

Bibl. cant. VS Kantonsbibl.



1010156224



50/1859

100. *Monsieur Emilian Manginich 6 Pl. du Pont
Lausanne.*



1er JANVIER 1896

PREMIERE ANNEE PARAIT LE 1er & LE 15 DE MOIS

JOURNAL
DE
LITTERATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N° 1

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements	Annonces
Pour la Suisse, un an Fr. 3.—	Suisse 0.25 cent. la ligne
six mois 1 75	Etranger 0.35 - - -
Union postale, (payable d'avance) . 4 50 par an	Rabais sur annonces répétées.

NOTRE BUT

— *Le Valais Romand* ?

— Oui, le *Valais Romand*, un titre qui n'implique aucune pensée d'exclusivisme à l'égard de la partie non romande du Valais, mais qui explique le but visé par cette jeune et modeste revue de réveiller le goût de la littérature française et romane dans ce canton.

— Un journal littéraire en Valais !

— Soit, allons pour le mot « littéraire », car la littérature que les « académistes » se plaisent à revêtir d'une robe sévère pendant que, de son côté, la jeune école la sangle dans une grimpe raide et un plastron empesé, désirent cependant n'être point l'esclave des bonzes d'une part et des *snoobs* de l'autre.

Elle aussi a droit à certaines heures d'abandon, de familière aisance durant lesquelles, emmitouffée de vêtements rustiques, elle se pare de fleurs des champs et se parfume des senteurs des sapins.

Ailleurs, on édifie avec des pierres apprêtées, taillées par avance, lissées, ajustées ; chez nous on fait un mur de matériaux irréguliers ; notre construction sera sans doute moins imposante, mais dans laquelle des deux retrou-

vera-t-on, s'il-vous-plait, l'image du peuple qu'elle abrite ?

Sans doute, on n'a pas attendu à ce jour pour décrire nos abruptes forêts, nos pics argentés et nos infinies merveilles naturelles. Javelle a immortalisé la rusticité extérieure de nos hameaux ; Rambert a, par de touchantes pages, effleuré la loyale simplicité de nos mœurs campagnardes ; Mario a pèleriné et carillonné ; M. Edouard Rod s'essaye encore à traduire la placide philosophie de quelques pâtres, mais, écartés les uns et les autres de l'intimité, soit par leur origine étrangère, soit par l'incompréhension du langage du peuple, soit encore par cette dignité du « monsieur » ou de la « dame », dont s'effarouche toujours le paysan ; ils ont dû, les uns comme les autres, laisser inexplorée la vie intime du village, les détails de l'existence du foyer.

Lequel, s'il-vous-plait, de ces divers écrivains a réellement saisi toute la naïveté d'un logis, entendu le ronron du chat des Alpes battant la mesure des ronflements du poêle familial ou luttant de miaulements avec le rouet mal-graissé des aïcûles ?

Quand donc a-t-on vu l'un d'eux descendre le soir au carrefour dans le

cercle des pipes culottées sans couper net les conversations partagées entre les élections communales et la performance des vaches reines ?

Où en a-t-on vu un oser voler en mouche indiscrette à l'entour des pots d'œillets égayant la fenêtre auprès de laquelle la jeune tricoteuse soupire ou sourit, selon qu'elle doute ou espère ?

C'est dit..., oui, nous sommes un peu les Auvergnats ou les Bretons de la Suisse romande, mais qui dit que cette Auvergne n'aura pas un jour son Pascal ou cette Bretagne son Châteaubriand, pour peu qu'on rallume le flambeau dédaigné de l'idéal dans ces antres de l'utilitarisme brutal où notre peuple a trop longtemps voulu se complaire ! C'est pourquoi nous accepterons parfois des productions de ceux qui se disposent à faire un simple pas hors du chemin battu de la vie banale. Ils ne seront pas toujours des artistes, mais avant de songer à éveiller l'art, il faut préparer l'éveil du goût de l'art. Dès qu'un petit cercle intellectuel se sera formé pour prendre droit de cité chez nous, dès qu'on pourra discuter, peser et juger, le chemin sera plus aisé.

Et puis, que de choses dorment depuis cinquante, cent ans, au fond des armoires des chaumières : tronçons de

vers sur papier huileux, parchemins massacrés au bénéfice du modeste livre scolaire, chansons mutilées le long des pérégrinations de recueil en recueil, bribes d'histoires à la veille d'être ensevelies et que notre appel peut ramener à la lumière ou remettre au point.

Et nos auteurs nationaux, et nos hommes d'élite, à qui il eût suffi peut-être de maître à la Corratierie ou à la place St François pour être célèbres ! N'est-il pas temps d'imiter l'omphée et de frapper la terre, non point pour en tirer des légions, mais pour en faire surgir la mémoire et le souvenir de poètes prématurément disparus sans laisser rien — ou à peu près — à l'admiration publique.

Telle est la mission que nous nous imposons dans ces étroites colonnes, en sonnant le rappel de l'art, du bon goût, de la poésie, de l'intelligence enfin et sous ses formes les moins intéressées. Et nous avons l'espoir que nos blanches montagnes renferment des échos prêts à répercuter les trop faibles sons du cor où nous soufflons de toutes nos forces.

Maintenant, en avant, et *honnî soit qui mal y pense!* selon la devise de la vieille Albion.

LE VALAIS ROMAND

BONNE ANNÉE

Il tient, en arrivant au monde,
Ce tout frère *l'Valais Romand*,
A vous dire : « Bonjour, bon an ! »
D'un signe de sa tête blonde.

Accueille-le, bien cher lecteur,
Ce maigrillot dont le sourire
Empreint d'espoir te semble dire :
« Je suis toujours de bonne humeur ;

« A l'encontre de tant de mioches,
« J'éviterai d'être grognon
« Et grandirai quoique mignon,
« Pourvu que tu m'ouvres tes poches ! »

Et maintenant, braves vieillards,
Les Samuels, les Chrysostômes,

Entretenez-nous des fantômes
S'agitant dedans les brouillards.

Clignez de l'œil, tendez l'oreille,
Vous tous, enfants qui nous lirez ;
Je vous promets que vous rirez
Sans que maman vous le conseille.

Puisque tout sexe a ses hochets,
Mesdames... qu'à cela ne tienne,
Cette frivole d'Adrienne
Vous va parler colifichets.

Dante-Raymond le vieux bohème
A l'œil de qui rien n'échappa
Pourra narrer en vieux papa
Ses souvenirs des jours de flegme.

Et toi, farceur de Musicus,
Va prendre ton masque ascétique
Pour en montrer sur la musique
Au maladroît Courtionibus.

Maitre-Etienne, excellent bonhomme,
En fabuliste villageois
Fera parler parfait patois,
Tantôt la bête, tantôt l'homme.

Si, d'aventure, au fond des bois,
L'amoureuse va rêver fêtes,
O. P. Kola, jeunes poètes,
De Cupidon prendront la voix.

Enfin..., oh l'effort indicible !
Pour vous contenter jusqu'au bout
Et satisfaire votre goût,
Moi, j'écrirai le moins possible.

L. COURTHION

Jacarie Cornu et lo tsomin de fai

Jacarie Cornu l'ire de la sorta de ceü Djans-bon-infants qué sont pas, por bien dère de cretins, min que sont, tôt paray, bonamein simplio por povay passà por bien raffeno.

Lo pouro lui, qu'avay jamais conniu né pire, né mire avay passà sa viat per la pareintò, et comme ceü parein vétieüssin pas din la vouata et li pindzon routis, lo pouro Jacarie avay jamais rin possu bailhié d'atrò qu'on trambètzio pas mimamein bon por allà étieurre lo blò din li räccà u bon de l'hivè.

On iädzo que Jacarie l'ire éto vognatsié on sà pa troua quiet bà pè Föllié, l'avay yu di amont pè lo sondzon de Colombayre. passà d'on còon de la

plàna, ona granta beügra de rintsiat de voitures inslousses qu'allavon tant foò, tant foò que la cavalla du Capetan aray jamais possu cheurre, et pouay la voiture tota devant fasay ona granta beügra de fòmayre que vos peüdes pas vô z'in fire ou'n'idée.

— Toò! Toò!..., se dit le pouro taberlo, gadzo que l'est à-min sin intièlatte qu'in dient lo « tsomin de fai » et qu'on peü allà d'oun'heüra di Martegnié tant qu'à Chon! Grand beügro, tot parai, qu'on est te simplio de to-dion itre écondu amon pè ces poures cotzes! Tôton! y a rin de tel que Föllié por vô deniüä tant se pou!

... Ehr bin! deran tò sin que veüdran amon pè du bié di Dzorasses, iò vouai allà ou'n iädzo ein ma viat ein tzomin de fai!...

Lo leindem in, Jacarie arrive dray à la gura de Martegnié et va dère à on monseu qu'avay ona soperba calletta et se tegniève catsia darray ou'n bogan :

— Vô saray bon, fide-me ou'n playsi, veüde-vò?... Vè jamais éto ein tsomin de fai de ma viat, io ballio de bon tieu ein francs que ié gagnat pè Föllié por lire ou'n voädzo... menà-mè iò que vô veüdray.

— *Bouveret!* aller et retour... cinq francs, que repond, räido comme ou'n consellié, lo monseu de la grössa calletta. ein baillein à Jacarie ou'n crouay morcé de carton vèr avoui de vougnèri marcaies dessus.

— Grand-massi, dit Jacarie ein payein li ein francs.

Quand l'est que l'est zu arrevò bà u Bouveret protzo du goli de Vevay, lo taräpo demande tot de chuétte iò l'e que faillève passà por torna à la baraca, tot protzo de la dierra de Corberayes.

On monseu que se trovave lé et que l'ire habituvò à têtes ces beügrailleries de ristous et de liberò, li dé :

— Corberayes?... entendu parler... Il faut attendre le train de Martigny.

— Beügro, pas! pas! Est bon ôra, yé preü voyadzia in tsomin de fai por ou'n iädzo!

Et Jacarie se vire in amon, à pias, avoui lo bellet de retoò din la fata.

MÈTRE-TIÈNE

ARTS ET MODE

L'évolution du costume en Valais

On vous a promis, o mes nouvelles lectrices, de vous entretenir de temps en temps ici de la Mode, cette insaisissable déesse qui, sous prétexte de se plier aux exigences du goût et de l'aisance, se fait plutôt la capricieuse persécutrice de celle-ci et la perpétuelle tortionnaire de celles-là.

Quel que soit votre âge, Mesdames, vous avez certainement toutes assez vécu pour savoir qu'en ce monde ceux qui donnent une parole chargent souvent les autres de la tenir. C'est à moi, Adrienne, que vient d'incomber le devoir de tenir la parole de l'organisateur du *Valais Romand* et de vous « parler colifichets » ainsi qu'il vous l'annonce plus haut.

Mais avant d'entrer dans une étude de la mode actuelle, revenons un instant — oh je sais que vous allez faire la grimace, mes fringantes concitoyennes du Valais — revenons, pour qu'on ne reproche pas à votre amie Adrienne d'achever à coups d'indifférence les rares spécimens qui nous restent de la coquetterie de nos grand-mamans, aux costumes nationaux, par un examen des causes de la faveur où certains d'entre eux ont pu, jusqu'à certain point, se maintenir et de celles de la disgrâce où les autres sont inconsciemment tombés.

Certaines enthousiastes, parmi nous, proclameront peut-être la possibilité d'arracher à l'agonie une mode que chacune regrette, que nulle n'osa jamais condamner, mais que toutes, tant que nous sommes, avons abandonnée de parti pris avec la frivolité de goût qui distingue si étrangement notre sexe. Ces enthousiastes là, plus respectueuses que nous des traditions maternelles, se trompent fort, tout au moins en ce qui concerne la mode bas-valaisanne, dont le chapeau-falbala tant regretté de celles qui l'ont trahi fut la caractéristique couronne, l'essentiel joyau.

Toutefois, on a quelque droit de se montrer moins pessimiste à l'égard de la mode valaisanne de la région de

Sion. Evolène, Savièse restent toujours les grands boulevards de notre coquetterie patriarcale et, encore que le costume y soit demeuré paysan et ne se soit guère prêté aux combinaisons de forme exigibles de la part d'une mondaine, la facture élémentaire y a été suffisamment conservée pour que la tailleur pour dames en puisse tirer un moyen terme. Que faut-il pour cela, ingénieuse couturière? — Un peu plus de moelleux dans le tissu et un surcroît d'étoffe destiné à prolonger la jupe vers les pieds, car notre atavisme n'ira pas jusqu'à exiger de vous, mesdames, la jupe courte qui facilite les enjambées de nos robustes montagnardes par dessus les fossés et les haies.

Au surplus, la base du costume n'est point dans la jupe, mais bien dans le corsage et la coiffure. Or, n'avez-vous point observé que, depuis deux ans, la coquette citadine a pour ainsi dire copié nos savièssannes, par l'adoption du court et gracieux corsage-veste moulé sur le buste sans pincer celui-ci et légèrement suspendu en dessus de la ceinture. Ma parole! en parcourant mainte cité, je me suis plus d'une fois prise à dire à la vue de certaines demoiselles en veste: « Ce sont au moins là des coquettes d'Evolène! » Sans doute, je trouvais leurs emmanchures légèrement trop bouffantes pour leur taille gracile, leurs coiffures sensiblement pareilles au quelconque; mais, du moins, le corsage sauvait l'ensemble, et cet instrument de salut n'était autre que le veston de nos villageoises du centre du Valais.

Que n'a-t-on pas fait pour la résurrection du « costume vaudois »? Qui ne se souvient de l'actif mouvement organisé en sa faveur il y a quelques années, de ce mouvement qui prit la tournure d'une véritable croisade dont M. le pasteur Ceresole se fit le Godefroid de Bouillon?

Pareille entreprise pourrait être tentée chez nous; dans le Centre, elle aboutirait d'autant plus aisément que le costume n'est pas tombé en entière disgrâce. Je ne sache rien de plus alerte que cette petite veste à man-

ches plissées, pour peu qu'elle soit bien portée et accompagnée de la coiffe de dentelle surmontée du chapeau posé de certaine façon.

C'est là une œuvre de religion nationale dont quelques dames pourraient, en s'y consacrant, assurer le complet succès. Sans doute, cette régénération du costume national n'implique nullement le retour à la bure montagnarde, d'autant que c'est sur les fillettes qu'il convient de tenter la nouvelle expérience, si l'on vise au succès. La femme accomplie est déjà trop enlisée dans la mode courante pour arborer de but en blanc le fier chapeau ailé, le large fichu pompadour et le tablier de linon; mais que l'on commence par en bas, que l'on donne à la fillette l'aisance dans le costume ancestral et, aussitôt, celui-ci grandira avec elle. Vous habillez bien les garçonnets en marins, sans que pour cela ils héritent des allures brutales des timoniers et des gabiers; pourquoi n'habilleriez-vous pas vos petites citadines en montagnardes?

Venons maintenant au costume bas-valaisan, à celui qui sied si bien à la dame haute de taille, pour peu qu'elle ait franchi la prime jeunesse, qu'elle s'observe et n'ait pas de tendance à laisser aller.

Ce costume — costume n'est pas le vrai mot, car tout réside plutôt dans la coiffure que dans le vêtement — n'aura jamais les mêmes chances que l'autre de revivre. Il ne faut pas nous le dissimuler, quoi qu'il nous en coûte. En premier lieu, le chapeau-falbala est une parure trop sérieuse pour l'adolescence: il passait naguère sur plusieurs générations mais la maman ne songeait guère à le léguer à sa fille avant l'heure des épousailles — à moins qu'elle dût faire intervenir l'importune coiffeuse que la ville de Sierre et tout le Valais ont prise pour patronne et dont l'église célèbre les vertus à la date du 25 novembre.

Or, ce n'est guère à l'heure de la maturité que nous pouvons songer à nous corriger, nous autres femmes. Il suffit plutôt que nous ayons mal débuté pour nous obstiner dans notre fausse voie.

Sur qui compter, dès lors, puisque cette sorte de coiffure ne sied guère à la fleur de la jeunesse ? Ajoutons que les procédés de fabrication de ces chapeaux monumentaux se sont à peu près perdus, vaincus par les artifices de l'industrie contemporaine.

Telle est mon opinion sur ce sujet, mes aimables lectrices, si celle de l'une ou l'autre d'entre vous pouvait être différente, je serais fort heureuse de l'enregistrer et de la soumettre à nos abonnés qui ne demandent sans doute pas mieux que de me voir revenir plus tard sur le même terrain.

Pour clore cette étude sur nos costumes nationaux, j'aurais dû dire un mot en passant des costumes du Val-d'Illiez ; mais les hommes sont déjà si effarouchés de voir quelques-unes de nous porter pantalon dans le ménage, que je renoncerais, pour aujourd'hui, à vous entretenir du rôle de ce costume en plein air.

ADRIENNE.

GLANURES HISTORIQUES

Extrait du *Voyage de Georges Langherand mayor de Mons en Haynaut en Italie, en Palestine et Le Kayre*. 1485-86.

Lors à l'entree de la dite ville de Saint Maurisse les dits Souisses ou Allemans y ont fait faire un fort par le costé où y sommes entrez. Et là endroit passames par dessus la rivière du Rosne qui est peu de chose là endroit où il y a l^e arcade de pierre contenant XXXI dextre de loing et de grande haulteur.

Et dist-on que le diable le fit en une nuit, mais il fut conjuré ; mais après estant confus ; demanda pour la peine ce qui le premier passerait dessus, qui lui fut accordé, et ce fut un chat.

(Publié par le Marquis de Ménilglaise. — Mons, en 1861.)

Telle est la description de St Maurice laissée par ce Belge du moyen âge. Elle témoigne — 1^o que tous les peuples d'alors attachaient aux ponts de structure hardie une origine infernale et une légende quasi ana-

logue — 2^o que les Belges d'alors étaient, par la souplesse et la clarté du langage, les dignes ancêtres de ceux d'aujourd'hui.

On a souvent dû se demander quelle était bien l'origine du nom de *blanchet* par lequel nos montagnards désignent l'ancien habit à pan dont le type a engendré le frac des sommeliers, etc. et l'habit de cérémonie actuel.

Nous trouvons la clef de cette expression dans un historien de la mode qui relate le fait suivant.

« En 1360, le roi Jean (Jean le Bon, roi de France) offrit un *blanchet* double à Jehan son fou. »

Le *blanchet* de cette époque était une sorte de longue camisole commune aux deux sexes et qui recouvrait la chemise. En dépit des transformations subies, il reste hors de doute que c'est bien de là que descend l'habit de nos grands-pères.

GLOSSOLOGIE

Si l'on se préoccupe de bien parler le français, il faut avoir pour premier soin d'éviter certaines tournures employées en patois.

C'est ainsi que l'on dit assez généralement, non pas seulement en Valais mais dans toute la Suisse Romande : « Je vais revenir *d'abord* ».

D'abord signifie « en premier lieu » et suppose une action subsécutive. Exemple : Il est d'abord descendu, ensuite il a déjeuné.

Les termes à employer en remplacement de ce d'abord mal placé ne manquent pas ; on peut dire à son choix : Je vais revenir tout de suite, à l'instant, immédiatement, etc., etc.

QUESTIONS ET RÉPONSES¹

1^o Question. — *Il est à peu près reconnu qu'en général, un homme veuf met plus de précipitation à se marier qu'un célibataire attardé. — Pourquoi ?*

Les réponses doivent parvenir à la rédaction avant le 20 janvier.

¹ Sous ce titre nous poserons, de temps à autre, une question plus ou

moins complexe du genre de celle ci-dessus, laissant au lecteur, et surtout à la lectrice, le soin de tirer sa conclusion et de nous communiquer son opinion, s'il en a une à émettre. Les réponses les plus dignes d'attention seront insérées dans un des numéros suivants.

PETITES LEGENDES

Laissez les amoureux à leurs amours

Trois jeunes gens de Bagnes allaient à la veillée du côté de Versegères en coupant en biais par un étroit sentier qui serpente le talus très incliné des Cornes. La nuit était là, toutefois les dernières lueurs du couchant rampaient encore sur la déclivité en allongeant démesurément les ombres des frênes et des coudriers piqués à la bordure des prés.

Voyant devant eux un jeune homme et une jeune fille enlacés qui marchaient à petits pas, deux des veilleurs ralentirent leur allure, mais le troisième, que la silhouette de la *grivoise* intriguait, voulut voir son visage, en dépit de l'avis de ses compagnons prédisant quelque malheur. Il tint bon et laissa les prophètes en arrière ; mais le couple, se sentant poursuivi, alla se réfugier dans l'étable d'une grangette postée au bord du sentier.

L'obstiné suiveur voulut entrer après eux, malgré les nouveaux avertissements de ses amis qui se tenaient à distance.

Comme il s'entêtait, ces derniers finirent par consentir à surveiller les issues, tandis qu'il fouillait l'intérieur de l'étable.

Il entra, fouilla tous les coins sans rien trouver et s'appretait déjà à reprocher aux camarades d'avoir mal gardé les issues quand, rouvrant la porte pour sortir, il vit deux chats noirs lui sauter à la tête en lui déchirant les yeux et la figure.

L'indiscret avait à peine rejoint ses amis qu'il tombait mort de souffrances et de terreurs.

Laissez les amoureux à leurs amours.

VER LUISANT

15 JANVIER 1896

PREMIÈRE ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N^o 2

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois 1 75
Union postale, (payable d'avance) . 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 - - -
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Chronique, L. C. — Rondel, X... — *L'astronome di Folatayres*, Tzarle di z'Arpales. — *Les vingt sous du bon Dieu* (suivi d'une notice sur son auteur) Besse-de-Larzes. Glâures historiques. — Poignée d'étincelles. — *Un divorce à la montagne*, L. Dante-Raymond. — Casse-têtes. — Annonces.

CHRONIQUE

Ouf! Les voilà donc passées ces fêtes de sucreries, de polichinelles à grelots et de cartes de visite! Après que chacun a exprimé à celui-ci des vœux pour un bonheur qu'il ne lui souhaite guère, tout en négligeant ou craignant d'exprimer son amour ou son affection à celui ou à celle qu'il désirerait faire vivre éternellement, après tout cela, un court repos n'eût pas été superflu.

Mais telle est la vie en ce nouveau siècle de fer, pour ne pas toujours répéter « de vapeur et d'électricité », que, même après un saut, tout arrêt nous semble une usurpation de temps et qu'à l'instar d'un chat qu'on jette par la fenêtre, nous devons calculer pendant la chute le moyen de retomber sur nos pattes pour reprendre, sitôt rééquilibrés, notre course jusqu'à une nouvelle chute, et ainsi de suite.

Ne vous êtes-vous pas tous dit, en effet, comme moi-même :

« Ces fêtes sont bien assomantes, les mêmes étant faits pour toujours donner et les mêmes autres pour toujours recevoir. »

Mais c'est là une pratique contre laquelle chacun se fait cette réflexion rébarbative sans qu'un seul songe jamais, pour cela, à prendre l'initiative de s'en affranchir. Du reste, tout s'oublie si vite. Pas plutôt les joujoux des enfants cassés et les derniers fondants sucés que nous voici attaquant la galette des Rois, d'où nous voilà d'un bond aux œufs de Pâques, en posant un pied sur le *bacon* de carnaval. Si bien que nous retombons en peu de temps sur la même boîte de cartes de visite, arrivant au Nouvel-an suivant, étonnés d'avoir déjà franchi toute une année.

Grâce à la naissance du *Valais Romand* et tout préoccupé de notre baptême, nous avons nourri un instant l'arrière-pensée d'échapper à ces pratiques générales. Vaine tentative! Du Charybde du bristol nous sommes allés nous échouer contre un Scylla de corail où tout le monde a vu rouge et notre baptême n'a connu d'autres dragées que des poignées de

boulettes en papier écarlate roulant sur le berceau du nouveau-né.

Ohé! ohé! trêve s'il-vous-plait aux boulettes de papier rouge! Voici venir le « rose ». Une autre couleur *suggestive*, dirait le correspondant de la *Liberté* de Fribourg, qui, cependant, se joindra à tous, espérons-le, pour souhaiter long règne au rose.

Oui, mes lecteurs, mettons-nous d'accord cette fois pour voir les choses en rose et chantons en chœur le vieux refrain d'opérette :

Rose, je t'ai-ai-ai-me
Toujours de mê-ê-ê-me...

Nous sommes on ne peut plus flattés de voir les grands journaux quotidiens s'occuper de nous, mais de grâce, pourquoi cette obstinée croisade contre le rouge? La farouche *Liberté* y a déjà voulu voir un drapeau hostile. Calmez-vous, amie inquiète et examinez un peu si tous les journaux en blanc sont de l'opinion que représente si fidèlement votre papier!

Mais en voilà bien d'une autre. Ce grand garçon de *Journal de Genève* murmure de ce que nous ne lui avons pas servi sa tartine de Mario, chargée de confitures. Patience, patience, grand garçon! N'oublie pas que le *Valais Romand* désire vivre long-

temps et que pour ce motif il ne peut s'ériger en Gargantua et avaler son grenier d'une bouchée.

Et puis cette légende des amoureux... Voilà qu'on l'accuse de parenté avec les journaux du Boulevard des Italiens. Allons donc! Nous la tenons de braves montagnards autrement familiers des chamois et des marmottes que des clients de Tortoni.

Assez, laissons ce plaidoyer *pro domo*. Notre devoir étant de nous tenir au programme tracé, nous espérons bien qu'on nous pardonnera pour jamais cette facétie d'imprimerie et, puisque notre premier numéro était mi-parti rouge, mi-parti jaune, que le *Journal de Genève* se félicite plutôt de cet hommage tout instinctif du *Valais Romand* naissant à notre capitale littéraire romande du bout du lac. L. C.

RONDEL

Vous me plaisez, qu'y puis-je faire
Moi, si l'aisance vous sourit?
Tout homme chasse une chimère
Jusqu'à l'heure où son cœur tarit

Sans le vouloir, vous m'êtes chère,
Hormis ma bouche tout l'a dit...
Vous me plaisez, qu'y puis-je faire
Moi, si l'aisance vous sourit?

Chaque plante à son gré fleurit,
Parce qu'ici-bas tout diffère...
Alors pourquoi tant de mystère:
Qu'importe à moi qui vous sourit
Vous me plaisez... qu'y puis-je faire?
X....

L'astronome di Folatayres

Djan Tassonet l'est venu u mondo avouï iouna forta porchon de finesse. Compreinde-vè que l'avay pas pié fornay si quatre ans que desaï djà « cavalla » numero ion.

Adonc, quand l'est zu on moué pié gros, son père que n'ein fasay on cas remarquable, lachève pas

étzapà ona occasion por fire li pié grantes éloges de son petiou Djan. Quand predjive de sosso et de cin avouï si vesin, li qualités de cé crouè botasson, li trottavon to-de-lon pè la tita et failive que n'ein usse dé quaque tsousa.

— L'est-te pas veri, que leu desay, mon garçon l'a troa d'esprit po travailli la campagne, io vouai li fire preindre on état pié glorieux et mein pénible que de rebolhié la terra: min por cein me faut l'einvohié liuein, liuein; min on va étodihé liuein, min on appreind.

Dou dzò apri, Djan Tassonet preinzay la rota de Berna avouï son père que l'accompagnive tant qu'à la gara de St-Môri por allà étodihé la physolophie et la tzincagne.

Quaque tein apri, lo père reçay ona lettra de Djan que desay, tot ein francé:

« On fai tout le jour une lecture sur un livre d'astronomie; maintenant je sui à la lune, bientôt je seré au z'étoiles. »

Quand l'a zu li ça lettra, lo pouro père de l'astronome se seintay pas de conteintement de vère tant de capacité; assebin, l'eüblève pas de dere à tui ceü que recontravé:

« Ora, mon garçon l'avance foò, ie cheu la lona, l'attraperet d'aboò li z'étayles. »

Dou u trey meï pié tà, Djan l'arrevève. On nin que la lona siériève biò et que Djan se trovève setò devant la barraqua avouï son père et quaque vesin, l'astronome, por fire vère son savay, se lance à fond de trein, comme on dit, premi le z'astres et li planettes et pouay tzavone son discoò ein dessein:

« Vo z'ätros que voï rin yu, vò compreinde pas cein et vò veudray pet-itre pas craire, mi allà tant liuein que vò veudray, vò varray din tui li pays la mima lona et li mimes étayles! »

Et adonc, son père conflève de gloire à fire petà lo darray du gilet.

Tzarle di s'Arpales.

Les vingt sous du bon Dieu

A côté d'un foyer éteint
Et près d'une table sans pain
Une femme pleure et soupire
En regardant son jeune enfant.
L'enfant soudain eut un sourire
Et s'écria tout triomphant:
« Pour braver la faim et la bise
« Nous aurons du pain et du feu;
« Je m'en vais aller à l'église
« Emprunter vingt sous au bon Dieu. »

L'enfant à l'église arriva
Et vers l'autel il s'élança;
Puis, d'un ton de voix timide,
Le pauvre petit à genoux
S'écriait la paupière humide:
« O mon Dieu prêtez-moi vingt sous,
« De trésors votre main est pleine;
« Donnez-moi du pain et du feu.
« Nous en aurons pour la semaine
« Avec les vingt sous du bon Dieu. »

Le bon curé qui l'écoutait,
Derrière l'autel souriait.
Hors de sa cachette il se penche,
Et puis sa main avec douceur
Fait rouler une pièce blanche
Aux pieds du naïf emprunteur.
Le pauvre enfant à sa prière
Crut l'argent tombé du ciel bleu
Et courut joyeux à sa mère
Porter les vingt sous du bon Dieu.

BESSE-DE LARZES

La poésie qui précède est de M. Alfred Besse-de Larzes, un talent original et curieux, d'origine valaisanne.

Dans un de nos prochains numéros, nous commencerons la publication d'une lettre de M. Oscar Comettant, extraite de son volume *Par monts et par vaux*, tout entière consacrée à M. Besse et à son merveilleux génie d'improvisation.

Mais avant d'aborder cet éloge venant d'une plume française et remontant à une trentaine d'années, nous devons à nos lecteurs un spécimen des œuvres de leur trop ignoré concitoyen en même temps qu'une notice biographique — hélas fort incomplète.

M. Alfred Besse-de Larzes qui — s'il est encore en vie — peut être âgé d'environ quarante six ans, était

fils de Maurice Besse-de Larzes né à Villette, Bagnes.

Maurice Besse appartenait à cette génération née aux temps troublés du premier tiers de ce siècle, génération virile, résolue, désintéressée, à la foi fidèle, que cette foi fût vouée au culte du passé ou de la marche en avant.

Résolu à embrasser la vie religieuse, le jeune Besse, que son esprit subtil et délicat avait dès longtemps signalé à l'attention des Jésuites ses maîtres, s'était rendu en France dans ce but. Mais à un détour du chemin où il croyait être dirigé par la vocation, le poète rencontra une fleur qui le fit revenir sur ses pas. Cette fleur devait être la mère de l'auteur des strophes ci-dessus.

Besse-de Larzes père faisait déjà lui-même sa cour aux Muses. On lui doit plusieurs pièces dramatiques en vers, une ou deux comédies, un drame intitulé *Nabuchodonosor* et, sauf erreur, une tragédie, *Frédégonde et Brunehaut*, œuvres qui, pour ne pas être impeccables par la structure et par la forme, renferment d'assez beaux vers pour témoigner qu'avec de l'expérience et plus de pratique leur auteur eût été digne des sourires de la Renommée.

Né, croyons nous, à Lyon, élevé au sein d'une société plus cultivée, sous un horizon élargi, son fils Alfred Besse-de Larzes se signala dès l'enfance par une formule poétique aussi neuve qu'originale dont M. Comettant exposera, avec plus de talent que nous, les surprenantes ressources.

Besse-de Larzes était à la poésie ce qu'est Jacques Inaudi au calcul.

Durant son adolescence, cet étrange poète fit une apparition dans sa commune d'origine et y donna déjà une conférence. Il y fit un nouveau séjour vers 1872, à l'âge d'environ 25 ans. On n'eut plus de nouvelles de lui depuis cette époque. Quelques-uns parmi nous se souviennent de l'avoir vu et entendu dans une conférence donnée en 1872 devant les collégiens de St-Maurice.

Nous servîmes d'ailleurs aux lec-

teurs du *Valais Romand*, et cela de temps en temps, en faisant alterner son nom avec ceux des Louis Gross, des C.-L. de Bons, des Louis Gard, etc., quelques-unes des meilleures productions de ce Valaisan trop ignoré.

GLANURES HISTORIQUES

Au moment de nous mettre en quête d'une note à placer sous ce titre, nous découvrons dans un journal romand, sous la rubrique : « Calendrier historique » : « 3 janvier 1611. — L'église de l'Abbaye de St-Maurice fut écrasée sous un éboulement de rochers. *C'est en cet endroit qu'on construisit plus tard le couvent des Pères Capucins.* »

Sous cette forme, la relation historique de ce journal n'est pas exacte.

L'emplacement de l'ancienne église de l'Abbaye qui, effectivement, fut écrasée le 3 janvier 1611, à 11 heures du soir, n'était pas du tout celui du couvent des P. Capucins ; il partait du clocher en angle du sanctuaire actuel et aboutissait près du point où devait s'ouvrir le tunnel, occupant la cour dite du Martolet serrée entre le monastère et le roc. Des vestiges s'observent encore à la base du rocher.

Poignée d'étincelles.

Les tableaux du passé exercent leur charme quelque décolorée que soit la peinture ; même les hommes qui ont pris parti pour la vie positive, conservent des sympathies secrètes pour la légende des anciens jours.

H. HEINE.

Les femmes aiment tant être victimes parce qu'elles savent que c'est la meilleure manière d'être bourreaux.

BARBEY D'AUREVILLY.

L'inspiration naît de la fumée aromatique d'une bonne soupe au lever du soleil.

E. BERGERAT.

On nous annonce (sous toutes réserves) qu'un comité médical s'élève à rechercher les causes de l'entrée du typhus à Neuchâtel.

C'est pourtant bien simple. — La maladie est arrivée depuis que les Neuchâtelois se sont laissé enlever leurs *habits sains*. OMEGA.

UN DIVORCE A LA MONTAGNE

Pour gagner le hiameau élevé de Praz-Jean, on coupe en biais depuis un pont en planches jeté sur un petit torrent, par un étroit sentier qui serpente tout d'abord parmi quelques vignes couchées au pied d'un dangereux rocher, puis s'engage, après quelques champs de seigle, parmi des *dailles* rabougries et noueuses piquées dans les éboulis des ravins. Un peu plus loin, on aperçoit, assis sur un peu de verdure formant le rabat du tapis d'un petit vallon, entre quelques cerisiers plantés en tous sens sur la pente, un groupe de maisons sèches et craquelées dressant leurs pignons de bois vers le fond de la vallée et enfonçant l'autre extrémité du toit dans le sol. Pour se transporter du rez-de-chaussée à l'unique étage, quand il y en a, on se passe d'escalier : il suffit de longer extérieurement la maison jusqu'à la porte supérieure. Tout ce groupement de constructions délabrées, immobiles sur le rebord inférieur de l'étroit vallon, éveille l'idée d'une bande de marmots assis à la renverse sur des luges et n'attendant qu'un signal pour s'élaner avec la vitesse du vent sur les pentes ravinées qui dressent leurs escarpements par dessus le défilé où mugit le torrent. Dans l'emplacement le moins incliné du village, les cinq bassins de la fontaine sont disposés longitudinalement, les uns sur les autres comme une succession de marches d'escaliers, de manière que le trop plein du premier tombe en cascade dans le second et ainsi de suite.

Par cette description, on devine aisément qu'il ne puisse y avoir à Praz-Jean de fortune importante. Quiconque, en effet, aurait le choix de troquer contre des campagnes en pleine terre ces champs sertis dans le roc, ces prés élevés que de pénibles irrigations ont peine à disputer à la sécheresse, se hâterait de dire à Praz-Jean non pas « adieu », car le montagnard

ne parle pas volontairement ainsi aux lieux de sa naissance, mais « à la première... ! » et il irait planter sa tente à une lieue ou deux de là tout au plus.

Thérèse d'Ezéchiél aurait donc pu être la personne la plus heureuse de Praz-Jean sans les tracasseries qu'elle s'est attirée par sa fièvre de « s'accroître », car il faut une mesure à tout. Restée célibataire jusqu'à l'âge de cinquante ans, n'aurait-elle pas eu meilleur temps à continuer de vivre seule pourvu savoir employer ce qu'elle avait ? Car elle en avait, allez, de l'argent mis de côté sou par sou durant ses vingt-huit années de petite domesticité chez diverses *damettes* d'Aigle et de Monthey ! Mais elle n'avait pas puisé que du bon dans cette habitude, après tout louab'e en soi, de petite épargne ; un instinct rapace avait poussé aux côtés de cette parcimonie végétative et patiente, et Thérèse était devenue int.aitable dans son irrésistible besoin de s'agrandir en profitant de tout. C'était elle qui partait la première faire les foins des mayens afin de pouvoir rogner du bout de la faux la toison végétale des prés enclavant les siens ; c'était elle qui laissait ses poules aller pondre à l'aventure dans les hangars pour se faire un prétexte de considérer tous les œufs du village comme lui appartenant ; c'était encore elle qui seule se gardait de nourrir un coq, sous le secret prétexte qu'il est si facile de profiter de ceux des autres, et un chat parce que rien n'est plus simple que de tout serrer chez soi avant de laisser entrer, tout affamé de souris, le minet du voisin. Maintes fois, elle avait été surprise à mettre de l'eau dans le lait qu'elle portait à la laiterie du lieu, et, depuis qu'elle en était exclue, elle pacotillait elle-même son laitage, en se félicitant de n'être plus « volée ». Enfin, il n'était pour Thérèse d'Ezéchiél ni petites ruses, ni petits profits, elle ne voyait en chaque petit truc que le principe du lucre ; tout ce qui tombait dans le ruisseau, ne fût-ce qu'un atome de la rosée matinale, formait stalagmite pour étayer l'édification lente et mesurée de sa pe-

tite fortune rurale. Dès qu'elle sortait une mince obole de la cachette où sommeillaient ses dix mille francs monnayés, c'était que la force des choses s'en mêlait, et cette force des choses se résumait dans le paiement des impôts et l'achat du bois de chauffage.

Or, de ces deux catégories de dépenses il en était une que Thérèse d'Ezéchiél eut vite entrevu le moyen de supprimer, car elle la jugeait de plus en plus onéreuse depuis que, brouillée avec toutes ses voisines, il ne lui était plus très facile de faire comme autrefois, au temps heureux où, le rouet accroché à l'épaule, elle allait, à l'heure de la veillée, frapper chez les Atnanase ou les Barthélémy dans le but inavoué de ménager et le bois et l'huile de chenevis.

Sa mince face écarlate percée de deux petits yeux de souris, partagée par un nez affuté, pointu, vermillonné comme une nageoire de saumon gelé, encadrée d'une coiffure à dentelles tombantes, telle qu'en en portait beaucoup il y a une trentaine d'années, cette tête fouinarde, plantée au sommet d'un corps en échelas vêtu d'une robe en cotonnade étriquée et tombante, tout cet ensemble cachait de trop petites malices pour que la coquine n'entrevit point la nature du remède à apporter à sa situation sans pour cela grever en rien la colonne presque blanche de ses dépenses.

— Puisque c'est la coutume, se disait-elle, faisons comme d'autres, prenons un homme pour nous *affoyer* ! Mais pas pour autre chose par exemple ! Ah ! non.

Ce n'était pas pour rien que Thérèse, avec ses 10,000 francs d'argent *sec*, était encore dans le célibat à cet âge, et il avait bien fallu que sa volonté eût une bonne part dans une aussi solide résolution. Aussi, sa décision ne comportait-elle aucune idée de capitulation ; elle ne visait qu'à une économie de main-d'œuvre sans modifier par là l'opinion que Thérèse conservait à l'égard d'un sexe jugé dès longtemps incompatible avec la sécurité de son magot

Toutefois, par là, vers la cinquan-

taine, les prétendants sont clairsemés, même pour une particulière qui a 10,000 francs.

Ceux qu'on peut encore risquer de rencontrer aux abords de cet âge ne sont généralement ni bien vifs bûcherons ni des modèles de vigueur et d'agilité au travail ; leurs bûches sont peu inquiétantes pour les bardeaux des toitures sous lesquelles on les abrite.

Toutefois, les chances ne courant jamais qu'aux devants de ceux qui n'en sont pas dignes, le moucheron qui vint se jeter dans le réseau tendu par cette vieille araignée devait être relativement jeune.

(*Asuivre*) L. DANTE-RAYMOND

CASSE-TÊTES

Enigme en double acrostiche

Placer les mots répondant aux périphrases ci après, et tous composés du même nombre de lettres, de manière à pouvoir lire, en descendant la colonne de tête, le nom d'une ville de l'Europe centrale et, en remontant la colonne des dernières lettres, le nom de la nation dont cette ville est la plus peuplée.

L'habitant d'un canton alpestre
Un grand fleuve d'Afrique
Le pluriel d'un prêtre non chrétien
Un synonyme d'*ininterrompu*
Le pluriel d'un outil de grosse pêche
Un fleuve de Sibérie.

Prime : Un abonnement gratuit à tirer au sort entre auteurs des réponses justes.

Afin de fixer à peu près le chiffre de notre tirage, nous prions les personnes qui ont reçu le Valais Romand et qui ne se disposent pas à y prendre un abonnement, de nous retourner le présent numéro.

ANNONCES

MIEL DES ALPES

PREMIÈRE QUALITÉ

absolument pur et naturel

M. CHARVOT, apiculteur
Bagnes (Valais)

Vente (selon désir) par kil. ou $\frac{1}{2}$ kil.

les démarches du garçon. Nos efforts pour dissiper ce brouillard n'aboutissent qu'à laisser percer une lumière équivoque.

« N'avez-vous pas observé en effet que, chaque fois qu'une causerie se porte sur le mariage, le jeune homme proclame : « Je ne me marie pas... trop de soucis... ; enchaîner sa vie... ; la liberté m'est trop chère. »

Il est compréhensible que chacune parmi nous n'entreprenne pas de répliquer à des panégyriques si éloquents, bien que parfois peu convaincus, de la liberté. Elle le fait d'autant moins aisément qu'elle paraîtrait, en ce faisant, vouloir poser net sa candidature et voilà pourquoi nous autres femmes ne pouvons nous éterniser sur un sujet que rien ne nous permet d'élargir.

« Il en est tout autrement avec le veuf. Sitôt les premières émotions de la perte « irréparable » vaincues, vous le voyez reprendre sève et reverdir brusquement.

Evidemment, il croit qu'il ne se remariera pas, il le proclame, il va jusqu'à le jurer, tant il est pénétré de cette idée. Mais cette conviction est précisément le point faible de sa cotte de maille par lequel la femme est désormais assurée de pouvoir viser, avec succès, droit au cœur.

« Au surplus, la liberté dont il affectera de jouir ne remplacera pas longtemps chez lui les douceurs de l'ordre domestique. Songer soi-même à son linge, voir chaque fois les chemises rentrer du blanchissage avec de nouvelles déchirures, le désordre partout, la table déserte, l'armoire pêle-mêle, la poussière entassée sur les meubles et grossie chaque jour par l'appréhension que l'on met à la chasser... Fi, quel supplice !

« Aller dîner à la pension — pour une fois — paresse de laver la vaiselle, — pour une seconde fois — paresse de faire du feu, puis bientôt tous les jours, paresse d'on ne sait plus quoi !... Dieu, quelle misère !

« Mais ces plats de la pension, si bons pendant quelques jours, sont pour lui au bout de peu de temps

d'une fadeur qu'il ne parvient pas à s'expliquer. Le cuisinier est pourtant un expert, la viande belle, la sauce fine, mais cette sauce lui paraît détestable, la viande lui semble de la « carne », et le cuisinier reste à ses yeux le plus banal des marmitons. Ouf ! le pauvre homme ne digère plus.

« C'est dans une de ces heures d'indigestion que la femme le guettera. Pour peu qu'elle ait d'éloquence, et Dieu sait si nous en avons dans notre sexe dès que nous y mettons de notre âme, elle lui dira pis que pendre des cuisiniers, des pensions, des hôtels, des restaurants, elle ajoutera que les blanchisseuses sont des femmes sans scrupules qui mettent de la chaux pour raidir le linge et le brûler à la fois. Elle clôturera cette pessimiste tirade en laissant échapper dans un rire ironique :

— C'est égal, j'aimerais bien me faire mouche pour voir l'ordre qui règne dans votre ménage.

— Pourquoi... mouche ? Ne pourrait-on pas...

« Et voilà l'oiseau pris au collet ! C'est un peu compliqué, mais infail- lible.

Pourrais-je ajouter, dit en terminant notre aimable correspondante, que le cœur du veuf a un débit normal de tendresses bien préféra- ble aux écluses et aux cascades in- termittentes du cœur non marié. Et puis, tout veuf a un pli pris et nous savons ce que vaut de plus, pour nous, un être qui a déjà pris un pli. »

La Sylphe.

2^{me} question. — *Pourquoi la St-Sébastien a-t-elle été choisie plutôt qu'une autre fête pour accrocher une pointe de sapin à la façade de la maison où la femme est réputée avoir le pas sur son mari ? Cette pratique est fort en honneur dans le canton de Fribourg. Connaitrait-on d'autres pays où elle le soit aussi ?*

Répondre avant le 20 février.

ON DRAME CONJUGO

Y avay quâque ans que lo mey-

nadzo de Djan-Joset Pecatot et de Marianne Duleü avay plujeu rouâdzo de derindjat. Nion ignorave li « motifs » (comme diont li gratta-papay) de cé désaccoô. Tsecon lo compreinsay ein on tel point que li z'hommo impotavant Djan-Joset et que li females rabattivont tot li dzo li z'orelles à la Marianne en dezeint : « Tot-on, io, l'arâ preü pas lo coradzo de restâ cîn minutes de plie avouï ona farata seimblâbla »

La grossa partiât d'i toô, s'on veü itre raysonâblo, convin de reconniettre que l'iront plutôt du bié de l'hommo. Câ Djan-Joset l'ire de ceü còò que l'an prey di tot dzovenno l'habitude de rôdaillé de drayte et de gautse et que l'an bio se mariâ et avay tot cîn que faut à la maïson, peulon veretablameint pas se corredjé de ça fayvra de cori la pretanténa.

Bast ! li tzouzes l'ein iront viniues ein on tel point que l'hommo se saray de bon tieu passô de sa fenna, el que stasse aray facilamein preferô on âtro compagnon de sa viat, surtout que l'aviant pas d'infants.

Ona nîn, Djan-Joset, ein reintreint bien pié tâ que de cotoma, treüve te pas la pourra Marianne, à botson, setaïe sù la tieütse que plorâve comme on borné.

— Qu'à-to, Marianne ?

— Comein eüse-tò me lo demandâ, to lo sâ mieü que met. Y'ein é pe dessus la tita d'ona viat parayre et me vîn, pè momein, l'idé de me détruire !

Çà viléna félandra de Djan Joset, que demandâve pas mieü que d'itre debarrachat, se depatze de dére :

— Yo tot paray. Beügro de diâblo, quand io peinso à tota la péna que io te faso tséque dzo et que io sé incapablo de tsandjé, toton no parterein einseinblo et lo mondo porret à-min dére :

« Ils se sont réconciliés dans la mort. »

— Fi comme te veüdrî, to, repond, la fenna, sin cessâ de plorâ. Por mè, l'est décidô.

— Eh bin, m'in veso preparâ li

cordes po li dou et t'ari pas d'âtra péna que de te passâ la tita din lo nieü coulant.

Djan-Joset va dray ino i galâtas, cope ona corda ein dou tro, et passe tsecon de ceü dou tro daray on tsevron, ein ayeint choin de fire lo nieü por lui tot pié haut que cé de madama.

Ein fasin cé manège. la canaille se peinsâve : « Quand io commanderay : *unc, deusse, troisse*, la poura Marianne fi *couic* et io, io passo li mans avoui la tita din mon nieü po me degadjé apri et por avay à péna u cou la marca de la corda, quand li vesîn que l'aran inteindu lo bruit, vindran me degadjé.

D'inse dé, d'inse fi. Djan Joset va avarti la Marianne que tot est pret. Arrevò, ino i galâtas, s'eimbrâsson teindrameint et se plaçon tsacon su on escâbi à la hauteu du nieü coulant.

— Cin cou, adio Marianne, pardona-me !

— Adio, Djan-Joset !

— *Unc, deusse, troisse!* crie l'hommo, ein se lanceint vers lo nieü de la corda, li mans en avant. comme ceü que van nadjié u lac, peindint que Marianne, que l'avay pas pié regardo la corda, l'ire simplimeint seütaïe à pias djoins bas su lo pleintchè.

La crapule d'hommo, l'avay preu volu se retenîn ; mîn ein einteindeint on coup set su lo pleintchè, l'avay reinvarso la tita et s'étaï eincobeno li bri pe la corda, resteint peindu li poings din lo nieü coulant et totseint à péna lo pleintchè de la pointe du gros artet.

Adonc, la fenna que l'avay pas pié invay de mori que lui, remonte su on escâbi, flaque quâque dozânes de pâ de gifles u pouro peindu et li dé :

— Ah to peinsâve te debarraché d'inse de me ; et bin resta intié.

Apri l'avay lâcha dzemelhié ona diezèna de minutes din sâ posechon la fenna l'a tot paray delivré.

Di sé dzo, Djan Joset martse roudameint. Tot fiaï d'avay ona fenna

d'attaque, peinse pâ mîn qu'apri lié et reste dzor et nîn crotcha à sî jupes.

Et quand li vieü z'amîns de sa débauche l'interpellont en risein su cé épisode de son suicido, leu repond :

« A quelque chose malheur est bon ! »

MÈTRE TIÈNE

BONNES CHOSES

I

L'or, oh ! oui, c'est bien bon !
Quand dans mes mains il sonne,
Qu'il tinte et carillonne,
C'est un suave son !

— Mais j'aime mieux encore
(Sans vous scandaliser !)
Poser un doux baiser
Sur le front que j'adore !

II

Les honneurs sont bien beaux !
Quand le laurier enserre
Ma tête digne et fière,
Je chéris ses rameaux !

— Mais j'aime mieux encore
(Sans vous en amuser)
Effleurer d'un baiser
Le doux front que j'adore !

III

Le vin, j'aime le vin !
Lorsque dans l'amertume
Mon âme se consume,
Il chasse mon chagrin !

— Mais il vaut mieux encore,
(Sans vous formaliser !)
Voler un doux baiser
Sur le front qu'on adore !

IV

L'or, les honneurs, le vin,
Trois choses excellentes,
Trois choses excellentes
Bonheur du genre humain ?

— Mais ajoutez encore
(Mais sans en abuser !)
Parfois un doux baiser
Sur le front qu'on adore !

KOLA

UN DIVORCE A LA MONTAGNE (Suite.)

Ce fut une sorte de noiraud de trente-cinq ans, à l'air un peu ourson, avec sa figure poilue, ses for-

mes replètes et ses lourdes allures, mais solidement charpenté quand même dans ses gros muscles trapus.

Avec un ou deux lambeaux de bien juste assez pour lui, Cyprien était en tous cas largement apte à *affoyer* Thérèse, laquelle voulait un *parrain* dont il il y eût quelque bénéfice à tirer sans rien mettre en commun.

La cérémonie fut une de ces unions de montagnards avarés qui, afin de ne pas perdre deux demi-journées, attendent le marché ou la prochaine foire pour aller à l'état-civil et descendent au village paroissial tracasser le curé à l'heure du crépuscule.

Ce que fut la lune de miel qui suivit cet hymen, il ne faut pas entreprendre de le savoir. Le plus clair de l'affaire est que dès le lendemain de la cérémonie — à laquelle avaient seuls assisté comme témoins quatre petits débiteurs de la Thérèse, choisis par esprit d'économie — Cyprien partait avant le jour pour la forêt, car il n'est jamais trop tôt pour bien faire.

Durant une semaine à peu près, le plus absolu silence couvrit de mystère la maisonnette des conjoints. Nul n'eût pu s'assurer si la « sèche » faisait du bon fricot à l'ourson, ni si l'« ourson » avait détérré quelque tendresse enfouie dans l'âme desséchée de sa tardive Dulcinée. Mais vers le dixième jour, quelques grognements de l'homme poilu commencèrent à franchir les fenêtres du rustique logis, d'abord inarticulés et espacés comme ceux d'un fauve qu'on va troubler au fond de sa cage, puis de plus en plus rapprochés et distincts, se renouvelant généralement aux heures des repas. Décidément, quelque chose s'envenimait dans la patrimoniale maison de bois de Thérèse d'Ezéchiel.

Non seulement les murs ont des oreilles, mais les parois, les cloisons, les vitres ont des langues à revendre, surtout au village où le regard scrutateur et expert des voisins trouve bien vite la clef des plus

subtils mystères : la manière dont vous fermez les portes révèle les fluctuations de votre caractère, les miettes que vous jetez aux poules sont des témoins indiscrets de votre degré de gourmandise, l'aspect du linge que vous lavez indique aux mille commères de la fontaine publique le nombre exact de puces que vous hébergez, et les crépitements du beurre s'échappant par les entrebaillements des portes marquent l'étiage de votre avarice ou de votre prodigalité.

Il est juste de dire que les crépitements du beurre fondu de chez Thérèse d'Ezéchiel n'avaient jamais troublé les passants : quand elle cuisinait pour elle-même, la sorcière usait de tous ses artifices de vieille servante afin de ne pas compromettre son double renom de « ménagère », mais quoi qu'elle fit, ce qui ne sautait pas aux oreilles ne manquait pas de sauter aux yeux, et il ne tarda pas d'être reconnu dans tout le village qu'elle faisait la soupe trop maigre à l'époux pour avoir la candeur d'astreindre au même régime son estomac de cuisinière rusée.

Bref ! il devenait notoire que le noiraud ne s'accommodait pas plus de son rôle effacé que de la piquette qu'il trouvait à son retour du bois.

De son côté, la « sèche » se jugeait suffisamment acquittée de son rôle d'épouse par l'honneur que Cyprien retirait d'avoir trouvé un parti de 10,000 fr.

Monsieur reprochait déjà à Madame de préférer les bons morceaux clandestins aux tendresses conjugales ; Madame se réclamait de l'autorité acquise par la fortune jointe à l'expérience ; il était juste que chacun se soignât dans la mesure de ses propres moyens.

Les choses s'envenimèrent bien davantage encore au contact du dehors, mais se prolongèrent néanmoins plusieurs mois sans variante aux scènes habituelles.

Au printemps, on vendit le veau, la sèche ne fit pas même voir à l'époux l'effigie des pièces ; celui-ci

se rattrappa à l'assemblée du *bourneau*, en empochant 30 centimes de boni perçus pour n'avoir abreuvé que deux vaches au lieu de trois.

A dater de ce jour, tout fut gâté et, de commun accord, les époux mal assortis introduisirent une demande en séparation avant de s'être véritablement réunis ; mais, si impatients qu'ils eussent été de se défaire l'un de l'autre, ils continuèrent à vivre sous le même toit, chacun avec sa crémaillère, mangeant côte à côte un budget différent, se supportant au même logis en vertu de cette vague loi que se font les gens de la campagne de ne pas créer de source nouvelle aux dépenses.

(A suivre.) L. DANTE-RAYMOND.

GLOSSOLOGIE

Notre but en adoptant ce titre, sous lequel nous signalons les solécismes en cours, ne doit pas se circonscrire aux solécismes nationaux (vallésianismes), mais il doit aussi s'étendre aux solécismes des pays environnants qui, d'un jour à l'autre, risqueraient de franchir notre frontière.

On dit, dans le Jura notamment : « *Servir* un porte plume, un rasoir, un objet quelconque ».

Dans ce sens, le verbe *servir* ne peut être usité que sous la forme pronominale : *Je me sers* d'une serviette pour *servir* les clients.

La différence est facile à établir : Dans le premier cas, il s'agit du verbe *se servir*, synonyme d'employer ; dans le second, du verbe *servir*, se mettre ou se tenir à la disposition de quelqu'un.

FOLK-LORE

Dictons de la saison :

Tsandelesa
Peleusa,
Min de l'hivè
On a soffè.

Coutumes :

C'était mardi la St-Charlemagne. Le nom du grand empereur est resté en grande vénération à Vouvry, où

l'on a longtemps fêté le 28 janvier par des réjouissances publiques. Cette pratique a laissé derrière elle une coutume des plus curieuses.

Autrefois, bravant la saison, on dansait dehors, dans les vergers, et comme il y avait habituellement de la neige, le couple le plus fraîchement marié de Vouvry devait, en dernier hommage à la jeunesse, débayer lui-même la neige à l'endroit désigné pour l'installation du pont de danse.

CASSE-TÊTES

SOLUTION DE L'ÉNIGME DU N° 2

N a m b è z e
E r a n a i s
R a b b i n s
I é n i s é
C o n t i n d
H a r p o n s

Ont deviné : Mimosa. — Renée — A. Vulliamoz et H. Mayor, Zurich. — Angèle, Aigle. — A. Vaudan, Berne. — Julmy, Saxon.

La prime (un abonnement) est échue à A. Vulliamoz et H. Mayor, Zurich.

N° 3. *Acrostiche géographique :*

Placer les noms de fleuves ou rivières arrosant les villes ci-après de manière à former avec leurs initiales le nom d'un glacier du Valais.

ANVERS CALCUTTA
PARIS ZURICH FLORENCE
LISBONNE ANGOULEME

Prime : Volume à tirer au sort entre abonnés gagnants.

Avis. — Les personnes qui ne renverront pas le présent numéro seront considérées comme abonnées au Valais Romand pour l'année entière. Celles qui n'avaient pas souscrit sont, en outre, priées de faire bon accueil au bulletin de remboursement qui leur sera présenté prochainement.

ANNONCES

A vendre

jeunes chiens du St-Bernard. Authenticité de race garantie.

S'adresser au *Valais Romand*.

161. Mons: Emile Mangisch
peintre 6 Pl. du Pont Sausanne.



SOMMAIRE. — Chronique, L. C. — Destinée! (poésie), LOUIS GROSS. — *E lotè vè et è fromiat* (fable en patois bagnard). — Problème insoluble. — Invitation (poésie), GAROS. — Un divorce à la montagne (fin), L. DANTE-RAYMOND. — Folk-lore. — Casse-tête. — Annonces.

CHRONIQUE

Le commencement de 1896 a été fécond en événements importants pour notre Valais si rarement préoccupé de concentrer sur lui l'attention de ses voisins. Ces événements sont d'ordres divers et le *Valais Romand* ne descendra pas à ce qui a pu nous diviser, car un événement nouveau a vite fait d'éclipser le précédent, selon l'heureux proverbe : « Un clou chasse l'autre. »

Mais c'est cette première quinzaine de février qui nous présente le plus bel assortiment de faits saillants et la chronique serait bien maladroite de tout passer sous silence.

En premier lieu, nous avons le sacre de Mgr Abbet qui a valu à notre pays la visite inespérée de notre confrère Emile Trachsel de la *Tribune de Genève*, lequel décrit son entrée dans le canton aux treize étoiles comme Gulliver décrivit jadis son entrée à Lilliput.

La première des surprises guet-

tait le reporter genevois au buffet de la gare de St-Maurice dont notre confrère dresse la description aux yeux de la Suisse étonnée. Tel cet Anglais qui, débarquant en France, aperçut sur la plage de Boulogne une jeune miss aux cheveux jauncarotte et se hâta d'écrire sur son album : « Toutes les Françaises sont rousses », M. Trachsel griffonna sur son professionnel calepin : « *Gazette du Valais, Confédéré, Gazette des Etrangers, Fliegende Blätter, Moniteur des Maîtres d'Hôtels et de la Charcuterie, Valais Romand...*, M. de Grisogono ne reçoit que des journaux ultramontains. »

Mais l'interview épiscopale nous réservait le morceau de résistance :

M. TRACHSEL, *inclinant sa longue et mince silhouette*. — Monseign... (ah non! parlons genevois!) Monsieur l'évêque....

MGR ABBET (durement). — Vous désirez Møssieur ?

M. TRACHSEL. — Votre biographie et votre photographie.

MGR ABBET. — Vous me faites l'effet d'un calviniste, Møssieur, d'un de ces fougueux inquisiteurs de la rue des Granges. Toutefois, quelque protestant que vous soyez, écrivez ma biographie ; je dicte :

« J'an 1845 vit naître l'abbé »
» Abbet à Bex. Les farouches con- »
» servateurs d'alors — mettez « ul- »
» tramontains », puisque telle est »
» votre manie à vous autres Gene- »
» vois — ne se fussent sans doute »
» pas doutés... (pouvez-vous suivre »
» ma dictée?)... ne se fussent pas »
» doutés que l'enfant par eux main- »
» tenu en exil... en exil... (y êtes- »
» vous?)...

M. TRACHSEL, *répétant sur un ton d'écolier*. — ...Maintenu en exil...

MGR ABBET. — ...confirmerait » cinquante ans plus tard leurs petits-fils ». C'est tout.

M. TRACHSEL. — Comment?... « C'est tout! »

MGR ABBET. — Mais oui, puisque vous savez le reste. Maintenant, voici ma photographie...

M. TRACHSEL. — Ça votre portrait!... lisant... : « *Trois mots sur l'église...* »

MGR ABBET. — Jamais vous n'obtiendrez un portrait plus exact ni plus complet de ma personne.

Maintenant, ma bénédiction...

(M. Trachsel, épouvanté, s'enfuit comme un chat sauvage, oubliant même de s'arrêter au buffet de la gare de St-Maurice.)

Mais il est deux autres événe-

Abonnements	Annonces
Pour la Suisse, un an Fr. 3 —	Suisse 0.25 cent. la ligne
six mois 1 75	Etranger 0.35 - - -
Union postale, (payable d'avance) . 4 50 par an	Rabais sur annonces répétées.

ments saillants dont M. Trachsel a oublié de s'informer, dans sa précipitation à esquiver une bénédiction épiscopale. Nous voulons parler de la vente de deux usines, la fabrique de sucre de Monthey et la fabrique de notaires de Sion. La première avait périclité faute de pouvoir produire, la seconde pour avoir trop produit. D'un côté, pas assez de betteraves pour faire marcher les machines; de l'autre, manque d'écoulement des notaires manufacturés.

L'une se vend après deux années d'existence, l'autre après trois quarts de siècle d'activité sous la direction de l'inépuisable docteur Cropt qui, ayant compris dès sa tendre jeunesse l'apologue d'Ésope sur les vices et les vertus des langues, en a réparti tout un stock sur le pays — car il ne travaillait pas pour l'exportation.

Il y en a dans ce stock de toute provenance et de toute taille, les unes délicieuses par le sel qui en découle, les autres cuites par leur propriété spéciale de savoir se tenir au chaud. Malheureusement, il n'en existe pas une de féminine.

Aujourd'hui, il est question d'expédier tout le matériel de cette antique usine sur les bords de la libre Sarine, qui inspireront nos républicains futurs.

Quant aux vieux Valaisans auxquels la manie de la procédure a été dure, ils chantent déjà à tue-tête :

Bon voyage
Vieill'faculté
Partez, partez, pliez votre bagage!
Bon voyage
Vieill'faculté
Partez, partez, tenez-vous en santé.

L. C.

DESTINÉE

Je vois, en consultant le fond de toutes choses,
Que les plus grands effets ont de petites causes;
Car un jour, - d'un beau jour sinistre lendemain-,
Un, rien, un inconnu qu'on rencontre en chemin,
Change soudain le cours de notre destinée.

La douleur, pas à pas à nous suivre obstinée,
Nous atteint, et d'un trait brise le faux miroir
Où se réfléchissait notre dernier espoir,
Qui maintenant s'envole emportant nos beaux
[songes.

Il est bien désolant qu'ici tout soit mensonges,
Qu'il faille avoir souffert pour dire : J'ai vécu!
Car notre esprit, bientôt désabusé, vaincu,
Ayant cherché la joie et rencontré la cendre,
En sentant l'ombre épaisse autour de soi descendre,
Tremble : — l'isolement se fait tout alentour;
L'on doute du bonheur, l'on doute de l'amour,
Et puis, voyant qu'il n'est pour nous plus d'espé-
[rance,

Que la joie est un mot, la vie une souffrance,
Vers un passé plus doux l'on voudrait revenir
Et glaner quelques fleurs aux champs du souvenir.
Mais le passé n'est plus qu'une vaine chimère,
Dont le regret nous laisse une tristesse amère :
C'est alors que le cœur, vivant, s'ensevelit
Dans ce linéol glacé que l'on nomme l'oubli.

Oublier, oublier! c'est le bonheur suprême,
Et je le chanterai peut-être un jour moi-même;
Combien de malheureux, fatigués de souffrir,
Ont appelé la mort : oublier, c'est mourir!

LOUIS GROSS.

Extrait des *Gerbes poétiques*, Genève 1892
H. TREMBLEY, ÉDITEUR

Fables traduites en patois bagnard

É LOTÉ VÈ⁽¹⁾ ET É FROMIAT (La cigale et la fourmi)

On gros beügro de loté vè
Qu'ài rin chu se vouardà po d'hivè,
Se creyeint qu'ator on sàbro un tiu
On se treüve partò bien rechu,
Fasay poura fidiura
Quand eün a zu meno a dura.
Io vo dio qu'on sintie ona fray
Tota herba ire couëssa de nay.
An fromia va demandà mareinda :
— T'i bõna, veü to me pretà
Cin que fò por me verotà ?
T'est çjà, t'i pleyreusa de yeinda,
T'intietà pas, te reindraï de feur-tein!
— Peraijeü! qu'à to fi de tsaud-tein?
Repond é fromia qu'est preü crapa
— Ié bozeno, fegò, volatò.
— Et du restant tó t'i pas intietò...
Eh bin, ora, crapa!

L. C.

(1) Sauterelle verte.

PROBLÈME INSOLUBLE

Un jour, les habitants de la Guillotière, à Lyon, étaient témoins d'une étrange opération.

Un homme, tenant un mètre dans

ses mains, passait son temps à mesurer en largeur et en hauteur la porte d'un cabaret. Après chaque mensuration il s'arrêtait pour se frapper le front comme quelqu'un qui cherche la solution d'un problème; puis, désespéré, il recommençait.

Cette étrange manie n'avait pas tardé d'attirer l'attention des passants et la foule s'était formée compacte pour examiner les allures de ce curieux monsieur.

Finalement, celui-ci se retourna et s'écria à haute voix :

« C'est singulier; j'avais de l'argent, il est passé par là; j'avais un beau mobilier, il est passé par là; j'avais plusieurs maisons, elles sont passées par là. J'avais des prés, des champs, des bois, tout est passé par cette porte qui a tout au plus 2^m50 de hauteur et tout a été réduit à néant. Moi seul, je ne puis plus y passer pour m'y mettre à néant aussi, car on me met dehors parce que j'ai tout laissé dedans!... »

INVITATION

Pardonnez-vous mon audace
D'être monté sur le Parnasse
Joyeux
De mépriser la simple phrase
Et d'enfourcher mon vieux Pégase
Boiteux.

Dieu le sait pour quelle cause
Je ne puis plus écrire en prose
Il faut
Que commettant crimes sur crimes
Je fasse rougir de mes rimes
Boileau.

Nous arrangeons une soirée
La salle sera décorée
Bientôt.
Membre de la troupe légère
Je vous adresse une prière
Un mot!

Rien de beau comme une femme
Il faut que chacun ait sa dame,
J'y tiens!
Et sans maudire mon grand zèle
Répondez-vous, Mademoiselle,
Je viens!

Car du bouquet du téléphone
Plein des parfums de l'anémone
Si doux,
Je choisirai la violette,
Charmante et modeste fleurlette,
C'est vous!

Gracieuse fée ! Ah veuillez être
Celle qui sera disparaître
L'ennui
Et que ma crainte serait moindre
Si par bonheur je voyais poindre
Un oui !

Pendant qu'avec vous je babille
De l'horloge avance l'aiguille
Toujours
Dans le passé le temps s'enfonce
Osé-je espérer la réponse
Ces jours ?

Et si ma demande vous blesse
Permettez que je vous adresse
Ici

Tous mes regrets, une humble excuse
Pour l'honneur que l'on me refuse
Ainsi ?

CAROS

UN DIVORCE A LA MONTAGNE (Fin.)

Les instances traînèrent. Sancoze, « le savant jurisconsulte », comme l'appelaient par dérision les autres avocats, ne demandait qu'à laisser couvrir le tison sous la cendre, — un moyen de se donner des poses affairées. — D'un autre côté, Cyprien, ne poussant à la roue qu'aux jours de violents orages domestiques, le procès marchait à pas de tortue. De loin en loin, une signification à comparaître, un mémoire, un mandat de renvoi, apparaissait au village comme pour rappeler que les avocats avaient eu un brusque réveil et voulaient se garder d'interrompre les instances engagées.

Les mois et bientôt deux années s'écoulèrent sans amener d'autre changement chez les époux qu'un surcroît de frais et quelques feuilles de papier timbré.

Peu à peu ils s'accoutumèrent à ce nouveau régime de travailler ensemble quand la lune s'était bien levée et de s'envoyer... baigner lorsque l'un des deux s'était mal éveillé. Thérèse, aussi bien que Cyprien, devait commencer à considérer qu'il eût mieux valu, puisque on restait coûte que coûte ensemble, ne pas grossir la pelote des débours judiciaires, mais voilà, son avocat avait un si engageant répertoire de rac-

crocs à lui mettre sous les yeux pour établir qu'elle gagnerait tout à se remettre seule ! Et elle, chaque fois, quittait l'homme de loi avec la conviction que les choses allaient dès lors marcher à pas de géant, puis chaque fois, en rapprochant du logis, elle se sentait revenir à cette autre idée, rendue commune par une longue habitude, que tout s'arrêterait là.

Toutes les fois que, vers midi, le colosse occupant les fonctions d'huisier arrivait et déposait une assignation entre l'assiette à soupe claire de Cyprien et le plat au beurre de Thérèse, le brave ourson trouvait une occasion de se montrer bon enfant, car la Sèche, qui ne savait à peu près pas lire, lui disait :

— Lis, toi qui n'as pas tout « déperdu » depuis l'école !

Et, devenu docile, le mari déchiffrait le manuscrit quelconque ; si le contenu concernait Madame, Monsieur lui donnait même, sur la marche à suivre, tous les conseils que lui permettait sa modeste entente des affaires. Souvent, sa déférence allait jusqu'à consentir à lui faire des commissions au chef-lieu et, en ces cas-là, Monsieur se présentait chez l'avocat de Madame avec la même confiance que chez le sien, car jamais il ne sortait de chez le défenseur de la partie adverse sans avoir chaudement recommandé les intérêts de celle-ci.

Les ménagères autour de la fontaine, les fumeurs de pipe aux carrefours continuaient bien, dans la mesure de leurs influences respectives, à attiser les haines, mais plus l'étrange couple se représentait proche la définitive séparation, plus la clémence désarmait l'Ourson en adoucissant du même coup le cœur de métal de la Sèche.

Il n'est si molle tortue qui, tôt ou tard, n'arrive au but et, les deux avocats qui attisaient la discorde semblaient plus pressés d'aboutir depuis qu'ils constataient de la part de leurs clients une propension à se tolérer, à se supporter mutuellement.

Puisque, après tout, cette petite

source de revenu ne pouvait être définitive, autant ne valait-il pas l'épuiser, tordre le cou à cette poule aux œufs d'or et courir après d'autres volatiles.

Une double assignation à comparaître ne devait pas tarder de venir resserrer l'affection qui flottait vague encore entre les deux mal mariés. Tout en continuant — afin de ne point aviver les vieilles questions — à faire chacun sa « popote » à soi, ils étaient bientôt, et sans savoir pourquoi ni comment, redevenus si unis que bien des ménages qui, n'ayant pas l'air d'avoir jamais été troublés, pouvaient désormais envier un si parfait accord.

Les voisins, qui savent tout, disent que la veille de leur comparution devant le tribunal du district, aucune lumière n'éclaira les fenêtres de la baraque en bois qui abritait cette dernière nuit commune.

Jusqu'à minuit, disent-ils, ce ne fut qu'un doux silence au fond du rustique colombier où le coucou patrimonial, trainant contre la paroi son long balancier, battait la seconde avec une rapidité inquiétante pour les instants comptés de la vie conjugale des propriétaires.

Plusieurs heures après le lever du soleil, Cyprien, comme mû par un ressort, se jeta au dehors pour aller s'endimancher dans le petit grenier, laissant la Sèche s'ajuster à sa guise.

Cependant, la curiosité publique en éveil n'y tenait plus : les hommes se mirent à assiéger l'Ourson et les femmes la Thérèse, dans le vague espoir d'en tirer quelque chose, mais il fut impossible de rien savoir ; tout ce que l'on remarqua, c'est que, sur le chemin serpentant au travers des champs, la conversation entre Cyprien et ceux qui l'accompagnaient en qualité de témoins tournait à la pantomime. De loin, on distinguait des gestes d'une ampleur énigmatique ; le meunier, entre autres, se livrait souvent à certain mouvement de bras révélant un homme qui administrait une « roulée » à un autre.

L'audience suivit son cours normal, l'interrogatoire des parties fut du plus haut comique, et Sancoze ne s'était pas ménagé les gorges chaudes à l'endroit de son client, lequel, bien que n'en comprenant pas long à tout ce français de gratte-papiers, avait le flair particulier des mauvais mots qu'on lui décochait indirectement.

A l'heure des plaidoieries, Sancoze, tout préoccupé de son effet, se leva, toussa, cracha, éternua, puis se dressa de toute la hauteur de sa grassouillette personne avec une solennité calculée d'homme qui n'a rien des simplicités nées de l'habitude.

L'Ourson, droit derrière son défenseur, n'était pas les yeux de sur le meunier, de qui il semblait attendre quelque signal mystérieux.

— Messieurs, dit Sancoze, l'homme que voici est une de ces victimes...

Une boxe formidable s'abattant avec vigueur sur son dos lui coupa la phrase. Il essaya de se tourner, mais le bonhomme, préférant taper au dos, tournait en même temps que lui, hurlant :

— Voleur de gratte-papiers... marchand de disputes, tandis que la Sèche s'avancait pour faire chorus et égratigner la figure à ce ravageur de ses économies.

La cour et l'assistance se tenaient les côtes pendant que le gendarme, peu conduit à soupçonner une pareille issue des débats, buvait dans la pinte voisine.

Le silence revenu, l'audience reprit son cours, bien que privée des fleurs d'éloquence de Sancoze. La séparation fut prononcée.

Mais, réconciliés dans la haine commune des redingotes noires, l'Ourson et la Sèche n'ont jamais été plus unis depuis qu'on les a séparés. Les voisins, en passant devant le colombier, entendent maintenant d'agréables crépitements de beurre fondu s'échappant par les entrebaillements et témoignant que Cyrien affoie scrupuleusement Thérèse et que celle-ci le paye de retour.

Le curé est ravi d'un tel résultat, dans lequel il voit une preuve divine de l'indissolubilité des liens matrimoniaux, dont les fibres religieuses résistent au moment même où se brisent toutes les fibres profanes.

Sancoze est allé promener ailleurs sa lourde nullité avec sa tête gonflée en baudruche et ornée de lunettes ; quelqu'un qui l'a rencontré dit l'avoir entendu se murmurer à lui-même qu'entre l'arbre et l'écorce il n'est pas bon de mettre le doigt.

L. DANTE-RAYMOND.

FOLK-LORE

Dictons de la saison :

Camintran

Mina no plan

La Carayna dure tant.

Coutumes. — Il existe dans la vallée de Bagnes une habitude spéciale au mardi gras, consistant à cacher la marmite contenant le dîner du voisin.

Cette coutume tend à disparaître parce que le Carême étant de moins en moins scrupuleusement observé que jadis, le pot au-feu carnavalesque devient aussi moins copieux, puisqu'il est rare qu'on affronte encore quarante jours d'abstinence à la file.

Pour ce faire, le ravisseur inconnu guettait l'instant où la maisonnée, distraite par la vue des masques en oripeaux, s'éloignait de la crémailière et, après avoir décroché le pot au feu, il allait festoyer au loin sans se soucier de l'humeur du volé qui, d'ailleurs, n'eût pu se fâcher sans se rendre grotesque

GLANURES HISTORIQUES

Il y a une série d'années que l'on remarquait avec grand intérêt au mur de l'ancien Hôtel de la Tour, à Martigny, l'indication du niveau exact atteint par les eaux de la Dranse lors de la fameuse débâcle de 1818.

Ce monument historique du plus haut intérêt que nos braves grands

pères avaient cru devoir nous léguer sans prétention, a disparu depuis la restauration de cet établissement.

Sans s'arrêter à récriminer contre les auteurs — probablement innocents — de cet acte tout gratuit de vandalisme, ne pourrait-on pas, tandis qu'il en est temps, demander publiquement que ce naïf, mais précieux jalon de notre histoire nationale soit rétabli.

CASSE-TÊTES

Solution de l'acrostiche géographique du N° 3.

V rno
T immat
H scaut
L age
S eine
O harente
H ougly

Ont deviné : Annette, Olten. — Albano Fama, Saxon. — Asmodée, Martigny-Ville. — Georges Cornut, Vouvry. — Les Bileux de Martigny-Bourg. — Edredronspis. — J, Gay, Monthey. — Reséda, Sion. — A. Vaudan, Berne. — Eljane Gillioz, Martigny-Ville. — Angèle, Aigle.

La prime (« Par les sentiers ») est échue à A. Vaudan, Berne.

CHARADE

Une troupe d'oiseaux retournant en Afrique
C'est mon premier.

Mon second m'a-t-on dit chaque jour se fabrique
Chez mon bottier.

Au cirque on voit mon tout ; ailleurs ? Oh !
[pas possible,

Bien sûr que non,

Car c'est un casse-cou, une chose terrible
Sans exception.

Prime : *Almanach héraldique suisse.*

ANNONCES

A vendre

jeunes chiens du St-Bernard. Authenticité de race garantie.

S'adresser au *Valais Romand.*

MIEL DES ALPES

PREMIÈRE QUALITÉ

absolument pur et naturel

M. CHARVOT, apiculteur

Bagnes (Valais)

Vente (selon désir) par kil. ou $\frac{1}{2}$ kil

Bl. H. H. E. Mangisch
6 Pl. du Pont Louban.

1^{er} MARS 1896

PREMIÈRE ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N^o 5

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois 1 75
Union postale, (payable d'avance) - 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 - - -
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Chronique, L. C. — L'envers des cieus (poésie), BESSE-DE LARZES. — *L'utilité du patouï*, MÈTRE TIÈNE. — Les esprits de Tourbillon, SOLANDIEU. — Chansonnette dédiée à l'Académie de St-Maurice?? — Questions et réponses. — Folk-Lore. — Casse-têtes. — Annonces.

CHRONIQUE

Quoique nous fassions pour cela, nous ne pouvons être toujours joyeux et ce commencement de carême où le ciel paraîtrait s'embrumer tout exprès pour nous faire mieux sentir notre propre néant au milieu de celui des choses qui nous entourent, nous plonge toujours dans un monde de pensées intimes, dans une sensation plus vive et plus intense de l'universelle misère des desseins des hommes, lesquels ne sauraient jamais assez méditer l'allégorie du jour des Cendres: *Memento homo quia pulvis es et in pulverem reverteris!*

Le soleil nimbé dans l'épaisseur du brouillard nous paraît un vaste cadran suspendu au beffroi lointain de l'éternité, et, dès que nos oreilles croient y entendre sonner la clôture des folies carnavalesques, les plus insouciant même tendent l'oreille pour compter les coups. Les plus orgueilleux y lisent avec l'effarement du célèbre roi babylonien ce « Mane,

Thécel, Pharès » de leurs folies et de leurs errements: *Memento...*

Mais le grand nombre a néanmoins cette sensation que le mardi gras et la grande débridée de nos joies ne sont pas moins indispensables à notre existence que l'ouragan auquel succède un silence absolu de l'atmosphère planant sur la campagne par lui rafraîchie ou que l'ondée salubre régénérant la frêle plante tout en faisant fléchir les gros épis orgueilleux de leur opulence: *Memento...*

Que ne retentit il plus souvent que cela à nos oreilles, ce *memento...* ô hommes et pour donner force et courage à tel qui en a besoin et pour réduire à son exacte mesure le prestige exagéré de tel riche ou de tel puissant de la terre!

Memento... vous tous qui, faisant de votre semblable un jouet, prenez au-dessus de lui une place usurpée...

Promène encore, ô Guillaume, ton corps mortel sanglé dans une tunique immaculée de cuirassier blanc, exhibe ta face olympienne sous le casque à plaque carrée de uhlan, celui de dragon de la garde ou de... dragon volant, cache ton bras ankylosé sous le dolman du hussard..., que peut faire cela dans la grande marche ininterrompue des années qui

s'opère moins bruyante, mais plus terrible et surtout plus sûre que celle de tous tes fantassins? Parle-nous de ton canal de Kiel, de ton « auguste grand-père » et de ce Dieu dont tu as sans cesse le nom à la bouche, dont tu te réclames plus souvent que le Pape lui-même, sans doute parce que nul autre homme que toi ne se compare à lui. Toaste à ton aise, harangue ton armée forcée de t'écouter, ton peuple contraint de t'applaudir et continue à ne pas prendre garde que, durant ce temps, tous les philosophes de ton empire défilent derrière toi, te soufflant à l'oreille: *Memento homo quia pulvis es...*

Et qu'importe encore, ô démissionnaires d'hier, que votre carrière s'arrête ici ou là? Que fait cela au grand cadran qui marque une plaque argentée dans la brume grise? Est-ce que la Suisse d'autrefois n'a pas eu ses serviteurs comme celle d'aujourd'hui; est-ce que celle de demain n'aura pas des hommes organisateurs heureux ou malheureux de ses futures destinées? Le monde sera-t-il changé selon que votre ferraille aura heurté quelques pavés de plus ou de moins? *Memento...*

Oui, *Memento... Mementote!*... nous tous frères humains attardés à nous rendre l'existence difficile, alors que

tout effort devrait tendre à partager le plus agréablement possible le capricieux gâteau regu de la destinée, qui nous donna à chacun la même mâchoire pour y mordre ! Pourquoi nous entredéchirer au lieu de nous entr'aimer, de nous former au pardon mutuel de nos communes faiblesses, au soulagement réciproque de nos éternelles misères ?

Aussi faudrait il que le calendrier tout entier fût composé d'alternances de jours de fête et de jours de recueillement, de carnivals et de jours des Cendres. En trinquant avec bon enfantisme un jour et en se rencontrant le lendemain dans un ressouvenir de son origine obscure, l'homme n'en serait que meilleur. Perpétuellement placé en face de sa faiblesse, il cesserait de se méprendre sur l'importance d'un galon, d'un sabre, d'un plumet, d'un oripeau quelconque ; conscient de son inépuisable ignorance, il serait moins arrogant envers les simples — car nous sommes tous des simples à côté d'autres esprits plus forts que nous — ; convaincu du néant des titres et des fortunes, il ferait moins souvent parade de celles-ci et de ceux-là, car il lui resterait constamment dans l'oreille un vague bourdonnement du jour des Cendres : *Memento quia pulveris es et in pulverem reverteris.*

L. C.

L'ENVERS DES CIEUX

Pourquoi, dit un enfant, ne vois-je pas reluire
Au ciel les ailes d'or des anges radieux ?
Sa mère répondit avec un doux sourire ;
Mon fils ce que tu vois n'est que l'envers des cieux !
Et l'enfant s'écria, levant son œil candide
Vers les divins lambris du palais éternel :
Puisque l'envers des cieux, ô mère, est si limpide,
Comme il doit être beau l'autre côté du ciel !

Sur le vaste horizon quand la nuit fut venue,
A l'heure où tout chagrin dans un rêve s'endort,
Le regard de l'enfant s'élança vers la nue ;
Il contempla l'azur semé de perles d'or.
Les étoiles au ciel formaient une couronne
Et l'enfant murmurait, près du sein maternel.
* Puisque l'azur des cieux si doucement rayonne,
Oh ! que je voudrais voir l'autre côté du ciel !

L'angélique désir de cette âme enfantine
Monta comme un encens au céleste séjour ;
Et lorsque le soleil vint dorer la colline,
L'enfant n'était plus là pour admirer le jour.
Près d'un berceau pleurait une femme en prière,
Car son fils avait fui vers le monde immortel ;
Et de l'envers des cieux franchissant la barrière,
Il était allé voir l'autre côté du ciel !

BESSE-DE-LARZES.

L'UTILITÉ DU PATOUÉ

Y a de dzein que lison la *Valay Romand* por lo playsi de trová quâques contes en patoué et d'âtros que peülont pas soffri çà sorta de leingâdzo. Eh bîn, sont li premié que l'an raison et li darray que l'an tóô.

On de steü z'ans passô, on dzo que fasay ona de ces tzaleu que faudray s'écondre diñ li feintes d'un glaché por etsapâ à la transpirachon, on Anglé, pié long que lo Rheüno et tot habillia de drap carolô, arrive u mayen de Dzâtie di z'Orgosses :

— Aoh ! moâ bâocoup trinspirê-cheüine. Volé-vò vende lait à moâ ?

— Y ein a pas de pomay ino par ce ! que li repond Dzâtie.

— Moâ pas démindé « pomay », moâ démindé lait !

Dzâtie, que l'avay fi l'écoula de recru et que savay quâques mots de francé, li repond :

— Vô-ites adray Anglé !... Pas de pommier pas de pommes !... Pas de pommes pas de lé !

— Aloô si pas de lait, moâ bâocoup soif ; donné à moâ petit-lait...

— Pas de grand lé !... pas de petit !

L'Anglé, troveint pas lo moyein de se fire comprendre, a diu bayre d'ivoüe tot lo dzo. Se l'usse chu predzié patoué, ona semblâbla histoère saray pas arrevâie.

¹ *Lé*, patois de « loir » sorte de mulot qui habite le tronc des pommiers et vit de pommes.

LES ESPRITS DE TOURBILLON

SOUVENIRS D'UNE EXCURSION

Le voyageur qui passe à Sion pour la première fois est frappé par le coup d'œil pittoresque et superbe de la contrée. Le petit chef-lieu du Va-

lais est bien un des coins les plus agréablement situés de notre belle Suisse, et le touriste en quête de beaux sites ne manque pas d'exprimer hautement son admiration à la vue du magnifique panorama qu'offre toute la longue vallée du Rhône, les environs de Sion en particulier. Ce qui donne surtout à la ville épiscopale son cachet original, ce sont les mignonnes collines qui l'entourent, avec leurs vieux châteaux qui, de loin, ressemblent à des forteresses. — Montorge et Tourbillon ne sont plus que des ruines, ces dernières grandioses encore, tandis que Valère a conservé presque intactes l'antique demeure des évêques et son imposante basilique.

Mais revenons à Tourbillon, dont le gardien, un *fin matois*, nous offrit un jour, à un ami et à moi, de nous ouvrir les portes et de nous narrer, à grands traits, l'intéressante histoire. Nous voici donc devant le grand portail en ogive ; notre mentor nous montre en passant la place où les vidomnes, autrefois, rendaient la justice, et les pierres d'infamie qui servaient de sellette aux accusés, puis nous pénétrons dans une vaste enceinte qui était la cour du château. Un morne silence règne maintenant derrière ces murs lézardés ; entre les petits pavés, que jadis tant de talons éperonnés et de mules légères ont piétiné, une herbe chétive, sans vigueur et sans coloris, pousse péniblement, dévorée aussitôt par les ardeurs d'un soleil brûlant. On se sent vaguement saisi d'une sorte de vertige dans le silence sépulcral de ce lieu désert, au milieu de ce lamentable écroulement, où respirait il y a quelques siècles seulement tant de splendeur et qui ne présente plus aujourd'hui que l'image de la désolation. *Sic transit gloria mundi!*

Mais franchissons la cour et pénétrons dans cet hémicycle que domine une tourelle où probablement la garde du château faisait le guet. Nous avons devant nous la chapelle, la partie la plus dévastée de ce pauvre Tourbillon. Rien ne rappelle ici,

ce que fut, au temps des princes-évêques, ce petit sanctuaire. Les murs ont leurs fresques rongées par les injures de tous les temps et la main de quelques vandales inconnus. et il est permis de se demander comment il se fait que nul n'ait songé à protéger ces richesses historiques et archéologiques contre une aussi révoltante mise à sac. Mais ne nous abîmons pas dans d'inutiles regrets, pensons qu'ainsi Dieu en avait décidé et laissons maintenant la parole au gardien madré qui nous donne, d'un air enthousiaste et presque vaincu, son petit cours d'histoire, dont je vous fait grâce, cher lecteur, pour revenir au véritable objet de mon récit, soit aux esprits de Tourbillon. C'est le gardien qui parle.

— Eh bien, messieurs, vous voyez devant vous la place de l'autel où officiaient au XII^e siècle les prélats de résidence à Tourbillon; approchez-vous et frappez le sol du talon de vos bottes.

Nous n'avions pas de bottes, mon compagnon et moi, nous frappâmes néanmoins résolument du pied droit et nous jetâmes un regard scrutateur sur notre bonhomme qui suivait nos mouvements d'un air important et qui figurait assez bien un moniteur de gymnastique commandant l'exercice.

— Eh bien, n'avez-vous pas entendu résonner ?

Nous avons effectivement perçu un son creux et nous en demandâmes la cause.

— *Eh bien* (le gardien commençait chaque phrase par cette formule) sous ce terrain que vous foulez, il y a un trésor immense, enfermé dans un coffre de fer; l'origine en est incertaine, mais on l'attribue généralement aux premiers évêques qui vinrent d'Octodure à Sedunum. On a tenté déjà maintes fois d'enlever à ce *caveau-souterrain* le trésor qu'il recèle, mais bien inutilement, car il faut que je vous le dise, (ici le gardien jeta un furtif regard autour de lui, baissa la voix, et, avec un geste à la Frédérick Lemaître, qui nous fit courir de petits frissons sous la peau,

« ce trésor est entre les mains des esprits qui en ont reçu le dépôt sacré et qui le soustraient à la rapacité des oiseaux de proie humains ! »

La figure nous parut d'une hardiesse toute rhétoricienne et, pour toute réponse, nous pouffâmes simultanément de rire. Notre guide en parut vivement froissé, car il reprit aussitôt :

— Vous avez beau rire, cela ne changera rien à la chose, et vous pouvez tenter l'épreuve, comme l'a fait, l'été dernier, un antiquaire *acharné* que j'avais amené ici et qui avait essayé, au moyen d'un pic, d'enlever la dalle qui ferme ce caveau.

— Ah! et qu'est-il arrivé ?

Notre curiosité piqua le gardien qui s'enflamma.

— Eh bien, ce pauvre diable d'antiquaire, au premier coup de son outil, a été projeté avec sa pioche, à dix mètres du caveau, là, dans cet angle, où il a cogné assez rudement de la tête; heureusement c'était un allemand, il ne s'est pas fait grand mal.

Puis après une pose, il continua :

— La présence ici, des esprits, est évidente; si vous y venez à certaines heures du jour, de préférence à la tombée de la nuit, vous entendrez de l'autre côté de ces murs, des personnages qui chuchotent, si vous sortez pour les surprendre, vous entendrez les voix gémir à l'intérieur on dirait qu'ils jouent à cache-cache : ce sont les esprits qui font le guet.

Nous eûmes l'air de trouver la preuve concluante et après avoir rendu un hommage pécuniaire à l'érudition du très docte gardien (ce qui sans doute lui importait le plus) nous reprîmes, en riant aux larmes, le chemin de la cité. Un jeune homme et sa fiancée nous croisèrent en route, allant au crépuscule, chuchoter d'amour sur le *prélet* de Tourbillon.

— Ami, découvrons-nous, me dit mon compagnon, devant les esprits de-Tourbillon qui passent !

SOLANDIEU

CHANSONNETTE

dédiée à

„l'Académie de St-Maurice“ *

Sur l'air qu'on y mettra !

1^{er} Couplet

Entre poire et fromage
Certain jour de gala,
Un chanoine fort sage,
Soudain s'illumina.
Dame philosophie,
Se dit-il, a du bon
Mais une académie!
C'est tout revenant bon.

Ref. Oui, c'est de la folie,
De croire aux sots métiers.
Vive l'Académie!
Vivent les chevaliers!

Un alléchant programme
Vaut les meilleurs atouts.
Savant et grande dame,
Apportent leurs cent sous.
La gloire n'est pas chère,
A ce taux-là, vraiment,
Car on sait qu'une affaire
Le grand nerf, c'est l'argent!

On hérit la gloriole
En Valais comme ailleurs,
Et maint perd sa houssole
En rêvant aux honneurs.
Mais aussi l'on se pose!
On va le nez au vent.
On voit la vie en rose,
On lorgne le manant!

Remonter aux croisades
Pour chercher du blason,
Voilà de ces toquades,
Qui rident plus d'un front!
De la docte assemblée,
Obtenez donc l'accès
Et pour peu de monnaie
Vous aurez vos quartiers.

Ici tout beau mérite,
Est bientôt couronné.
Le talent brille vite,
Quand on est bien noté!
Et si la malechance,
Maltraite quelqu'ami!
Le ciel de l'indulgence
Est tout ouvert pour lui!

Au temple académique
Tout art est en faveur,
Jusqu'au truc magnifique.
D'Henri, le bel auteur!
Qui, par une préface,
S'annexe un manuscrit,
Et pare sa besace
Du plumage d'autrui.

Si dans la capitale
Certain Roger Beautemps
S'est mis dans la timbale
D'illustrer ses parents,

C'est qu'il a du génie,
Ce petit savant-à!
Et la biographie,
C'est fait exprès pour ça.

Tel président d'Agauve,
Vieux receveur d'Etat,
Sur les brouillards du Rhône,
Cherche son résultat.
Bien plus fort au comique,
Il y fait mieux ses frais
Et c'est à l'art scénique
Qu'il doit ses vrais succès.

A Monthey l'on s'enflamme
Et qui ne brigait rien,
Fièrement se proclame:
Académicien!
Tel, fait dans le Celtique,
Tel, pose en Cicéron!
Aussi fait-on la nique
Au vieux fou de Piron.

C'est à tout qu'ils s'adonnent
Ces immortels savants
Et le mal qu'ils se donnent,
Les fiche sur les dents,
Rapport sur la chimie,
Sur l'art du marbrier.
Sur l'homéopathie,
Sur l'essai de l'osier.

Mais la main qui dirige
Tant d'ouvrages parfaits,
Va grandir son prestige,
Par de bien plus hauts faits:
C'est la pisciculture,
Dans un étang sans eaux!
C'est la viticulture,
Dans un fond de roseaux!

Hélas! qui veut trop faire,
Souvent reste en chemin.
Il faut en toute affaire
Prendre garde à la fin.
Quand le fond de la caisse
Fait ouvrir les gros yeux,
La gloire est vite en baisse,
Et l'on brise ses dieux!

2^{me} ref. Mais on nous fait la scie
En vers trop mal torchés
Pour une Académie,
Et pour des chevaliers!

*) Composée vers 1880.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Aucune réponse ne nous étant parvenue sur notre dernière question, relative au choix de la Saint-Sébastien pour accrocher ou planter une pointe de sapin devant la maison du mari réputé incapable de porter sa culotte sans une participation plus ou moins complète de la diplo-

matie de sa chère (?) moitié, voici les renseignements que nous avons pu nous procurer:

Au moyen-âge, on se servait du mot *bastare* qui, en bas latin, signifiait « soumettre, brider », ce qui a fait dénommer « un bastian » tout homme affligé d'une colonelle à moustache ou d'une femme qui, plus riche que lui, tirait parti de cette supériorité extra naturelle pour le museler. Ce mot « bastian » a ainsi été rapproché de « Sébastien », et le pauvre saint que l'on nous a appris à connaître jeune, attaché à un arbre et criblé de flèches a dû, bon gré mal gré, sentir la piqure d'une flèche nouvelle non moins cruelle que les autres, celle d'une dérision imméritée. Et qui lui décoche cette flèche en faisant de ce célibataire martyr le patron des maris martyrs? La catholique population de la campagne fribourgeoise. O ironie!

3^{me} question. — *D'où vient qu'une jeune fille pour qui la nature n'a pas eu de sourire a généralement le penchant de rechercher la société des jolis, de celles que la capricieuse déesse gratifia de tous les charmes?* (Il semble pourtant à quiconque réfléchit une seconde, que la laideur n'aurait rien à gagner à provoquer de semblables contrastes).

(Réponse avant le 20 mars.)

FOLK-LORE

Dictons de la saison:

« Fevray gordze de leü
Cavoua d'òò. »

(C'est-à-dire que lorsque février commence par gueule de loup — grands froids — ils s'achève par une queue d'or, soit par un beau soleil. Tel n'est pas le cas cette année, où ce dicton est renversé.)

« May de Mà
Faut slérié à sopà. »

COÛTUMES

C'était dimanche dernier le *Dimanche des Brandons*. Nul n'ignait que dans nos villages la jeunesse orga-

nise, durant la dernière semaine de carnaval, des sociétés de danse faisant parfois autant de scissions que le peuvent exiger la politique, le degré d'esprit de caste, ou telle rivalité entre représentants des sexes faible ou fort. Le premier dimanche de carême (des Brandons) les jeunes filles, rendant leur politesse à ceux qui les ont invitées, organisent, dans le local même du bal, une familière agape où se fait une effrayante hécatombe de gâteaux, dont deux ou trois des plus en vue du groupe ont patiemment recouvert le froment et le beurre chez leurs compagnes.

CASSE-TÊTES

Solution de la charade du N° 4
VOLTIGE (Vol-tige)

Ont deviné: Montagnarde, Sion. — Georges Cernut, Vouvry. — Pierrot. — Racso, Monthey. — Fernand Couchepin, Lausanne. — Bébé-Chouchou I. — Eliane Gillioz, Martigny-Ville. — E. Coquoz, La Planta, Sion. — Jeanne d'Arc. — A. Vaudan, Berne. — J. Défayes Leytron. — Castagnette, Genève. — Angèle Aigle. — Colibri.

La prime (almanach héraldique) est échue à Bébé-Chouchou I.

MOT EN TRIANGLE

1. Une célébrité valaisanne.
2. La synthèse de sa mission.
3. Le lieu de sa naissance.
4. Préposition.
5. Instrument de géométrie.

Prime: Un volume.

ANNONCES

A vendre

jeunes chiens du St-Bernard. Authenticité de race garantie.

S'adresser au *Valais Romand*.

MIEL DES ALPES

PREMIÈRE QUALITÉ

absolument pur et naturel

M. CHARVOT, apiculteur

Bagnes (Valais)

Vente (selon désir) par kil. ou $\frac{1}{2}$ kil.

161. Nouv. E. Manjisch
6 Pl. du Pont Lousanne.

15 MARS 1896

PREMIÈRE ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N^o 6

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois 1 75
Union postale, (payable d'avance) . . . 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Chronique, L. C. — Bras dessus, bras dessous (poésie), OSCAR P. — *Ona reparachon d'honneu*, TIZARLE DI Z'ARPALES. — Le facteur des Alpes (chanson), L. C. — Une muse remariée (notice sur Besse-de-Larzes), O. COMETANT. — Glanures historiques. — Casse-têtes.

CHRONIQUE

Entre autres revers de médaille que présente notre âge de progrès effréné, un de ceux qui offrent le plus de relief est bien celui de la mise dans la même balance de tous les hommes, et, par conséquent, de tous les esprits, des intelligences les plus variées. Et, pour comble, la faible balance est actionnée par qui? Tantôt par le doigt brusque du Temps, tantôt par un courant d'air échappé des entrebâillements de portes au seuil desquelles tient bavette la commère connue sous le nom d' « Opinion publique »!

C'est à cette obstinée médiocratisation de tout ce qui peut rester d'esprits d'élite que nous devons aujourd'hui l'échec de ces mêmes esprits sous les coups de massue de la Suppléance. En un temps comme celui-ci, où chacun veut à son heure se signaler dans l'étendue du champ social, pareil à un pavot aux éclatants pétales, on serait bien naïf à croire

que le Tarquin le moins superbe ait une autre préoccupation que celle d'abattre ce somnifère pour briller seul.

Libre aux journaux politiques de tirer à l'aise leur morale de la récente invasion du Grand Conseil par les suppléants, notre tâche, à nous, est de tirer un autre genre de morale de la journée du 9 mars. Cette doublure de notre Corps législatif — ou plutôt ce revers de la peau, puisqu'il s'agit de corps — se compose, qu'on le remarque bien, des éléments les plus disparates que l'on rencontre à la surface du pays.

Aussi bien, en dépit que certains d'entre MM. les suppléants ne paraissent pas vouloir être plus ambitieux que de raison, il ne convient pas de s'y fier. Jeune, le suppléant ne saurait se résigner à accepter un mandat aussi effacé autrement que la touriste anglaise acceptant la courte échelle qu'on lui tend, mais l'abandonnant aussitôt pour s'élancer en selle et se comparer à la caracolante amazone.

Donc, ce suppléant jeune n'est pas né « suppléant ». Et, de fait, ils sont légion parmi les députés ceux qui ont profité de cette courte échelle et l'ont aussitôt jetée au rancart comme à jamais inutile. En effet, pour peu

qu'il ait la tête près du bonnet, le représentant intérim ne s'accommode pas longtemps de cette vie d'anti-chambre, il lui faut le trône de représentant, et, si on le lui refuse, il finit par désertier, bien qu'on ait aussi vu des députés redevenir suppléants plus tard, c'est-à-dire lâcher la selle et les rênes pour la modeste courte échelle.

En revanche, le retors, le demi-campagnard à tête dure persiste toute sa vie; vissé à perpétuité sur son escabeau intermittent, il y demeure, ne fût-ce que pour agir tout autrement que le député qui le délègue à l'Assemblée. Notaire effacé le plus souvent, demi-paysan d'ordinaire, vieux coq villageois quelquefois, il garde jalousement son poste, simple histoire de prouver à ces « moutards de députés nés d'hier » que lui-même aussi est « quelque chose ».

Aussi, ces suppléants vieux modèle sont-ils aisés à distinguer du reste de l'assemblée: ici, à gauche du président, voici ceux du Haut-Valais qui, à l'appel du secrétaire ont répondu hier... Têtes graves et rudes, posées les unes en long, les autres en large sur l'échine, visages que jamais n'éclaira le rire, taillés à coups de hache dans le bois de la masse.

Là, à gauche, voici ceux des val-

lées du Centre et de quelques régions du Bas, tout désorientés d'avoir dû laisser au vestiaire le patrimonial parapluie bleu, compagnon perpétuel de leurs visites au chef-lieu, vrai toit de baraque foraine, relique familiale, héritage des hommes de fer de 1840, dont il se servent pour battre la mesure et entonner avec les copains du Haut :

Plus nous venons,
Plus nous fermons
L'œil à l'ère nouvelle :
Nous tenons par le mors
Bioley, Beck et consorts,
Car la Propor...
Car la porti...
Car la Propotionnelle
Sortira de céans
Grâce aux vieux suppléants.

L. C.

BRAS DESSUS, BRAS DESSOUS

La nature est si belle,
A la saison nouvelle,
Allons à travers champs
Respirer le printemps ;
Sur mon bras est posé celui de mon aimée,
Rêveur je te parcours, solitude embaumée,
Est-il bonheur plus doux ?
Je foule aux pieds l'herbette
Tout en causant fleurette
Bras dessus, bras dessous.
J'aime à voir la feuillée
La campagne émaillée
Ce cher bosquet fleuri
Où l'amour m'a souri ;
Nous sommes là bien seuls, cachés aux yeux du monde,
Je ne veux écouter que ma charmante blonde
Sans nul témoin jaloux.
Tout nous parle de roses,
L'on se dit bien des choses
Bras dessus, bras dessous.
Loin du chagrin aride
Passe le temps rapide,
Humides sont mes yeux
Au moment des adieux ;
J'ai murmuré bien bas à son charmant visage :
Adieu ma douce enfant, espoir et bon courage.
Oh ! je le dis à tous !
Le paradis sur terre
C'est, philosophe austère,
Bras dessus, bras dessous !

OSCAR P.

ONA REPARACHON D'HOMNEU

(Patois de Trois-Torrents)

Dzoret Rosseton étay né din iéna de ces quemônes iô l'est qu'on vay

de ceü bé gaillâ, que ne faray pas pi bon de leu martçi su lo bet d'ai z'ertets, et daï lurene qu'on dose pas pi leu devesà de poïre de se vaire mutçiat ; bref, di Montay tant que su Cou on ne vay que de colosse et de gaillarde qu'on preindray bé et bain por dé z'einfants de Gargantua.

L'est portant tot de brâves dzein que vivont din l'aisance, mi noutron Dzoret n'étay pas de çà catégorie, car sou parein n'avan pas sovein di z'écus à einvoyi per li pottes d'ai cordagni et d'ai tailleu, de sorta que n'étay pas râ de lo vayre trottâ su la rota ein numerotein lé moci de gravier avoi lo bet d'ai z'ertets ; ona d'ai bretelles l'ai flottâve su lé fesse, comme l'ai dyides su la croipa d'on tzivò que trotte, tandis que l'autra l'étay restaie dein la botequa de la martchanda et, de çà façon, l'ai tsausse l'ai allavan pe bas que n'aray falliu por pas scanalisâ lou passeints.

A dieze-sat ans, s'est tot paray décidò de modâ por lo canton de Vaud, iô l'est restò vâlet quauque tein, avoué ona tarribla avidité de fire fortuna. L'est deïnse que l'a z'u la fantaisie de mariâ ona retçe tchompaina. Di intie, l'a z'u tot de tire ona bedéna indéfinissable et, assurò que nion n'eïn savay rin de sa premiere jeunesse, l'étay pe crâno que lo capitèno de la garde suisse à Roma.

Mi, que volay-vò ? Tceque rose a si z'epene. On dzor que se promènâve su la place ein fomein on cigare, vay passâ Nicolas Roulabossa que lo cognessay di son bas âge et que vain dray à lui po lui devesâ. Maï commé Dzoret vay que son compagnon d'armes du tein que batteint tui dou armes blantçes à coups de *pater* contre li porte d'ai retço, n'étay pas bain montò ein fait de tenue, l'ai de ein verein la tita : « Filez votre chemin ». — Adonc, Roulabossa que l'avay malagrò d'itre d'ainse rechu, l'ai repond :

— Te n'a pas manqua de tant fire ton fiè, beïgro de làre !

— « Ah ! ah ! » que fé Rosseton, et ein mémo tein lève lou témoins et

cite Roulabossa à parette u tribunal, mi pas u tribunal de la penitance, iô on va dire sou pitchâ por itre pardônò, mi iô lé dzein van se tzinçagny por itre d'accord.

Adonc, lo président dit à Nicolas Roulabossa :

— Monsieur Rosseton voudrait savoir pour quels motifs vous l'avez traité de voleur ?

— Mon Dio, l'est bain simple, monsu, que l'ai repond Nicolas : quand n'étairin pèro (petits) n'allâvin à la yeinda de compagni et me robâve onco lo pan que lé dzein m'avan denò ; mi, adonc, dosâvo rin, l'ai dere parce que l'étay on croui chenapan.

Quand Rosseton l'a zu avoui ceïn, fot lo camp avoué la tita bas, rodzo comme on coutiu. Mé por se consolâ, dou dzor apri, regay on billet que desay :

Frais de séance : 58 fr.

Tsarle di s'Arpales

LE FACTEUR DES ALPES

(Air du chasseur : *Mon pied parcourt...*)

A Maurice Filliez.

Chaque jour je m'élanç,
Arbitre de la chance,
Du deuil ou du bonheur ; (bis)
Et si l'amour frivole
Dort, palpite ou s'envole,
J'en suis un peu l'auteur. (bis)
Refr. Marchant, grimant, (bis) }
J'en suis un peu l'auteur. } bis
Que la pente soit blanche,
Balafrée d'avalanches,
Je vais par tous les temps (bis)
Dans la moisson jaunée,
L'herbe verte ou pourrie,
Je brave les autans. (bis)
J'accepte toute aubaine,
Vin, marc, eau de fontaine,
Quand c'est l'offre du cœur ; (bis)
Le vieux blanc des notaires,
Le cidre des commères.
Tout me met en humeur. (bis)
Sitôt qu'une filette
Se fait un peu coquette,
Je me fais vigilant, (bis)
Ne lui donnant ses lettres
Que derrière les guêtres
Du papa défiant. (bis)
Et si la fiancée
Demande impatiente :
« N'avez-vous rien encor ? » (bis)
Je m'arrange à conclure,
D'un ton de bon augure,
Que le silence est d'or. (bis)

J'apporte en plein ménage
Le soleil ou l'orage,
Je noue et romps les liens, (*bis*)
De mon sac sort la gêne,
L'espoir, l'or et la haine,
Sans que j'y sois pour rien. (*bis*)

Dès que dans la vallée,
Sous la nuit étoilée,
Tout s'apaise et s'endort, (*bis*)
Dans mon culot mulâtre
Je fume près de l'âtre
Et trouve à rire encor. (*bis*)

Quand le sommeil m'allonge,
Je m'abandonne au songe,
Et l'imagination (*bis*)
Rôde entor sur les pentes,
En attendant les rentes
D' la Confédération. (*bis*)

Ref. Marchant, grimpauf, etc.

C.

UNE MUSE REMARIÉE ¹

A M. EMILE DESCHAMPS
En son hermitage du Boulevard de
la Reine à Versailles

C'est de Caeterets, mon cher poète,
de Caeterets où Clément Marot qui
faisait sa cour à la reine de Navarre
composa quelques-uns de ses plus
jolis vers, en l'honneur de cette aimable
et croustillante princesse, « dont
le royal époux languissait aux eaux, »
que je vous écris aujourd'hui pour
vous annoncer cette étrange histoire :

L'histoire d'une muse remariée.

Je n'ai point vu la muse, mais j'ai
vu le mari et c'est tout comme, le
mari et la femme ne faisant qu'un,
généralement, au dire des personnes
bien informées.

Cette muse, d'origine italienne, est
cousine germaine de dame Poésie.

Son père se nommait Sans-Souci
et sa mère Imagination.

On appela la belle enfant, née de
cette union, Improvisation, qui rime
avec Imagination.

Improvisation est bien la meilleure
fille que je connaisse. Quel charmant
caractère ! De tout elle s'accommode,
elle accepte avec empressement tout
ce qu'on lui offre, répond sans hésiter
à tout les désirs exprimés, et
pour amuser les gens, prend tour à
tour avec la plus vaillante désinvolture
et un bonheur vraiment insolent
tous les masques de l'art, tous les

accents, tous les génies. Je l'ai vue,
pas plus tard qu'hier, à Caeterets.
en moins d'une heure fulminer comme
Hermione, soupirer comme Millevoye,
railler comme de Musset, étinceler
comme vous-même, moraliser comme
La Fontaine, conter comme Voltaire,
rêver comme Lamartine, doctriner
comme Despréaux, foudroyer comme
Victor Hugo, moutonner comme ma-
dame Deshoulières, et pincer de l'a-
crostiche galantin comme le faisaient
les petits seigneurs de la Régence
dans le boudoir parfumé des mar-
quises et des duchesses.

Improvisation, qui, vous le voyez,
est une muse à tout faire, serait une
fille accomplie si elle n'avait hérité
de son père, le sieur Sans-Souci,
quelques défauts de caractère dont
elle aura, je crois, beaucoup de peine
à se corriger.

Vous en ferai-je l'aveu ? Improvi-
sation n'a pas d'ordre, pas d'écono-
mie et avec beaucoup de savoir, pas
le moindre savoir-faire. Femme du
monde par sa naissance et son édu-
cation, elle vit au jour le jour, —
que dis-je, à l'heure l'heure, — comme
vivent les oiseaux dans les champs.
Chantant comme eux, elle est insou-
ciante comme eux de tous les be-
soins de la vie.

Elle se dit que le Créateur ne peut
avoir pour elle moins de bonté que
pour les petits des oiseaux auxquels
il donne la pâture ; et sur cette pen-
sée consolante, elle s'endort volup-
tueusement sur les doux oreillers de
l'espérance, qui sont souvent les seuls
oreillers dont sa couche soit garnie.

Elle n'a pas remarqué, cette muse
naïve, que ces deux vers de Racine,
si souvent cités dans les cours de
littérature et sur lesquels on s'atten-
drait volontiers, sont tout simplement
absurdes :

Aux petits des oiseaux il donne la pâture,
Et sa bonté s'étend sur tout la nature.

Mais de quoi donc se nourrissent
les petits des oiseaux, si ce n'est de
moucherons qui tiennent à la vie
autant que les oiseaux, et n'en sont
pas moins des êtres sensibles, parce
qu'ils sont plus petits qu'eux ? Or,

il est bien évident que la bonté du
Créateur ne s'étend pas sur toute la
nature quand les moucherons sont
victimes de la voracité des petits des
oiseaux. Mais la cousine de dame
Poésie, pas plus que cette dernière
elle-même, n'y regarde pas de si près.

Et, en effet, le moindre des dé-
fauts en poésie et de débiter des
choses absurdes, si, toutefois, on les
débite avec grâce. Disons qu'il n'ap-
partient pas à l'homme de pénétrer
les décrets de la Providence, et que
l'on risque fort de déraisonner quand
on veut raisonner sur les lois mys-
térieuses du Créateur, que ce soit en
vers ou en prose.

En somme, Improvisation est née
reine et n'est point du tout femme
de ménage. L'univers lui appartient,
mais je ne suis pas bien sûr qu'elle
ait toujours eu les 35 francs que lui
coûte par mois la chambre si peu
meublée où elle abrite ses rêves d'or.
De plus elle a l'humeur vagabonde.

Après tout, soyons juste : on a
toujours les défauts de ses qualités,
et une pareille muse ne saurait être
douée des solides vertus qui distin-
guent, par exemple, les receveurs de
l'enregistrement.

Malgré ses défauts, ou peut-être à
cause de ses défauts, la séduisante
Fille de l'Imagination a été l'objet
d'un amour passionné de la part d'un
gentilhomme français, lequel, après
s'être ruiné, n'a pas hésité à la pren-
dre pour femme.

Il est de toute évidence que cette
muse ne fût jamais devenue com-
tesse Eugène de Pradel, si le gen-
tilhomme, né pour l'improvisation,
n'avait improvisé sa ruine en dilapi-
dant, en quelques mois, une fortune
de cinq cent mille francs. Ce fait
nous est attesté par tous les biogra-
phes de ce noble troubadour.

En épousant Improvisation après
fortune défaite, Eugène de Pradel
obéissait à la loi commune qui fait
que neuf fois sur dix, quand on ne
se marie pas pour augmenter son
avoir, on se marie pour alléger sa
misère. Dans ces sortes de contrats,
le principal est devenu l'accessoire,

et le cœur et les grâces de la femme se donnent par-dessus le marché.

Eugène de Pradel épousa la cousine germaine de la Poésie comme on épouse toutes les muses, sans publication de bans et sans le secours d'aucun fonctionnaire municipal. Leur union fut heureuse. Pendant plus de trente ans, la facile rimeuse et le gentilhomme ruiné vécurent fidèles l'un à l'autre et l'un par l'autre. Les enfants de leur imagination furent aussi nombreux que les étoiles filantes du beau ciel des tropiques.

Une autre muse, celle du repos éternel, la Mort, put seule briser les liens de cet hymen si bien assorti. Eugène de Pradel mourut et sa poétique compagne le pleura. Improvisation sembla inconsolable et porta consciencieusement le deuil.

Bientôt pourtant elle se consola comme toutes les veuves inconsolables et fit la coquette auprès d'un jeune homme aux yeux duquel elle apparut par un beau soir d'automne dans une lumineuse atmosphère d'alexandrins, de petits vers, de bouts rimés, de triolets, d'acrostiches, de fabliaux, de sentences, d'épigrammes, et de six-toilets. Le jeune homme fut ébloui.

Un notaire, un conservateur des hypothèques ou même un simple banquier se serait voilé la face à cette apparition et eût sagement pris la fuite en criant au secours. Notre jeune homme ne comprit pas le danger qui le menaçait et se laissa séduire par la muse dont l'atmosphère poétique changeait d'aspect à chaque minute; de manière qu'en un moment elle fut entourée de millions de vers inédits.

— Jeune homme, lui dit Improvisation, tu le vois, je baigne dans la poésie. Elle émane de moi comme le parfum émane de la fleur. Je suis veuve et j'ai cru sincèrement qu'aucun mortel en France ne ferait plus battre mon cœur. Mais je t'ai vu et tu m'as plu. Si tu le veux, pour toi, j'oublierai Eugène de Pradel et je m'efforcerais de le faire oublier aux autres. Ce sera de l'ingratitude, je le sais, mais peut-on aimer avec pas

sion comme je t'aime sans se montrer ingrate envers quelqu'un? Ma dot est mon seul amour, et mon domaine bâti sur les brouillards de la Seine est plus fugitif que la poésie la plus fugitive, car il porte mon nom et s'appelle Improvisation. Dis, jeune homme, me veux-tu?

Pour toute réponse, le jeune homme tomba aux pieds de la déesse en lui jurant un éternel amour.

Tu m'appartiens, dit avec l'accent de la passion la plus vive l'ardente Improvisation; mais je donne à qui me donne, et c'est en toi désormais que je veux vivre. Tu parleras par mes lèvres, tu sentiras par mon cœur, tu penseras par mon esprit. J'aime les voyages, partons et rimons.

Et tout aussitôt le nouvel époux partit sans trop savoir où il allait, chantant le long de la route partout où il trouvait des gens pour l'écouter.

Mais ne nous laissons pas plus longtemps égarer dans le monde azuré de la fiction, et descendons prudemment sur la terre de peur d'y tomber lourdement malgré nous.

Le jeune époux de la muse mariée, c'est M. Besse-de Larzes qui n'a pas encore dix-neuf ans, et dont la faculté d'improvisation poétique est véritablement phénoménal.

A suivre

1) Notice sur M. Besse-de de Larzes (extraite de «Par monts et par vaux» de O. Comettant).

GLANURES HISTORIQUES

L'incendie du clocher de Monthey et la refonte de ses cloches ont été signalés au loin comme un fait curieux et rare. Cependant, un événement de même nature s'était déjà produit une fois en Valais.

Vers 1403, le clocher de la cathédrale de Sion avait flambé de la même manière. La preuve en est dans les *Mémoires et documents* de M. l'abbé Gremaud, lequel signale une convention datée du 7 novembre (1403) pour sa reconstruction. En

outre, il existe aux archives de Valère une liste de donations sous le titre suivant: *Anno d'ni M^oCC CC^o V^o infrascripti dederunt pro reparatione campanarum ecclesiae inferioris com-bustarum.*

(L'an 1405 les soussignés ont donné pour la réparation des cloches brûlées de l'église inférieure, etc...)

De plus, en 1403 (le 5 mars) Yavin Odini prêta au Chapitre de Sion une cloche du poids de 149 livres, placée dans l'église de Sion inférieure que le Chapitre s'engagea à lui rendre à première requête. En 1431, cette cloche fut placée dans le clocher de l'Hôpital.

CASSE-TÊTES

Solution du Mot en triangle N^o 5

A B B E T

B I E N

B E X

E N

T

Ont deviné : Van Bett. — Un colonel exotique. — Colibri. — E. Coquoz à la Planta. Sion. — Deux fiancés. — Pierrot. — Angèle, Aigle. — Bébé Chouchou II. — Ida Weichsler, Monthey. — Etsocaled, Monthey.

La prime est échue à Angèle, Aigle (Almanach Hachette).

(Nous ouvrons aujourd'hui en concours une série de mots carrés et en triangle basés sur les noms de quatre avocats valaisans. Parmi ceux qui les auront deviné tous, sera tiré au sort un beau volume: *Le Chevalier Fine-lame.*)

MOT EN TRIANGLE

- 1 Avocat et député bas valaisan
- 2 Adjectif (pluriel) qu'on a hélas peine à caresser au singulier.
- 3 Un conventionnel de second plan.
- 4 Un bourg de France (Basses-Pyrénées.)
- 5 Si vous changez l'une de mes lettres en consonne, ainsi que cela se faisait souvent autrefois, vous trouverez le nom d'un liquide condimenteux.
- 6 Un docteur illustré par Jules Verne.
- 7 Une consonne tardive.



1^{er} AVRIL 1896

PREMIÈRE ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N^o 7

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois 1 75
Union postale, (payable d'avance) : 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Les cloches à Rome (poésie),
ARMAND MASSON. — Questions et réponses.
— *Ona precauchon*. — Une muse remarquée
(suite), O. COMETTANT. — Folk-Lore. —
Bibliographié. — Casse-têtes. — Avis

LES CLOCHES A ROME

On dit aux enfants que les cloches font le voyage de Rome pendant la Semaine Sainte et que c'est là le motif de leur silence durant deux jours; le samedi, à leur retour, elles font une ample distribution d'œufs de Pâques.

Cette tradition enfantine à fourni à M. Armand Masson le délicieux poète chatnoirésque, le thème de cette poésie publiée il y a quelques années dans le journal *Le Chat noir*.

Le jeudi de Pâques fleuries
Les cloches de tous les cantons,
Interrompant leurs sonneries,
S'évadent de leurs clochetons.

Et s'en vont à longues étapes
A Rome pour faire bénir
En la résidence des Papes
Les Angélus de l'avenir.

— Or, il en vient de chaque ville :
Elles partent, le soir tombant,
Des tours mauresques de Séville
Et des vieux beffrois de Brabant,

Et de Ploërmel en Bretagne,
Et de Cologne, sur le Rhin,
Bien que l'Empereur d'Allemagne
Soit avare de son airain.

La-bas, dans la Ville-Eternelle,
Le Saint-Père, pour recevoir
Leur ambassade solennelle,
Vient en grande pompe s'asseoir

Devant les portes de Saint-Pierre
Où quatre abbés, graves et lourds,
Debout sur les marches de pierre,
Soutiennent son dais de velours.
Toute la Cour est réunie
Et tous les cardinaux romains,
En camails de cérémonie,
Sont là, rouges, joignant les mains.

Des acclamation* joyeuses
Retentissent dans les saints lieux
Au moment où les voyageuses
Paraissent, descendant des cieux.

Levant alors sa main exsangue
Où brille l'anneau pastoral,
Le Pape bénit et harangue
Ses bons serviteurs de métal :

— . . . Allez en paix, cloches fidèles !
— Que Dieu soit avec vous ! Allez !
— Comme en avril les hirondelles,
— Regagnez vos nids dentelés.

— De la divine parabole
— Soyez les apôtres d'airain ;
— Semez la féconde parole
— Comme un semeur sème son grain.

— Annoncez partout à la ronde
— Que Jésus est ressuscité
— Pour que la paix soit en ce monde
— Aux gens de bonne volonté !

— Dites que le Seigneur s'irrite
— De voir toujours les bronzes saints
— Servir à la guerre maudite
— Et tinter d'éternels tocsins !

— Car les cloches ont été faites
— Pour chanter la bonne chanson
— Aux hommes. — Donc, sonnez leurs
[fêtes !

— Cloches, vibrez à l'unisson.
— De leurs douleurs et de leurs joies,
— Prêchez-leur travail et vertu :
— Guidez-les par les bonnes voies ;
— Sonnez à corde que veux-tu !

— Et sonnez à pleines sonnailles
— Leurs jours joyeux et fortunés ;
— Carillonnez aux épousailles,
— Au baptême des nouveaux-nés.
— Dès l'aube toujours vigilantes,
— Criez alerte aux paysans !...
— Sonnez, cloches, sonnez plus lentes
— Pour le glas des agonisants !

— Mais que vos voix religieuses
— Ne se mêlent plus aux clameurs
— Des canonnades furieuses
— Aux appels des mères en pleurs !...

— Allez en paix, cloches fidèles !
— Que Dieu soit avec vous ! Allez !
— Comme en avril les hirondelles,
— Regagnez vos nids dentelés !

Et les cloches respectueuses
Retournent au clocher natal,
Emportant sous leurs jupes creuses
Les œufs rouges du temps pascal,

Les beaux œufs couleur de garance
Qui sont envoyés en cadeaux
A nos petits enfants de France
Par les poules des cardinaux.

ARMAND MASSON

QUESTIONS ET RÉPONSES

A notre dernière question ?
D'où vient qu'une jeune fille pour qui la nature n'a pas eu de sourire a généralement le penchant de rechercher la société des jolies, de celles que la capricieuse déesse gratifie de tous les charmes ?

Deux réponses sont parvenues, ou plutôt trois, dont les deux premières sous la même signature.

Mlle Myrha à Sion serait digne de s'appeler Adèle et de pouvoir signer « Ad. Myrha Sion » car elle est, à coup sûr, bien jolie. Cela se lit entre les plus étroites lignes par la confiance qu'elle met en l'irradiation de la beauté. Bien des gens supposent cette suprême vertu matérielle aisément séparable des vertus de l'âme. Mais notre correspondante n'a pas de ces craintés qui blasent. Jugez vous mêmes :

« La jeune fille laide qui recherche la société des jolies, lors même qu'elle sait ne rien gagner au contraire, pense qu'elle n'a, en tous cas, rien à perdre. Les plus jolies sont généralement aussi les meilleures » —

MYRHA.

« La jeune fille laide se fie-t-elle peut-être au proverbe qui dit : « Dis-moi qui tu fréquentes et je te dirai qui tu es. »

LA MÈME.

Nous nous abstiendrons de discuter l'hérésie de Mlle Myrha dans ces dernières lignes : « Dis-moi qui tu fréquentes... »... 'Ta ta ta ! voulez vous vous taire ? Mais alors ce serait par trop commode !

Notre seconde correspondante est moins optimiste. Nous n'avons pas l'impertinence de croire que la beauté lui manque, mais si elle n'a pas connu la lutte pour la vie elle doit, à coup sûr, avoir côtoyé la « lutte pour le succès ». Lisez :

« On fait ce qu'on peut, on n'est pas des princesses ! Les hommes sont, pour la plupart, si « braques » de nos jours — je me sers de cet argot comme du seul mot qui rende mon sentiment — mais traduisez à votre gré leur façon d'être maladroits — que l'on n'arriverait à rien si l'on ne s'ingéniait, par la mise en œuvre de toutes les ruses féminines, à exploiter leurs faiblesses.

« Or, Monsieur, si la laideur provoque des contrastes que vous ne savez vous expliquer, c'est qu'elle n'ignore pas que la beauté est un point d'attraction. Bien qu'inférieure au soleil, la lune n'est elle pas appréciée en absence du grand astre, précisément par cela que sa lumière

falote est empruntée de celui-ci. Il est pourtant si aisé de se rendre compte que les soupirants font cohue autour de la beauté et que, tôt ou tard, les nombreux déçus s'abandonnent au désespoir. Eh bien, il est toujours bon de se trouver là à l'heure voulue pour sécher les larmes, calmer les imprécations à l'adresse de l'infidèle, comprimer les sanglots ou arracher le revolver que l'amoureux brandit sans vouloir s'en servir, histoire de se faire cajoler. Dans des heures d'émotion, la simple caresse d'un laideron peut exciter l'enthousiasme de ces naïfs d'hommes. Il est toujours bon de se trouver présente à une heure de crise. Yves Guyot est devenu ministre à force de se tenir dans les couloirs du Palais Bourbon aux heures de crises ministérielle et moi je trouverai à me marier que dans l'escalier ou l'antichambre d'une plus belle que moi décidée à congédier l'un ou l'autre de ses sujets de réserve ».

LA SYLPHIE.

4 question. — *Y a-t-il réellement avantage pratique à choisir une femme parmi les jeunes filles qui ont coiffé Ste Catherine (c'est-à-dire ayant 25 ans et plus) ?*

ONA PRECAUCHON

Mon diò ! que y a de mondo que se damnont ein liéseint de journaux et de layvros que désont de mau apri la relijon !... Saray portant facilo d'évità tot cein ! S'on liéjasse de journaux qu'on compreind pas, on saray li novales et on aray rin de petchè à se reprodié.

L'est per intiè que io pouay pas me soulâ d'admirâ la prudence d'ona bônna vielhe que io regardo comme ona sainte ; car, comme vos allâ vaire, y'ein a pas ona avay tant de clairvoyance,

Ona bônna marréna sortayte bas di pe d'amont Londze-borgne arrive din ona botequa de Chon por adzetâ on layvro de preyières.

— Madame désire,... que dit lo martchand.

— Io veüdrâ on biò layvro de preyières, monseu, mîn faut que say tot ein latin.

Mîn lo martchand que vay à quô l'a à fire li dé :

— « Mais, pauvre femme, comment voulez-vous servir d'un livre tout en latin, lorsque je vois que vous avez peine à parler français ! »

— L'est bîn por cein que io compreinso pas que io demando on layvro ein latin ! D'ainse, se dit de mau, io sé pas coupâbla.

Dete-vè, hein ? L'an pas têtes li females de z'idées parayres...

UNE MUSE REMARIÉE

A M. EMILE DESCHAMPS
En son hermitage du Boulevard de
la Reine à Versailles

II

Ceux qui ont entendu Eugène de Pradel et qui ont pu comparer ces deux merveilles de la rime et de l'acrostiche n'osent se prononcer ni pour l'un ni pour l'autre, et les admirèrent grandement tous les deux.

Il n'est aucune difficulté dont M. Besse de Larzes ne se rende maître avec une promptitude inconcevable et presque toujours heureusement.

Quoiqu'on ait dit avec raison que les improvisateurs sont aux penseurs profonds ce que les escamoteurs sont aux physiciens, il n'en est pas moins vrai que certains escamotages poétiques de M. Besse de Larzes mériteraient d'avoir été recueillis et de survivre aux circonstances qui les ont fait naître.

La poésie vous le savez, cher poète, est un don de nature. A sept ans, le jeune Besse de Larzes traduisait le *De viris* en vers français. Ses études terminées, il eût pu, comme tant d'autres, occuper un emploi, se faire marchand de n'importe quoi ou ne rien faire du tout, ce qui est plus facile ; il voulut être poète, et comme si cette profession n'était pas déjà assez difficile et assez aventureuse, il rêva l'héritage

d'Eugène de Pradel et devint poète improvisateur.

On n'échappe pas à sa destinée et celle des virtuoses d'esprit n'est pas toujours la plus enviable. Il n'est peut-être pas quatre intelligences en France capables d'accomplir les tours de force de pensée que M. Besse de Larzes exécute sans efforts, le plus naturellement de monde, comme Vernet peignait, comme Rossini composait. D'un autre côté, je parierais bien volontiers qu'il n'est pas dans le monde entier un marchand de suif ou un fabricant de cure-oreilles qui ne retire de son honnête industrie beaucoup plus d'agrément et cent fois plus d'argent que ce prodige de l'alexandrin, ce Paganini de la rime. Mais on ne se fait pas naître. Si on se faisait naître, personne ne voudrait naître poète-improvisateur, et tout le monde voudrait naître marchand de suif ou fabricant de cure-oreilles; cela me paraît de toute évidence.

Donc M. Besse de Larzes est forcé de vivre avec sa prodigieuse faculté et d'en vivre le mieux possible.

Comme Eugène de Pradel, il va de vilie en ville, de salon en salon, semant des vers sur sa route, et jetant dans l'étonnement et l'admiration tous ceux qui savent combien il est difficile, en français, de rimer ses pensées.

Certes, je n'entends pas dire que M. Besse de Larzes fasse de la poésie toutes les fois qu'il improvise des vers; mais à ne considérer dans ce jeu de l'esprit que le mécanisme de la pensée, les rapports des idées entre elles, l'emploi rationnel des rimes, — toujours baroques, jetées par les auditeurs, — on reste confondu de la vive imagination du poète et de sa virtuosité. D'autant plus que, contrairement à la plupart de ceux qui ont essayé de marcher sur traces de Pradel, il n'écrit jamais et compose au courant de la parole. Vous lui parlez en prose et il vous répond en vers parmi lesquels il s'en trouve souvent de très heureux.

Toute existence de poète est une

existence aventureuse et s'il plaisait à M. Besse de Larzes de raconter ses aventures en vers ou en prose, on y verrait certaines anecdotes qui ne manqueraient pas de gaieté.

Un de ces jours derniers, un jeune gandin pria M. Besse de Larzes de lui accorder quelques minutes d'entretien. Il s'agissait d'une affaire grave et le gandin voulait converser seul avec l'improvisateur.

Rendez-vous fut pris, et le beau jeune homme, comme on dit, quand on ne dit pas le petit crevé, aborda franchement la question.

— Monsieur, j'ai une cousine.

— Je vous en félicite, fait le poète en s'inclinant légèrement.

— Elle se nomme Mathilde.

— Et vous Arnold?

— Pourquoi Arnold?... Ah! je comprends, *Guillaume Tell*... Oui ce serait charmant, nous pourrions chanter le fameux duo: *Oh! Mathilde, idole de mon âme!* Malheureusement, je ne me nomme pas Arnold et je ne chante pas. Je voudrais vous dire, monsieur, que ma cousine est charmante, et que j'en suis amoureux.

— Bravo! et sa flamme répond-elle à votre flamme, dût-elle...

— A vous parler franchement, je n'en sais rien.

— Ce doute doit vous être pénible, monsieur.

— Assez, oui. Mais je sais un moyen de la séduire.

— Et vous ne l'avez pas encore employé, monsieur!

— C'est que la chose n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire. Elle adore la poésie, et par-dessus tout l'improvisation.

— Des cousines comme la vôtre, soupira l'improvisateur, il n'y en aura jamais assez. Continuez, je vous prie.

— Mathilde a une tante qui a été l'objet de la plus galante improvisation de la part du fameux Eugène de Pradel. Elle a tant parlé du beau génie de ce fameux ménestrel moderne à ma cousine, que celle-ci ne veut aimer qu'un improvisateur, c'est un parti pris.

— Est il possible? fit M. Besse de Larzes.

— Oui, monsieur, tout est possible à une jeune femme, riche et jolie comme l'est ma cousine.

— Ah! elle est riche.

— Très riche, monsieur, ce qui ajoute à ses grâces un charme auquel il est impossible de résister. Donc je vous disais que Mathilde ne veut aimer qu'un improvisateur. Cette résolution bizarre a pris racine dans son cerveau d'oiseau et paraît nébranlable. A-t-on jamais rien vu de plus absurde? Comme s'il était inécessaire de parler en vers pour aimer ma cousine et apprécier ses qualités.

— Y compris sa dot?

— Y compris sa dot. Que faire, monsieur?

— Mais c'est tout simple, des vers.

— Vous trouvez cela tout simple de faire des vers, mais n'en fait pas qui veut.

— Vous croyez?

— J'en suis sûr. Et tenez, je ne sais plus où j'ai lu que le plus éloquent de nos prosateurs, le grand Bossuet, avait tenté d'écrire quelques vers et les avait fait détestables. Son excellent ennemi en orthodoxie, le doux Fénelon, ne fit guère de meilleure poésie que l'aigle de Meaux, et il se pourrait bien que Montesquieu ne se soit montré, dans ses *Lettres persanes*, si sévère et si injuste envers Virgile et Horace, que parce qu'il se sentait incapable de parler la langue de ces véritables Dieux du Parnasse.

— Vous avez peut-être raison, dit l'improvisateur, et il suffit souvent de ne pas posséder un talent pour trouver de peu de valeur ce même talent chez autrui.

— Sans doute, j'ai raison, mais à quoi me sert d'avoir raison contre ma cousine? J'aimerais mieux avoir tort avec elle. Savez-vous ce qu'elle m'a répondu quand je lui eus dit ce que je viens de vous dire?

— Non, que vous a-t-elle répondu?

— Elle m'a dit: — Eh bien, mon cher cousin, je vous pardonnerai de

ne pas faire des vers quand vous écrirez en prose comme Bossuet, Fénelon ou Montesquieu.

— Elle aime la belle littérature, mademoiselle votre cousine.

— Elle aime surtout à me faire enrager. Ah ! si j'étais sûr qu'en piochant la rime et l'hémistiche dix heures par jour, comme certains élèves du Conservatoire étudient le piano, je pourrais arriver à l'improvisation, je n'hésite pas, monsieur, dussé-je en mourir. Parlez-moi franchement, dois-je tenter l'aventure, c'est un amant qui vous implore ?

A suivre

FOLK-LORE

Ditons de la saison :

- 1) May d'Avri
Faut slérié à se covri
- 2) Se jamais Pâtie vîn
Jamais biô tein vîn

COUTUMES

Je ne crois pas que de toutes les coutumes populaires que les fêtes de Pâques nous aient laissées, il en soit une plus touchante que celle restée en honneur à Sembrancher.

Quelques jours avant la fête, les autorités communales procèdent à l'installation du *tonneau pascal* dans la cave bourgeoisiiale. Tous les palais compétents, sans exclure ceux des journalistes de passage, sont requis pour constater la qualité du liquide qui reposera là, au frais, jusqu'au jour de la Résurrection.

Alors, le dimanche de Pâques, sitôt après les offices, une vaste table est disposée devant la « Maison de Ville » couverte d'étincelantes et vénérables channes (brocs d'étain) décorées des armes de la bourgeoisie et fourbies pour la circonstance. Tout autour, s'alignent en longues piles les tranches de gâteaux aux œufs. Le président de la commune et les membres du conseil municipal font cercle derrière la table, graves et compétents, attifés de leurs vêtements noirs, la face pourprée émergeant en bouquet de roses du col bien empesé.

Le curé s'avance tout le premier, sanglé de la large écharpe des fêtes carillonnées, pour boire quatre ou cinq verres, debout, devant la foule de ses ouailles. Puis c'est le tour du vicaire, des chantres au gosier détrempé, lesquels, imitant les prêtres dans la mesure de leurs moyens, se laissent pourtant emplir le verre une ou deux fois de plus — histoire de noyer le gâteau. Tout le fonctionnarisme paroissial et communal, du président à la gracieuse régente en passant par le cantonnier, défile ensuite solennelle devant le buffet improvisé que va bientôt envahir la foule des citoyens également convaincus de leur droit traditionnel au vin et au gâteau pascals. Dès lors, la cérémonie bat son plein et les premiers rassasiés ont pour mission d'aller monter la garde aux issues du village afin d'arrêter au passage les étrangers et les convier à faire halte, à honorer la table bourgeoise et à boire à la prospérité de la commune de Sembrancher.

Comme cette cérémonie coïncide avec le moment du va-et-vient des ouvriers italiens passant ou repassant le Grand St-Bernard, il n'est pas rare que, d'un même coup de filet, toute une caravane soit ainsi *prîec* de s'attarder au banquet, prière à laquelle tout trimardeur sait se rendre avec autant de grâce que d'empressement, quitte à reprendre sa route une heure plus tard, aux accents de quelque barcarole des rives de l'Adriatique répercutée par les flancs du Catogne et accompagnée du vigoureux carillon qui s'envole du beffroi à flèche argentée du vieux chef-lieu de l'Entremont.

BIBLIOGRAPHIE.

Vient de paraître sous les auspices de la *Société littéraire de Zurich*, chez M. Albert Muller, libraire en cette ville, **Aus allen Gauen** un élégant volume sur papier de luxe où sont représentés par des chansons dans leurs patois respectifs, tous les cantons de la Suisse jusqu'à et y compris Genève, qui en est le moins

patoiseurs de tous. — Pour le Valais, nous trouvons : *E tintin d'i-s'anslians* (chanson) et *E renolle que veü se fire asse gròssa qu'é borriatzon* (fable) en patois bagnard par Louis Courthion ; une collection de « Proverbes » en patois de Vionnaz, réunis par M. Gilliéron professeur de langues romanes à l'École des Hautes Études de Paris ; *Was eine Oberwalliserin von der schönen Mailänderin erzählt* (Rarogne) ; *Der Bozo am Blatturschutz in Emd.* (Naters) par M. Tscheinen.

CASSE-TÊTES

Solution du Mot en triangle N° 6

G I L L J O Z
I D E A U X
L E B A S
L A A S
J U S
O X
Z

Ont deviné : Un trio, Martigny. — Ed. Coquoz. La Planta, Sion. — Un entêté, Monthey. — Un jeune papa, Bulle.

MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

Mon premier est un nom d'avocat Nantuate
Qui porte mon second ni blond, ni blanc ni [noir].
Tout cela dit fort peu, lecteurs je le constate,
Mais un peu d'attention vous le fera savoir :
Mon trois tient son renom de ce qu'un mou- [verain]
Y vécut et mourut, chassé de son état.
Le royaliste y fait souvent pèlerinage
Mais si vous y allez, vous che.chez en vain
Ne fut ce qu'en image
Notre même avocat.

D'ici quelques numéros, nous aborderons la publication d'une « **Histoire de la Musique** aujourd'hui **Harmonie de Monthey**, écrite par un de ses anciens niembres.

Le *Valais Romand* serait heureux de faire de même pour les autres principales musiques du canton, quel que soit leur âge ou leur notoriété.

Il engage donc vivement les vétérans du piston à daigner prendre la plume pour collaborer selon leur lumières à l'histoire de l'art national.

Monsieur E. Mangisch
6 Pl. du Pont Louisaine

15 AVRIL 1896

PREMIÈRE ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N^o 8

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) = + 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Le Valais à Genève, L. C. — A l'Harmonie, MUSICUS. — La Confection de Dominique Aventure. — Une muse remariée (fin), O. COMETTANT. — Le Conseil paternel (chanson), LOUIS GARD. — Casse-têtes. — Avis — Annonces.

LE VALAIS A GENÈVE

C'est bon pour le Vaudois M. de Meuron, terrassé par le vote genevois du 22 mars, de dire : « Demeurons chacun chez nous ! » Le Valaisan n'a pas à s'inquiéter de l'accueil qui lui sera fait à Genève, car, ne se mêlant que fort peu des affaires de ses voisins, il est toujours le bienvenu. Il le sera mieux que jamais dans la ci-devant Rome protestante qui s'appête à devenir le Paris de la Suisse romande.

Cette année 1896 aura le privilège de rétrécir d'un grand nombre de mailles le lien qui réunit par dessus toute la longueur du Léman le Valais et Genève, ces deux cantons qui, si différents de physionomie, se ressemblent peut-être le plus par l'âme, par le caractère chevaleresque descendu jusque dans la chaumière, par la sympathie mutuelle et même par la bonne touche de leurs glandes.

Dans cette voie du rapprochement, l'élan des Genevois irait même plus

loin encore que le nôtre, surtout si l'on s'inspire d'un article bibliographique dont m'honora jadis dans le *Journal de Genève* le distingué poète Louis Duchosal et qui débutait par ces mots : « Depuis nombre d'années, le Valais fait presque partie du canton de Genève... »

Quiconque n'eût compris que c'était là l'exhalaison d'une âme sensitive, se fût hâté de brutalement rapprocher cette perle poétique de cette pierrerie colorée échappée en 1871 à un bourgeois solennel qui, soulagé de savoir la Commune écrasée et l'Europe pacifiée par la force, s'écria : « Maintenant, si la France essaye encore de bouger, nous en faisons un canton suisse ! »

Par l'apparence, tous les extrêmes sont susceptibles de se toucher, jusqu'à la parole délicate du poète et à la sonore outrecuidance d'un Joseph Prud'homme. Toutefois, de l'un à l'autre, la pensée diffère du tout au tout, car si jamais le Valais devait devenir genevois, ce serait pour que Duchosal pût accrocher sa lyre aux péchers de nos vignes ou à la voûte de nos caves et y chanter la fraîcheur coquette de nos montagnardes en célébrant les capiteux délices de notre divine Malvoisie !... Quel bonheur !

Bien au contraire, la France devenue canton suisse et Paris siège d'un Grand Conseil, tous nos préfets montagnards intrigueraient pour nous délaissier et transférer leurs préfectures dans des chefs-lieux de districts tels que Lyon et Marseille où les préfets logent dans des palais. Plus de préfets en Valais !... Quel malheur !

C'était donc bien le moins que le Valais — non compris le district de Genève qui eût exigé sur l'écusson la place pour une quatorzième étoile — prit une place prépondérante dans l'enceinte du « Village suisse ». Non pas qu'il y brille par le style ou le luxe de ses bâtiments, mais il y trône par le pittoresque, par ces groupements de *raccards*, foulons, greniers, chalets et *grangcons* que l'on s'entête là-bas à réunir sous le titre de « mazots » alors que c'est tout au plus si nous y trouvons un seul exemplaire de ce genre d'habitation. Car ces naïfs *grangcons* juchés sur des rondelles de schiste avec la tranquille hardiesse des constructions montagnardes sentent bien plutôt le foin coupé que le vin en fermentation. Plus familiers aux chants idylliques qu'aux

D'autres encore — ou peut-être toujours les mêmes — se plaignent de n'avoir pas assez de papier pour un argent qu'ils gardent d'ailleurs soigneusement au fond de leur poche. A ceux-là je répondrai par l'anecdote suivante :

Un jour, me trouvant dans une mise publique de collections de journaux, je m'approchai de quelques personnes discutant la valeur de chaque lot.

Un vieux financier vantait sérieusement le *Bund*, à cause sans doute de ses bulletins de Bourse, lorsqu'un marchand de légumes l'invectiva de la plus belle façon :

— Votre *Bund*! il a beau être grand et paraître tous les jours, je préfère le *Carillon* qui ne donne que 52 numéros par an. Ce sacré *Bund*, il ne peut pas même servir à envelopper des betteraves, il va tout en pâte!

Le baiser.

Existe-t-il au monde une pire bêtise?

Oh! grands dieux? qu'il fut sot l'inventeur

[du baiser!

Jusqu'où donc atteindra notre humaine sottise?!

Dire qu'il est des gens qui peuvent s'en griser!

Qui pourrait m'expliquer pourquoi tant de poètes
Ont chanté le baiser dans leurs vers enflammés?
Pourquoi dans tous les temps les plus illustres têtes
En l'honneur des baisers ont fait des bouts-rimés?

Quelle est donc la saveur et suave et piquante

Qui réside en cet acte et le fait tant priser?

D'où vient la volupté si douce et remuante

Que l'on dit procurer un amoureux baiser?...

Le bonheur serait-il dans ce mouvement drôle

Que la lèvres exécute avant de se poser?...

— Mais les lapins alors auraient un bien beau rôle:

Ils goûteraient toujours le plaisir du baiser!

Non, c'est peut-être mieux la sensation faite

Par un piquant duvet sur une douce peau?

— Alors sur votre joue une brosse en rizette

Ferait le même effet de même qu'un pinceau!

Mais non, je n'y suis pas, c'est plutôt la salive

Que la lèvres a laissée après avoir baisé?

— Léché par votre chien, la même chose arrive:

Offrez votre minois à l'épagneul frisé!

Si ce n'est point cela, c'est la tumeur si chère

Qui vient en souvenir au lieu qui fut touché?

— Mais une puce alors ne devrait point déplaire:

L'ampoule vient toujours où la puce a léché!...

Alors! expliquez-moi pourquoi tant de poètes
Ont chanté le baiser dans leurs vers enflammés
Pourquoi dans tous les temps les plus illustres têtes
En l'honneur des baisers ont fait des bouts-rimés!...

Mais je ne chercherais plus aucune hypothèse
Pour prouver le plaisir que procure un baiser,
Si quelqu'une de vous, se legant de sa chaise,
Sur ma joue ou mon front daignait en déposer!

Bénissons du baiser la divine ambroisie

Et ne blasphémions pas!

Sans les divins baisers il n'est ni poésie

Ni poète ici-bas.

KOLA.

L'EIDZONARD EIN VOYADZO

(Patois d'Evolène)

Dzoret à nô, que l'avay quarante-douze ans, avec todzô avouï dére que viâ, bas per lé, on gagnève mi de monnéya que pe le noushre cantonnâye. Et comme s'ennoyève de tréna sé crosse pe Eidzon, car l'ire tchéqua troà à la bon-na por se fire ouna tan-na à l'entor di cotillons, s'ire forrà pe la titha de fotre lo camp.

Ona demeindze de carayma apreste son abresac, forre dedein ou quart de fromâdzo gras de la montagne de Cottè, ou bocon de pan de chéla, on breton de létchiâ et s'einbantze d'o là de Chuon, de compaignic avoué ouna beinda de z'Eidzonards qu'allâvon travaillé lé vignes bas d'o là de Gron-na.

La tsaropa que se moujâve plu malin que chein que l'ire et pas mi bonâsse que tant d'âtros, savay proco que fallay pas se motchié mi hâte que chin que le nâ est ein l'ai. et que quand es qu'on chourte le premié viadzo de pè Hérens, faut rin se moujâ, comme tant d'âtro pourro coura-boco, d'intrâ lo premié coup chervetaou d'ou président de la vella de Paric.

Dzoret à nô, l'avay bailla travaillé à la mié tota sâ pouqua de bin que pochedâve et eintzardjâ lo vieü conseilé Vuaranbai de fire sé petites affères.

Ein veyaint châ grossa abresac, le mondo li demandavon :

— Eh bin, Dzoret, avoué vâ shô?

— A reverre ora... yé né proco de ste si cotzes... si viâ. moun

pouro-vô! Tornerin pas no réveire pô quâque dzô à einreyé lé tsamç que-lè tchivres le pouan pas grappi.

Tsecon le repfond çomme le cot-soma quand quâcon va gagnié soun pan, chû tôte por ou tire-môco comme chi lé que baillive mé à peinsâ por ch'ein trié d'affère :

— Adi mon Dzoret! Faut pas t'ennoyé!

A Bramouâ, quand i a zoco quittâ lé vigneron de Gron-na, tot d'on còo i revire d'aou là d'Eidzon.

Eis Maragnènes recontra ouna daou z'Evolénards que savont pas que se dére de vaire cé tire-talla mostrâ lo couco au tsoin d'au fê; l'avin tui moujâ que lo pouro eimplâtro foure z'ouco au mouin aber-djiâ, ouna chenana au chein, premié lé protestants.

— Quein bôro de drôlo is-shô de te mettre des verniques parrires pè la titha? Dzoret!... Bats-tô la campagne aou commeint, que t'é djâ de ci pas inque?

Eh bin! repfond lo pouro tréna-soqua, io sé z'ouco tan que aou plan de Tsamp-heck et bin me ché moujâ comme chô: Sle vouïpfes d'Eidzon-nardes l'ant tant de liappa et tant de pinna de me lachié de repou, qu'à la fin d'aou counto, io tourno chôco. Et poithe io vouaï einco veïre avoué ché cançones!

— Porquet? demandont le z'âtrô, todzo mi soreprec.

— Eh bin quand quâcon restont pas praou longteïn, se vec deplôma de gôrdje; io torno ein derri por que pouissan pas s'einfotre de mè!

FLEURS DE MAI

LA MARGUERITE

La vie est une marguerite

Dont le cœur d'or nous éblouit

Et dont le blanc col nous invite

Du sein des prés quand vient la nuit,

Semblant dire: „Cueille-moi vite,

„ Je suis l'oracle du bonheur,

„ L'arbitre de l'âme et du cœur,

„ La vie est une marguerite „

Et dès que par la foi guidée

La main s'apprête à la cueillir,

La collerette immaculée

D'émotion feint de tressaillir

Par un mouvement hypocrite
Vite un pétale se fait jeu,
En s'envolant, de dire : « un peu ! »
La vie est une marguerite.

Mais du peu qui donc se contente ?
Le peu, c'est un mince échelon
Dans la grimée de l'attente ;
Le cœur cherche un autre jalon.
C'est alors qu'un pétale imite
Le tout premier et coup sur coup,
Se met à répéter : « Beaucoup ! »
La vie est une marguerite.

Beaucoup !... ce mot, quel donc est l'être
Qui, pour l'ouïr, n'eût tout donné ?
Mais, hélas, il suffit d'en être
Pour se trouver tout étonné
Que le bonheur ne vient pas vite.
Au dévoiler, tout d'un moment
Nous réclamons : « Passionnément ! »
La vie est une marguerite.

Et nous retournons la corolle
Comme un pitre son carrousel,
Recherchant un mot qui console
Notre pauvre cœur de mortel.
Mais elle dit, redit sans suite,
Sans apaiser notre tourment :
« Un peu, beaucoup, passionnément ! »
La vie est une marguerite.

Toujours on souffre lorsqu'on aime
Et parfois lorsqu'on n'aime pas ;
Si bien qu'en nous tout est problème
Depuis la naissance au trépas ;
Des lors, pourquoi courir si vite ?...
Puisque du peu et du beaucoup
Crac..., on retombe à « Pas du tout ! »
Comme nous deux, ô Marguerite !

L. COURTHION

UN NÉO-DOCTRINAIRE

Il n'est pas trop mauvais garçon
Sulpice-Ernest-Aimé Ranson.

disait on chaque fois en voyant entrer ce petit Rouennais, grassouillet et trapu, connu depuis trois ans de tous les habitués du restaurant à vingt-trois sous de la rue Richelieu.

Mais à Paris on fraternise au restaurant, au café, sur l'impériale d'un omnibus, chez le coiffeur sans se connaître au delà, en sorte que malgré cet unanime brevet de sympathie, personne ne savait au juste ce que faisait Sulpice-Ernest-Aimé Ranson.

Tel jour, en causant il vous aurait dit :

— Nous autres géomètres...

Puis le lendemain :

— Ce n'est pas une petite chose allez, que de faire la place dans *ma* partie !... La lampe à esprit de vin,

ça se vendait, il y a dix ans, comme du beurre, mais aujourd'hui, tenez, tout est rabattu jusque dans les spécialités... Voyez-vous, le commerce...

Bref, les titres ne faisaient pas défaut à ce citadin normand : il cumulait effrontément et qui sait s'il ne comptait pas plus de métiers à lui tout seul qu'il n'avait vécu d'années ? Il disait avoir trente-huit ans.

Il faut avouer qu'il était doué !... Il connaissait plusieurs langues. Un jour, il me traduisit une lettre espagnole de six lignes : je n'avais eu besoin de lui accorder pour cela que trois quarts d'heure et un dictionnaire espagnol français !... Débrouillard au possible ce Sulpice-Ernest-Aimé Ranson ! Il convenait cependant, pour ne point exagérer, que les autres langues qu'il *parlait* ne lui étaient pas tout à fait aussi familières que l'espagnol.

Un jour, j'étais engagé avec un de nos convives habituels dans une discussion politique à laquelle la personnalité de feu Gambetta servait de thème. Au milieu de notre chaleur, Sulpice-Ernest-Aimé Ranson s'interposa :

Permettez-moi !... Permettez-moi !... Gambetta dites-vous ? Vous ne savez donc pas que je l'ai connu moi, lors de ses débuts, quand il venait au café Procope. Il parlait bien, oh pour ça rien à dire, mais il avait une espèce de redingote noisette dont je n'aurais certainement pas donné vingt sous...

La conclusion était si pénétrante que la conversation prit un autre biais et que, pour ce jour-là, tout fut dit.

Quinze jours plus tard, je surpris Sulpice Ernest-Aimé Ranson à la grande table de la salle de l'entresol, lancé à fond de train dans une question d'économie politique. Comme il avait affaire à forte partie, il laissa échapper son raisonnement par cette tangente :

— Me prenez-vous pour un naïf, né d'hier ? Croyez-vous que je n'ai pas étudié ces choses ?... Si je vous disais que je courais les clubs sous l'Empire et que j'ai connu Emile Ollivier, Greppo, Tolain, Vermorel et

tant d'autres. Ollivier n'était pas encore ministre, puisqu'il se montrait en public ; tenez, je me le rappelle si bien qu'il avait même une redingote noisette dont je n'aurais pas donné dix sous.

Depuis ce jour-là je me gardai scrupuleusement de perdre de vue ce Rouennais replet, il me séduisait, avec sa façon de discuter. Un autre jour c'est Jules Ferry qui fut rappelé à ses débuts : « Il avait même une redingote noisette dont... »

« Décidément, me dis je, je n'ignore point que plusieurs de ces politiciens d'il y a vingt ans ont été accusés d'avoir penché vers la droite ou le centre, mais j'ignorais totalement qu'ils eussent poussé leur forfaiture aussi loin. »

Plus tard, M. Clémenceau y passa. C'était sur les hauteurs de Montmartre que le futur leader de l'extrême gauche avait été pris en flagrant délit de... redingote noisette. Bientôt des célébrités d'un autre ordre subirent l'accusation. M. Rochefort parmi les journalistes, M. Faure parmi les barytons et M^{me} Sarah-Bernhard devait sans doute au privilège d'avoir débuté entre les cercles d'une crino-line l'heur d'échapper aux sarcasmes de Sulpice-Ernest-Aimé Ranson.

Il y avait quatre années que j'avais totalement perdu de vue le placier en lampes à esprit de vin — ou le géomètre, si vous préférez géomètre — lorsque, vers le mois de mars de 1889 je le rencontrai dans la gare d'Orléans.

— Tiens, bonjour Monsieur, fit-il, il y a longtemps...

— Ah ! Ah ! bonjour Monsieur Sulpice... Eh bien, et les affaires ?

— Dame ! les affaires, elles vont bien doucement. Vous savez, notre métier a énormément baissé depuis dix ans. Voyez-vous, la confiserie...

— Et que dit-on de la politique, M. Ranson ?

— Boulanger ! voilà tout mon programme, exclama-t-il.

— Tiens, je savais que le boulangisme rassemblait toutes les théories éparses, qu'il comprenait des légitimistes purs, des bonapartistes, des

rouges, des noirs, des gris jusqu'à l'anarchie en passant par le collectivisme, mais j'ignorais l'adhésion de l'antired...

— Je n'en reste pas moins *démoc-soc*, proclama-t-il en m'interrompant, mais j'en ai assez des autres. Si vous saviez, vous qui êtes encore jeune, combien ils en promettaient autrefois tous ces parvenus : Tirard, Ranc et tant d'autres ! Songez donc, Ranc était autrefois l'ami de Jules Vallès ! Eh bien, Vallès, je l'ai vu une fois avec un redingote...

— Il en était bien capable, le vieux bohème. Aussi je vous comprends il n'y a pas mieux que Boulanger : il porte la tunique depuis l'âge de 17 ans et à cet âge on n'a pas de redingote.

— *Vive Boulanger !* clama du fond de sa poitrine Sulpice-Ernest Aimé Ranson en pleine gare d'Orléans.

Négligeant de m'assurer s'il s'était fait arrêter par les agents de Constans, je me hâtai de fuir vers le guichet, non sans me surprendre à fredonner :

Toujours bon zigue et bon garçon
Sulpice-Ernest-Aimé Ranson.

L. DANTE-RAYMOND.

GLANURES HISTORIQUES

On veut bien nous communiquer l'intéressant et naïf document qui suit, tiré des archives de Bagnes et dont un fac-simile d'écriture eût seul pu traduire toute la délicieuse sincérité. C'est une chronique relatant les détails de la débâcle de 1818, écrite par un brave paysan qui a cru devoir faire œuvre de chroniqueur — sans doute dans la pensée qu'aucun autre écrivain que lui ne relèverait les mêmes épisodes de cette mémorable catastrophe. En le publiant, nous croyons de notre devoir de respecter, à défaut de l'écriture, le style, l'orthographe et la facture de l'auteur, que l'on ne saurait d'ailleurs modifier sans enlever tout l'intérêt de l'écrit.

Avant de déplier le papier, nous lisons :

Cette mémoyre et
faite par pierre joseph farque
père les 20 du moy de
juin de l'an 1818
du Châble de bagnes.

Ceus qui liron cette memoyre
pouvon se soveni
du malheur qu'il tarive.

Voici maintenant le texte de la
chronique :

Memoyre du maleur qui et arive
les 11 du mois de juin de l'an 1818
que les glasier du gietrou atareté la
Dranse de pui les premier jour du
moy de mars jusque au 11 de juin
qui est parti toutan mas arase la
grange de Le Chelai celle de bona-
chise et cele de fionen et cele di
grange neuve et de pui là à Lour-
tièr treze maison anporte par der-
nier et à Chansec treze maison an-
porte tou ce qui ietai dedan et
quatre maison u Lapey et les pré
du glaïre de saint marc et ce lui de
lila tout couver de depo apre ar-
riva au Chable il a batu jusque à
la pourte de la maison du presidan
gard di autremen la beyei antan-
porté les pont et les barie et le
martinet et la maison de pantaléon
Les jardins et la scie monet molin
folon an tout atan anporte trente
maison et tous les danré meuble
tou perdu et encor peri 4 fame 2
de Chansec a Veleta 3 raca une
grange et un martinet et un monet
tout mene loin.

An pierre grosse a tou cover de
depo les cham de glarier tou cover
jusque a lac duc de Volege. Lau
ile venu jusque a la croix dela mai-
son de pierre joseph farquet du fon
du Chable.

FOLK-LORE

Dictons.

Plodze de mé
On peü pas s'eïn soulé

(C'est-à-dire : Pluie de mai — on
ne peut pas s'en saotler.)

Un autre dicton qui, pour ne pas
s'appliquer au mois de mai, a justifié

sa véracité cetté année, surtout vers
le milieu d'avril, est celui-ci :

Se fevrey fit pas fevrouye
Mà et Avri camparouye.

« Comparà » en patois du Valais si-
gnifie *éprouver de la peine à...* On
l'emploie aussi pour dire qu'une per-
sonne traîne dans un état lamentable
de santé.

CASSE-TÊTES

Solution du mot en triangle (N° 8).

C H A P P A Z
H A L L E S
A L L E U
P L E T
P E U
A S
Z

Ont deviné : Un entêté, Monthey.
— Colibri, Vouvry. — Duc de Ma-
lakoff, St-Maurice. — Jules Hubert.—
Ed. Coquoz, La Planta, Sion. —
Deux intimes. — La plantation de
cocos. — Un trio, Martigny-Ville.—
Le nocher du Styx, Bagnes.

Mot en losange (No 9).

Mon premier tient bon rang au sein du mot
[- intime ..
Et grâce à mon second tu brilles ô Valais !
Mon trois du nom Joseph est le vieux synonyme,
Mon quatre en plein carême affronte nos palais.
Mais mon cinq est la clef de tout cet édifice :
C'est un nom d'avocat dont à grand sacrifice
Je pus échafauder les neuf lettres ici,
Si vous le devinez, je vous dirai « merci » !
Sa barbe a la couleur de celle de Nantuaie,
Il est conservateur sans être aristocrate.
C'est chez Victor Hugo qu'il faut chercher mon six,
Auprès de Jean Valjean. — Dans le pays des « miss »,
Deux années après mil sept cent quat'vingt dix
Mon sept lord, gouvernant, expirait, homme
[en vue.
Mon huit, un participe vous peut être appliqué,
Madame... Avouez-le sans qu'on l'ait remarqué
Et dans ce moment-là, vous étiez bien nue...
Enfin mon neuf se montre dans « Eugène Sue...

ANNONCES

MIEL DES ALPES

PREMIÈRE QUALITÉ

absolument pur et naturel

M. CHARVOT, apiculteur

Bagnes (Valais)

Vente (selon désir) par kil. ou $\frac{1}{2}$ kil.

15 MAI 1896

PREMIÈRE ANNÉE PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N^o 10

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements	Annonces
Pour la Suisse, un an Fr. 3 — six mois " 1 75 Union postale, (payable d'avance) . . 4 50 par an	Suisse 0.25 cent. la ligne Etranger 0.35 " " " Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Chronique. — Le magister du hameau, D. — Le paysan et le laquais de bonne maison (fable en patois). — Oh! si j'étais!... (poésie), KOLA. — Causerie scientifique: *Recherches anthropologiques dans le Bas-Valais*. — Glanures historiques. — Casse-têtes. — Annonces.

CHRONIQUE

Avec beaucoup d'à-propos, un correspondant valaisan d'un journal confédéré fait, tout en relatant le succès sans précédent du récent festival des fanfares romandes du Valais à Martigny, cette judicieuse réflexion que « l'homme ne vit pas seulement de pain ».

Heureusement, mon Dieu! car, sans cela, la vie déjà sérieusement mécanique ou démesurément trop animale que nous menons ne nous laisserait d'autre satisfaction morale que le vœu d'un prompt enterrement.

C'est bien parce que l'homme ne vit pas seulement de pain que les fanfares, ces syndicats villageois de l'harmonie et de la gaité, éprouvent, par ci par là, le besoin d'aller retremper leur ardeur à une source plus grande; c'est bien parce qu'on comprend cet axiome en Valais comme ailleurs que deux Valaisans ont pris une part remarquable diman-

che au concours des lutteurs de Fribourg, obtenant l'un, quoique malade, le 5^e prix à la lutte suisse, l'autre le 9^e prix à la lutte libre¹⁾; c'est bien pour cela qu'on danse, qu'on chante, qu'on s'égayé, qu'on joue, qu'on siffle, qu'on aime en effeuilletant les pâquerettes, qu'on gémit et qu'on espère.

C'est même en considération de cela que nous avons fait ce *Valais Romand* tour à tour joyeux ou mélancolique.

Mais, encore, devons-nous songer que ceux-là qui tentent de nous convaincre du devoir qu'il y a pour nous de savoir vivre d'autre chose que de matières brutes ne soient pas contraints de se convaincre en même temps eux-mêmes que l'homme vit de tout... même de pain.

Puisque nous venons de faire allusion à la mélancolie, nous nous permettons de signaler à nos aimables lecteurs la complainte que nous publions plus loin et qui dépeint l'appétit à la fois physique et moral de l'instituteur valaisan. Lorsque Dieu donnait ses ordres au prophète Elie, il lui envoyait au moins un corbeau avec un pain ou un mor-

ceau de viande au bec, comprenant trop bien que, si saint que fût le prophète, il ne pouvait se passer de la nourriture — ce premier moyen de conserver la sainteté ici-bas.

Or, nous passons d'exigence en exigence lorsqu'il s'agit des devoirs de ceux qui travaillent au bien-être et au développement de la société; sans pour cela paraître songer que tout devoir a pour perpétuel ange gardien le droit.

Oh! ce n'est pas au pouvoir que je m'en prends car, si, une fois déjà, une amélioration sensible, mais de beaucoup insuffisante aujourd'hui, a été introduite dans les salaires des instituteurs, il a fallu que ce pouvoir bravât les préjugés d'une injuste routine et d'une mesquine jalousie de la part de certaines populations accoutumées à regarder l'avenir à travers l'image du passé. C'est au peuple, ou plutôt à certaines couches du peuple qu'il convient de s'en prendre. Il est temps de parler haut, car précisément ceux-là qui attendent tout du maître d'école et ne manquent pas une occasion de célébrer la supériorité intellectuelle de nos confédérés sur nous sont pour la plupart les mêmes qui, ici, lésinent à tout propos en concluant: « C'est

¹⁾ M. Louis Varone, de Sion, et M. Charles Bruchez, de Bagnes, à Vevy.

assez pour lui, il n'est pas si fort, s'il nous donnait seulement le tiers de ce qu'il nous coûte.... »

Ces considérations qui en certains cas peuvent partir d'une réflexion fort juste ne tendent qu'à nous faire tourner dans le cercle vicieux dont il s'agit de sortir. Si quelques-uns des membres de notre corps enseignant sont loin d'être des aigles, c'est moins à eux-mêmes que nous pouvons faire crime d'une certaine insuffisance qu'à la constitution fondamentale imposée à ce corps.

En premier lieu, toute famille aisée se gardera de pousser son fils vers une carrière qui ne lui fournirait pas ses bocks et ses cigares. Et si, par circonstance, tel jeune homme tant soit peu doué aborde la carrière, tout d'un coup il se sent rationné en considération comme en nourriture — maigre compensation du sacrifice de sa liberté, de son indépendance, du droit de parler ou d'agir selon son tempéramment et même du droit effectif de s'établir et de faire souche.

Sans doute, sa mission n'absorbe pas ses 365 jours, mais pour travailler ses champs il faut en avoir et je vois mal un instituteur montagnard aller en journée pour quelques centimes, ce qui, par parenthèse, n'est pas fait pour grossir son bagage intellectuel.

Et la jeune fille de qui l'on exige l'engagement d'enseigner durant une série d'années ! Devra-t-elle, pour cela, renoncer au but normal de l'existence, abandonner les préoccupations du cœur et plus tard du devoir maternel ?

Devenue mère deux, trois quatre ans après l'obtention du brevet, fera-t-elle élever ses enfants par une bonne qui, plus libre qu'elle, ne s'accommoderait pas d'un salaire d'institutrice ?

Non, la grève du personnel enseignant ne se fera pas parce que

notre gouvernement, et avec lui tout le contingent intellectuel et raisonnable de la population, a déjà compris que l'instituteur ne vit pas seulement de livres et de cahiers, que sa vie de résignation a enfin besoin d'espérances plus sûres, qu'il doit être en mesure de hanter le monde intelligent, de développer une instruction purement théorique, de penser, de parler, de juger, d'être un homme enfin et de pouvoir se présenter quelquefois porte monnaie en main, puisque, pour le plus grand déshonneur de notre temps c'est toujours la couleur de cet objet plus au moins crasseux qui marque l'étia-ge de notre vertu et sert de levier à toute notre considération.

LE MAGISTER DU HAMEAU

Voyez-vous là-bas qui passe,
Un vieux livre sous le bras,
Ce bonhomme dont la face
Trahit les maigres repas ?
D'un humble fonctionnaire
Voilà bien le vrai tableau.
Plaînez, plaînez la misère
Du magister du hameau.

Son teint, sa pâleur extrême
Vous dit assez hautement
Qu'il a fait un long carême,
Qu'il regarde avidement
Si Pâques paraît derrière
La dimanche des Rameaux.
Plaînez, etc.

Sa devise est patience,
Sa vie, un long dévouement ;
Et son salaire, abstinence,
Privation, dénuement.
En vain toujours il espère
Voir paraître un jour plus beau.
Plaînez, etc.

Son active bienveillance
Aime à semer le bon grain,
Mais bien souvent la semence
Tombe sur mauvais terrain
Et son humble ministère
Est en butte à bien des maux.
Plaînez, etc.

Nul n'a souci des obstacles
Qu'il rencontre à tout instant ;
On veut que, par des miracles,
Il fasse de chaque enfant
Quelque futur secrétaire,
Gens de plume et de bureau.
Plaînez, etc.

De la fée enchantresse,
Ah ! que n'a-t-il ce pouvoir,
Qui changeait, d'un coup d'adresse,
L'ignorance en beau savoir ?
Vite, il ferait la lumière
Dans le plus sombre cerveau.
Plaînez, etc.

Et quand d'une voix timide
Et pleine d'émotion,
Il vous peint sa bourse vide,
Demande augmentation,
On l'accable — ô beau salaire!!! —
Du poids d'un surcroît nouveau.
Plaînez, etc.

D.

Fables traduites en patois bagnard

Le paysan et le laquais de bonne maison

(Tiré de *Le loup et le chien*.)

On payesan u vesadzo to pièu
Que scimblâe sortay de pe-ona tsarbonayre,
Grand, set et pié mingro qu'on leü
Voignie quâques râves contre ona tsarayre,
Quand vey passâ degadjat comme on lé,
Tot pié gras qu'on tasson, raido comme on
[Anglé]

On monsoret qu'ire étô grand-tein via
Et qu'on veyay su lui qu'ay preü de beurre
[an pia]

Rin que po y apprendre à lire tant panslu,
Y vint te pas ényay, beügro!, d'y pombâ su ?
Min quand est qu'ô y'a zu bocô ona vouarbetta,
Y est passô l'idé d'y seüta d'ainse an creta.

— Bonjour ! dit l'étrandjé, tot pié deü qu'on agné
Alors c'est comme ça, mon cher que vous voignez ?
A faire un tel travail le gain sera bien mince...
— Bondzo ! bondzo ! Monseu, vo-é pas l'ai d'ay
[éteïnse !]

Quin, no faut fire d'ainse pe ste poure cotzes,
Vivre de quâques grans écondus din de rotzes ;
Et por se consolâ de pas peçâ sou set
On se frotte onco-i mans de pas ay de proçet...
— Laissez ces champs ingrats, lâchez-moi ce
[commerce]

Voyez, moi, je suis bien, de graisse je déverse
Changez votre métier, y dit é fénolet,
Regardez, je suis vif comme un *gardignolet* ;
Venez donc avec moi, vous serez mieux nourri.
E payesan repond : — S'on peü se mambôri
Et bien gagné d'ardzeint me fit rin de cori !
— Rien n'est autant aisé, suffit d'être docile :
Quand le maître nous dit : « Grand pignoufle !
[imbécile ! »

Vous le remerciez. On porté des habits
Chamarrés de galons et de tout un fourbis.
Ajoutez la bouteille et mille bons morceaux
Depuis les dindons gras jusqu'aux œufs de van
[neaux !]

E pouro campagnard se fotay dja pe-a tita
Qu'ire astou tein enfin por lui, de fire fita.
Min, o dzô du depart, a fallu ona vouârba
Por atteindre o dzingot que se fasay a bârba.

E payesan y dit : — Beügro de diablo, gadzo
Que vò veüde copà ceü soperho mostatzo... ?

— Faut ça ! faut ça ! — Porquie ? — Oh ! simple

De nos bonnes maisons partout la règle est telle.

— Ah ! est d'ainse que va ?... repond é payesan,

Faudray fire à cômmand comme quan-on ay

Ido vo lasso solet à votra viâ d'esclave

Por met, l'âmo tot min torna voignié mi râves !

1) Chardonneret.

OH ! SI J'ÉTAIS !...

Si j'étais un oiseau, que je serais heureux !

Je quitterais bientôt ma verdure et ma branche,

Et je viendrais chanter tout près de ta main blanche

Mes chants les plus harmonieux !

Si j'étais papillon, crois-moi, ma bien-aimée,

Pour toi je laisserais la rose et les ceillets,

Et la pâle églantine et les charmants muguets

Pour baiser ta joue embaumée !

Et que ferais-je donc si j'étais le zéphyr ?

Me glissant doucement dans tes cheveux d'ébène,

Je viendrais caresser de ma plus douce haleine

Ton front et tes yeux de saphyr !

Et si Dieu m'avait fait la plus belle des roses,

Alors brisant ma tige et m'envolant soudain,

Je viendrais me glisser et m'ouvrir sur ton sein

Tandis qu'à l'écart tu reposes !

Mais hélas ! je ne suis ni papillon ni fleur,

Je n'ai pour te chanter qu'une rustique lyre,

Je n'ai pour t'adorer comme pour te le dire

Je n'ai qu'une bouche et qu'un cœur !

KOLA.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Recherches anthropologiques dans le Bas-Valais.

Un savant français, M. Maurice Bedot, a lu dans une séance de la Société d'Anthropologie de Paris un très intéressant travail sur les races du Bas-Valais. — Ce travail se trouve en entier dans le « Bulletin » de la dite Société N° 5-1896 ; il a été reproduit en partie par la « Société Nouvelle » de Bruxelles. — Les recherches faites sur les recrues, avec une consciencieuse observation, ont certainement demandé beaucoup de patience et des connaissances techniques sur lesquelles nous ne pouvons nous étendre ici ; elles méritent cependant notre attention soit pour leurs résultats, que nous n'avons aucune raison de mettre en

doute, soit pour les hypothèses que M. Bedot édifie sur un classement régional absolument arbitraire, ainsi que sur des données insuffisantes, ce qui infirme la valeur de ses déductions.

Ces recherches portent surtout sur la grosseur et la forme de la tête et sur la hauteur de la taille. Conformément à une méthode généralement admise aujourd'hui par les savants, M. Bedot répartit les formes de tête en cinq classes :

- 1^o les Brachycéphales, *têtes larges*, aplaties d'avant en arrière ;
- 2^o les Sous-brachycéphales, *têtes carrées*, moins aplaties que les précédentes ;
- 3^o les Mésaticéphales, *têtes rondes*, ordinaires ;
- 4^o les Sous-Dolichocéphales, *têtes ovales* ;
- 5^o les Dolichocéphales, *têtes très allongées*, d'avant en arrière.

Passant en revue les différentes localités du Bas-Valais, M. Bedot les classe ensuite comme suit en cinq régions :

1^{re} région. — La vallée du Rhône, allant de Monthey à Sion, habitée par une race d'hommes à taille haute, à tête petite et allongée ;

2^{me} région. — Val d'Illiez, Val du Trient et Pays d'Entremont, soit tout le bassin des affluents de la rive gauche du Rhône, de Monthey à Martigny, habitée par une race à tête large, grosse et à taille au-dessous de la moyenne ;

3^{me} région. — Isérable, à têtes très larges où l'on obtient un indice crânien de 85,26, ce qui dénote une brachycéphalie extrêmement prononcée, supérieure même à celle des Lapons mesurés par le Prof. Broca ;

4^{me} région. — Nendaz, analogue à la vallée du Rhône ;

5^{me} région. — Savièse où les têtes petites et longues deviennent en majorité.

Nous faisons grâce aux lecteurs du *Valais Romand* des mensurations multiples, des calculs, des tableaux, très bien faits du reste, sur lesquels s'ap-

puie cette curieuse étude. Nous en extrayons les lignes suivantes :

« Le Bas-Valais est habité par une race très brachycéphale (à tête large) et de taille au-dessous de la moyenne, dont les représentants les plus purs se rencontrent actuellement dans les montagnes et les vallées des affluents du Rhône, principalement sur la rive gauche. On peut constater, en outre, la présence d'une autre race — caractérisée par une tête étroite et une taille un peu plus élevée — qui a refoulé la première dans les vallées latérales et s'est établie dans la plaine du Rhône et sur certains points de la rive droite du fleuve. On doit remarquer, en outre, que la race brachycéphale primitive a un indice crânien très élevé qui, dans certaines régions, dépasse celui des Savoyards et des Auvergnats, peut-être même celui des Lapons. »

Sans doute, M. Bedot mérite nos éloges pour ses recherches anthropologiques sur le Bas-Valais, si peu connu encore à ce point de vue. Mais son travail, pour être une ébauche précieuse, nous paraît renfermer un côté faible que nous nous faisons un devoir de signaler à son attention.

En tout premier lieu, ses observations ne se portent que sur 614 sujets étudiés dans la même année : C'est évidemment insuffisant pour obtenir une base solide sur laquelle il soit possible de construire un système de déductions sérieuses et positives. Il est à désirer que les recherches se renouvellent pendant plusieurs années consécutives. Pour notre part, nous ne doutons pas que de nouvelles observations apporteraient de grandes modifications dans la moyenne des chiffres obtenus, car nous savons, de par une vulgaire expérience, combien, la taille par exemple varie visiblement d'une année à l'autre.

Ensuite, la division des Valaisans en cinq races nous paraît entièrement dépourvue de preuves évidentes : tout en nous basant sur les données

de l'auteur, en nous tenant rigoureusement aux mesures obtenues par par lui même, avec un groupement plus conforme aux données ethnographiques, nous ne voyons tout au plus que trois races dans le Bas-Valais. Savièse ne serait que la race dolichocéphale (à tête longue, petite) de la plaine, conservée un peu plus pure parce que, par sa situation géographique, elle a dû nécessairement avoir moins de contact. Nendaz rentrerait aussi dans cette même classe dont la rapprochent toutes les mensurations d'après M. Bedot lui-même.

(A suivre.)

GLANURES HISTORIQUES

Loin de nous toute pensée d'intervenir dans les débats récents entre *l'Ami du peuple* et le *Confédéré* (du Valais) relativement aux conséquences de leur désaccord sur les origines du suffrage universel. Selon l'un de nos confrères, ce mode électoral remonte à 1789, selon l'autre à 1848. Or, en France, on fait communément remonter la première application du suffrage universel à la date du 2 septembre 1792, de dantonnesque mémoire. Cependant le suffrage universel, qui n'a été baptisé de ce nom pompeux qu'en 1848, a existé de fait avant cette dernière date, avant 1792 et même avant 1789.

Pour ne pas perdre le fil chronologique, contentons-nous de signaler en passant que, d'après un document authentique sur la fondation de la « grande école » de Bagnes, vers 1775, il s'exerçait dans cette vallée un mode électoral quasi aussi équitable que celui auquel les pauvres *mitous*, nos trop nombreux contemporains, doivent de faire une noce gratuite de loin en loin.

Le procès verbal de ce vote bagnard relate que chaque *fru* fournissait une voix et que, lorsque le chef de famille était une femme, c'était celle-ci qui prenait part au scrutin. (Très avancées sur les Louise Michel et les Maria Deraismes les braves

Sarreyennes! n'est-ce pas?) Car, à Sarreyer, où le vote avait lieu, je ne sais plus si c'est devant la chapelle ou devant le four banal, certaine amazone montagnarde fit, en cette circonstance, preuve d'une réelle indépendance de caractère.

Mais ce suffrage universel système bagnard n'a pas plus de prétention au droit d'ainesse que ceux de 1792 et 1789. Il lui faudrait encore bien des récoltes de lentilles pour l'obtenir, car voici ce que nos recherches nous ont permis de relever dans un vieux journal belge :

« A Toulon, toutes les années, vers Pâques, on procédait au renouvellement du Conseil communal. En 1354, sous le règne de Jeanne I^{re}, reine de Naples, comtesse de Provence (1327-1382) remariée à Louis de Tarente en 1347; les élections eurent lieu le 15 avril. La veille, Guillaume Bonnet, héraut de la Cour royale, parcourut les rues en publiant à son de trompe la convocation suivante :

« Il est ordonné par notre roi et notre reine de Jérusalem et de Sicile et par leur bailli que tout homme âgé de 14 ans comparaisse demain dans le Palais Royal en présence du bailli, sous peine pour chacun de 12 deniers, pour créer et nommer les conseillers et autres officiers de la ville. »

On voit par ces lignes que notre siècle n'a pas seulement usurpé l'honneur de la création du suffrage universel — bien que ce soit lui qui ait eu la drôle d'idée de faire sculpter des lions pour symboliser ce mouton — mais qu'il s'apprête encore à usurper (ce qui a lieu en Suisse) l'honneur de l'invention du *vote obligatoire*, déjà connu à Toulon en plein moyen-âge.

Simple réflexion. A Sion un abbé cherche à devenir chanoine; à St Maurice, c'est le contraire, tout chanoine voudrait devenir abbé!

CASSE-TÊTES

Solution du mot en losange (No 9).

T
P I C
J O S O N
P O I S S O N
T I S S I E R E S
C O S E T T E
N O R T H
N E E
S

Ont deviné : Edmond fils d'un chat, sœur de lièvres. — Ed. Coquoz. Sion. — Laurence et Paul. — Un Véragre, Martigny-Bourg. — Un entêté, Monthey. — Un trio, Martigny-Ville. — Jules Hubert. — La plantation de cocos. — Colibri. — J. Défayes. — Un amateur des 3 perles, Vouvry.

Ont deviné les quatre noms constituant le concours : Un trio. — Ed. Coquoz. — Un entêté.

Au tirage au sort, la prime (*Le chevalier finc lame*) est échue à « Un entêté ».

Nous ouvrons ce jour un nouveau concours de quatre devinettes variées (Prime: Un joli volume de T. Combe: *Château Pointu*).

Charade (No 10).

Souvent au milieu de l'orage
Le vent forme mon entier;
Mon second est un alliage;
Et mon premier sert à fortifier

ANNONCES

ATELIER DE PEINTURE
E. Mangisch

6, PLACE DU POST, 6, LAUSANNE

Téléphone 467

Enseignes en tous genres.

Drapeaux soignés pour sociétés.

Tableaux dorés sous verre.

Dorure. — Décor. — Bronze.

161. Monsr E. Mangin
6 Pl. du Pont Lausanne.

1^{er} JUIN 1896

PREMIÈRE ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N^o 11

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) . 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Chronique, L. C. — Elise (poésie), CH.-L. DE BONS. — *L'ano à Ganelon*, TZRLE REPPAN. — Questions et réponses. — Causerie scientifique (suite), M. CHARVOT. — *E renolle que veü se fire asse grössa qu'è horriatzou* (fable), — Les petits ramoneurs, B. JORIS. — Glänures historiques. — Casse-têtes.

CHRONIQUE

Cette malheureuse catastrophe d'Adelia nous a un moment reporté en l'année 1891 qui, pour la Suisse, fut réellement l'année des catastrophes de chemins de fer, comme 1892 fut celle de la navigation.

Nous ne songeons pas le moins du monde à rappeler ici les navrantes péripéties de l'une ou de l'autre de ces hécatombes humaines, car il n'est peut-être pas un seul lecteur du *Valais Romand* qui ne sente encore son imagination sous le poids des impressions que ces diverses catastrophes ont provoquées. Mais nous tirons d'une revue rétrospective que nous avons nous-même établie dans un journal de Paris, et qu'il serait trop long de publier en son entier dans cette feuille à modeste format, le récit des deux plus frappantes, l'une par son caractère tragique, l'autre par son côté à la fois comique et macabre.

La première, célèbre par le nom de l'une des victimes, se produisit aux portes de Paris le 8 mai 1842.

Ce dimanche-là, jour de grandes eaux, le beau temps avait attiré une foule énorme dans le Parc de Versailles. La récente application de la vapeur au véhicule n'avait pas encore laissé aux ingénieurs le temps d'enfanter les perfectionnements tantôt salutaires, tantôt fatals, en usage aujourd'hui.

Après une joyeuse journée de printemps dans l'immense jardin empanaché d'arbres en fleurs, inondé par l'épaisse poussière des jets d'eau, toute cette heureuse foule, groupée par les liens de famille, par les rapprochements d'amour, de caractère, d'âge et d'amitié, se pressait dans les wagons pour regagner la capitale. Le train se composait de quinze voitures; en peu de temps il acquit une vitesse excessive, si bien qu'après la station de Bellevue la rupture d'un essieu enflammait un wagon qui s'affaissait aussitôt pendant que ceux qui suivaient s'entassaient pêle-mêle les uns sur les autres.

Les agents des chemins de fer fermaient en ce temps-là les voitures à clef, du dehors, si bien que les

voyageurs étaient prisonniers. Les voitures, en se bousculant, se communiquèrent les flammes avec une extrême rapidité et les infortunées victimes en étaient réduites à ne pouvoir lutter autrement contre le danger que par des cris d'horreur et de désespoir. Il y eut 109 blessés et 55 morts. — Parmi ces derniers figuraient le contre-amiral Dumont d'Urville et sa famille. L'illustre marin, dont le feu avait dévoré les vêtements et tout ce qui eût servi à le distinguer, ne put être reconnu qu'à la configuration du crâne. Singulier caprice du destin!... Etre guetté par la plus affreuse des morts au milieu des joies de la famille, aux portes de Paris, à deux pas de la Seine calme et silencieuse, par une admirable soirée de mai, après avoir affronté mille fois le courroux des mers, les climats les plus variés de l'équateur aux pôles!

Nous trouvons dans le *Courrier des Etats-Unis* (Mars 1843) le récit d'une sorte de catastrophe qui pour être peu émouvante, parce qu'elle était préparée par ses propres victimes, ne laisse pas de nous sembler assez curieuse pour être racontée à nos lecteurs.

Deux compagnies de l'Arkansas qui desservait chacune une branche du chemin de fer de la Rivière Rouge étaient en lutte. Le colonel Stivers, président de l'une, avait dit au juge Chaplin, président de l'autre, que la locomotive avec laquelle il desservait sa section de chemin *n'était pas meilleure qu'un vieux wagon trainé par des rosses indiennes.*

Un duel devait s'ensuivre. D'une part, le colonel Stivers se refusait à retirer sa blessante allusion; de l'autre — c'est-à-dire dans la compagnie présidée par le juge Chaplin —, on se montrait arrogant. Pour finir, du côté du colonel, la compagnie mit à la disposition de son président la meilleure de ses machines, afin de jeter un défi au juge par un duel de locomotive contre locomotive. — Le défi fut accepté; les deux présidents devaient, bien entendu, diriger eux-mêmes leurs machines. Il fut convenu que chacun partirait de sa station et qu'arrivé à un point marqué par un drapeau, à cinq milles de la jonction, il pourrait prendre toute la vitesse qu'il croirait utile. Un coup de canon devait être tiré pour marquer l'arrivée de la locomotive au point indiqué par le drapeau, et leur course, dit le *Commercial Advertiser* de New-York, fut si égale jusque là que les deux coups de canon partirent presque en même temps. Les deux locomotives marchèrent avec une vitesse de quarante milles par heure.

La locomotive du colonel Stivers fut réduite en pièces et, de sa personne, il fut impossible de rien retrouver que du sang, des os broyés et... une botte avec son contenu.

Le juge Chaplin, victorieux, n'eut aucune blessure et, non seulement il continua sa course trois milles plus loin, mais l'année suivante il posait sa candidature au Congrès des Etats-Unis.

Comme bien l'on pense, ses élec-

teurs étaient trop bons Américains pour méconnaître les capacités législatives du vainqueur du duel à la locomotive: son succès fut complet.

ELISE

Quoi! tu m'aimais et je ne l'ai point su!
Jamais ton nom parmi les bruits du monde
Comme un secret tout à coup aperçu
N'a retenu dans mon âme profonde.

Moi, cependant, ignorant mon bonheur,
Je t'admirais... de même qu'on admire
Celle que pare un charme séducteur
Et dont l'esprit éclot dans le sourire.

Je t'admirais comme on admire aux cieus
Ces visions qui passent blanchissantes,
Qu'on suit longtemps d'un regard curieux
Dans les splendeurs des nuits étincelantes.

Je t'admirais comme aux pieds des autels
L'homme pieux à la clarté des cierges,
Versant son âme en soupirs immortels,
Rend un doux culte à la reine des vierges.

Je t'admirais sans prétendre à ton cœur
Et sans qu'émou, frisson ou trouble extrême
En m'éclairant de sa douce lueur
M'eût dit jamais: — Oui cette femme t'aime.

Dix fois, dès lors, au souffle du printemps
Ont fleuri les lilas et les roses,
Déjà l'on voit les doigts de plomb du temps
Ternir l'éclat de tes lèvres mi-closes.

Lorsqu'en mon sein qui se ferme au passé
Mon cœur s'endort et ne bat plus qu'à peine,
Pourquoi d'un mot enivrant et glacé
Jeter soudain la saveur souveraine?

Qu'espères-tu d'aveux si palpitants?
Pourquoi hélas! a-t-il dû les entendre
Le malheureux qui trompé si longtemps
Te côtoya sans jamais te comprendre?

Une parole eût dessillé mes yeux!
De ton amour trahissant le mystère
Elle eût été cette eau pure des cieus
Où de son vol l'ange se désaltère!

Rien maintenant ne peut nous réunir,
Un sort cruel a brisé nos deux vies,
Elles seront par toi dans l'avenir
A l'infortune à jamais asservies!

Retiens, retiens, un sanglot superflu
Toi qui pouvais charmer mon existence!
Tu le pouvais, tu ne l'as pas voulu,
Dans ton orgueil trouve ta récompense!

Ch.-L. DE BONS.

L'âno à Canellon.

(Patois d'Orsières.)

Canellon l'avay on âno coleu canella. Se jamais ona bitîé l'a réchu

on éloge de son mètre, l'est preü cella-li; atieütà-lo: jamais manquô ona heura de sarvicho peindeint vingt ans, jamais aitô fotu ein heü por causa d'indisciplina et, quand on li desay: « Faut-te té tiué por te fire allé! », s'émodâve tzâpou, sin rin dére. L'avay qu'on petiou defaut, l'est de monté troa soveint la gamma li dzor de fayre. Peindeint que son mètre bevary demié-litre, Martin (l'est l'âno que s'appelâve dînse), étatcha devant l'auberge, tzantâve la tzânsion de la pâtora de manière à fire vrié la tita a tot le mondo, tant qu'à li sots. L'est cin que l'einbêtave le mi Canellon. De coups, l'i fasay manqué la ribota à causa que l'ire pas preü pacheint et Canellon se desay soveint à lui-mimo: « Por rein que cein, on peü l'i pardonné; d'ailleu, de defau qu'on n'en a pas? »

Tot paray, on dzo, ein alleint li porté son dedzonon, treüve-te pas Martin, li fers ein l'ai, la tita vriâ du bié de la pôrta, que seimblâve lo bôqué à fin juay.

Canellon, pas troâ fou, l'a cognu d'on coup que l'âno l'avay passô l'arma à gautze, de vieillesse probablameint.

Adonc, que fire que d'allé creüsé on trou contre maison et de demandé quâques vesîns po li édié à entarré son vieü compagnon tant regrettô.!

Quand lo corps de Martin l'est zu transporto tant que contre lô trou, la question restâve de lo mettre dedein. Canellon, li juay plein d'ivoue et lo tieu sarrô, se met ein devoi de li fire doblé li tzambes... mi, pas moyen!... pas moyen!

Adonc, se vire du bié de l'assistance et leu dit:

— Bôgro!! Io l'é vouardô passé vingt ans, mi ié jamais cognu sa force tint qu'erra!

QUESTIONS ET RÉPONSES

Malgré le long terme que nous avons laissé écouler depuis que nous avons posé notre question:

Y a-t-il réellement avantage pratique à choisir une femme parmi les jeunes filles qui ont coiffé Sainte Catherine (c'est-à-dire ayant vingt-cinq ans et plus) ?...

une seule réponse nous est parvenue qui, d'ailleurs, ne tranche pas directement le cas.

La voici, textuelle :

« L'avantage pratique de prendre une jeune fille pour femme n'est pas de la prendre avant ou après qu'elle ait coiffé Ste Catherine. Il faut la prendre avec les avantages voulus. »

(Signé :) MYRHA.

Vu notre incompétence en ces matières, nous abandonnons là le chapitre..

4^e question. — Si quelques-uns de nos lecteurs — il y a tant de goûts divers — ont pu trouver le *Valais Romand* sensiblement trop bagnard, il paraît que tel n'est pas le grief de tous. Car on nous écrit de l'extrême Bas-Valais et non pas de Bagnes, notez-le bien :

« Comme vous accueillez bien les demandes que vous font parfois vos abonnés, seriez-vous assez aimable pour leur demander l'origine de ce dicton qui a cours dans le Bas-Valais :

» *Il faut trente-deux renards pour faire un Bagnard.*

» Vous pourriez, sans doute, Monsieur, me donner tout de suite une réponse, mais si vos compatriotes veulent s'en donner la peine à votre place, ce sera instructif pour les abonnés du *Valais Romand*, et amusant sans doute. »

(*Réd.*) — Si, d'après l'avis ci-dessus, nous n'attendions que les explications des Bagnards, nous risquions fort de rester sans éclaircissement, car l'apophtegme est absolument inconnu chez eux. Il nous reste à prier toute personne qui en pourrait connaître l'origine de nous l'indiquer.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Recherches anthropologiques dans le Bas-Valais.

(SUITE)

Il ne nous resterait plus que trois races et deux d'entre elles ne diffèrent que par un caractère secondaire, la taille, dont les variations dans l'individu comme dans la race suivent si rigoureusement l'alimentation :

1^o *La race de la Plaine*, comprenant St-Maurice, Fully, Saxon, Riddes, Leytron, Chamoson, Ardon, Vétroz, Conthey, Sion, *Nendaz* et *Savièse*, caractérisée par une tête petite, mais allongée — la tête n'y est point caractéristique puisqu'elle varie d'une localité à l'autre dans des proportions très sensibles. Nous ne pouvons en aucune façon classer Monthey, Massongex, Evionnaz, Martigny-Ville, dans cette race, car les habitants de ces localités — les mesures mêmes de M. Bedot le prouvent — se rapprochent beaucoup plus de celles des habitants des vallées correspondantes que de celles de la race de la plaine : le savant français n'a pas tenu compte de l'immigration continuelle de la vallée dans la plaine.

2^o *La race du Val d'Illiez*, occupant Champéry, Illiez, Trois-Torrents et Monthey, caractérisée par une grosse tête, élargie, et une stature générale au-dessus de la moyenne.

3^o *La race d'Entremont*, différant de la première par une taille généralement inférieure, mais semblable à elle par la forme et les dimensions de sa tête : elle occuperait Martigny-Ville, Bourg et Combe, Bovernier, tout l'Entremont, Iséables, Salvan et Fins-Hauts.

Les plus grosses têtes et en même temps les plus élargies se trouvent à Salvan, Liddes, Fins-Hauts, Orsières et Bagnes ; les plus petites et en même temps les plus allongées s'observent à Savièse, Saxon, Fully, Sion et St-Maurice. Les plus longues tailles sont à Val d'Illiez, Champéry, St-Maurice, Savièse ; les plus courtes

à Riddes, Nendaz, Fins-Hauts et Orsières. Ce n'est en tous cas pas la hauteur qui peut différencier la race de la plaine de celles des vallées latérales. Les habitants de Val d'Illiez et Trois-Torrents sont plus longs que les riverains du Rhône ; la race d'Entremont seule est inférieure en longueur à celle de la plaine, et encore Riddes, Saxon et Fully sont inférieurs à la moyenne des Entremontans.

Il y a un seul fait bien établi jusqu'ici, c'est que les localités de la vallée du Rhône qui ne sont pas alimentées par l'immigration des vallées correspondantes sont habitées par une race dolichocéphale, c'est-à-dire ayant une tête petite et allongée.

Est-ce que la race dolichocéphale arrivant la dernière dans la vallée du Rhône a réellement refoulé la brachycéphale, dans les montagnes ? C'est là une pure supposition, en tous cas une affirmation dénuée de fondements. Nous ignorons laquelle des deux est antérieure. Nous ignorons même si les brachycéphales ont habité la plaine ; peut-être ont-ils bien vaincu la race dolichocéphale antérieure et, prenant les positions les plus sûres sur les coteaux et les vallées, l'ont-ils forcée à descendre dans la plaine où la vie, à cette époque, offrait moins de sécurité, car les eaux du Rhône devaient s'y donner libre cours.

La priorité des deux races dans le Bas-Valais ne peut en aucune façon être démontrée scientifiquement pour le quart d'heure. La solution de ce problème demande des recherches et des découvertes paléontologiques qui n'ont pas été faites jusqu'ici.

M^{me} CHARVOT

Fables traduites en patois bagnard.

È renolle que veü se fire asse grôssa qu'è borriatzon.

Ona renolle écondyüà ein on maret,
Vay-te pas on joli borriatzon
Bâsso su-i piäs'et épét du cotzon
Lié qu'ire pas pié grossa qu'on naët r).

Por resseimblà à ça bitié cornuà,
 S'ire conslaye, éparraye, éteindyuà ;
 De tein-z'eim tein desay ein on crapò :
 — Ràda me yè, comme io sé épessa ;
 Gadzo que y'aimplerà a cot d'a moneressa ?
 — O pourra-tè! cò-es-té que t'a trompò ?
 Tò resque p'onco, por ora d'y itre,
 Tè faudrait preü oncor on pâr de litres.
 E poiffa s'est adone éparraye
 Tant qu'è pansle y a fi ona borta seütäye.

Faut pas troà pansleyié, quand on a a cava voria ;
 Atramein é denrée est d'abò tota via,
 Et, comme diont i-z'anslians qu'an vetin,
 — E vaut rin de petü pié inò qu'on a o tiu !

(Extrait de *Aus allen Gauen*.)

1) Petit serpent qui hante les prés humides.

LES PETITS RAMONEURS

Vous êtes bien heureux, vous, mes chers petits ; vous avez bien chaud quand il fait si froid dehors. Vous dormez dans de bons lits moelleux, sous d'épais édredons. Vous portez de gros vêtements bien doublés, de jolies bottines fourrées, de lourds manteaux, rien ne vous manque. Vous pouvez même faire du bien et c'est le comble du bonheur. Tous les enfants ne sont pas comme vous favorisés. Il y en a qui renoncent aux caresses de leur maman parce que leurs parents sont trop pauvres pour les nourrir. Dès la première neige ils abandonnent les vallées inhospitalières des Alpes ; ils vont de ville en ville, de village en village, de maison en maison, quêter un petit secours ou ramoner les cheminées pour gagner quelques sous.

Ce sont ces petits garçons tout noirs qui te font si grand peur, mon petit Suzon ; ces petits vagabonds qui t'inspirent tant d'horreur, ma petite Madelaine ; si pauvrement vêtus de quelque étoffe grossière ou d'un vêtement donné, trop large pour leurs maigres épaules. Ils ne sont pas mauvais du tout, ces pauvres petits diables ; il faut bien plutôt en avoir pitié. Combien ils doivent souffrir, si loin de leurs parents ! comme ils ont pleuré en s'exilant ! mais avec quel courage ils font leur pénible métier. Ils vont par les rues,

une longue corde autour des reins, criant en leur patois, sur un air bizarre :

Ramoner la cheminée du haut en baas !

Et si quelque ménagère les appelle, avec quel entrain ils se faufilent dans les gaines étroites, leur râclette à la main, grattant la suie, sans trêve ni repos, pour redescendre enfin, plus mâchurés encore et pas beaucoup plus riches, recommencer leur refrain :

Ramoner la cheminée du haut en baas ! reprendre leur infatigable pèlerinage de porte en porte, de toit en toit, de cheminée en cheminée.

Qu'il vente, qu'il pleuve, qu'il neige, comme il faut bien manger toujours et, s'il se peut, rapporter quelques pièces blanches aux misérables paysans qui les attendent là-haut, rien ne les arrête. Quand l'ouvrage manque à la ville, ils courent les champs. Quand ils ont fait la plaine, ils escaladent la montagne. Or, l'avant-dernier hiver fut long et rigoureux. La saison fut cruelle surtout aux pauvres petits Savoyards sans feu ni lieu, Plus d'un, hélas ! n'acheva pas son voyage, plus d'un est mort, il faut bien l'avouer, qu'un peu de charité aurait sauvé.

Pendant ce rude hiver, deux petits ramoneurs parcouraient les montagnes de l'Ardèche. C'était deux frères : Jacques et Jean. Jacques, l'aîné, avait douze ans. Par la taille, c'était presque un grand garçon, mais il avait l'âme d'un homme. Deux fois déjà il avait quitté la chaumière familiale pour les hasards des grands chemins. Mûri par le rude labeur et la souffrance prématurée, il servait de père à son jeune compagnon, l'initiait aux petits secrets du métier, lui épargnait les grosses fatigues et volontiers se privait de tout pour que Jean ne manquât de rien. Il avait pour son frère des attentions plus que maternelles. Mais aussi jamais enfant ne fut plus docile, plus soumis, plus affectueux que Jean. C'était plaisir de les voir passer, bras dessus, bras dessous, comme pour se soutenir

l'un l'autre, criant tour à tour d'une voix claire, pour tromper la fatigue :

Ramoner la cheminée du haut en baas !

(*A suivre.*)

B. JORIS.

GLANURES HISTORIQUES

On lit dans la *Gazette du Midi* (Avril 1841) :

Il y a quelques mois, un des Nestors de notre commerce marseillais faisant hâtivement sa correspondance pour les côtes d'Afrique, à l'heure du départ du navire, s'avisa de commander 2 ou 3 singes pour amuser sa famille. Mais dans la précipitation qu'il mit à écrire, le *u* resta sous la plume et le *o*, démesurément grand, prit la forme d'un zéro entre le 2 et le 3.

Or, la semaine dernière, le négociant vit arriver consigné à son nom un navire qui était une vraie ménagerie. La mâture, les voiles, les cordages et les haubans étaient garnis de singes de toute taille.

Cet envoi était accompagné d'une lettre dans laquelle l'expéditeur s'excusait de n'avoir pu lui envoyer 203 singes ; car, en dépit de tous ses efforts, il ne lui avait pas été possible d'en réunir plus de 160.

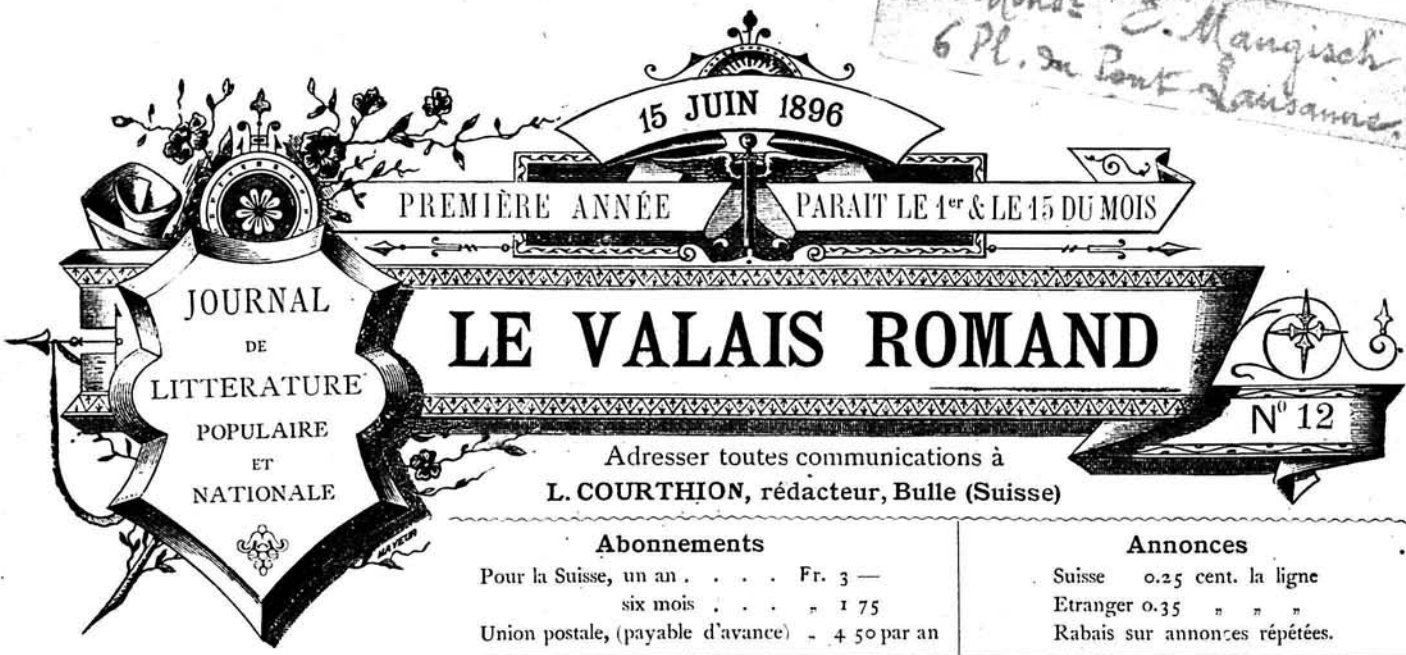
CASSE-TÊTES

Solution de la charade No 10.
 (2e concours)

TOUR-BILLON

Ont deviné : Colibri. — Delez, Massongex. — Ad. Myrrhateur, Sion. — Un vieux P... K... Nit, Vouvy. — S. K., Rolle. — Dayme, au lit, Sion. — Yag, Monthey. — Mignonne. — Deux intimes. — Un meunier.

No 11. — Charade (2e concours).
 Mon un, tu le connais, c'est l'écorce brisée
 D'un grand arbre puissant.
 Mon deux te fait sourire, heureuse fiancée,
 Car c'est un don touchant.
 Mais si jamais en mer vous faites traversée,
 Redoutez bien mon tort ; il donne la nausée
 Et prive d'aliment.



Monsieur E. Mangisch
6 Pl. du Pont Valaisanne.

15 JUIN 1896

PREMIÈRE ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N° 12

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) - 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Chronique, L. C. — Chan-
son historique (*patois d'Anniviers*). — Pe-
tites légendes, B. REBER. — Arts et Mode :
Une « première » lyrique à Sion, O. P. —
Le jour où l'on nous maria (poésie), J. —
Les petits ramoneurs (*suite*), B. JORIS. —
Casse-têtes.

CHRONIQUE

Les beaux jours ont enfin sonné pour notre pimpante exposition nationale quelque peu inquiétée à ses débuts par la pluie et un printemps avare de chaleur.

Mais les fêtes de la Presse ont dissipé d'un coup tous les brouillards et le Ciel a renoncé à se mettre en contradiction avec un Comité central qui fait si bien les choses et qui, en cette circonstance, venait de déployer son génie organisateur avec l'esprit large et généreux qui est le cachet distinctif des fils de l'orgueilleuse cité.

Dans cette délicieuse mayonnaise de journaux et de journalistes, on en est à ne plus rien distinguer et, lorsque apparaît le président du Comité de la Presse, M. Serment, beaucoup d'assistants se consultent en se touchant du coude :

— Serment, du *Grütli*, n'est-ce pas ?
— Parfaitement, répond d'autorité le garçon en versant sur le dos d'un

de nos confrères la sauce d'un beau saumon du lac de Champex, puis voici, là-bas ce petit bonhomme sec comme un échalas, c'est M. Fauquez du *Journal de Genève* à côté de l'abbé Jantet du *Genevois* ; au bout de l'autre table vous avez M. Tallichet du *Guguss* qui cause avec M. Pignat de l'*Ostschweiz* et M. Favon du *Nouvelliste vaudois* qui, indigné des exigences du socialisme, rappelle au bon sens bougueux Maurice du *Carillon*, Seidel de l'*Arbeiterstimme* et l'insuffisamment remuant Sourbeck.

Enfin, poursuit le même garçon en laissant choir une fourchette dans la nuque d'un de nos confrères, je ne les distingue pas tous ; les directeurs des grands journaux se tiennent à l'écart, par exemple celui du *Valais Romand*, à moins qu'il ne soit allé à son « Auberge valaisanne » du Village suisse, car, tout grave qu'il est d'apparence, il est fanatique des vins de son pays. Mais on bouscule l'honnête garçon qui verse le plat tout entier sur les cheveux frisés et pommadés d'un de nos plus jeunes confrères.

— Ne faites pas attention, dit-il en ramassant à terre les trois fragments du plat, j'ai été coudoyé par un reporter américain qui va télé-

graphier de ce pas et tout chauds au *New-York Herald* les renseignements que je viens de vous donner.

Mais l'assistance s'impatiente ; en dépit de l'activité du service, on veut en finir et les plats se croisent, les barbes dansent sous les mâchoires en mouvement, les bouteilles fondent comme la glace de Raoul Pictet, et le champagne Paschoud lui-même demeure impuissant à retenir davantage les convives. C'est que M. Serment a eu le tort d'annoncer un peu trop tôt que la Presse était invitée à l'Auberge valaisanne où l'on mangerait des raclettes en buvant d'excellents vins de la vallée du Rhône servis par des Valaisannes authentiques.

M. Clerc, l'intelligent tenancier de notre auberge treize fois étoilée, est, en effet, un homme qui sait faire dignement les choses ; il n'ignore pas que la Presse, malgré les noirceurs dont on l'accuse, est de même que les jeunes filles candides, prompte à s'enthousiasmer si l'on vient à elle, comme prête à boycotter ceux qui ne savent pas lui offrir le bras et la croient trop aisée à corrompre par le clinquant et la flatterie.

Les lourdes et luisantes channes d'étain se vident et s'emplissent sans répit, Saviésannes, Evolénardes et Champéronnaines jouent à qui mieux mieux de leurs mollets allongés dans des bas blancs, la viande salée et les râclettes disparaissent dès leur arrivée et M. l'avocat Chappaz, auprès duquel un heureux hasard vient de me placer, se lève pour célébrer dans un toast patriotique ce grand mariage du Valais et de la Presse suisse.

Si l'Auberge valaisanne, dit en substance l'orateur, se réjouit aujourd'hui de grouper sous son toit un si grand nombre de journalistes, c'est que l'on n'oublie pas là-haut, sur les rives supérieures du Rhône, ce que le Valais doit à la Presse suisse, ce qu'ont fait pour Zermatt, pour Morgins, pour Salvan, pour Champex et pour tant d'autres sites aujourd'hui fortunés les clairons du journalisme, non plus ce qu'ils font et feront pour d'autres régions moins heureuses, mais tout aussi dignes de l'être, telles que les vallées inépuisables en surprises d'Anniviers, d'Hérens, d'Illiez et surtout de Bagnes où, du sommet du Grand Combin, les guides Troillet et Bessard vont chaque année acclamer la presse d'une triple huchée.

M. Chappaz nous ramène un moment au sein du Valais d'autrefois, dans ce pays bon enfant et sans façon qui séduisit si bien Jean-Jacques Rousseau, ce mélancolique enfant de la Nature.

Il nous lit quelques pages échappées à la plume charmante de l'immortel philosophe sur notre curieux pays, ses mœurs, ses goûts, ses admirables simplicités.

C'est M. Baumberger de l'*Oestschweiz* qui répond au souhait de bienvenue de l'avocat valaisan. L'espace ne nous permet pas de nous étendre plus loin sur ce sujet. Di-

sons seulement que les journalistes se sont montrés ravis de cette rustique hospitalité digne en tous points ce celle que célébrait il y a tantôt un siècle et demi le grand écrivain genevois en disant avoir parcouru le Valais sans réussir à y placer un écu. Hélas ! l'âge d'or rêvé par Jean Jacques n'est plus, il a déserté le Valais comme les autres pays, mais M. Clerc a su nous en donner un arrière goût en cette grande journée et M. Chappaz n'eût pu être mieux inspiré qu'en nous lisant ce chapitre du philosophe. Un moment, nous avons en effet reconnu le vieux Valais sous ces boiseries noircies, décorées de peintures patriarcales ; nous l'avons reconnu au fond de ces channons toujours prêts à se remplir de muscat de fendant et de glacier ; nous l'avons perçu en vision sous les minois alertes de ces sommelières coiffées de noir, de blanc et de rouge, et, l'âge d'or entrevu par Jean Jacques nous est aussi apparu un instant, car la Presse moderne est sortie de ce temple de l'atavisme valaisan sans parvenir à y laisser un liard.

L. C.

CHANSON HISTORIQUE

(Patois d'Anniviers.)

M. L. Gauchat, professeur à l'Université de Berne, nous communique la chanson suivante citée par Fröbel dans son livre : *Reise in wemiger. bekannten Thäler auf der nordseite der Penninischen Alpen.*

Fröbel dit que cette chanson a été très célèbre autrefois. Elle se rapporte à l'invasion et à la défaite des Savoyards à la Planta en 1475 et paraît être un dialogue entre une dame de Sion et le comte de Savoie qui s'approche à la tête de son armée. Cette dame était, dit-on, allée à sa rencontre, déguisée en homme, pour reconnaître ses intentions. C'est par confusion que le comte est nommé ici comte Vert, nom qui désigne

proprement Amédée V, comte de Savoie, mort en 1329.

A vui allaz-vos, verd conto?
A vui vos-endallaz-vos?
Yo vuic allar (1) trovar lés tchièvres,
O lés tchièvres du Valli!

Per ma fec, lo zientic conto!
Vos vos troveriz trompâ!
In plachi de trovar dès tchièvres
Vos troveriz de gros bucs.

A la façon de tun parlar
Tin chareis proc de damont.
Chi nouvelles leu'apportes
La tétha te vuic copar (copâ?)

Bon perdon lo zientic conto!
Bon machic me chis donnâ!
Teniz cent chuc por bire,
Teniz cho por bire à Chiun!

Quoi demanda lo verd conto?
Porqui é ha venuc chi?
Quoi demandaz-vos, verd conto?
Quoi demandaz-vos chi?

Yo demando Chiun et Chiro,
Valiri et Trubillon,
Et tottes chelles villetes,
Et tot chuc tanque Senplon.

Per ma fec, lo zientic conto!
Tu demandes un grand don!
Yo demando très zor de trèvua
Por consultar més compagnons

Yo te lacho ni zor ni arba,
Que tanque deman lo matin!
In la vutra capitala
Vuic allar dézunar.

Il fut pas li mié-net,
Que li letra fut au Senplon.
Il fut pas ni zor ni arba
Qu'ils arrivont devant Chiun.

Vas-t'en vere mun nevo!
Vas-t'en vere à grands pas!
Vas-t'en vere chi vigniont lés tchièvres,
O lés tchièvres du Valli!

Per ma fec, lo zientic conto!
Fuchans-nos in nutra mison!
Tot auprès de nutres fennes
Et de nos pitos enfans!

Il's vigniont de tropes in tropes,
Come de vaillants compagnons,
Et parliont chi gros lingazo,
Et armàs de palanzons!

Il's hant gropâ li zefallies,
Vaillants come des lions!
Et y ha de li gruchas téthas,
Que de ziolis zuderons!

L'arma de li du (2) zachiur!
Qui aziuste chi ben li coo!
Chelic que ha tiriâ in mun vuro
Purri bin' tiriâ à me (3)?

Il y a commencià à doze
Et à treichi (4) il y ha frunci
Et vingte do mill'homos
Sont restàs in la Planta.

1) L'r de l'infinitif ne se prononce pas (Remarque de Fröbel).

2) Un chasseur dû = un chasseur comme il doit être (Remarque de Fröbel). [?]

3) Cela s'explique par une autre chanson, où il est dit que le premier coup brisa le verre du comte, le deuxième son assiette et que le troisième l'étendit mort.

3) Il paraît qu'on comptait les heures de 1 à 24.



PETITES LEGENDES

Le Mont-Miné.

M. Reber, qui n'est pas un inconnu dans nos vallées, bien que nous ne lui accordions pas la dixième partie de la reconnaissance que méritent ses nombreux travaux anthropologiques sur notre canton aux temps préhistoriques et sur les pierres druidiques en particulier, a recueilli au cours d'une de ses tournées dans la vallée d'Evolène la petite légende suivante.

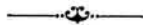
Nous lui laissons la parole :

Au premier grand contour du chemin qui conduit d'Evolène à Villa, village situé sur le sentier du col du Torrent et du col de Sasseneyre, se trouve à droite, bordant le chemin, un bloc de granit de 0 m. 75 de hauteur et mesurant à la surface 1 m. 10 dans la direction S.-N. et 0 m. 95 dans celle E.-O. On y remarque une rainure, anguleuse au fond, et de forme plus ou moins carrée, mais à coins largement arrondis. L'espace entouré ainsi par la rainure mesure dans le sens S.-N. 0 m. 77 à 0 m. 83, et dans le sens E.-O. 0 m. 79. Du côté ouest, le bord du bloc ferme le quatrième côté de ce rectangle. Je reconnus immédiatement que j'étais en présence d'un monument préhistorique, car cette incision ressemble à celles que j'ai trouvées dans les Alpes de Nendaz et à Louèche.

Une légende fort curieuse, que j'ai recueillie plus tard, s'attache à ce bloc. On raconte qu'autrefois ha-

bitait au Mont-Miné, ou plutôt au Mont-Miney, un roi fort riche et très gai. Cependant un souci secret le tourmentait. On lui avait prédit que, s'il trouvait un jour de la glace dans le bassin de la fontaine du château, il devait s'enfuir au plus vite, car ce serait là le signe que toute la contrée serait transformée en glacier. Depuis quelque temps, la fille du roi avait aperçu quelques glaçons dans la fontaine, mais sans rien dire à son père. Un matin, à la vue du bassin complètement gelé, elle alla, pleine de terreur, l'annoncer au roi. Celui-ci quitta immédiatement son château et ses terres, et se dirigea du côté du Val d'Hérens. Après une longue marche, et sans avoir osé regarder une seule fois en arrière, il s'assit fatigué sur cette pierre. Plein d'inquiétude, il regarda alors dans la direction de son petit royaume, mais quelle ne fut pas sa douleur en le voyant couvert d'un immense glacier qu'on nomme aujourd'hui glacier de Ferpècle et glacier du Mont-Miné. Dès ce moment, le roi habita avec sa fille auprès de cette pierre, sur laquelle il venait chaque jour s'asseoir et où il pleurait ses terres couvertes de glaces éternelles.

C'est, di ton, en son souvenir qu'on a tracé sur cette pierre la rainure qui nous occupe; elle indique le dos et les deux côtés du corps, qui était tourné vers l'ouest. Aucune trace d'habitation ne s'est conservée, mais la pierre porte le nom significatif de « Chésal du Rey », ce qui veut dire maison (*casale*) du roi.



ARTS ET MODE

Une « première » lyrique à Sion.

— Lundi 8 juin, le théâtre de Sion, rempli de spectateurs, a vu la représentation fort réussie de la *Fleur maudite*, drame lyrique en deux actes, un opéra pour mieux dire.

Le compositeur, déjà bien connu pour son opéra *Blanche de Muns*, est enfant du Valais. L'auteur — qui

désire rester inconnu — est aussi Valaisan. Enfin, votre correspondant se pique aussi d'être un bon Valaisan, puisqu'il adore le muscat et la tome de chèvres.

La scène nous transporte de cinq siècles en arrière. Béatrice de Bidadana, au château de ce nom, près de Viège, est sur le point de se marier avec Gonsalvo de Torbeis.

Un vautour jure de détruire le bonheur des deux colombes. Rudolf de Compay, puisqu'il faut l'appeler par son nom, évoque l'esprit des ténèbres, qui lui promet une vengeance terrible, le dernier plaisir des démons.

Il enchante une rose blanche, emblème du plus pur amour. Les futurs époux réapparaissent, Gonsalvo veut fleurir sa bien-aimée et choisit dans le bouquet la rose blanche. Béatrice veut s'enivrer du parfum de la fleur et tombe aussitôt inanimée.

Le deuxième acte nous transporte en pleine forêt près de Naters. Des femmes et des enfants implorent Notre Dame, et saluent le lever de l'aurore, que tinte l'Angelus. Gonsalvo, désolé, toujours cherchant sa Béatrice, rencontre ces enfants qui l'engagent à prier la bonne Vierge.

Un groupe de chasseurs apparaît, on entend les joyeux sons du cor. Rudolf le mécréant est avec eux et provoque Torbeis qui n'accepte point le combat singulier. De Compay lui plonge son poignard dans le cœur.

Béatrice, folle, vient chanter auprès du corps de son époux et meurt. Quant à Compay, on ne sait ce qu'il devient.

Dois-je vous dire que le texte est défectueux? Le mal y triomphe, et la vertu succombe! Pas un mot pour expliquer l'apparition de Béatrice à la fin. Aucune clameur des passants, en voyant un homme assassiné. La pièce n'a aucun dénouement et la finale est par trop lugubre. Mais le compositeur — Charles Hänni — a semé des perles sur la médiocre broderie. Il nous a fait passer de bien beaux moments avec la malédiction de la fleur.

Il s'est surpassé au prélude du dernier acte — c'est, d'après mon avis, la rose blanche de tout le bouquet.

Quel joli passage que ce chœur d'enfants à l'Angelus! Ne soyons pas injuste. Le libretto, dont le fond laisse beaucoup à désirer au point de vue dramatique, contient plusieurs jolies scènes, où les braves n'ont point manqué.

Les acteurs ont bien joué. On pourrait reprocher un peu de froideur au duo d'amour — Compay sentait le mélodrame, il a forcé la note. — Les autres personnages tels que les vieux domestiques du château se sont distingués dans leur rôle effacé. — L'orchestre, dirigé par le compositeur, a fort bien rendu l'œuvre du maestro.

En somme, malgré les imperfections, cet opéra tiré d'une touchante légende mérite d'être écouté. La musique de M. Hanni gagne à être entendue deux fois. OSCAR P.

Le jour où l'on nous mariera.

Le jour où l'on nous mariera, ma belle,
Je serai plus heureux qu'un roi.
Je promettrai d'être toujours fidèle,
Et je ferai, pour être tout à toi,
Le jour où l'on nous mariera, ma belle,
N'importe quoi.

Le jour où l'on nous mariera, mignonne,
De ton sourire épanoui,
Je serai fier à ne craindre personne,
Je braverai tout, je serai ravi,
Le jour où l'on nous mariera, mignonne,
N'importe qui.

Le jour où l'on nous mariera, mon ange,
Tu seras belle à rendre fou,
Sous tes atours de blanches fleurs d'orange,
Nous irons nous cacher, loin de tout,
Le jour où l'on nous mariera, mon ange,
Peu m'importe où!

J.

LES PETITS RAMONEURS

(Suite.)

Quand vinrent les grands froids, nos voyageurs avaient arpenté bien des routes et ramoné bien des cheminées. Leur escarcelle s'enflait. A deux on travaille mieux et bien plus vite. Jacques comptait la recette tous

les soirs; c'était le plus doux moment de la journée. Dans deux mois ils regagneraient le hameau perdu dans les sapins, ils rapporteraient trente francs au moins; ce serait l'aisance, le bonheur pour les mois d'été. Et quelles bonnes caresses au retour! Ils allaient donc, grelottant sous leurs méchants habits troués, visitant les hameaux et les fermes, accueillis ici, rebutés ailleurs, mangeant quelques restes de pain noir, passant les nuits, côte à côte, sur la paille de quelque grenier mal clos, toujours joyeux pourtant et pleins de courage, avec, dans les yeux, la vision du pauvre logis déserté, et, dans le cœur, l'espoir de voir enfin sur les vieilles joues aimées quelques larmes de joie.

Les printemps sont délicieux en ces montagnes cévenoles; leurs étés offrent aux malades des villes un air pur, parfumé de vivifiantes senteurs, mais combien meurtriers sont leurs hivers! La neige les recouvre pendant plusieurs mois et la bise glacée y règne en souveraine maîtresse. Malheur à qui n'a pas pour se reposer une chambre bien close, un lit bien couvert. Il n'est pas rare de trouver au bord des routes des cadavres gelés. Un paysan attardé est tombé là, hier soir; engourdi par le froid et la fatigue, il ne s'est pas relevé; le sommeil l'a pris, l'invincible sommeil dont on ne se réveille plus.

Un soir, Jacques et Jean furent surpris par la nuit, loin de tout village; la bise soufflait en tempête; il gelait à pierre fendre, la neige tombait drue, en tourbillons vertigineux. Une vague leur entrevue à travers la tourmente les conduisit à une ferme isolée. Timidement, ils frappent à la porte; le fermier vient ouvrir; ils entrent. Deux enfants sont là, deux bébés joufflus, atablés devant une écuelle de soupe fumante, emplissant la vaste cuisine d'une appétissante odeur de choux. Un épais fagot brûle dans l'âtre; le feu clair et pétillant illumine la scène d'un joyeux reflet.

A peine entrés, avant même d'avoir dit leur détresse, nos petits Savoyards ont souri à la bonne soupe chaude, au grand feu qui flambe sous l'ample cheminée. C'est une si singulière grimace, le sourire des ramoneurs, ces dents blanches dans la pourpre des lèvres, au milieu de cette face barbouillée de suie où scintille un regard de convoitise, que les deux bébés joufflus ont poussé des cris de terreur. En vain la maman les prend sur ses genoux, les serre sur son cœur, les couvre de caresses: Les diables! il faut chasser les diables! Et les cris recommencent, plus déchirants.

Interdits, Jacques et Jean n'ont osé faire un pas. Les pleurs redoublent, c'est un délire à faire craindre des convulsions: Les diables! il faut chasser les vilains diables noirs!

Brusquement, le fermier leur dit d'un ton rude: « Voulez-vous en aller! » Il n'ont pas compris; ils restent là, muets, regardant tour à tour et la bonne soupe aux choux qui fume et le grand feu qui flambe et les deux bébés joufflus qui hurlent d'épouvante. Impatienté, l'homme les a pris par le bras et, brutalement, l'un après l'autre, les a jetés dehors, dans la tourmente déchaînée, puis il a fermé derrière eux sa porte à double tour. B. JORIS.

(La fin au prochain numéro.)

CASSE-TÊTES

Solution de la charade No 11.

TAN-GAGE

Ont deviné: Un vieux P... K... Vit, Vouvry. — Un meunier. — Colibri. — Mignonne, Martigny. — Perrolaz. — Ad. Myrrhateur. — Pervenche, St Maurice. — Deux intimes. — Un Franc, Monthey. — Renée Boulenaz, Paris.

No 12. — Devinette-calembour.

A quelle nation appartiennent les soldats dont l'uniforme a le moins de traits distinctifs?

Bl. Honsz E. Mangisch
6 Pl. du Pont Louvain.

1^{er} JUILLET 1896

PREMIÈRE ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N^o 13

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Chronique, L. C. — A Sierre, YOR. — *On moyen de s'einretzi*, MÉTRE TIÈNE. — Le condamné et le dragon (légende), L. COURTHION. — Les petits ramoneurs (*suite et fin*), B. JORIS. — Casse-têtes.

CHRONIQUE

On a beau dire: *An de fin, an de rin*, la forte toison de nos prairies que le montagnard s'apprête à sabrer paraît peu faite pour décourager le laboureur et le vigneron. Le premier voit avec joie jaunir les blés et fleurir l'herbe révélant le tubercule de Parmentier. Non moins fier est le vigneron, lequel prend déjà les apparences d'une belle récolte pour une réalité. Souhaitons que la fierté du brave emplisseur de cuves n'ait pas à se démentir et passons lui l'absolution de son péché d'orgueil. Cela nous sera d'autant plus aisé, en cette année d'exposition, qu'il n'est pas un seul Valaisan — même parmi ceux-là auxquels la Providence a dédaigné d'octroyer un seul cep desséché — qui ne se montre fier de voir notre Auberge nationale, du Village suisse ne pas désempir et recevoir jusqu'à des visites royales.

Car les journalistes qui ont relaté la visite incognito de Léopold II au

Village et nous l'ont montré en extase devant le balcon fleuri du chalet de Champéry auraient pu, en faisant preuve d'un peu plus de perspicacité, constater que nous — oui, nous! — avons dignement abordé Sa Majesté en lui offrant une bouteille de muscat et que Sa Majesté Léopold daigna entrer en s'écriant:

— Merci, et d'autant plus volontiers que votre profil me revient!

N'est-ce pas vous qui daignâtes me saluer comme le plus humble de mes sujets, l'an dernier, à la Porte de Namur, un jour de pluie?

— Peut-être! Mais comment se fait-il que Votre Majesté se...

— Que je puisse me le rappeler? Mais, cher monsieur, c'est simplement que, malgré ma longue barbe poivre et sel, j'ai gardé toute ma mémoire....

— Vous me confondez, Sire. Et Votre Majesté n'accepterait pas une ou deux râclettes?

— Râclette??

— Une sorte de plat national, sire,... du fromage... braisé au feu... Hé! Monsieur Clerc! Que votre Saviézanne rapplique vite avec sa demilune de fromage!

M. Clerc, flairant deux personnages de distinction, se mit à déplorer l'absence de MM. Paul Dénériaz et

Jean Gay qui s'étaient si bien distingués dans l'organisation de la solennelle réception de la Presse suisse. Durant ce temps, le roi absorbait son verre à lentes gorgées:

— Délicieux ce muscat!... ça vaut notre lambic (*); où cela se récolte-t-il?

— Dans les vignes de Sion et de Sierre...

— Etrange! Notre lambic se récolte dans les houblonnières de la Flandre et du Limbourg.

— On voit des choses si extraordinaires de nos jours. Mais venons au fait, Sire, mon intention était de vous interviewer sur la qualité de nos vins...

— Ah, monsieur est journaliste! Charmé... j'aurais dû le deviner... Directeur d'un grand journal, sans doute...

— Du *Valais romand*, Sire!

— Mes félicitations... Un journal fort connu dans mon royaume.

Et, à chaque bouteille qui arrive, Sa Majesté entre dans des appréciations détaillées sur tel et tel crû, appréciations que notre charité pour nos confédérés vaudois ne nous permet pas de reproduire dans nos colonnes.

*) : orte de bière belge aigre et capiteuse.

Mais voici une courte confidence que j'ai recueillie de sa bouche royale :

— Figurez-vous, me dit, en se tirant la barbe, le roi des Flamands qu'ici tout près, devant la pinte vaudoise, je fus courtoisement prié d'honorer l'établissement de ma royale présence, car on m'avait reconnu.

— *Venin vè agotà de vin de Fondzallaz?* disait on.

— Fon-dzallà! répondis-je, (car je connais vos patois nationaux) non monsieur, pas de ces vins qui *font geler!*

— *Dézaley! Dézaley!* s'empresstait-on de me répéter...

Je répondis :

— *Dezalé, dezalé!* S'ils sont dégelés c'est qu'ils ont été gelés. Bah! tout ça ce sont des vins froids à côté des muscats et des johannisberg. Que diable! le roi des Belges n'est pas un naïf; on a beau être *paully* on ne lui fait pas prendre une vessie... Aussi si j'étais membre du Jury... vous me verriez.

Et le souverain septentrional, légèrement égayé, se souvenant tout d'un coup qu'il avait été amené dans nos régions par son amour des cerises, me serra la main en disant : Je vais de ce pas prendre le train pour le Valais, je sais qu'on y trouve de délicieuses cerises; permettez-moi de vous serrer la rame et si jamais vous revenez à Bruxelles ne cherchez pas de logis autre que le palais de Læcken.

Et il s'éloigna, joyeux, chantant à travers sa belle barbe, le refrain bien connu :

Lorsque reviendra le temps des cerises
Et gais rossignols et merles moqueurs
Seront tous en fête;
Les filles auront la folie en tête
Et les amoureux le soleil au cœur.
Oui, quand reviendra le temps des cerises
Sifflera bien mieux le merle moqueur.

L. C.

A SIERRE

J'aime l'azur, les fleurs et la lumière,
Les blancs sommets se dessinant aux cieux;

J'aime surtout le gai soleil de Sierre
Qui met au cœur mille refrains joyeux.

Dans ce beau ciel jamais de noir nuage,
Sierre a toujours un éternel printemps,
La fleur s'éveille au bord du lac sauvage
En se riant des plus sombres antans.

De ce pays où s'envolent mes rêves
Je vois toujours les vallons et les fleurs,
Et loin de lui, sur nos humides grèves,
En y songeant, mes yeux sont pleins de pleurs.

YOR.

ON NOUVEAU MOYEN DE S'EINRETSI

U dzor de vouay, faut veretablameint être sorcié por fire fortuna. On a biò pas tregallié pe li pîntes, comme fant li monseux ein general et li z'avocats ein particulié; on a biò évitâ la frequentachon di gendarmes, di musecyeins, di tsantres d'élliayse et de tiué ceü que l'eingrissent li pintié; bref, y'a biò fire a-drey, se lo Bon-Dio vo z'a pas fotu la pèsta di z'heretâdzo, va te grattâ por li belles mètres et por être lo pié fort à la leteri!

Li z'ons se lameintont tota leu viâ — cin que fi pas tzandzié li tzouzes —; d'âtros s'eingrindzont contre tot lo mondo, criont pe su li tay que y a rin de bien su sta miserâbla terra, se desont soceyalistes, ravacholeux, anarssistes, mi l'est tant d'énotilo, cin porte pas remiédzo à la situachon.

Dzôrdzo Borinlon et Casemi Seüta-Boton l'iront ni l'on ni l'âtro de sâ sorta. Quand l'iront diablats et que manquâvont l'écoulà por mieü avay lo tein d'allâ pe li portes einseinblo, se desant à tzaque moimeint l'on à l'âtro : « Beügro! io, vouay venin retso por avay pas mi manqua de preyé de dozânes de *pater* por on simpla bocon de yeinda! »

On zor que fasay on tein de tzin et que l'avin pas lo corâdzo de rôdâ pe li portes, Dzôrdzo et Casemi se sont tot paray tsâpou decidô d'allâ se mettre à sota à l'écoula.

Lo regent, que l'ire pas troà mauvi garçon et que savay pas tant quinta bougra de leçon bailli à ceü dou sin-sarvala, se met-te pas à leu fire on genti sormon por li batailles de la viâ, car veyey preü que li dous

crapa-fan l'arin d'aboo appray à veyre petâ lo leü su ona pierra de bou. Et commence son parlemeint ein li regardeint l'on apri l'âtro, ein leur reccommandeint d'évitâ li mauvises compagnies :

« Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es! »

Apri cein, leu fit d'âtres recommandachons sur l'amou du travau et sur l'économie, que sont de z'armes indispeinsâbles por ceü que l'an pas de tyintaux de bacon peindolos din la borna :

« Souvenez-vous qu'un *tiens* vaut mieux que deux *tu l'auras!* »

Li dous rofatieüs, que l'avant, tant bîn que mô, reüssay de passâ de la commeneyon et que l'iront ein âge de comprendre, se sont reteriâ ein se sovegneint tzacon à sa manière de la leçon.

Comme ci an li l'ire parteinsi et que l'ire astou tein por leu de commencié d'allâ à dzorniva, Seüta-Boton a pray la cotoma de mettre de côté batz pè batz tot cin que gagniéve, tandi que Borrinlon travailliéve tota la senâna comme on nègre por povay passâ la demeindze à payié quartetta à de retsâ qu'ein avin pas manqua.

On dzor que se recontront a travaillié einseinblo, Casemi predze tepas à Dzôrdzo de parti por la Merique.

— Beügro de diâblo! yo vouay preü io, car bas par lé y'a tot min de gros retsâ que pe sti cotzes, mi, faut de z'étius por fire on paray voyâdzo, por allâ s'écondre d'âtro di bié l'ivouë.

— To gâgnes atant que mè! li, dé Seüta-Boton... Se t'usses chu mettre din lo pia de tseuffon!... A la place de ribotâ avoui de retso diâblo que n'ein an pas manqua et que se fotont de tè... As-to pas einteindu lo regent quand desay : « Mieux vaut un *tiens* que deux *tu l'auras...* »

— Oui, mi lo regent l'a asse-bin, dé : « Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es! » Io, io vouay venin retso, io frequento li retso. Et volâ!

MÈTRE TIÈNE.

LE CONDAMNÉ ET LE DRAGON

Légende valaisanne

PAR L. COURTHION.

La vieille église de St-Pierre-de-Clages qui, suivant Blavignac, est l'un des plus intéressants spécimens des formes de l'art carolingien et dont la fondation est antérieure au VIII^e siècle, a derrière elle une trop longue carrière pour que l'imagination populaire ait omis de l'envelopper des mystères de la légende.

La tradition rapporte que jadis, alors que les alluvions de la Lozèze firent de ce sanctuaire un demi-caveau, nul n'osait en franchir le seuil, même de jour, sans de nombreux signes de croix; mais la nuit c'était bien autre chose encore. Ceux-là, d'ailleurs bien rares, qui s'y étaient aventurés après le crépuscule n'en étaient jamais ressortis et, soit vivants, soit morts, avaient invariablement disparu sans laisser de trace. Le recteur lui-même devait se prémunir d'hosties avant la nuit pour le cas où quelque moribond eût pu faire appel aux secours des sacrements.

En un mot, il fallait que la population fût valaisanne, c'est-à-dire eût la foi rivée dans le corps, pour tenir tête à de pareils ennuis et à ne pas abandonner au lierre, aux lézards et aux mauvais esprits un temple où le démon triomphait si arrogamment du bon Dieu.

Sur ces entrefaites arriva un jour à Sion un soldat qui venait d'être condamné à mort pour avoir tué son capitaine.

Loin de maudire cette société qui rêvait de l'exclure de son sein, le coupable résolut de rendre si possible sa mort utile en quelque chose; il demanda donc à passer une nuit dans l'église pour y attendre hardiment le danger et le braver au besoin.

C'est avec un grand empressement que fut accueillie cette marque d'abnégation et le condamné obtint sans difficulté l'engagement de la remise complète de sa peine, s'il sortait vainqueur de cette épreuve.

Un soir d'automne, au moment où

les cimes d'alentour se cuivraient des dernières lueurs du soleil depuis longtemps effacé derrière les monts du couchant, cet homme entra à l'église armé de son mousquet, s'agenouilla, fit ses oraisons et, surtout, demanda pardon à son Dieu de ce crime qui venait d'entraîner sa condamnation. Durant ces quelques instants, les ombres de la nuit s'étaient épaissies et, dans un silence de nécropole, le soldat n'entendait que les battements d'ailes des chauves-souris rasant les murailles de la voûte lézardée.

A minuit, un bruit de mille tonnerres sembla ébranler subitement l'édifice. Epouvanté malgré tout, guidé par cet instinct de la conservation qui domine tout raisonnement, l'homme s'élança vers une porte latérale qui accédait dans l'église par une rampe de six marches, mais au seuil, une main nerveuse, sèche, glacée, le saisit au poignet.

Avant d'avoir rien vu, le soldat était tombé inanimé sur la marche supérieure de l'escalier.

Lorsqu'il reprit ses sens, il distingua une femme en blanc, entièrement voilée, qui le tenait toujours par le poignet.

— Une morte!... balbutia-t-il.

— Oui, je suis morte et depuis longtemps, répondit l'apparition. Tu ne m'as pas même connue, bien que je sois ta marraine. Je ne viens pas ici pour te nuire, mais bien pour travailler à te sauver la vie. Je sais tout ce qui t'arrive et n'ignore point la cause de ta présence en ces lieux.

Et, en lui tendant une arme, elle ajouta :

— Garde ton fusil à l'épaule et prends celui-ci que tu tiendras à la main. Maintenant, écoute-moi bien :

« A dix heures, au milieu d'un fracas épouvantable, d'un sabbat indescriptible, apparaîtra un énorme dragon; il fouillera tous les recoins de l'église excepté l'escalier du clocher. C'est dans cet escalier que tu auras eu soin de te blottir. Surtout, ne t'effraye pas.

» A minuit, le monstre sortira de

nouveau au milieu du même sabbat, il fouillera de nouveau les recoins, même l'escalier du clocher, cache-toi dans l'escalier de la chaire, le seul où il n'ira point.

» A deux heures, il réapparaîtra pour faire le tour; il visitera les escaliers du clocher et de la chaire; tu auras soin de te faufiler d'avance dans l'escalier de l'orgue qu'il ne visitera pas dans cette tournée.

« A quatre heures du matin, il sortira pour la dernière fois; il fera le tour de l'église sans négliger les escaliers du clocher, de la chaire et de l'orgue; tu te posteras au préalable sur les marches du grand autel qu'il n'a pas le droit d'approcher à moins de dix pas. S'il observe cette règle, ne l'attaque pas, tu serais perdu. Si, au contraire, tenté par ta présence de violer les conventions qu'il a jusqu'ici observées, il s'avise de trop avancer, tu feras feu; tâche de ne pas le manquer.... C'est tout ce que j'avais à te dire; surtout rappelle-toi bien tous ces détails. La moindre erreur te perdrait. Dieu t'ait en sa sainte garde... »

Sur ces mots, le blanc fantôme disparut.

Vers dix heures, le condamné, observant les instructions de sa marraine, se tint coi dans l'escalier du clocher, d'où il entendit un vacarme indescriptible saluer l'entrée d'un affreux dragon dont les lumineuses écailles permettaient de distinguer toutes les formes du sein des ténèbres. Le monstre sortit de la sacristie, fit le tour de l'église en dix minutes; il rampait péniblement.

A minuit, ce fut la même manœuvre, avec cette simple différence qu'il visita l'escalier du clocher et laissa de côté celui de la chaire où était blotti le soldat.

A deux heures, même manège, excepté que l'escalier de l'orgue fut seul négligé. Le soldat s'y tenait caché.

A quatre heures, l'homme debout sur les marches du grand autel vit de nouveau sortir le monstre, qui fouilla tout, sans excepter les esca-

liers de la chaire, du clocher et de l'orgue, puis se dirigea lentement vers le chœur.

La vue d'un homme faisant oublier à la vilaine bête qu'elle n'était pas en droit de toucher au grand autel, elle franchit la limite prescrite. Malgré toutes les émotions subies, le troupiier fit appel à tout son sang-froid, il visa droit à la tête principale, une énorme et affreuse tête qui se dressait au milieu d'une foule d'autres. Le coup partit, soulevant une épaisse fumée verdâtre et nauséabonde qui replongea dans les ténèbres le sanctuaire où les vagues clartés de l'aurore commençaient à donner une forme aux objets. Tout retomba pour un instant dans une nuit épaisse et le soldat, exténué par cette odeur combinée de soufre et de chair brûlée, autant que par les émotions de la nuit, tomba évanoui dans une stalle.

Mais lentement les vapeurs se dissipèrent et lorsque, vers les six heures, la porte s'ouvrit pour livrer passage au sonneur de l'angelus qui n'entra qu'en tremblant, le soldat réveillé put se lever et annoncer qu'il avait racheté sa faute dans la reconnaissance de la population.

Depuis, les femmes pieuses peuvent, sans la moindre hésitation, la nuit aussi bien que le jour, venir troubler les lézards et les chauves-souris qui hantent les séculaires murailles de St Pierre de-Clages.

(*Schweizerische Rundschau.*)

LES PETITS RAMONEURS

(*Suite et fin.*)

Ils sont là, les pauvres petits ramoneurs, immobiles, saisis tout à coup par le froid, après la chaude apparition de la soupe brûlante et du grand feu clair. Où aller? Quel parti prendre? Pas la moindre lumière dans la nuit livide, plus de champs, plus de chemins; la neige a tout recouvert. Vont-ils donc rester là, debout, devant cette porte inhospitalière et se laisser ensevelir

sous la neige que les rafales entassent au pied des maisons? L'éclair qu'a jeté le grand feu à travers l'ouragan, dans l'instant que cet homme brutal les jetait dehors, a permis à Jacques de distinguer, à quelques pas, la silhouette d'un tombereau et, dessous, un petit espace libre de neige. C'est là qu'ils passeront la nuit; de là qu'ils partiront demain, s'il plaît à Dieu, pour une nouvelle journée de labeur: « Alons, petit frère, du courage; nous allons nous coucher sans souper. Bah! nous dinerons mieux demain. Autant d'économie pour les chers vieux qui nous attendent là-bas. » Et, sans une plainte, ils s'étendent côte à côte sous l'étroit abri, bien serrés l'un contre l'autre, tandis que le vent siffle à leurs oreilles et que la tempête mugit au loin dans les bois dépouillés. On ne dort point dans un tel vacarme, et il fait si froid, et la faim les torture, exaspérée encore par l'odeur de la bonne soupe aux choux qui les poursuit comme le souvenir d'un paradis entrevu.

Cette nuit fut la plus froide du grand hiver. Le thermomètre descendit à plus de vingt degrés au-dessous de zéro. Tous les ruisseaux gelèrent. Comme ils ont dû souffrir, les pauvres petits, sous leur tombereau; sans bas dans leurs gros souliers, sans manteau pour défendre contre la bise glaciale leurs petits corps qui tremblent dans leurs vêtements troués.

De l'autre côté de cette porte brutalement verrouillée sur eux, les bébés joufflus, revenus de leur terreur, dorment à poings fermés dans la tiède atmosphère de la vaste cuisine, et le fermier, sans remords, attise le feu sous la grande cheminée, songeant aux moissons prochaines.

« Dors bien, petit », avait dit Jacques, et les deux frères, étroitement embrassés pour avoir plus chaud et aussi parce qu'ils ne dormaient jamais autrement, avaient fermé les yeux. Longtemps ils cher-

chèrent à oublier le froid et la faim pour se réfugier dans le sommeil, mais l'inquiétude, à défaut de la souffrance, les eût tenus éveillés. Ils tremblaient l'un pour l'autre, en cette nuit cruelle, pleine de funèbres pressentiments, au milieu de la tempête hurlante, sans un mouvement, sans un soupir, de peur d'éveiller l'autre, chacun se demandait: « Dort-il? » et, de toute sa force, serrait son compagnon contre son petit corps glacé. Longtemps des larmes silencieuses de douleur et d'angoisse coulèrent de leurs yeux; elles gelaient à mesure sur leurs joues barbouillées. Jean, plus las, s'endormit le premier; Jacques veilla sur lui de longues heures encore. Le sommeil le vainquit à son tour, non point ce doux sommeil, peuplé de rêves charmants, que vous goûtez sous la tiédeur des édredons, dans la paix de vos rideaux blancs, mais l'irrésistible engourdissement qui tue les voyageurs attardés dans la froidure. Les pauvres petits ramoneurs! Dieu sait quels songes passèrent sous leurs paupières closes.

Le lendemain, quand la tourmente fut apaisée, le fermier trouva sous son tombereau les cadavres des deux enfants noirs. Ils étaient morts de faim et de froid, à quatre pas de sa chaude cuisine et de la grande écuelle de soupe aux choux que ses petits n'avaient pas mangée.

B. JORIS.

CASSE-TÊTES

Solution de la devinette-calembour du No 12.

C'est l'Allemagne, puisqu'il y a les soldats de Hambourg qui sont toujours *en bourgeois*.

Aucune solution juste n'est parvenue. (De ce fait, le concours se trouve prolongé.)

Logogriphe :

J'ai trois pieds et je suis un pronom
Retourne-moi, lecteur, tu trouveras mon nom.

M. H. E. Mangisch
6 Pl. du Pont Lausanne

15 JUILLET 1896

PREMIÈRE ANNÉE PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

LE VALAIS ROMAND

N^o 14

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements	Annonces
Pour la Suisse, un an Fr. 3 — six mois " 1 75	Suisse 0.25 cent. la ligne Etranger 0.35 " " "
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an	Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Chronique, L. C. — Muscat (poésie), Cd. — Beneficho d'avar, TZARLE REPPAN. — Questions et réponses. — De-main (poésie), L. GROSS. — Histoire de la Musique de Monthey, par un de ses anciens membres. — Que les impôts sont hauts! (chanson). — A l'occasion d'une noce. — Casse-têtes.

CHRONIQUE

Décidément quoi qu'elle dise ou fasse, notre vieille Suisse abdique peu à peu tous les traits de son caractère patriarcal.

Chaque nation se glorifie de ses initiatives et à coup sûr, avec une confiance plus nette de son génie, la nôtre devait briller parmi les mieux partagées. Mais la voix de l'utilitarisme est trop puissante sur notre forum, elle y étouffe celles du génie et de l'initiative hasardeuse, ces deux frères réfugiés confinés dans la timidité et réduits à s'estimer fort heureux quand on ne les accuse pas de déraison ou de folie.

Nous avons fait une exposition. C'est parfait, il est permis de la discuter, mais non d'en contester le brillant succès; outre le rôle qu'elle a assumé d'attester à l'Europe et au monde notre force d'activité, notre ténacité au labeur, l'infinie variété de nos ressources, elle fortifie notre solidarité et notre courage, multiplie nos relations de canton à canton et

fait si bien qu'il n'est pas un Suisse qui ne quitte Genève rayonnant d'orgueil patriotique.

Mais si cette exposition se trouve rehaussée par quelques unes des attractions groupées autour d'elle, tel ce « Village Suisse », la plus heureuse synthèse de notre vie nationale, tel le Panorama des Alpes et quelques autres installations plus ou moins originales, pourquoi faut-il que tout à côté, les sempiternels copistes, prêts à tenter ce qu'il y a de plus banal pour des écus, érigent des jouloux eiffellesques et se fassent si volontiers les pygmées d'un petit géant?

Pourquoi le jeûneur Succi est-il convié à venir jeûner vingt jours après avoir jeûné quarante jours ailleurs. Si ses premières épreuves de quarante jours sont authentiques, quel intérêt peut donc offrir une nouvelle épreuve de moindre durée?

Pourquoi veut-on qu'un peuple qui se flatte de n'être point badaud consente à s'accommoder des débris de la badauderie exotique?

Mais en voilà bien d'une autre! Le même copiste à qui nous devons l'idée de nous présenter durant vingt jours Succi, sans nous dire ce qu'il peut bien sucer, croit avoir établi le record de la manie imitative — ma-

nie qui serait inoffensive si l'étranger l'attribuait au Barnum lui-même et non au peuple suisse: il a conçu la pensée de créer des concours de beauté. La presse suisse a reçu une circulaire programme annonçant que le jury choisira sur des photographies et désignera trois lauréates, lesquelles auront leur voyage payé à Genève et seront exposées durant trois jours aux yeux des époux en rupture de filets matrimoniaux.

« Les personnes munies d'un ticket d'entrée, dit la circulaire que nous avons sous les yeux, recevront un bulletin de vote qui sera déposé par elles dans une urne placée devant les trois concurrentes. C'est donc le public lui-même qui désignera les lauréates des trois premiers prix, ce qui assure l'impartialité du concours. »

La belle liberté pour le public: choisir entre trois femmes et entre trois femmes jugées digne intrare sur simple photographie.

Et puis quelle sera la compétence de ce jury public? Le paysan y déposera crac un bulletin en faveur d'une amazone déhanchée munie de bras musclés pour faire danser la faux dans les andains, car là est la beauté qu'il conçoit; le citadin recherchera les tailles élancées; le poète

tirera ses conclusions de l'expression du regard; le sculpteur affichera, avant de se prononcer, des exigences auxquelles ces dames se refuseront certainement à faire droit; le sceptique peu galant voudra s'assurer de l'authenticité du râtelier, si bien que l'on se trouvera en présence de mille formules diverses de cette impalpable vertu qu'on appelle « la beauté » et que nul philosophe n'a su définir jusqu'à ce jour.

Ce sera bien autrement énigmatique lorsqu'on aura ajouté les préférences de chaque canton pour sa ressortissante. Car si, dans notre patrie composite chacun couve des yeux celle qui le fascine, sans s'inquiéter si elle est de Sargans ou du Landeron, il se garde en revanche de l'avouer et, tel Vaudois qui arrivera à reconnaître une de ses concitoyennes, se jugera en devoir de lui octroyer son vote, sans souci de la supériorité des concurrentes. Le Genevois favorisera la Genevoise en dépit des accusations de « longs pieds » dont elle a été accablée par le vilain Louis Dumur; le Fribourgeois trouvera la beauté sous les pommettes diaphanes d'une rose Gruyérienne; le Bernois votera de parti pris pour la première porteuse de chaînettes, le Valaisan pour le premier jarret qui lui rappellera le saut du chamois, et le restant du public restera moins fixé sur la beauté réelle après qu'avant.

Il y aura toujours autant de beautés que de goûts et parfois autant de goûts que de caprices. Aussi bien nous serait-il préférable, lorsque nous voulons nous faire remarquer, de nous mettre nous mêmes en frais d'originalité, au lieu de cueillir les miettes de l'originalité déjà vulgarisée.

Les concours de beauté du passé, du présent et même de l'avenir sont de vaines fantasmagories, car il n'est pas à la veille de naître le malin

qui nous fera toucher du doigt le point où la beauté commence et celui où la laideur finit. L. C.

Muscat ¹

A. H. VAN MUYDEN

Sur la table en mêlée
De l'accueillant chalet,
La fille de Savièze
A mis un gobelet

Voyons! vite qu'on aille
Par le mince escalier
Tâter si la futaille
Est encore au cellier?

Oui, la futaille est pleine,
Et déjà, d'un facon,
La fille d'Evolène
Fait sauter le bouchon.

Tudieu! la fine goutte!
Quel parfum délicat!
Et comme il vous ragoûte!
Ce petit vin muscat!

Hé! hé! le soleil danse
Déjà de bon matin:
Voyez-le sur la panse
Des channes en étain;

Il allume les vitres,
Et sur les deux dressoirs
Fait flamboyer les litres
Comme des ostensoirs.

Oh! le joli dimanche,
Tant pis pour le curé:
Je veux voir si ta manche
Cache un bras à mon gré;

Viens ici, Catherine:
Ce beau fichu frangé
Que bombe ta poitrine,
Et un peu dérangé;

Et toi, Babi la blonde,
Il me semble, parbleu
Que ta jambe est bien ronde
En bas de coton bleu,

Et que ta jarretière.....
— Monsieur! c'en est assez.
— Dieux, quelle mine altièrè
Et quels airs offensés!

Pourquoi donc ces colères
Et ces: Allez-vous-en?....
C'est la faute, mes chères,
Du muscat valaisan!

Cd.

1) Tiré du *Sapajou* journal artistique et humoristique paraissant à Genève.

BENEFICHO D'AVAR (Patois de Collombey.)

Andray Prätzi étay venu retso

ein creveint de fan tota sa vià.
Crayde pi que ci-inque l'éztampeyive
pas lou tzin avoi dé quartay de bac-
con!

On dzor, l'avay prâ on auvrâ por
allâ fêre de facine de bou pe la
râpa, et l'ay avay deno por son
dinâ on moi de pan que l'aray fo-
liu on batérant per lo cassâ et l'ay
di: « Iô to vâ travailli y a ona
fontana; mets l'ay ton pan et to
varri comme va gonflâ! »

L'auvrâ arrive contre la fontana,
l'ay met son pan et se cutze dé-
coute tant qu'à midzo. Adonc, ie
fê ona facine por reimplaci lo pan
dein la fontana; quand l'a zu meydjà
cé moé de corna devenu pâta, se
recutze tant qu'à la noé. A la noé
se lave et fot lo camp por la bar-
raqua. Ein arroveint dit à son pa-
tron:

— Voa, io me sé bin reffiô!

Lo patron l'ay dit:

— As-to bin fi dé facine?

— Oh! pas tant, l'ay repond l'à-
tro, l'ein é fi que iena, mé io l'i
metioâ din la fontana et se peû
gonflâ comme lo pan, iè veû y'ein
avay on sacré moé dein quâque
dzor.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Sur la demande d'un abonné, nous
avons posé dans le No 11 une
question sur l'origine de ce dicton
en cours dans le Bas-Valais:

*Il faut trente-deux renards pour
faire un Bagnard.*

Aucune explication concluante ne
nous étant parvenue, nous ne sau-
rions mettre la chose au clair nous-
même autrement qu'en cherchant
parmi les probabilités.

En premier lieu, il est à observer
que les longues vallées de l'Entre-
mont étaient, surtout autrefois, peu
connues des populations des districts
voisins. Bien que journellement en
contact d'affaires avec les habitants
de ces vallées, les gens de Martigny
eux-mêmes mouraient sans avoir vu
l'Entremont, notamment Bagnes. On
ne se rendait ainsi aucun compte, sur-

tout de St-Maurice au Léman, des causes de l'économie austère de ces populations dont l'ardeur à exécuter les travaux les plus ingrats n'avait d'égale que l'ardeur prolifique. Le Bagnard a ainsi pris, avant tout autre habitant des vallées latérales, l'habitude d'émigrer et d'aller mettre en usage parmi d'autres les habitudes d'activité soutenue et d'austère économie puisées dans son milieu local.

Avec de tels principes, le dur montagnard implanté parmi des hommes moins tenaces à la besogne, a dû forcément prospérer, ce qui aura forcé ces derniers à se dire : « Comment ce paysan chétif et timide, sorti de la montagne, a-t-il pu nous damer le pion à la course fébrile après les écus? »

Et l'on aura fait un « renard » ou « trente-sept renards fondus en un seul », d'un être connaissant mieux la sobriété, l'ordre, l'exactitude et l'activité dévorante que la ruse! Tous les vaincus sont dans ce cas : ils se tuent à chercher les causes de la supériorité du vainqueur sans avoir eu la pensée de tâter les places trouées de leur cote de mailles.

Notre opinion est qu'on impute à la ruse des succès simplement dus à un travail et à une économie soutenus.

Mais ne nous éternisons pas sur ce sujet, le Bagnard d'aujourd'hui, hormis sa taille quelque peu abrégée par les trop lourds travaux auxquelles il se voue trop jeune, ressemble fort aux autres Valaisans, surtout autour d'un litre plein.

Ce peuple qui a fourni certains renards fournit aussi son sérieux contingent d'agneaux. Si l'on rencontre dans ses rangs des aigles on y voit également des corbeaux, des moineaux, des pinsons, des lions, des ours, des loups, voire des cloque-morts, des banquiers, et, — selon les dire de quelques uns — des anarchistes.

5me question. — A quoi peut-on attribuer l'origine du mot « binette » désignant l'extérieur physique d'une personne.

DEMAIN (*)

En ce désert, enfant, quand tu rencontres l'ange
Qu'en sa bonté le ciel plaça sur ton chemin,
S'il t'offre du plaisir la coupe sans mélange,
Hâte-toi de jouir et ne dis pas : Demain.

Demain c'est l'inconnu qui vient et qui dérange
Tous les rêves dorés qu'on faisait le matin,
C'est le malheur, l'exil, le deuil, mystère étrange,
Que pour nous quelque part couvre le noir destin.

Ne livrons point notre âme à ses instincts moroses ;
Puisque voici des fleurs, allons ! cueillons les roses
Qui ne nous laissent pas l'épine du remord ;

Car l'homme, ô mon enfant, ne peut arrêter l'heure
Dont le timbre d'airain tour à tour chante et

[pleure :
Ce soir, c'est le bonheur, et demain, c'est la mort.

LOUIS GROSS.

*) *Gerbes poétiques.* — Genève 1882. H. Trembley, éditeur.

HISTOIRE DE LA „MUSIQUE DE MONTHÉY“

D'après un de ses anciens membres ().*

Sans être réellement lointaines, les origines de la Musique de Monthey ne laissent pas que d'être quelque peu obscurcies par les événements politiques de la fin du siècle dernier et de la première moitié de celui qui s'apprête à finir.

En ce siècle passé surtout, où l'instruction était encore un rare privilège social, les localités les plus importantes du canton renfermaient elles-mêmes et tout au plus, un faible noyau d'hommes lettrés dont une partie, jugeant leurs connaissances déjà suffisantes, se souciaient bien peu de vulgariser un art qu'ils n'avaient effleuré eux-mêmes qu'en raison des exigences de la vie mondaine. L'art musical se cachait donc, avec les nobles qui le cultivaient, au fond des manoirs seigneuriaux dont les hôtes produisaient et consumaient pour eux seuls, cultivant tour à tour l'épINETTE ou clavecin, le violon, la viole, la flûte, voire la guitare et la serinette, instrument favori des damoiselles et des châtelaines.

Mais le mouvement d'essor musical qui devait se dessiner dès le commencement du XVIII^e siècle avec

(*) D'après les notes et documents réunis par M. Em. Mangisch, à Lausanne.

Haendel, et se développer avec une telle rapidité sous l'influence des Haydn, des Gluck, des Grétry et des Mozart devait porter un écho jusque dans nos vallées. Les partitions de ces divers maîtres eurent vite fait de passionner tous ceux qui avaient soit des principes, soit le sens de la musique et l'on ne tarda pas à voir apparaître au milieu des orchestres à cordes du temps, le basson, le trombone, le cor, le hautbois, le flageolet et enfin la clarinette qui, inventée à la fin du XVIII^e siècle avec deux clefs seulement, se perfectionna au bout de peu de temps entre les mains de Lefèvre et d'Yvan Muller. Par l'introduction dans l'orchestration de ces divers instruments d'harmonie on vit progresser avec rapidité la musique de « plein vent ».

A l'aurore de notre siècle, Monthey comptait déjà, en dépit de l'ouragan révolutionnaire et des événements qui en résultèrent, une vaillante phalange de musiciens dont les familles Hubert Franc, Wuilloud (du Châtelain), Barlatey et quelques autres fournissaient le principal contingent. En 1808, lors de l'inauguration du nouveau pont couvert en bois, sur la Vièze (tel qu'il existe encore) il y eut bal durant trois jours sur son tablier. Ce bal fut joué par la musique de Monthey ; il fut gratuit et, aux dires de divers témoins oculaires, royalement arrosé.

Lors de l'effondrement de la puissance de Napoléon I^{er}, le Valais devenu tout d'un coup maître de ses destinées songea à la réorganisation de son armée. Le gouvernement, estima que cette organisation impliquait l'organisation d'une musique de régiment. A cet effet il fit venir d'Italie un chef de musique d'origine autrichienne, J. Sprenger, lequel se chargea d'organiser cette musique selon les exigences du moment. Ne trouvant alors dans le canton aucune localité assez considérable pour en fournir, à elle seule, l'effectif total, Sprenger le recruta entre les trois localités principales du Bas-Valais : Martigny, St-Maurice et Monthey.

Composée d'éléments jeunes et pleins d'ardeur, la nouvelle musique eut longtemps et régulièrement ses répétitions générales dans l'une ou l'autre de ces trois villes. Elle donna les meilleurs résultats durant une série d'années, se fit acclamer au camp de Bière en 1822 et à celui de Thoune en 1830, mais là fut son cran d'arrêt: une nouvelle organisation militaire, la dispersion des éléments dont elle se composait et, sans doute, pour une autre part, les premières fermentations de nos discordes politiques la poussèrent à une lente agonie.

En 1843, elle fit une apparition au Tir cantonal de Monthey sous la direction de M. Nasy. Mais il est difficile de savoir si cette apparition peut être considérée comme le dernier soupir de la mourante ou comme le premier vagissement de la fille issue de son sein, c'est à dire de la Musique de Monthey.

Martigny et St Maurice ne purent, en effet, rien faire isolément avec les membres épars qui leur restaient à chacune, de la pauvre défunte. Monthey, probablement mieux servie, tenta un effort pour la régénérer, mais l'heure était aux luttes civiques et ces efforts, bien que constants, aboutirent tout au plus à assurer la vie à la jeune musique de Monthey sans lui permettre aucun progrès sensible jusqu'en 1848. *A suivre.*

Que les impôts sont hauts !

Air du Canton de Vaud.... si beau !

Ici bas, chacun se déplore
Tout change, rien n'améliore
Et tout le monde crie encore :
Hélas, hélas ! Que les impôts
Sont hauts !

Le labourer à la charrue,
En foulant le sol qu'il remue,
Passant la main au front, qui sue
Redit : Hélas ! Que les impôts
Sont gros !

Le fruitier à la laiterie,
Le berger dans la bergerie,
Le vigneron, chacun s'écrie :
Hélas, hélas ! Qu'il est donc haut
L'impôt.

Lorsqu'un civil s'est rendu quitte
De la landwehr après l'élite,
Il voit le landsturm qui l'irrite
Et murmure : Que les impôts
Sont hauts !

Lorsqu'aussi le chasseur avide
A surpris le chamois rapide,
Il pense au receveur rigide
Et murmure : Qu'il est donc haut
L'impôt !

Curé, pharmacien, droguiste,
Lmrier, artisan, aubergiste,
A l'unisson d'un accent triste
Disent : Hélas ! Qu'il est donc haut
L'impôt !

Le juge en salle d'audience,
Notaire, avocats en dispense,
Le publiciste, chacun pense :
Ne va-t-on pas baisser bientôt
L'impôt ?

Libéraux des poches des autres,
Conservateurs soigneux des vôtres,
Cumulars égaux, fins apôtres,
Dites en commun qu'il est haut
L'impôt !

Sédunois affligé de rente,
Riche trop dur à la détente,
Ne faut-il pas qu'il se lamente
Et qu'il crie aussi : Qu'il est haut
L'impôt !

Dès le commencement du monde,
Dès que notre boule fut ronde,
La femme en babil fort féconde,
A sans cesse maudit tout haut
L'impôt.

Ici-bas chacun se chagrine,
Sauf le docteur en médecine,
Voire un chanoine à bonne mine,
Mais il sera toujours trop haut
L'impôt.

Chamoson, le 8 juillet 1896.

Joseph REYMONDEULAZ, notaire.

A l'occasion d'une noce.

C'était le doux printemps, magicien sur terre
De ces moments bénis
Aux baisers du soleil naissait la primevère
Et l'amour dans les nids

Partout on entendait la voix de la nature
Le soupir éternel
Aimez, aimez, toujours, la joie en est si pure
C'est un beau don du Ciel

Le printemps voit l'amour et l'été voit éclore
Recouvert de satin
Les frères rois des airs dont la jeunesse encore
Ne compte qu'un matin

Chantez, petits oiseaux chantez dans la prairie,
Chantez sur les buissons,
Qu'à vos accents radieux le bonheur nous sourie
Du toit de nos maisons.

CASSE-TÊTES

Solution du logogriphe N° 13

MON NOM

Une seule solution juste nous est parvenue, signée *Colibri*.

Colibri étant ainsi seul dans la possibilité de gagner la prime, nous la lui décernons dès ce jour (*Château Pointu*, de T. Combe) et nous ouvrirons immédiatement un troisième concours de quatre mots carrés, losanges, triangles, etc.

Prime: Au Village, de Wilkins, traduit de l'anglais par Charlier.

MOT EN TRIANGLE

Des pieds dont on construit la clef de mon losange
Il est en moi six mots contenant le premier.
Mon deux en Erythrée assez souvent dérange
Les plans des généraux de Sire Humbert 1^{er}.
Mon trois se dit de tout être goulu qui mange
Jusqu'à ras du larynx pour faire le rentier.
Mais mon mot principal, nom d'animal étrange,
Chaque jour se transforme ainsi qu'un vrai sorcier.
De journal en théâtre, à tour, il se rechange.
Mon cinq du souverain redoute l'air altier,
Tandis qu'en toute phrase, à la tête il se range.
Mon six se dit d'un homme arrogant et grossier.
Mon sept à tard venir dans l'alphabet s'arrange.

AVIS. — Nos abonnés de l'*Etranger* sont avisés que l'administration des Postes suisses ne se charge pas de l'opération des remboursements à l'*Etranger*.

Les personnes abonnées au VALAIS ROMAND ou disposées à s'y abonner doivent considérer l'envoi d'un mandat carte par la poste comme le mode de paiement le plus simple et le moins coûteux.

Par le déplacement d'un seul mot, la légende *Le Condamné et le Dragon*, parue dans notre précédent numéro, se trouve sérieusement mutilée. Aussi prions-nous tous nos lecteurs de vouloir bien effacer le mot **minuit** qui se trouve au commencement du 1^{er} alinéa de la page 3, pour lui substituer au crayon les mots **huit heures**. De cette manière, la légende reprendra toute sa vraisemblance.

161. M. H. C. Mangisch
6 Pl. du Pont Louisa.



Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 --
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Chronique, L. C. — L'amour mort (poésie), L. DUCHOSAL. — *E tintin di z'anslians*. — Histoire de la Musique de Monthey (suite). — Le débiteur créancier, L. DANFE-RAYMOND. — Casse-têtes.

CHRONIQUE

Encaissé au fond de la profonde vallée où roule son flot houleux, le Rhône suisse forme la chaîne d'un long chapelet de villages dont se détache à des distances à peu près mesurées, comme les gros grains du même chapelet, quelque petite cité pittoresque, souriante ou austère.

Si l'une ou l'autre de celles-ci, y compris la capitale historique, officielle et épiscopale, songe à briller d'un éclat spécial, son rayonnement se heurte aux montagnes et réussit tout au plus à darder jusqu'au fond d'une vallée latérale. De longue date formées à cet état de choses, les petites villes du Valais n'ont pas attendu notre génération pour se répartir leurs rôles distinctifs : Sion a gardé son prestige d'antique capitale officielle, Martigny a pris le caducée, Monthey s'est transformée en ruche industrielle et St Maurice s'est couronnée de lauriers académiques.

Sion, qui seule pourrait disputer à Agaune cette gloire intellectuelle, nous pardonnera et voudra

bien ne pas nous contredire, car St Maurice seule, en effet, a abrité une Académie dont le Richelieu fut le chanoine Gard, un Bagnard qui valait tout au plus un seul renard — et encore seulement à certaines heures.

Aussi, la petite cité, silencieuse durant trois cent trente et quelques jours et dont les pavés lisses ne sont le plus souvent heurtés que par les sabres des officiers du génie dont la Confédération l'a depuis quelques années gratifiée — les grincheux disent : « affligée » — compte aussi quelques grandes journées, les unes religieuses, comme certains pèlerinages et les Rogations, qu'on est malheureusement en train, sous un prétexte futile, de dépouiller de leur antique cachet ; les autres purement profanes.

Au premier rang de ces dernières figurent quelques délicieuses journées vouées à l'Art dramatique, car l'académique cité dispose d'un petit théâtre que tout nouveau venant se montre surpris de trouver si bien achalandé sous sa façade muette et banale. Cés journées dramatiques sont une aubaine pour les populations des régions environnantes, de même que l'affluence de celles-ci est

une aubaine pour la mélancolique cité.

En hiver et en printemps, c'est la jeunesse agaunoise qui, sous les auspices d'une société tirée de son sein, organise des représentations mieux réussies que celles que pourraient offrir des cités plus vastes et plus prospères ; en été, c'est la jeunesse du collège qui y célèbre, par une tragédie ou un drame, la clôture des cours et son retour aux plaisirs champêtres.

Cette année, le programme portait comme pièce de résistance *Le Fils du Croisé*, drame avec chœur, suivi de deux pièces comiques : *Les deux Aveugles* et *Les Brigands invisibles*.

Une analyse, si courte fût-elle, du drame *le Fils du Croisé* empièterait trop hardiment sur l'espace dont nous disposons et, au surplus, on ne procède par analyse qu'en vue de se livrer à une critique approfondie et de l'ensemble et des mérites de chaque personnage pris isolément. Jusque là ne va pas notre tâche, car l'auteur de cette sentence plus prudhommesque que philosophique « La critique est aisée, l'art est difficile ! », n'avait, j'en suis sûr, pas plus d'idée de l'art que de la critique. L'art

n'est pas généralement si difficile, puisque pour exister réellement il doit être inné ; tout autre doit être l'effort dans la critique. Pour critiquer, il faut beaucoup d'examen, d'effort, d'expérience, de violence sur soi-même et, surtout — suprême difficulté de cette science secrète ! — se mettre au niveau des prétentions de ceux que l'on s'appête à critiquer.

Mettons donc que l'auteur de l'axiome ait simplement dit une bêtise et revenons à nos moutons, qui sont pour le moment vêtus de burnous, coiffés de fez ou de turbans, et armés de yatagans.

Nous avons trouvé parmi les principaux rôles tels que ceux d'Abou-Tamin le calife, d'Almanzor et de Bertrame de sérieuses qualités de diction. Ce dernier rôle subissait quelque peu l'allure claudicante qu'imprime à la parole l'accent des Franches-Montagnes, mais cette dureté de syllabes retrouvait dans l'emphase du vieux maître aux dehors austères de quoi se faire pardonner ces *â* et ces *oun* qui, de loin en loin, semblaient précipiter le vers dans une fondrière. On a fort admiré chez le calife l'aisance de tenue en scène qui, plus que la diction elle-même, contribue à l'illusion du spectacle. La tenue du jeune Almanzor mérite les mêmes éloges et l'interprète nous paraît avoir appris de bonne heure à se passer des gestes inutiles ou préparés. Il nous a aussi semblé trouver chez les artistes d'aujourd'hui un visible progrès sur ceux de jadis dans la diction des vers. La diction chantante qui fait sortir la rime plus que de raison avec l'inévitable repos sur l'hémistiche, défaut général des jeunes qui n'entrent dans leur rôle que par force et sans émotion, a dû être ardemment combattue par MM. les directeurs actuels du théâtre agaunois.

Les rôles de second plan répondent à la valeur des premiers et

Aziz comme le comte de Toulouse ont été bien tenus.

Pour la partie comique, la direction paraît avoir renoncé aux mutilations des pièces mondaines. C'est tant mieux ! Pour notre compte nous ne verrions aucun mal à ce que, sans emprunter aux répertoires des théâtres boulevardiers, l'on se hasardât quand même un peu plus loin qu'on ne le fait, mais on ne le veut pas et, dès lors, à quoi bon discuter !

Les *deux aveugles*, cette petite pièce de lever de rideau que tout le monde connaît déjà sans pour cela renoncer à la revoir une seconde ou même une quatrième fois, a trouvé deux désopilants interprètes.

L'orchestre, dirigé par M. Sidler, un maëstro que St-Maurice couva dès sa prime jeunesse et qui après quelques infidélités sur les bords de la Libre Sarine est enfin revenu à ses premières amours, a brillamment mené les chœurs et agréablement tenu les intermèdes, car le public hésitait à se retirer durant les entractes, en dépit de l'épaisse cohue qui s'empilait dans la salle.

Mais l'espace s'enfuit sans que nous ayons pu dire ce que nous pensions.

Félicitons rapidement MM. les organisateurs de ces excellents essais dramatiques dont la jeunesse emporte, en plus du développement artistique et de la souplesse du langage, le plus durable des souvenirs.

Les représentations, un peu plus mondaines celles là, que la société dramatique de St-Maurice donne de temps à autre sur la même scène, doivent la grosse part de leurs succès à des cadres solides formés dès l'adolescence sous la férule de MM. les chanoines.

Mais, pour peu que la petite ville de St-Maurice se soucie de conserver son renom répandu au loin dans cette spécialité des représentations dramatiques en Valais, il est de

toute urgence qu'elle s'arrange à agrandir la salle de spectacle. Si l'on peut s'y accommoder d'une scène à rendre jalouses bien des cités de 15 à 20 000 âmes, il est, en revanche, un autre point moins aisé à résoudre par des considérations comparatives, c'est celui de l'espace.

L'exhaussement du bâtiment, l'adjonction d'une seconde galerie, l'adaptation d'appareils de ventilation, tels sont les remèdes indispensables à l'état de la salle actuelle.

L. C.

L'AMOUR MORT ¹

Mon cœur, mon pauvre cœur, un jour
Vous reposerez vos misères,
Loin des douleurs, loin de l'amour,
Loin du mal aux profondes serres.

Ah ! vous l'aurez bien mérité
Le repos obscur de la cendre ;
Mon cœur, vous avez tant lutté !
Mon pauvre cœur, savoir attendre !

Gardez seul l'espoir de ce jour,
Un peu de gazon sur la tombe
Avec des rosiers tout autour,
Et, dans ces fleurs, une colombe.

Et la colombe chantera
Une chanson pâle et navrante
Que la rose accompagnera
De sa petite âme odorante.

Et dans cette chanson en pleurs,
O mon cœur abreuvé d'absinthe !
Dans le vent, comme dans les fleurs,
On reconnaîtra votre plainte.

On reconnaîtra votre voix,
Vos deuils, vos amours, vos alarmes :
La mort aux inhabiles doigts
Aura mal essuyé vos larmes.

Mon cœur, mon pauvre cœur, roseau
Qui tremble d'un souffle des choses,
Qu'elle entende un jour cet oiseau !
Qu'elle respire un jour ces roses !

LOUIS DUCHOSAL.

E tintin di z'anslians.

(Patôis de Bagnes.)

On iâdzo de mon tein, se predzay pas di rotes ;
Quand vegnay que d'eûton on alla venindjié,
E suffisay todion de bien s'ingriché-i bottes
Et cheurre son tsoin ino et bas p'i vardjié.

¹ Extrait du *Rameau d'or*, l'un des plus jolis recueils des œuvres du jeune poète romand.

Y'ay p'onco de tsarrets, rin que quâques
[montyuires,
E vin vegnay amont tôt dedin de barrots,
On ein venindjie tant qu'on ay pas preü
[d'andyuires,
Et po-o corà din l'an fallie s'itre eparrò.
(Refr. :) I tsòsles, i blantsets,
I robe à couarslets,
Tant qu'u medjié et u bayre
Tot no tsandze, rin no melayre!

On iädzo de mon tein, cé pouizon d'ivoue nayre
Que vo-appelâ « café », ire pas pié connu;
I-z'hommo vegnan gros, e totchion on fiayre
Et tant qu'à nonante ans fallie qu'usson vetiu.
On fasay de cé tein, de çà sopa de fâves
Qu'adeüsli i nè; i meynò vegnan dü;
Ora, sont bien conteints de pouay medjié de râves
Avouï de crouë pan blanc que semble à-metiä crü.

On iädzo, de mon tein, iron pas tant soperbo
Y'ay rin que de pan dü, couay on iädzo per an;
Di qu'on coup i meynò vo sin écrire i verbo;
On ire socoru, écoula sobraë ein plan.
Ora, veülon predjié tot comme bas pe Fransle,
Medjié rin que de bon, levä quand est bas sluët
Peinsä i demorié, i diélles et an dansle
Et brequä on ardzein qu'on sä pas s'est à set.

On iädzo de mon tein po pouay allä i dzuennes
Faiillie ay triä u sort et itre éto seüdät;
Quand on vouay fire i dzuenos et se trovä

{de fennes
On fegnolaë atôt on blantsset collet-bas.
Ora, sont pas échiuë pe darray i z'orelles
Qu'atieüton niona tsousa et veülon djä rôdä,
Diant d'itre mostatus mârion de damouïselles
Que se metton tot su et san rin se vouardä.

On iädzo de mon tein, y'ay rin de ces histoères
De fi d'artzò teindus d'on coon d'i grands

{tsomins;
Pas de tsomins de fê, rin de totes ces gloères;
Y'ay pas tant de tsincagnes et nion ay d'ennemins;
Se dzotrâon pas tant pe-a maison de comona
Metton president ô brâvo Capetan,
Atieütaon eincorä quand minmo ay croie lona;
Quand on meynò vegnay, se desin : « Adî tant! »

1) Tiré de *Aus Allen Gauen*, Zurich 1896.

HISTOIRE DE LA „MUSIQUE DE MONTHÉY“ (Suite.)

D'après les reliques qu'on a pu réunir beaucoup plus tard, le costume de ce corps de musique devait être du meilleur effet : shako long, à gros poils, évasé par le haut à l'instar de celui des vieux troupiers de l'Empire; jugulaire en métal blanc; la garniture de même métal, du sein de laquelle se détachait la cocarde valaisanne, formait une devanture des plus décoratives sur-

montée d'un grand panache de plumes blanches, lequel, aux yeux de quelques plaisants, avait pour rôle, selon qu'il flottait plus crânement ou qu'il s'abandonnait davantage sur le bord du shako, d'indiquer de combien de degrés le contenu liquide de l'estomac de son propriétaire dépassait l'étiage normal. En ce temps de sans façon et de douce simplicité on l'appelait le « baromètre »; en, notre temps de science et de recherche, on lui eût sans doute trouvé un nom spécial, le « bituromètre », par exemple.

L'habit à pans était de fin drap bleu, à plastron, avec col montant et passe-poils amarante; ce col, de même que les pans, était brodé de cors blancs ou jaunes, selon le grade; les boutons étaient dorés, les épauettes blanches en trèfle avaient une forme analogue à celles qui décorent encore l'habit des gendarmes genevois et la tunique des gendarmes français. Le pantalon, primitivement blanc, avait bientôt fait place à une teinte moins délicate et on l'avait remplacé par le bleu avec bandes rouges.

Par dessus ce costume tout militaire passait en sautoir le baudrier blanc soutenant un sabre de forme ordinaire.

Quelques vieillards pourraient encore se souvenir de cet ancien corps de musique dont les membres, aussi solennels et graves que brillamment accoutrés, allaient, le lundi de la Pentecôte, accompagner à l'ancienne église le gâteau au safran porté par une demoiselle et destiné à se transformer en pain bénit. Un détail assez piquant doit à cet effet servir de jalon aux recherches de leur mémoire, car la grosse caisse, trop « grosse caisse » pour passer par l'escalier de l'orgue, devait être hissée par une corde par dessus la balustrade. Cette vénérable cérémonie du gâteau au safran, sans doute bien antérieure à l'existence de la Musique de Monthey, a été abolie vers 1850.

Et quelques-uns ne se souviendront-

ils pas aussi des Fête-Dieu d'autrefois, où la fanfare égayait les rues avec ses vieilles marches dans les parades et à la procession et où, après vêpres, précédée du sapeur barbu et farouche sous son bonnet à poils et son blanc tablier de cuir, armé de sa grosse hache au taillant en demi-lune et suivie du peleton de toutes armes, elle conduisait celui-ci sur la Place d'Armes pour assister à la distribution de *crossins* (*) par les demoiselles de la bourgeoisie, cérémonie que couronnait le bal public sous le gros noyer?

En rappelant ces fêtes publiques, pourquoi ne dirions-nous pas aussi un mot du 22 septembre, jour de la Saint Maurice, date mémorable entre toutes, non point uniquement par sa solennité religieuse, mais également par la clôture de la série des douze tirs réglementaires. Cette clôture ne pouvait être célébrée dignement sans musique; aussi, comme après la distribution des prix les sociétaires de la Cible se rendaient en cortège au banquet traditionnel au Château, nos musiciens se fussent fait un crime d'y manquer. C'était évidemment un banquet tout prolétarien — ce qui équivaut à dire d'autant plus animé que le service est plus rustique et le menu moins recherché. La « fricassée » était le plat indispensable et inévitable; elle se promenait en souveraine sur les tables, suivie des pommes de terre, du rôti et de la salade. Il est superflu d'énumérer les vins; dans ces sortes d'agapes familiaires, le Montheysan étant trop de son canton pour se rendre esclave d'un programme liquide.

Eût-il pu en être autrement avec une phalange dont les membres se nommaient Ignace Mangisch (dit Maniche), clarinette I; Hyacinthe Claret, clarinette II; Jean Chappaz, basson ou ophicléide; Emmanuel Chappellet, cor; Hyacinthe Franc père, trombone à coulisse; Pierre Codonnet, trompette; Casimir Gilliand, cymbalier; Jean Delmonté, grosse caisse, etc.?

(*) Gâteaux au beurre.

On y vit aussi apparaître pour une période de moindre durée : Joseph Baud, flûte ; Jean Donnet, bugle à clefs ; Germain Donnet, fifre ; Alphonse Chappex, bassiste ; Eloi Métralet, chapeau chinois ; Frédéric Chevalley, Hyacinthe Donnet, trompettes ; Basile Berra, etc.

Tels étaient les héros de cette Musique, la dernière de l'ancien système et qui avait, à travers cette série d'années agitées, gardé l'arche sainte de l'art musical en Valais. Bien qu'elle ne sortit pas et se fit, à l'intérieur, loin des démêlés politiques, la gardienne de la Muse, on en parlait à dix lieues à la ronde. Néanmoins, la retraite de celui-ci, la mort de celui-là la décimaient et les événements de 1844 à 47 furent le commencement de sa fin. Quelques-uns de ses membres tels que Maniche, Claret, Jean Chappaz, Hyacinthe Franc qui, à l'instar des Trois Mousquetaires de Dumas, étaient toujours quatre, avaient pour spécialité d'aller jouer dans les bals et de faire danser en contrebande, loin du regard farouche des papas révolutionnaires, les fils de *gripious* enlacés avec la jolie *ristoude* en chapeau-falba'a.

(A suivre.)

Le débiteur-créancier.

Tel est le titre d'une amusante nouvelle parue dans le N° 30 du *Sapajou*, sous la signature de notre collaborateur Dante-Raymond. Nous la servons à nouveau à nos lecteurs :

Lorsqu'on voit quelque jeune homme au profil athénien, à chevelure de poète, aux manières affinées, épouser une marchande de poissons qui garnit journallement son nez de quinze à vingt fournées de tabac, on s'étonne ; lorsqu'une délicate fleur de jeunesse, élancée comme une anémone sur sa tige, fraîche comme le matin, la tête ornée comme une marguerite, chaussée comme une déesse chinoise, vient à se montrer au bras d'un lourd boutiquier obèse, à la trogne embourguignonnée où se suspendent des poils d'un ton d'argent jauni, on s'étonne et l'on se

dit : « Je ne sais où le plus frais des deux trouve son compte ! »

Hé, hé, sans que vous le sachiez, peu perspicaces mortels qui partez toujours d'une idée commune pour juger d'un sentiment, ce compte, il faut bien qu'ils le trouvent, car, après tout, ils sont exception ceux-là qui se laissent contrarier dans leur amour et il est temps de retourner certaine rengaine vieillie, en disant : « Chacun trouve son plaisir où il le prend ! »

Quand François Botterens de Pompapes, près de la Sarraz — ou, pour mieux m'exprimer, du « Milieu du Monde » — s'établit dans le centre de Paris avec ses économies de garçon de vaisselle — c'est-à-dire avec le produit de la vente des mauvaises graisses et des vieilles croûtes de restaurant —, en s'associant sa sœur Félicité, lasse de sa longue carrière de danseuse à... l'anse du panier, il était à mille trois cent lieues de supposer celle-ci assez rusée pour mettre dedans un Parisien roué en le mettant dehors... lui, oui, lui son propre frère, François Botterens, « le caporal », comme on l'appelait encore du côté du « Milieu du Monde ». Et pourtant cela fut. Oui, Félicité, la *toupiniatze Félicité* — ainsi que la désignaient méchamment les Milieu du Mondaines, ses vaniteuses concitoyennes — eut cette audace-là.

Lorsqu'on veut s'établir traiteur à Paris, il ne suffit pas tout à fait de se dire : « Je fais venir du lard de Pompapes, des saucisses de Payerne, du fromage dit « sarrasin » de La Sarraz, du kirsch de Cossonay et du vin d'Ecublens. » Il faut être, primo, en mesure de faire face à un loyer de 1800 fr. pour un simple caboulot à trois tables au plus, comptoir de zinc, cave à descente par trappe et simple niche à coucher, à peine suffisante pour un chien au pays natal.

Et puis, tout cela exige une clientèle, des relations, et ce n'étaient assurément pas les camarades que le caporal Botterens s'étaient faits

en lavant la vaisselle qui allaient suffire à animer, dix-huit heures par jour, l'établissement peint à neuf de la rue de l'Echiquier. Fort heureusement, Félicité, qui s'associait avec lui, lui apporterait, non pas une clientèle, car sa taille ramassée, ses quarante-trois ans bien sonnés, ses gros yeux de cornaline à fleur de tête, sa placide frimousse parsemée de verrues à touffes ne menaçaient point de dérouter Paris, mais, en revanche, ses dix-huit mille francs sonnants, produit net de quinze années de danse avec un panier sur les dalles du Marché de la Madeleine et autour de l'étal du boucher du boulevard Malesherbes formeraient un joli apport. L'aubaine était d'autant moins à dédaigner que François Botterens enrichissait tout au plus la raison sociale de l'onomatopée de son nom, lequel, si respecté qu'il dût être dans les annales municipales du Milieu du Monde, valait juste zéro à Paris, c'est-à-dire un peu moins que ceux du comte des Gnonns et du marquis de Platgousset dont les titres servaient du moins, faute de mieux, à rouler les naïfs et à mettre dedans les *gogos*.

(A suivre.)

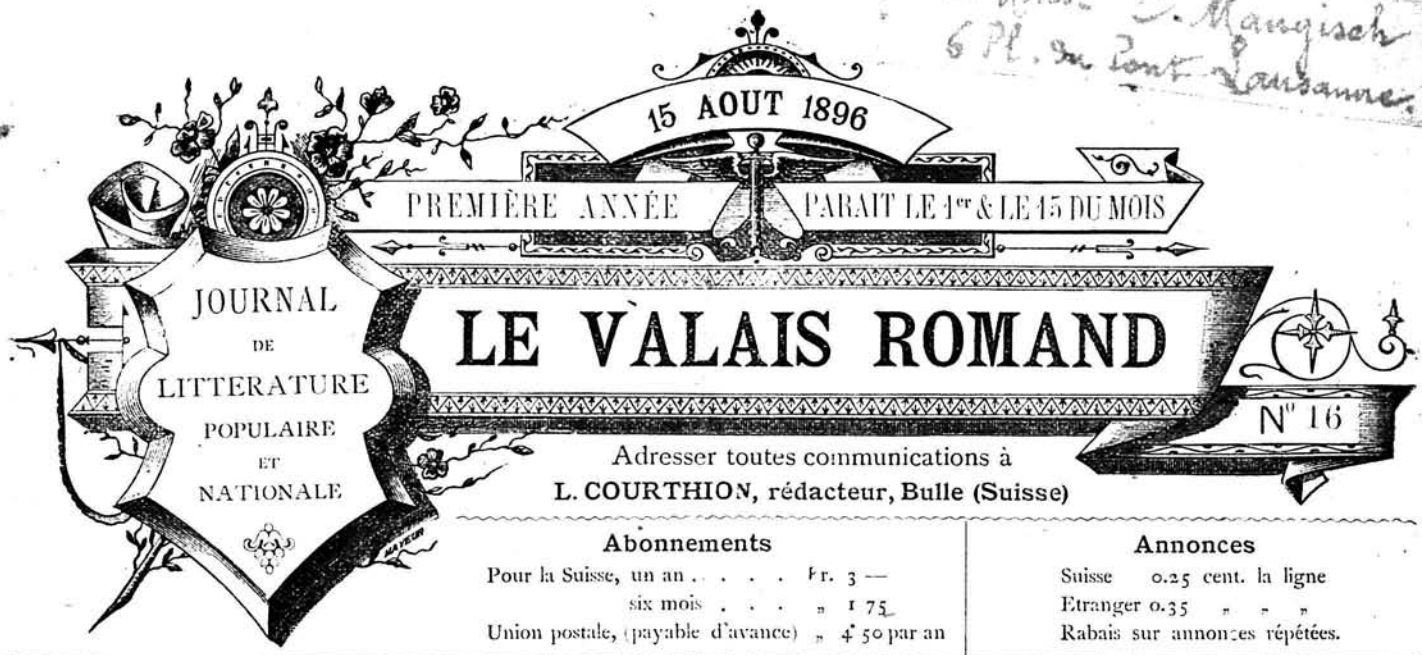
CASSE-TÊTES

Ainsi que plusieurs devinants l'ont remarqué, notre dernier mot à deviner était un *losange* et non un *triangle*. Toutefois, pour ne personne rendre victime de cette petite distraction, nous recevrons les solutions jusqu'au prochain numéro où elles seront publiées avec celles de la charade ci-après :

Charade.

Mon premier commande les rois ;
Mon dernier domine la terre ;
Une reine illustre autrefois -
De mon premier pris dans un bois
Se fit une arme meurtrière.

161. Housse E. Mangisch
6 Pl. du Pont Lausanne.



Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements
Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces
Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Chronique. — Sous le pom-
mier (poésie), C. — *Letra d'on Fau de l'Al*
(patois de Val d'Illiez). — Le débiteur créan-
cier (fin), L. DANTE-RAYMOND. — Histoire
de la Musique de Monthey (suite). — O
mon pays! (chanson), M... CHARLES. —
Casse-têtes. — Annonces.

CHRONIQUE

Ceux qui nous ont reproché, et il en est jusque parmi les abonnés du *Valais Romand*, notre tentative de mettre nos langages vulgaires à l'abri de l'oubli complet qui les menace, ont dû se montrer plus qu'étonnés d'apprendre ces derniers temps que sur les propositions de M. Gauchat, professeur à l'Université de Berne, MM. les chefs de l'Instruction publique des cantons où se parle la langue française ont tenu le 27 juillet une importante conférence à Genève, précisément en vue d'examiner les moyens de conserver par écrit nos patois, dont l'usage disparaît de partout, bien que, dans certaines régions, ce mouvement de disparition paraisse considérablement lent.

Voici d'ailleurs la communication que nous adresse M. Gauchat lui-même :

• Genève, le 28 juillet.

• Hier, lundi, les chefs des départements de l'Instruction publique de la

Suisse romande, y compris Berne, pour le Jura, se sont réunis en conférence pour discuter une question à l'ordre du jour depuis longtemps dans les cantons, celle de la création d'un Glossaire complet des patois romands qui sont en train de disparaître devant le français.

M. John Clerc a présenté un rapport complet sur la question.

La conférence a pris à l'unanimité les décisions de principe éventuelles suivantes : 1. Les chefs des départements s'intéressent à la création du Glossaire des patois romands ; 2. Ils demandent à la Confédération de s'y intéresser financièrement, comme elle le fait pour l'Idiotikon de la Suisse allemande ; 3. Ils demanderont également une participation financière des cantons ; 4. Un plan de Glossaire sera demandé à un romaniste de l'Université de Berne, un Neuchâtelois, M. Gauchat, élève de l'école des hautes études à Paris ; 5. Ce plan sera soumis à des commissions d'experts cantonales ; 6. Neuchâtel est nommé Vorort des cantons romands pour cette œuvre ; 7. Une nouvelle conférence des chefs de département aura lieu à ce sujet dans le courant de l'hiver.

Ceci nous permettra de demander

à ceux qui n'aimeraient pas qu'on leur servit du patois, pourquoi, dans notre canton qui compte parmi ceux où les vieux idiomes sont le plus répandus, nous ne pourrions pas tenter comme ailleurs, tandis qu'il en est temps encore, d'établir une littérature romane. Le canton de Vaud s'est dès longtemps enrichi d'œuvres en patois ; le doyen Bridel, ce grand ami du Valais qui collectionna vers le commencement de ce siècle un grand nombre de mots valaisans pouvant aujourd'hui servir de base ou, à ce défaut, de tuteur au glossaire projeté, avait déjà entrepris à son heure la confection d'un glossaire des patois de la Suisse romande. Plus tard, Bridel trouva un digne continuateur en Louis Favrat, auteur de *Mélanges vaudois* (*) dont M. Philippe Godet disait dans la préface du même ouvrage :

« Et non seulement il a fait œuvre de littérateur, mais ses écrits en patois sont autant de monuments précieux de cette langue, presque disparue, dont les philologues s'appliquent aujourd'hui à fixer la grammaire et à étudier les dialectes. »

A la suite d'appréciations diverses

*) Lausanne 1894. — F. Payot, éditeur.

émises à différentes reprises par certains journaux romands, M. Châbloz, un de nos historiens-chercheurs, écrit dans un journal neuchâtelois :

« Frappé du fait ainsi signalé, un groupe de citoyens, M. le professeur Zobrist en tête, viennent de prendre la résolution de publier un volume dans le genre de ce lui édité par la Société d'histoire neuchâteloise. De son côté, M. Ritter, professeur à l'Université de Genève, recueille pour le publier tout ce qui a pu surnager de la ruine du patois genevois, ce qui est presque zéro.

« M. Courthion, dans son *Valais Romand*, recueille depuis le commencement de 1896 ce qu'il trouve en fait de patois valaisan, en ayant soin d'indiquer la provenance de chaque morceau. Il y a une critique à adresser aux morceaux qu'il publie, c'est qu'il se rencontre beaucoup trop de mots français, qu'il serait pourtant assez facile de faire disparaître. »

En terminant, M. Chablot adresse à notre confrère le *Conteur Vaudois* un autre reproche, celui de se servir d'une orthographe non phonétique.

Sans contester précisément le bien fondé des critiques de M. Chablot, tant à l'endroit du *Conteur Vaudois* qu'à celui du *Valais Romand*, nous devons relever que cette intrusion du français est moins imputable à la génération présente qu'à celle d'il y a environ un siècle. Les relations du Valais avec la France ont été plus suivies et plus soutenues que celles de certaines autres régions romandes, l'occupation française et surtout le service étranger y ont fort contribué. Les troupiers qui rentraient au fond de nos vallées y prenaient facilement ascendant et avaient pour méthode de contraindre leur famille, leur descendance à se servir, bien qu'illettrée, de la langue française qu'elle ne connaissait point, à l'em-

ploi de laquelle elle n'était pas apprise et qui s'enchevêtrait d'ailleurs avec le patois dans lequel on la submergeait.

Pour ce qui est de la phonologie, M. Chablot ne nous refusera pas de reconnaître que si des publications du genre du *Conteur Vaudois* et de la nôtre ont pour première mission de conserver les patois, elles en ont une seconde, laquelle consiste d'écrire le patois de façon à être comprises aisément par le public, plus accoutumé à deviner la signification d'après une forme familière que d'après des sons qu'on ne lui a pas appris à traduire pour ses yeux. Le lecteur qui paie n'aime généralement pas avoir à faire des efforts pour comprendre ce qu'on lui sert.

SOUS LE POMMIER

Fannie, une fleur au corsage,
De son doux ton modeste et sage,
Toute franche et de bon aloi
Ce dimanche là me dit : « Quoi !
» Dinerez vous chez un rentier
» Vous que l'on sait si rêvassier ?
» Venez, nous allons vous conduire
» En plein air où l'on puisse rire ! »
Qui n'eût fait comme moi ?

Tout auprès d'elle était Cécile,
Fluette, brune, si gracile,
Sous sa robe crème à gros pois,
Que je me dis : « Allons, rends-toi ! »
Déjà sous l'ombre d'un pommier
Non loin du fleuve au cours alier
S'assoit la jeune Gabrielle
Muette et farouche hirondelle.

Qui n'eût fait comme moi ?

Oui, décidons-nous, car, en somme,
Sylvette en ceinture vert pomme,
Bien qu'elle préfère les bois,
De nous harceler se fait loi ;
Se plaçant à point sur le sol,
Pour qu'on lui tint son parasol,
Puis, décochant une épigramme
Aussi mordante qu'une lame.

Qui n'eût fait comme moi ?

Je sais fort bien qu'elles sont quatre
Mais dame ! on ne va pas me battre
Et puis d'ailleurs nous sommes trois
Chacun assez soigneux de soi
Pour rechercher dans un panier
Bondé comme un vaste grenier,
Ainsi qu'en la ronde bossette
Consolation de la défaite !

Qui n'eût fait comme moi ?

Tout fut bon, jusqu'au canapé,
Dans ses parfums de foin coupé.
Bien que nul n'y fut resté coi
Au mépris d'un festin de roi.
Mais dès ce jour. le front pensif,
Le cœur sanglant, brisé, chétif,
J'ai recherché quatre fleurs blanches
Entrevues en ce beau dimanche.
Qui n'eût fait comme moi ?

C.

Lettra d'on Vau de l'Âi.

Montà, lo sat du mois de mà 1896.

Moncheu lo corià rodzo,

Y zu voi le bonhieu de fire la
cugnissance avoui lo rédacteu du
Valay Romand.

Mon pouro te, l'est na dzardeuza
betie et cray u bon Diu et âme lé
fennes. Te va di ce ouéro conforme
pou la relijon avoui ça que pratique.
Te dera que l'est on Bagnà ; cin te
faré tot comprendre.

Assebin ne te faudré-te pas troâ
crâre à tot cein que te dit et te
bouto ein ouarda contre lui, tot as-
sebin que contre cein que l'encourâ
de Montà te chanté.

On atrô iâdzo tein mandera mé.

On Vau de l'Âi.

Le débiteur-créancier.

(FIN)

Par bonheur, Félicité n'y regardait pas de si près. De beaucoup sa supérieure en âge, elle conduirait — disait-elle — François comme son enfant, non toutefois sans cligner de l'œil d'un air mystérieux, laissant comprendre qu'elle ne serait point fâchée d'en avoir de plus imberbes. Mais le bon François — placide comme s'il ne fût jamais sorti du Milieu du Monde, vivait à l'aise sans rien soupçonner des malicieux trucs de sa vieille cuisinière de sœur.

La clientèle vint lentement, bien lentement, mais les Botterens, trop bons Vaudois pour se chauffer le sang, surent attendre. Au bout de six mois d'exercice, ils comptaient juste, passants et consommateurs de hasard à part, un groupe de dix

clients recrutés dans un grand magasin de porcelaines du voisinage, lesquels y venaient manger à midi, quelquefois le soir, et y passaient chaque jour deux ou trois heures, à jouer des tournées aux cartes, au zanzibar ou au tourniquet.

« Excellente clientèle ! dont le seul défaut fut qu'au bout d'une dizaine de jours le beau Delail, qu'on tolérait avec toutes ses impertinences, parce que, sans cette clef de voûte de l'édifice, le groupe entier se fût désagrégé, osa déclarer sans nulle gêne que, gêné d'argent, il payerait... à la fin du mois.

François avait hoché la tête et s'en était allé consulter Félicité en doutant fort des bonnes dispositions de celle-ci, dont le beau Delail faisait perpétuellement le point de mire de sa verve sarcastique, l'appelant tantôt « sapeur » à cause d'une verrue barbue posée en vedette à la pointe de son menton, tantôt « sylphide », un mot que la femme à taille ramassée ne comprenait pas, mais derrière lequel elle flairait néanmoins quelque sens désobligeant.

La « sylphide », puisque Delail l'appelait ainsi, réfléchit un instant, puis, avec une pointe malicieuse dans le regard, dit dans un geste pontifical :

— Accordé !

Les consommateurs redoublèrent d'entrain. A chaque partie l'un ou l'autre criait :

— Ohé ! François ! encore une bouteille de ton Suisse...

— Duquel ?

— Mais du même, parbleu ! Toujours de celui des Culs blancs.

— Ecublein ! Parfaitement ! déclarait le tenancier en se précipitant à la cave.

Au bout d'un mois chacun apportait un faible acompte. Car les amis du beau Delail s'étaient empressés de l'imiter et, comme chacun le sait, dès que l'on ne paie pas comptant, on laisse plus aisément rouler sa bourse sur la pente des frais. Quelquefois, les Botterens s' alarmaient, mais toute leur clientèle fixe se ré-

duisant à ce groupe, que faire que de le ménager ? La note de Delail faisait souvent se dresser les cheveux sur la tête de François ; parfois Félicité s'en inquiétait aussi, mais ses craintes s'évanouissaient tout d'un coup, laissant un éclair de malice passer dans son regard.

Un soir, à la fermeture, le caporal dit à sa sœur :

— Sais-tu qu'ils en boivent tout de même excessivement de ce vin blain d'Ecublein ?

— Ils boivent, ils payeront !... déclara avec une diplomatie mazarienne la barbue « Sylphide ».

— S'ils nous respectaient seulement... ajouta François, mais Delail te chaille à tout moment.

— Eh bien, ne sais-tu pas lui présenter son compte ?

— Et aux autres ?

— Aux autres... fais comme tu voudras.

La note de Delail, plus forte que les autres, dépassait huit cents francs. Jamais le commis faïencier ne vendrait assez de crachoirs vernis et de vases à tout usage pour solder une pareille facture. La vue de celle-ci l'étourdit comme un coup de massue.

Il tira Félicité à l'écart. L'entretien fut long. Lorsqu'ils revinrent, le « sapeur » était plus radieux qu'un sapeur de l'Armée du Salut sortant d'une entrevue avec la maréchale Booth.

Trois semaines plus tard ce sapeur s'appelait « Madame Delail ». François était solennellement mis à la porte par son débiteur et la maison prenait tout une autre allure. Quant aux camarades de Delail, qui l'avaient roulé aux cartes et riaient en sourdine du chiffre probable de ses dettes, ils reçurent avis de veiller à apporter chacun un sérieux acompte à la fin de la semaine sous peine de voir mettre arrêt sur leurs appointements.

En sorte que si, comme nous l'observons au commencement de ce récit, le Parisien ne trouve pas tout son plaisir au contact des verrues de

Félicité, il se rattrape dans l'agrement de harceler pour dettes ses camarades moins endettés que lui.

Quant au « sapeur », si son époux ne lui apporte pas toute la délicatesse d'attention que mériterait une âme de dix-huit ans, elle en trouve la compensation en envoyant chaque année son Gaston passer quelques jours dans ce beau Milieu du Monde, afin de faire bouillir d'envie toutes les Milieu du Mondaines de sa génération, lesquelles, mariées ou non, belles ou riches, n'ont jamais rencontré un si beau Parisien.

L. DANTE-REYMOND

HISTOIRE DE LA „MUSIQUE DE MONTHEY“ (Suite.)

II

L'état des esprits au cours de cette ère révolutionnaire qui, pour le Valais, se prolongea quoique avec des baisses et des hausses, de 1830 à 1847, ne devait pas, notamment dans les sept dernières années, porter l'enthousiasme populaire aux arts pacifiques ; les Montheysans eux-mêmes finirent par négliger leur art de prédilection pour songer aux convulsions politiques de la Patrie.

Mais pendant que le chef de famille combattait dans les rangs de la *Jeune* ou de la *Vieille Suisse*, l'enfant, toujours aisément consolable des vieilles lois abolies, avait profité de ces quelques années.

Aussi, à l'émerveillement général de la population de Monthey, vit-on, par un dimanche de mai 1848, un nouveau corps de musique circuler dans les rues. Cette société, composée d'éléments nouveaux, jeunes, en majorité de fils de membres de l'ancienne, était placée sous la direction de M. Trosseli. En faisaient partie les frères Pierre-Marie et Adrien Chappaz, Hyacinthe et Alexis Franc, Hippolyte et Alphonse Trottet, Joson Rappaz, Auguste Gilliard, Auguste Nantermod, Emilien Pottier, Cyprien Barlatey, Maurice Codonnet, François Nicolier, Jules Martin, Ignacé Franc, qui introduit le premier hom-

bardon, Edouard Veillet, grosse caisse, Narcisse Chappuis, cymbalier.

Cette jeune école, qui a besoin de soutien, est heureuse d'accueillir dans son sein deux membres de son aînée: Ignace Mangisch et Jean Chappaz. Les répétitions avaient lieu dans la grande salle de la *Croix-d'Or*, devenue plus récemment l'*Hôtel des Postes*.

En 1850, Trosseli est détroné par Xavier Bourné, pianiste et piston; il se retire en laissant le souvenir d'un joli répertoire tout italien. La direction de Bourné est de courte durée, car dès 1851 apparaît pour lui succéder Léopold Bruzzèse, violoniste napolitain, avec, pour lieutenant, Jean-Louis Durier, et M. Léon Franc arrive comme piccolo. La musique de Bruzzèse dénote par sa composition et son arrangement un harmoniste distingué qui a, d'ailleurs, laissé un joli choix en morceaux pour instruments à cordes, en musique d'église et en chansons. On ne lui reproche qu'une certaine légèreté; ce fut sous sa direction que Ignace Mangisch quitta définitivement la Musique de Monthey.

Vers 1855-56, le corps de musique passe sous la direction de Joseph Riédo, clarinettiste fribourgeois dont la musique entraînant plait beaucoup et qui se fait plusieurs élèves, entre autres Amilcar Trotter, qui introduit en Suisse le premier saxophone, Joseph et Louis Démély, Adolphe Franc, Charles Favre et Benjamin Franc.

Ces fréquentes transmissions de directeurs s'expliquent par le fait qu'ils coûtaient alors fort cher, ainsi que plusieurs sociétaires et hôteliers en ont fait l'expérience. A plus d'une reprise on dut se passer de leurs services pour les laisser aller tâter d'un autre milieu. Mais il en était souvent qui ne demandaient qu'à revenir. Fort heureusement, un élève de la localité, Emilien Pottier, put se charger, grâce à ses aptitudes musicales naturelles, de soutenir l'édifice au cours de ces divers interrègnes, notamment vers 1859.

Vers la fin de la même année, Emilien Mangisch faisait son entrée en débutant comme deuxième clarinette dans la musique de bal que Pottier écrivait et montait avec la collaboration de Adrien Chappaz, premier clarinette, Alexis Franc, petit bugle, Charles Favre, alto, et Alexandre Cottet, basse.

Bien arrangée, cette musique de Pottier avait rapidement conquis la renommée dans la région: elle a fait palpiter bien des cœurs, tourner bien des têtes; on la rechercha durant de nombreuses années.

En 1860 réapparaît le directeur Riédo qui avait employé son absence à former, soit en Savoie, soit en Valais, diverses sociétés plus ou moins bonnes; sous cette phase de sa direction, nous voyons entrer dans la musique, comme alto, M. César ZumOffen, et comme saxophone, M. Alfred Rappaz (1861). *(A suivre.)*

—:~::~~::~:—
O MON PAYS!
(Air: *Roulez tambours*)

Heureux Valais qu'embellit la nature,
Le fils des monts vit heureux sous ton ciel
Rivage aimé qu'entoure une ceinture
De hauts remparts qu'a construit l'Eternel,
Humbles cités, hameaux champêtres,
Bosquets riants, vallons fleuris;
En contemplant tes bois alpestres { *(bis)*
Combien je t'aime, ô mon pays! }

Que j'aime à voir tes cimes crénelées,
Tes pics aigus qui vont toucher aux cieux,
Rocs effrayants, neiges immaculées
Qu'aime à graver le pâtre insoucieux
Vous recevez, monts que j'adore,
Où brille l'écharpe d'Iris,
Le premier salut de l'aurore
Combien je t'aime, ô mon pays!

Quand sur les flancs de tes dômes sublimes
Sont dispersés d'innombrables troupeaux,
Rien n'est plus beau que tes vertes collines
Qu'égaie encor le son des chalumeaux.
Alors rossignols et fauvettes
Viennent mêler leurs chants plaintifs
Aux accords de nos chansonnettes
Combien je t'aime, ô mon pays!

J'aime à te voir quand l'ouvrier rustique
Sur tes coteaux trace de grands sillons
Depuis l'instant où la cloche angélique
Appelle aux champs les enfants des vallons
Quand dans les bois le jeune pâtre
Chante ses refrains favoris
Près d'une bergère folâtre
Combien je t'aime, ô mon pays!

Sur tes plateaux, lorsque l'âme contente,
Le vigneron chante le vin nouveau
En admirant la grappe séduisante,
Espoir de l'homme, ornement du cerveau,
Quand aux pressoirs le vin abonde,
Quand tous les celliers sont remplis,
A la santé de tout le monde
Boivent les enfants du pays!

M... CHARLES

Attention. — Depuis quelque temps une quantité de pièces de cinq francs fausses circulent.

Voici le moyen de les reconnaître: Acceptez sans examen toutes les pièces de cinq francs qu'on vous présente.

Payez toutes vos dépenses avec. Celles qu'on vous refusera seront les mauvaises.

—:~::~~::~:—
CASSE-TÊTES

Solution du mot en losange du N° 14

S
R A S
R E P U S
S A P A J O U
S U J E T
S O T
U

Ont deviné: Mignonne sous un ciel orageux; Mlle E. Stucky; Sous un ciel toujours bleu.

Solution de la charade N° 15

A S P I C

Ont deviné: Mlle E. Stucky; Mignonne sous un ciel toujours bleu; Colibri; Lili.

C H A R A D E

Au bétail mon premier donne la nourriture;
Et mon second peut s'appliquer à tout,
Il présente un côté dans toute la nature
Cher lecteur, tu le vois en voyant ta figure.
Si mon tout se parcourt, vite on veut être au
|bout.

ATELIER DE PEINTURE
E. Mangisch

6, PLACE DU PONT, 6, LAUSANNE
Téléphone 467

Enseignes en tous genres.
Drapeaux soignés pour sociétés.
Tableaux dorés sous verre.
Dore. — Décor. — Bronze.

161. Mont C. Marquis
6 Pl. du Pont de lausanne



Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements
Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces
Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Chronique, L. C. — Amé-
lia (poésie), UN VALAISAN. — *E lota et é*
torreint (fable inédite), L. COURTHION. —
Le Mont Gemmi (légende du 24 février),
ALEXANDRE DUMAS. — Histoire de la Mu-
sique de Monthey (suite). — Ephémérides —
Casse-têtes.

CHRONIQUE

Le ciel ne saurait désormais, quel
que soit son désir de bien faire, ré-
parer la malchance de cet été en ce
qui concerne l'industrie alpestre par
excellence, celle des hôtels.

Encore que, par instants, certaines
vallées aient pu paraître privilégiées,
cela grâce à des fournées de touris-
tes jetées dans leur sein par la pelle
du hasard, l'optimisme des hôteliers
qui y trônent ne saurait faire oublier
les tribulations de la majorité de
leurs confrères d'autres parages.

Mais le malheur des uns fait à peu
près toujours le bonheur d'autres
et c'est tant mieux, car, si la chance
tombait sans cesse sur les mêmes, il
y aurait décidément trop d'Artabans
sous notre beau ciel helvétique.

Des gens contents qu'il ait fait
mauvais jusqu'ici, mais à la condi-
tion que le ciel resté clair pour une
série de semaines, ce sont les habi-
tants du pays de Gruyère, tout oc-
cupés à commencer la série de leurs
bénichons, ces fêtes automnales qui

correspondent aux vogues de la ré-
gion lyonnaise, aux kermesses fla-
mandes, aux pardons bretons, aux
abbayes vaudoises et aux humbles
fêtes patronales de nos hameaux al-
pestres.

Mais dans nos Alpes valaisannes,
ces « patrons » pâlissent d'année en
année en présence de l'indifférence
croissante du public, peu soucieux
de leur conserver leur éclat. Non
point que les mollets de nos jeunes
concitoyennes frémissent moins que
ceux de leurs confédérées aux vibra-
tions des cordes instrumentales et
aux accents des cuivres ou de la
clarinette, mais simple affaire de nuance
entre nos coutumes et les leurs.
Plus méridional, notre peuple entend
valser lorsque bon lui prend et, sou-
vent, la démangeaison de tourner sur
la pointe des pieds se manifeste chez
lui plus que de raison. Notre gou-
vernement est, au surplus, trop sin-
cèrement conservateur pour ne pas
tolérer dans ce siècle positif les cou-
tumes adoptées et admises au cours
des longs siècles de foi sincère que
nous voyons fuir dans les lointains
de l'histoire.

Tout au contraire, dans le pays
fribourgeois, le gouvernement affiche
bien plus le respect du passé qu'il

ne s'en inspire. Certain conquérant
— peut-être est-ce Bonaparte — s'est
un jour écrié : *Au lieu de franchir*
les Alpes, nous les avons tournées.

Les gouvernants de la Sarine se
défendent de vouloir entamer et fran-
chir les montagnes de la tradition
populaire, mais ils les tournent avec
l'air de ne les avoir jamais voulu
menacer. Ce sont là détails dans l'art
de gouverner, art dont le *Valais*
Romand se refusera aujourd'hui com-
me hier d'entreprendre l'étude. Tou-
tefois, si nous avons effleuré du pied
les plates-bandes de ce jardin mis à
ban, c'est pour mieux saisir et faire
saisir les raisons de la différence de
mœurs que nous constatons.

En effet, les lois sur la danse dans
le canton de Fribourg ont contribué à
donner à ces bénichons un éclat qu'el-
les n'eurent pas toujours. Les mollets,
réduits à l'immobilité durant les deux
tiers de l'année, n'attendent l'heu-
re bénie que pour s'agiter avec plus
de frénésie. Tout au contraire, ceux
de nos jeunesses valaisannes, mis en
branle à toute heure imprévue, sont
arrivés à ne plus distinguer les grands
ballets carnavalesques et les deux cent
trente-six exercices plus ou moins
solennels auxquels on les soumet
dans le cours de l'année.

A côté de cette nuance constatée entre deux parties voisines de la population alpestre, il en est une plus délicate, mais non moins frappante à saisir pour l'observateur, lequel n'oublie jamais que le caractère de chaque peuple varie au gré de l'air ambiant qu'il respire, des horizons qui bornent sa vue, de la couleur des campagnes où s'écoule son existence, et, même, des conditions économiques qui lui sont propres. Or, dans nos vallées montagneuses, la communauté d'intérêts constitue une puissante assise de l'état social. Bien que fort attaché à son lopin champêtre, notre montagnard valaisan tire le gros de ses ressources de la propriété commune ou communale. Nul ne peut prétendre vivre entre nos épaisses murailles rocheuses sans avoir affaire à la collectivité. Bois, alpages, immenses étendues de végétation libre, y demeurent indivis. Le peuple est fait à l'image du pays. Aussi, le jour où l'on s'amuse, est-ce bien au nom de la collectivité des jeunes garçons que les jeunes filles sont conviées. Invitée par Paul, la jeune danseuse le suit sans avoir besoin de s'enquérir des mérites de ce Paul qu'elle a même le droit de ne pas connaître. Elle le suit parce qu'il est le délégué de la communauté sautillante et soupirante. Aussi, au cours de la fête, l'invitée est-elle la danseuse de tous, non celle de son cavalier de la première heure. Il n'y a même pas d'accordailles qui tiennent : si elle veut appartenir à un seul être, qu'a-t-elle à faire ici, dans une société coopérative de gaieté et de familiarité ?

Dans les Alpes de Gruyère, l'esprit de possession est le pivot de toute action publique ou privée. Aussi chaque jouvenceau a-t-il à s'occuper longtemps à l'avance de s'approvisionner individuellement. Les marchés de Bulle sont souvent un champ plus ou moins clos d'embau-

chage. Tobie y cherche à s'assurer la compagnie de Constance et, dans l'angle du café où il négocie les conditions d'une association temporaire pour la bénichon, avec promesse de priorité pour toute tractation à long terme, il doit jalousement se tenir à l'écart des rivaux. Et, si Constance a avancé sa main droite ou témoigné son adhésion plus ou moins bienveillante par un autre signe quelconque, gare alors aux téméraires ! La grande loi du *cuique suum* est là pour arrêter les audacieux et les entreprenants. Au besoin, la société se lèverait tout entière pour protester contre une usurpation à laquelle nul ne voudrait être exposé à son tour.

On se dira : D'où vient cette différence ?

— D'une différence fondamentale de régime économique, variant selon que la propriété commune ou la propriété individuelle a pénétré plus loin dans l'âme du peuple.

AMELIA

(Extrait du *Musée suisse*, Genève 1854.)

Il faut partir ! Voici l'instant funeste !
D'un sort cruel souffres-tu comme moi ?
Si tu me plains, que ton adieu l'atteste ;
Redis ces mots d'une douceur céleste :
Je suis à toi.

Plus d'un rival — triste sujet d'alarmes ! —
Viendra t'offrir de nouvelles amours.
L'isolement leur prêtera des armes...
Ah ! réponds-leur en laissant voir tes larmes :
Lui seul toujours !

Sur ton front pur que ma bouche discrète
Pose un baiser qui t'engage ma foi !
Puis, que ton cœur, du mien doux interprète,
Cent fois le jour, comme un écho répète :
Je pense à toi !

O toi que j'aime avec idolâtrie,
Ange du ciel, mon trésor, mon espoir,
En te quittant, je te laisse ma vie...
Adieu, je pars... adieu, Lia chérie,
Jusqu'au revoir !

Sion 1854.

UN VALAISAN.

E LOTA ET É TORREINT

Fable inédite en fâtois de Bagnes.

Tchéca mollia, drayte su-on pierratin,
Ona croie beügra de lota

Se risay d'on torreint, deseint : „ Pouro cretin,
Te me neyeri preü pas po deman matin !
Io sé, su te, toti me fire rota,
Io resquo pas de te craindre po ouay
Comme é tavan et comme é tire-juay
Qu'èusont pas pié écondre i pia din ivoue
Et sont pouayreü à mettre ein ona dzivoue.
Et i podzins ! ceü-lé que sont capons ?
S'ussont pas d'ales, beügro ! faudray de ponts ;
Y'ein a pas on que t'usse recâyâ
Sin grelottâ de se vayre neyâ.
Avoui me, te faut vayre a metsansie,
Pouro torreint, quand to me vay fegâ
Dray u maytin, justo io qu'ivoue dansle,
Me mantenin su-i tzambes sin gougâ
Et profaytié du bon coreint qu'avansle
Por me treyîé ein feura du gros biâ.
Adonc, io nadzo dray yè-à première pierre
Io me crampono et me volâ à terra ! „

Tot ein deseint ein lé, su-i grantes baragnes,
É lota fi on saut à recâyîé-i montagnes,
U maytin du torreint, io qu'ivoue fi-o coleu.
Tzambes dejeuner vin fire ona canberotta.

Moralité.

E faut say se vouardâ se minmo du mälheu
Sefou qu'on usse einvay d'ay ona tzamba rota !

L. COURTHION.

Traduction. — *La sauterelle et le torrent.* — Légèrement mouillée, droite sur un caillou, — Une petite bougre de sauterelle se riait d'un torrent, disant : « Pauvre cretin — Tu ne me noieras pas pour demain matin ! — Je sais, sur toi, toujours me faire route, — Je ne risque pas de te craindre pour aujourd'hui — Comme le taon et le tire œil (« libellule » qui passe pour arracher les yeux) — qui n'osent pas même plonger leurs pieds dans l'eau — Et sont peureux à mettre dans une cage. — Et les oiseaux, ceux là qui sont capons ! — S'ils n'avaient pas d'ailes, b... ! il faudrait des ponts ; — Il n'en est pas un qui t'eusse traversé — Sans tremblotter de se trouver noyé. — Avec moi, il t'en faut bien voir d'autres, — Pauvre torrent, quand tu me vois bondir — Droit au milieu, juste là où l'eau danse, — Me maintenir sur les épaules sans chanceler — Et profiter du bon courant qui avance — Pour me tirer en dehors du grand courant. — Alors, j'enage droit vers la première pierre — Je me cramponne et me voilà à terre ! »

Tout en disant cela, sur les longues scies (les bords des longues-

pattes de la sauterelle sont dentelées) — La sauterelle fait un saut à franchir les montagnes — Au milieu du torrent là où l'eau fait entonnoir — Les jambes en l'air elle vient culbuter.

Moralité. — Il faut savoir se garder soi-même du malheur — Sauf que l'on ait envie d'avoir une jambe cassée.

Le Mont Gemmi (*)

La Légende du 24 février.

Nous devons partir à cinq heures du matin d'Interlaken, dans une petite calèche qui devait nous transporter jusqu'à Kandersteg, lieu auquel la route cesse d'être praticable par les voitures; c'était toujours la moitié du chemin épargnée à nos jambes; et, comme nous avions quatorze lieues à faire ce jour-là pour aller au bains de Louèche et dans la dernière partie du chemin l'une des plus rudes montagnes des Alpes à franchir, ces sept lieues de rabais sur notre étape n'étaient pas chose à dédaigner. Aussi, fûmes-nous d'une exactitude militaire. A six heures, nous fûmes engagés dans la vallée de la Kander, dont nous remontâmes la rive pendant l'espace de trois ou quatre lieues; enfin, à dix heures et demie, nous prenions, autour d'une table assez bien servie, à l'auberge de Kandersteg, des forces pour l'ascension que nous allions entreprendre; à onze heures, nous réglâmes nos comptes avec notre voiturier, et dix minutes après nous étions en route avec notre brave Willer, le guide qui ne devait me quitter qu'à Louèche.

Pendant une heure et demie à peu près, nous côtoyâmes par un chemin assez facile, la base de la Blumlisalp, cette sœur colossale de la Yungfrau qui a reçu maintenant, en échange de son nom de montagne des Fleurs, celui plus expressif et plus en harmonie surtout avec son

aspect de *Wild Frau* (*femme sauvage*). Cependant, si près que je fusse du *Wildfrau*, j'oubliais la tradition qui s'y rattache et dont une malédiction maternelle forme le dénouement pour penser à une autre légende et à une autre malédiction bien autrement terrible, d'après laquelle Werner a fait son drame du *Vingt-quatre février*. L'auberge que nous allions atteindre dans une heure était l'auberge du Schwarrbach.

Connaissez-vous ce drame moderne dans lequel Werner a transporté la fatalité des temps antiques, cette famille de paysans que la vengeance de Dieu poursuit comme si elle était une famille royale; ces pères Atrides qui, pendant trois générations, vengent les uns sur les autres, fils sur pères, pères sur fils, les crimes des fils et des pères; ce drame qu'il faut lire à minuit, pendant l'orage, à la lueur d'une lampe qui finit, si, n'ayant jamais rien craint vous voulez, pour la première fois, sentir courir dans vos veines les atteintes frissonnantes de la peur; ce drame enfin que Werner a jeté sur la scène, sans oser le regarder jouer peut être, non pour s'en faire un titre de gloire, mais pour se débarrasser d'une pensée dévorante qui, tant qu'elle fut en lui, le rongait incessamment comme le vautour Prométhée?

Ecoutez ce que Werner en dit lui-même, dans son prologue, aux fils et aux filles d'Allemagne.

« Quand je viens me purifier devant le peuple, réveillé par la confession sincère de mes erreurs et mes fautes envers lui, je veux encore me détacher de ce poème d'horreur qui, avant que ma voix le chantât, troublait comme un nuage orageux ma raison obscurcie et qui, lorsque je le chantais, retentissait à mes propres oreilles comme le cri aigu des hiboux... »

» De ce poème qui a été tissé dans la nuit, semblable au retentissement du rôle d'un mourant, qui, bien que faible, porte la terreur jusque dans la moëlle des os. »

Maintenant, voulez-vous savoir ce que c'est que ce poème? je vais vous le dire en deux mots:

Un paysan suisse habite avec son père une des cimes les plus hautes et les plus sauvages des Alpes: le besoin d'une compagne se fait sentir au jeune Kuntz, et, malgré le vieillard, il épouse Trude, fille d'un pasteur du canton de Berne qui n'a rien laissé en mourant que de vieux livres, de longs sermons et une belle fille.

Le vieux Kuntz voit avec regret entrer une maîtresse dans la maison dont il est le maître; de là des querelles intérieures entre le beau-père et la bru, querelles dans lesquelles le mari, blessé dans la personne de sa femme, s'aigrit de jour en jour contre son père.

Un soir, c'était le 24 février, il revient joyeux d'une fête donnée à Louèche. Il rentre, la gaieté au front, la chanson à la bouche. Il trouve le vieux Kuntz qui gronde et Trude qui pleure. Le malheur intérieur veillait à la porte dont il vient de franchir le seuil.

Plus il avait de joie dans le cœur, plus il a maintenant de colère. Cependant, son respect pour le vieillard lui ferme la bouche; l'eau lui coule du front; il mord ses poings serrés; son sang s'allume, et pourtant il se tait. Le vieillard s'empporte de plus en plus.

(A suivre.) ALEXANDRE DUMAS.

HISTOIRE DE LA „MUSIQUE DE MONTHEY“ (Suite.)

En 1864, l'auteur de ce travail historique quitte Monthey pour faire son tour de France. ce qui ne lui permet pas de noter tous les détails de la marche de la société. Durant les trois années qui séparent son départ de son retour (1867), la Musique est dirigée un moment par un Italien du nom d'Abiatte dont le souvenir demeura aussi éphémère que les fruits de ses leçons; on n'en parla bientôt plus; il dut être remplacé par Pottier qui demeurait

(*) Fragment d'*Impressions de Voyage* par Alexandre Dumas.

l'homme de toutes les situations, comme M. de Freycinet sous la présidence de Grévy, mais avec cette différence que la mémoire de Pottier ne lui reproche aucun Panama musical.

Toutefois, en 1866, la Musique de Monthey, qui paraît à Lausanne à la Fête fédérale de musique, est de nouveau placée sous la direction de Riedo. A noter ce détail que le saxophone monthey-san est le premier à apparaître dans un concours suisse.

En 1867, Riedo est encore à Monthey, mais son existence se transfère du haut du séjour des Muses au fond des cabarets, il délaisse peu à peu Euterpe au profit de cette fille contrefaite et bâtarde de Bacchus qu'on nomme « Aqua-vita ». La chambre qu'on lui fournit tout en haut du château, entre les prisons et la salle des répétitions lui plaît; c'est elle, bientôt elle seule, qui le retient à Monthey, car sa compagne Aqua-vita est bourgeoise de partout et femme docile à suivre tous ses adorateurs.

En 1868, la direction passe à nouveau chez Bruzzèse, homme aux apparitions et disparitions intermittentes, jusqu'en 1871. C'est Pottier qui comble la brèche à chaque absence. Cette période n'apporte aucun changement de fond et ne marque aucune étape nouvelle dans les progrès de la société; toutefois, elle signale l'arrivée de tout un bataillon de recrues: MM. Octave Contat et Henri Zum-Offen, clarinettes, élèves d'Emilien Mangisch; Jean-Pierre Contat, piston; Edouard Zum-Offen, bugle; César Téléphore; Remy et Oscar Delherse, basses et barytons; les frères Breganti; Paul Poncet, alto; Jules Claret et Bronna, clarinettes; Joseph Bernard, tambour; Joseph Bois, grosse caisse, et Henri Garny, trompette.

En 1871, la guerre franco-allemande jeta sur nos rivages un homme qui devait laisser à Monthey de vrais souvenirs d'artiste bohème, M. Warroux, sous-chef de musique

d'un régiment français. Sa présence donne à notre société une nouvelle vie, une nouvelle impulsion. C'est à M. Warroux que l'on doit l'organisation du festival de 1872. Mais tout ce qu'il fait, il le fait librement, en artiste-amateur, sans rétribution convenue, ce qui l'engagera à se rétribuer lui-même en partant un jour sans embrasser ses créanciers.

Cette même année, l'auteur de ce travail quitte Monthey pour se fixer à Lausanne; toutefois, il continue à suivre les étapes de la société qui ne cesse de le compter pour un des siens.

Vers 1873-74, un Italien de la vallée d'Aoste, nommé Manzetti, se fixe à Monthey pour quelque temps. Il forme plusieurs élèves et dirige la Musique. Aucun fait saillant ne se présente pour les annales de cette société au cours de ces quelques années, sauf que, vers, 1880 elle fait plusieurs nouvelles recrues que nous citons sans ordre précis d'entrée: MM. J.-Marie Detorrenté et Eugène Barlatey, basses; Joseph Contat, saxophone; les frères Borgeaud, trombone et piston; Rittner, bugle; Cyprien Donnet, clarinette; J. Durier, alto.

En 1882, l'Harmonie de Monthey affronte hardiment le concours international de musique qui a lieu à Genève. Dirigée par M. Lévy, chef de l'orchestre de Montreux, elle y décroche le premier prix au concours d'exécution, un peu grâce à cet israélite. Mais, errant comme son aïeul de la légende, ce chef quitte bientôt Monthey et Montreux pour aller mourir à Dunkerque, laissant la direction de l'Harmonie à un trombone français, Fabre-Martin, qui apparut vers 1884-85 et fit preuve d'un bon talent musical. L'infortuné fut à peu près assassiné par son épouse, la veille même du concours des musiques du Valais à Monthey (2 mai 1886).

Il dut être remplacé ex-abrupto pour cette circonstance par M. Langhoff, directeur de la Lyre de Vevey.

Ici se termine notre tâche histori-

que; quelqu'un, espérons-le, la reprendra plus tard pour la poursuivre. Pottier demeura encore sur la brèche jusqu'à ce que l'âge, la surdité l'obligèrent à mettre entre d'autres mains la baguette de direction. Il ne vécut d'ailleurs plus que quelques années. Au surplus, comme nul n'est prophète en son pays, sa familiarité nuisait visiblement à l'ascendant indispensable à un chef de musique.

Dans une notice complémentaire, nous récapitulerons les principaux états de service de l'Harmonie de Monthey de 1850 à 1880.

ÉPHÉMÉRIDES

1624. — Année extrêmement précoce. Au commencement de septembre les vendanges se terminent dans la partie centrale du Valais. St-Maurice fixe son *grand ban* au 5 septembre.

CASSE-TÊTES

Aux noms des devinants du mot en losange du N° 14, nous avons à ajouter celui de Colibri.

Solution de la charade N° 16

PRÉFACE

Ont deviné: Toujours mignonne sous un ciel orangeux. — Colibri.

NB. — Nous rappelons que les abonnés et les membres de la famille d'un abonné peuvent seuls concourir pour la prime.

MOT EN TRIANGLE

1. Grand village valaisan.
2. Race royale du Nord.
3. Nom latin de deux villes d'eaux de France, l'une ancienne, l'autre moderne.
4. Se trouvera en conjugant le verbe « ruer ».
5. Quand on a du chagrin on n'aime pas que quelqu'un...
6. Division du temps.
7. Instrument de géométrie.

161. Mont E. Manjisch
6 Pl. du Pont Lausanne.

15 SEPTEMBRE 1896

PREMIÈRE ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N° 18

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Chronique, L. C. — Les patois, B. JORIS. — Le sommeil de l'enfant (poésie), A. TORMAZ. — Parole de l'enfant prodigue (en patois de Vétroz). — Glânures historiques. — Le Mont Gemmi (suite), ALEXANDRE DUMAS. — Ephémérides. — Casse-têtes.

CHRONIQUE

On s'étonnera peut-être de voir ici un chasseur de légendes partir en guerre contre certaines légendes, mais s'il est des légendes qu'il est quasi pieux de conserver, il en est d'autres qu'il faut étouffer le plus près possible du berceau, comme

Il est des morts qu'il faut qu'on tue!

Cette humeur hostile aux légendes qui naissent parmi les générations de notre siècle, lesquelles n'ont pas, comme celles d'autrefois, l'excuse de la foi absolue et de la naïveté, nous est suggérée par la publication dans les journaux de l'échelle des cantons dans les examens de recrues.

Oh! ce n'est pas le *Valais Romand* qui conseillera au Valais de crâner à cause des deux ou trois échelons qu'il vient d'enjamber dans cette échelle des 25 cantons. Une telle vanité serait d'autant moins excusable que s'il est admis qu'un marchand de moutarde joue au parvenu, pareille insolence ne saurait

convenir à un Etat indépendant qui a connu le bas de l'échelle et ne la grimpe que lentement, avec la parfaite compréhension que les échelles de cette nature sont un peu des échelles de Jacob.

Peu importe, le Valais progresse, il tient de bien près le canton de Berne, lequel compte pourtant des centres urbains, des régions industrielles; des ressources qui nous manquent, un gouvernement moins suspect d'enrayer le char de la science, des instituteurs plus dodus que ceux que nous assigne le *Nebelspalter*, et où, surtout, la population est infiniment moins disséminée. Il laisse cette fois derrière lui six cantons ou demi-cantons, parmi lesquels plusieurs importants, tels que Lucerne, Tessin et Schwytz.

Mais passons, car, je le répète, l'heure n'est pas encore venue de nous flatter; laissons plutôt certains autres Etats confédérés qui ne se distinguent guère et qui, en tout cas ont moins progressé durant ces dernières séries d'années, continuer à proclamer le Valais « dernier canton pour l'instruction: *témoins les résultats des examens de recrues.* »

Il est au surplus à observer que les journaux qui signalaient jadis avec

tant d'ardeur notre rang humiliant se gardent scrupuleusement aujourd'hui de publier autre chose que le tableau pur et simple.

Il n'y a sans doute rien de plus éloquent que les chiffres! Toutefois, puisque nous avons commencé cet article par parler de légendes, qu'on nous laisse dire que les chiffres ne détruisent pas une légende. On nous a fait cette réputation de Confédérés ignorants, nous la garderons longtemps et nos recrues pourraient se distinguer par leur savoir que l'erreur ne se dissiperait pas plus vite pour cela. Notre unique parti à prendre consiste à nous résigner, à accepter l'humble rang qu'on nous assigne, à le faire de bonne humeur en nous consolant de notre ignorance par l'ignorance de ceux qui ne veulent pas être ignorants.

Car c'est dans les classes les moins développées de nos voisins que la légende poursuit son cours. Dans les classes élevées, on s'en soucie d'autant moins que l'on tient au Valais simple et pittoresque tel qu'il est, et surtout tel qu'il a été. C'est chez le boutiquier obèse et sédentaire incapable de tout effort, chez le laquais impeccablement pommadé, comme chez la marchande d'ombre-che-

valiers que le Valais demeurera toujours un dépotoir d'ignorance. Et toute cette domesticité innocente qui quitte nos hôtels pour aller faire danser l'anse du panier sur les lointains rivages colporte au loin le préjugé.

Je n'ai pas été étonné le moins du monde un jour en rencontrant une cuisinière suisse à Paris de m'entendre dire avec un épais accent de terroir que nous étions des gens bien aimables, mais bien en retard pour l'instruction.

Croyez-vous que cette âme inflexible, qui ne lira les tableaux d'examins de recrues qu'au cas où ils seraient destinés à envelopper un jour des choux dans le panier qu'elle fait danser, modifiera jamais son opinion à cet égard? Si elle a un fils de quelque cuirassier français, elle lui parlera de la Suisse telle que la lui avaient fait connaître ses parents avant et après son unique année d'école primaire, et ce petit Français mâtiné transplantera plus tard jusqu'au milieu des culottes rouges le préjugé patrimonial.

Il nous est malheureusement arrivé plus d'une fois, au cours de la vie errante, de rencontrer quelque aimable fils de l'écusson aux treize étoiles feignant rougir de son canton d'origine. Inutile de dire que ce n'était jamais un de nos concitoyens éclairés.

Mais ne l'imitons pas, pardonnons-lui, les préjugés sont toujours sincères. Au surplus, on gagne parfois quelque chose à braver les vieux clichés courants. Un jour, dans une ville romande, un monsieur, qui n'était pas précisément le premier venu, était en train de « s'en payer » sur le dos des Treize-dixains. Je le laissai aller jusqu'au bout et j'objectai simplement qu'en toute chose ordonnée il faut un « dernier » comme corollaire inévitable du « premier ».

Cela suffit à dénoncer mon origine. Le monsieur ne voulut plus

me lâcher que je n'eusse partagé avec lui un *oreillon de veau* et un « demi » de vieux.

J'acceptai le *demi* en refusant l'*oreillon* et nous sommes, depuis, les meilleurs camarades du monde.

LES PATOIS

Les patois ne sont pas, comme on pourrait croire, les fils illégitimes et dégénérés du français. Ce sont ses frères, des frères moins bien doués peut-être, à coup sûr moins favorisés de la fortune; ils font moins grande figure dans le monde, mais leur noblesse, pour être moins chargée de gloire, n'est ni moins ancienne, ni moins authentique. Ils sont, comme le français, à la même période historique, issus du latin. La preuve en est dans ces mots expressifs et tout pleins encore de l'originelle saveur, leur patrimoine exclusif, legs indiscutable de la basse latinité, dont le français ne possède ni le doublet ni l'équivalent. Plus étroitement confinés dans leur minuscule domaine, ils n'ont pas eu comme la langue maîtresse l'infinie publicité du livre, ils n'ont pas subi la contagion de l'étranger, ils n'ont pas dû s'enrichir de mille termes nouveaux répondant à des trouvailles psychologiques, à des états d'âme plus complexes, à des progrès de l'art ou de la science; ils se sont gardés purs de tout mélange et nets de tout appareil pédantesque. Ils sont donc bien nommés, puisque *patois* vient de la même racine que *patrie* et qu'ils sont proprement le parler *paternel*, le langage des aïeux.

Les patois ont subi, comme tout ce qui a vie sur notre planète, l'absolutisme de la loi d'évolution. Plus rapidement que les langues écrites dont les formes sont comme cristallisées en d'innombrables chefs-d'œuvre littéraires, ils ont mûri, vieilli, rajeuni, vécu enfin, mais, comme les races robustes et naïves dont ils rendent la pensée, ils sont restés simples et vigoureux, expressifs et pittoresques; ils sont le parler idéal

que souhaitait le poète, sachant tout dire sans effort ni prudence.

N'allez pas croire qu'ils doivent à leur origine latine le privilège de braver l'honnêteté sans rougir. Il est moins déshonnête, en dépit de Boileau et de sa docte cabale, d'appeler les choses par leur nom que de chercher des synonymes émoussés ou des périphrases dormitives.

Ce n'est donc pas commettre un crime de lèse-littérature que d'écrire en patois et l'imprimerie ne déroge pas en perpétuant les productions d'un écrivain de campagne. Au contraire, les idiomes rustiques ont un charme que le français trop civilisé ne connaît plus. Les plus fins lettrés s'y divertissent mieux qu'aux plus délicates orfèvreries des ciseleurs de mots ou aux analyses les plus fouillées des romanciers psychologues. Gracieux et simples comme nos costumes nationaux de toile rugueuse ou de bure grossière, ils sont le vêtement qui sied à la pensée naïve: ils ne la déforment point, mais, au contraire, en accusent tous les contours et en laissent transparaître toutes les finesses.

Ecrivez donc en patois, vous qui êtes assez heureux pour n'avoir pas oublié à l'école le parler succulent de nos ancêtres. Dites-nous à votre façon les fantaisies d'une imagination dont la haute culture littéraire n'a pas coupé les ailes, ou quelques-uns de ces contes de « haute gresse » où s'éboudissait la grosse « joyuseté » de nos pères et dont s'effarouche le français d'aujourd'hui, cette courtisane bégueule qui se rengorge, grave et correcte, sur les quarante-fauteuils de l'Académie.

B. JORIS.

Le Sommeil de l'Enfant.

Le jour s'éteint, voici la nuit,
Petit enfant clos ta paupière,
Repose en paix loin de tout bruit
Sous l'aile d'un ange, ton frère.

Repose en paix jusqu'au grand jour
Rêvant du ciel, de ses beaux anges,
De Jésus, dont avec amour
Tu voudrais chanter les louanges.

Voile un instant tes yeux d'azur
Pendant qu'une lèvre timide
Viendra sur ton front blanc et pur
Déposer un baiser avide.

Il dort, autour de son berceau
Cessez vos bruits, faites silence.
Que son visage est frais et beau,
Comme il respire l'innocence.

Sur sa bouche close à demi
Je vois errer un doux sourire ;
Je crois qu'il parle à son ami,
A l'ange, à la fleur, au zéphyre.

Que lui dit-il?... secret divin,
A l'ange il demande ses ailes
Pour s'envoler, charmant lutin !
Vers les demeures éternelles.

A TORMAZ, Rhet. I, 1872.

Section de l'enseignement (Exposition nationale).

PARABOLE DE L'ENFANT PRODIGE

en patois de Vétroz (*).

On hommo l'avai dôu matton.

Lo pfe dzoveno l'a de à papa :
Papa, badhe me mon drai de bein
que me veint. Et lo père liei par-
tadze lo bein. Et trai quatro dzo
apri, lo pfe dzoveno, quand l'a zu
tot ramacho, l'è partai por allà à
l'étrandjai et l'a tot pekô en fasai
bamboche.

Quand l'a zu tot pekô, l'arrevono
ona famena dein cé eindrai et s'è
trovo dein la misère avoué pas mi
rein. Adon l'è partai por allà valet
vè on hommo de cé pahî, que l'a
assuéria por ître porquier. Et sarai
z'u bein conteint de meindjié lè ri
que lé caïons meindjivont; mé nion
ne li ein baillive. Adon sè mousavè
et desai : Vouéro l'y a-t-e vè lo pâ-
re que l'ont de pan tant khe veul-
lhon; et io, nou craivo dè fan. Me
lèvérai et nou partérai vè lou père
et l'èi derai :

Mon père, n'i petschia contre lo
ciel et contre tè. Et vaut pas mi. la
peinna que tou me dijesse ton mat-
ton; tratta me comme ion de tou
valet.

Adon l'è partai et l'è venu vè
son père. Et coumein l'eire onco
loin, son père l'a iu et l'a z'u pedjà

(*). Collectionné probablement par Louis
Favrat, d'après des traductions obtenues d'hom-
mes lettrés de la région.

de lui et l'a galoppo vè lui et l'a
sarro pè lo cou po lo bijié. Et son
matton l'y a dé : Mon père, ni
petschia contre lo ciel et contre tè,
et vaut pas mi la peinna que tou
me dijesse ton matton. Mi lo père
l'a de à son valet : Apportà la pfe
balla mousse et mette-la liei et mette
liei onna verdzetta u dei et dei bot-
te u pià. Et menà on vé gras et
étrandhà-lo, et meindzein et redzuyein-
no : Parce kè lo matton que no
contavo mo, lè torno; l'eire perdu
et nous l'i trovo. Et l'on commein-
cià à se redzouyi.

Mi lo pfe vieux di matton que
l'eire travailli l'est venu et quand
l'è zu protzo dè maison l'auhi tzan-
tà et danfié. Et l'a khério ion di
valet et l'y a dé : Kiè l'y a-te ?

Et lo valet l'y a de : Lo frère
l'est venu et lo père l'a boutschia
lo vé gras parce k'è l'a trovo ein
bouna santé. Mi l'a z'u radze et n'a
pas volla allà dedein. Mi l'a rep-
fondu à son père : L'y a tant de
z'ans que nou travadho à maison
sein avai jami rein fi que cein que
te m'a coumando et tou m'a jami
bailla on tzevrei por fire ribotta
avoué mè z'amis. Mi quand ton
matton que l'a tot meindja son bein
avoué lé pivouèles l'e torno, t'a fè
boutchi on vé gras por lui.

Et son père l'y a dé : Mon mat-
ton, t'è touti avoué mè, et tot cein
que n'i l'è à tè. Fadhive bein faire
ribotta et se redzouyi, parce khè ton
frère l'eire mo et l'a tornô vivre;
l'eire perdu et l'è torno trovo.

GLANURES HISTORIQUES

M. de Courten, lieutenant-colonel
aux gardes (en France) aimait à ra-
conter qu'un jour où il faisait faire
à sa compagnie l'exercice à feu, un
de ses soldats avait son fusil dans
un tel état qu'il ne put partir qu'a-
près la cinquième charge. Le coup
fut si violent que le pauvre homme
fut renversé; un sergent s'étant
avancé pour relever l'arme, le sol-
dat valaisan lui dit :

— Gardez-vous d'y toucher ! le

drôle a encore quatre coups à tirer
et vous jouera le même tour qu'à
moi !

Le Mont Gemmi

La Légende du 24 février.

(SUITE)

Alors, le fils le regarde en riant
de ce rire amer et convulsif de
damné, prend une faux pendue à
la muraille :

— L'herbe va bientôt croître, dit-
il, il faut que j'aiguise cet instru-
ment. Le cher père n'a qu'à continuer
de gronder, je vais l'accompagner
en musique. Puis, tout en aiguisant
sa faux à l'aide d'un couteau, il
chantait une jolie chansonnette des
Alpes, fraîche et naïve comme une
de ces fleurs qui s'ouvrent au pied
d'un glacier :

Un chapeau sur la tête,
De petites fleurs dessus ;
Une chemise de berger
Avec de jolis rubans.

Pendant ce temps, le vieillard écu-
mait de rage, trépignait, menaçait.
Le fils chantait toujours. Alors, le
vieillard, hors de lui, jeta à la fem-
me une de ces injures qui soufflettent
la face du mari. Le jeune Kuntz se
releva, furieux, pâle et tremblant.
Le couteau, le couteau maudit avec
lequel il aiguisait sa faux lui échappa
des mains; et, conduit sans doute
par le démon qui veille à la perte
de l'homme, il alla frapper le vieil-
lard. Le vieillard tombe, se relève
pour maudire le parricide, puis re-
tombe et meurt.

Depuis ce moment le malheur en-
tra dans la chaumière, et s'y établit
comme un hôte qu'on ne peut chas-
ser. Kuntz et Trude continuèrent de
s'aimer cependant, mais de cet amour
sauvage, triste et morne sur lequel
il a passé du sang. Six mois après,
la jeune femme accoucha. Les der-
nières paroles du mourant étaient
allées frapper l'enfant dans le sein
de la mère; comme Caïn, il portait
avec lui le signe du maudit, une
faux sanglante sur le bras gauche.

Quelque temps après, la ferme de

Kuntz brûla, la mortalité se mit dans ses troupeaux ; la cime du Rinderhorn s'écroula, comme poussée par une main vengeresse ; un éboulement de neige couvrit la terre sur une surface de deux lieues (*), et sous cette neige étaient engloutis les champs les plus fertiles et les alpages les plus riches du parricide, Kuntz, n'ayant plus ni grange, ni terre, de fermier qu'il était se fit hôtelier. Enfin, cinq ans après être accouchée d'un garçon, Trude accoucha d'une fille. Les époux crurent la colère de Dieu désarmée, car cette fille était belle, et n'avait aucun signe de malédiction sur le corps.

Un soir, c'était le 24 février, la petite fille avait alors deux ans, et le garçon sept, les deux enfants jouaient sur le seuil de la porte avec le couteau qui avait tué leur aïeul ; la mère venait de couper le cou à une poule, et le petit garçon, avec cette volupté de sang si particulière à la jeunesse chez laquelle l'éducation ne l'a point encore effacée, l'avait regardée faire. — Viens, dit-il à sa sœur, nous allons jouer ensemble ; je serai la cuisinière et toi la poule. — L'enfant prit le couteau maudit, entraîna sa petite sœur derrière la porte de l'auberge ; cinq minutes après, la mère entendit un cri, elle accourut : la petite fille était baignée dans son sang, son frère venait de lui couper le cou. Alors, Kuntz maudit son fils, comme son père l'avait maudit.

L'enfant se sauva. Nul ne sut ce qu'il devint.

A compter de ce jour, tout alla de mal en pis pour les habitants de la chaumière. Les poissons du lac moururent, les récoltes cessèrent de germer ; la neige qui, ordinairement fondait aux plus grandes chaleurs de l'été, couvrit la terre comme un linceul éternel ; les voyageurs qui alimentaient la pauvre hôtellerie devinrent de plus en plus rares, parce que le chemin devint de plus en

plus difficile. Kuntz fut forcé de vendre le dernier bien qui lui restait, cette petite cabane, devint le locataire de celui à qui il l'avait vendue, et vécut plusieurs années du prix de cette vente ; puis un jour il se trouva si dénué qu'il ne put payer le loyer de ces misérables planches que le vent et la neige avaient lentement disjointes comme pour arriver à la tête du parricide.

Un soir, c'était le 24 février, Kuntz rentra revenant de Louèche ; il s'était mis en route le matin pour aller supplier le propriétaire, qui le poursuivait, de lui accorder du temps. Celui-ci l'avait renvoyé au bailli, et le bailli l'avait condamné à payer dans les vingt-quatre heures. Kuntz avait été chez ses amis riches ; il les avait priés, implorés, conjurés au nom de tout ce qu'il y avait de plus sacré dans le monde, de sauver un homme du désespoir. Pas un ne lui avait tendu la main. Il rencontra un mendiant qui partagea son pain avec lui. Il apporta ce pain à sa femme, le jeta sur la table et lui dit : « Mange le pain tout entier, femme ; j'ai diné là-bas, moi. »

Cependant, il faisait un ouragan terrible, le vent rugissait autour de la maison comme le lion autour d'une étable ; la neige tombait toujours plus épaisse, comme si l'atmosphère allait finir par se condenser ; les corneilles et les hiboux, oiseaux de mort, que la destruction réjouit, se jouaient au milieu du désordre des éléments, comme les démons de la tempête, et venaient, attirés par la clarté de la lampe, frapper de l'extrémité de leurs lourdes ailes les carreaux de la cabane où veillaient les deux époux, qui, assis en face l'un de l'autre, osaient à peine se regarder, et qui, lorsqu'ils se regardaient, détournaient aussitôt la vue, épouvantés des pensées qu'ils lisaient sur le front l'un de l'autre.

En ce moment un voyageur frappa. Les deux époux tressaillirent.

(A suivre.) ALEXANDRE DUMAS.

ÉPHÉMÉRIDES

1628, septembre. — Une épidémie enlève 300 personnes à Louèche-Ville.

A la théorie :

Le sergent. — Qu'entendez-vous par sustonpif, fusilier Têtapoux?...
Têtapoux. — Sans vous contredire, sergent, ce doit être toute chose qu'on peut toucher.

Le sergent. — Nonobstant dans cette phrase : *le feu brûle*, quel est le sustonpif ?

Têtapoux. — Si ça vous fait rien mon sergent, ça doit être feu.

Le sergent. — Imbécile ! Est-ce que vous pouvez toucher le feu ?

Têtapoux. — Pas trop, mon sergent, j'aurais peur de me brûler.

Le sergent. — Eh bien, péremptoirement, vous voyez bien que dans la phrase : *le feu brûle*, le sustonpif c'est « pincettes ».

CASSE-TÊTES

Solution du mot en triangle du N° 17.

C H A R R A T
 H A Q U I N
 A Q U A E (Aix)
 R U A I
 R I E
 A N
 T

Ont deviné : S. de Quay, Sion ; Huis clos, Martigny ; Toujours mignonne (et que nous vous fassions grâce du reste) ; Colibri ; A. Norrac, Tzablob ; Le voisin du policier, Genève.

Ont rempli les conditions du concours : Colibri et Toujours mignonne.

La prime (Au village) est échue à « Toujours mignonne, etc., etc. ».

MOT CARRÉ (4^e CONCOURS)

1. Ville suisse.
2. Accumulation.
3. Espace de temps.
4. Sorte de cheville.

Prime : un volume.

Les solutions doivent parvenir au journal dans les huit jours qui suivent la date du numéro.

(*) C'est dans ces régions qu'eut lieu l'année dernière le célèbre éboulement de l'Altels. (Ré-daction.)

61. Mons: E. Mangisch
6 Pl. du Pont Lausanne

1^{er} OCTOBRE 1896

PREMIÈRE ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N^o 19

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rébais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Chronique, L. C. — Chant militaire des Valaisans au camp de Bière, 1822. — *E retsà que crape de san* (patois). — Questions et réponses. — Glanures historiques. — Le Mont Gemmi (légende de 24 février), ALEXANDRE DUMAS. — Ephémérides. — Casse-têtes. — Annonces.

CHRONIQUE

Loin de nous toute pensée de plaisanter le mouvement qui a pris naissance en Suisse en vue de décider l'Occident à intervenir dans les affaires de Turquie et à mettre fin aux odieux massacres des Arméniens.

Nous avons, comme tant d'autres, pour ne pas dire « comme tous les autres », signé la pétition au Conseil fédéral, parce que c'était là le premier moyen qui nous était offert de manifester nos sentiments.

Néanmoins, dès le début, nous avions prévu la réponse du Conseil fédéral, lequel sortirait de son rôle en allant inviter Mesdames les Puissances à accomplir un devoir qu'elles auraient déjà accompli, si elles l'avaient voulu ou simplement osé.

Aussi, pourquoi les promoteurs de ce mouvement ont-ils voulu que celui-ci prit un caractère essentiellement « suisse » ? Les mêmes signataires suisses ne pouvaient-ils pas prendre la même initiative sous l'égide du

grand drapeau de la civilisation chrétienne que sous celle de la Croix fédérale ? La Suisse n'en aurait pas moins gardé l'honneur de cette initiative et sa croisade sur le papier eût peut-être, alors, pu sortir de son caractère platonique.

Mettez vous à la place de l'Angleterre, de la France et de la Russie recevant de la Suisse une invitation à aller mettre l'ordre à Constantinople : Vous vous hâteriez de répondre : « Ma chère petite amie, nous te savons gré de tes intentions qui témoignent d'une âme on ne peut plus chrétienne ; aussi allons-nous nous empresser de déférer à tes vœux. Nos amiraux sont tous prêts, celui d'Angleterre compte son linge pour s'assurer s'il aura assez de chemises sans déranger ces fanatiques blanchisseuses de Constantinople au cours de l'expédition ; l'amiral Avelane fume sa pipe sur la dunette des cuirassés au fond de la mer d'Azow, attendant pour franchir la Mer Noire et venir serrer la main à son ami que l'amiral Gervais ait doublé le cap Matapan. Mais l'amiral Gervais, qui est un farouche républicain, a déclaré qu'il ne se mettrait pas en route sans l'amiral suisse ! »

En cette circonstance, notre rôle

est par trop aisé comparativement à celui des autres puissances pour que nos avis puissent être accueillis par elles sans une petite pointe de malice. Nous ne sommes plus aux temps héroïques des Godefroy de Bouillon. Rien ne bouillonne plus en nous que le désir de bien assaisonner notre propre bouillon et, à cet égard, notre honnête Suisse n'est guère moins intéressée que les grandes puissances.

L'Europe avait autrefois une nation généreuse qui se mettait en marche pour le profit d'autrui ; les chrétiens d'Orient, les Suisses opprimés par leurs voisins comme les Vaudois et les Bas-Valaisans en savent quelque chose. Mais on s'est ri de son « orgueil » dont on a voulu la punir en la laissant se débattre seule en 1870, comme si au fond de toute action noble il ne devait pas y avoir une pointe d'orgueil ! De l'orgueil, n'y en a-t-il pas chez cette Allemagne qui se croyait déléguée de Dieu pour châtier l'orgueil d'autrui ? N'y a en a-t-il point chez nous, Suisses, lorsque nous prétendons nous faire les Pierre l'Ermite d'une croisade à laquelle nous serions seuls à ne pas prendre part ?

Aussi la France aurait-elle aujourd'hui

d'hui droit de répondre à nos propositions :

— Et que feront Messieurs les Suisses pendant que nous mouillerons nos cuirassés dans le Bosphore et la mer de Marmara ?

— Ils vous rédigeront des télégrammes de félicitation pendant qu'on leur servira le café...

Chant militaire des Valaisans

au Camp de Bière, Août 1822. (*)

Sur une mer où la tempête gronde,
Je vois partout les mortels égarés
Loin de s'unir pour résister à l'onde,
Jouets des vents, ils voguent séparés.
Pour nos enfants d'une mère chérie
Gardons-nous bien de leurs vaines erreurs,
Et qu'à jamais la gloire et la Patrie
Tiennent unis nos drapeaux et nos cœurs.
Jadis chargés d'odieuses entraves,
Nos fers aïeux coulaient des jours amers ;
Mais tout à coup, fatigués d'être esclaves,
En frémissant, ils brisèrent leurs fers ;
Leurs ennemis s'arment avec furie ;
Dans cent combats nos pères sont vainqueurs :
La liberté, la gloire et la Patrie
Avaient uni leurs drapeaux et leurs cœurs.

Le voyez-vous ce Prince téméraire ?
Il veut courber des fronts indépendants ;
Pour repousser sa horde sanguinaire,
De l'Helvétie accourent les enfants.
Il fuit, revient avec une âme aigrie,
Rougir nos lacs du sang des oppresseurs :
De nos guerriers la gloire et la Patrie
Avaient uni les drapeaux et les cœurs.

Ah ! si jamais dans sa funeste rage
Un conquérant voulait nous asservir ;
S'il nous offrait la mort ou l'esclavage.....
Amis, mourons plutôt que de servir.
Mourir ! c'est lui qui laisserait sa vie
Sous le tranchant de nos glaives vengeurs.
La liberté, la gloire et la Patrie
Tiendraient unis nos drapeaux et nos cœurs.

Rien maintenant ne menace nos têtes,
D'un pur éclat, le ciel brille sur nous ;
Mais le nocher craint toujours les tempêtes,
Et se munit contre les vents jaloux.
La paix sourit ; la guerre destructive
Peut dès demain déployer ses fureurs :
Soyons prudents, et quoi qu'il nous arrive
Tenons unis nos drapeaux et nos cœurs.

(*) En 1822, à la suite d'un décret de la diète helvétique, les cantons de la Suisse romande durent prendre part à un cours militaire fédéral au camp de Bière où se trouvèrent réunis 2500 hommes des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud.

Le Bas-Valais disposait alors d'une excellente musique militaire recrutée dans les trois villes de Martigny, St-Maurice et Monthey.

Cette musique fit excellent effet au milieu de nos Confédérés romands (Histoire de la Musique de Monthey.)

Confédérés, vieux fils de la victoire
Les Valaisans le jurent en ce jour,
Dans tous les temps ils placeront leur gloire
A vous porter le plus intime amour.
A votre voix, s'il faut courir aux armes,
Pour écarter la guerre et ses horreurs,
Vous les verrez au milieu des alarmes,
Ils montreront leurs drapeaux et leurs cœurs.

Par un militaire de Sion.

E retsâ que crape de fan.

(Fable en patois de Bagnes.)

Jirôme du-Beutzon vouay itre conselhié.
Array, on ô veyay jamais allâ velhié
Qu'avouy de taramatzes
Qu'in preü de dzavoumeint por einpli tray
[bessatzes.

Et de gros tranto pe Folhié.

On dzo, ino-u mayen, é jolia Marie
O y'invite dedein por preindre ona cranmô
Afin d'y fire à say qu'o y'aray preü anmô.
Min cé affreü dodyin à paye d'avanie
Et repond : « Io sè saveint, retzo, plein d'avenin
» Et to, ma pouira-tè, t'â rin troa de femin ! »

Et kertin que tegnay i comprio d'a montagne
Se creyay to pié fort qu'empereu Tzarlemagne.
Su cin, parte pié loin, comme s'usse rin trô ;

Quand ein passeint pe-i prô
Se treüve saluô per ona damouïsella
Asse playseinta que ces que vegnont d'a vella.
Min cé grochè boyet y dé pas : bona-nin,
Peinseint : Io, me faut por épeüsa
» Ona pié travailleüsa

» Ceü cotin delecats sont tchè à mantenin.

» Ouin, ouin ! mon Jirôme, assin-fire

» On a onco por plire !

A no lo choïn ;

» Pas manca d'allâ loin !

» Qu'est-te qu'est é bieütö eintché ona femala,

» S'a pas o beü garnin et o grenay cognâ ?

» Et pouay ! portié est-te qu'aray tant de sarvala

» Di que son hommo ein a ? »

D'ainse de, d'ainse fi :

On cotze d'ona tsâna

Va crotchié Maria-Dzâna

On retso tocalon qu'assônâe o moffi.

Jirôme di cé dzo a possu bien drodjé.

Min lié tegnay a slô du bayre et du medjé.

Traduction littérale :

Le richard qui crève de faim.

Jérôme du Beutzon voulait être conseiller. — Aussi, ne le voyait-on jamais aller veiller — Qu'avec des *dondons* — Qui avaient assez de *dzavoumeint* (de *dzavoui* jouir, produit du bétail à la montagne) pour emplir trois « *bissaches* » (double sac qui s'ajuste sur le dos d'un mulet)

— Et de grandes étendues par Fully (colonie vinicole des Bagnards). —

Un jour, en-haut au mayen, la jolie Marie — L'invite dedans pour prendre une *crêmée* — Afin de lui faire savoir qu'elle l'aurait assez aimé. — Mais cet affreux personnage la paye d'avanies — Et répond : « Je suis savant, riche, plein d'avenir — Et toi, ma pauvre-toi, tu n'as rien trop de fumier. » —

Le crétin, qui tenait les comptes de la montagne — Se croyait tout plus fort que l'empereur Charlemagne. — Sur ce, il va plus loin, comme s'il n'avait rien trouvé ; — Lorsqu'en passant par les prés — Il se trouve salué par une demoiselle — Aussi agréable que celles qui viennent de la ville. — Mais ce grossier malappris ne lui dit pas : Bonsoir, — Pensant : Moi ! il me faut pour épouse — Une plus dure au travail. — Ces jupons délicats, c'est cher à entretenir. — Oui ! oui, mon Jérôme, laissons faire — On a encore pour plaire ! — A nous le soin ; — Pas besoin d'aller loin ! — Qu'est-ce que la beauté chez une particulière, — Si elle n'a pas l'étable garnie et le grenier bourré ? — Et puis, pourquoi aurait-elle tant de cervelle — Dès que son homme en possède ? —

Ainsi dit, ainsi fait : — Au coin d'une *chavanne* (Foyer de chalet) — Il va accrocher Marie-Jeanne — Un riche laideron qui sentait le mois. —

Jérôme, dès ce jour, a pu bien *bumenter* (fumer la campagne) — Mais « elle » tenait la clef du boire et du manger.

QUESTIONS ET RÉPONSES

A notre question : *Quelle est l'origine du mot « binette », désignant l'extérieur physique d'une personne, une réponse est parvenue :*

« Cette question triviale que vous nous posez possède — qui le dirait ? — une origine aussi illustre qu'authentique. »

Au dix-septième siècle, M. Binet, fabricant de perruques, avait l'honneur suprême pour un perruquier d'être le fournisseur de Louis XIV. Bientôt, cela se conçoit, toute la cour du Roi-Soleil acheta ses perruques chez Binet. La maison prospérait et si la France eût alors été en veine de crises ministérielles, on ne saurait en combien de cas Binet eût coiffé des cabinets.

Peu importe, la vogue des perruques leur donna le nom du fabricant et le Parisien qui aime les mots nouveaux eut bientôt remplacé le mot « perruque » par celui de « binette ». Mais la mode des perruques a disparu tandis que le mot « binette » est resté pour désigner l'expression bonne ou mauvaise d'une frimousse humaine. Pourquoi « binette » a-t-il aujourd'hui un sens comique et désopilant ? C'est ce que je ne parviendrai pas à vous expliquer. »

6^e QUESTION

Problème étymologique. — *Pourquoi la plupart des frontières, tant anciennes que modernes, entre le Valais, le Pays de Vaud et la Savoie, ont-elles le mot Morge comme racine ?*

Exemples :

La Morge, à St-Gingolph; Morgins, entre Trois-Torrents et la vallée d'Abondance; Morzine, près le col du Cou; la Morge, près Ardon (anc. frontière); Morge, en Pays vaudois (anc. front.).

Un chercheur qui n'a pas trouvé.

GLANURES HISTORIQUES

On nous communique l'original de la lettre suivante adressée à sa famille par un soldat valaisan en service en Italie au siècle dernier :

« De Crémone, ce 28^{me} 7bre 1739.

Ce deux lingnées son pour auoir l'honneur de uous sallüer et uous faire sauoir lestat de ma sante qui est fort bonne grace au seigneur ie souhaite que la prezante vous puisse trouer de meme ie n'ay volut m'an-

quer à mon deuoir pour uous écrire par la uoye de M. Varonna qui ma promis uous la remettre entremains ce par lu an iespere que uous me faire l'honneur d'unne reponce apres auoir passé sing ans san auoir aucunne nouelle ie uous prie de grace voloir remettre un loidor à Monsieur le sergens Varonna car nous sommes Miserable.... (1) t toujours etre en campagne et me.... (2) t liuer passe et ie ren grace.... (3) aian au ocunne blessu [re] (4). Le vous prie de grace ne point manquer à la demande que ie uous faict par la uous me obligeres boucou est vous m'empechere de faire ce que ie ne uoudrait pas faire ie finis en uous embrassant de tout mon cour.

Le uous prie de bien saluuer notres Mere est me deux seur et tous nos parans est amis.

Le suis votre tres obeisan serui-teur.

PIERRE JOSEPH POSCHI. »

Pour copie attestée conforme à l'original. a signé, à Chamoson, le 6 septembre 1896 :

JOSEPH REYMONDEULAZ, not.

N. B. On rapporte qu'un soldat Posse, de Chamoson, s'était engagé au service des armées étrangères et qu'il avait servi sept ans dans les troupes navales; on le dit avoir possédé une belle voix; ce devait être un compagnon aimant l'entrain, car il cultivait la chanson. Quand, après sept ans d'absence, il revint au pays, son épouse ou sa fille était (peut-être sa sœur?) au mayen. Il gravisait le mont pour aller voir cette personne chérie, l'éloignement et l'absence avaient affermi son amour. Il chantait. Sa voix puissante et sonore se fit entendre à celle qu'il cherchait, à plus d'une demi-heure de distance. Elle le reconnut.

(1) Commencement de la ligne arraché.

(2) " " " " " "

(3) " " " " " "

(4) Les lettres *re* du commencement de la ligne ont disparu.

Le Mont Gemmi

La Légende du 24 février.

(SUITE)

Le voyageur frappa une seconde fois. Trude alla ouvrir.

C'était un beau jeune homme de vingt à vingt-quatre ans, vêtu d'une veste de chasseur, ayant une gibecière et un couteau de chasse au côté, une ceinture à mettre de l'argent autour du corps, et deux pistolets dans cette ceinture; il portait d'une main une lanterne près de s'éteindre, et de l'autre un long bâton ferré.

En apercevant cette ceinture, Kuntz et Trude échangèrent un regard rapide comme l'éclair.

— Soyez le bienvenu, dit Kuntz, et il tendit la main au voyageur!

— Votre main tremble? ajouta-t-il.

— C'est de froid, répondit celui-ci en le regardant avec une expression étrange.

A ces mots, il tira de son sac du pain, du kirchenwasser du pâté et une poule rôtie et il offrit à ses hôtes de souper avec lui.

— Je ne mange pas de poule, dit Kuntz.

— Ni moi, dit Trude.

— Ni moi, dit le voyageur.

Et tous trois soupèrent avec le pâté seulement. Kuntz but beaucoup.

— Le souper finit, Trude alla dans le cabinet voisin, étendit une botte de paille sur le plancher, et revint dire à l'étranger: « Votre lit est prêt. »

— Bonne nuit, dit le voyageur.

— Dormez en paix, répondit Kuntz.

Le voyageur entra dans sa chambre, en poussa la porte, et se mit à genoux pour faire sa prière...

Trude alla s'étendre sur son lit.

Kuntz laissa tomber sa tête entre ses deux mains.

Au bout d'un instant, le voyageur se releva, détacha sa ceinture dont il se fit un traversin, et accrocha ses habits à un clou. Le clou était mal scellé; il tomba, entraînant les habits qu'il devait soutenir.

Le voyageur essaya de le fixer à nouveau dans la muraille en frappant dessus avec son poing. L'ébranlement causé par cette tentative fit tomber un objet suspendu de l'autre côté de la cloison. Kuntz tressaillit, chercha craintivement des yeux l'objet dont la chute venait de le tirer de sa rêverie. C'était le couteau deux fois maudit qui avait tué le père par la main du fils et la sœur par la main du frère. Il était tombé près de la porte de la chambre qu'occupait l'étranger.

Kuntz se leva pour l'aller ramasser. En se baissant, son regard plongea par le trou de la serrure dans la chambre de son hôte. Celui-ci dormait, la tête appuyée sur sa ceinture. Kuntz resta l'œil sur la serrure, la main sur le couteau. La lampe s'éteignit dans la chambre de l'étranger.

Kuntz se retourna vers Trude pour voir si elle dormait.

Trude était appuyée sur son conde, les yeux fixes : elle regardait Kuntz. — Lève-toi et suis-moi, puisque tu ne dors pas, dit Kuntz.

Trude prit la lampe ; Kuntz ouvrit la porte ; les deux époux entrèrent.

Kuntz mit la main gauche sur la ceinture. Il tenait le couteau de la main droite.

L'étranger fit un mouvement. Kuntz frappa. Le coup était si sûrement donné que la victime n'eut la force que de dire ces deux mots : Mon père !

Kuntz venait de tuer son fils.

Le jeune homme s'était enrichi à l'étranger et revenait partager sa fortune avec ses parents.

Voilà le drame de Werner et la légende du Schwarbach.

On peut juger jusqu'à quel point un pareil souvenir me préoccupait. Le désir de voir l'auberge qui avait été le théâtre de ces horribles événements m'avait surtout déterminé à prendre le chemin du Mont Gemmi. Il y avait bien, une lieue au-delà de l'auberge, certaine descente que les gens du pays eux-mêmes

regardent comme un des plus effrayants cols des Alpes ; ce qui ne promettait pas à ma tête, si disposée aux vertiges, une grande liberté d'esprit pour admirer le travail des hommes qui ont pratiqué cette descente, et le caprice de Dieu qui a dressé là les rochers contre lesquels elle rampe. Mais, à force de penser à l'auberge et au chemin facile qui y conduit, j'avais fini par m'étourdir sur le chemin infernal par lequel on en sort.

Pendant que je repassais dans mon esprit tout ce drame, nous avons gravi la montagne. En arrivant sur son plateau un vent froid nous prit tout à coup. Tant que nous avons monté, il passait au-dessus de notre tête, et nous ne l'avions pas senti. Parvenus au sommet, rien ne nous garantissait plus, et il descendait par bouffées terribles des pieds de l'Altels et du Gemmi, comme pour garder à lui le domaine de la mort et repousser les vivants dans la vallée où ils peuvent vivre.

(A suivre.)

ÉPHÉMÉRIDES

1635. *octobre*. — La moitié de la Dent de Novidoroz, près de St-Maurice, s'écroule avec un horrible fracas. La poussière forme un immense nuage noirâtre de la Dent de Morcles à Vevey. Le principal éboulis, mêlé de rochers et de glaces, mesure six toises de haut. Les marchands vaudois et genevois venant de la foire de Martigny sont obligés de sortir du Valais par un dangereux sentier côtoyant la rive droite du Rhône aux lieux dits Crottaz et Elei.

On a beaucoup ri à Turin, il y a environ quatre ans, d'une erreur de mise en pages commise par un journal piémontais à l'occasion de l'arrivée de M. Giolliti.

Ledit journal avait inséré un article intitulé : « Arrivée de M. Giolliti. »

Le président du conseil, y était-

il dit, est arrivé hier à notre gare ; le préfet, le syndic et de nombreux amis s'étaient portés à sa rencontre.

Dès que le brigadier de gendarmerie l'aperçut, il se jeta sur lui, le maintint, malgré une énergique résistance, et le fit conduire à la maison d'arrêt où il a été écroué pour le plus grand bien des honnêtes gens.

D'autre part, en deuxième page, le même journal publiait l'information suivante : « Arrestation d'un malfaiteur. »

Hier, la police a enfin réussi à capturer le célèbre faux monnayeur Giacomino.

Le syndic, le préfet et tous les invités s'empressèrent autour de lui, cherchant à lui serrer les mains ; la musique attaqua la marche royale tandis que la foule massée aux abords de la gare applaudissait. Un grand banquet sera donné demain en son honneur.

CASSE-TÊTES

Solution du mot carré du No 18.

B A L E
A M A S
L A P S
E S S E

On deviné : Mignonne, Martigny ; Vénitienne, Bulle ; Ninette, St-Maurice ; Duchod neveu, Paris ; Huis-Clos, Martigny ; O..., père, à Sion ; Elzéar, Zurich ; Villa Plaisance, Martigny.

MOT EN LOSANGE

1. Queue de rhinocéros.
2. Débit de boissons.
3. Village important du Valais.
4. Un personnage que le Suisse n'aime qu'en jouant.
5. Apparaît derrière le talon.

ATELIER DE PEINTURE E. Mangisch

6, PLACE DU PONT, 6, LAUSANNE
Téléphone 467

Enseignes en tous genres.
Drapeaux soignés pour sociétés.
Tableaux dorés sous verre.
Dorure. — Décor. — Bronze.

6 Pl. de la Cour d'Appel

15 OCTOBRE 1896

PREMIÈRE ANNÉE PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

N^o 20

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

Avis. — *Les nouveaux abonnés pour 1897 peuvent, en se faisant inscrire tout de suite, recevoir le VALAIS ROMAND dès ce jour bien que leur abonnement ne doive partir que du 1^{er} janvier.*

SOMMAIRE. — Chronique. — A ma fleur favorite (poésie), JOS. PERRIN. — *La féyera de Djan-Mayon.* — Glanures historiques. — Le Mont Gemmi (suite). — Ephémérides. — Annonces de mariage fin de siècle. — Cassetées. — Annonces.

CHRONIQUE

Le soleil est un despote qui se fait tout pardonner, à l'instar de ces prêteurs d'argent de village ou de petite ville qu'aucune victime n'ose accabler de ses malédictions tant elle a pris conscience que, sitôt après leur avoir tourné le dos, elle verra le moment revenu de se rapprocher d'eux.

Aussi, est-il fort douteux que nos campagnards, depuis quelques jours éparpillés sur les coteaux des vignobles ou bien groupés autour du bassin du pressoir, songent encore beaucoup à cet été diluvien, aux neiges menaçantes qui les ont contraints d'aller plus d'une fois au devant des troupeaux chassés par le froid, aux blés germant sur le sol et aux re-

gains qu'on avait l'air d'aller faucher dans les marais Pontins.

Tant il est vrai que toute saison a sa poésie et ses attraits. Lequel de nous, pour emprunter l'expression de Juste Olivier, ne voit sans s'attendrir, du haut des monts dont le Valais est entouré, Anniviards, Evolénards, Nendards, Entremontans et Salvaniens désertant le sommet de leurs Mayens, quitter leurs bergères transies par le froid automnal pour bâter leurs dociles petits ânes ou leurs solides mulets et venir camper dans les chemins vicinaux des coteaux aux feuilles mordorées ?

Ah ! le souvenir de ces vaillants petits ânes dont la charge triple le volume et que souvent de gros dardais ne rougissent pas d'enfourcher avec de longues jambes qui font qu'on se demande s'ils vont à pied ou à âne, quel souvenir vivace ! Elle a pris une telle place dans l'animation de nos joyeuses vendanges, cette excellente race asine, que l'on se sent dépaysé en voyant ses représentants devenir de plus en plus rares et en constatant que leurs concerts sonores et nourris, dont jadis se sentait ébranlée toute la vallée du Rhône, se sont réduits petit à

petit à de simples gammes isolées et intermittentes.

Pour mon compte, j'en souffre. S'il m'arrive de rouler sur la voie ferrée le long du Rhône et de voir du monde à travers les échelas sans que ce cher spectacle s'accompagne d'un orchestre nasal plus fort que le roulement obstiné des roues qui m'emportent, il me semble qu'on a gâté mon Valais, que tout ce qu'il y avait de grandeur patriarcale s'envole peu à peu, à mesure que disparaissent ces vaillants serviteurs, d'autant plus nobles dans leur dévouement que nous les méprisons davantage au profit des belles mules à croupe satinée. Oui, Valaisans, laissons les Français crier : Vive le czar !..., et crions, nous : Vive l'âne !..., puisque, de partout où nous allons, ses braiments nous ramènent un instant au sein du Valais pittoresque, au milieu des grands débordements de gaieté de la vendange.

Pour moi, je voudrais sans cesse en avoir un couple attaché sous mes fenêtres : leurs duos me maintiendraient le raisin à la bouche.

Aussi ne dirait-on pas qu'au lieu d'être fils de Bacchus le Valaisan serait plutôt son frère de lait... par-

don ! son frère « de vin », et qu'au lieu de se promener sur un tonneau traîné par des panthères et une coupe à la main, il aurait hérité du vieux Silène le vaillant petit âne d'Arcadie où le vieux demi-dieu buveur se prélassait au retour de l'Inde et que, pour plus de familiarité, il aurait choisi, en place de la coupe de cristal, le pittoresque plat de terre cuite d'où les larges lampées s'échappent par cascades échevelées.

Mais à quoi bon toute cette mythologie asinière. J'ai la lointaine impression que mes lecteurs ont bien autre chose à faire que de me lire, tout occupés qu'ils sont les uns à donner de toute la poitrine contre la « palanche du treuil », les autres à plonger le tuyau de chanvre dans les bondes des tonneaux roulant sur la route des hameaux, tandis que le jeune gars escalade le sommet des mayens avec, dans un coin de la hotte, le petit panier de raisins destinés à ouvrir le cœur de la bergère transie.

Cessons donc de griffonner du papier en chantant avec Georges Renard l'égoïste refrain :

..... o tonneliers
 Pour meubler les celliers
 Vous prenez trop de peine.
 Je connais un tonneau
 Mieux cerclé que les vôtres,
 Plus profond que les autres,
 Où tombe seau par seau
 Du vin vieux et nouveau.
 Mais où l'eau
 Jamais n'entre :
 Ce tonneau, c'est mon ventre !

A ma fleur favorite.

Du printemps envolé fragile et dernier gage,
 Près de tes sœurs tu vis ta jeunesse briller,
 Du ruisseau murmurant, tu compris le langage,
 Tu vis des perles d'or sur ton front scintiller.

Auprès de toi l'oiseau mêlait sa mélodie
 Aux plaintes que Zéphir envoyait à ton cœur,
 Zéphir qui vers le soir, sur l'herbe reverdie,
 Venait mettre à tes pieds son hommage trompeur.

Je passai, je te vis, et de ma main cruelle,
 Des lieux où tu naquis je voulus t'arracher.
 Mais quoique ravisseur, comme un ami fidèle,
 A la fatale mort j'eus soin de te cacher.

Lorsque je te ravis, sous ta corolle blanche,
 La nature avait mis les parfums les plus doux.
 Les brillantes couleurs de ton sein qui se penche,
 Ton calice embaumé rendaient les cœurs jaloux.

De l'hiver, grâce à moi, tu vis le règne horrible
 Sans payer ton tribut à ce roi redouté,
 Tes sœurs mouraient, hélas !... A mes côtés,
 Du soleil tu voyais la mourante clarté.

Parce que je t'aimais, je pris soin de ta vie...
 Si ta tige est moins forte, en dépit de mon cœur,
 Depuis qu'à ton vallon par moi tu fus ravie,
 Ton calice possède encore sa fraîcheur.

Au vallon, il est vrai, tu voyais le sourire
 De tes sœurs près de toi, s'abaissant sans douleur.
 Le zéphir, le ruisseau, tout paraissait te dire :
 O Reine, dans ces lieux fais naître le bonheur.

Et le bonheur sous toi régnait sur tes amies.
 Puis je vins... Près de moi tu fleuris maintenant.
 Tes beautés par l'hiver un instant endormies
 Par le printemps soudain brillent en s'animant.

Mais par l'action du temps tout gémit, tout
 Moi, pour aller au ciel, un jour je dois mourir ;
 Quand je ne serai plus, viens, sur ma froide
 Compagne que j'aimais, fidèle, viens fleurir.

JOSEPH PERRIN, stud. Rhét. II, 1872.
 Section de l'enseignement (Exposition nationale).

LA FEYVRA DE DJAN-MAYON

Djan-Mayon ire on boubo d'ona veinténa d'an que l'avai pas d'esprit à veindre pe livre, mîn totparai travaillive onco quand quoqu'on l'avai eintzemeno.

Cé pouro Djan tot d'on cou se iu prai d'ona feyvra, pas la feyvra treinbleinta, pas la feyvra scarlatine, mîn la feyvra du mariadzo, et ça migréna l'a sarro on dzo que travaillive protzo du comon e i vayeint passò d'amon liui la tzevrayre du velladzo avoui de soque de premié choix et on cotillon que li allave pas pié tant qu'i dzoney, josto fi po trepâ premié li bosson. Adon mon Mayon l'a coru pe mè et pe terra por accostâ sa Fanchette et io sé pas vo dere comein, mîn lo cou l'i a manquò ; de sorta que sa feyvra se tchandja ein désespoir

et ci pouro Djan fi ni ion ni dou, preind ona corda et va se pendolâ pe le còu en on sapin, josto io Fanchette passave tiui li matin avoui son bataillon cornu. Comme la Fanchette l'avay pas inveinto ni lo télégrape ni lo téléphone, en lo vayeint l'a pensâ que l'avai fi cein po se balanchi comme fan di coup li gamin et passe son tzemin en li de-seint : « On fi pas tant de potte gremace, sorti la leinvoa d'inse l'est bro ! Et fot lo can sin baillié-fay pié loin su li gougâyes de son préteindeint. »

GLANURES HISTORIQUES

Petit discours, à la grossure du dé-chastre survenu à Martigny par l'impétuosité de l'eau de la Dranse, l'an 1595 et le 4 juin. (*)

Amy lecteur ! Tu peux ouyr et contempler choses grandes, notables et admirables, dignes de voir, aussi de remarquer. Par une Divine permission inscrutable au pays authentique du Valais, est survenue une eau bouillante par impétuosité grande, outre passant toute conjecture humaine : ce a esté fait par un dimanche au soir, l'a mille cinq cent nonante cinq et le quatrième dimanche de Juin pour chastier nos vices et péchés en amendement de notre méchanceté. Deux ou trois moys avant cestuy déchastre, l'eau de la puante Dranse, dans la vallée de Bagnyes distilant entre deux monsts, bien fort étroistement, en un lieu Planduran appelé, distant de Martigny le chemin de 7 heures, dessus le bois et jeur de Mauvoisin, au cours de l'eau, un grand glacier est tombé en bas à l'althœur de 10 lances (100 pieds) jusqu'à ce qu'il a de l'eau grandsdement amassé, à la grandeur d'une grosse monstagne ; lequel glacier estant par la chasleur

(*) Reproduit textuellement d'après une feuille anonyme écrite en caractère gothique et en vieux style dont l'original était autrefois à Bagnes, chez le président Gard, plus connu sous le titre de « Capetan. »

fondu l'eau du dict goufre est descendu par là une heure sans aucun résidu. Il a ravagé de basses montagnes; il a emmené des pierres horribles en grande quantité, aussi des bois aux infyns; jusque il est cru plus de 30 fois plus. Il a gasté la planure de Bagnyes, aussy Sembrancher, aussy de Bovernier. Un peu plus bas, hélas le masl est redoublé; car il a rasé le bourg de Martigny, les toycts duquel lieu il a tous surmontés: il a emmené nos parents et amys qu'il a tués de trois à quatre vingts, sans épargner la planure du lieu qu'il a ruyné sans rien de résidu; il a occupé d'un monst jusqu'à l'aultre à la grandeur d'une lance d'haulteur. Il a ruyné trois ponts de pierre de grand prix, l'un qui était en Bagnyes situé; les autres deux estaient à Martigny, il a brisé les aultres ponts aussy: en somme touste il a fait misle maux, que n'est resquis de rescrire i-cy, car il a bien enpoutrit tous les habitants du lieu de Martigny, et certainement, l'escrivain de ceci a bien receu un grand dommaige aussy comme ceux de la planure de Bagnyes qui sont bien en pauvreté réduicts du quel dommaige sera à tous fidelles le ré-compensateur celui qui a restauré Job en sa langueur. Resgardons donc que tous Chrestiens et fidelles de labourer et vivre honnêtement. Que cecy soit pour nostre amensdement de mal en bien et vivre saintement selon Dieu et ses commansdements! en priant qu'à Dieu plaise nous préserver de tels horribles accidents et d'aultres semblables inconvenients et nous donner la vie éternellement. Amen.

Qui scripsit hæc sciebat et semper cum Deo vivat! Amen.

Le Mont Gemmi

La Légende du 24 février.

(SUITE)

Il était d'ailleurs impossible d'inventer une décoration plus en harmonie avec le drame. Derrière nous,

la délicieuse vallée de la Kander, jeune, joyeuse et verte; devant nous, la neige glacée et les rochers nus; puis, au milieu de ce désert, comme une tache sur un drap mortuaire, l'auberge maudite qui vit se passer la scène que nous venons de raconter.

A mesure que j'approchais, l'impression était plus vive. J'en voulais au ciel qui était d'un bleu d'azur transparent et au soleil joyeux qui éclairait cette chaumière: j'aurais voulu voir l'atmosphère épaissie par les nuages; j'aurais voulu entendre les sifflements de la tempête, faisant rage autour de cette cabane. Rien de tout cela. Du moins, sans doute, la mine sauvage de nos hôtes allait s'harmoniser avec les souvenirs qui les entouraient. Point: deux beaux enfants blancs et roses, un petit garçon et une petite fille, jouaient sur le seuil de la porte en creusant des trous dans la neige avec un couteau. Un couteau! Comment leurs parents étaient-ils assez imprudents pour laisser encore un couteau aux mains de leur fils? Je le lui arrachai vivement; le pauvre petit me laissa faire et se mit à pleurer.

J'entrai dans la cabane, l'hôte vint à moi: c'était un gros homme de trente-cinq à quarante ans, bien gras et bien gai. — Tenez, lui dis-je, voilà un couteau que j'ai repris à votre fils qui jouait avec sa sœur. Ne lui laissez plus une pareille arme entre les mains, vous savez ce qui en pourrait résulter? — Merci, monsieur, me dit-il en me regardant avec étonnement. Mais il n'y avait pas de danger. — Pas de danger, malheureux! Et le 24 février?

L'hôte fit un geste marqué d'impatience.

— Ah! dis-je, vous comprenez?

En même temps, je jetai les yeux autour de moi; la disposition de la cabane était bien la même que du temps de Kuntz. Nous étions dans la première chambre; en face de nous, dans un enfoncement, était, non plus le grabat de Trude, mais un bon lit suisse aussi large que long: à gauche était le cabinet où le voya-

geur avait été assassiné. J'allai à la porte de ce cabinet, je l'ouvris: une table était servie, attendant les hôtes qui passent journellement: je regardai le plancher, il me semblait que j'allais y retrouver les traces du sang.

— Que cherchez-vous, monsieur? me dit l'hôte, avez-vous perdu quelque chose?

— Comment, dis-je, répondant à ma pensée et non à sa demande, avez-vous eu l'idée de faire de ce cabinet une salle à manger?

— Pourquoi pas? fallait-il y mettre un lit comme l'avait fait mon prédécesseur? un lit est chose inutile ici où peu de voyageurs s'arrêtent pour passer la nuit.

— Je le crois bien, après l'évènement affreux dont cette cabane a été témoin...

— Allons, encore un! grommela l'hôte entre ses dents, avec une expression de mauvaise humeur qu'il ne cherchait pas même à cacher.

— Mais vous, continuai-je, comment avez-vous eu le courage de venir habiter cette maison?

— Je ne suis pas venu l'habiter, monsieur, elle a toujours été à moi.

— Mais avant d'être à vous?

— Elle était à mon père.

— Vous êtes le fils de Kuntz?

— Je ne me nomme pas Kuntz, je me nomme Hantz.

— Oui, vous avez changé de nom et vous avez bien fait.

— Je n'ai pas changé de nom et, Dieu merci! j'espère n'en changer jamais.

— Je comprends, me dis-je à moi-même, Werner n'aura pas voulu...

— Tenez, monsieur, expliquons-nous, me dit Hantz.

— Je suis bien aise que vous alliez au-devant de mes désirs, je n'aurais pas osé vous demander des détails sur des évènements qui paraissent vous toucher de si près, tandis que maintenant vous allez me dire.... n'est-ce pas?

— Oui, je vais vous dire ce que j'ai dit vingt fois, cent fois, mille fois, je vais vous dire ce qui depuis

quinze ans me fait damner, moi et ma femme, ce qui finira un beau jour par me faire faire quelque mauvais coup.

— Ah des remords ! me dis-je à demi-voix.

— Car, continua-t-il avec désespoir, une persécution pareille lasserait la patience de Calvin lui-même. Il n'y a ni 24 février, ni Kuntz, ni assassinat ; cette auberge est aussi sûre pour le voyageur que le sein de la mère pour l'enfant ; et il le sait mieux que personne, le brigand qui est cause de tout cela, puisqu'il est resté quinze jours ici.

— Kuntz ?

— Eh ! mon Dieu non, je vous dis qu'il n'y a jamais eu à vingt lieues à la ronde un seul homme du nom de Kuntz, mais un misérable qu'on appelait Werner.

— Comment ! le poète ?

— Oui, monsieur, le poète, car c'est comme cela qu'ils l'appellent tous. — Et bien ! monsieur, le poète est venu chez mon père : il aurait mieux valu, pour son repos dans l'autre monde et pour le nôtre dans celui-ci, qu'il se rompît le cou en grim pant le rocher que vous allez descendre. *(A suivre.)*

ÉPHÉMÉRIDES

1637. — Magnifiques vendanges dans le Valais. Le setier descend au prix de quatorze batz. Le sel, qui était à 4 batz la livre, baisse d'un kreutzer.

ANNONCES DE MARIAGE FIN DE SIÈCLE !

Jeune fille adorable,
De famille honorable,
Capital important :
Dot en argent comptant,
Trois fois millionnaire ;
Et pas de belle-mère.

Seul en ce monde,
Et sans écus,
J'épouserai une blonde
En possédant beaucoup plus.

Longtemps
J'attends
Belle
Pour elle
Sinon
Pout son
Don.

KOLA.

Au milieu d'une rue tranquille, un énorme Marseillais aborde un gamin qui passe et lui administre à brûle pourpoint un soufflet à l'envoyer trébucher au loin contre le trottoir.

Un passant lui manifeste son étonnement en lui disant avec indignation :

— Vous avez tort, monsieur, de frapper ainsi cet enfant qui ne vous a rien fait.

— Bagasse !, répond l'habitant de la Canebière. zuze un peu, mon bon, ce que ça aurait alorsse été, s'il m'avait fait quelque sôse !

A la mission :

Un vieux paysan aussi simple que misérable se présente au confessionnal sans être « préparé ».

En sa qualité d'étranger, son confesseur est obligé de le retourner, ce qui surprend d'autant plus le bonhomme, accoutumé à se confesser devant son curé qui connaît du haut en bas sa modeste et paisible conscience.

LE MISSIONNAIRE. — Vous êtes-vous abstenu de viande aux jours prescrits par l'Eglise ?

LE PÉNITENT, dans un grognement. — Facile... s'abstenir ; depuis cinq ans pas mangé de bacon.

LE MISSIONNAIRE. — Dans ce cas, l'abstinence n'est pas agréable à Dieu !

LE PÉNITENT. — A moi non plus.

CASSE-TÊTES

Solution du mot en losange du N° 19.

S
B A R
S A X O N
R O I
N

Ont deviné : Butterfly ; Ninette, St-Maurice ; Villa Plaisance, Martigny ; Vénitienne, Bulle ; Mignonne, Martigny ; Arménienne, Bulle ; O..., père, à Sion ; Colibri, Vouvry ; Huis-Clos, Martigny ; Ripincelle ; Un paillon.

MOT EN TRIANGLE

De ton pays si tu connais l'histoire
Assurément mon un demeure en ta mémoire :
D'une vieille cité prends le nom actuel
O fils de Tell.

L'épouse à Nicolas récemment ballotée
Sur la mer, à Cherbourg fut sans doute enchantée
Que son embarcation

Méritât l'adjectif qui forme mon second,
Mon trois, moule à lingots, de certain dictionnaire
Peut-être est-il banni, mais ne sois pas austère,
Vite change d'auteur.

Mon quatre, cher lecteur,
Concurrent du facteur,
Lui jette des défis à travers les vallons
Sans, comme lui, puer de l'orteil aux talons.
Mon cinq est de Biscaye une cité frontière.
Mon six, ville française, à qui la France entière
Tourne le dos, vers nous vient chercher sa
[lumière.

Mon sept, un adverbe, est fort peu suggestif,
Mais s'il est répété, lecteur, ne sois pas vif
Pour y poser la main, sans ça gare le pif !
Mon huit, une voyelle,
Termine la séquelle.

ANNONCES

MIEL DES ALPES

PREMIÈRE QUALITÉ

absolument pur et naturel

M. CHARVOT, apiculteur
Bagnes (Valais)

Vente (selon désir) par kil. ou $\frac{1}{2}$ kil.

ATELIER DE PEINTURE

E. Mangisch

6, PLACE DU PONT, 6, LAUSANNE

Téléphone 467

Enseignes en tous genres.

Drapeaux soignés pour sociétés.

Tableaux dorés sous verre.

Dorure. — Décor. — Bronze.

6 Pl. du Pont Lousanne

1^{er} NOVEMBRE 1896

PREMIÈRE ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N^o 21

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Chronique, L. C. — Automne (poésie), L. GROSS. — Chanson historique (patois d'Hérens). — Le Mont Geimmi (suite), ALEXANDRE DUMAS. — Glânures historiques. — Ephémérides. — Casse-têtes.

CHRONIQUE

La Journée valaisanne.

Genève est un Paris sans province. Mais comme on ne peut faire de Parisiens sans donner des Auvergnats en pâture à leur malice, des Morvandiaux et des Bretons en spectacle à leur naïveté citadine, le Valais s'est inspiré bénévolement du rôle qui lui était dévolu et, représenté par 3500 de ses enfants, il vient de se présenter en sa simplicité nue devant les badauds et les loustics de la reine du Léman, leur disant : « Nous voici avec notre accent, nos robes courtes, nos chapeaux-falbalas, nos amazones du Val-d'Illicz dont les poitrines plates nourriront demain des douzaines de gaillards auxquels nous ne vous conseillons pas d'aller tirer la barbe trop fort. »

Car si quelqu'un a été volé comme dans un bois c'est bien le badaud ignorant, celui de l'examen des recrues. Oui, il était là le loustic, celui qui se contente de puiser sa science dans les clichés courants

des ateliers et des arrière-magasins et rit à son aise du provincial qu'il n'a jamais vu. Longtemps avant le défilé, il courait derrière la haie de la foule intelligente en disant à chaque « camarade » rencontré : « Est-ce qu'on en va voir de ces têtes ? »

Eh bien ces têtes les voilà !

Et tandis que du haut des fenêtres encadrant des grappes de faces enthousiasmées acclamant nos bannières ; que la légion des Genevois alpinistes bondissait de joie à la vue des guides à face bronzée semblant partir à l'assaut des cimes, le loustic se haussait derrière nous en disant dans son incommensurable sottise : « Voilà les *bardszi* ! »

Vous allez croire que je me suis mal levé et que j'ai une étrange façon de célébrer la large cordialité de nos amis de Genève et l'enthousiasme de cette grande fête commune.

Que nenni ! Si je débute par ce petit côté, c'est que si, en allant à Genève en foule, nous avons amené le plus humble des Genevois à faire deuil de ses préjugés à notre égard ; il est aussi de notre devoir de faire deuil des nôtres en sachant hausser les épaules si par hasard, comme cela arrive de temps à autre, un Ge-

nevois sur 10 000 nous prend pour plus ridicules que nous le sommes réellement.

Il ne faut pas, parce que Guguss aura dit : « Est-ce qu'on en va voir de ces têtes ! » et que Polyte aura appelé nos guides des « *bardszi* » que nos sentiments à l'égard de Confédérés qui nous tiennent de plus en plus près se sentent offusqués.

Genève est, en effet, la ville la plus capable de comprendre le Valais, précisément parce qu'elle n'a pas de province et qu'elle a adopté notre région pour telle. Aussi bien nous convient-il d'accepter avec joie notre rôle de « paysans genevois », de nous confier à ces citadins comme à des concitoyens qui ont collaboré à la renommée de nos pittoresques vallées et fait renaître pimpant de ses cendres plus d'un chétif hameau. Derrière le sourire goguenard du citadin il y a en tout Genevois de la considération, et je pourrais presque dire un culte, pour tout ce qui est valaisan.

Et comment pourrait-il ne pas en être ainsi : ce guide n'est-il pas l'homme qui l'a conduit à la conquête de pays inexplorés ; la corde enroulée autour de son corps n'est-elle pas celle à

laquelle il s'est cramponné aux heures de tourmente orageuse et la grosse gourde d'étain ne lui a-t-elle pas versé le cordial aux minutes de lassitude et de faiblesse ?

Ces petits chevriers ne sont-ils pas ces mêmes petits garçons sans souci qu'un morceau de pain suffit à rendre heureux et dont le cor en corne de bouc retentit parmi les sauvages solitudes ?

Ces robustes gaillardes en falbala n'ont-elles pas la tournure de la bonne maman accueillante à qui, surpris par la neige ou l'orage, il a demandé un peu de feu, une soupe chaude et un mètre carré de foin pour étendre ses membres ?

On l'a bien vu lors de l'apparition de la tête de notre cortège vers le haut de la rue du Mont-Blanc : il y avait dans ces acclamations descendues de tous les étages et se croisant avec celles montées de la rue, quelque chose de plus que de l'admiration.

Et comme par une étrange intuition des goûts de leurs confédérés genevois, les Valaisans devaient à côté de ces interprètes de la grande nature et des vieilles traditions prouver qu'ils ont aussi le sens de l'art, ils ont su donner à leur écusson étoilé la forme la plus animée et la plus gracieuse.

Aussi tout Valaisan demeure-t-il en dette de gratitude envers Mme Trottet pour cette conception si féminine de goût et si patriotiquement exécutée par ses habiles collaboratrices. Pareille idée était bien digne de germer au sein de notre cité industrielle de Monthey dont les autorités se sont honorées en facilitant l'exécution. En ce temps où l'on exige que toute organisation ait son « clou », on se répètera longtemps à Genève que l'écusson vivant du Valais a été le clou, non de la Journée valaisanne, mais de toute la série

des fêtes cantonales. Nous demandons bien pardon à ces petites demoiselles de faire de chacune d'elles la treizième partie d'un clou ; la figure n'est pas des plus réussies, elle jure quelque peu en présence de leurs petits minois roses, mais il est des mots qu'il faut savoir digérer et nous les prions de vouloir bien digérer le *clou*.

L'avis de bien des gens était que le gouvernement du Valais eût dû envoyer un peloton de nos superbes gendarmes ; il n'eût pas mal agi, s'il avait eu cette idée, mais nous nous en consolons aisément, le cortège y eût gagné en éclat, mais sa composition eût senti l'effort, l'apprêt. Pour plaire à la fois aux fils de la cité-artiste et à ceux du pays de la nature rien n'égalait la spontanéité. Le Valais a bien réellement apporté là-bas sa couleur propre, celle des passepoils des gendarmes n'y pouvait rien ajouter de savoureux. Tout au plus aurions-nous proposé, si notre voix avait pu être de quelque portée, que la foule des participants fût précédée de la *masse*, ce pittoresque emblème de notre vie historique qui eût littéralement émerveillé les spectateurs.

Les journaux déjà parus ont allégé notre petit format de tout long commentaire sur la partie oratoire de la journée. Constatons seulement que nos interprètes avaient été admirablement choisis. Le discours de M. Evêquoz, dépouillé de toute formule triviale, débité avec conviction et sentiment, sans passer par ces congratulations qu'on vend à douze sous la livre à la porte de la première salle de banquet venue, a été écouté avec la respectueuse attention qu'il méritait. Son style élevé comme son timbre clair et sonore, tout nous fait un devoir d'en féliciter loyalement l'orateur.

M. le conseiller d'Etat de Chastonnay à la voix plus exubérante, le style plus abondant, mais à notre grande satisfaction il n'est pas plus ami des banalités que M. Evêquoz. Pour se faire entendre dans cette immense salle du Bâtiment électoral dont il n'a pas pratiqué l'acoustique au même degré que son successeur à la tribune (M. Ador), il fallait bien cette forte et large poitrine aux sonores échos.

Les Genevois, habitués aux tirades conventionnelles des réceptions et des toasts, avaient quelque peine à revenir à eux, à l'ouïe de ces orateurs encore inconnus d'eux qui savaient si bien esquiver le chemin battu.

Les Valaisans ont fait preuve d'un autre genre de mérite : ils n'ont pas eu d'orateurs fastidieux pour glâner derrière la moisson d'applaudissements emportée par les orateurs officiels. Par un temps d'épidémie oratoire comme le nôtre, c'est là une qualité. Nous apercevions pourtant, dans la foule, des hommes que chacun se fût fait plaisir d'entendre.

Très écoutés les concerts du hall central donnés par les fanfares de St-Maurice et de Martigny sous la direction de M. Sidler, et par les sociétés chorales de Sion et de Monthey, sous la direction de notre fidèle collaborateur Marius Martin.

Il nous resterait bien des détails à exposer ; mais on ne peut suffire à tout, la journée ayant été si remplie qu'on a vu arriver trop vite l'heure du départ. Le ballon captif lui-même a été si brusquement saisi par cette séparation prématurée qu'au moment même où le sifflet du train de retour retentissait dans la gare de Cornavin, il éclatait bruyamment sur les bords de l'Arve, envoyant une détonation d'adieu à ses Confédérés valaisans.

AUTOMNE

La cloche monotone
Gémit au fond des bois ;
Combien aux jours d'automne
Est triste cette voix !

Alors tout nous rappelle
La fuite des beaux jours,
La jeunesse avec elle
Emporte nos amours.

Tout fuit, tout suit sa voie
Pour ne plus revenir :
Il reste de la joie
A peine un souvenir.

La feuille vole et tombe
Sous le souffle des airs
Et va couvrir la tombe
Dans les vallons déserts.

Oh ! la nature est triste,
Triste comme la mort !
Car plus rien ne résiste
Aux vents glacés du Nord.

La vague qui déferle
Murmure tristement,
Et dans le bois le merle
Cherche l'isolement.

La tendre tourterelle
Est seule dans les champs,
Mais de la pastourelle
On n'entend plus les chants.

Plus de vagues murmures
Sortant des verts buissons,
Et plus sous la ramure
De joyeuses chansons.

Sur la jaune colline
Tremblent les noirs ormeaux ;
Et l'astre qui décline
Pâlit dans les rameaux.

La cloche monotone
Gémit au fond des bois ;
Combien aux jours d'automne
Est triste cette voix !

LOUIS GROSS.

Sion, novembre 1857.

Chanson historique.

Cette chanson tirée du même livre que celle parue dans le n° 12 semble avoir la même origine qu'elle. La première venait d'Anniviers tandis que celle-ci a été recueillie à Evolène où elle passait pour avoir été composée par un *minestrel* de la vallée d'Erin après la défaite du duc de Savoie en 1475, etc...

(*) Juantin Peter de Rarogne
Ire évêche dedans Chion
Li verts comtos de Cogne
Vignéent dôu Zâthé de Zillon.
Po ché faire la guerra
Su les évoué et suc terra.

Ils demandont Ch'ion et Briga,
Valiri et Turbillon
Et totes lé belles villes
Qui chont à l'environ.
Mâ che chont bin repentis
De tant de fantasqueries.

Li verts comos hont demandâ
De verre leus noves sôudas ;
Ils hant de zambes cume dés billons,
Dés bress cume dés palanzons,
Ils criblont tui d'envie
De defendre la patrie

Li soudas de Juantin Peter
Ils hant tui de perres u sein,
Parbes grices et groches têtes.
On en fotric bas cent. —
„ Nos furans mios à méson
Au zathé de Zillon ! “

Vert comto posa dina
Au fond de la Planta
Juantin Peter outint promichion
De trier très cos à sun bandon
Li primier cacha lo verro in man,
Li secônd l'achiette, li très lo fot de plan.

Adon, li soudas dôu vert comto
Che chont tui mets in derota
En pachant bas pé Vétroz
Faisant la trista rota ;
Criavont : „ irant pas de Zamos
Ma de gros bocquiros ! “

(*) Copié textuellement de Frûbel.

Le Mont Gemmi

La Légende du 24 février.

(SUITE)

Il est donc venu ; c'était en 1813, je m'en souviens comme si c'était encore aujourd'hui : une honnête et digne figure, monsieur ; impossible de rien soupçonner. Aussi quand il a demandé à mon pauvre père de rester huit ou dix jours avec nous, mon père n'a pas fait d'objection, il lui a dit seulement : — Dame, vous ne serez pas bien ; je n'ai que ce cabinet-là à vous donner. L'autre, qui avait son coup à faire, a répondu : C'est bon. — Alors nous l'avons installé là, là où vous êtes. — Nous aurions dû nous douter de quelque chose cependant ; car, dès

la première nuit, il s'est mis à parler tout haut comme un fou. Je crus qu'il était malade, je me levai pour regarder par le trou de la serrure : c'était à faire peur ; il était pâle, il avait les cheveux rejetés en arrière, les yeux tantôt fixes tantôt égarés ; par moments il restait immobile comme une statue, tout à coup il gesticulait comme un possédé, et puis il écrivait, il écrivait... des pattes de mouche, voyez-vous, ce qui est toujours mauvais signe ; si bien que cela dura quinze jours ou plutôt quinze nuits, parce que dans le jour il se promenait tout autour de la maison. C'est moi qui le conduisais. Enfin, après quinze jours, il nous dit : — Mes braves gens, j'ai fini, je vous remercie. — Il n'y a pas de quoi, répondit mon père, vu que je ne vous ai pas beaucoup aidé, je crois. — Alors il paya, je dois le dire, il paya même bien et puis il partit.

Un an se passa tranquillement sans que nous entendissions parler de lui. Un matin, c'était en 1815, je crois, deux voyageurs entrèrent, regardèrent attentivement l'intérieur de notre auberge. — Tiens, dit l'un d'eux, voilà la faulx. — Tiens, dit l'autre, voilà le couteau. — C'étaient une belle faulx que je venais d'acheter au Kandersteg et un vieux couteau qui n'était plus bon qu'à casser du sucre, et qui était accroché à un clou près de la porte du cabinet... Nous les regardions avec étonnement, mon père et moi, lorsque l'un d'eux s'approcha et me dit : — N'est-ce pas ici, mon petit ami, qu'a eu lieu, le 24 février, cet horrible assassinat ? — Nous restâmes, mon père et moi, comme deux hébétés. — Quel assassinat ? dis-je... — L'assassinat commis par Kuntz sur son fils. — Alors je leur répondis ce que je viens de vous répondre.

— Connaissez-vous M. Werner ? continua le voyageur.

— Oui, monsieur : c'est un brave et digne homme qui a passé quinze jours ici, il y a deux ans, je crois, et qui n'avait qu'un défaut : c'était

de parler et d'écrire toute la nuit au lieu de dormir.

— Eh bien ! tenez, mon ami, ce qu'il a écrit dans votre auberge et sur votre auberge.

Alors il nous donna un mauvais petit livre en tête duquel il y avait *24 Février*. Jusque là pas de mal : le 24 février est un jour comme un autre, et je n'ai rien à dire ; mais je n'eus pas lu trente pages que ce livre me tomba des mains. C'étaient des mensonges et puis encore des mensonges, et puis cela sur notre pauvre hôtellerie, et tout cela pour ruiner de malheureux aubergistes. Si nous lui avions pris trop cher pour son séjour ici, il pouvait nous le dire, n'est-ce pas ? On n'est pas des Turcs pour s'égorger ; mais non, il ne dit rien, il paie, il donne un pourboire même, et puis, le sournois qu'il est, il va écrire que notre maison... ça fait frémir, quoi, cette indignité, une infamie ! Aussi qu'il revienne un poète ici, que j'en trouve un, qu'il m'en passe un entre les mains, oh ! il paiera pour son camarade !

— Comment ! rien de ce que raconte Werner n'est arrivé !

— Mais rien du tout, c'est-à-dire pas la moindre chose. — Mon hôte trépignait.

— Mais alors je comprends que les questions que l'on vous fait là-dessus doivent être fort ennuyeuses pour vous. — Ennuyeuses, monsieur ! dites... Il prit ses cheveux à deux mains... Dites, il n'y a pas de mot, voyez-vous ! C'est au point qu'il ne passe pas une âme vivante, qu'elle ne nous répète la même chanson. Tant que la faux et le couteau sont restés là : Tenez, disait-on, voilà la faux et le couteau. — Mon père les a enlevés un jour, parce qu'à la fin ça l'embêtait d'entendre toujours répéter la même chose. Alors ç'a été une autre antienne. — Ah ! ah ! disaient les voyageurs, ils ont retiré la faux et le couteau ; mais voilà encore le cabinet. — Diable ! — Oui, ma foi, c'est vrai. — Ah ! monsieur, c'était à se manger le cœur ; ils en

ont abrégé la vie de mon père de plus de dix ans. Entendre dire de pareilles choses sur la maison où l'on est né, l'entendre dire par tout le monde, et cela chaque jour que Dieu fait, et plutôt deux fois qu'une encore, c'est à n'y plus tenir ; je donnerais la baraque pour cent écus ! Je vous la donne, et le mobilier avec, et je m'en irai, et je n'entendrai plus parler ni de Werner, ni de Kuntz, ni du couteau, ni de la faux, ni de rien.

— Voyons, voyons, mon hôte, calmez-vous et faites-nous à dîner, cela vaudra mieux que de vous désespérer.

— Qu'est-ce que vous voulez manger ? répondit notre hôte, se calmant tout à coup, et levant le coin de son tablier, qu'il passa dans sa ceinture.

— Une volaille froidé.

— Ah ! oui, une volaille, cherchez-en une ici. C'était bien autre chose quand on voyait des poules. Il a mis une poule dans son affaire ; je vous demande un peu, une poule !... faut croire qu'il ne les aimait pas, ou bien alors c'était une rage.

— Tout ce que vous voudrez, peu importe ; vous me préparerez cela pendant que j'irai faire un tour aux environs.

— Dans une demi-heure, vous trouverez votre dîner prêt.

(*A suivre.*) ALEXANDRE DUMAS.

GLANURES HISTORIQUES

Le cardinal Mathieu Schinner s'apercevant, après la défaite de Marignan, que son crédit avait considérablement baissé et que ses compatriotes allaient jusqu'à le basouer, employa, pour recouvrer la considération à laquelle il prétendait, un ingénieux moyen qui ne réussirait plus de nos jours.

Quand il voyait arriver à son audience des magistrats ou des officiers suisses, il se retirait au fond de sa longue chambre, comme pour dépouiller des dépêches ou lire son

bréviaire. En leur tournant le dos, il se trouvait en face d'un grand miroir qui lui répétait ce qui se passait à l'autre bout de l'appartement, puis, revenant aux arrivants, il leur disait : « Vous m'avez tiré la langue !... Vous m'avez fait la nique !... Vous m'avez montré à votre camarade en me faisant les cornes !... »

Surpris de tant de savoir, ses visiteurs le prirent pour un magicien, en répandirent le bruit et la considération ne tarda pas de revenir — en apparence du moins.

ÉPHÉMÉRIDES

1628, 2 novembre. — Commencement de vendanges chétives en Valais. Le vin se vend à deux louis le setier.

CASSE-TÊTES

(Aux devinants du mot en losange du No 19 (Saxon), nous avons à ajouter, comme arrivé en retard, le nom de : Duchod neveu, Paris.)

Solution du mot en triangle No 20.

MARTIGNY
AMARREE
RAYAUX
TRAIN
IRUN
GEX
NE
Y

Ont deviné : Le voisin du policier, Genève. — O....., père, à Sion. — Elzéar, Zurich. — Mignonne, Martigny. — Un docteur, Bulle.

MOT CARRÉ

1. Le doyen des défunts.
2. Ville sur le Rhin.
3. Effort subit du corps ou de l'âme.
4. Peu vif.

Avis. — Les nouveaux abonnés pour 1897 peuvent, en se faisant inscrire tout de suite, recevoir le VALAIS ROMAND dès ce jour bien que leur abonnement ne doive partir que du 1^{er} janvier.

161. Mont St. Marguerite
6 Pl. du Pont Lausanne

15 NOVEMBRE 1896

PREMIÈRE ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
-ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N° 22

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an	Fr. 3 —
six mois	1 75
Union postale, (payable d'avance)	4 50 par an

Annonces

Suisse	0.25 cent. la ligne
Etranger	0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.	

SOMMAIRE. — Le Valais en 1820, Budget.
— La Rose du Ciel (poésie), J. MORAND. —
On cadeau (patois de Monthey), E. M. —
Le Mont Gemmi (Légende du 24 février),
ALEXANDRE DUMAS (fin). — Bloc-notes. —
Casse-têtes. — Annonces.

Report, 130 700

Domaines de l'Etat	400
Intérêts de capitaux encore dus pour droits féodaux rachetés	2 000
	<u>133 100</u>

Report, 51 420

Entretien d'enfants abandonnés	1 000
Secours publics	1 200
Déblaiement de la route du Simplon-pendant les neiges	13 700
Ponts et chaussées	25 000
Indemnité aux communes qui avaient des péages locaux qu'on a supprimés	1 500
Intérêts de la dette dont l'état est chargé	11 000
Police vétérinaire	600
Dépenses militaires outre la taxe spéciale établie à cet effet	4 000
Dépenses accidentelles	4 000
	<u>114 820</u>

LE VALAIS EN 1820 (*)

Dépenses approximatives.

I. Budget, recettes et dépenses approximatives.

Recettes approximatives.

	Francs.
Vente exclusive du sel	62 000
Droit d'entrée de transit et péage	30 000
Droit de barrière au Sim- plon, L. 4 par cheval	13 000
Poste aux lettres	6 600
Ferme des tabacs	8 250
Patentes	8 000
Obventions casuelles de jus- tice	2 000
Passeports et légalisations	500
Droits régaliens, mines, lé- gitimations, création des notaires	350

A reporter, 130 700

Diètes, deux fois par année, d'un mois environ chacune	10 200
Conseil d'Etat	6 240
Députation fédérale	2 000
Chancellerie directoriale	1 200
Bureau du Conseil d'Etat	4 600
Commissaire des guerres et des pensions	800
Familiers d'Etat	320
Bureau de la Diète et du tribunal suprême	1 300
Traitemens des présidens de dixains (préfets)	2 080
Traitemens des grand-châ- telains	520
Collèges, les professeurs	7 400
Prix, livres, instrumens, ré- parations aux dits	1 400
Fondations religieuses à la charge de l'état	200
Frais de justice à la charge de l'état par l'insolvabilité des condamnés	3 000
Gendarmerie	5 200
Exécuteur de la haute justice	560
Réparation et entretien des prisons	2 000
Maison de correction	2 400

A reporter, 51 420

Par ce tableau d'un budget ap-
proximatif d'une des années précé-
dentes, on voit que la recette a sur-
passé la dépense de 18 280 livres, et
cet excédent annuel est mis en ré-
serve pour les besoins extraordinai-
res; une caisse pareille est d'autant
plus à propos que le canton est plus
souvent exposé aux inondations,
chûtes de montagnes et autres ca-
tastrophes physiques, et qu'il faut
préparer d'avance des secours inté-
rieurs pour n'avoir plus recours aux
subsides extérieurs: si une telle caisse
eût existé, on n'aurait pas été ré-
duit à prendre pour des ouvrages
préservatifs, dont quelques-uns anté-
rieurs à l'évènement, le quart des

(*) Documents tirés des débris d'un vieil al-
manach tout entier consacré au Valais et dont
l'auteur nous paraît devoir être le doyen Bridel.
Nous en détachons en premier lieu les chapi-
tres relatifs à l'administration: I. Budget, etc.
— II. Etat militaire. — III. Etat ecclésiasti-
que. — IV. Instruction publique. — V. Secours
publics. — VI. Santé publique. — VII. Agri-
culture. — VIII. Commerce et industrie. —
IX. Monnaies, poids et mesures.

sommes données soit par les Confédérés, soit par les étrangers, aux victimes de la débâcle du 16 juin 1818 et de diminuer d'autant les assistances destinées par les bienfaiteurs aux malheureux de Bagnes et de Martigny. Il est vrai que le Conseil d'Etat n'a adopté cette mesure qu'après avoir consulté le canton directeur et les cantons voisins qui l'ont approuvée. Sous un régime démocratique où le peuple souverain se refuse à toute imposition territoriale et ne veut pas même souffrir le plus petit papier timbré, il est vraiment difficile de pourvoir à l'avenir, tant que le citoyen ne pensera qu'au courant; tant que chaque dixain ou plutôt chaque commune isolera ses intérêts locaux de l'intérêt général, et qu'on dira: Si les mêmes malheurs se répètent, les mêmes secours se répèteront. Quand il est possible de se suffire à soi-même, il est plus *libéral* de ne pas recourir aux autres dans ses détresses.

On ne peut cependant pas objecter que le gouvernement soit trop coûteux, si l'on fait attention à la modicité du traitement des fonctionnaires publics. Le grand baillif, obligé de s'établir pour deux ans à *Sion* et d'y représenter comme le premier magistrat du canton, a 110 Louis par an; les membres du Conseil d'Etat 70; un président de dixain 10; chaque membre de la diète cantonale, au nombre de 4 par dixain, 52 en tout, et l'évêque quand il siège pour lui ou son grand vicaire, a 4 livres par jour de séance et 7 batz par lieue de marche pour s'y rendre et s'en retourner; les membres du tribunal suprême ont également 4 livres par jour de séance, payées par les parties plaidantes, ou les délinquants condamnés, s'ils ont de quoi, sinon l'état y supplée.

Dans le budget ci-dessus n'entre pas le contingent cantonal pour les dépenses générales de la Confédération porté dans le pacte fédéral à 9600 livres annuellement et uniquement destiné aux besoins de la Confédération.

Quand le commerce sera rétabli, on ne peut douter que cette branche des revenus publics qui se compose des droits d'entrée et de transit ne devienne plus considérable et que les quatre grands bureaux de St-Gingolph, St-Maurice, Bourg-de-St-Pierre et Simplon ne rapportent beaucoup plus que dans l'état actuel de stagnation mercantile.

La Rose du Ciel.

Petits enfants, lutins de la prairie,
Qui souriez à chaque fleur,
Troupe joyeuse, innocente et chérie,
Rêvez, Rêvez, le vrai bonheur.

Ne cueillez pas l'Eglantine empourprée
La Rose avare de soleil,
Sans quoi, mignons, votre main déchirée
Se tacherait d'un sang vermeil.
Mais l'autre fleur que le bon Dieu destine
A l'enfant sage et vertueux
Ne blesse point.... C'est la fleur sans épine,
La Rose qui croît dans les cieux!

Enfants, la vie est comme une corolle
A peine ouverte devant vous
Et qui bientôt pâlit, tombe, s'étiolé
En refermant son sein jaloux.
Que reste-t-il de la fleur qui décline?
Souvent un aiguillon cruel....
Rêvez, Rêvez, la Rose sans épine,
Ecloze au Printemps éternel!

Et cependant, au printemps de votre âge,
Que de fleurs sur votre chemin!
Mais non! Ce n'est qu'un gracieux mirage
Qui disparaît sans lendemain.
Peut-être, aux flots d'une joie enfantine,
Déjà se mêle un peu de fiel...
Rêvez, enfants, la Rose sans épine,
La fleur écloze dans le ciel!

Jeunes encore, vous saluez l'aurore,
Mais votre bonheur ingénu,
Tel qu'en la nuit un brillant météore,
Mourra sous un souffle inconnu.
Peut-être, aux flots d'une joie enfantine,
Déjà se mêle un peu de fiel...
Rêvez, Rêvez la Rose sans épine,
La Rose qui croît dans le ciel.

Petits enfants, lutins de la prairie,
Qui souriez à chaque fleur,
Troupe joyeuse, innocente et chérie,
Rêvez, Rêvez le vrai bonheur!

Quand sur vos fronts, de lumineux archanges
Ont répandu leurs pavots d'or,
Et lorsqu'au sein des aimables phalanges
Votre âme a guidé son effort,
Lorsque éblouis par des clartés divines,
Longtemps vous errez dans les cieux.
Enfants, rêvez la Rose sans épine
Qui ceint le front des Bienheureux.

Quand le matin une voix en prières
Se marie au céleste chœur
Pour dire au Dieu qui créa votre mère:
" Jésus! Je vous donne mon cœur! "
Et dans vos chants aux notes argentines,
Dans vos soupirs et dans vos jeux,
Rêvez, chantez la Rose sans épines,
La fleur écloze dans les cieux.

Petits enfants, lutins de la prairie,
Qui souriez à chaque fleur,
Troupe joyeuse, innocente et chérie
Rêvez, Rêvez le vrai bonheur.

JOSEPH MORAND,

II. Rhét., 24 décembre 1881.

(Section de l'enseignement. — Exposition nat.)

ON CADEAU (en patuè de Montha.)

Ne si pas se vos sadé que dein
noutrous pourros veladzos valaisans,
la plepà du tein, l'eincuera qu'on
cra que l'est retso, que l'a des reinte-
tés, l'a kemin on dit: « Troa po
crévà, pas preu po vivré », assebein
les dzeins de l'indrai font te to lieu
possiblo po laï édié e laï étré agréa-
blo.

Tantou l'est le Président que l'in-
vité a dinà u a sepà to seimplameint
po ava le plési d'einteindre ses ri-
geodés, u dévesà su lous besoins de
la parotse et on pou de politica, kà
cheu prères quand mèmo sont pourros
cein ne les eimpatsé pas d'étré ri-
zolés et pleins d'esprit. Tantou l'est
on consélié, que l'aï apporté sa on
reti, sa des seuccessés u des atrios,
quant l'a fé houtséri; des cous l'est
on bon paysan que vein laï présen-
tà on crebellion de pomés, des pe-
ris, des tsetagnés; on àtro l'est na
livra de bouéro, de la tema u du
séré quand l'a zu la lèteri, la y a
tant ké fénés que sein méflont avoué
du dzerdinadzo et mémameint des
flons de ceriésés.

Tot cein se fé de bon keu, tant
ces bravés dzeins ont pouaré que
lieus encouera s'en allaie, kà ce cein
arrevàie n'ariont nion por déré la
messa, féré le catigémo és einfants,
por allà portà le bon Dieu és moue-
reins, é po lous einterrémeints ko
l'aï y are te? époi, dezein-le onco,
po avai petétré ple facilameint l'ab-
soluchon.

Tantia qu'on dzo, na véva qu'ava onco on pou de bein, en faseint na ronda dein son courti derrai la mazon, treuvé on prema que l'ava tant ito grulo pè le veint pendeint la né que toté les pronmés étarant pè terra, que sous cayenets qu'éstaront defoué les trepävont et les meindiévont; quand vè cein se dépatés d'ein amassà tant que son fudè (*) sussé plein e voliavé les porta vers llié, mais se peinsé que la ien a onco preu dein l'herba, l'idé lai vin de les baillé à l'encouera, adon, s'ein va a la cura io le treuvé que se proménävé dein sa tzambra ein liézeint son breviéro, é apré l'ai ava dé bon dzo lai présenté ses pronmés ein uvreini son fudè, mais quand vai cein l'encouera lai dit : « Mais, ma bonne dame, que voulez-vous que je fasse de toutes ces prunes, il y en a beaucoup trop... » O que nà l'ai répond la féna, preindé pié, Moncheu, no sarein te para pas que n'ein féré!

E. M.

Le Mont Gemmi

La Légende du 24 février.

(FIN)

Je sortis, partageant bien sincèrement le désespoir de ce pauvre homme, car telle est, en effet, la puissance de la parole du poète que, dans quelque lieu qu'il la sème, ce lieu se peuple à sa fantaisie de souvenirs heureux ou malheureux et qu'il change les êtres qui l'habitent en anges ou démons.

Je me mis en course aussitôt, mais l'explication de Hantz avait fait un singulier tort à son paysage. L'aspect en était gigantesque et sauvage, mais le principe vivifiant était détruit; mon hôte avait soufflé sur le fantôme du poète et l'avait fait évanouir. C'était une nature terrible, mais déserte et inanimée; c'était la neige, mais sans tache de sang; c'é-

tait un linceul, mais ce linceul ne couvrait plus de cadavre.

Ce désenchantement abrégé d'une bonne heure au moins ma course topographique sur le plateau où nous étions parvenus. Je me contentai de jeter un coup d'œil à l'Orient, sur le sommet auquel la montagne doit son nom de *Gemmi*, dérivé probablement de *Geminus*, et à l'ouest, sur le vaste glacier de Lammern, toujours *mort et bleu* comme l'a vu Werner. Quant au lac de la Daube (*Dauben See*), et à l'écoulement du Renderhorn, j'avais vu l'un en venant, et j'allais être obligé de côtoyer l'autre en m'en allant. Je rentrai donc au bout d'une demi-heure à peu près, et trouvai mon hôte exact et près d'une table passablement servie.

En partant je promis à ce brave homme d'aider de tout mon pouvoir à détruire la *calomnie* dont il était victime, Je lui ai tenu parole, et si quelqu'un de mes lecteurs s'arrête à l'hôtel du Schwarrbach, je lui serai fort obligé de dire à Hantz que j'ai, dans un livre dont sans cela il ignorerait probablement à tout jamais l'existence, rétabli les faits dans leur plus exacte vérité.

Nous n'avions pas fait vingt minutes de chemin que nous nous trouvâmes sur les bords du petit lac de la Daube. C'est, avec celui du St-Bernard et celui du Faulhorn, l'un des plus élevés du monde connu. Aussi, comme les deux autres, est-il inhabité; aucun hôte ne peut supporter la température de ses eaux, même pendant l'été.

Le lac dépassé, nous nous engageâmes dans un petit défilé, au bout duquel nous aperçûmes un chalet abandonné. Willer me dit que c'était au pied de cette cabane que commençait la descente. Curieux de voir ce passage extraordinaire, et retrouvant mes jambes, fatiguées par trois lieues de mauvais chemin, je hâtais le pas à mesure que j'avancais, si bien que j'arrivai en courant à la cabane. Je jetai un cri, et fer-

mant les yeux, je me laissai retomber en arrière.

Je ne sais si quelques-uns de mes lecteurs ont jamais connu cette épouvantable sensation du vertige; si, mesurant des yeux le vide, ils ont éprouvé ce besoin irrésistible de se précipiter; je ne sais s'ils ont senti leur cheveux se dresser, la sueur couler sur leur front, et tous les muscles de leur corps se tordre et se raidir alternativement, comme ceux d'un cadavre au toucher de la pile de Volta: s'ils l'ont éprouvé, ils savent qu'il n'y a pas d'acier tranchant dans le corps, de plomb fondu dans les veines, de fièvre courant dans les vertèbres dont la sensation soit aussi aiguë, aussi dévorante que ce frisson, qui, dans une seconde, fait le tour de tout votre être; s'ils l'ont éprouvé, dis-je, je n'ai besoin, pour leur tout expliquer, que de cette seule phrase: J'étais arrivé en courant jusqu'au bord d'un rocher perpendiculaire, qui s'élève à la hauteur de seize cents pieds au-dessus de Louèche: un pas de plus, j'étais précipité.

Willer accourut à moi; il me trouva assis, écarta mes mains que je serrais sur mes yeux; et, me voyant près de m'évanouir, il approcha de ma bouche un flacon de kirchenwasser dont j'avalai une large gorgée; puis, me prenant sous le bras, il me conduisit ou plutôt me porta sur le seuil de la cabane.

Je le vis si effrayé de ma pâleur que, réagissant à l'instant même par la force morale sur cette sensation physique, je me mis à rire pour le rassurer; mais c'était d'un rire dans lequel mes dents se heurtaient les unes contre les autres, comme celles des damnés qui habitent l'étang glacé de Dante.

Cependant, au bout de quelques instants, j'étais remis. J'avais éprouvé ce qui m'était habituel en pareille circonstance, c'est-à-dire un bouleversement total de toutes mes facultés, suivi presque aussitôt d'un calme parfait. C'est que la première sensation appartient au physique qui terrasse instinctivement le moral et

(*) Fudè veut dire tablier. Flons (gateaux), rizolés (gais), méflont (se mêler). Tantia (tant il est), grulo (tremblé), defoué (dehors), trepävont (marchaient dessus).

la seconde au moral qui reprend sa puissance raisonnée sur le physique ; il est vrai que parfois ce second mouvement est chez moi plus douloureux que le premier et que je souffre plus encore du calme que du bouleversement.

Je me levai donc d'un air parfaitement tranquille, et je m'avançai de nouveau vers le précipice dont la vue avait produit en moi l'effet que j'ai essayé de décrire. Un petit sentier, large de deux pieds et demi, se présentait ; je le pris d'un pas en apparence aussi ferme que celui de mon guide ; seulement, de peur que mes dents ne se brisassent les unes contre les autres, je mis dans ma bouche un coin de mon mouchoir replié vingt fois, sur lui-même.

Je descendis deux heures en zigzag, ayant toujours, tantôt à ma droite, tantôt à ma gauche, un précipice à pic, et j'arrivai sans avoir prononcé une seule parole au village de Louèche.

— Hé bien ! me dit Willer, vous voyez bien que ce n'est rien du tout.

Je tirai mon mouchoir de ma poche et le lui montrai : le tissu était coupé comme avec un rasoir.

ALEXANDRE DUMAS.

BLOC-NOTES

Amour et instruction.

* Voici un curieux récit que nous trouvons dans la *Sentinelle* du Jura de 1832 (journal du Jura français) :

Deux jeunes gens, Pierre et Rose, arrivaient ces jours derniers chez le notaire pour signer leur contrat de mariage. Lorsque Rose eut apposé sa signature, Pierre fit un trait en déclarant que cela devait suffire.

Rose se retira alors pensive dans un coin en disant qu'elle ne voulait pas se marier. Questionnée sur les motifs de cette brusque détermination, elle s'arracha pour ne pas répondre et alla s'asseoir sur une terrasse de la maison. Sa mère, l'y re-

joignit et finit par obtenir cette réponse :

« Pierre ne sait pas écrire et, aujourd'hui, un homme qui a complètement négligé une instruction si commune ne possède pas les sentiments que je désire trouver dans mon mari. »

Instruit de ce motif de refus, Pierre s'échappa sans rien dire, plein de confusion. Durant de longues semaines, il ne vit plus Rose jusqu'à ce qu'un jour celle-ci reçut une lettre fort bien écrite. Pierre avait passé ses jours et ses nuits pour apprendre à écrire et conquérir le cœur de Rose par l'instruction.

Le club des suicidés.

La police de New-York a découvert l'existence d'une de ces étranges sociétés, vraiment américaines, dont les affiliés prennent l'engagement de mettre fin à leurs jours, par originalité.

Déjà quelques macabres originaux avaient, en Angleterre, donné l'exemple de ces associations extraordinaires. Le club des suicidés de New-York qu'on vient de découvrir s'appelait « Round Robin ». Il avait été fondé dans les premiers jours de janvier 1895.

Le 12 mars, Frédéric Oehmer donnait le premier exemple de fidélité aux statuts en en finissant avec la vie. Le 27 du même mois, les membres du « Rund Robin » enregistraient un deuxième suicide, celui d'une jeune fille, Marie Oehmer, sœur du précédent. Le 11 avril, ce fut au tour de Jacob Gumberh, que le sociétaire Otto Schwernell suivit le 26 avril dans l'éternité.

En mai, deux nouveaux suicides : ceux de Marthe Balmar et de Peter Bonderheffer. En juin, deux suicides aussi.

Le club ne pouvait se composer de plus de treize membres. Les vides étaient immédiatement comblés par l'admission de nouveaux amateurs de mort violente. Celui qui devait se tuer était désigné par le sort : on jouait son nom à la roulette et dès que le perdant ou le « gagnant »

était désigné, il lui restait douze heures pour en finir avec l'existence.

CASSE-TÊTES

A ajouter aux devinants du mot en triangle du N° 20 : Vénitienne.

Solution du mot carré No 21.

A B E L
B A L E
E L A N
L E N T

Ont deviné : E. Def, I. — Mignonne, Martigny. — Vénitienne, Bulle. — Elzear, Zurich. — Arménienne. — O..., père, à Sion. — Un docteur, Bulle. — Paquita, Montreux. — Colibri. — Miss Tère, Sion. — Ninette, St Maurice. — Valère & Tourbillon, Genève.

Ont rempli les conditions du concours : O..., père, à Sion. — Mignonne, Martigny. — Vénitienne, Bulle.

La prime (*Au foyer Romand 1894*) est échue à Vénitienne.

MOT EN TRIANGLE (5° CONCOURS)

1. Nom historique valaisan (XIX^e siècle).
2. Plante exotique.
3. Nuance redoutée de la coquette.
4. Commune du Bas-Valais.
5. Un batailleur infatigable presque toujours vainqueur, quoique seul contre plusieurs.
6. Consonne.

Avis. — Les nouveaux abonnés pour 1897 peuvent, en se faisant inscrire tout de suite, recevoir le VALAIS ROMAND dès ce jour bien que leur abonnement ne doive partir que du 1^{er} janvier.

ANNONCES

LIBRAIRIE CH. EGGIMANN & Cie
GENÈVE

Paraîtra incessamment :

LES

Veillées des Mayens

(Légendes et traditions du Valais.)

par LOUIS COURTHION

avec préface d'EDOUARD ROD
et illustrations de H. VAN MUYDEN.

Prix : 4 francs.

161. Mons: E. Mangisch
6 Pl. du Pont Lausanne.

1^{er} DÉCEMBRE 1896

PREMIÈRE ANNÉE — PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS



JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND



N° 23

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse).

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois 1 75
Union postale, (payable d'avance) „ 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 „ „ „
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Chronique, L. C. — *E tsaret de Mori d'a Croay* (patois de Bagnes). — La pierre à Gabriel, L. COURTHION. — Ephémérides. — Casse-têtes.

CHRONIQUE

Un roman valaisan.

Au fur et à mesure que notre vaste et intéressant canton arrivait chaque jour à révéler, dans l'un ou l'autre de ses domaines, un nouveau secret à l'étranger, le véritable observateur ne pouvait manquer de prévoir l'instant où la Littérature se mettrait en route pour venir avec autant, sinon avec plus de titres que l'Agriculture moderne, l'Industrie, l'Alpinisme, la Science et la Peinture revendiquer une place au spectacle synoptique de notre passé, de notre présent et de la partie qu'il est déjà permis d'entrevoir de l'avenir.

Tels ces nonagénaires d'aujourd'hui qui, après avoir lutté en arborant crânement devant la Mode dévastatrice la cadennette qui fit l'orgueil de leurs jeunes années et qui, après avoir prolongé désespérément la même lutte avec les chausses et le « blanchet », meurent un à un dans des cheveux blancs coupés ras, sous des pantalons ordinaires et de yul-gaires paletots, tel notre Valais s'ef-

force de résister à tous les envahissements, à se barricader contre toute entreprise.

Cependant, après avoir épuisé ses forces à entraver la révélation de ses secrets, de ses coutumes séculaires, de son langage et de ses multiples traditions, il sait accepter le fait accompli et se montrer digne en cette même nudité qui, hier, effarouchait sa pudeur atavique.

On a beaucoup et peu écrit sur le Valais, il s'agit de s'entendre, car une appréciation sur ce point demande à être mûrement raisonnée. Ce n'est pas d'hier seulement que nos paysages servent à encadrer des romans et des nouvelles. Mais les auteurs nous avaient emprunté un riche cadre pour en entourer un tableau banal et quelconque; les écrivains suisses eux-mêmes, généralement plus préoccupés de complaire à un cercle d'amis qui les attendaient avec des applaudissements tout prêts, n'ont fait qu'effleurer, chacun par son côté préféré, notre vie civique ou familiale.

Aussi, le roman *Là-Haut*, actuellement en publication dans la *Revue des Deux Mondes*, peut-il être envisagé comme la première œuvre où un auteur se soit résolument attaché

à développer la psychologie de notre vie montagnarde. M. Edouard Rod, qu'on avait quelque temps suspecté de vouloir délaisser totalement les Suisses et circonscrire l'horizon de son grand talent dans le monde parisien, vient de montrer de la manière la plus éclatante que sa préoccupation était plutôt d'adapter nos imposants décors alpestres et les personnages que ces décors encadrent, à une scène plus vaste, plus brillante, plus digne à la fois de la pièce jouée et de son auteur.

Ce roman valaisan, où cependant M. Rod a tenu à condenser quelque chose de la vie du peuple suisse entier, a pour théâtre un de nos villages alpestres les plus recherchés des étrangers; aussi, paysans, domestiques d'hôtels et touristes concourent-ils à son action, laquelle a pour pivot la vie sociale actuelle du pays, La génération présente, saisie dans l'engrenage des innombrables besoins de l'époque, y est aux prises avec la génération d'hier; le père, ardent défenseur des mœurs de la veille, et le fils, préoccupé du lendemain, assoiffé d'innovations, y luttent de principes tout en coopérant, l'un de gaieté de cœur, l'autre sous l'influence d'un courant irrésistible, au grand œuvre de la fortune

greffée sur le développement de la région.

L'humble chaumière se transforme tout d'abord en chalet-pension, puis bientôt, la fièvre des affaires amène des adjonctions et un hôtel se dresse avec toutes les prétentions modernes sur la carcasse de la cabane que l'aïeul avait cru vouer à l'éternelle répétition de la vie intime et innocente d'autrefois.

Mais ici se renouvelle le fatal problème social de la petite industrie absorbée par la grande, de l'homme broyé sous les dents du Minotaure financier. La vallée se développe, mais sa prospérité profitera à l'inconnu, seul capable de triompher dans un pays où ses habitants ont, moins qu'ailleurs, le droit d'être prophètes et, enfin, père et fils, ruinés, doivent désertier le logis des ancêtres pour aller grossir la phalange de ceux que la foule dédaigne comme si c'était un crime que de se ruiner pour la prospérité de son pays.

Tenant aussi à mettre en relief nos mœurs suisses, M. Rod guide sa conclusion à travers le conflit germano-suisse demeuré célèbre sous le nom d'« affaire Wohlge-muth ». On voit dans ce chapitre le président de la Confédération — que pour le faire mouvoir dans le cadre établi, M. Rod suppose être Valaisan — venant se reposer au milieu des siens de sa rude campagne contre Bismarck. En débarquant à la gare de Vernayaz, ce grand citoyen, vainqueur du chancelier de fer, se met tranquillement en bras de chemise pour escalader à pied son village natal où l'attendent force poignées de mains et plusieurs demi-litres de félicitation.

Le tout se clôt comme en une apothéose nationale dans la fête des vigneronns de Vevey.

È tsarret de Mori d'a Croay.

(PATOIS DE BAGNES)

Mori d'a Croay ire de ceü còrps que sont pron et pret por on sarvicho. E-vo fauna d'ona baragne, d'on dzarlon, d'on godzon, d'ona liuaydze-à bri, d'ona critze, u bin saray-te onco d'ona dzornia de molet, se peülont s'arrindjé por cin, an to-dion o tieu su a man.

Mìn adonc, vaillie pas ouiro d'o contrevenin su i procechons et su i tzouses du confèchonale. Eincorà ay biò i promette ona bòna botelhe por quand saray venu fire si pàthie, Mori d'a Croay ire pas de cé bou lé et pouay via!

I braè-dzein de pe d'amont qu'an pas de tsarret por allà bas pe Follié et que veyint o tsarret de Mori d'a Croay dezo on mouè de sota, fran contre o tso-min, iron beninse d'o demandà einprontà et, comme Mori ire pas crapo, y coudjion predjé adray de tein z'in tein :

« Cayère! Qu'est te damàdzo que vo-ussi pas min de go po i bònes tzouses, vo qui vo-ite tant playseint et tant de bon sarvicho. »

Mìn ire tant d'énotilo, Mori ire pas intrepray po descori et on aveindjie rin de rapaché u tor de lui. Ein atteindein, s'o pouin pas convarti, y einprontàon adi o tsarret. Et comme Mori d'a Croay eu reponsay sin se derindjé :

— Vo é rin que d'o prindre dézo a sota.

I bòne dzein de d'amon s'accotomaon de se sarvi mìnmo, tallameint que quand arroàe que Mori ein ay fòta, é tsarret ire ein rota por on dzo u dou.

— Bèugre de diàblo, que se di à la fin, to vay, mon pouro-te, cin qu'est que de rin say refosà. Atteinde mi diàblo, gadzo que io vo faso placà, io, de me preindre o tsarret adi z'a pri. D'ailleu o me faut tyeindre; cin me va pas cotà slin centimes de-ple.

Et crac, Mori se met à passà ein coleu o train de dian et pouay o train de darray et, enfin, i-z'échies.

Quand a z'u fornay de passà u vè, a fi on bidon de tyein né, ato de né de Lyon que ceu d'i qu'à ein dion de « noi de fumée » et pouay quand a z'u mâtzerò o sondzon d'i teimpls et d'a londze, i z'abots d'i reüves, marque pouayte i dâvoue premieres lettres du nom su o dian d'i z'échies;

M. C.

et met dézo ein totes lettres :

Libre penseur

Pas mancò! On nin que sléryie pas de lona, on Varbierin tabosse-te pas an porta de Mori?

— Cò est-te cin?

— Barthòmays de Djan d'a cotze. Avouide! sò-pi porri-vo me pretà o tsarret por allà tan-qu'à Follié?

— Ara! Ara! preinde ou dézo a sota. Min vo faudret mettre i-z'échies, sont darray o raccà, todray setzes, y i z'é tyeindu steu dzo.

— Granmassin, Bon dio o reinde!

Mìn quand é Varbièrin est tornò amont di Follié ay-te pas fi setà a fenna fran su o ron d'i z'échies que tagnay i tzambes peindoayes et ardzyée a roba po coaydre cin qu'ire marco.

Bartòmays vegnie tso-pou darray, tot amorò, et quand vay Mori, y dé :

— Tot-on vo a no z'é fi a cròyefâce.

— Tiet donc; que y a-te?

— De marcà de beügraleri d'ainse su o tsarret. On aray de que saray zu fi éspret... quand no sin z'u bas pe d'avau Boèrniè n'in recontrò dé ribanbèles de prayre, de moéne. et de capotzin. Y à biò trire et trire a caletta, ceü monseu, saluon todray, on veyay qu'eu vegnie gray. Beügro io me sé pié eindebetò bà à Follié qu'ire à causa du tsarret. Adi ora, faret dou sluet à pà o dzo que ceu de d'amont vo torneran eimprontà o tsarret!

Mori d'a Croay s'èslapàe de rire.

La pierre à Gabriel.

La base de la Dent-du Midi qui né présente au sud-est que des épau-

lements abrupts tel que le Salentin, des gorges sauvages comme celles d'où s'échappe l'onde échevelée de la Salanfe et celles où gronde en tourbillonnant le flot du Trient, offre au contraire, vers le nord-ouest, le plus opulent coteau qu'un ami des Alpes puisse imaginer.

Au sommet, la Dent de Vallerette, la plus gracieuse dame d'honneur de la reine, montre un front net et arrondi sur lequel se dressent tout au plus quelques bouquets de rhododendrons. Cette cime, aisément accessible, et renommée pour le beau point de vue qu'elle présente à ceux qui n'ont pas la témérité d'escalader la Dent-du Midi, forme le sommet d'un vaste triangle qui s'abaisse doux et riant vers la vallée du Rhône, offrant successivement des forêts de sapins, des mayens où passent l'été les familles les plus aisées de St-Maurice, des prairies, des bois de hêtres et enfin, à la base, ces opulentes forêts de châtaigniers qui font le luxe et l'orgueil de la joyeuse cité de Monthey.

Quelques hameaux cherchent à se loger dans ce débordement de végétation. Tout là-haut, c'est Daviaz, tranquille hameau paysan ignoré de tous ceux qui n'y sont jamais allés; ici, pointant son clocher dans une clairière de la forêt de châtaigniers, c'est Choëx; puis, là, effacé dans un repli de la même forêt, sur un petit plateau avoisinant le pont qui donne entrée à Monthey, voici Outrevièze auquel la Vièze, qui le sépare de la ville, a fait donner ce nom. Le plateau d'Outrevièze qui s'avance en cap sur la gorge par laquelle la rivière débouche dans Monthey passe pour avoir été occupé au moyen âge par les ancêtres des habitants de l'industrielle petite ville actuelle. Là trônait le Montheolum féodal et le cap qui domine la Vièze porte encore le nom de Château Vieux, en souvenir d'un château qui, de même que la ville de jadis, a déserté ce plateau à la suite des grandes pestes du XIV^e siècle pour se fixer sur le point culminant du Monthey moderne.

Or, une de ces dernières semaines, comme j'eus la surprise de rencontrer à Monthey M. l'ingénieur Poncet en villégiature dans sa localité natale, il me fit aussitôt la proposition d'une petite excursion du côté d'Outrevièze: on ferait une petite halte au hameau, on boirait un « demi » à Robinson, lieu ainsi nommé à cause d'une chambre à boire installée dans les branches d'un platane, ombragée par les branchages ramenés ensemble pour former un dôme et attachés en forme de chignon, et puis... dame! on verrait... un tour dans les bois, une chasse aux champignons, une course vagabonde quelconque, à l'imprévu, au petit bonheur.

Une heure plus tard, en quittant notre demi-litre et les ombrages de Robinson, quelque chose semblait préoccuper mon compagnon qui, sans que le but de notre promenade eût été autrement fixé, marchait dans la direction des vignes qui recouvrent l'emplacement du Château-Vieux.

— Je ne sais pas si nous retrouverions la pierre!

— La pierre?

— Oui, la pierre à Gabriel... à Gabriel Teula... Mais je crois que nous sommes un peu bas pour reconnaître le sentier...

— Quel sentier?

— Le sentier de la pierre... Tenez, c'est là bas dans cette vigne tout au bord de la gorge qu'on a trouvé la lanterne et le piolet.

Cette lanterne et ce piolet ne m'expliquaient en rien l'intérêt que nous avions de courir à la recherche d'une pierre, mais mon ingénieur était trop préoccupé de son sentier pour aborder un sujet qui ne pouvait être raconté à travers les saccades de la marche. Ma curiosité se fit sage, comprenant qu'elle pourrait plutôt gagner à la patience.

Nous nous enfonçâmes à travers une nouvelle châtaigneraie, une espèce de sentier large de trois doigts sembla faire le bonheur de mon compagnon. Après l'avoir suivi quelques

instants, nous arrivions au milieu d'un taillis qui s'épaississait de plus en plus et où mon ingénieur eût peut-être trouvé moyen de tracer un sentier, mais où, pour l'heure, je n'en apercevais pas trace.

C'est que voilà bientôt quarante ans que je ne suis pas revenu ici, me-dit-il.

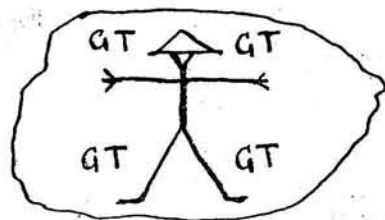
Ces mots furent jetés comme un appel à ma bonne volonté et à une indulgence bien méritée pour le cas où il eût fait erreur. En dépit qu'il crut toujours reconnaître des traces de sa voie, le fouillis de la végétation était de plus en plus inextricable et, à nos pieds, derrière le rideau de verdure qui nous dissimulait encore la gorge, la Vièze mugissait, encaissée dans les rochers. A chaque instant, il fallait appuyer sur la gauche afin de ne pas s'exposer à poser un pied dans les broussailles masquant le gouffre.

Tout à coup Poncet, qui s'en voulait de ne pas reconnaître un sentier là où il n'y en avait plus depuis bien longtemps, mais qui néanmoins avait la précision de coup d'œil de son métier, s'écria:

— Eh bien! c'est ici.

C'était un replat marécageux où des tubes d'angélique hauts de plus de deux mètres semblaient jeter un défi à tous les buissons d'alentour.

Nous nous fîmes un chemin en abattant quelques-uns de ces superbes ombellifères et, après avoir tâtonné avec les mains, Poncet découvrit une pierre enfoncée dans la terre, d'une surface à peu près large comme les deux palmes de la main réunies, où je copiai le croquis ci-dessous:



Alors, devant la pierre découverte, au milieu d'une génération d'arbustes qu'aucuns autres pas humains

n'avaient affrontés, Poncet, les pieds dans la fange du marais, s'expliqua enfin.

Gabriel Teula fut, dit-il, le fondateur de l'auberge de la Croix d'Or; aujourd'hui hôtel des Postes, où nous dînerons si vous y consentez, en rentrant à Monthey. Jusqu'au jour où il fit construire cet établissement, tout le monde l'avait cru pauvre, et ce subit étalage d'aisance ne devait pas manquer, surtout dans la société figée et sédentaire du siècle passé, de provoquer cancans et commentaires. Ceux-ci allèrent grand train. L'imputation courante de marchés avec le diable obtint d'autant plus de créance que Gabriel passait depuis longtemps pour un infatigable noctambule; mais l'humaine curiosité est telle qu'elle ne se contente jamais de sa pâture et qu'une solution controuvée ne la satisfait qu'un instant. Aussi, bien qu'acceptée, cette explication diabolique n'empêcha personne de courir après d'autres hypothèses.

Dut-on épier et poursuivre Gabriel pour trouver le mot de l'énigme? Nous n'en savons rien. Et, tout le reste de sa vie, il demeura un vivant phénomène aux yeux de ses contemporains. On avait bien trouvé, une fois, une lanterne sourde et un pistolet dans une vigne à Château-Vieux, vers l'entrée des gorges de la Vièze, mais qu'est-ce que cela pouvait éclaircir? On y eût plutôt vu une confirmation de ses entrevues avec Satan, à qui nul ne se présente que muni d'objets cabalistiques.

Touiefois, un jour, un malin se demanda si Gabriel n'aurait, peut-être, pu s'enrichir à l'aide de quelque découverte secrète d'un trésor ou d'une mine d'or. Cependant, les environs de l'ancien château où avaient été découverts les objets ne présentaient aucune trace de fouilles...

La légende du trésor ou de la mine d'or succéda à celle des pactes avec l'Enfer. Puis, enfin, en suivant ce sentier dont nous avons perdu la trace, on a pénétré au loin

dans les gorges jusque sous le mamelon de la Maison Rouge et, là, on a pu constater que des travaux avaient été faits pour extraire du minerai mais qu'il ne restait plus rien.

La source de la fortune de Gabriel Teula était donc là, dans ces parages où on l'accusait de maquignonner avec Satan. Les objets trouvés dans les vignes lui servaient pour se diriger la nuit et soit pour se frayer un chemin, soit pour fendre les pierres.

Quant à la pierre cabalistique, Gabriel l'avait ainsi sculptée pour se diriger plus aisément à travers ces fouillis épais; la ligne droite des bras lui indiquait la direction à suivre pour gagner son chantier.

Gabriel exportait son minerai au loin et ne travaillait que la nuit, afin de bénéficier seul de sa découverte. Voilà le dénouement fort simple de la légende.

J'objectai: Il est sans doute bien des légendes qui s'éclairciraient de la même manière, s'il n'était trop tard aujourd'hui pour l'entreprendre. Et puis il y aurait crime à les mutiler ainsi à coups de réalités, ces naïves légendes!

LOUIS COURTHION.

(Extrait de la *Patrie Suisse*.)

ÉPHÉMÉRIDES

1755. — A l'époque du tremblement de terre de Lisbonne, il y eut à Brigue, à Naters, à Gliss, à Loèche, des secousses presque journalières qui se succédèrent depuis le 1^{er} novembre jusqu'au 27 février de l'année suivante; quelques-unes furent si violentes qu'elles fendirent des églises, renversèrent des cloches, rendirent des maisons inhabitables, tarirent quelques sources, troublèrent les eaux du Rhône et les firent bouillonner.

CASSE-TÊTES

Solution du mot en triangle No 22.

B A R M A N
A L O E S
R O U X
M E X
A S
N

Out deviné: Triboulet, Martigny. — Chardon Bleu, Vouvry. — Marie la puce, Martigny-Ville. — Ripincelle, Monthey. — Colibri, Vouvry. — A. Melly, Epagny. — Ninette, St-Maurice. — Creambulaz-de Schwarzeneck, Monthey. — Arménienne, Bulle. — Mignonne, Martigny. — O..., père, à Sion. — Elzear, Zurich. Pol et Chouchou, Monthey. — E. Def., l. — Pierre de la Trappe. — Valère et Tourbillon, Genève.

No 23. — NOMS EN CROIX

Disposer les lettres suivantes en croix, de manière à former dans une des lignes le nom d'un empereur et, dans l'autre, celui de sa mère.

R I G O N N N A E P I P E

Avis. — Les nouveaux abonnés pour 1897 peuvent, en se faisant inscrire tout de suite, recevoir le **VALAIS ROMAND** dès ce jour bien que leur abonnement ne doive partir que du 1^{er} janvier.

ANNONCES

LIBRAIRIE CH. EGGMANN & Cie
GENÈVE

Paraîtra incessamment :

LES

Veillées des Mayens

(Légendes et traditions du Valais.)

par LOUIS COURTHION

avec préface d'ÉDOUARD ROD
et illustrations de H. VAN MUYDEN.

Prix : 4 francs.

MIEL DES ALPES

PREMIÈRE QUALITÉ

absolument pur et naturel

M. CHARVOT, apiculteur

Bagnes (Valais)

Vente (selon désir) par kil. ou $\frac{1}{2}$ kil.

161. Mont St. Mangisch
6 Pl. du Pont Loubanne.

15 DÉCEMBRE 1896

PREMIÈRE ANNÉE PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND



N° 24

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Chronique, L. C. — Les Avents (poésie), P. VERLAINE. — A Monthey (poésie), M. M. — Récit en patois de Chamoson, T. NITTIRC. — Questions et réponses. — Le Valais en 1820 (Etat militaire). — Bloc notes. — Ephémérides. — Casse-têtes.

CHRONIQUE

Un journal politique romand, venant de citer un passage d'un article du *Confédéré*, relativement à la récente lutte entre députés du Haut et du Bas-Valais pour la nomination d'un successeur à M. de Kalbermaten au Conseil des Etats, tire librement la déduction suivante :

« L'antique rivalité de race entre le Haut et le Bas-Valais ne semble pas près de disparaître, elle s'accroît plutôt. »

Nous ne pensons pas être de ceux qui abusent du sentiment patriotique et nous préférons de beaucoup les banquets où l'on peut porter des toasts au cuisinier à ceux où l'on s'égosille à limer le lugubre :

O monts indépendants!

sur un air emprunté au pays du spleen; toutefois, nous demanderons à notre confrère la permission de dissiper cette erreur, et de voir les choses de plus près que lui-même.

Loin de nous apparaître comme une source de nouvelles divisions,

de tiraillements inattendus, cette victoire du Bas sur le Haut marque plutôt, à nos yeux, l'aurore d'une fusion, de plus en plus complète parce qu'elle est inévitable, des deux races qui se partagent le pays. Que la *Nouvelle Gazette de Zurich* mette un frein à sa voix de croquemitaine allemande ! Nous n'avons pas dit par là qu'on allait éliminer des horaires de chemins de fer les *Turtmann*, les *Raron* et les *Salgesch* qui ont fait son bonheur, il y a quatre ans, et qui font depuis le malheur de nos oreilles.

Mais le Haut-Valais vaincu par le Bas sur un terrain tout pacifique où l'on se borne à nommer des évêques et des conseillers aux Etats, c'est précisément l'acheminement fatal du peuple entier vers l'unité jusqu'ici empêchée par quoi ? — Par des restants de prérogatives que le Haut-Valais s'attribuait comme des reliques de sa déjà lointaine suprématie. Les débris du *droit séculaire*, en s'en allant un à un, finiront par établir de fait ce qui, jusqu'à ce jour, ne l'était que de principe. Après cette conquête, d'ailleurs considérablement platonique, et quelques autres auxquelles le Bas peut encore aspirer, tout sera pour le mieux dans la meilleure des Républiques étoilées.

Le « droit séculaire » ira rejoindre dans les collections jaunies des bibliothèques son aîné le « droit divin » des Louis XIV et des Charles X — si mal représenté dans notre génération par tel prince qui, après s'être pavané durant cinq années dans les coulisses de tous les théâtres européens, un chou à la boutonnière, et y avoir semé des vestiges de ses fredaines, vient enfin se jeter dans les bras d'une princesse allemande assez éprise du titre et de la fortune pour oublier le reste.

Oui ! ce « droit séculaire », quelle étincelle imprévue dans l'épaisse ténèbre de la politique moderne ! hein ! Mais ne rions pas trop de nos compatriotes qui ont fait semblant d'y croire, car, tout Véragres et Nantuates que nous sommes, nous aurions assurément trouvé dans nos propres rangs des avocats prêts à soutenir la même thèse le jour où, en désespoir de cause, il nous aurait fallu pousser le *finis Polonia!* et jeter le dernier salut à un glorieux passé désormais confiné dans l'histoire.

Décidément, pourquoi aussi tant le tenir en suspicion ce Haut-Valais ? Si ces têtes quelque peu dures qui ont posé pour modèles devant la

sculpture de la mazze dirigent une main quelque peu lourde, n'avons-nous point, nous, eu parfois l'échine trop élastique ?

Où irait-on, d'ailleurs, avec ces hypothèses historiques ? En la circonstance, la députation romande et la députation allemande ne nous semblent-elles pas avoir eu chacune le sens instinctif de l'inanité où est arrivée, par sa trop longue durée, notre antique rivalité ?

Le Haut-Valais voulait précisément envoyer à Berne un député de race romande et le Bas-Valais lui a répondu en choisissant un Vibère pour aller représenter là-bas le Nantuate et le Véragre !

Qui t'as fait noble ? disait Hugues Capet à l'un de ses courtisans. — Qui t'a fait roi ? lui répondit celui-ci. — Qui t'a fait puissant ? pouvons-nous dire aux enfants des sept dixains. — Qui t'a fait Suisse ? peuvent-ils nous répondre.

En compensation de ce sacrifice du « droit séculaire », nous promettons de ne plus tenir une comptabilité trop rigoureuse en matière épiscopale. Nous aimons trop la paix pour attendre, afin d'ouvrir les bras à cette déesse, que la chronologie renfermât autant de Jardinier et d'Abbet qu'elle renferme de Rarogne et de Schiner, de de Riedmatten, de Zen-Ruffinen et d'Asperling.

Ce que serait aujourd'hui le Haut-Valais s'il n'avait pas conquis le Bas ; il serait difficile de le dire. Par contre, si la partie inférieure de notre vallée du Rhône était demeurée attachée à la fortune de la maison de Savoie, peut-être Camille Défayes siègerait-il aux côtés d'Imbriani, au lieu de siéger à ceux de M. Glutz, de Soleure, et l'auteur de ces lignes, à moins que d'être tombé pour Umberto à la bataille d'Adoua, n'aurait d'autre sort que d'ignorer jusqu'à la conception du *Valais Romand* pour fonder quelque feuille macaronique

et y plaisanter ce Crispi qui a tant de poil sous le nez et point du tout sur la tête.

Donc plus de barrières et « Vive le Valais ! » tout court ! L. C.

LES AVENTS (*)

(Sur un dicton ardennais.)

„ Dans les Avents „, comme l'on dir
Chez mes pays, qui sont rustiques
Et qui patoient un petit,
Entre autres usages antiques,

„ Dans les Avents les côs chantont “
Toute la nuit, grâce à la lune
„ Clartive “ alors, et dont le front
S'argente et cuivre dès la brume.

Jusqu'à l'aube en peu d'ombre et ces
Chante-clair, clair comme un beau rêve,
Proclament jusques à l'excès
Le soleil... qui plus tard se lève.

Trop tard pour ceux qui sont reclus
Au poulailler — tout comme une âme
Ne tendant que vers les élus,
Dans le péché, prison infâme, —

Et comme une âme les bons coqs,
Vigilants, tels au temps de Pierre
Souffrent, mais, en dépit des chocs
D'ombre, chantent et l'âme espère.

P. VERLAINE.

(*) *Liturgies intimes*, Paris 1896.

A MONTHEY

Monthey, du Ciel cité bénie,
Trois monts du chêne couronnés
S'élèvent sur ton armoirie,
Emblèmes de tes libertés.

Comme les prés et les montagnes,
Vert est le champ de ton blason.
L'épi doré de tes campagnes
Y jette l'or de la moisson.

M. M.

(Composé à l'occasion du Carnaval de 1895.)

Récit en patois de Chamoson.

Albê tréyèvé la fleu, il avey biu ouna gotta. Il eyrè décidau à rire. Il avey por cen déz'o sa man çleu què fallivè. Prodjué baleudravè par li. Albê lo vey. As-tou sey ? ley dit é. Tiro a fleu. Vins bà, gottà ouna tasse. Prodjué, que l'è pâ dè la tempérance, sè tirè pas en darey por cen-li. Cen ley va, allez ! —

Quand l'a zu biu quaquè veyroz, Albê l'ey dit : Dzenoud a l'idée dè tè toccâ. — D'abô toccau io ! Sè-bayi sè lo crenzo ? Tou té creys... !

En attendend, li veyroz sè voudjivon et lo vin commenciève à fireffet.

I n'en faut pas troua, Mi quand on a biu ouna gotta, on sè crey piè-fin, piè rezzo, piè fort què lés àtroz. et Prodjué se trovavè justement à cé point. L'a pâ zu manca dè tant vouarba por l'allurâ. I sort dè la cava à la brètze de Dzenoud.

Faut-é pâ què pendant que Prodjué tzartchivè Dzenoud d'on bié, cince arrivè de l'âtro à passâ devant la cava à Albê.

— Hé Dzenoud ! ley crie Albê : as-tou sey ? Vins beyre ouna golau.

Dzenoud sè fi pâ trié pè l'oreille. Lo bon vin ley fi mi tant dè bin.

Quand l'a mi z'u biu quaquè goli dè troua. Albê ley dit : Què-t'as avoui Prodjué ? I tè tzartzè ; veut tè vourdi. Fi attenchon. — Heu, heu, repond Dzenoud, d'abô vourdey io ! Heu, Di donc, té creys-tou què io lo crenzisso ? Hein ? Io, craindre Prodjué ? Ah ! Cé c.... a ren què o malheu de passâ pè mi mans.... pouey tou vas veyre.

E Dzenoud sort à son tor po trovâ Prodjué. Franc quand ion sortivè, l'âtro, què l'avey fi on tor por ren, tornavè arrovâ.

— Què t'as avoui mè ?

— Què t'as avoui mè, hein ?

Et sè sarton.

Prodjué, piè soul, avey z'u la force de levâ on tabouret et dè lo sotre su a tita à Dzenoud. Cinsè l'eyre tot en sang mi tegnivè Prodjué desor et Prodjué l'eyrè tot rodzo du sang à Dzenoud.

L'a fallu lè separâ.

Quand sont z'u separaus, Albê dit à Prodjué : « Bougro ! Cé bregand de Dzenoud t'a fotu tot en on sang.

— Lo foto u correchonnel. — Ouen, ouen, fo-lo piè. Lè pâ bien damadzo. Fi lay piè payer tchéra.

Et Prodjué s'en va dè cé pâ fireplainte u président du tribunal, tot couvè, bardouflau dè sang què l'eyrè.

Quand lo président du tribunal l'o-t-a z'u examinâ, lo ranvouye en ley desent : Vo peudè alla vo bouyâ, ra!

Revenu en tché lui, Prodjué sè bouyè. Quand l'è z'u bouyau, l'a pâ z'u ouna marca pê la tita, pâ on trou po signier.

— Ora tou! Ora tou! Va, ra? què ley dit la fenna, dépatzè-tè pié dè allâ retriyier la plainte. Oh! quin sabot de Prodjué!

Prodjué, couvè di malédichons dè sa fenna, l'a ren z'u à firè qu'à vito sà voutâ et tornâ trovâ o président du tribunal et payier sey à sa francs de frais. T. NITTIRC.



QUESTIONS ET RÉPONSES

Aucune réponse ne nous est parvenue au « problème étymologique », posé dans le No 19, sur les frontières portant le mot « Morge » comme racine.

Nous n'abandonnerons pas pour si peu cette question, mais, comme la solution peut se faire attendre, nous ne voudrions pas qu'elle nous empêchât de poursuivre notre chapitre : *Questions et réponses*.

7^e question. — *Le chant latin d'a-dieux aux études bien connu par tous nos étudiants a-t-il un auteur connu? Quelques-uns le disent valaisan; mais, comme il est usité ailleurs, ne pourrait-on point nous en indiquer le lieu d'origine sinon l'auteur?*

LE VALAIS EN 1820

II. — Etat militaire.

Le canton qui compte à peu près 10 000 hommes en état de porter les armes se divise en 3 arrondissements militaires : l'oriental qui comprend les 4 dixains d'enhaut, l'occidental composé des dixains d'endas et le central qui se forme des cinq dixains de Loèche, Sierre, Sion, Herrens et Conthey. Chaque arrondissement a, depuis peu, son comman-

dant chargé de l'organiser : cet officier, qui prend rang de colonel, a un traitement de 15 Louis, et son secrétaire en a autant; il est le chef d'un conseil de recrutement où siègent les présidents de dixain. Ce conseil accorde les dispenses de service et fait passer successivement les hommes enrégimentés de l'élite dans la réserve et de celle-ci dans la landwehr, à mesure qu'ils ont des remplacements d'après l'âge fixé, et sur la base fédérale d'un soldat sur 50 individus. Quiconque obtient une exemption de service est taxé à une contribution annuelle depuis 20 fr. à demi-franc (soit 5 batz) selon ses facultés : la somme qui en provient se partage par portions égales entre la caisse militaire de l'arrondissement et les communes, en proportion de ce qu'elles y versent : ces dernières appliquent leurs portions à l'achat des armes et à l'équipement de leurs ressortissants s'ils sont pauvres. Chaque commune, en raison de sa population, a un ou plusieurs instructeurs (commis d'exercice) pour enseigner la manœuvre aux miliciens. Tout Vallaisan doit servir de 20 à 50 ans et s'exercer depuis 18.

L'uniforme cantonal est bleu de roi, revers et retroussés rouges; col, parement et pantalon bleu de ciel, demi-guêtres noires, buffeterie blanche, schakot. Les carabiniers et les chasseurs sont en verd. La troupe qui a un certain nombre de jours d'exercice annuel n'est payée que quand elle est en activité de service. Le militaire vallaisan se compose d'une landwehr de 7 à 8 mille hommes, et du contingent fédéral. Ce dernier se partage en élite et en réserve, l'une et l'autre de 1280 hommes : dans chacune de ces deux sections entrent une compagnie de chasseurs, une de carabiniers et environ 58 hommes de train. Il n'y a encore ni cavalerie ni artillerie, mais pour la sûreté publique on a levé un corps de 18 gendarmes qui doit nécessairement être augmenté.

L'arsenal, pillé par les Français en 1798, n'est pas encore réarmé, et

n'a que 19 pièces de canon, quoique la Diète ait décrété d'en porter le nombre à 25. De ces 19 pièces, S. M. l'empereur d'Autriche en a donné 12, dont 2 de 24, 2 de 18, 2 de 8, 2 de 6 et 2 obusiers de 10 et 8 livres de balle.

Les Vallaisans s'exercent souvent au tir, soit à la carabine, soit au grand mousquet à fourchette, soit au fusil ordinaire : les villes bourgs et grandes communes ont très-anciennement des confréries de tireurs qui s'assemblent à jours fixes et possèdent quelques revenus, destinés soit aux prix, soit à des repas de corps. La chasse au chamois contribue aussi à former d'habiles tireurs qui peuvent aller de pair avec ceux des cantons les mieux exercés. Le militaire cantonal sort de l'enfance, par les soins et le zèle des chefs qui ont organisé des écoles d'instruction distinctes pour les officiers, pour les commis d'exercice et pour les tambours, et ne tardera pas à être sur un bon pied, d'autant que comme tous les Suisses les Vallaisans sont braves et bons soldats, et en ont fait récemment preuve dans la guerre contre les Français, en 1798 et 1799, et contre les Milanais en 1814, battus au passage du Simplon et écrasés par des rochers roulés sur eux.

Par ses dernières capitulations avec la France, le Vallais a 4 compagnies aux gardes et 6 dans le second régiment de ligne, environ 1000 hommes, ce qui est bien assez pour sa population, à l'augmentation de laquelle les services étrangers ont été précédemment un obstacle incontestable. Avant la révolution, il avait un régiment au service de France, et plusieurs compagnies soit au Piémont soit en Espagne : en 1796, il leva un régiment de 2000 hommes pour cette dernière couronne; dont une partie, il est vrai, étaient des étrangers, En 1800, il fournit un fort contingent aux troupes suisses en France, et en 1806, un bataillon de 600 hommes. Enfin, sous le régime français la conscription lui a

pris plus de 700 recrues. A peine la dixième partie de ces militaires, sortis depuis 1796, étant rentrée, il est manifeste que la population a beaucoup souffert de ces pertes, d'autant plus que, tombant sur la fleur de la jeunesse, elles ont enlevé une foule d'hommes robustes à l'agriculture et au mariage : à quoi il faut ajouter que la lutte d'autant plus glorieuse qu'elle était plus inégale des Hauts-Vallaisans contre les Français en 1798 et 1799 a fait perdre aux anciens dixains plus de 800 de leurs plus braves citoyens morts pour la défense de leur terre natale contre une agression injuste s'il en fut jamais : de plus, 200 Vallaisans viennent de partir pour les colonies suisses du Brésil. En 1813, il y avait dans le Vallais 1529 veufs, 2533 veuves. Cette différence de 1004 entre les deux sexes était en grande partie une suite de la guerre, la totalité des mariages étant à cette époque de 10 820, il s'en suit que le nombre des femmes veuves était à celui des femmes mariées comme de deux et un tiers à dix.

BLOC-NOTES

Année bissextile. — L'an 1896 est bissextile ; l'an 1900 ne le sera pas ; pourquoi ?

M. H. de Parville l'explique de cette manière :

« Grosse affaire que le calendrier, dit-il, dont l'histoire remonte encore plus haut que Romulus. Il préoccupa toujours de très bons esprits. Le calendrier de César avait fini par amener un retard de six jours, s'il vous plaît, entre le passage réel du soleil à l'équinoxe et l'équinoxe de l'almanach vers le quatorzième siècle. En 1814, l'évêque de Cambrai, Pierre d'Ailly, chancelier de l'Université de Paris, prit l'initiative d'une réforme urgente. Il soumit son projet au pape Jean XXIII. La proposition n'aboutit pas. Sixte IV, en 1475, consulta l'astronome Régiomontan. Celui-ci mourut. En 1053, le Concile de

Trente insista et appuya le projet Lilius.

Lilius mourut. Cependant, l'heure était venue. L'erreur annuelle de 11 minutes 8 secondes 4, accumulée depuis 1355 ans, avait amené une différence de dix jours entre la marche du soleil et le calendrier. Le bref de Grégoire XIII remit les choses en place en décidant que le 4 octobre 1582 serait compté le 15 octobre et que les années séculaires 1700, 1800, 1900 cesseraient d'être bissextiles. Ainsi fut fait ou sera fait. Et nous continuons, depuis ce temps, à marcher sous le régime de Grégoire XIII.

C'est pourquoi 1896 est bissextile et 1900 ne le sera pas. C'est la dernière année bissextile du siècle. Il n'y en aura plus avant 1904. L'intervalle entre deux années bissextiles sera cette fois de huit ans, privilège fin de siècle. »

Un moyen pratique de préparer soi-même les grenades extinctives destinées à arrêter les incendies.

On prend 10 kilogrammes de sel ordinaire, 5 kilogrammes de sel ammoniac, et l'on fait dissoudre le tout dans un peu plus de 30 litres d'eau. Quand la solution est complète, on la met en bouteilles bien bouchées que l'on distribue dans les différentes pièces.

Si un incendie se déclare, on lance dans le feu une ou deux bouteilles avec assez de force pour briser le verre, et la diffusion du liquide amène l'extinction de l'incendie.

Un Américain a inventé un corset musical. Ce corset est combiné de façon que la plus légère pression extérieure produit un son analogue au sifflet d'une locomotive.

L'inventeur a fabriqué les premiers pour ses filles et il est sûr que personne ne pourra leur prendre la taille sans que toute la maison en soit avertie.

ÉPHÉMÉRIDES

1612, décembre. — Naissance à St-Maurice d'un monstre ayant deux têtes, trois bras et quatre jambes.

CASSE-TÊTES

Solution du mot en croix du No 23.

A
G
N E R O N
I
P
P
I
N
E

Ont deviné : Ninette, St-Maurice ; Pounemma, Montreux ; Un cas rond, Bagnes ; Creambulaz-de Schwarzenneck ; Andréluc, Vionnaz ; Arménienne, Bulle ; « N..... », Bagnes ; Mignonne, Martigny ; Ninette Rosenwand, Sion ; Elzéar. Zurich ; O..., père, à Sion ; Valère et Tourbillon, Genève ; Pol et Chouchou, Monthey ; Triboulet, Martigny ; Chardon Bleu, Vouvry ; Colibri, Vouvry ; Vénitienne, Bulle ; Ripincelle ; L. Grézi, Bulle ; Marguerite de Monthey ; Un trio, Sembrancher ; Bande joyeuse, Vouvry.

Deux solutions du mot en triangle No 22 sont parvenues le journal étant sous presse : Vénitienne, Bulle, et Marguerite de Monthey.

ÉNIGME N° 24

Connaissez-vous le solitaire
Qu'on ne trouve jamais chez lui,
Bien qu'il ne soit jamais sorti,
Qui n'eut ni maître, ni grammairien,
Et parle avec n'importe qui
Toutes les langues de la terre ?

LIBRAIRIE CH. EGGIMANN & Co
GENÈVE

Paraîtra incessamment :
LES

Veillées des Mayens

(Légendes et traditions du Valais.)

par LOUIS COURTHION

avec préface d'EDOUARD ROD
et illustrations de H. VAN MUYDEN.

Prix : 3 fr. 50.

1^{er} JANVIER 1897

DEUXIÈME ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N° 25

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Bonne année! L. C. — Le vieux taupier (poésie), A. C. — Les "Veillées des Mayens". — *Les écocheü* (chanson populaire). — La suppression du landsturm (chanson d'actualité), L. C. — Le Valais en 1820 (Etat ecclésiastique). — Glâtures historiques. — Bloc notes. — Ephémérides. — Casse-têtes

Bonne année!

LE VALAIS ROMAND

Avec le présent numéro, le *Valais Romand* entre dans la deuxième année de son existence.

De même que bien des journaux naissants, il s'est fait de nombreux amis jusque dans les rangs de ceux qui, il y a un an, saluaient d'un sourire sceptique le baptême du « petit bébé rose ». Aujourd'hui, le bébé, sans avoir beaucoup grandi, quoiqu'il se soit bien porté, se couvre d'une robe crème pour faire sa première communion.

A cette occasion, il envoie à tous ses lecteurs ses meilleurs souhaits

de bonne année. Il en est parmi eux qui aspirent au bonheur matrimonial. Nous leurs adressons à tous, quel que soit leur sexe, nos vœux les plus sincères pour la brève réalisation d'une aspiration si légitime!

D'autres, plus favorisés, du moins en apparence, soupirent déjà après la liberté perdue et rêvent de la reconquérir. Nous croyons qu'ils feront mieux de se contenter de l'état de choses qu'ils ont créé, prématurément ou à la légère peut-être, mais on ne saurait tout prévoir, et puis le mariage n'a-t-il pas de tout temps été comparable à une ville assiégée où ceux qui sont dedans cherchent à sortir et où ceux qui sont dehors cherchent à entrer?

D'autres, et ce sont là les plus nombreux, rêvent fortune prompt. Nous espérons que le tirage de la loterie de l'Exposition aura réalisé les aspirations d'un certain nombre d'entre eux.

L'année 1896 a enlevé au *Valais Romand* une trop nombreuse phalange de ses amis de la première heure, la plupart citoyens bien connus : Joseph Orsat, à Saxon; Edouard Valloton, à Martigny-Ville; Alfred Arlettaz, à Sion. Sembrancher a été

particulièrement malmené par les parques qui ont coupé, successivement et en un temps très court, l'existence de nos amis Nicolas Emonet, Etienne Tamarcaz, Emile Gailard et Camille Besse, tous hommes de premier plan. Hors de notre canton, nous avons vu disparaître, l'un et l'autre de mort subite, Jean Schindler, directeur de la Banque populaire de la Gruyère, et Paul Thürler, secrétaire au Département fédéral du commerce.

Comme l'exiguïté de nos colonnes ne pouvait nous permettre de consacrer une notice nécrologique à tous ceux que la brutale destinée nous a enlevés de la sorte, bien qu'à chacune de ces fatales nouvelles il nous semble que quelque chose de notre propre vie s'en va avec eux, nous tenons, en ce jour solennel, à nous associer un instant au deuil de leurs parents et amis.

LE VIEUX TAUPIER

A la fête de mon village,
Chacun, délaissant le foyer,
S'en vient folâtrer sous l'ombrage
D'un vieux et superbe noyer.

Les jeunes à la vive allure
Dansent sur l'herbette gaiment
Et les vieux battent la mesure
En vidant des pots de vin blanc.

Michel dirige la musique,
Deux cornets, un harmonica
Jouant d'après l'usage antique
La mont ferrine et la polka.

Près de la place où l'on danse
S'ouvre un joli petit chemin
Ombragé d'un feuillage dense
Et parfumé de romarin.

Là, fuyant la foule bruyante,
Garçons et filles vont à deux
Chercher sous l'ombre bienveillante
Un lieu propice aux amoureux.

Ils s'en vont dans la forêt brune
Vers le silence et la fraîcheur,
Nul regard ne les importune
Et rien ne trouble leur bonheur.

Mais la solitude est peu sûre,
Car Philibert, le vieux taupier,
Sur la porte de sa mesure,
En tissant ses pièges d'osier,

Voit passer tous les jeunes couples,
Les fillettes aux bonnets blancs,
Aux petits pieds, aux tailles souples,
Et, soupirant, songe au vieux temps.

Le temps où plein d'ardente flamme,
Bien jeune alors et bien heureux,
Il menait sa défunte femme
Dans le sentier des amoureux.

A. C.

Les Veillées des Mayens

Ce livre annoncé depuis longtemps
vient enfin de voir le jour. C'est un
petit in 4° avec couverture illustrée,
texte orné de vignettes et de 17 gra-
vures par M. H. van Muyden (Ge-
nève. Eggimann & Cie).

N'étant pas décentement autorisé à
le recommander nous-même aux lec-
teurs du Valais Romand, nous at-
tendrons, pour en parler plus longue-
ment, de pouvoir emprunter les opi-
nions de quelques uns de nos con-
frères.

L'i z'écocœü (Les batteurs en grange)

Chanson populaire. (*)

A, â, â, no fô portâ denâ
A ceü quatre gros teimplâ
Que fason patin, patâ !
A, â, â, no fô portâ denâ.

(*) Extrait des *Veillées des Mayens* (Genève
1896. Eggimann & Cie.

E, é, é, no z'a fallu dzerbé
Por povay inmatielé
Lé pesetes et lé rânés.
E, é, é, no z'a fallu dzerbé !

I, i, i no faudret no z'impli ;
Se n'in rinque de seri
Saret vito dezeri !
I, i, i no faudret no z'impli.

O, ô, ô, n'in tant medjà de gremô
Avouï tant d'ordzo pelô
Que no no sin tot conslô !
O, ô, ô n'in tant medjà de gremô.

U, u, u n'in fenamein tot biu.
Câ l'on vin jamais panslu
Comme quan on a bien battu.
U, u, u n'in fenamein tot biu.

La suppression du landsturm.

(Air : En revenant de la revue.)

I

Les colonels qui vont à Berne
Dans le Conseil national
Nous font, — cré nom d'une giberne? —
Passablement de bacchanal !...
Hier encor, veuf, moutard, beau-père ;
Menton sans poil et barbe austère,
Tout devait, sans avoir le trac,
Se résoudre à porter le sac.

Les citoyens par tas,
Borgnes, goitreux, pieds plas,
Etaient flattés sur leurs retours
De paraître en si beaux atours ;
Le gars de quarante ans,
Tondu par les autans,
Se rapprochait de son miroir
Et crac renaissait à l'espoir !

Mais maintenant,
Par un coup d'vent tournant,
Berne dit : „ C'est gênant
Tant de capotes ;
Viite, en deux coups,
Quitte à passer pour fous.
Nous leur retirons tout,
Sauf les culottes ! “

II

Pour tout mari qui se respecte,
Il est bigrement malséant
Que son épouse circonspecte
Dise et répète en maugréant :
— Ton paletôt, vois-tu, m'agace
Et chaque fois que l'on s'embrasse
Je m'dis : „ Pourquoi ce cré coquin
N'est-il simplement qu'un pékin?... “
Car passepoils, schakots
Sont l'attribut des coqs,
Et dame, on aime à sa moitié
N'avoir pas à faire pitié...
Tout époux amoureux
Etail dont bien heureux
D'avoir, à point nommé,
L'occasion d'pas être réformé !

Mais, maintenant,
Par un coup d'vent tournant,
On se dit : „ C'est gênant
Tant de capotes : “
Dès que ces fous
Auront tout pris sur nous,
La femm' fera cent coups
Pour les culottes ?

L. C.

LE VALAIS EN 1820

III. — Etat ecclésiastique.

Tout le Valais, à l'exception de
quelques familles étrangères de la
communio réformée, professe la
communio romaine, et ne forme
qu'un seul diocèse, qui, avant la ré-
formation, comprenait encore le gou-
vernement d'Aigle. L'évêque, qui
s'intitulait comte et préfet du Vallais
jusqu'au temps de l'occupation par
les Français, a conservé le titre de
prince du saint empire : autrefois très
puissant, il partageait avec les sept
dixains le gouvernement du pays,
avait le droit de glaive, de monnaie
et de grâce, possédait plusieurs sei-
gneuries et soutint dans les XV^e,
XVI^e et XVII^e siècles des luttes
plus ou moins vives contre les pa-
triotés, qui tendaient toujours à res-
treindre son pouvoir temporel : pou-
voir fondé sur un diplôme de Char-
lemagne, appelé la Caroline, reconnu
maintenant pour apocryphe et sur
une chartre donnée en 999 par Ro-
dolphe III, roi de la Transjurane,
dont l'autorité est moins suspecte.

Quelque fois ces prélats furent à
la tête des factions qui déchiraient
le Vallais, en guerre avec une par-
tie de leurs diocésains, et en liaison
soit avec la Savoye, soit avec les
cantons suisses, dont les troupes ve-
naient soutenir leurs prétentions. Les
rapports de l'évêque de Sion avec
le temporel sont maintenant déter-
minés, et le bornent à avoir la placè
d'honneur à la diète où son suffragé
compté pour 4 voix équivaut par
conséquent à celui d'un dixain. A
chaque vacance, le chapitre de la
cathédrale de Sion présente 4 sujets
à la diète qui en élit un à la plura-
lité des voix. Ce chapitre est com-

posé de 12 chanoines effectifs, outre 12 chanoines titulaires ou expectans. La plupart de ces derniers desservent des cures à la nomination de l'évêque ou du chapitre.

Le premier prélat de ce diocèse très-ancien fut St Théodore, qui, en 381 souscrivit au concile d'Aquilée. Le catalogue des évêques du Vallais dressé par le chanoine de Rivaz, en compte jusqu'à nos jours 83, dont quelques-uns, il est vrai, sont contestés ou incertains; son siège épiscopal fut d'abord Martigny (Octodurus) d'où il fut d'abord transféré à Sion vers l'an 580. Il reconnut successivement pour métropole Milan, Sion, Vienne, Tarentaise; enfin, le cardinal Schiner obtint, en 1513, du pape Léon X, qu'il serait exempt de tout métropolitain et ne relèverait plus que du souverain pontife. Les revenus actuels de l'évêque sont d'environ 20 000 fr. Le grand-doyen et le grand-sacristain ont chacun 100 Louis; le grand chantre et le vice-doyen 80; les autres chanoines de 60 à 70. Le traitement de ces derniers n'est point le même d'une année à l'autre, parce que leurs revenus consistent principalement en vignes, dont le prix est casuel, tant pour le prix du vin que pour sa qualité.

Le diocèse de Sion compte 114 paroisses, desservies par des curés, dont quelques-uns s'appellent prieurs, recteurs, administrateurs; selon la grandeur de la paroisse, le curé est seul, ou a un, même deux vicaires. Ces cures ont divers collateurs: l'évêque, par exemple, nomme à 38 bénéfices; le grand-chapitre à 23; les communes à 41; l'abbaye de St-Maurice à 11; le couvent du St-Bernard à 10; l'état à 3 seulement. Le clergé de chaque dixain forme un petit synode, appelé conférence, dont le président, nommé par l'évêque, exerce, sous le nom modeste de surveillant, les fonctions que ce titre indique. Outre le casuel, les revenus des curés sont généralement payés en fonds de terre et en censures et dixmes; ces dernières sont

rachetables par la constitution; les possesseurs laïques ont admis le rachat des censures féodales au 20 pour cent et ont traité amiablement avec les communes, qui retiennent un treizième pour les frais. Le rachat des dixmes est au douze et demi pour cent de la valeur du fond décimable, sous une pareille retenue. Les ecclésiastiques prétendent du 35 au 40 pour les censures, et en porportion pour les dixmes, et, à un petit nombre près, ils n'ont encore pu s'entendre avec les censitaires et les démaillables. Le clergé appuie ses prétentions sur d'anciennes immunités ecclésiastiques, que la constitution actuelle ne reconnaît plus, et sur la modicité de son traitement; par la même raison, il se refuse à contribuer aux dépenses militaires cantonales, quoiqu'il profite le premier de la paix et de la sécurité du pays, et qu'en 1622, l'évêque Jost ait fait un règlement par lequel chaque prêtre devait se pourvoir d'un mousquet et de tout ce qu'il faut pour armer un homme; mais on doit être juste et convenir, pour disculper en partie le clergé de ses retards, que les revenus de plusieurs cures sont si minces, qu'à peine suffisent-ils au strict nécessaire du desservant; d'autant plus que l'hospitalité étant une des vertus qui caractérisent le clergé valaisan, on ne peut l'exercer quand on a à peine pour soi.

Le clergé régulier du canton se compose comme suit :

	<i>Relig.</i>
De l'abbaye de St-Maurice	19
De la maison du St-Bernard	28
De la maison du Simplon	2
R. R. P. P. capuc., introduits à Sion en 1628	7
R. R. P. P. cap., introd. à St-Maurice en 1611	5
R. R. P. P. Jésuites tant à Sion qu'à Brigue	15
	76

L'état de ces derniers a fort varié en Vallais; ils y arrivèrent en 1607. Thomas Aleth de Leuck, ayant fait un mémoire pour prouver qu'il ne convenait point de les recevoir, les Jésuites furent congédiés de Sion, en 1610, et se retirèrent à Ventône et ensuite à Brigue: puis, par un décret de la diète, ils furent, en

1627, expulsés de tout le Vallais; ils eurent, en 1633, la permission d'y rentrer et reprirent leur ancien nid de Brigue.

L'almanach officiel de Sion porte le nombre des membres du clergé valaisan tant séculier que régulier, y compris la cour épiscopale et les bénéficiaires de la cathédrale de Sion, à 246: mais il ne fait pas mention des religieuses. On suppléa à cette lacune en disant qu'il y a 1° à Brigue, depuis 1663, un couvent d'ursulines, fort utile à l'éducation des jeunes filles, ayant actuellement 20 R. R. Mères.

2° A Sion, une congrégation de 8 filles de St Vincent de Paule, soit Sœurs grises qui soignent les malades de l'hôpital, et dont le nombre devrait être augmenté, vu le bien qu'elles font.

3° Un couvent de Bernardines, d'abord à St-Maurice, en 1629, puis transférées, en 1543, à Colombey où elles habitent l'ancien château d'Arbignon changé en cloître, maintenant au nombre de 20. Comme elles sont presque toutes des paysannes du Bas-Vallais, elles ne peuvent être employées à l'éducation et ne servent qu'à la prière et au travail des mains.

Il y a enfin quelques hermites habitués aux divers hermitages du canton, indiqués dans la Topographie.

Le nombre des ecclésiastiques tant séculiers que réguliers, y compris les religieuses, est à la population totale du Vallais comme 1 à 214.

(A suivre.)

GLANURES HISTORIQUES

Numismatique.

Nicolas Schiner évêque de Sion émit en 1498 des écus qui, d'un côté portaient son effigie avec son nom et ses titres de préfet et comte du Valais, de l'autre Saint Théodule en grand costume épiscopal, ayant à ses pieds le diable avec une cloche. Le prélat voulait par là conserver une anecdote piquante de la vie de ce

saint, patron du Valais qui nous apprend qu'étant allé à Rome sous le pontificat de Léon III, ce pape lui fit cadeau d'une grosse cloche pour la cathédrale de Sion.

Mais le saint prélat était fort embarrassé sur le moyen de transporter cette cloche au milieu des Alpes il n'en trouva aucun de plus expéditif et de moins coûteux que d'engager le Diable à la porter lui-même sur son dos, et celui-ci fit heureusement ce voyage quoique d'assez mauvaise grâce. (*)

Le fameux cardinal de Sion Mathieu Schiner, son neveu, parvenu au même évêché en 1500, trouva ce coin si bien choisi qu'il le conserva, à quelques légers changements près. Dans la suite, ses successeurs ne mirent que la cloche sur leur monnaie: l'esprit malin n'y parut plus, parce que les mauvais plaisants en avaient fait un scandaleux badinage et que des ignorants prenaient le Diable pour le Patron, malgré ses cornes. « C'est la première fois que cet ennemi du genre humain à eu l'avantage de figurer sur une monnaie et ce sera sans doute la dernière, s'écrie un chroniqueur. »

Ce singulier type a valu aux princes qui le portèrent d'obtenir les honneurs de cette médaille dans les collections des curieux.

BLOC-NOTES

Une belle dot. — Un père voulant marier sa fille allait partout publiant qu'il lui donnait 100 000 fr. à son mariage. Aussitôt les prétendants d'accourir, par la dot alléchés. Après maintes informations, le choix tomba sur un jeune commerçant. A la veille du mariage, le père fait appeler celui-ci et lui dit :

— Mon cher ami, je veux vous remettre la dot de ma fille.

— Par exemple !... Y pensez-vous?... Rien ne presse ! s'écrie le futur époux, sur un ton de désintéressement.

(*) Pour détails voir dans les *Veillées des Mayens* La « cloche de St Théodule ».

Malgré cela, le père insiste et présente au jeune homme une feuille de papier où il lut ce qui suit :

DOT DE MA FILLE.

- Education soignée, esprit juste, sens droit, cela vaut bien Fr. 20 000
- Ma fille n'est pas coquette, et cette qualité ne saurait s'estimer au dessous de . . . 20 000
- Vertueuse, remplie d'ordre et d'économie, elle est capable de s'attacher à son ménage et de diriger sa maison 30 000
- Elle n'a pas goût des bals et des spectacles, ce qui, dans un ménage, peut bien encore s'estimer . . . 10 000
- Elle est adroite et laborieuse, peut se passer de modistes et de couturières ; n'est-ce pas encore au moins . . . 10 000
- Enfin je lui donne 10 000 francs qui valent plus que ne vaudrait une fortune avec des défauts contraires aux qualités que je suis heureux de reconnaître chez ma fille . . . 10 000
- Total Fr. 100 000

Le jeune homme, un peu désemparé après cette lecture, comprit cependant la leçon que le père avait voulu lui donner. Il en profita pour épouser la fille, et il s'en trouva bien. Il est aujourd'hui riche, heureux et considéré dans la commune où, grâce à l'activité et à l'économie de sa famille, il est parvenu à acquérir l'estime et la fortune.

ÉPHÉMÉRIDES

1626 Janvier 6. — Les habitants de Vouvry jouent la comédie des *Trois rois*.

CASSE-TÊTES

L'expédition de ce No devant se faire avant la date qu'il porte, nous ajournons la publication des solutions du no 24 au No qui suivra.

PROVERBE A FAIRE (No 25)

Disposer les lettres ci-après de manières à former un proverbe connu.

Q	U	E	T
A	R	R	A
G	R	R	E
I	E	E	U

ANNONCES

Apprenti-cuisinier

Jeune homme intelligent de 17 à 18 ans aurait l'occasion d'apprendre le métier en qualité de volontaire. S'adresser à L. Delaloye, *Hôtel de l'Union*, Bulle.

ATELIER DE PEINTURE E. Mangisch

6, PLACE DU PONT, 6, LAUSANNE
Téléphone 467

Enseignes en tous genres.

Drapeaux soignés pour sociétés.

Tableaux dorés sous verre.

Dorure. — Décor. — Bronze.

MIEL DES ALPES

PREMIÈRE QUALITÉ

absolument pur et naturel

M. CHARVOT, apiculteur
Bagnes (Valais)

Vente (selon désir) par kil. ou ½ kil.



ACHETEZ

vos machines à coudre à J. RAEBER, fabricant-constructeur, à Vevey, connu pour la vente des meilleures machines, à meilleur marché, payables depuis 5 fr. par mois. Réparations de tous systèmes ; pièces de rechange : fournitures. - Demandez le catalogue.

Ch. du Pont Lausanne.

15 JANVIER 1897

DEUXIÈME ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N° 26

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Les „ Rois „ aux Chemeys, L. C. — Fin d'année, Osc. P. — Le Mulet (chanson), LOUIS GARD. — Le Val d'Illicz, E. DE BOCCARD. — Le Valais en 1820 (Instruction publique). — Folk-Lore. — Casse-têtes

LES « ROIS » AUX CHEMEYS *(Légende du Val d'Illicz.)*

Après environ une demi heure de marche sur la route qui grimpe le riche côteau dominant Monthey avant de pénétrer dans la verdoyante vallée d'Illicz, le voyageur ne peut manquer d'arrêter son regard sur une chapelle posée en biais du flanc de montagne qu'il contourne, modeste et rustique souvenir des siècles de foi.

Ainsi postée non sans un certain air de crânerie royale sur la route qui zigzague pour s'élever vers Troistorrens, la chapelle des Chemeys, d'ailleurs dédiée aux Rois Mages, semble chargée, avec les braves habitants du simple hameau blotti contre elle, de protéger tous ceux qui, soit pour leurs affaires, soit pour leur plaisir, se rendent dans le val des gaillardes à turban rouge et à culottes masculines.

Dans la nuit du mardi au mercredi de la semaine dernière (5 au 6 janvier), quelques passants attar-

dés à l'auberge de la Maison-Rouge, située un peu plus bas que cette chapelle, tout au bord de la route, entendaient des pétarades de fusil répétées déchirant l'air vif de ces calmes solitudes.

— Qu'est-ce que cela peut bien signifier ? demanda l'un d'eux.

D'une voix à la fois sentencieuse et philosophe, un vieillard des Chemeys répondit :

— Si vous n'entendiez pas des coups de fusil, vous entendriez peut-être toute autre chose !

— Ah !... et pourquoi ? questionnèrent les consommateurs intrigués.

— Eh bien ! reprit le vieux, si vous désirez tout savoir, écoutez-moi bien et ne faites pas comme les jeunes gens, qui ne veulent rien croire...

C'est demain le jour des Rois et la fête patronale de la chapelle et des habitants des Chemeys. C'est donc en honneur des trois Mages se rendant auprès du berceau de Jésus que la population du hameau tire ainsi, durant la nuit entière, suivant l'ancienne et respectable coutume. D'ordinaire, la nuit — oh pas toutes les nuits cependant — au lieu d'entendre des coups de fusil, l'on entend, en s'approchant de cette chapelle, un chœur d'anges dont l'o-

rigine remonte bien loin dans les temps.

Une nuit, c'était juste, comme ce soir, la veille des Rois — en ce temps-là on ne tirait pas encore, car il ne devait pas encore exister de fusils — une famille entière vint prier, tard dans la nuit, aux Chemeys. Ceux qui avaient vu la nombreuse famille fermer derrière elle la grille d'entrée entendirent un instant un concert religieux qui, bientôt, alla expirant dans le silence de cette froide nuit de janvier. Le lendemain matin, on rechercha inutilement dans la neige les empreintes des pas ; les pèlerins chanteurs n'avaient pas laissé trace de leur retour, et, cependant, la chapelle était déserte. On ne parla d'ailleurs plus jamais d'un seul membre de cette famille, dans tout le pays.

Tout ce qu'on sait de ces disparus, c'est que, de temps en temps, leurs voix répètent au sein de la nuit le concert religieux entendu le soir même où ils étaient arrivés vivants dans la chapelle.

On croit qu'ils étaient venus ce soir-là, guidés aussi par quelque étoile, solliciter leur commun salut des trois Rois et que ceux-ci les ont exaucés sur le champ — on en trouve la

preuve dans ce concert divin dont la vieille chapelle a si longtemps conservé l'écho !... C'est depuis ces temps éloignés que les gens des Chemey's vénèrent avec plus de zèle leurs trois patrons et qu'ils passent chaque année la nuit des Rois à tirer en leur honneur !

Après une courte pause, le vieux barbu ajouta :

« Vous allez par là-bas, je vois ça sur vous ; eh bien, n'y parlez pas de ce que je viens de vous dire ! Ces gens, qui ne veulent rien croire, essaient de dire que la famille, se sentant empoisonnée, est morte là après y être venu prier pour sa guérison ; qu'il est impossible qu'on n'ait pas retrouvé les cadavres, et que le concert qu'on entend n'est, ni plus ni moins que le bruit du petit torrent qui passe près de la chapelle.

» Il ne faut pas croire cela ! »

L. C.

FIN D'ANNÉE !

Les douze coups de minuit tombent sur le cœur comme douze gouttes de sang.

Et l'an de grâce est relégué parmi les souvenirs.

Pourtant cette année qu'on vient de mettre au vieux fer a eu, elle aussi, les souvenirs qui ont accueilli sa naissance.

Mais cela s'oublie.

Qu'est-ce donc qu'une année ? C'est un morceau de musique en douze mesures et 365 notes ; il commence en allegretto et finit en marche funèbre. Il débute par la clé de *Haben* et finit par la clé de *soll*, car il y a le doit et l'avoir.

L'avoir, ce sont les excellentes intentions que l'on a, ce sont les bons vœux prodigués dans tous les salons et au coin de toutes les rues ; le doit, se compte à la fin de l'année. Le vieil homme ne s'est point dépouillé, il est resté vieil homme, et les vœux,

loin de se réaliser, se sont envolés comme la fumée d'une cigarette.

Rabelais appelait ça : une farce.
C'est plutôt une tragédie...

Vous aimez la muscade ? On en a mis partout ! Et dès le matin les souhaits sont tombés sur vous comme la grêle. « Longue vie et parfait bonheur. Prospérité et paradis au bout. » Touchant n'est-ce pas ? Au fond, c'est banal ?

L'habitude est ancrée dans nos mœurs, elle ne passera point, j'y suis, j'y reste. — Les vœux, s'ils viennent d'un cœur dévoué, ont leur prix, on souhaite aux chers, ce que l'on désire pour soi-même. C'est une preuve d'affection, c'est une caresse en paroles. L'œil humide, on remercie.

Qu'en adviendrait-il, grand Dieu, si tous les vœux se réalisaient ! Les hommes vivraient cent ans, il n'y aurait plus de place sur la machine ronde. Il en faut, pourtant, de la place, pour les petits hommes jaunes qui vont nous envahir par le transsibérien. On souhaite aussi la richesse. Tous ne peuvent devenir des Crésus. Pensez donc ! N'a-t-on pas dit que la fortune totale de la terre, répartie entre un milliard et demi d'habitants équivaldrait à la somme modeste de quinze-cents francs par tête.

Je vais me brouiller avec Bebel, taisons nous.....

Ainsi les vœux se réalisent ou ne se réalisent pas. Au bout de l'année, en faisant l'appel, on voit que les rangs se sont éclaircis et que bien peu sont montés en grade.

Ne serait-il pas mieux de s'en remettre à Celui qui dirige l'Univers. et dont la main puissante s'étend sur nous tous ?

OSCAR P.

LE MULET

(Le premier pas.)

Mon cher mulet, mulet de mon cher père,
Tu vaux ton prix, tu n'es ni beau ni laid ;
Sors de l'étable et prends l'air militaire,
Prends le galop pour courir à la guerre,
Mon cher mulet. (bis)

Mulet poltron, secouant ta crinière,
Tu brais de peur au seul mot d'escadron.
Malgré ma bride échappant en arrière,
Tu fuis sans honte une noble carrière,
Mulet poltron (bis)

Pour un vil prix, apprends, méchante bête,
Que je te vends au syndic de Lutry,
Je marche libre et je paye une dette,
Me réservant pourtant qu'on te rachète
Pour un vil prix. (bis)

« Quel sort affreux, s'est écrié mon père,
Va donc subir ce mulet vigoureux ;
Quant à mon fils, qu'il se tire d'affaire !
Mais mon mulet ne s'en tirera guère,
Quel sort affreux. (bis)

« Pauvre mulet, toi qui de ma montagne
Portais chez moi le fromage et le lait,
Je t'ai perdu, cette triste campagne.
Me coûte à moi plus qu'au roi de Sardaigne,
Pauvre mulet. (bis)

« Tu m'es trop cher et ta perte m'acable,
Je te rachète, objet doublement cher ;
Interdisons un enfant trop coupable.
Et toi, mulet, entre dans mon étable,
Tu m'es trop cher. » (bis)

Bex fin février 1834.

L. GARD.

VAL D'ILLIEZ

CROQUIS

Sur le village humble et tranquille
Comme sur l'Alpe aux jours d'été,
Que c'est beau quand le soleil brille !
Que c'est simple dans sa beauté !

La cime toute blanche se dresse
Sur les prés de fleurs émaillés...
Oh, quel grand décor ont sans cesse
Les hommes du Val d'Illicz !

Eux, ont toujours les mœurs que j'aime,
Mœurs simples comme leurs chalets ;
Et leur vie est toujours la même :
Vie heureuse du vieux Valais.

La vie heureuse, sainte et pure
Où tous les cœurs sont alliés ;
Tout est bon, le ciel, la nature
Et les gens au Val d'Illicz.

... Les jeunes filles dans les fêtes
Vont gaiement, chantant aux échos...
Des mouchoirs rouges à leurs têtes :
On croirait des coquelicots,

Ne sont-elles aussi, sous leurs voiles
Des fleurs ? — coquelicots, bluets ? —
Leurs yeux d'azur ont des étoiles
Aux tendres et chastes reflets.

— Pour que le Seigneur vous allège
Heureuses gens, de grands soucis
Et que pour toujours il protège
Votre superbe et bon pays

Restez simples, vous soucieux guère
De ce qu'au loin fait l'étranger,
Tout aime, tout marche et prospère.
Sans qu'il faille toujours changer !

Vous, cher Val d'Illicz, vous êtes,
Avec vos troupeaux, vos chalets,
Vos mœurs si simples, si discrètes.
Le sourire du vieux Valais !

EUGÈNE DE BOCCARD.

LE VALAIS EN 1820

(Nous maintenons, comme dans les autres chapitres, la vieille orthographe.)

IV. — Instruction publique.

Cette partie longtemps en retard commence à être mieux organisée : elle compte les établissements suivants :

1. Un séminaire épiscopal pour ceux qui se vouent à la prêtrise, d'abord établi près du lac de Géronde, en 1740 ; puis sagement transféré au château de Valère à Sion, par l'évêque actuel, afin de l'avoir sous ses yeux : l'enseignement de la théologie s'y fait par un directeur épiscopal et quelques professeurs, ordinairement pris parmi les chanoines de Sion.

2. Trois collèges, le premier à Brigue, le second à Sion : où les études se font en allemand sous les R. R. P. P. Jésuites, dont il y a sept professeurs à Sion et six à Brigue. Ils y enseignent les langues latine et grecque, la rhétorique, la philosophie et les éléments de la physique et des mathématiques *). Le troisième collège, où l'enseignement se fait en français, est dans l'abbaye même de St-Maurice : on y apprend les mêmes choses que les dans précédents ; mais l'étude de la physique et des ma-

*) (Note d'un voyageur.) « A Sion je trouvois tous les honnêtes gens fort irrités. Par un arrêté très-sage, la diète venoit de créer une commission chargée de surveiller l'éducation publique dans toutes ses branches, et de connaître le mode de l'enseignement : tous les corps enseignants avoient approuvé cette mesure et s'y étoient soumis de suite. Les jésuites seuls s'y sont refusés, et ont adressé au gouvernement un mémoire plein d'expressions indécentes et même de menaces, pour lui signifier qu'ils ne reconnoitroient aucune inspection laïque. Une partie des membres de la diète vouloit les chas-

thématiques y est sur un meilleur pied et poussée beaucoup plus loin par les soins de son respectable préfet M. Amstaad, originaire du canton d'Unterwalden ; les professeurs, tous chanoines de l'abbaye, se distinguent aussi par leurs lumières et leurs talents pédagogiques. Outre les écoliers externes de la ville et des environs, il y a pour les élèves du dehors, qui veulent y faire leurs classes, un pensionnat très sagement réglé et inspecté. La ville de St-Maurice, qui s'est toujours distinguée dans ce qui est relatif à l'instruction, verse annuellement une somme de 40 000 fr. pour l'entretien de ce collège, que l'état a doté, entre autres bienfaits, d'un cabinet de physique. A la fin de l'année scholastique, des prix sont distribués aux sujets les plus méritans des trois collèges, et les étudiants jouent en public une pièce de théâtre pour se former à la déclamation : l'état fournit annuellement 7500 fr. pour sa part du traitement des professeurs de ces trois collèges, et 1 500 fr. pour les prix, livres, instructions, etc. Quelques communes, comme Lœch, Mörel, Ernen, Martigny, Monthey, Vouvri, val d'Illicz, St-Brancher, Bagnes, etc., ont des fondations, destinées à salarier un régent qui enseigne le latin ; langue très-répandue de tout temps dans le canton, où l'on trouve de grossiers paysans en état de la parler.

3. Ecoles primaires : plusieurs communes en ont dès long-temps, d'autres viennent d'en établir ; quelques-unes en manquent encore ; elles sont en général desservies par des régens, assez chétivement payés, choi-

ser du Vallais séance tenante, comme leurs ancêtres l'avoient fait en 1627 : mais les partisans des R. R. P. P. objectèrent, qu'il ne falloit pas les juger *ab irato*, que le secrétaire rédacteur savoit mal le français, que cette expression, *si la diète s'avise*, étoit innocente dans son intention : ainsi ils sont parvenus à renvoyer le tout à la prochaine diète de Décembre. Dans cet intervalle les jésuites trouveront aisément le moyen d'arranger cette affaire, qu'ils appellent une *tracasserie*, tandis que nous l'appellerions tout bonnement une révohe contre l'autorité légitime. »

sis par les communes et inspectés par les députés des conseils communaux de concert avec MM. les curés : un certain nombre sont salariés par des fondations particulières ou par des souscriptions des pères de famille ; trois ou quatre doivent avoir des ecclésiastiques pour régens. Dans quelques paroisses pauvres, le curé ou son vicaire fait de temps en temps, surtout en hiver, quelques écoles gratuites et sans y être tenu. On y enseigne aux enfants des deux sexes à lire, à écrire, les premiers élémens de la religion et de l'arithmétique. Pour avancer la calligraphie, la diète vient d'ordonner de graver des modèles d'écriture dans les deux langues, qui seront remis à chaque instituteur pour l'usage de sa classe. Cette branche de l'instruction publique si importante, surtout dans une démocratie, est sans contredit susceptible de perfectionnement et ne tardera pas à en recevoir par une inspection plus régulière et mieux entendue, tant des maîtres que des disciples, et par la distribution des prix, qui n'a encore lieu que dans très-peu d'écoles primaires, entre autres à St-Maurice. (On parle d'y porter l'enseignement mutuel, dit de Lancastre ; mais là où il y a des écoles primaires il n'en est pas besoin.)

Les jeunes gens qui se destinent au droit et à la médecine, fréquentent les académies étrangères ; la plupart des médecins ont été gradués à Montpellier, et quelques-uns plus récemment à Paris.

Il n'y a pas dans le canton de bibliothèque publique : l'abbaye de St-Maurice fait actuellement des acquisitions d'ouvrages modernes pour les joindre à ses vieux livres : elle possédoit autre fois, dit la chronique de Bérodi, beaucoup de manuscrits en parchemin, dont elle vendit, en 1627, quelques quintaux à 3 batz la livre, perte irréparable aux yeux des amateurs de l'histoire du moyen âge.

Le St-Bernard possède une jolie collection de minéraux, faite par feu M. le chanoine Murith, d'érudite

mémoire, mort en 1816, âgé de 56 ans, seul naturaliste vallaisan jusqu'à ce jour, après l'ami du grand Conrad Gesner, Ambuel, médecin d'une famille noble de Sion.

En fait de collections archéologiques, on ne peut citer que celle du St-Bernard, riche en médailles romaines, d'exvotos et d'antiques, trouvés aux environs. M. le major d'Odet, de Sion, a rassemblé environ 800 médailles grecques, romaines, etc. : et M. le docteur Gay, membre de la société des naturalistes suisses, a commencé une collection numismatique ainsi que le grand-baillif de Rivaz. Le même et M. l'ingénieur Venetz, du Haut-Vallais, ont rassemblé une collection conchyliologique, complète de toutes les coquilles terrestres et fluviatiles du canton : le chanoine de Rivaz et son cousin, le grand-baillif, membres de la société pour l'avancement de l'histoire helvétique, possèdent des cartulaires très-précieux, relatifs surtout à leur patrie.

Il n'y a point de société savante dans le canton, seulement quelques Vallaisans sont membres des diverses sociétés helvétiques.

Les amateurs apprécient 3 ou 4 tableaux d'église à Brigue, à Sion, à Martigny, et le mousolée du général Dessaix, dans la petite église de l'hospice du St-Bernard ; mais on ne peut citer aucun artiste distingué originaire des dixains, excepté Manshaff, mort à Brigue d'où il étoit natif, Félix Cortey, de Bagnes, qui, après plusieurs aventures, a quitté le mousquet de soldat pour prendre, à Barcelone, le pinceau de peintre, et le graveur Furer, connu par ses évêques de Sion, bien dessinés et mal exécutés. Le petit nombre de savans et de gens de lettres qu'ils ont fourni sont précédemment indiqués dans leur lieu natal. Sion seul a une imprimerie, et il en sort un bulletin hebdomadaire, qui contient de temps en temps des extraits et des fragmens des ouvrages d'agriculture les plus estimés.

Ce qui a long temps retardé les

progrès des sciences, c'est la défense de fréquenter les académies de Zurich, Bâle, Berne, Genève et Lausanne, où la jeune noblesse vallaisanne alloit étudier ; défense, faite après que la pluralité des patriotes, assemblés en plein champ, eut, l'an 1606, proclamé le culte catholique seul permis dans le pays, et que ceux, qui avoient embrassé les opinions des réformateurs suisses, furent obligés en conséquence, ou de se retracter ou de sortir du Vallais ; dernier parti que prirent quelques bonnes familles, qui se retirèrent et s'établirent dans les états protestans et notamment dans le canton de Berné, après avoir obtenu la permission de vendre leurs biens. Permission loyale, dont ils profitèrent sans faire de pertes, et sans qu'on tournâ a contre eux le besoin de la circonstance et la force du décret qui leur ordonnoit de vendre en six mois.

(A suivre.)

FOLK-LORE

Dictons sur janvier.

St Antoéno (17 janvier)
Repas d'on moéno.

(Parait indiquer que par les jours courts de la St Antoine un seul repas, copieux comme celui d'un moine, serait amplement suffisant.)

St Vicéint (22 janvier)
U que rompt a deint
U qu'à reprinted!

(C'est-à-dire : à la St Vincent ou que le loup cesse de rôder autour des habitations ; ou qu'il s'y remet de plus belle.)

CASSE-TÊTES

Solution de l'énigme (No 24).

L'ECHO

Ont deviné : Pol et Chouchou, Monthey. — Elzéar, Zurich. — Ripincelle. — Nini Moulin, Vouvry. — E. Def., L. — Arménienne, Bulle. — Pierre de la Trappe. — Vénitienne, Bulle. — Colibri, Vouvry. —

Chardon-Bleu, Vouvry. — Trappistes de la Toille. — Une bande joyeuse, Vouvry, — Andréluc, Vionnaz. — Pounemma, Montreux. — Un bafouillon, Vouvry.

Solution du proverbe (No 25).

QUI TERRE A, GUERRE A !

Ont deviné : Arménienne, Bulle. — Pol et Chouchou, Monthey. — Andréluc, Vionnaz. — Marguerite de Monthey. — Pie-Amont, Martigny-Bourg. — Chardon-Bleu, Vouvry. — Colibri, Vouvry. — Elzéar, Zurich.

Ont rempli les conditions du concours : Arménienne ; Elzéar ; Pol et Chouchou ; Colibri ; Chardon-Bleu.

La prime est échue à Elzéar.

MOT EN TRIANGLE (6^e CONCOURS)

1. Commune valaisanne.
2. Personnage biblique.
3. Ce que chaque homme aspire à devenir sans prévoir que cela l'incommodera.
4. Pronom pluriel.
5. Préposition adverbe ou pronom.
6. Tête de singe.

ANNONCES

Apprenti-cuisinier

Jeune homme intelligent de 17 à 18 ans aurait l'occasion d'apprendre le métier en qualité de volontaire. S'adresser à L. Delaloye, *Hôtel de l'Union*, Bulle.

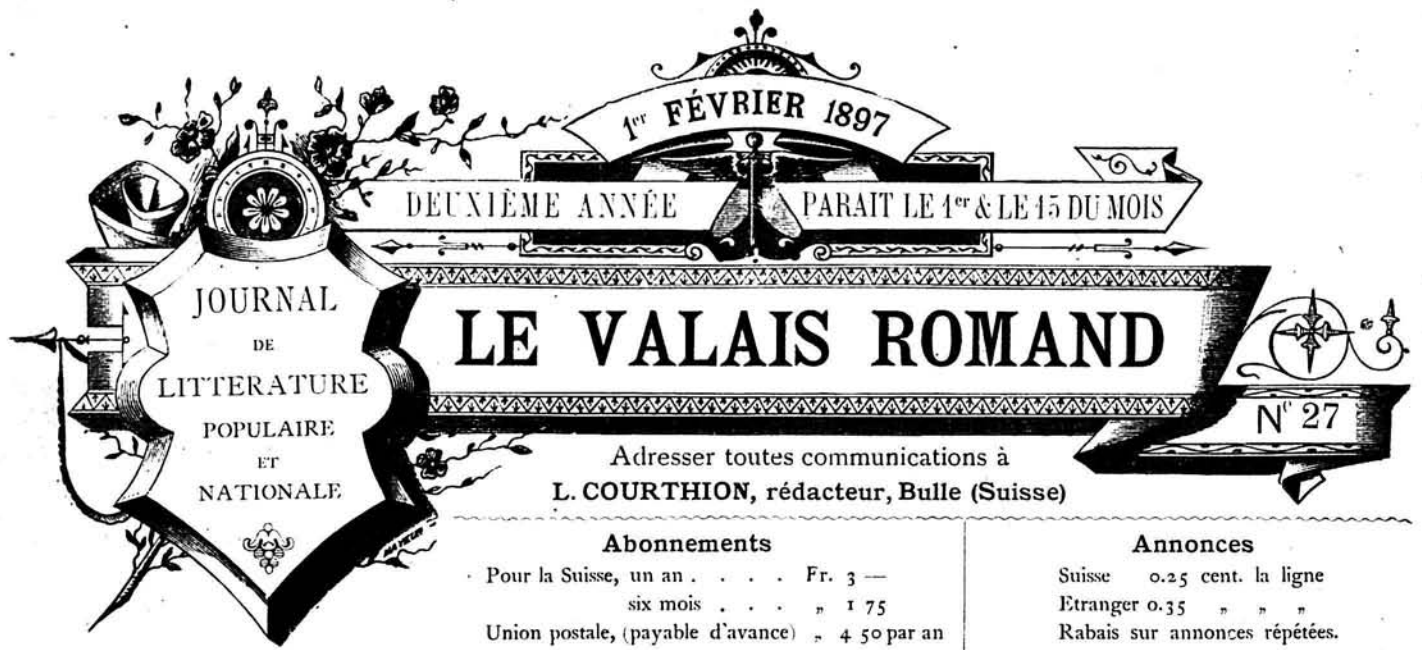
ATELIER DE PEINTURE E. Mangisch

6, PLACE DU PONT, 6, LAUSANNE
Téléphone 467

Enseignes en tous genres.
Drapeaux soignés pour sociétés.
Tableaux dorés sous verre.
Dorure. — Décor. — Bronze.

MIEL DES ALPES PREMIÈRE QUALITÉ

absolument pur et naturel
M. CHARVOT, apiculteur
Bagnes (Valais)
Vente (selon désir) par kil. ou $\frac{1}{2}$ kil.



Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
 six mois " 1 75
 Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
 Etranger 0.35 " " "
 Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Chronique. — *La Luitiaz*, J.-A. D. — *Ona question de principe* (pa-tois). — Le Valais en 1820 (Secours publics). — Chant d'un prisonnier. — Bloc-notes. — Folk-Lore. — Ephémérides. — Casse-têtes.

CHRONIQUE

Aujourd'hui que voilà passée et déjà lointaine cette période de menus achats délicieux aux palais de nos petits tyranneaux et plus délicieux encore aux confiseurs, aux libraires et aux bijoutiers, essayons d'oublier un instant que nous sommes dans un hiver essentiellement politique et disons-nous qu'entre le conseiller communal du 13 Décembre et le futur député de Mars il y a, tout comme entre la poire et le fromage, place pour quelques propos, étrangers en apparence à la politique, mais plus dignes, précisément peut-être à cause de cela, des préoccupations publiques.

Cette période de renouvellement d'année, toute accaparée par les petits achats, amène régulièrement l'un ou l'autre de nos confrères à recommander au public qu'il fasse de préférence ses emplettes chez les commerçants du pays — en quoi nous ne verrions aucun mal si, d'autres, empiétant sur ces derniers, n'en profitaient pour se livrer à des complaints sur l'invasion du commerce

et de l'industrie par l'élément exotique.

« Ne rien faire et empêcher de faire » semble avoir été la devise des classes dirigeantes d'autrefois et notre génération, bien que sensiblement revenue de cette fausse interprétation de ce que l'on avait naguère conçu comme la caractéristique même de la distinction ou de la simple « comme-il-fauté », s'en ressent toujours. Sans doute, les dynasties de curiales villageois dont s'enorgueillissent encore tout au plus un ou deux Guy-du Pommeau, flattés de cette petite noblesse au rabais, tendent à disparaître, car la nécessité a fait ce que la volonté se fût gardé d'entreprendre. Mais le préjugé a envahi dès longtemps les classes populaires et, les conquêtes démocratiques aidant, le naïf populo en était venu à croire qu'en se répartissant les miettes des gâteaux dont s'étaient engraisées une ou deux familles de l'ancien régime, il vivrait à l'aise. Et, vite, tout ce qui savait lire et écrire, ou simplement croyait le savoir, s'est jeté à la curée des fonctions publiques. Sans doute, chacun ne pouvait se hausser au niveau des débris mêmes de l'ancien régime, et, les simili-nobles du Pommeau du milieu de ce siècle

pouvaient encore dissimuler derrière leurs lunettes l'expérience et les lumières que leur avait octroyées la parcimonieuse Providence. Sans doute, chacun ne pouvait être président de tribunal, préfet, député au Grand Conseil ou simplement président de commune, mais il-s'accommodait des postes plus onéreux que productifs de vice-président, juge-substitut, conseiller communal, teneur de registres ou...

— Il en faut, il en faut!... allez-vous interrompre.

Admettons. Toutefois est-ce que, parce qu'il « en faut », toute l'élite intellectuelle du pays sera contrainte de convoiter, quémander, briguer ou conquérir un poste officiel?

Prenez-vous la direction d'une industrie prospère? Les circonstances vous placent-elles à la tête d'un commerce florissant? Bien vite vous vous croyez obligé — en tout cas on le croit pour vous — d'aspirer à la possession d'un « os » déterminé ou, pour le moins, d'un « os » quelconque.

C'est grâce à cet état de nos mœurs que l'on arrive à atrophier parmi nous toute initiative, non seulement dans l'ordre purement scientifique ou intellectuel, mais aussi

dans l'ordre industriel, commercial, et, pourquoi n'ajouterions-nous pas : *agricole*.

Dès sa fleur, toute compétence est emportée par le vent des places et, encore, ne serait ce à peu près rien si l'homme, une fois « lancé » (nous dirions plutôt « paralysé »), pouvait se cantonner dans l'exercice de sa ou ses fonctions.

A dater de ce moment, il n'est plus maître de lui, ni même de ses affaires et moins encore de ses devoirs particuliers. Non seulement notre république est ingrate comme les autres, mais elle proclame son *droit* à l'ingratitude. C'est comme dans les métiers manuels, la loi de l'offre et de la demande. N'ayant qu'à se baisser pour en prendre, le peuple choisit ses chefs d'après ses petits caprices et impose, même au gouvernement, des fonctionnaires qu'il proclame lui-même compétents du fond de sa douce ignorance. Changez-vous de conseil municipal ? Vite celui-ci se hâte de changer tout le personnel, et crac ! si ça l'amuse, il confie des directions de travaux ou des entreprises importantes à des êtres dont toute la compétence s'est étendue jusque là sur un champ de pommes de terre.

De là des rivalités éternelles entre tous les éléments actifs ou inactifs de la population sédentaire ; de là la guerre entre commerçants de la même localité ; de là cette protection quasi obligatoire entre gens de même teinte, de même coterie ; de là aussi, par conséquent, impuissance de tout effort particulier ou général, même pour le bien ; de là ce « débinage » parfois systématique de toute entreprise que l'on n'est pas appelé ou admis à inspirer ou à régir ; de là l'insuccès qui ne guette que trop souvent le Valaisan dans ses entreprises particulières.

En présence de cet état des esprits et des choses, de cette tendance à loger la

politique partout, peut-on raisonnablement s'étonner que les affaires de l'étranger prospèrent au détriment des nôtres ? Loin de le médire de sa « chance », sachons-lui plutôt gré des leçons qu'il nous apporte et que nous nous obstinons à ne pas suivre. Ce même drapeau, qui est pour nous autres citoyens un perpétuel étendard de guerre civile à coups d'épingle, devient, pour lui, le drapeau blanc à croix rouge sous lequel il jouit des bienfaits de la paix et à l'abri duquel il travaille et prospère.

Au reste, pourquoi lui faire ces reproches ? Combien de fils de ces « étrangers » d'hier sont des « indigènes » aujourd'hui ! Combien d'autres seront des Valaisans demain, et des Valaisans plus aisément héritiers des défauts de notre race que des qualités de leurs ascendants, des Valaisans disposés, tout comme nous, à se jeter sur un tibia à ronger, alors que, pourtant, ils auraient auprès d'eux soit un grenier garni, soit une moisson à laisser mûrir !

Et puis, que peuvent les étrangers si notre considération va plutôt vers la machine humaine tournant par la force acquise et graissée par un grand récipient qu'à celle à laquelle sa force initiatrice permet de se suffire au jour le jour !

LA LUTTE ISAZ

Au fond d'un bois épais que le Verdan domine,
Et que nos bons aïeux ont nommé Darbeline,
Existent trois chalets de modeste apparence,
Entourés de sapins et de gazons fleuris ;
A leur pied, le torrent mugissant de Salence
Imposant un instant à ses flots le silence,
Semble se ralentir et, le long de sa course,
Dicter des vers d'amour recueillis dès sa source
En l'honneur de ces lieux enviés et chéris.
Un limpide ruisseau bien tranquillement glisse
A travers cet Eden, puis, suivant son caprice,
En contours sinueux se jette dans la plaine,
Apportant son tribut à la moisson prochaine.
Heureux qui de ce site a pu goûter les charmes !
Là nul dissentiment, nuls soucis, nulles larmes :
Le chant des armaillis, le son pur des clochettes,
L'écho du Mueran, les concerts de fauvelles,

La senteur des sapins, la fleur de l'églantier,
Du mélèze géant à l'humble noisetier,
Tout semble redire et manifester en chœur
La beauté de ces lieux et leur charme enchanteur.

7 juin 1896.

J.-A. D.

Ona question de principe.

Y a tant de dzein que se trevoignent à l'aprotzo di z'élechons que bien soveint li females, que sont pe malenes que no z'âtro sur cé chapitre, se demandont por que diâble leu z'homos se savatont de ça manière.

Po li monseu et tiué ceü que li sont li papay, on sâ preu cin que veüliant ; l'an manca de se fire ona pliace devant lo râtelay ; mi, por li pouro simplâtro, comme Dzâtie du Râpétzat, allâ devena quinta bougra de metsance li fi tant corandâ.

Eh bin ! Dzâtie du Râpétzat que l'est pas mi tréna-socqua que tant d'âtros, reintrâve à la baraca dou dzo apri li z'élechons quand sa fenna li dé :

— Ti pié bin hein ! ora ! avoui tota ça maniganceri, to que to compreind rein din la poletica !

— L'est tē que to compreind rein !... Bougre de females !... Sâ to solameint cein que l'est que li principes ? que li fé Dzâtie.

— Principes ! principes !... te demando pas cin li, io ; te demando cin que t'â gâgna de tzandzi de coleu ? que repond la fenna.

— Me tzandzi de coleu !... Me ? Io si toti rodzo commein on confanon, ma poura-te ! que crie Dzâtie. Mi, din nontra comona, li rodzo l'an toti pardu tinqe ci-an. Comeinhive de m'einoyié de toti pèdre, bougro ! Et io me si deveria, si allō avoui li blancs. Se y'usso possu savay que li ristou l'aran pardu, sarâ restō avoui li z'âtro, mi quo l'est que s'est jamais trompō ?

— L'est bon ! l'est bon, dit la fenna ; tot cin l'einpatze pas que t'â pas manca de fire lo fiè, ora que l'an fotu feura ton père de conseilhié !

Mi Dzâtie l'est pas z'u ein darray

po li repondre et l'ai cope lo sobliet ein deseint :

— Ouin, mi se l'an mettu lo biô-frère !

De ci dzo, la fenna l'a jamais eusô tornâ contrareyié Dzâtie su li ristou et li liberô.

LE VALAIS EN 1820

V. — Secours publics.

Le budget du canton ne portant que 1200 fr. à l'article secours publics, ce sont des fondations particulières et des bourses communales que les pauvres peuvent obtenir des assistances plus réelles : ayant déjà parlé fort au long du St-Bernard, dont les dépenses d'hospitalité passent, année commune, 50 000 francs, nous n'y reviendrons pas. Il y a des hôpitaux à Sion, Viège, Brigue, Martigny, St-Brancher, St-Maurice et Monthey, qui sont pour la plupart administrés par un prêtre, sous le nom de recteur. Ces hôpitaux très-anciennement fondés pour les pèlerins qui traversaient en foule le Valais, reçoivent les voyageurs pauvres, qui à leur passage y sont logés, nourris, et soignés, s'ils sont malades ; le surplus de leurs revenus doit être employé à secourir les indigents des lieux où ils sont situés. Une comptabilité plus régulière ne tardera pas à être introduite dans ces utiles établissements. Outre l'hôpital général, il y a à Sion une bourse aumônier du capital d'environ 18 000 fr., et un comité de secours pour les pauvres de la ville et de son ressort, qui est parvenu à établir des soupes à la Rumfort, soit économiques.

St-Maurice a des confréries, jouissant de quelques revenus, destinés à secourir les confrères qui sont dans le besoin et à faire apprendre des métiers à leurs enfants.

Monthey possède une bourse qui fournit des vêtements et des souliers à ceux de ses bourgeois qui en manquent à l'entrée de l'hiver.

Les communes reculées ont moins de pauvres que celles situées sur la

grande route, et pourvoient elles-mêmes à leur entretien, soit à l'aide des revenus communaux, soit par des souscriptions en comestibles, soit enfin en permettant la mendicité dans leur ressort. Les malheurs publics, guerres, mauvaises récoltes, inondations de ces dernières années ont sensiblement augmenté le nombre des mendiants, et l'on n'a point tenu compte de la loi portée par la Diète en 1803, qui ordonne à chaque dixain d'entretenir ses pauvres, et de les empêcher d'en sortir pour mendier. Les lieux que traverse la grande route sont fort incommodés par les déserteurs, les garçons de métiers, les rodeurs d'habitude, qui passent les Alpes dans les deux sens, et ne se contentent point des secours fournis par les hospices ouverts sur leur chemin. Il y a de plus, des gens des deux sexes qui vont en pèlerinage, ou pour eux-mêmes, ou par commission pour le compte de ceux qui les payent, et qui, sous prétexte de dévotion, ne font autre chose que de mendier. Très à charge soit à leur propre canton, soit aux cantons voisins, ce sont tout autant de paresseux valides, auxquels il vaudroit mieux prescrire le travail que de pareils voyages, passés de mode, ou plutôt interdits dans tout ce que l'Europe compte de peuples éclairés,

On sent tous les jours davantage le besoin de maisons de travail, pour utiliser les vagabonds indigènes, et de loix repressives contre les vagabonds étrangers. La sûreté d'un pays plein de défilés tel que le Vallais, des voyageurs qui le traversent, et des curieux qui le visitent, exige à cet égard la vigilance la plus sévère d'une police bien organisée, dont le bureau central présidé par un conseiller d'état est à Sion ; mais il en faudrait encore à Brigue, à St-Brancher, à St-Maurice, les trois ports du canton.*)

*) (Note d'un voyageur.) Je dois dire à la louange de la police vallaisanne, que dans un voyage de quinze jours, par le Bas-Valais, Martigny, Bagnes et l'Entremont au grand St-

CHANT D'UN PRISONNIER

(Air du Ciel étoilé.)

I

Quel malheur loin de ma maison,
Et toujours dans cette prison.
Ne reverrai-je point ma mère ?
Elle qu'éloigna mon tourment,
Et mes bonnes sœurs, et mon frère,
Et ceux que j'aimais tendrement !...

II

Est il vrai qu'il faille mourir
Avant de tous nous réunir ?
O mon amie ! ô ma Clarie !
Adieu, tout est fini pour moi.
Mais ne pense pas, ô chérie,
Que je ne songe plus à toi !

GRATIEN LORÉTAN.

BLOC-NOTES

Le résumé d'une vie humaine.— Avec la froideur des chiffres, un statisticien attaché à la rédaction du *Scientific american* a fait l'analyse de la vie d'un homme de cinquante ans, décédé dans le fruit de son âge. L'impitoyable liquidateur s'est borné aux circonstances matérielles, laissant à part, en bloc, dans le chapitre « distractions », lequel figure cependant au bilan, les circonstances cérébrales telles que émotions, passions, travaux scientifiques et artistiques, bagatelles variées constituant le compte « profits et pertes » de l'existence expertisée. Voici ce qu'il y a trouvé :

6500 journées de travail, 6000 journées de sommeil, 4000 de distractions, 509 journées de maladie, chemin parcouru : 20 000 kilomètres, nombre de repas : 36 000 pendant lesquels il a mangé 6000 kilogrammes de viande et 1500 kilogrammes de poisson, œufs et légumes, et absorbé 32 000 litres de liquides.

Mirages et réfractions. — Le mirage, ce curieux phénomène qui,

Bernard, personne sur la route ni dans les villages ne m'a demandé l'aumône ; tandis que dans le riche canton de Vaud, que je venais de traverser, les mendiants étoient fréquents sur les grands chemins, et dans plusieurs villages alloient de porte en porte, sans que la police vaudoise parût y faire attention.

dans les atmosphères humides donne aux yeux l'impression renversée des images, fait, depuis qu'on l'a remarqué, l'étonnement des physiciens : c'est pour eux un attachant phénomène. Les poètes s'en sont emparés et n'ont pas manqué de le chanter, Béranger entre autres et parmi les excellents autres :

Tel qu'aux déserts parfois brille un mirage
Aux cœurs vieilliss s'offre un doux souvenir.

Pour en revenir à la science proprement dite, M. F.-A. Forel, dont les sagaces recherches sur les phénomènes matériels sont remarquables, a communiqué récemment à l'Académie des investigations originales sur les divers types de réfractations et de mirages que présente le lac Léman, ce beau lac qu'on pourrait nommer le Lac de M. Forel, tant il lui a arraché de secrets scientifiques et demandé d'indications auxquelles il a répondu à souhait sur les merveilles de la nature.

En ce qui concerne le mirage, M. Forel, qui est un simplificateur comme tous les grands savants, a pris, pour simplifier le problème, ses exemples dans un jour de printemps, saison dans laquelle les variations de la température de l'air amènent toutes les relations possibles de cette température avec celle de l'eau et où tous les types de réfraction peuvent apparaître les uns après les autres.

Ainsi, dans la matinée, vers six heures du matin, l'air refroidi pendant la nuit est plus froid que l'eau du lac. On voit alors les réfractations et les mirages sur eau chaude.

Vers dix heures ou midi, la température de l'air s'élève : elle égale et dépasse celle de l'eau. On a alors le mirage sur eau froide.

Dans l'après-midi, de deux heures à quatre heures, tout à coup, subitement, les réfractations changent de caractère ; la convexité du lac se transforme en concavité apparente ; on a l'apparition de la *fata morgana*, quelquefois celle de la *fata brumosa*, qui ne persistent que pendant quelques minutes. L'apparition des pa-

lais et de la fée Morgane n'a lieu dans toute sa beauté que lorsqu'une brise légère passe sur le lac après une matinée d'un grand calme.

C'est un changement de décors à vue. Aussitôt que la *fata morgana* a disparu, les réfractations sur eau froide s'emparent de la scène et durent jusqu'à la nuit.

La série des réfractations est donc la suivante : mirage sur eau chaude, mirage sur eau froide, *fata morgana*, réfractations sur eau froide.

La *fata morgana* n'occupant qu'un segment limité du cercle de l'horizon, on voit, d'un côté de ces apparitions fantastiques, le régime du mirage sur eau froide ; de l'autre, les réfractations sur eau froide sans mirage.

M. C. GRADY.

FOLK-LORE

Dictons de la saison. — De Vouvry on nous écrit :

« Dans notre pays, on interprète autrement le dicton :

*Saint Antoine,
Le repas d'un moine.*

» A ce moment, on dit que les jours ont grandi d'une demi-heure : la durée du repas d'un moine.

» On a encore le dicton :

*A la Tsandcleusa,
Le repas de n'épeusa*

qui indique que les jours ont à la Chan-deleur grandi d'une heure ou deux. »

Coutumes. — Dans beaucoup de vallées, le jour de la Ste Agathe (5 février), on a conservé la coutume de porter bénir à l'église, dans un panier, un peloton de fil, du gros sel, un pain blanc et quelques autres articles variés.

Ces articles ainsi bénits passent pour écarter les maléfices des gens qui ont mangé de ce pain ou qui portent sur eux des vêtements coussus de ce fil, de même que des bestiaux auxquels on a donné de ce sel. C'est ainsi, par exemple, que dans la légende « La fetuire de Louye » dans les *Veillers des Mayens*

on voit les démons poursuivre, sans le pouvoir atteindre, un homme « cousu de fil de Ste Agathe ».

EPHÉMÉRIDES

1622, février. — L'évêque de Sion ordonne à chaque prêtre de son diocèse de se munir d'un mousquet et de tout ce qu'il faut pour armer un homme.

CASSE-TÊTES

Solution du mot en triangle N° 26.

B A G N E S
A A R O N
G R O S
N O S
E N
S

Ont deviné : Mirah, Vouvry. — Ninette, St-Maurice. — Andréluc, Vionnaz. — A. Melly, Epagny. — Kissifroth-Sipick, Martigny. — Un gabelou à Moillesulaz. — Pierre de la Trappe, Anniviers. — Vénitienne, Bulle. — Chardon bleu, Vouvry. — Huis-clos, Martigny. — Yagi, Monthey. — Pol et Chouchou, Monthey. — Elzear, Zurich. — Pot-Tard, Fribourg. — Postes, Monthey. — Arménienne, Bulle. — Dou ristou, Berne.

CHARADE

Sans être évêque j'ai ma crosse,
Sans être berger j'ai mon chien,
J'ai ma baguette sans être magicien
Et j'ai sans être en vie une fureur atroce.

ANNONCES

ATELIER DE PEINTURE
E. Mangisch

6, PLACE DU PONT, 6, LAUSANNE
Téléphone 467

Enseignes en tous genres.
Drapeaux soignés pour sociétés.
Tableaux dorés sous verre.
Dorure. — Décor. — Bronze.



Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Les phases d'une candidature (Fantaisie en 3 tableaux. — Le vin du Valais, par EDOUARD ROD. — Le Rhône et le Léman (poème), par EMILE DELAVY. — Glânures historiques. — Bloc-Notes. — Ephémérides. — Casse-têtes.

Les phases d'une candidature.
FANTAISIE EN TROIS TABLEAUX

Personnages : — Delençan, époux de la ci-devant Mlle Criblet (30 ans). — Mme Delençan, née Criblet, héritière de quatre vaches, un taureau, un modzon, etc. (24 ans). — M. Criblet, notable parvenu et à son aise (56 ans). — Mme Criblet (49 ans). — Joset Turban, cabaleur effréné (âge indéchiffable). — Une assemblée d'électeurs.

La scène est partout.

1^{er} TABLEAU. — Dans l'étable Delençan-Criblet. Joseph Turban qui ne peut tenir debout sans se ployer en deux s'est assis sur une planche longeant la cloison parallèle à celle contre laquelle s'alignent les crèches désertes.

Au fond, de derrière des planches s'échappe le grognement d'un porc que, par les bruits du dehors, Joset Turban sait être prêt à la boucherie. Par la porte forcément ouverte pour éclairer la pièce, arrive de loin un vague bruit de sonnaïles : Leu, leu... leu, leu... leu leu. Ce bruit va s'accroissant. Bientôt des vaches arrivent, suivies de Delençan, les crèches se peuplent.

DELENÇAN. — Voyons Violetta !... Par ici Coadzon ! Bougres de mourriandes que vous êtes.... Ah voici Joset Turban... Et ça va bien Joset ?...

Sacrées bêtes qui ne font que corder ! Taïla par ici !

...A propos, que dit-on par dehors, Joset ? Tu vois, comme c'est moi qui gouverne, je n'ai pas bien le temps de...

JOSET TURBAN. — Eh bien ils ne veulent pas démordre...

DELENÇAN (*de son accent le plus mielleux*). — Et sur qui....

JOSET TURBAN. — Sur qui ?... sur qui ?... sur toi, pardi ! N'y a-t-il pas trois mois que je me tue à te dire que nous ne trouverons pas ailleurs notre homme et que si nous voulons régénérer le parti...

Mme CRIBLET (*de la porte, en patois*). — A to commeincha d'arià ?... Faut-te t'édhîé ?

DELENÇAN (*solennel et affairé, bien qu'obséquieux*). — Si vous voulez, bonne maman. Dô li seyons sont in-que !... Oui oui, mon bon ami Joset, tu as le don de la parole et tu ferais bien de les convaincre que je ne puis pas, décidément pas, j'ai trop d'incombances, trop de besogne !

Mme CRIBLET. — Na, na ! Joset no tornâ pié pâ predzié de ces tzouzes. Lo nontro l'est troa dzovéno, on maynô, pas pié set darray li z'orelles... Ah ! ah ! ah ! (*Elle rit d'un rire artificiel*.)

DELENÇAN. — Mon chère ! c'est comme je sô de te le dire !... Tu vois, ni le beau père, ni la belle mère pas plus que ma femme ne veut de ça ; ma femme dit même que c'est un sacrifice et qu'elle aimerait mieux père une vache... et que ça soye fini.

CRIBLET (*arrivant au seuil de la petite porte, suivi de sa fille, Mme Delençan*). — Quoi encô ! Lui consellié ! Lui ?... Vous êtes fou... Y n'a pas le temps lui... Nous avons un grand train de maison.

Mme DELENÇAN. — Et puis un tas de quartanées de beau bien. Io vo diô preu ! vo no fides on affront tot comme se vo no fajessi père ona vatsé !

Mme CRIBLET (*tirant la mamelle de Coadzon*). — L'est pas échué darray li z'orelles ; on maynô.

DELENÇAN. — Je suis trô jeunet !

Mme DELENÇAN. — N'ein nein troa manca à la méson !

CRIBLET. — Net nous faites pas cet affront et pisque vous êtes de bons combarades allons boire un verre à la cève.

2^e TABLEAU. — La veille du vote, dans une pinte. Des tables avec des bancs sans dossier. Vaste pièce basse dans l'obscurité de laquelle une faible lampe à pétrole met une étoile

jaunâtre. Quatre images mettent des points vagues aux parois.

DELEŒAN (*profondément ému*). — Si vous m'aimez... si vous voulez être mes vrais amis... Ne me faites pas cet affront! Mettez-en d'autres qui ont le temps de se dévoué? Y en a t'assez qui acceptent et qui sont plus capables.

JOSET TURBAN *prononce quelques paroles qui se perdent dans le bruit, mais qui enthousiasment l'assemblée déjà toute favorable à la candidature Delençon. Par ci par là, le tumulte laisse passer, plus ou moins distinct, quelque bout de phrase comme*: Bougro de Diablo! L'est bon et capâblo!

DELEŒAN (*plus résolu*). — Chè concitoyens: Io vo remâhlio de voutro bons seintemeins à mon égâ! Pisque vous voulez que je fasse un sacrifice pour la patrie et la commune, je suis prompt et prêt: Commandez à boire tant que vous voudrez. Après ça rendez-vous à 9 h. dans la cave de mon beau père Criblet.

(*Dans le brouhaha, un grand gaillard heurte la lampe, qui tombe à terre en même temps que la salle dans l'obscurité.*)

3^e TABLEAU. — La même salle, quatre ans après. Joset Turban et quelques autres personnalités alignent des chiffres au coin d'une table. On constate l'absence de Delençon.

UN CITOYEN. — Il est râclé Delençon!

UN AUTRE. — En voilà un qui aura peine à digérer sa défaite. Car si quelqu'un tenait au titre de conseiller...

UN AUTRE. — Il ne l'avouait pourtant pas.

JOSET TURBAN (*se levant, préoccupé, visiblement fatigué*). — A part: Eh bien moi, franchement, je n'y tenais pas du tout et m'y voilà. Tels sont les caprices de la machine qu'on honore du nom de « peuple ». Voilà qui va peut-être me brouiller pour

longtemps avec mon ami Delençon, collègue de première communion et camarade d'école de recrues. — Enfin... A supposer même que je démissionne, cela ne le remettrait pas à ma place, car ces gens n'en veulent plus.

Tumulte au dehors. Cris: Bravo! bravo! Delençon est culbuté! Vive Joset Turban! *La foule se précipite au dehors. Joset Turban reste seul à causer avec un citoyen.*

DELEŒAN (*entrant, suivi de sa famille pâle comme lui-même et lui-même pâle comme un meunier*). — Eh bien te voilà Turban!... Traître va!

JOSET TURBAN. — Tu ne te souviens donc plus que c'est par moi que tu es arrivé il y a quatre ans lorsque tu criais sur tous les tons que tu n'en voulais pas.

DELEŒAN. — Je sui arrivé par mes mérites... par mon savoir faire.

JOSET TURBAN. — Admettons! mais qu'y puis-je? S'il n'eût tenu qu'à moi, tu serais réélu...

CRIBLET. — Tais-toi, Turban, sans ça je t'écrase.

Mme DELEŒAN. — Vous nous portez perde! Je vous l'avais bien dit...

JOSET TURBAN. — Vous m'avez dit alors que c'était un sacrifice égal à la perte d'une vache si votre chaste époux était élu... Réélu, cela faisait ainsi la perte d'une seconde vache.

CRIBLET. — Tais-toi, et paye ce que tu dois...

DELEŒAN. — Oui! à propos, vous nous devez deux francs cinquante-cinq, conseiller Turban!

JOSET TURBAN. — Les voici, M. Criblet.

Mme CRIBLET. — Vo z'ites pas set darray li z'orelles et vos veudes reimplachié lo nontro! Et pouay, adi ora, vo z'é pas manca de tornâ

no demanda eimprontâ lo molet ni la tsarrouye!

La foule se rapproche, cris dans l'escalier. La smala Delençon-Criblet disparaît par la porte de la cuisine.



LE VIN DU VALAIS.

Extrait de « Là-haut ».

C'est un noble vin, que le vin du Valais. Ses vignes fleurissent au bas des côtes qui montent vers les glaciers, le long du fleuve que grossissent les avalanches, autour des vieux châteaux qui racontent tant d'antiques batailles, sur un sol engraisé d'un sang versé à larges flots dans des luttes épiques. Leurs grappes vertes se sont dorées aux feux d'un soleil amoureux de la belle vallée, chaud comme le soleil du midi. Les mains joyeuses des montagnards, descendus pour la vendange, les ont coupées dans la gaieté de la récolte enfin certaine, dans l'insouciance des dangers évités, du gel tardif qui flétrit les jeunes pousses, de la grêle qu'apportent les nuages blancs amassés autour des pics prochains. Elles se sont tordues dans les pressoirs, sous de fortes poussées. Leur jas a frétilé dans les vastes fondres, sous l'action du ferment; puis il a reposé le temps nécessaire dans les bons tonneaux de mélèze, au fond des caves froides. Le voici maintenant clair comme la pure eau des sources, blond comme les seigles, ardent comme le soleil dont il aspirait les rayons, généreux comme le sang répandu dans les anciens combats. Le voici prêt à livrer son arôme subtil comme celui des fleurs, enivrant comme un chant joyeux. Le voici prêt à couler dans les verres où chacune de ses gouttes se change en étoile, pour délasser les membres rompus par la fatigue des rudes journées, pour égayer les

*) *Là-haut*, nouveau roman de M. Edouard Rod, a pour théâtre le Valais, pour acteurs un peuple alpestre, pour décor nos glaciers, nos pics et nos sapins. *Lausanne, Payot éditeur.*

cœurs aux jours de fête. Mûri par le travail des braves gens que hâlent les mêmes rayons, que rafraîchissent les mêmes pluies, qui vivent du même air sous le même ciel, soigné dans les caves de leurs châteaux, c'est pour eux seuls qu'il a sa belle couleur de blé mûr, son odeur de bouquet, sa saveur et sa flamme : transporté loin de leurs montagnes; il perd son goût et son parfum, comme s'il mourait de nostalgie. Aussi les Valaisans sont ils bien obligés de le garder pour eux et d'en boire tant qu'en portent leurs coteaux, tant qu'en mûrit leur soleil !

LE RHONE ET LE LÉMAN

Tout récemment, la *Gazette de Lausanne* ayant l'occasion de signaler à ses lecteurs deux pièces de vers de M. Emile Delavy, maître de langue française à l'École de commerce de St-Petersbourg, intitulées, l'une : *Pierre le Grand* et couronnée par l'Académie des Troubadours de Toulouse, l'autre : *le Pêcheur et le poisson doré*, avait pris M. Delavy pour un poète vaudois.

M. le conseiller national Henri Bioley, qui s'est fait aussitôt un devoir de signaler à la *Gazette* que le poète Delavy était, non un Vaudois, mais bien un Valaisan, originaire de Vouvry, a bien voulu nous confier un autre poème de ce même auteur : *Le Rhône et le Léman* que nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs, en dépit que l'exiguité de notre format ne nous puisse permettre de le publier tout entier dans ce numéro.

M. H. Bioley qui, dans ses instants, trop rares, de trêve à ses préoccupations politiques, prépare un travail sur nos poètes nationaux, nous fera connaître plus complètement, et sous peu, les œuvres de ce Valaisan chantant sur les rives de la Néva.

Le Rhône et le Léman sont de vieux personnages
Dont les voisins parlent parfois,
Selon qu'ils font les grands, les humbles, les sauvages,
Ou qu'ils submergent des rivages
Que l'on cultivait autrefois.

Leurs voisins parlent d'eux... moi, j'entendis
[naguère
Parler le Rhône et le Léman
De leurs voisins, des temps, de la paix, de la
[guerre,
De choses qu'on ne croirait guère
Sans être lac, fleuve, océan.

La science le dit : La nature a sa lyre,
Sa voix au timbre harmonieux;
Elle a ses chants d'amour, de douleur, de délire;
Elle gémit, pleure et soupire :
Ses accords sont religieux !

Tout nous parle ici bas, le rocher qui s'écroule,
Les brises et les ouragans;
Le silence des nuits, le ruisseau qui s'écoule,
La mer, le ressac de la houle,
Le feu, la lave des volcans !

Le Rhône et le Léman, enfants de la nature,
Seraient donc doués de la voix ?
Ils ont le mouvement, la force qui rassure,
Le frémissement, le murmure :
Ils obéissent à des lois.

Un soir, que je pêchais près de la Bataillère
Du Rhône, où les flots du Léman
Accueillent dans leur sein les eaux de la rivière,
Le Léman disait à son frère
Qui l'écoutait bénévolement :

LE LÉMAN

Salut à toi, superbe Rhône !
Que m'apportes-tu de nouveau
De la Furka, de la Sionne,
De la Dranse et de la Grand'Eau ?
Es-tu content de tes montagnes,
De tes glaciers, de tes forêts ?
On dit que de riches campagnes
Embellissent tes vieux marais ?

LE RHONE

O bleu Léman, miroir de la belle Helvétie,
Le bon vieux temps s'est éclipsé !
Te dirai-je aujourd'hui tous les maux que j'essuie ?
Est-ce raison, est-ce folie ?
Le siècle a tout bouleversé !

Jadis j'étais le roi de ce vaste domaine,
Champ de bataille des Titans ;
Libre je parcourais la largeur de ma plaine ;
Je ne souffrais pas à la peine,
Je bravais tous les contretemps.

Glacier je charriais les masses granitiques
Des Alpes à leurs contreforts ;
Te souviens-tu Léman, de ces blocs erratiques,
De ces scories plutoniques
Que j'ai déposés sur tes bords ?

J'avais pu refouler les moraines glacées
De tes parages inconnus,
Jusqu'au pied de ces monts de neiges entassées,
Jusqu'aux gorges déchiquetées
Où les granits sont suspendus.

Je rongerais les rochers, j'abatais sur ma plage
Les chênes des vieilles forêts ;
Je culbutais les blocs qui me barraient passage,
Telle l'avalanche ravage
Les flancs des sinistres sommets !

Aux grandes eaux, j'allais courir par les bruyères,
Errer sous les aulnes, sans but ;
J'allais me reposer au milieu des clairières,
Folâtrer avec les rivières
Qui me dotent de leur tribut.

Mais, de nos jours, Léman, la vie
N'est plus si douce que jadis ;
Sous la forme la plus jolie
Je vois mes pires ennemis !
Je porte la chaîne d'esclave,
Forcé d'aller et d'obéir ;
J'ai beau grossir, faire le brave,
Menacer de tout envahir :
De mon embouchure à ma source
Des digues, de longs éperons
S'avancent et brisent ma course :
J'en subis les plus durs affronts.
Je me heurte à mille barrières,
Mon lit se remplit de cailloux ;
Les torrents m'apportent leurs pierres,
On se raille de mon courroux !

Mon grand-maître des eaux examine sans cesse
Les assises de mes talus ;
Des savants, des experts, calculent ma vitesse,
Surveillent ma hausse et ma baisse,
Préviennent mes coups imprévus.

Est-ce vrai que Genève élève des machines,
Creuse mon lit, barre ton cours ?
Que la Cité verra jaillir sur ses collines
Nos flots, lancés par des turbines
Dans ses palais et ses faubourgs ?

Hé, que n'a point osé la science de l'homme
Avec ses chiffres, son cordeau ?
Il voudrait définir l'essence de l'atome,
Contenir l'infini, ce gnome,
Sous la cape de son cerveau !

Enfin, naguère encore, une auguste assemblée
A fait rapporter des méfaits
Que faisait un torrent de ma belle vallée :
L'eau terrible sera diguée,
Nous en supporterons les frais !...

Heureux Léman, tu vois quelle est mon existence
Dans ce siècle d'humanité.
Mes cupides voisins crient toujours vengeance,
Ma vie n'est plus que souffrance,
Que misères, qu'infirmité !

Seigneur pardonne-moi ma plainte irréfléchie ;
Ces nouveaux champs donnent du pain :
L'homme que Tu créas, ô Sagesse infinie,
T'aime, t'adore et te supplie
De pourvoir à son lendemain.

(A suivre)

GLANURES HISTORIQUES

Voici une note intéressante, trouvée parmi des papiers de famille et qui paraît digne d'être conservée : Elle porte la date de 1695.

« Etant allé passer une semaine pour mes affaires dans le pays de Gruyère, j'ai été témoin de la noce d'un riche paysan, qui a duré trois jours et dont les tables ont été dressées dans une grange spacieuse.

» Le premier jour fut pour les vieux, grand'pères, grand'mères, oncles et tantes, parrains et marraines des jeunes époux. Quelques amis ou voisins, le curé de la paroisse avec son vicaire complétaient cette société qui atteignait le nombre de 23. Ce fut un repas d'environ 8 heures où je crois qu'on but plus qu'on ne mangea.

» Le deuxième jour fut destiné aux jeunes gens des deux sexes conviés à la fête : en tout 56 ; le repas assez court, mais la danse qui suivit dura quatorze heures et aurait encore duré plus longtemps sans une batterie entre quelques danseurs, selon les usages du pays.

» Le dernier jour fut destiné aux pauvres de tout âge et de tout sexe qui ont voulu venir. J'en ai compté au moins 75 ; j'en garderai toujours le souvenir et je puis relater en bonne conscience que le banquet des pauvres gens, servi par l'époux, l'épouse, leurs frères et leurs sœurs, aidés du curé et du vicaire, fut aussi bon, aussi copieux, aussi abreuvé de bon vin vieux que ceux des jours précédents. On eût dit que ces bons Fribourgeois connaissaient la loi de Moïse qui ordonnait aux riches, dans les fêtes solennelles, de faire asseoir à leur table, non seulement leurs serviteurs et servantes de la maison, mais aussi les pauvres, les veuves, les orphelins et les étrangers, et de se réjouir avec eux dans le bon pays que l'Eternel leur avait donné. »

BLOC-NOTES

Les journaux anglais viennent de célébrer à l'envi le centenaire du chapeau haut de forme en rappelant que le premier « tuyau de poêle » donna lieu à un procès.

C'est, en effet, le 15 janvier 1897

que le dit « tuyau de poêle » fit son apparition à Londres, sur la tête de John Hetherington, un mercier du Strand. L'inventeur de ce modèle de coiffure sortit dans la rue, devant sa boutique, et aussitôt la foule de se rassembler. Il y eut des bousculades. Finalement, John Hetherington fut poursuivi devant le tribunal du lord-maire, sous l'inculpation d'avoir troublé la paix publique. Il déclara pour sa défense qu'un citoyen anglais a le droit de se coiffer comme bon lui semble.

Le *Times*, dans un article du 16 janvier 1797, rend compte de ce procès et déclare que John Hetherington est dans son droit. Un membre de la famille royale ayant, par excentricité, imité Hetherington, le chapeau réprouvé la veille fit fureur le lendemain.

Notons qu'il s'agit ici du chapeau dit tromblon, c'est-à-dire plus large dans le haut que dans le bas. Car on portait, depuis 1789, en France, le haut de forme en pain de sucre tronqué, dont les estampes du temps nous représentent Camille Desmoulins coiffé, lorsqu'il arrache une feuille d'arbre, au Palais-Royal, pour s'en faire une cocarde.

ÉPHÉMÉRIDES

1616. — Une peste ou maladie contagieuse enlève pendant le seul mois de février 1500 personnes à Sion et dans les environs.

Un notaire du Val d'Illiez a la tête tranchée et le poing coupé pour avoir fait des actes de faux et l'on décapite un homme qui, pendant la peste, avait profité de faire mourir plusieurs personnes pour les dépouiller. L'année suivante, une dissenterie meurtrière succéda à cette peste.

CASSE-TÊTES

Solution de la charade ou énigme No 27.

FUSIL

Ont deviné : Pot-tard, Fribourg.
— Pierre de la Trappe, Anniviers.

— Dou Ristou, Berne. — Pie Amont, Martigny-Bourg. — Huis Clos, Martigny. — Arménienne, Bulle. — Un vieux Roncard, Bagnes. — Un gabelou à Moillesulaz. — K. Ramel. — Vénitienne, Bulle. — Kissifroth-Sipick, Martigny. — Chardon Bleu, Vouvry. — Pol et Chouchou, Monthey. — Elzear, Zurich. — André-luc, Vionnaz. — Yagi, Monthey. — Mirah, Vouvry. — Dragine et la boaité dê relodze, Charrat.

Une solution bonne mais arrivée trop tard, au mot en triangle No 26 : Créambulaz de Schwarzeneck, Monthey.

ÉNIGME N° 28

Je sers à l'indigent dans un besoin extrême,
Devinez qui je suis : je suis deux fois moi-même.

ANNONCES

Les Veillées des Mayens

(légendes et traditions valaisannes)

par Louis Courthion, sont en vente au prix de 3 fr. 50 dans les principales librairies de la Suisse et spécialement :

A Sion : chez MM. Mussler, libraire, et de Kalbermatten ;

A Martigny-Ville : chez M. Sauthier-Cropt, avenue de la Gare ;

A Monthey : au magasin Delherse-Delacoste ;

A Bulle : à la librairie Baudère, à la papeterie Morel et chez l'auteur.

ATELIER DE PEINTURE

E. Mangisch

6, PLACE DU PONT, 6, LAUSANNE

Téléphone 467

Enseignes en tous genres.

Drapeaux soignés pour sociétés.

Tableaux dorés sous verre.

Dorure. — Décor. — Bronze.

Apprenti-cuisinier

Jeune homme intelligent de 17 à 18 ans aurait l'occasion d'apprendre le métier en qualité de volontaire. S'adresser à L. Delaloye, *Hôtel de l'Union*, Bulle.

sums maudits. Vous allez dire que vous voilà cette fois à l'abri du joug féminin ! Par exemple ! N'étant plus là pour nous tourmenter elle-même, voici que la femme nous torture de loin et il ne se passe pas de jour que les supérieures ne prononcent quelque sentence de ce genre :

« X... conjuguera vingt fois le verbe *Je me retourne pendant la messe.* »

ou bien :

« Z... qui ne peut croiser les pensionnaires de la Visitation sans leur jeter un regard oblique, sera privé de vin pendant trois jours. »

Encore la femme ! Partout la femme ! Toujours la femme !

Mais patience, voici les vingt ans, le bel âge, l'ère de la liberté. La belle liberté ! Sans doute on ne peut pourtant pas nous emmailloter dans notre couche comme sur le règne de la nourrice, ni nous courir après comme quand nous jouions aux billes ; sans doute nous courons à notre gré, prenant la clé des champs à toute heure, non sans songer à emporter dans notre poche celle de la maison ; sans doute nous buvons, rions, chantons ! Mais la liberté ? Ah oui, parlons en ! A chaque pas que nous faisons, nous nous enserrons dans des chaînes à traîtrises, chaînes blondes, brunes, rousses, solidement tressées, dans lesquelles nous nous embrouillons à nous perdre, à devenir fous.

Et c'est dans ces périodes de folie même que nous donnons à nos persécutrices le seul nom qui puisse raisonnablement leur convenir, celui de « maîtresses ». Oui, maîtresses en effet, qui se complaisent à provoquer des colères, des disputes, des accommodements, des brouilles, des échanges de lettres, des renvois de portraits, des restitutions de bijoux, des récriminations, des sourires, des larmes, des baisees, des châteaux en Espagne et des... coups de revolver

ou des noyades de désespoir dans l'ivresse.

Quelquefois toute cette tragi-comédie se boucle par un mariage. Car il faut se marier — ce qui s'appelle « faire une fin ». Fin !... de quoi, je vous prie ? Fin du Calvaire peut-être, mais début du crucifiement ! Car l'on ne peut plus sortir sans la femme et encore ! si elle se tenait seulement une minute tranquille, mais voilà bien d'une autre litanie : « Emile ! prends donc un peu la poussette !... Adolphe ! tu aurais bien pu mettre une autre cravate !... Eugène, tu aurais dû brosser ta jaquette. » Comme si ce n'était pas à elle-même à faire tout cela ! Et puis, voilà le moment de l'exhiber dans le monde ; bien content s'il n'y a pas derrière elle le surcroît d'une belle-mère qui, pour se venger de l'obligation de faire tapisserie, vous contraindra à pincer une valse avec toute une parenté de vieilles filles acariâtres.

Oh oui ! ce carnaval nous rappelle tout cela avec ces jeunes gaillards qui au beau milieu d'une polka s'accrochent pour la vie dans les inextricables nœuds d'un chignon, autant qu'avec ces époux condamnés à conduire leur moitié à la danse pour qu'elle y puisse, en s'enlaçant avec un valseur inconnu, oublier un instant sa victime de tous les jours. Et encore n'avons-nous rien dit des grandes filles à marier, du prix de leurs toilettes, des jeunes gens insupportables à recevoir chez soi pour arriver à les caser, pas plus que des petites filles grimant au fauteuil du grand papa pour lui arracher les poils blancs de la barbe et lui piller le porte-monnaie.

Et l'on parle d'émanciper la femme ! Pour Dieu ! que lui faut-il encore ?

L. C.

LE RHONE ET LE LÉMAN

(Suite et fin.)

LE LÉMAN

Je t'écoute, mon bon vieux Rhône,
Tes infortunes m'ont ému ;
Le martyr, puis la couronne,
Sont le partage de l'élu.
Tu mérites la sympathie
Des cœurs nobles et généreux ;
Qui n'a jamais eu dans sa vie
De jours sombres et malheureux :

Moi même, j'ai courbé la tête,
Abandonnant faste, splendeurs ;
Je suis tombé du brillant faite
De ma gloire et de mes grandeurs.
Je subis la loi du niveau,
L'attache de ce nouveau grade
M'a fait verser au bord de l'eau
Des pleurs qui m'ont rendu malade !

Je me consolerais, si ta plainte que j'aime
Ne nourrissait plus de roseaux ;
Si ce niveau réglé restait toujours le même,
Si ces prés, ces champs que l'on sème
Ne s'abreuyaient plus de mes eaux !...

Verrai-je les efforts, les nobles sacrifices
Que le pays s'est imposés,
Donner aux riverains des terres plus propices ?
Qu'ils jouissent des bénéfices
Que leurs sueurs ont arrosés !...

Moi, je regrette aussi les jours des premiers âges,
Mes cabanes sur pilotis ;
Je pleure la grandeur de mes vierges rivages,
Les huttes de ces bons sauvages
Que ne hantèrent point les soucis.

Les daims, les cerfs vivaient tout le cours de
leur vie,
Courant, se baignant dans mes flots ;
Les sangliers, les ours se tenaient compagnie,
Le renard faisait la vigie,
Les loups gardaient les vieux troupeaux.

Le brave Helvète aimait mes rives fortunées,
Ces monts qui soutiennent les cieux ;
Le druide contemplait ses pierres vénérées,
Au fond de ses forêts sacrées,
Tremblant aux pieds de ses faux dieux.

Je goûtais la douceur, le calme et le silence ;
Je dormais, je faisais souvent
Des rêves d'avenir dont la magnificence
Surpasserait l'intelligence
Des merveilles du temps présent.

Le chasseur poursuivait sur mes côtes boisées
L'aurochs fougueux et le bison ;
Ses flèches immolaient des biches explorées ;
Des bois de cerfs et des trophées
Ornaient le seuil de sa maison.

Le pêcheur de ces temps de l'enfance du monde,
N'avait guère à se soucier
Des saisons et des lieux, d'une pêche inféconde :
Le gendarme qui fait la ronde,
N'allait pas encor l'épier.

Rhône, je n'ai pas le courage
De comparer mes temps passés
A notre époque d'esclavage,
De luttés, de travaux forcés !...
C'est une ère de vandalisme,
De guerres, d'incrédulité ;
De richesses, de paupérisme,
D'ombres et d'électricité.

Des procédés nouveaux, des forces inconnues,
Des fils, de subtils instruments
Sondent les profondeurs, analysent les nues,
Assignent aux sphères perdues
Leurs distances, leurs éléments !

Aussitôt qu'un îlot émerge à ma surface,
Qu'une roche perce de l'eau,
Des amants du progrès s'en disputent la place :
L'îlot devient un vaste espace,
La roche un superbe château !

Des bateaux à vapeur aux hélices sonores
Déchirent mon onde et les airs ;
Sur mes bords nuit et jour défilent des centaures,
Roulant comme des météores,
Gonflés de vapeurs et d'éclairs !

Vois-tu de Territet le câble métallique
Qui monte et se perd dans les cieux ?
Sur le chemin de fer la voiture électrique,
Sous le réseau téléphonique,
Le télégraphe déjà vieux ?

Des savants indiscrets ont compté que ma vie
Serait de quatre vingt mille ans !
Qu'alors je ne serais qu'une pauvre prairie
Sans vagues et sans poésie,
Rebelle aux caresses des vents !

Enfin, je subis des outrages
Indignes de ma majesté ;
Au moins si ces fameux ouvrages
Contribuaient à ma beauté...
Ce ne sont que masses inertes,
Engins, rumeurs, vastes débris ;
Flancs de montagnes entr'ouvertes,
Paysage sans coloris !

J'ai beau me soulever, emporter mes barrages,
Battre les rochers de mes flots ;
Dans ma fureur j'ai beau causer d'affreux
[naufrages,
Engloutir canots et rivages,
L'homme refait tous ses travaux.

Les vieux ducs de Savoie et les Seigneurs de Berne,
Je m'en souviens, étaient plus doux :
Ils ne connaissaient point cet esprit de caserne
Qui régit le monde moderne ;
Ils nous laissaient en paix chez nous.

Qu'entends-je au loin ? Des cris, des villes alarmées,
Le son des tambours, des clairons ;
Des bombes éclatant, le choc de cent armées ;
Des flottes sombrant enflammées,
Des ponts croulant sous les canons !...

Tout s'ébranle ! La nuit, une comète immense
Balaie les cieux déchirés ;
Aux ténèbres succède une lueur intense :
Le Dragon de la Mort s'avance !...
Les peuples fuient atterrés.

Les temps vont s'accomplir suivant l'Apocalypse :
Le monde est méchant et pervers !
Le soleil se ternit, l'astre des nuits s'éclipse,
La terre allonge son ellipse :
Tout se confond dans l'univers !

Je suis désenchanté, Ma patience est lasse :
Rhône, partons, allons-nous en !
Sciences, vanités, je vous cède ma place ;
Ne me feriez-vous jamais grâce ?
Rhône, partons pour l'Océan !

LE RHONE

Léman, contentons-nous ! Nous avons l'existence,
Laissons faire, laissons passer !
Des jours meilleurs viendront. La bonne Providence
Nous a fait don de l'Espérance
Et ne veut pas nous délaisser.

LE LÉMAN

Rhône, bonsoir. Le jour s'éteint dans la vallée.
Je veux croire à cet avenir.
La Paix descend sur nous de la voûte étoilée,
O, puisses-tu, terre adorée,
Toujours ici la retenir !

Deux cygnes qui voguaient près de la Bataillère
Du Rhône, où les flots du Léman
Accueillent dans leur sein les eaux de la rivière,
S'élevèrent de l'onde altière,
Cinglant vers les monts de Jaman !

La nuit venait : ses sombres voiles
Planaient sur le lac assoupi ;
Les cieux se parsemaient d'étoiles,
Le fleuve s'était endormi :
Là-bas, la rive qu'ont chantée
Voltaire, Hugo, Rambert, Byron,
Semblait se consteller le front
Des feux du divin Prométhée :
Et la lune s'étant montrée
A la crête des monts d'Arvel,
Me fit croire que la contrée
Était une plage du ciel
Qui se berçait dans l'Empyrée !

EMILE DELAVY.

Villeneuve 1888.

Li pitious caïons

(Patois de Martigny).

U may de mà, ma màre l'avay
ona nicha de doze petious caïonins
blancs. On dzot, dou sont crevò.
Bon ! Quiet fire ? Li preinzo et viso
li fotre à la courtena.

Lo leindeman, ma màre parte por
quâque loat et me lâsse solet à la
maïzon. M'einbêtave par li, sin savay
que fire. Mi, tot d'on coup, tabos-
sont à la pourta : Pan... pan... Et
volâ qu'ona bouna viellie reintre por
demandâ adzetâ de petious caïons.

Tot conteint; me depatzo d'allâ
bas u beu avoui lié et l'y ein vein-
dzo dou por treinta francs.

Et pouay, quand la viellie l'est zu
viâ avoué li dou caïonins dezo li bris,
io torno preindre à la courtena li
dou que l'éront crevò, li netteyo
bien adray, et lé torno portâ dein lo
beutzon avoué li z'âtto.

Lo dzot d'apri, la màre vein u beu
et treuve eincot dou caïons de crevò.

Y te trace à la phormassie adzetâ
por frichonna li viveint pe le cou,
por cein que creyay que l'avant lo
gottro.

Bon ! Di ci dzot tot l'est bein allo
et met l'i rippo tranquillameint li
treinta francs.

Mi l'a te pas follu que quînze dzot
apri, la pèsta de fenna que l'avay
adzetâ li dou caïonins avoué me, y
torne vers not et det à ma màre :

« Déte vai ! li petious caïons que
y'é adzetâ avoué vo vant tant bein
que vo faut, so vo pli, m'ein tornâ
veindre eincot dou por mon frère. »

Ma màre étônnyay l'y repond :

« Mi, vo z'i rein veindu de caïons,
me. »

Et la fenna de dére :

« Na, mi l'est voutron boubo que
m'ein a veindu dou. »

Et ma màre l'a rin su fire que de
criâ :

« Taut ! ci bougro ! m'ein a ein-
cot fi iona ! » ED. B...

FOLK-LORE

JEUX MONTAGNARDS

Rai de „Depolhe“ (Eoi de „Dépouille“).

Ce jeu n'est guère usité ailleurs
que dans les mayens, au cours des
veillées d'automne.

Un personnage désigné par l'em-
pro est roi ; un autre (recouvre) diri-
ge le jeu. Les simples joueurs res-
tent assis. Celui qui dirige le jeu
appelle les joueurs à tour de rôle
par jour de la semaine en suivant
scrupuleusement la formule suivante
que les joueurs doivent également
suivre sans écart, sous peine d'aller

remplacer le roi en cas de simple erreur.

LE RECOUVREUR. — *Delon lève-tè* (Lundi lève-toi).

No 1. — *Euzei-ia?* (Oserai-je?)

LE REC. — *Preü que t'euzei* (Certainement que tu oseras).

No 1. — *Ora que io sè levo que me fò-te fire?* (Maintenant que je suis levé que me faut-il faire?)

LE REC. — *Va dian o raï* (Va devant le roi).

Même réponse à chaque ordre et mêmes formalités. Une fois le joueur devant le roi il commence à le déshabiller. Le lundi lui ôtera par exemple la coiffure; le mardi appelé (toujours avec les mêmes formules qui se répètent) lui tirera le paletôt; le mercredi le gilet et ainsi de suite. Une fois son opération accomplie, chaque joueur retourne à sa place, puis s'assied, mais à chacun de ces actes les formalités se répètent. La règle est de dépouiller le roi jusqu'au bout, mais on ne pousse pas toujours la farce à ce point et le plus souvent, il y a plus d'appréhension de la part des bonasses (à qui l'on cherche de préférence à faire échoir la couronne) que de résultat précis. Lorsqu'il se trouve dans l'assistance une personne inspirant quelque crainte ou quelque délicatesse, on subdivise la besogne de manière à retarder ou même à esquiver le dénouement; ainsi on ne fera tirer qu'une manche de paletot par le même joueur ou déboutonner un seul bouton à la fois.

Raï de sottise (Roi de sottise).

Se joue également dans les soirées des mayens.

Un joueur désigné par l'empro est roi. Un autre parcourt la ligne des joueurs et recueille, à basse voix, à l'oreille, les injures et sottises que chacun lui débite à l'adresse du roi. Le tour de l'assistance terminé, le recouvreur va devant le roi et lui rapporte tout en disant: Il y en a un qui m'a dit telle chose, un autre telle autre, etc.

Si le roi devine quel est le joueur qui a dit telle et telle épithète, ce dernier devient roi et le ci-devant roi rentre dans le rang.

BLOC-NOTES

Une enquête sur les craintes de l'enfant a été faite par M. Stanley Hall dans l'*American journal of physiology*. Il résulte de 2000 réponses, portant sur 6456 cas, que le tonnerre paraît être le phénomène qui excite le plus souvent les craintes de l'enfant; viennent ensuite les reptiles, puis les étrangers, l'obscurité, l'incendie et la mort. Le nombre des craintes augmente jusqu'à quinze ans chez les garçons, jusqu'à 18 ans chez les filles, mais cette augmentation doit être attribuée à une observation plus attentive chez les sujets les plus âgés.

Cette crainte, évidemment démoralisante et déprimante est due dans la plupart des cas à l'effet produit par les histoires à dormir debout que des adultes racontent aux enfants sans tenir compte de leur degré de développement et de force.

C'est ce qui témoigne qu'il est préférable de raconter les histoires de revenants aux adultes qu'aux enfants.

L'art dentaire au Japon. — Incroyable l'art dentaire au Japon! nous dit le *Journal d'hygiène*. Quels dentistes que les Japonais! Quel génie!

Le dentiste japonais arrache les dents avec ses doigts sans le secours d'aucun instrument. Il saisit adroitement la tête de son patient à l'angle maxillaire, de manière que la bouche soit forcée de rester ouverte; puis, plongeant le pouce et l'index de l'autre main dans la bouche de son malade, il arrache, quand le cas se présente et dans l'espace d'une minute, cinq, six, et sept dents de la bouche de son patient sans que celui-ci puisse fermer la bouche, même une seule fois.

Quelque incroyable que la chose puisse paraître, elle s'expliquera tout

naturellement quand on saura de quelle manière les dentistes japonais sont préparés à l'exercice de leur art. Sur une planche de bois tendre sont creusés des trous et dans ces trous l'on enfonce des chevilles; puis cette planche est placée par terre et l'apprenti dentiste doit alors, avec le pouce et l'index de la main droite, saisir et arracher les chevilles l'une après l'autre sans que la planche soit ébranlée. Cet exercice recommence plusieurs fois avec des planches de sapin, des planches de chêne et, enfin, d'un bois plus dur, et chaque fois les chevilles sont plus solidement enfoncées. Quand il triomphe de la dernière épreuve, il est mûr pour l'exercice de son art.

ÉPHÉMÉRIDES

1631, mars. — Représentation dans l'église paroissiale de St-Maurice de la *Glorification de Ste Claire*. — 3000 spectateurs.

— La commune de St-Maurice donne 200 arpents de la Joux noire (Bois noir) à défricher à quarante familles bourgeoises, à condition d'un écu d'entrée, de quatre ans sans rien payer et, ensuite, d'une redevance annuelle de trois pots de froment et demi-batz par arpent.

CASSE-TÊTES

Ce numéro devant être tiré avant la date, les solutions ne seront publiées que dans le No suivant.

CHARADE N° 29

Entre autres choses mon premier
Sert à maintenir ta serrure:
Souvent combattant la nature,
Femme nous ment sur mon dernier,
Sans se douter que mon entier
Met au grand jour son imposture.

Bl. du Pont-Lausanne.
Mangisch

15 MARS 1897

DEUXIÈME ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N° 30

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) . . 4 50 par an

Annonces •

Suisse 0.2 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Chronique. — On remièdo contre lo rematis (*Patois d'Anniviers*), PIERRE DE LA MECQUE. — Brune mèche (poésie), O. P. — Pauvre Jacques! (Nouvelle valaisanne). — Un vieillard plantant un jeune arbre (poésie), M. BESSE DES LARZES (père). — Glanures historiques — Bloc-notes. — Ephémérides. — Casse-têtes.

CHRONIQUE

La disparition récente de la bonne « mège » d'Hérémente aurait elle, par hasard, marqué pour le district d'Hérens l'ère des désordres que marqua pour la Macédoine et la Grèce, il y a tantôt vingt-deux siècles, celle d'Alexandre-le-Grand laissant un frère imbécile et des enfants en bas âge ?

Il y a tout lieu de croire que la légendaire guérisseuse était parvenue à un âge par trop respectable pour laisser des frères imbéciles dans la capitale de son empire médocastro-manique ; quant à ses enfants, aussi nombreux que les flacons dont elle fit étinceler la transparence plus ou moins dorée sous son œil de pytonisse, ils sont en tout cas d'âge à hériter d'un si beau royaume, puisque la capacité de leur estomac s'apprête à garantir celle des plus beaux flacons dont puisse nous pourvoir l'industrie.

Ils n'ont à cet égard qu'un tort, les ingrats, c'est de trop aisément faire fi du deuil de leur illustre bonne vieille en profitant du carême pour nous faire de telles bacchanales.

Mais que ceux qui n'ont jamais fait des élections plus ou moins « pompeuses » leur jettent la première pierre !

Au reste n'aperçoit on pas là-dessous l'empreinte de cette fin de siècle, empreinte qui menace d'écorner le commencement d'un autre siècle : l'avachissement des peuples.

Dès que la politique descend des hauteurs éthérées de la sincérité pour se rapetisser comme un veston blanc, rouge ou gris au gré de nos corps de pygmées, elle en vient fatalement aux expédients. Et, par là, nous pouvons déduire que nous ne sommes ni meilleurs ni pires que nos voisins. Nous respirons l'inconséquence de la politique avec l'air ambiant dont s'enflent nos poumons, car nous avons vu le jour dans une génération individualiste où les grands hommes de la science ont, tout comme les principales branches d'un arbre immense, absorbé la sève en atrophiant les rameaux. La gloire s'est enchevêtrée d'une façon si inextricable avec l'intérêt qu'il est désormais impossible au moralisateur aussi

bien qu'au moralisé de tirer vanité d'une action dont l'argent n'a pas été le but initial. Les peuples, qui tous, passent leur temps à chanter leurs héroïsmes passés se rencontrent aujourd'hui sur l'arène européenne et se regardent, curieusement, surpris les uns et les autres de leur commune lâcheté. Et nous sommes tous emportés par les vagues lointaines dont la marée, après avoir, en descendant de nos monts, promené sur les champs de bataille d'Europe les vertus de nos ancêtres, remonte aujourd'hui immense, effrayante, portant le rothschildisme au fond de nos vallées en attendant qu'elle le juche en statue au sommet de la Yungfrau, arrogamment violée sous son capuchon d'hermine.

Et par une ironie du sempiternel recommencement de tout, c'est le petit peuple grec dont le nom était, hier à peine synonyme de « corruption » qui, en remonte sur la vertu à tous les grands discoureurs et moralisateurs d'Angleterre, d'Allemagne, de France et même... de Suisse.

Oung remièdo contre lo rematis (*Patois d'Anniviers*)

Le bon ancian Pirro, habitin d'oung villazo de planna, l'irent accabla de

tote chòourte d'infirmités: l'aïè oung gotro gròou comme ouna bella couche et to chòou mingbro l'irant attaquou dou rêmatis. Avoué ouna pareille pogition y va ching dire que to lo mondo du villazo lo plingièvon. Tote le bonne comarre li intonzèvon di rêmiedo, ma nionng li lagièvon effé, arri à la fing y crigi nioung mé et l'affrovave pas piè mé de che vouaric: y l'ire resigna de mouric dingche.

Chepindan tzekun l'a pouire de la mort, y fé à touit pléigic de vigvre lonting. Oung zor que le bon Pirro parlavè avoué la tenna du viging Zaquet, y li tourne invigeong d'affrova lo rêmiedo que sti bonna drôla li intonzè. Li rêmiedo l'ire dingchè: Oung zor dè vèningzè comme ouna de te tine li boulet bien, tou vas ou celi, tu tè dèvèdse et pouai tou te mets tel que li bon Diou t'a créa yin in la tina pindan ouna dimiè zornicvâ; tou verré que chin te farait du bieng. Stic bon ancian manque pas d'affrova.

Oung bé zor de veningzè le bon Pirro chin va prindre stic baing nové.

Pindan lo zor Zaquet pâche par hasard devant lo celi de Pirro, stic chi lo vi et li criè:

— Hé Zaquet, pacha yin prindrè oung virro!

— Zaquet che fé pas prêcha dòou viazo et li refon: Bing volontiè, yie bonna chec.

In intrin ou celi il est resta to rehoiòou de verre lo viòou Pirro yin in la tina, ma y li expliqua porquoi y ehe trovavè in ouna pareille situationg.

Aprèè de chin Pirro dit à Zaquet: « Prin lo virro et venin te trère de birè in sti tina, io pouic pas atteingdrè bas; lè jatrè lè jan tzòouja mé; io me chic defatzchia de veningziè plinna sti po mè fére lo rêmiedo dou rêmatis que m'a intonzia ta fenna! In vèyin chin Zaquet l'a pas mé avouc tan chec!!

Io pouic pas vos dire che Pirro l'est avouc vouaric ou comin!!

Pierre de la Mecque.

Nous donnerons la traduction de cet article dans le No 31.

BRUNE MÈCHE

Image fraîche,
Trésor précieux,
O brune mèche
De bruns cheveux,
Que je t'adore;
Cher souvenir,
J'espère encore
En l'avenir!

Le jour d'automne
Où je partis,
O ma mignonne,
Bas, je redis:
— Douce hirondelle,
J'ai bon espoir,
Sois-moi fidèle
Jusqu'au revoir.

Puis un sourire
Et des sanglots,
Et le navire
Fendit les flots;
Adieu candide,
D'un cœur aimant
Flotta rapide
Son mouchoir blanc.

Ma fiancée
Loin du foyer,
Triste pensée;
A l'étranger,
Seigneur, al.rège
Ce long séjour;
Mon Dieu, protège
Un prompt retour.

Ah? pense-t-elle
Encor à moi?
Et me veut-elle
Garder sa foi?
A l'autre rive
De l'Océan,
Que rien n'arrive
Depuis un an?

Sombre présage,
Fuis, maintenant!
Comme un nuage
S'envole au vent,
Le doux message
Reçu ce jour
Me reste en gage
De son amour.

Dès lors se passe
Joyeux le temps
Et je t'embrasse,
Fleur du printemps,
Image fraîche
De jours heureux,
O brune mèche!
De bruns cheveux!

9 janvier.

PAUVRE JACQUES.

(Nouvelle valaisanne.)

Le voyageur qui, au mois de juillet et d'août, a la curiosité de monter jusqu'aux thermes renommés de Louèche, trouve là un singulier spectacle. Figurez vous une trentaine de baigneurs des deux sexes enveloppés d'un long manteau de flanelle, et assis, soit sur des sièges mobiles, soit sur les bancs qui règnent tout autour d'un grand réservoir formé de quatre compartiments carrés. — Errantes comme l'île de Délos, de petites tables flottent devant eux, et leur servent à placer un déjeuner, une gazette, une tabatière, un mouchoir, ou d'autres objets de ce genre. Les dames valaisannes se plaisent à décorer ces cabarets mouvants d'une sorte de petit autel embelli de fleurs des Alpes que la vapeur de l'eau thermale a la propriété de rendre fraîches et brillantes lorsqu'on les apporte déjà fanées.

Le bain est entouré de galeries où se placent les amis complaisants qui viennent distraire les malades durant la longue et fatigante épreuve qu'ils se sont imposée.

En 1791, époque à laquelle je me trouvais à Louèche, la société était nombreuse et agréable; on y comptait plus de 80 baigneurs, tant français, qu'allemands, italiens ou suisses. de tous les cantons, parmi lesquels figuraient quelques dames fort aimables. Aussi la gaité régnait-elle dans le bain, où chacun faisait de son mieux pour en abrèger la durée par les charmes de la conversation.

Vers le milieu de la cure, temps auquel on prolonge les séances jusqu'à quatre ou cinq heures pendant la matinée, et autant l'après-midi, un Parisien fort enjoué fit la proposition d'obliger chacun à la ronde à chanter des couplets, dire des vers, ou conter une anecdote selon son propre choix; ce qui fut extrêmement applaudi par la société. On le pria de commencer lui-même, et le baigneur complaisant récita avec:

OSCAR P.

beaucoup ce goût le morceau, encore inédit alors, où Delille peint les plaisirs et les occupations des malades dans les thermes où ils se trouvent réunis.

La voisine du récitateur était une jeune dame de Vevey douée d'une voix fort agréable ; on la somma de remplir sa tâche par une romance, et après les excuses et les instances d'usage, elle chanta avec une âme et une grâce parfaites une romance nouvelle, peu connue encore, mais qui, par sa touchante simplicité, était destinée à une célébrité populaire, comme toutes les compositions de ce genre écrites avec naturel et sentiment ; c'était : *Pauvre Jacques, quand j'étais près de toi...* Les applaudissements furent prodigués à la chanteuse ; on la pria même de répéter sa romance, ce qu'elle fit avec la plus grande complaisance.

Le chant terminé, un officier du régiment de Courten, qui se trouvait au nombre des baigneurs, prit la parole et dit : « L'intérêt que ces couplets inspirent à notre aimable réunion sera sans doute augmenté lorsque je lui aurai fait part d'une circonstance qu'ignorent probablement la plupart des personnes qui la composent ; c'est que le héros de la romance, le *pauvre Jacques*, est Valaisan, ainsi que sa maîtresse, aujourd'hui son épouse, et qu'ils habitent tous deux à quelques pas d'ici. »

A ces mots, la curiosité de l'auditoire fut vivement excitée, et plusieurs voix répétèrent simultanément :

— En vérité ?

— Oui, poursuivit l'officier ; en suivant les bords de la Dala, et un peu au-dessous du hameau appelé *Inden*, vous avez bien remarqué ce singulier passage où huit échelles superposées forment une partie de la route unique qui conduit à l'Alpe voisine : sur cette Alpe est un bon et joli village nommé *Albinen* ; c'est là la patrie de nos deux époux ; c'est là qu'entourés de leur naissante famille ils vivent parfaitement contents et toujours amoureux. — Je

vais vous raconter leur histoire qui est aussi simple que les mœurs du pays qu'ils habitent, et, si vous le permettez, cette narration servira à acquitter ma dette, car, n'étant ni chanteur, ni récitateur, je me trouverais sans cette ressource peut être assez embarrassé à m'acquitter.

Après ce petit préambule, notre officier commença en ces termes :

« Le roi de France ayant acquis, il y a quelques années, la belle maison de campagne que la princesse de Guéménée possédait à Montreuil, en fit présent à sa sœur chérie Mme Elisabeth, qui déjà depuis longtemps venait fréquemment l'habiter et s'y plaisait beaucoup. Cette excellente princesse vivait là sans faste et sans représentation, s'occupant beaucoup de l'embellissement de cette demeure, et plus encore du bonheur de tous ceux qui l'approchaient ; heureuse lorsque dans ses recherches elle avait découvert une famille indigente digne de ses bienfaits.

Ce n'était pas de simulacres de montagnes ou de grottes, de ponts sans rivière, ou de chalet sans troupeau, qu'elle s'amusait à orner son Elysée : aucune de ses récréations ne portait un caractère de futilité. Tantôt c'était la construction d'un vivier ou d'une serre, tantôt la plantation d'un parterre ou d'un potager ; elle se plaisait surtout à établir de superbes espaliers, et ses pêches étaient les plus grosses et les meilleures de Montreuil, lieu qui jouit, comme vous le savez, d'une grande réputation pour la culture de ce beau fruit.

Une prairie assez vaste se trouvant dans l'enceinte du domaine, Mme Elisabeth forma le projet d'y avoir une laiterie, et une laiterie suisse. Elle donna elle-même le plan d'un bâtiment à la fois simple et élégant, et d'une architecture bien appropriée à son usage. Je me trouvais alors à Paris, et comme j'étais en relation avec le concierge de Montreuil, à qui j'avais eu occasion de rendre quelque service, et que je devais retourner incessamment en

Valais, c'est moi qui fut chargé de procurer à la princesse les hôtes de sa laiterie, c'est-à-dire six belles vaches, une jeune laitière, et un pâtre destiné à remplir les fonctions les plus pénibles de l'établissement.

Dès que je fus arrivé à Sierre, mon lieu natal, je m'occupai de la commission. Il me fut aisé de l'exécuter, car dans le domaine que je possède à *Ventone*, au-dessus du bourg, j'avais un fermier originaire d'*Albinen*, endroit renommé par la beauté du bétail ; je lui confiai le choix des vaches et de leur gouvernante. Cet homme s'acquitta si bien de sa mission, que je ne tardai pas à voir arriver chez moi six jeunes bêtes douces et dociles, parfaitement semblables pour la taille, ainsi que pour la couleur, laquelle était d'un noir de jais bien luisant, avec une seule tache blanche formant un chanfrein. — La laitière, à l'avenant : dix-huit ans, taille bien prise, lèvres de rose, longs cils noirs, et les plus beaux cheveux châtain relevés en deux grosses tresses circulaires, à demi couvertes par le très court chapeau national orné de fleurs et de rubans.

Comme on m'avait recommandé le costume du pays, j'eus soin de faire confectionner un trousseau complet, dans lequel ne furent point oubliés la croix et le cœur d'argent doré destinés à parer le cou arrondi, mais un peu hâlé de notre jolie Marie...

— Voilà donc l'héroïne du roman ? dit un des baigneurs en interrompant le capitaine.

— Précisément, répondit celui-ci.

— Quant au héros Jacques, nous allons le trouver sans doute dans le pâtre qui doit accompagner la jeune personne ?

— Point du tout, monsieur, vous me permettrez de ne pas l'introduire encore ; car je pense que dans l'historiette il en est de même que dans les compositions dramatiques, où plus on retarde l'apparition du principal personnage, plus on le fait arriver avec éclat sur la scène. Tous les cœurs volent au-devant de lui. Poursuivons :

Ma laitière était donc très bien, comme vous venez de le voir, mais un vif sentiment de tristesse paraissait empreint sur ses jolis traits, et la vue des habillements tout neufs qu'on lui avait préparés ne fit naître qu'un sourire qui s'éteignit bientôt. J'en attribuai la cause au chagrin de quitter le toit paternel, et comme je pensai que la nouveauté des objets qui allaient s'offrir à ses yeux ne tarderait pas à rappeler sa gaieté, je hâtai son départ. Le mois d'avril commençait; le temps était superbe, Marie se mit donc en route avec son pâtre et son troupeau.

(A suivre.)

UN VIEILLARD

PLANTANT UN JEUNE ARBRE

Tu vas naître, jeune arbre, et moi je vais mourir, Naître et mourir!! telle est la loi de la nature. La plante germe au tronc qui va demain périr. Ces fleurs à d'autres fleurs légueront leur parure.

Un jour, le rossignol perché sur mes ormeaux Charmera ces beaux lieux de son joyeux ramage. Et moi, je dormirai sous le poids des tombeaux, Quand mes petits neveux assis sous tes rameaux Du récit des vieux temps charmeront leur jeune âge.

A ton ombre peut-être ils penseront à moi; Dis-leur en grandissant: « Cette belle vallée Avait de vos aïeux les vertus et la foi: Leur ombre auprès de vous reviendra consolée Si toujours de l'honneur vous adorez la loi. »

(1853)

M. BESSE-DES LARZES.

GLANURES HISTORIQUES

Il était d'usage à Versailles, sous les Bourbons, de tendre des tapisseries des Gobelins le long des rues où devait passer le Saint Sacrement le jour de la Fête-Dieu.

Sitôt après le passage de la procession, ces précieuses tapisseries étaient détendues et remportées. Mais, afin de les garder de tout accident, le colonel de Courten avait cru devoir charger un soldat valaisan de se promener le long du parcours et lui avait dit :

« Gaspard, promène-toi d'ici à l'église avec une baguette à la main sans faire semblant de rien!... »

Et il ne s'occupa plus de son homme. Mais, vers neuf heures du soir, comme il passait par la même rue pour rentrer chez lui, le colonel observa que le noble soldat se promenait toujours avec sa houssine :

— ???

— Vous voyez, colonel, selon la consigne, qui n'a pas été levée, je ne fais semblant de rien.

BLOC-NOTES

Il y a dans l'Océan Pacifique une petite île qui est menacée de ne plus avoir de population et pour laquelle le *Courrier des Etats-Unis* s'occupe de réclamer une cargaison de... maris. Il ne reste en effet dans cette île que des femmes, la mort ayant fauché tous les représentants du sexe fort.

Dès que cette situation a été connue, il s'est formé à San Francisco une société ayant pour but de fournir des maris aux veuves et aux jeunes filles résidant dans cette île. De nombreuses adhésions sont déjà parvenues. Dès qu'on aura réuni une centaine de candidats, un navire les transportera dans l'île en question.

Est il besoin d'ajouter qu'ils y sont impatientement attendus?

Figaro du 25 février 1897.

ÉPHÉMÉRIDES

1619, mars. — Le clergé et le peuple de St-Maurice font vœu de représenter solennellement le martyr de la Légion thébénne.

CASSE-TÊTES

Solution de l'énigme No 28.

BIS SAC

Trois solutions justes : Mirah, Vouvry. — Elzeur, Zurich. — Chardon Bleu, Vouvry.

Solution de la charade No 29.

VISAGE

Ont deviné : Dou Ristou, Berne. — Pierre de la Trappe, Anniviers. — Draguine et la Boaîte de relodze, Charrat. — Chardon Bleu, Vouvry. — Arménienne, Bulle. — Mirah, Vouvry. — Vénitienne, Bulle. — Andréluc, Vionnaz.

Ont rempli les conditions du concours : Mirah, Elzéar, Chardon Bleu.

La prime (Les Veillées des Mayens) est échue à Chardon Bleu.

MOT EN LOSANGE (7^e concours)

1. Avant personne.
2. Héros de tragédie.
3. Arme ancienne.
4. Titre de noblesse.
5. En été.

ANNONCES

Les Veillées des Mayens

(Légendes et traditions valaisannes)

par Louis Courthion, sont en vente au prix de 3 fr. 50 dans les principales librairies de la Suisse et spécialement :

A Sion : chez MM. Mussler, libraire, et de Kalbermatten ;

A Martigny-Ville : chez M. Sauthier-Cropt, avenue de la Gare ;

A Monthey : au magasin Delherse-Delacoste ;

A Bulle : à la librairie Baudère, à la papeterie Morel et chez l'auteur.

ATELIER DE PEINTURE

E. Mangisch

6, PLACE DU PONT, 6, LAUSANNE

Téléphone 467.

Enseignes en tous genres.

Drapeaux soignés pour sociétés.

Tableaux dorés sous verre.

Dorure. — Décor. — Bronze.

1^{er} AVRIL 1897

DEUXIÈME ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N^o 31

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Nos traditions populaires, LOUIS DUCHOSAL. — Moisson de roses, Ch. MEYER. — Oung remède contre le rhumatisme (traduction). — Pauvre Jacques (nouvelle valaisanne), *suite*. — Folk-lore. — Bloc-notes. — Ephémérides. — Casse-têtes.

nature y ait habilement donné ses plus hautes notes pittoresques; son charme est encore plus intérieur qu'extérieur. La richesse du sol pourrait tenir du prodige, l'industrie de

passé, pour nous servir de la jolie expression de Gustave Droz. Chaque jour, la pioche des archéologues, le marteau des démolisseurs, le soc de la charrue livrent une parcelle quelconque du trésor de souvenir que contient le canton des treize vallées, lesquelles ont eu chacune (et l'ont encore) leur caractère propre, leurs coutumes, leur langue, leur race, depuis des Huns jusqu'à des Celtes sans mélange. « Le Valais, a dit M. Edouard Rod, a une histoire admirable, aussi dramatique, aussi violente, aussi sanglante que celle des républiques italiennes du moyen âge ». Histoire à la Michelet, qui ne tiendrait pas seulement dans les dates, mais où, dans le décor splendide des Alpes, on montrerait, selon le mot de Blanqui, la marche des peuples et leur ferait entendre le bruit de l'effort humain.

M. Louis Courthion apporte sa contribution à cette œuvre nationale en espérance et, sous des dehors simplement gracieux, elle est considérable. Il a cueilli une odorante gerbe de légendes et traditions que les paysans se transmettent de générations en générations et qui, jusqu'à ce jour, n'avaient pas encore eu de formule. Ce sont des récits merveilleux qui circulent dans les veillées et avec lesquels les grand-



Nos traditions populaires.

En présentant aux lecteurs du *Valais Romand* quelques-unes des gravures que M. H. van Muyden a destinées aux *Veillées des Mayens*, nous nous permettons de les faire accompagner de l'article suivant, consacré à cet ouvrage par le *Journal de Genève* :

Le Valais a une beauté particulière, tout artistique et, bien que la

ses habitants être incomparable, que l'âme du pays occuperait encore la première place. Elle plonge si profond dans l'autrefois, qu'aujourd'hui lui trouve les traits ingénus, la figure étonnée d'être encore de ce monde, et elle continue, naturellement, d'habiller le présent avec les habits du

mères endorment les petits enfants dont elles ont le soin, et tous exaltent la vertu et punissent sans pitié la moindre faute. Ils nous donnent l'âme d'une population dans son intimité et sa conception naïve des choses et des phénomènes. Ils figurent la nature où ils sont nés, ses mouvements périodiques, ses accidents sans nombre; ils disent l'âpreté, l'incertitude du sol, la lutte constante de l'homme contre l'éboulement, l'inondation, la température, les bêtes. Ils offrent l'explication imagée de son instinct au spectacle des mystères qui l'entourent. Tous ces personnages, dragons, serpents, ouvres, sorcières aux pieds de bouc, hommes sans tête, boucs, vaches rouges, loups-garous, correspondent aux paysages ambiants. De près, leurs lignes s'harmonisent avec eux, et, à distance, elles s'y fondent.



Ils forment la mythologie essentielle et, malgré leurs fins chrétiennes, il est permis d'attribuer leur origine à la religion primitive du pays et de penser que tout d'abord ils ont personnifié des forces élémentaires.

Le christianisme est venu et en a fait les comparses divers du mal. Il a conservé dans ce milieu quelque

chose de sa pureté des premiers jours, de sa tristesse sereine, de son âpreté, de son absolu. Il voit le crime partout et châtie la plus petite vétille. Le malheureux qui blasphème sans penser à mal, la fille qui souhaite en se mariant de n'avoir pas d'enfants, il n'en faut pas davantage pour qu'il leur ferme la porte du paradis. Il voit même d'un très mauvais œil qu'on rie et qu'on chante et il ne semble pas que le beau village de Champs-Jumeaux, dont il a voulu la destruction, ait commis d'autres crimes que d'aimer un peu immodérément les fêtes. L'expiation d'un vol durera cent ans et encore ne prendra-t-elle fin que par la commisération de bonnes âmes. Quant à la chasse du dimanche, jour sacré, elle conduit fatalement à sa perte le chasseur téméraire.

Cette morale violente s'est évi-

par deux chats noirs qui lui crèveront les yeux.

Ce très intéressant recueil doit être considéré comme le premier d'une série que M. Courthion a à cœur de mener à bien. Il ne s'agit guère, jusqu'à présent, occupé que de sa vallée de Bagnes; il va maintenant passer à d'autres et, le jour où ses recherches seront suffisantes, un travail de synthèse s'imposera et, de tous les matériaux qu'il aura amassés, surgira une idée forte et colorée, qu'il n'aura plus qu'à peindre.

L. DUCHOSAL.

Journal de Genève, 1 janv. 1897.



MOISSON DE ROSES

Allons cueillir ces fleurs des anges,
Où de doux parfums sont toujours...
Le cœur pris de charmes étranges.

Allons cueillir ces fleurs d'amours,
Cueillir ces fleurs aux jeunes sèves,
Qu'embaument tous nos plus beaux jours.

Allons cueillir ces fleurs de rêves
Aux purs matins, aux tendres soirs;
Durant des minutes trop brèves.

Allons cueillir ces fleurs d'espoirs,
Aux feuilles jaunes, blanches, roses,
Feuilles rouges à reflets noirs!

Charmante, allons cueillir des roses.

5 février 1897.

Ch. MEIRY.

demment élargie, mais l'esprit populaire a toujours des traits tragiques, il est reste intransigeant sur plusieurs points, voue son ennemi, quelquefois un simple plaisant, aux supplices les plus cruels. Le maraudeur, s'il se fait attraper, est sûr de la mort ou tout au moins d'avoir le dos rôti; l'indiscret qui fait peur aux amoureux dans les chemins sera assailli

Un remède contre le rhumatisme. *)

Le bon vieillard Pierre, habitant d'un village de la plaine, était acablé de toutes sortes d'infirmities : il avait un goître grand comme une belle courge et tous ses membres étaient attaqués du rhumatisme. Avec une pareille position, il va sans dire que tout le monde du village le plaignait. Toutes les bonnes commères lui enseignaient des remèdes, mais aucun ne lui faisait effet ; aussi, à la fin, ne croyait-il plus personne et n'essayait-il même plus de se guérir : il s'était résigné à mourir ainsi.

Cependant, chacun a peur de la mort, il fait à tous plaisir de vivre longtemps. Un jour que le bon Pierre parlait avec la femme du voisin Zaquet, il lui revient en idée d'essayer le remède que cette bonne femme lui enseignait. Le remède était ainsi : « Un jour de vendange, quand un de tes tonneaux sera en ébullition, tu vas à la cave, tu te déshabilles et puis tu te mets, tel que le bon Dieu t'a créé, dans le tonneau pendant une demi-journée ; tu verras que ça te fera du bien. Ce bon vieillard ne manque pas d'essayer. Un beau jour de vendange le bon Pierre s'en va prendre ce bain nouveau.

Pendant la journée, Zaquet passe par hasard devant la cave de Pierre, celui-ci le voit et lui crie :

— Eh ! Zaquet, entre prendre un verre !

Zaquet ne se fait pas dire deux fois et lui répond :

— Bien volontiers, j'ai bonne soif.

En entrant dans la cave, il resta tout étonné de voir le vieux Pierre dans le tonneau, mais il lui expliqua pourquoi il se trouvait dans une pareille situation.

Après cela, Pierre dit à Zaquet : « Prends le verre et viens tirer du « boire » dans ce tonneau ; moi, d'ici, je ne puis pas atteindre le robinet, les autres n'ont plus rien ; je me suis dépêché de vendanger plein ce tonneau pour me faire le remède

*) Traduction littérale de „ Oung remièdo contre lo rématîs “. — Voir No 30.

du rhumatisme que m'a enseigné ta femme ! Le voisin Zaquet n'a plus eu si soif.

Je ne puis pas vous dire si Pierre fut guéri ou comment !!

PAUVRE JACQUES

(Suite.)

Le voyage se fit avec lenteur, mais fort heureusement, et la petite colonie arriva sans encombre à Montreuil, où tout était disposé pour la recevoir. Marie trouva dans sa nouvelle habitation un joli appartement à son usage, une laiterie bien fraîche pourvue de tous ses ustensiles, et une étable d'une propreté et d'un arrangement tel que bien des ménages de Paris auraient été charmés d'habiter une pareille demeure. Croisées bien finies, pavé uni comme une mosaïque, crèches en noyer poli, et au-dessus de chaque case, le nom de l'animal tracé en brillants caractères de laiton : *Fleurie, Mignonne, Bergère, Brunette*, etc., dénominations imposées aux nouveaux hôtes par la princesse elle-même. Aussi bien leurs noms primitifs auraient été un peu durs pour des oreilles françaises, car déjà à Albinen comme à Louësche, la langue allemande est en usage. Et à cette occasion, je dois vous dire que notre laitière s'exprimait très bien en français, parce qu'elle avait passé une couple d'années à Martigny chez un parent. Seulement elle avait l'accent du pays, et, en vérité, dans sa jolie bouche cet accent n'était point dépourvu d'agrément. Ceux d'entre vous qui connaissent Berne auront pu remarquer que l'allemand valaisan n'est ni si dur, ni si guttural que celui de ce canton.

Quand l'installation fut faite, Mme Elisabeth vint visiter l'établissement. Elle demeura charmée du troupeau, et la figure et les grâces naïves de la laitière lui inspirèrent beaucoup d'intérêt. Sa satisfaction fut complète lorsque Marie lui eut fait goûter des laitages délicats qui sortaient de ses mains, et qu'au bout de quelques jours elle eut été à portée d'observer

son activité, sa propreté et la bonne ordonnance du ménage confié à ses soins.

La compagne ordinaire de la princesse pendant son séjour à Montreuil, l'aimable Mme de T..., ne tarda pas à venir témoigner à notre jeune Valaisanne tout le contentement de son illustre maîtresse, et à ce message flatteur on joignit un fort joli présent.

Mme de T... s'attendait à voir éclater sa joie, mais le sentiment seul de la reconnaissance anima ses traits. La pauvre petite était toujours atteinte de cette mélancolie qui m'avait frappé lors de son départ. Ni la distraction du voyage, ni la variété des objets qui l'entouraient, ni les attentions qu'on lui témoignait, rien n'avait pu lui rendre sa douce gaieté. Elle remplissait ses fonctions avec zèle et exactitude, mais le travail fini, elle se refusait à tous les plaisirs de son âge et de son état. Point de fêtes villageoises, point de jeux sur la pelouse, point de valse, point de chants. Cependant elle dansait avec légèreté, sa voix était juste et flexible et le répertoire de ses chansons pastorales assez étendu.

Le jour de la fête patronale de Montreuil, au lieu de prendre part à la joie générale, la jeune fille alla se promener seule dans les bosquets du château, et rêver assise sous les saules de la grande pièce d'eau.

Mme de Z., qui venait y rêver aussi, ses tablettes à la main, car elle aimait à s'occuper de poésie, fut assez surprise de la trouver là.

— Et puis, Marie, tu n'es pas à la fête ?

— Madame m'excusera, mais je préfère rester seule ici.

— A ton âge, voilà qui est surprenant... Mais quoi ! les yeux rouges ! on a pleuré... Tu as du chagrin, mon enfant : ne te trouverais-tu pas bien chez la princesse ?

— Oh ! madame, on a pour moi plus de bontés que je n'en mérite.

— Tu regrettes les belles montagnes de ton pays ?

— Celui-ci est si riche et si bien cultivé.

— Une sœur peut-être, un frère chéri ?

— Je n'en ai point.

— Eh bien, un ami ? Tu rougis ; oui, j'ai deviné. Allons, je veux tout savoir ; comment s'appelle-t-il ?

— Marie baissa les yeux, soupira, et répondit à voix basse :

— Jacques, madame.

— Alors, pourquoi tes parents n'ont-ils pas songé à en faire ton époux, plutôt que de t'envoyer ainsi dans l'étranger ? Jacques était probablement sans fortune ?

— Pardonnez-moi, madame, il appartient à une des familles les plus aisées de l'endroit ; mais, à la suite d'un procès relatif à une limite de pâturages, nos deux pères sont devenus irréconciliables ; un monceau d'or n'aurait pas pu déterminer le mien à donner sa fille au fils de son ennemi. Aussitôt qu'il a eu connaissance de la recherche qu'on faisait d'une laitière destinée à un château de France, il s'est empressé de traiter avec l'envoyé de M. le capitaine S..., dans l'espoir que mon absence romprait pour jamais un attachement qu'il voyait avec tant de peine.

Restée seule sur le banc des saules, madame de T., après avoir revêtu un moment la tête appuyée sur sa main, reprit son crayon, et, effaçant sur l'ivoire le commencement d'une élégie qui venait d'y être tracé, elle écrivit tout d'un trait le premier couplet d'une romance ; quelques minutes plus tard un second couplet fut ajouté à cette ébauche, puis un troisième, puis un quatrième. Au retour de la promenade, l'aimable muse se mit à son piano, et la musique de la romance fut composée avec une verve égale à celle qui venait d'en inspirer les paroles. Et cette histoire était, comme vous le devinez bien, l'histoire du *Pauvre Jacques* modifiée selon le goût de l'auteur, qui ne se doutait guère de la célébrité que sa composition allait obtenir.

Le lendemain, quand Marie vint apporter à madame de T... le lait qu'elle prenait chaque soir pour sa santé, on lui chanta la romance. La pauvre enfant ne put l'entendre sans une vive émotion. Elle demanda à l'apprendre afin de la chanter elle-même pendant son travail. Madame

de T... y consentit, et, charmée de la voix naturelle et des dispositions de sa jeune protégée, elle mit tant de zèle dans son enseignement qu'au bout de trois ou quatre leçons Marie chanta sa romance avec une justesse et un goût surprenants. Depuis, on lui fit enseigner les principes du chant par le pianiste du château, et je vous assure qu'il aurait été difficile de trouver dans tout notre Valais une meilleure musicienne que Marie. (*A suivre.*)

FOLK-LORE

Dictons du mois d'avril.

Plodze d'avri

Tresoò du pahì.

Pluie d'avril. — ● *Trésor du pays.*

Saint Dzòrdzo

Faut voàgnié fèves et òrdzo.

Saint-Georges (23 avril) — Il faut semer fèves et orge.

BLOC-NOTES

Un plaisant conflit.

Une petite commune d'un département de l'Ouest a loué, pour y installer la mairie, une partie de maison séparée seulement par une légère cloison de l'autre partie habitée par un tranquille locataire

Or, cette commune possède une fanfare et les répétitions ont lieu, trois fois par semaine, de huit heures à onze heures du soir, dans le local municipal. D'où, fureur du voisin qui, couché en même temps que ses poules, est troublé dans son sommeil par les mugissements des cuivres, les éclats des cornets à pistons.

Aux protestations du malheureux on a opposé le fameux « Chacun est maître chez soi ». Phrase maladroite et qui n'est point tombée dans l'oreille d'un sourd.

Toutes les fois que le Conseil municipal se réunit, l'irascible voisin s'offre sa revanche. Assisté de toute sa famille, armée de chaudrons, casseroles, etc., il fait derrière sa cloison un épouvantable charivari. Ces jours-là, c'est grande récréation pour les enfants.

Il n'y a pas moyen de s'entendre, il faut s'en aller. Voilà un mois que cela dure ; le Conseil municipal ne peut plus siéger, et l'on se demande quand cette étrange situation prendra fin. (*Figaro.*)

ÉPHÉMÉRIDES

1621, *avril.* — Revue de toute la milice de Sion et de la banlieue.

Tous les drapeaux des communes rurales étant à cette occasion appelés, selon l'antique usage, à se baisser et à se ployer devant la grande bannière de Sion, Savièse s'y refuse net et quelques communes suivent son exemple. Un grand tumulte s'ensuit.

En août suivant, la diète des sept dixains condamne Savièse à marcher désormais à la queue de la troupe, sans drapeau.

CASSE-TÊTES

Un nom a été oublié dans la liste des devinants de la charade No 29 (visage), c'est celui de Yagi, Montthey.

Solution du mot en losange No 30.

P
C I D
P I Q U E
D U C
E

Out deviné : Yagi, Montthey. — Amme Notnacrem, Montreux. — Elzear, Zurich. — Un vice-caporal, Charrat. — Chardon Bleu, Vouvry, Vénitienne, Bulle. — Andréluc, Vionnaz. — Pierre de la Trappe, Anniviers. — Folle avoine, Vouvry. — Le père Spicace, Martigny. — A. Berra, Sion. — Valère et Tourbillon, Genève. — C. Tréfassil, Berne.

MOT EN TRIANGLE

1. Habitant reconnu de l'enfer.
2. Autre habitant de l'enfer (mais de celui du Dante).
3. Laboureur hors de nos régions.
4. Qui émerge des eaux.
5. Ce que tout homme et toute chose doit prendre un jour.
6. Pronom et préposition.
6. Se trouve dans l'air.

180. M^{lle} E. Mangisch
Rue du Pont-Sausanne.

15 AVRIL 1897

DEUXIÈME ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N° 32

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Chronique, L. C. — Eli lama sabachtani, LOUIS DUCHOSAL. — Un épisode du combat de Trient (traduit en patois d'après Edouard Rod). — Pauvre Jacques (suite et fin). — Prière de l'enfant, J. REYMONDEULAZ. — Bloc-notes. — Casse-têtes.

CHRONIQUE

Allons ! allons ! Porphyriens et Benoîtions où allez-vous donc nous conduire ? Comptez-vous nous préparer pour le vendredi saint, et comme plat maigre, une salade russe ?

Oui, le plat se corse et l'assaisonnement se complique. Après M. Léon Genoud, de Fribourg, inconnu dans le pays il y a un mois et à qui l'on a déjà fait, pour une ou deux conférences données, une réputation de Colomb industriel, est-il un élément social que vous n'ayez mis en scène ? Mgr Abbet a été poussé jusque sous les feux de la rampe, puis, suprême irrévérence, vous ne le laissez pas même rentrer dans la coulisse avant d'amener successivement sous la lognette du spectateur des masques montheysans, des coureurs de dot accouplés à des soupirantes éprises de titres nobiliaires ; une dame se voit reprocher des initiatives après tout heureuses, et enfin, voici qu'un pasteur vaudois haut boutonné et gonflé de bols de thé se mêle de s'emparer de ce galimatias pour faire prévaloir sa morale.

Toujours le rabâchage du : « Prenez mon ours ! »

Allons au fond des choses, écarquillons les yeux et disons-nous courageusement : Qu'est-ce qu'il y a ? Porphyriens et Benoîtions ne pourront qu'ébaucher un sourire confus et se dire : Ma foi, je n'en sais rien !

Car, au fait, pourquoi cette polémique dont on énerve tout le peuple valaisan ? Parce que Christophe Genoud ou Léon Colomb prêche pour sa paroisse, et que M. le pasteur au gilet haut boutonné dans lequel se digèrent à l'aise les bols de thé et le plum-cake, vient préconiser sa méthode d'enseigner la digestion à ceux qui n'ont rien à se mettre sous la dent !

Dame ! qu'est ce que cela peut bien nous faire, à nous, que le Grand-Pont suspendu et le Grand-Pont du Flon se flattent chacun du genre de morale pratiqué sur leurs tabliers respectifs ?

Mais, allez-vous dire, car il me semble qu'il y a un « mais » : ... carnaval... mascarade... écrivains... aristos... vieilles filles... pas le sou... 60 000... 80 000... particules... barons...

En effet, voilà toute une autre question à trancher et, comme elle est au moins valaisanne, qu'il nous soit permis d'en mesurer toute la gravité.

Qui donc oserait déceimment prendre au tragique cette mascarade, quelque peu satirique il est vrai, mais qui est bien la fidèle traduction des travers de notre pauvre génération ? Chacun sait de quoi il s'agit, n'est-ce pas ?

....Un groupe de jeunes gens organise une plaisanterie carnavalesque où figure un assortiment de demoiselles à marier, toutes étiquetées selon la nécessité du jour, puisqu'il est reconnu que le sentiment, devenu hypocrite, se cache derrière les étiquettes. Telle portait 30 000 ; telle autre 50 000 ; telle autre peut être davantage. Et, en vertu de certaine prévention séculaire, suivant laquelle les messieurs du Valais primitif auraient coutume de venir écrémer tout ce que possède le pays conquis, voici ces derniers tout gantés accourant, non pas pour décrocher les écrivains des candidates, mais bien pour quêter d'elles un regard de convoitise sur le modeste titre nobiliaire, parfois sur la simple particule que leurs aïeux leur ont légué, faute de mieux.

Evidemment, ces jeunes gens ont eu tort et leur jeunesse seule peut faire excuser leur douce innocence. En organisant ce groupe carnavalesque, ils n'ont pas traduit, ainsi qu'on l'a voulu croire, le ridicule d'une caste, d'un pays, ils ont dressé

l'image de notre époque désespérément banale qu'ils ont la chance, grâce à leur âge, d'avoir cru pouvoir incarner dans la seule population d'une partie de notre pays. Allez ! allez ! petits masques, la vie se réserve de vous en apprendre d'autres ! Il y a tantôt cinquante ans que Proudhon écrivait :

« L'aristocratie, effrayée de son petit nombre, cherche son salut dans les rangs de la petite bourgeoisie ! »

Et le grand écrivain socialiste se félicitait de cette constatation. Allons-nous aujourd'hui préférer que les nobles demeurent empesés comme des devants de chemise plutôt que de venir démocratiquement cueillir du bout de leurs gants les napoléons sortis des bas de laine où les bons grands-papas de nos concitoyennes serraient pièce par pièce le fruit de leurs sueurs roturières ?

Ces messieurs-là font ce que tant d'autres feraient à leur place et ce que vous-mêmes, peut-être, ferez demain.

Heureux masques ! l'âge ne vous a pas encore révélé que l'Amour a maintenant les ailes coupées et que, couvert d'un disgracieux paletôt dans les poches duquel il fait tinter de mauvais sous, il est réduit, au lieu de voler gracieusement, à marcher à quatre pattes sous les tables pour secouer les pantalons et les jupes des convives, et s'assurer si dans les poches respectives de ces derniers tintent autant de sequins que dans les siennes.

Mais alors, me direz-vous, que penser de ces demoiselles à l'encan qui n'exigent même pas l'équivalent et s'accommodent d'un titre ou d'une particule ?

C'est là que je vous attendais, jeunes masques, pour vous signifier que celles-là — au reste elles doivent être fort rares — sont des héroïnes. Non pas que je veuille me méprendre sur la valeur d'une particule, mais en se laissant séduire par ce vestige fantomatique des loin-

taines croisades, les charmantes personnes nous montrent qu'il est resté en elles un dernier fragment d'idéal. Fragment d'un idéal bien démodé, peu appréciable, je le veux bien, mais d'un idéal quelconque et cela est si beau, si rare, par ce temps si insolemment pratique où l'on devient ridicule en aimant sans intérêt brutal et où l'on arrive infailliblement tôt ou tard à chanter :

L'amour, vois-tu, moi je m'en fiche,
Ça n'est beau que dans les chansons ;
Si jamais je devenais riche
On m'épouserait bien sans façons...

Nous voilà, tout en étant resté dans le sujet, bien loin des tisanes pastorales et des conférences de M. Genoud, n'est-ce pas ?

Eh bien, le mieux est de n'y pas revenir !

L. C.

FIN L'AMOUR S'ÉCHAPPE

Mon Dieu, mon Dieu, m'avez-vous oublié ?
La croix est lourde et ma tête à plié,
Et je ne suis qu'au milieu de la route ;
L'air s'obscurcit des poussières du doute ;
Mon âme semble un coursier haletant
Qui va tomber s'il n'arrête un instant,
Pour se reprendre et secouer ses mouches.
Vous qui donnez du pain à tant de bouches
Et qui voulez que tout petit oiseau
Ait pour son nid une branche, un roseau,
Seigneur, moi seul je trouve pas de source
Où me laver des sueurs de la course...
Mon Dieu, mon Dieu, m'avez-vous oublié ?
Quand le malheur froissait comme un papier
Ce pauvre cœur tout altéré de croire,
Vous n'avez donc rien vu de votre gloire !
Vous n'avez donc entendu ni mes cris,
Ni les appels de mon espoir surpris,
Ni ma raison qui vous demandait aide !
Je suis le pont dont le tablier cède
Et dont la foi ne tient plus les piliers...
Mon Dieu, mon Dieu, m'avez-vous oublié ?
J'évoquerai par de grandes images
La sainte nuit et la beauté des Mages
Et le désert qui leur semble infini.
La même voix les pousse et les bénit,
Et l'horizon peu à peu se dévoile...
O cher voyage ! O rêve ! O bonne étoile !
Que n'avez-vous brillé dans mon chemin !
Que n'avez-vous, mon Dieu, pris par la main
Ma vie, au seuil de l'enfance passée ?
J'aurais été le mage extasié
Qui va répandre à vos pieds sa pensée...
Mon Dieu, mon Dieu, m'avez-vous oublié ?

LOUIS DUCHESAL.

Episode du combat du Trient *)

LE NARRATEUR

est le père Clévaz, surnommé « Vieille Suisse ».

(EN PATOIS BAGNARD)

I chefs, leu, in que de bônes idées... de z'idées jostes... beügro !... i chefs d'a « Jeune suisse »... Reclamâon à representachon proporchonelle... Ire de bon josto, faut pas dére cin qu'est pas... Min quo este que vegnay darray leu : De farates, de pordays, de bregands, tiet, de veretâblo bregands !... Eu z'in-te pas promettu de partardzié o bin d'i coveints...

Adonc, ein atteindeint, allâont fotre o foâ pe i râccâs, cassâont i fenîntres, vodiéont i câves, treyéont de coups de carabena contre a pena d'i bosssets quand est que pouant pas min bayre !... Y'é yu tot cin, yo, in Yénnaz, in Verôffaz, partot, tiet ! Adonc vo compreinde cin fasay que to o mondo ire ayenô... Est por cin qu'an expédiâ ona estafette di Val-lentzes tant que din o Var d'Elliez, stout qu'an z'u chu que marchiévont du bié de Chon... S'iron arretô u pont d'a Mordze ; é leu chef, Mocheu Barman parlemeintâe avoui o goernemeint... Et goernemeint, lui desay nîn ouin, nîn nâ : faillie s'asseimblâ, destiutâ, vôtâ... Et eintrestant fasay te pas prevenîn i Hauts-Vallesans, i z'Allemands... Stout que i z'Allemands sont sortay bas ator de carabenes, de canons, va te fire à fotre ?... Iront tot pié ein nombro... Adonc i Dzéno-Suisses se sont étujâ... Et nos âtros no nos velliéint su i Tsarfâs... O sîn djâ preü, Mocheu Barman ire étô avarti. Min ay rin vollen atieuta et ay repondu : « Lachié y pié fire. » Et, ma fay, quand sont z'u dézo i Tsarfâs, est adonc qu'aray fallu veyre !... Que diâblo est-te qu'arant possu contre nos z'âtros ? N'irîn lé, catchia darray i crepons, y ay portant pas moyen de râpetchié inô, nîn de treyié ein l'ai... Et nos z'âtro, no mériéint tot à non-

*) Traduction d'un fragment de « Là-haut » d'Edouard Rod (avec autorisation spéciale de l'auteur). Le texte français paraîtra dans le No suivant. Afin de ne rien altérer de l'expression du récit, nous nous servons du patois qui nous est le plus familier.

tro iso... Tsecon rolliée son homo... No no desin d'ainse : « Toô, lâsse me cé grand nayrà, et to, to preindri cé qu'est montô ! » Et pouay, pan, cin y ire!... Por cein que vo compreinde, on se vallie téna... Oh! on a téna de metsansle ! No z'ein in trca fi, ceu couty'in-lé!... Asse bîn, on allae sin grâsle. In bio fotre o camp, coudjié se catchié, on fasay foa quand minmo. Y'ay te pas on tamboronay qu'ire venu s'écondre josto dézo no z'âtro, dedein ona maniere de bârma. A la fin d'a lotta a volu tornâ sorti... Tsecon o cognessay preu cé tamboronay!... Ire on cordagnè de Martegnié. Stout qu'a zu yu qu'on ô mériée, s'est mettu à dzenelons po demandâ grâsle... N'ô y in fotu bas comme i z'âtro!

PAUVRE JACQUES

(Suite et fin.)

Tout ceci se passait pendant l'absence de la princesse, qui était à Versailles; le jour suivant, dès son retour à Montreuil, elle s'empressa de visiter sa laiterie. Marie trayait ses vaches dans ce moment en chantant son *Pauvre Jacques*, et, comme rien ne pouvait lui faire soupçonner qu'on l'écoutât, elle donnait de l'étendue à sa voix, et à ses paroles la plus vive expression. La princesse, charmée de ces accents, autant que de les entendre sortir de la bouche de sa laitière, resta sur le seuil de l'étable jusqu'à la fin des couplets, puis elle entra et fit compliment à la chanteuse, toute confuse d'avoir été entendue. On demanda qui lui avait appris cette charmante romance: Marie était sincère, elle nomma son auteur. On en conféra avec madame de T..., qui raconta tout ce qu'elle savait; on s'intéressa vivement au malheur de nos jeunes amants, et enfin il fut convenu entre les deux dames qu'on ferait venir Jacques à Paris et qu'on les marierait.

Voici donc le moment d'introduire notre héros, poursuit le narrateur en s'adressant à la personne qui l'avait interrompu au commencement

de son récit, et vous voyez, monsieur, que, fidèle à mon principe, j'ai retardé son apparition autant qu'il était en moi, puisque je ne le fais arriver que pour la noce. Cependant, je ne lui donnerai ni taille élancée, ni pâleur touchante, ni sourire enchanteur. Quel que soit l'intérêt que mes auditeurs lui préparent, ils voudront bien se contenter d'un beau et bon Suisse aux larges épaules et au teint coloré, qui ne sait point écrire de jolies lettres à son amie, encore moins lui faire de bouche d'agréables protestations, mais qui l'aime sincèrement et sans partage.

L'emploi qu'on réservait à Jacques pouvait aisément contenter l'ambition d'un pauvre montagnard; c'était celui de directeur d'un haras que la princesse formait à Montreuil, en attendant la survivance de la conciergerie, poste occupé par un homme fort âgé. Jacques se mit donc en route; Jacques arriva, et je laisse à votre imagination à vous peindre tout le bonheur que goûtèrent nos deux amants en se trouvant réunis. Celui de Marie était toutefois un peu altéré par l'idée de s'établir sans le consentement de son père; elle fit part de sa peine à madame Elisabeth, qui daigna écrire elle-même à l'envoyé de France à Sion pour tâcher d'aplanir l'affaire; mais on n'eut pas besoin de l'intervention de ce ministre, car le bonhomme mourut dans l'intervalle.

Cependant, quelque agréable que fut la situation de Jacques, il ne pouvait s'habituer à vivre loin de son pays: il regrettait les vertes solitudes d'Albinen, la vue des glaciers voisins et jusqu'au fracas de la vallée. Quand il revenait de Paris, où son emploi l'appelait souvent, il s'écriait comme cet Esquimaux qu'un navigateur y avait conduit: *Trop de maisons..., trop de bruit..., trop de fumée!*

Enfin, son père mourut aussi l'année suivante, et cette circonstance déterminait les deux époux à se retirer dans leur pays natal. Ils partirent comblés des dons de la princesse, et vinrent prendre possession

de leur héritage, où ils vivent maintenant dans la plus grande aisance.

Dimanche prochain, continua le capitaine, je dois aller leur rendre visite: ceux d'entre vous, messieurs, qui se sentiront le courage de m'y accompagner, en franchissant les échelles redoutables, car il n'y a pas d'autre chemin à prendre, seront sans doute charmés de faire la connaissance de ce couple intéressant, et j'ose leur garantir la plus cordiale réception.

— Je veux être de la partie, s'écria la jeune dame de Vevey.

— Et moi aussi, dit une jolie Française; et nous prions Marie de nous dire son *Pauvre Jacques*. Je me fais une fête de l'entendre chanter par elle-même.

Tous les baigneurs encore ingambes témoignèrent bravement le même désir, et le dimanche venu, nous nous mîmes en route au nombre de douze personnes, parmi lesquelles se trouvaient quatre dames.

Le départ fut brillant et animé, et le commencement de la promenade se fit avec toute la gaieté que vous pouvez imaginer; mais quand nous fûmes arrivés au bas des échelles, le courage de nos dames, et je crois aussi de quelques-uns de leurs cavaliers ne tarda pas à mollir; il était même question de rebrousser chemin, quand fort heureusement parurent au haut du passage formidable deux paysannes avec leurs corbeilles chargées sur la tête, et un berger chargé d'un veau, qui se mirent à descendre en chantant et avec autant d'aisance que vous en mettez à franchir votre escalier. Cette vue ranima les poltrons et, après avoir formé à nos voyageuses une espèce de rempart mobile avec nos cannes et des branches d'arbre, nous commençâmes notre ascension. A part quelques cris de frayeur, dont se divertirent beaucoup les villageois qui nous regardaient monter, elle se fit heureusement, et toute la compagnie arriva saine et sauve sur le plateau d'Albinen.

Nous entrâmes dans le village au moment où l'on sortait de l'office divin, et notre présentation eut lieu

sur la place de l'église. En vérité, le capitaine n'avait mis aucune exagération dans son portrait des deux époux. Je fus enchanté des grâces et de la fraîcheur de Marie, et Jacques, dans ses habits de fête, me parut un fort bel homme. Ainsi qu'on nous l'avait promis, ces bons gens nous accueillirent avec le plus aimable empressement. Toute nombreuse qu'était notre société, il ne fut pas question de nous établir ailleurs que dans leur maison, dont j'admire l'ordre et la propreté. Les provisions que nous avions fait apporter renforcèrent le pot-au-feu du dimanche, qui était assez substantiel, et nous fîmes un repas très gai.

Vous pensez bien qu'au dessert le *Pauvre Jacques* ne fut pas oublié. Intimidée par un si grand nombre d'étrangers, Marie s'excusa d'abord, disant qu'elle avait entièrement renoncé à la musique, mais les instances de notre officier la décidèrent enfin, et elle chanta sa romance avec une expression et un goût charmants.

A l'aspect des derniers rayons qui doraient la cime imposante de la Gemmi, nous reprîmes la route des bains, où nous arrivâmes sans accident, et où, comme vous vous en doutez bien, nos heureux montagnards furent longtemps le sujet de la conversation.

PRIÈRE D'ENFANT

(Les sept péchés capitaux.)

<p>I</p> <p>O divin Créateur, Ouvre ton tendre cœur Au serviteur Dont la jeune âme Pour toi s'enflamme Et te réclame, O mon Sauveur !</p>	<p>IV</p> <p>Ces plaisirs déréglés, Que Satan a soufflés Aux sens troublés ; Cette luxure Que nous procure Notre nature, Enchaîne-les.</p>
<p>II</p> <p>Courbe la fierté, L'orgueil, la vanité Qui m'ont hanté ; Avec ma vie, Joins, associée La modestie, L'humilité.</p>	<p>V</p> <p>Que du bien du prochain Je ne sois pas chagrin. Mais gai, serein ! Fuis, sombre envie : Que de ma vie Plus je ne plie A ton destin !</p>
<p>III</p> <p>Ravive en moi la foi, Le meilleur don de toi. Chasse de moi De l'avarice Le honteux vice, Que j'accomplisse Ta sainte loi.</p>	<p>VI</p> <p>Qu'un trop frugal repas Ne me rebute pas ; Mets délicats, Je vous méprise : Loin, gourmandise, Loin, friandise ; Fuyez, appâts.</p>

<p>VII</p> <p>Imprime dans mon cœur La candide douceur, O mon Seigneur ! Guide et tempère Mon caractère ; De ma colère Brise l'ardeur.</p>	<p>VIII</p> <p>Que de l'abeille, ô Dieu, L'activité de feu Soit en tout lieu Mon apanage ! Que mon image Me rende sage, Voilà mon vœu !</p>
--	---

J. REYMONDEULAZ, 1883.

BLOC-NOTES

La bêtise humaine. — Etudier la bêtise humaine, c'est une tâche à laquelle se sont voués, avec succès, de nombreux auteurs. Le maître Gustave Flaubert y a excellé. Mais, jusqu'à présent, on n'en avait point fait la recherche en quelque sorte scientifique. Le docteur Tokarsky s'y est résolument attaché et, sans se laisser émouvoir par l'infini du sujet qu'il aborde, il nous donne tout d'abord, dans la *Revue neurologique*, une définition générale que la *Médecine moderne* analyse ainsi qu'il suit.

La bêtise n'est pas une maladie, c'est un état de l'homme sain, caractérisé par une perception incomplète des impressions, qui conduit à des actions non conformes ou contraires aux circonstances du moment.

Les perceptions de l'homme intelligent ne sont pas toujours adéquates à la réalité. La répétition des mêmes perceptions fait observer des détails qui échappent à la première observation. On ne peut en une fois saisir des phénomènes complexes. La bêtise ne diffère de l'intelligence que quantitativement et non qualitativement.

L'homme bête ne doute jamais. Ce qu'il voit il le prend pour réel, et, comme il voit et perçoit peu, il croit percevoir tout et se croit en possession de la vérité. La confiance exagérée en soi est un signe indéniable de la bêtise.

L'absence du doute est la condition nécessaire de l'amour propre, de l'impudence et de l'intrépidité qui n'est que l'ignorance du danger.

Tout ce qui diminue la perception et la mémoire peut occasionner la bêtise temporaire.

L'homme bête est entièrement soumis aux illusions. Cette forme de

bêtise est la plus dangereuse ; elle crée les fausses doctrines et en fait la fortune.

L'ignorance amène aux mêmes résultats que la bêtise et constitue la forme parfaite de la bêtise artificielle. Mais l'ignorance est perceptible, tandis que la bêtise ne l'est pas. La bêtise est le plus grand malheur personnel et un grand mal social.

Mlle Jeanne, à la veille de se marier, est prise à part par son père, qui croit devoir se fendre d'une petite conférence de circonstance.

— Eh bien ! lui demande sa mère après l'entretien, que t'a-t-il dit ?

— Il m'a dit que le mariage est une chose sérieuse...

— Oh ! lui, il faut toujours qu'il exagère tout !

CASSE-TÊTES

Solution du mot en triangle No 31

L U C I F E R
U G O L I N
C O L O N
I L O T
F I N
E N
R

Ont deviné : Pas Malin ! Martigny-Ville. — Chardon bleu, Vouvry. — Valère et Tourbillon, Genève. — Pierre de la Trappe, Anniviers. — Andréluc, Vionnaz. — C. Tréfassil, Berne. — Folle-Avoine, Vouvry. — Yagi Monthey. — Vénitienne, Bulle. — On petiou ristou, Collonges. — Un vice caporal Charrat. — Le père Spicace, Martigny-Ville.

MOT CARRÉ SYLLABIQUE

1. Synonyme de volage.
2. Pour nouer un paquet.
3. Rivière d'Amérique.
4. Ce qu'on reproche au premier.

ATELIER DE PEINTURE E. Mangisch

6, PLACE DU PONT, 6, LAUSANNE

Téléphone 467

Enseignes en tous genres.
Drapeaux soignés pour sociétés.
Tableaux dorés sous verre.
Dorure. — Décor. — Bronze.

Pub. Du Pont-Lausanne

1^{er} MAI 1897

DEUXIÈME ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N^o 33

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Chronique. — Les vaches errantes (légende), L. COURTHION. — Un épisode du combat de Trient, EDOUARD ROD. — L'hymne du printemps (poésie), KOLA. — Une page de l'histoire du Valais, B. JORIS. — Casse-têtes.

CHRONIQUE

Cette nouvelle « Pauvre Jacques », dont nous venons d'achever la publication, nous a valu bien des reproches de la part des Fribourgeois et surtout des Gruyériens qui nous lisent et qui, à bon droit, croyons-nous, revendiquent pour leur pays cette idylle alpestre. Peu s'en est fallu que certains d'entre eux ne nous accusassent d'avoir malicieusement transféré le nid primitif des deux jeunes amoureux du sein des cirques verdoyants de la Gruyère jusque sur ce haut nid d'aigle où trône fier et hardi le village d'Alnen.

Sans nul doute, l'idylle gagne en pittoresque à être placée là haut dans le hameau aux échelles et c'est sans doute bien à cause de cela que l'auteur de la version que nous avons donnée à nos lecteurs s'est ingénié à l'y acclimater.

Mais ces lecteurs fribourgeois voudront bien nous écouter et ils verront que nous n'avons pas l'âme aussi noire que leur écusson cantonal.

Le récit, tel que nous l'avons

donné, a paru en 1843 dans une publication fribourgeoise, le *Cabinet de Lecture*; il ne porte aucun nom d'auteur, et c'est précisément dans cette ville de Bulle, laquelle est décidément bien le lieu natal du « Pauvre Jacques », que nous avons déterré le vieux livre qui le contient.

Nous devons convenir qu'en le publiant dans le *Valais Romand* nous n'ignorions point qu'il existe contre le mur de l'église de Bulle une plaque de marbre sur laquelle on lit :

ICI REPOSENT

Le Pauvre Jacques
De Madame Elisabeth de France
décédé en 1836

et
Marie-Françoise Bosson,
née Magnin, son épouse.
décédée en 1835.

Pie Jesu dona eis requiem.

La seule existence de l'idyllique mausolée suffit à peu près à témoigner de l'authenticité de la version fribourgeoise de l'histoire du Pauvre Jacques.

Il paraît même que cette petite histoire a couru autrefois la Suisse romande et a, de même que celle du conducteur du mulet du Premier-consul Bonaparte passant le Grand-St-Bernard, subi de multiples incarnations. On sait en effet que, il y a cinquante ou soixante ans, on eût pu trouver en Entremont au moins

une vingtaine de muletiers indigents qui, chacun, auraient eu le privilège de conduire le grand conquérant jusqu'au célèbre hospice.

Mettons qu'on aurait probablement réussi à en trouver encore une vingtaine à Martigny et le Premier-consul, en assurant à son muletier les moyens d'acheter le champ non moins nécessaire à la conquête d'un cœur féminin que sa présence l'allait être à celle de Marengo, aurait procuré l'aïssance à une quarantaine de personnes.

Voici, en effet, une troisième version de cette histoire et qui n'est pas d'hier, car nous la trouvons dans le *Conservateur suisse* de 1826, ce qui prouve qu'elle a vu le jour dix ans avant la mort de Jacques Bosson. Ici c'est Saint-Maurice qui usurpe la place de Bulle. Voici le narré textuel de cette dernière publication :

« Madame Elisabeth de France fit venir de Suisse quatre belles vaches et les remit aux soins d'une jeune Valaisanne des environs de St-Maurice nommée Marie. Cette jolie bergère était très active, mais toujours triste. Elle regrettait les montagnes de sa patrie et surtout Jacques, son ami d'enfance auquel elle était promise : elle confia ses peines à Madame Thévenat qui fit pour elle les paroles et la musique de la charmante

chanson : *Pauvre Jacques ! quand j'étais près de toi !* Marie l'apprit et la chanta avec un sentiment profond. Madame Elisabeth, qui l'entendit un jour, fut frappée du timbre pur et touchant de la voix de sa laitière. La princesse la questionna et, ayant appris que sa chanson n'était que l'histoire de son cœur, elle fit venir Jacques à Paris, assista un moment à leur noce et les dota le jour de leur mariage. »

LES VACHES ERRANTES

(Légende de la vallée de Bagnes.)

Parmi les nombreux alpages de la vallée de Bagnes, on cite à bon droit comme l'un des plus prospères celui des Grands-Plans, étalé ainsi qu'un vert tapis d'émeraude au bas des rochers qui gardent au midi l'élégante silhouette de la Pierre à-Voir. L'alpe des Grands Plans nourrit de la fin de juin au 20 septembre plus de 140 vaches, non compris les « agots » (génisses et génissons).

Or, un matin, en se réveillant, les bergers constatèrent que les abords du chalet étaient absolument déserts, tandis qu'un bruit agité de sonnailles se faisait entendre dans la direction de l'affreux précipice des Bregets.

— Elles vont se précipiter, les malheureuses ! cria le maître-berger, vite au secours !

Et tous les vachers de la montagne s'élançèrent d'une course affolée dans la direction des Bregets, vaste gouffre formant le cirque d'érosion d'où descend noir et limoneux le capricieux torrent de Merdenson auquel toutes les populations des environs assignent une origine diabolique.

Mais le bruit des sonnailles, que couvrait par instant un concert de meuglements, était allé s'éteignant et, quand les bergers arrivèrent au bord de l'abîme, il ne trouvèrent pas la moindre trace de leur troupeau... Qu'était-il donc devenu ? Là-bas, au fond du cirque, le vaste lit du torrent, desséché par l'épuisement du dégel ne présentait qu'un large

et irrégulier champ de dévastation, du sein duquel surgissait comme une oasis le petit mayen de Naire-Dzeux, îlot de verdure resté fier et tenace au sein des terres noires et mouvantes de ce torrent stygien. Aucun bruit ne surgissait du gouffre béant... où donc avaient bien pu passer ces vaches ?

Rentrés au chalet, la tête basse, les bergers trouvèrent le *pâto*¹⁾ désolé auprès de sa chaudière et du foyer éteint.

— Décidément ! dit-il d'une voix rauque et consternée à la vue de ses compagnons, il y a quelque malédiction. Après la perte de toutes nos vaches, voici que la caillée a *tranché*²⁾. Toute la traite d'hier soir est perdue... Et les vaches ?

Les pauvres bergers ne purent que lui exposer la malheureuse issue de leurs recherches.

— Il n'y a pas à dire, articula le maître-berger, il faut descendre dans la vallée consulter les capucins. Mais il faut y aller de nuit, car, de jour, on pourrait rencontrer quelque consort qui s'informerait de ses vaches.

— J'irai, moi, dit le pâto.

La nuit suivante, sur le coup de minuit, l'homme sonnait à la porte du couvent des capucins de Sion.

— Et vous avez couru après les vaches ? lui dit le chef de la communauté... Malheureux ! Alors il a dû vous arriver un autre malheur, moins grand peut-être, si vous avez fini par renoncer aux recherches, mais redoutables si vous vous êtes obstinés...

— Sans doute, la caillée de ce matin a été perdue...

— Vous voyez !... vous voyez !... moralisa le capucin. Eh bien, hâtez-vous de retourner à votre poste. Dites aux bergers qu'ils fassent ce qu'ils auraient dû faire dès la première heure au lieu de courir après les bêtes... c'est-à-dire qu'ils vaquent à leurs occupations comme si de rien n'était. Qu'ils s'imaginent que leur troupeau est présent, qu'ils le conduisent paître là où il est convenu de le conduire et qu'aux heures fixées

ils trayent les vaches une à une, tout comme si elles étaient présentes, c'est-à-dire en les appelant par leurs noms, et qu'ils viennent verser les seaux dans votre chaudière, sans songer qu'ils ne contiennent rien. Quant à vous, faites un bon feu sous la chaudière, écrémez, tournez la barette ; caillez, frangez et, en un mot, faites comme si vous prépariez votre beurre et votre fromage, sans vous occuper de rien autre.

— Et alors ?... fit le *pâto* impatienté.

— Alors, répartit le capucin, en le congédiant, vous verrez !... c'est tout ce que j'ai à vous dire...

Je pourrais seulement ajouter que la caillée manquée est bien manquée, parce que l'on ne devait pas courir à la recherche des bêtes, mais faire dès le début ce que je vous prescris.

Le matin, dès l'aube, le pâto était de retour et avait fait part de ces injonctions à ses compagnons.

Il y avait trois jours que les vachers des Grands Plans vaquaient aveuglément à la stérile besogne indiquée par les capucins, quand un tourbillon de poussière s'éleva derrière la Pierre-à-Voir comme venant du versant de la vallée du Rhône et un troupeau de vaches surgit dans cette nuée inattendue regagnant les chalets des Grands-Plans en une course éperdue, folle et échevelée.

C'était le troupeau disparu qui revenait, les pieds et les cornes tout entourés de feuilles de vignes, les pis gonflés de lait et la tête étourdie par l'ivresse du jus de la treille. On ne sut jamais où il avait passé ces longues journées.

L. COURTHION.

(*La Patrie suisse.*)

Episode du combat du Trient par EDOUARD ROD. *)

— Les chefs, eux ils avaient de bonnes idées... des idées justes... les chefs de la Jeune Suisse... Ils voulaient la représentation proportion-

1) Homme qui fait le fromage.

2) Tourné.

*) Original de la traduction en patois du No 32. *Li-haut* (pages 22 et 223).

nelle... C'était juste, on ne peut pas dire le contraire... Mais il y avait ceux qui venaient derrière : des déguenillés, des gueux, des brigands, quoi, des vrais brigands !... On leur avait promis de partager les biens des couvents... Alors, en attendant, ils brûlaient les granges, ils cassaient les vitres, ils vidaient les caves, ils tiraient des coups de feu dans les tonneaux quand ils ne pouvaient plus boire !... J'ai vu tout ça, moi, à Evionnaz, à Veyrossaz, partout, quoi !... Alors, vous comprenez, ça faisait des haines... C'est pourquoi on a envoyé de Vallanches une estafette dans le Val-d'Illicz, quand on a su qu'ils marchaient sur Sion... Ils s'étaient arrêtés au pont de la Morge ; leur chef, M. Barman, parlementait avec le gouvernement... Le gouvernement, lui, ne disait ni oui ni non : il fallait se réunir, discuter, voter... Et pendant ce temps il faisait avertir les Hauts Valaisans... Quand les Hauts-Valaisans sont arrivés avec des fusils et des canons, quoi faire ?... Ils étaient les plus nombreux... Alors, les Jeunes-Suisses se sont retirés... Et nous, nous étions embusqués sur les Tsarfâs... Ils le savaient bien : on l'avait dit à M. Barman. Mais il n'avait pas écouté, il avait dit : « Bah ! ça n'est rien ! »... Et, quand ils sont arrivés sous les Tsarfâs, fallait voir !... Qu'est-ce qu'ils auraient pu contre nous ?... Nous étions là, embusqués derrière les rochers ; ils ne pouvaient ni monter ni tirer... Et nous tirions bien à notre aise, nous.. Chacun choisissait son homme... Nous nous disions comme ça : « Laisse-moi ce grand brun ; toi, tu prendras celui qui est à cheval... » Et ça y était ! Parce que, vous comprenez, il y avait de la haine... Oh ! une haine !... Ils nous avaient fait trop d'outrages, ces brigands-là !... Aussi, point de grâce !... ils se sauvaient, ils se cachaient, on tirait quand même !... Il y avait un tambour qui était venu se nicher juste au-dessous de nous, dans une espèce de caverne... A la fin de la bataille, il a voulu sortir... On le connaissait bien, ce tambour... C'était un cordonnier de Martigny...

Quand il a vu qu'on le couchait en joue, il s'est mis à genoux pour demander grâce... On l'a foutu bas comme les autres !...

EDOUARD ROD.

L'HYMNE DU PRINTEMPS

(Sur un air inconnu.)

Je viens rajeunir la nature,
Terre, réjouis-toi !
Je viens mettre en lambeaux ton manteau de froidure,
Je viens t'habiller de verdure,
C'est le printemps, c'est moi !
Terre, réjouis-toi.

Volez, brises légères,
Sur tout les points de l'horizon,
Partez, mes messagères,
Proclamer la belle saison !
Chassez sur votre route
Tous les aquilons attardés,
Mettez-les en dérouté,
Tendres guerriers mais décidés !

Chassez les neiges blanches
En plaine et sur les monts ardens ;
Chassez-les dans les branches,
Zéphirs, et qu'il n'en reste plus !
Fondez sur le nuage
Avec vos haleines de feu ;
Combattant avec rage,
Rendez-vous maîtres du ciel bleu !

Pour nous est la victoire :
Le beau soleil est notre ami,
Et ses rayons de gloire
A l'Orient ont déjà lui.
Voyez son char splendide
Où sept coursiers sont attelés ;
Ayez le vol rapide,
Brises, de ces chevaux ailés !

Soufflez sur la prairie,
Semez-la de toutes couleurs,
Soufflez partout la vie,
Et jonchez la terre de fleurs !
Mettez l'hiver en fuite,
Ce tyran qui n'a pas de cœur ;
Que plus rien ne l'abrite,
L'odieux roi de la douleur !

Dans les plis de ma robe
Je tiens l'amour et la santé,
Et l'ennui se dérobe,
Car j'ai pour fille la gaité !
Préparez bien ma voie,
Car je suis un charmant seigneur,
Le seigneur de la joie,
L'aimable prince du bonheur !

Je rends à l'espérance
Le pauvre malade en son lit,
Et par moi la souffrance
Par enchantement s'affaiblit !
Je donne aux jeunes filles
Des charmes nouveaux et vainqueurs,
Et d'heureuses familles
Se fondent au sein de mes fleurs !

De l'amour, de la vie,
Des roses je suis la saison !
Le poète s'écrie,
En me voyant, avec raison :
„ Louez la Providence,
„ Vous tous qui voyez le printemps,
„ Que la reconnaissance
„ Montre que vous êtes contents ! “

Je viens rajeunir la nature,
Terre, réjouis-toi !
Je viens mettre en lambeaux ton manteau de froidure,
Je viens t'habiller de verdure !
C'est le printemps, c'est moi !
Terre, réjouis-toi !

Monthey 8 avril 1897.

KOLA.

Une page de l'histoire du Valais

On était à la fin de l'an de Rome 697¹⁾. Après deux campagnes foudroyantes contre les Belges et les Germains, Jules César allait en Italie demander à la politique le prix de ses succès militaires.

Il envoya son lieutenant Galba avec la 12^e légion²⁾ et quelques escadrons de cavalerie dans la vallée du Haut-Rhône. Les Nantuates et les Vérages l'habitaient alors. Galba avait mission de rendre praticable le passage du Summus Pœninus³⁾ que les marchands italiens fréquentaient déjà au prix de mille dangers et de rançons exorbitantes.

La politique avisée du Sénat plus encore que la légitime ambition des commerçants romains réclamait la création d'une voie facile et sûre à travers la chaîne Pennine. Deux ans auparavant, les Helvètes avaient quitté leur pays pour aller chercher à travers la Gaule, alliée de Rome et déjà presque soumise, un sol plus fécond sous un ciel moins rigoureux. César les avait refoulés dans leurs montagnes ; mais il importait à la République que toute nouvelle tentative d'émigration fût réprimée avant que l'exode eût atteint les grasses vallées des Allobroges ou

1. 57 avant J.-C.

2. L'effectif d'une légion variait de 5 à 6000 hommes. Elle était divisée en 10 cohortes, la cohorte en 3 manipules, le manipule en 2 centuries.

3. Le Summus Pœninus, célèbre aujourd'hui sous le nom de Grand-St-Bernard, s'appelait aussi Mont de Jupiter (*mons Jovis*), au XIV^e siècle on disait Mont Jouvét et plus tard Mont de Joux.

les plaines fécondes des Eduens. D'autre part, la défaite des Germains et la soumission des Belges avaient été trop rapides pour que les effets en fussent assurés et durables. Les Germains surtout, nomades intrépides qui, suivant le mot d'Arioviste, « n'avaient pas, depuis quatorze ans, logé sous un toit », étaient redoutables en vertu de leur mobilité même. En quelques jours, ils pouvaient pénétrer au cœur de la Gaule : il fallait que des troupes accourues d'Italie pussent couper court à ces déprédations et les arrêter dans la vallée même du Rhin. Enfin, nul ne devait ignorer, des rives du Rhône à celles de la Sambre, que Rome avait la volonté et le pouvoir de prévenir et de châtier sans délai toute violation des frontières tracées par elle.

L'hiver était proche quand, par l'étroite brèche d'Agaunum ¹⁾, les légionnaires de Galba se glissaient dans le pays des Nantuates. C'était une race intrépide et fière. Les monts abrupts qui l'isolaient du reste du monde avaient jusque là protégé sa pauvreté contre les convoitises des conquérants. Elle devait connaître bientôt les maux de la guerre et la rage des fiertés impuissantes. En vain, les feux d'alarme flambèrent dans la nuit, et des cris farouches appelèrent à la rencontre pâtres et chasseurs des monts ; que pouvait contre la masse compacte d'une légion formée en carré l'incohérence des efforts individuels ? Pas à pas, s'ouvrant une route sanglante à travers l'héroïque cohue de ses adversaire, la phalange romaine atteignit le pays des Vêragres.

En cet endroit, le cours du Rhône s'infléchit vers le septentrion, et la vallée s'élargit en une courte plaine. C'est comme un carrefour où s'ouvrent les tortueux couloirs que s'est creusés à travers le marbre et le granit l'obstiné travail des torrents. Tout autour se dressent d'inaccessibles sommets, couronnés de neiges inviolées. A leurs pieds, des hauteurs médiocres, formées, semble-t-il, de leurs éboulis, au temps des révolutions géologiques, nourrissent de sombres forêts de sapins. Les flots écumeux de la Dranse s'apaisent

dans cette aire, au sortir de la morne combe où bruit, monotone, l'éternel mugissement de leur colère. Sur les deux rives du torrent se pressaient alors quelques huttes de pierre et de chaume : le bourg d'Octodure ¹⁾ ; les Vêragres s'y blottissaient avec leurs troupeaux quand la froidure les chassait des grandes altitudes, leur séjour ordinaire. De là devait partir la voie romaine projetée pour mettre l'Italie en communication directe avec l'Helvétie et la Gaule septentrionale.

L'hiver était venu. Les Barbares, ce nom dédaigneux désignait à Rome tout ce qui n'était pas romain, massés au bord du torrent, étaient prêts à défendre vigoureusement leur indépendance. Mais ici encore, comment résister, sans chefs, sans organisation, à des soldats couverts de fer, merveilleusement disciplinés et entraînés, habilement commandés, que vingt peuples soumis en deux campagnes proclamaient invincible ! Cette lutte inégale fut tentée : on chercha d'impossibles victoires en bataille rangée, on fortifia les hauteurs, on s'embusqua dans les bois et les ravins. La tactique romaine triompha partout de la ruse comme de la force. Il fallut se résigner, envoyer des parlementaires au camp de Galba, lui livrer des otages et lui céder, pour ses quartiers d'hiver, la rive gauche de la Dranse. Il fit évacuer cette moitié du bourg d'Octodure où aboutissaient les deux vallées qui conduisent : l'une par la combe de Trient au pays des Allobroges et à la Province ²⁾, l'autre par celle de la Dranse à la Gaule cisalpine et à l'Italie. Il y établit sa légion et s'y fortifia, suivant la coutume romaine. Un large fossé fut creusé tout autour de son camp ; à l'intérieur se dressa une haute levée de terre, revêtue de gazon, couronnée d'une forte palissade de pieux ³⁾. Enfin, pour assurer ses communications avec la Province, Galba mit au bourg d'Agaunum une garnison de deux cohortes, mille à douze cents hommes.

1) Octodure : non loin de l'emplacement actuel de Martigny.

2) La Province est devenue la Provence.

3) Le camp de Galba occupait l'emplacement du hameau moderne de Vivier.

La paix, tout d'abord, semblait assurée, mais les Vêragres vaincus n'étaient pas domptés. Sous le chaume, dans l'oisiveté de l'hivernage ils s'entretenaient à voix basse de leur défaite, de la douloureuse captivité, des enfants que le Romain leur avait pris et gardait comme otages dans son camp. La soif de vengeance et l'amour de la liberté s'exaspéraient à la pensée de la servitude prochaine. Or, il n'en fallait pas douter, la création d'une route n'était qu'un prétexte ; la 12^e légion était l'avant-garde d'une armée puissante : c'était à leur liberté et à leurs maigres patrimoines qu'on en voulait. Il fallait à tout prix exterminer les envahisseurs et décourager pour jamais les convoitises romaines. Mystérieusement, une organisation s'ébauchait, un plan d'attaque s'élabo-rait, de secrètes alliances se nouaient avec les Nantuates et les Sédunois. Comment la légion tiendrait-elle contre la coalition de ces trois peuples ?

Son effectif, décimé par les combats d'Agaunum et d'Octodure, avait été réduit encore des deux cohortes immobilisées chez les Nantuates et des détachements envoyés aux vivres dans toutes les parties de la vallée.

(A suivre.) B. JORIS

CASSE-TÊTES

Solution du carré syllabique No 32.

IN FI DÈ LE
FI CE LA GE
DE LA WARE
LE GÈ RE TÉ

Ont deviné : Un vice-caporal, Char- rat. — Le père Spicace, Martigny- Ville. — Folle avoine, Vouvry. — C. Tréfassil, Berne. — Marguerite de Monthey. — Chardon-Bleu, Vou- vry.

MOT EN LOSANGE N° 33

Former un double acrostiche don- nant le nom d'une nation d'un cen- tre de l'Europe et celui d'une de ses divisions territoriales avec les mots des périphrases suivantes :

1. Pluriel du nom d'un livre sacré.
2. Terme de salutation.
3. Compositeur de musique.
4. Vierge et martyr, patronne des naïves.
5. Adjectif qu'on accouple le plus souvent au mot « science ».
6. Arbre mélancolique.

1) Agaunum : aujourd'hui St-Maurice.

6 Pl. du Pont Lausanne.

15 MAI 1897

DEUXIÈME ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N^o 34

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — L'âme errante (conte valaisan), CH. MEIRY. — Etudiantes (sonnet), E. DE B... — La mort du Biò-Máslo (patois). — Idylle, F. M. — Une page de l'histoire du Valais (suite et fin), B. JORIS. — La grande fondue fribourgeoise (chanson historique), UN INDISCRET. — Bloc-notes, Dr Z... — Casse-têtes.

L'ÂME ERRANTE

(Conte valaisan d'aujourd'hui.)

A mon ami Jules D.
I

Ceci n'est point une légende fantastique ; il n'y a ni esprits mauvais, ni fées à sortilèges, ni sorcières à maléfices, ni monstres à faire rêver les petits enfants, non, c'est un conte tout simple, un conte d'aujourd'hui, presque une histoire...

Ce soir-là — un chaud soir de juin de l'an dernier — le jeune guide Vilfrid se promenait rêveur devant l'auberge d'Evionnaz. Et, certes, rêveur il avait de quoi l'être, car sans réfléchir plus loin, il venait presque de donner sa parole. Voici la chose : Dans l'après-midi, il était revenu de la Dent-de-Morcles avec un jeune et intrépide touriste étranger, et, sur le chemin du retour, pour brûler le temps, le jeune guide avait raconté à son compagnon de route les vieilles superstitions du pays. Et pour clore ses récits incroyables, il avait fini par narrer l'histoire de l'âme errante. Cette âme errante était celle d'un mauvais et méchant seigneur

de la contrée qui venait chaque nuit expier ses méfaits sur les lieux mêmes où il les avait exercés. Dans tout le Bas-Valais, à Evionnaz surtout, on avait plus d'une fois aperçu un feu vacillant qui errait sans but dans la contrée : l'âme du vieux seigneur !

Le jeune touriste que ce conte avait fait sourire avait dit à Vilfrid : « Vous savez, je couche à Evionnaz cette nuit, et si je vois l'âme errante, c'est vingt francs pour vous ! »

Vingt francs ! ah ! comme il les aimerait le jeune guide. Si seulement l'âme errante pouvait passer près de l'auberge du village. C'est qu'à vrai dire, jamais lui il ne l'avait vue, mais c'était bien certain, il en était sûr. Son voisin Pierre Verdon, un jour de foire, lorsqu'à la nuit tombante il revenait de Martigny, l'avait aperçue par deux fois, et son père, son propre père, à lui, au jeune guide Vilfrid, que de fois il l'avait rencontrée, et le père de son père bien plus souvent encore ! Aussi il espérait bien que la bonne fortune conduirait maintenant l'âme errante jusqu'à ses yeux et à ceux du jeune touriste.

II

Il est d'habitude au collège de St-Maurice que, le repas du soir fini, par les chaudes soirées d'été, les élèves sortent en promenade,

...Joyeux, les étudiants étaient sur le chemin du retour. Ils passaient

alors cette petite route délicieuse qui traverse le Malvoisin, entre ces quelques habitations rustiques, mises au hasard entre les grosses pierres que le torrent entraîne dans son cours, ces habitations originales et poétiques que l'on nomme les Cases. Le hameau était désert. C'est tout au plus si une vieille femme restait là, le reste des habitants travaillant encore dans les vignes.

Sur le seuil d'une de ces maisons, pourtant, était placée déjà une lanterne allumée. Sans doute, dans un instant, son propriétaire allait la prendre. Mais il ne faut qu'une minute pour qu'un objet disparaisse. Un élève gai et farceur, comme il y en a tant dans les collèges — et que celui de St-Maurice, moins que tout autre, n'en est dépourvu — sans plus se gêner, prit le falot au passage, le glissa sous son habit et tout en criant : « Nous allons rire ! nous allons rire ! », courut à un grand chien noir, qui paisiblement dormait à une portée du chemin. On est farceur ou on ne l'est pas. Et cet étudiant devait l'être, car en un tour de main il attache la lanterne à la queue du pauvre animal, le réveille et regagne son rang.

Au milieu d'un vivat général, le chien, affolé, fuit de toute la vitesse de ses jambes, trainant après lui le falot toujours allumé.

Les étudiants le suivent des yeux, jusqu'à ce qu'enfin il disparaisse,

dans la nuit tombante, du côté des sapins touffus du Bois-Noir.

III

Dix heures.

Devant l'auberge d'Evionnaz, le guide Vilfrid se promène encore. Tout à coup une main se pose sur son épaule. Il se retourne. C'est le jeune étranger qui le regarde et lui dit d'un ton railleur : « Et l'âme errante ? Pourquoi ne voulez-vous pas vingt francs ? » Vilfrid veut répondre, mais il n'en a pas le temps ; là-bas, à une dizaine de mètres de la route, un globe de feu passe, s'en va, fuit, avec la rapidité de l'éclair...

L'âme errante !

Et voilà comment le jeune guide évionnard empocha un beau louis — de bonne foi, du reste.

CH. MEIRY.

ÉTUDIANTES

On les voit sortir de leurs cours
Par petits rangs de trois ou quatre,
Tenant entre elles des discours
Qui font peut-être le cœur battre.

Toutes elles ont près de seize ans ;
Mêmes jupes, mêmes corsages,
Toutes sont des fleurs de printemps,
Mêmes parfums et mêmes âges.

Dans chaque yeux, sur chaque front
Passe l'innocence ingénue
Qui ne connait encore l'affront.

...Et, ce soir, toutes rêveront
A l'étudiant — d'âme inconnue —
Qui leur a souri dans la rue.

E. DE B.

La mort du Biô-Mâslo.

Lo Biô-Mâslo l'ire éto appellô d'inse por cin que, quand l'ére dzoveno et que corandâve vellié pe la plâna, l'avay cotoma de se teni raydo comme on sapeu, de se tiuèdre li mostatzo comme on cordi, et de jamais se mettre ein rota avant d'avay bien eingricha li bottes.

Mi, faut tot dere, se lo Biô-Mâslo l'avay rechu du Bon-Dio de biô mostatso, ona çarténa prestance de corps, ona fediura que fasay pas troa môvi effet à première yuva, l'ére, pe contre, arrevô troa tâ à la

destrebuchon de l'esprit et li dzein que lo recontravon se povin pas reteni de dére :

« Tot-on io sé preü pas cin que la Providence a peinsô ein faseint ona se balla tita por rein mettre dedein ! »

Di cé téin, li z'ans l'iron passo li z'ons a pris li z'àtro et lo Biô-Mâslo, que se creyay toti pe biô et toti pe dzoveno, l'avay pas arretô de trottâ à la tzipa de drayte et de gautse sin jamais trovâ cin que li aray fallu.

Tot fiè de se vayre appellô Biô-Maslo, retsartchiève toti cè que la portavan hauta, comme li crenolines et li jupes eimpesâyes, teindis que regardâve jamais li bônes taramatzes que l'arin conseinti à lo preindre por ci pou de bin que l'avay.

D'inse, lo Biô-Maslo l'ére arrévo pe vè la sossanténa et, de pou z'à pou, l'ére venu pe gordo qu'on retron de tzâtagnî. Et comme l'ére jamais éto bin ardent po lo travô, l'avay ni on sîn, ni ona étâla à mettre din lo forné et, pe contre, crapâve de fan avoué de joli bin.

Comme devant la fenîntra de l'é-tâdzo io restâve y'avay on ponton ein bou (que li dzein de pe li velles n'ein diont « on barcon ») sotenu pe de z'épârro de bou plantô din la moraille, lo Biô-Maslo se met à demontâ ci ponton po êtseudâ lo forné.

Mi, l'an d'apri, totes li plantzes et tot lo garda-fou du ponton l'iron passô ein cîndres et, ma fay, pe vè la Toussaint, lo Biô-Mâslo que l'avay nionna lorôna po li êtseuda li pia, carcule-te pas d'allâ baragni li dou éparros de bou planto din la moraille por soteni lo ponton ?

Commeince pe raïssi ion ein teigneint la baragne de la man drayte, à rasibus de la moraille, l'est tsâpou allo, mi quand l'a fallu raïssi lo second, de l'àtro lo de la fenîntra, pas moyen ! cà l'ire troa maudit de la man gautse. Adonc, lo Biô-Mâslo va se setâ dessus l'éparra, li tzambes peindolâyes et viria du bi de la moraille et volâ qu'ato li dâvoues mans se met à raïssi lo bou io l'ére setô, franc à rasibus de la moraille.

On gaillâ que passâve épreuve de li criâ : « Beügro de diâblo vay-to

pas que to-vâ te précipitâ su lo pavé, tarâpo que t'i. »

Lo Biô-Mâslo, que l'ire sôt comme ona daille l'a reïcha tint que l'est tchu avoui lô cône su lo pavé et que l'a pas mi zu manqua de s'êtseüda.

IDYLLE

Il me fit asseoir, à côté de lui, sur un banc mousseux dominant le cimetière de Glion.

Buées, rosées et nuages légers montaient du bleu Léman. La perspective s'effaçait comme en un lointain de rêve. Ce n'étaient que fuyants horizons aux angles adoucis.

Je rêvais aux neiges d'antan.

Il rêvait aussi.

Soudain, me prenant par le bras, il me dit : « Je m'en vais te raconter une histoire... »

J'allais lui répondre : « Tu commences comme Alphonse Daudet ? »

Mais sa voix avait des ondulations si étrangement douloureuses que je devinais tous les déchirements d'un cœur blessé.

Et les paroles se glacèrent sur mes lèvres :

« C'était un jeune homme fier, Plein d'enthousiasme, il se préparait à tremper ses lèvres dans la coupe de la vie. Il avait du feu, il était idéaliste, et, dans chaque corolle entr'ouverte, il voyait un sourire du bon Dieu.

Un jour, le hasard lui fit rencontrer une jeune personne.

Dans les tournolements de la valse, il devina une âme pure, un cœur d'or, un idéal par le cœur, par l'éducation et par la naissance.

Et le sort en était jeté.

Puis, dix mois plus tard, habit noir et cravate blanche, le jeune homme demandait la main de la jeune fille.

On lui promit une lettre.

Il attendit.

Elle arriva. D'une main fébrile, déchirant l'enveloppe, il lut un refus poli.

Illusions, rêves de bonheur, douce croyance, tout s'évanouit, tout fut réduit en miettes sous le coup de la réalité.

Il était atteint aux sources mêmes de son être. De croyant, il devint sceptique, de joyeux morose, d'enthousiaste il passa au nombre des pessimistes.

Il était pauvre et n'avait pas de nom. Pour lui, il aurait mieux valu être un homme taré, couvert de boue dorée. On l'eût accueilli les bras ouverts. »

« Parbleu ! fis-je, en serrant les mains de mon ami. Nous ne sommes plus au temps de Joliette et du sire de Chaulin ! »

En sortant, un seul de nous deux était triste. En rentrant, nous l'étions aussi bien l'un que l'autre.

Etrange, n'est-ce pas ? F. M.

Une page de l'histoire du Valais

(SUITE)

Au jour dit, et sans que Galba eût pu rien soupçonner du complot, l'aurore lui montra toutes les hauteurs voisines couvertes de guerriers. Pris au dépourvu, il assemble son conseil. Sous la menace si brusque et si peu prévue d'un tel danger, comme les routes interceptées rendent tout secours impossible, que tout enfin semble désespéré, plusieurs demandent qu'on abandonne les bagages pour tenter une trouée à travers les assiégeants. La majorité pense qu'il vaut mieux garder le camp et ne se résoudre qu'à la dernière extrémité aux hasards sanglants d'une sortie. L'assemblée délibère encore que déjà Véragres et Séduinois se précipitent sur toutes les pentes, lançant devant eux des pierres et des javelots.

C'est un si bizarre assemblage d'armes et de costumes disparates, cette avalanche humaine d'où s'élève une clameur sauvage et discordante, que l'armée romaine étonnée oublie un instant le souci de sa défense. La plupart portent les étroites braies de laine, le petit sayon carré et les lourdes galoches, costume commun des Gaulois ; d'autres sont vêtus d'étoffes voyantes, à carreaux, à fleurs, à rayures bizarres, d'autres encore, pour attester un plus fier dédain de la mort, sont nus

des pieds à la tête. A leur cou relient les célèbres *torques* d'or ou de bronze dont les Romains, à l'exemple du légendaire Torquatus, se parent avec orgueil au retour des batailles ; leurs longues chevelures, d'un rouge ardent⁽¹⁾, sont ramenées du front sur la nuque, emprisonnées dans une banderlette d'étoffe, un cercle de fer ou un casque de bronze. Un ou deux, les plus riches, offrent aux coups des cuirasses resplendissantes, faites de fines lames d'or ou de bronze, vain ornement de parade ; les pauvres s'abritent mieux derrière un léger bouclier d'osier ou une simple planche recourbée. Ils brandissent de lourdes massues de pierre ou de bois noueux, de longues framées au fer large, de redoutables halberdes à lame de bronze, au tranchant sinueux qui laboure les chairs, des épées droites et effilées faites pour tailler mais non pour percer, au rebours du glaive latin, robuste et court qui frappe aussi sûrement d'estoc et de taille.

Revenus de leur surprise, les Romains opposent d'abord comme une digue infranchissable au flot qui menace de les engloutir. Du haut de leur retranchement, tous leurs traits portent et les cadavres gaulois s'entassent au fond du fossé. Mais les assaillants sont nombreux et obstinés : les blessés et les morts sont aussitôt remplacés, des troupes fraîches relèvent à mesure ceux que la lassitude écarte du combat. Pour les légionnaires point de repos : il faut que les blessés luttent jusqu'à la mort au poste qui leur est confié : peu à peu, la résistance faiblit, et, à mesure, l'attaque devient plus pressante et plus furieuse. Pendant six grandes heures, la bataille se poursuit, sans trêve ni répit, et déjà le soleil se hâte vers l'Occident. En plusieurs endroits, le fossé est comblé : les Romains ont grand'peine à défendre les brèches ouvertes à leur rempart de gazon. L'instant approche où la foule

¹⁾ On sait que les Gaulois se teignaient les cheveux en rouge à l'aide d'une pâte qu'ils fabriquaient, mélange de graisse de chèvre et de cendre de hêtre. Ce fut le premier usage du savon dont ils étaient les inventeurs, au dire de Pline.

hurlante des barbares envahira le camp, et, sous les larges massues de pierre et sous les longues épées de fer succombera ce qui reste de la légion.

Deux hommes alors accourent vers Galba et lui proposent de tenter la suprême ressource : une sortie en masse. Ce sont Volusenus, le plus prudent et le plus valeureux des tribuns, et le vieux centurion Sextius Baculus que des exploits en vingt campagnes ont conduit, de cohorte en cohorte, au grade envié de principile⁽¹⁾. Tous les centurions sont aussitôt convoqués ; l'ordre est transmis aux soldats d'interrompre un instant la bataille et de se reposer sans répondre aux coups de l'ennemi. Bientôt les rauques trompettes sonnent le ralliement, les cohortes se massent au centre du camp, les portes s'ouvrent, et, avant que les barbares aient eu le temps de se reconnaître et de s'organiser, la légion sort, en ordre de bataille. La fortune change soudain. Trop pressés pour se mouvoir à l'aise et manier les longues rapières qui s'émeussent et se tordent sur les boucliers et les casques d'airain, Véragres et Séduinois tombent en masse sous les coups redoublés des courtes épées romaines. Dans cette foule encore compacte hésitante entre la résistance inerte et le désarroi de la fuite, la phalange serrée pénètre comme un coin ; chaque cohorte la traverse à son tour, abattant sur son front tout ce qui tente de soutenir son choc, et laissant sur ses flancs comme une sanglante moraine de cadavres ; puis elle vient, par un mouvement tournant, se reformer en arrière, pour charger encore, sans hâte, du même mouvement régulier et fatal où se brise l'héroïque désespoir de l'ennemi et qui semble le méthodique va et vient de la faux dans l'herbe drue. Bientôt ce fut la déroute irré-

¹⁾ Les centurions commandaient chacun une centurie, la soixantaine partie de la légion. Leur avancement se faisait de la dernière cohorte à la première en passant, dans chaque manipule, de la deuxième centurie à la première. Le plus haut grade qu'ils pussent atteindre était celui de principile : commandant la Ire centurie du 1er manipule de la Ire cohorte.

médiable, affolée. Des trente mille Véragres et Sédunois qui, le matin, bloquaient le camp décimé de Galba, dix mille tombèrent en cet endroit ¹⁾; le reste, épouvanté, s'enfuit de toutes parts et fut pourchassé jusqu'au-delà des cimes prochaines.

Les Romains rentrèrent alors dans leur camp, mais cette victoire leur coûtait plus qu'une défaite. Galba comprit qu'en venant hiverner dans ce pays, il était allé au-devant d'événements qu'il n'avait ni désirés ni prévus. Inquiet d'ailleurs du manque de vivres et redoutant une nouvelle attaque sous laquelle sa légion affaiblie succomberait fatalement, il incendia dès le lendemain le bourg d'Octodure et quitta, sans espoir de retour, cette vallée inhospitalière. Aucun ennemi ne tenta de l'arrêter ou de retarder sa marche; la légion parvint sans encombre au pays des Nantuates, puis au pays des Allobroges où elle passa le reste de l'hiver.

B. JORIS.

La grande fondue fribourgeoise. ²⁾

Allons, Fribourg; allons, grosse dodue!
Mets sur le feu tes plus vastes chaudrons,
Et brasse-nous dedans une fondue,
Une fondue immense... et nous dirons;
Zim! boum! ran tan plan!
Quell'bonne odeur cela répand! *bis*

Oui, la fondue est notre providence.
Pour affranchir nos deux ponts suspendus
Que fallait-il?... fondre la discordance
De divers droits, aujourd'hui confondus...
Zim! boum! ran tan plan! etc.

La jalousie enfin s'est morfondue
Pour nous souffler notre chemin de fer;
Flanquons-lui vite au nez une fondue
Et la voilà... les quatre fers en l'air!
Zim! boum! etc.

Et puis enfin, pour couronner la fête,
Voilà-t-il pas que, las de chippoter,
Nous allons voir Schaller et Von der Weite,
A la fondue ensemble fricoter!
Zim! boum! etc.

¹⁾ On peut croire que pour se faire valoir Galba exagéra, dans son rapport à Jules César, et le nombre de ses adversaires et celui des morts.

²⁾ Extrait d'une brochure-pamphlet fribourgeoise parue en décembre 1855, aujourd'hui quelque peu oubliée, signée „Un indiscret“.

Oui, Fribourgeois! fondons sur la fondue...
Notre avenir, rien ne l'ébranlera;
Et notre ville, à ses destins rendue,
En bénichon permanente dira:
Zim! boum! etc.

Au chansonnier, s'il a su vous complaire,
Votez, Messieurs... un kakelon d'honneur,
Afin qu'il puisse, en flairant son salaire,
Chanter aussi ce refrain de bonheur:
Zim! boum! ran tan plan!
Quell'bonne odeur cela répand! *bis*

BLOC-NOTES

Hygiène. — Vous entendez bien que dans ces conseils je ne vais pas vous enseigner à vous passer du médecin; voyez vous, chacun son métier, les vaches seront bien gardées. Aussi, quand vous vous sentirez malade, c'est le docteur que vous devez faire appeler, et tous les conseils du monde ne valent pas une bonne consultation.

Mais s'il me paraît impossible de vous enseigner à vous guérir vous-même quand vous êtes tombé malade, comme on dit, il me paraît utile de vous donner quelques avis, quelques conseils, quelques préceptes qui, si vous les suivez, vous empêcheront bien souvent de contracter des maladies.

Prévenir la maladie, l'empêcher de se produire, vaut encore mieux que de la guérir quand elle est arrivée.

Vous avez une verrue sur la main, vous n'allez pas appeler le médecin pour la faire disparaître; vous prenez un crayon de nitrate d'argent, pour dix sous vous en trouverez chez tous les pharmaciens; vous coupez légèrement votre verrue en dessus, très légèrement, avec des ciseaux bien propres et passés à la flamme du feu; puis vous brûlez avec votre crayon; au bout d'un certain nombre de brûlures, vous serez débarrassé des verrues.

Est-ce votre bébé qui est constipé? Il faut combattre cela; la constipation est la grande ennemie des petits enfants, elle produit la fièvre et engendre une foule de maladies.

Il faut commencer par chasser le loup de la bergerie, comme on dit; vous donnez tout simplement un petit lavement d'eau chaude où vous avez ajouté une cuillerée de glycérine.

Ce n'est pas plus difficile que ça. Ceci n'est qu'un aperçu, bien entendu.

DOCTEUR Z.

CASSE-TÊTES

Par suite d'une erreur d'imprimerie qui a échappé à notre attention, le double acrostiche de notre dernier numéro n'a pu être compris. Il n'y a pas à tenir compte du titre, attendu qu'il n'y a pas de losange du tout. Pour simplifier nos explications, nous représentons par des X les lettres formant le double acrostiche et par des astérisques les lettres intermédiaires.

Il suffit donc de disposer les mots d'après ceci :

```

X***X
X***X
X***X
X***X
X***X
X***X
X***X

```

AVIS

Les services postaux étrangers ne se chargeant pas des bulletins de remboursement, nous prions nos abonnés hors de Suisse de nous adresser le montant de leur abonnement en mandat postal.

ATELIER DE PEINTURE E. Mangisch

6, PLACE DU PONT, 6, LAUSANNE

Téléphone 467

Enseignes en tous genres.

.....
Drapeaux soignés pour sociétés.

.....
Tableaux dorés sous verre.

.....
Dorure. — Décor. — Bronze.

1^{er} JUIN 1897

DEUXIÈME ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N° 35

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4. 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Chronique. — Pour toi (poésie), J. — Li trimardeux de la Tor de Babel. — Hymne du printemps, KOLA. — Le Valais d'autrefois, LANTIER. — Lettre d'une Valaisanne, CÉCILE DE LAVALLAZ. — Glanures historiques. — Folk-Lore. — Bloc-notes. — Casse-têtes.

CHRONIQUE

La retraite hâtive d'un de nos conseillers d'Etat élu il y a à peine quatre ans, l'hésitation que mettent les hommes nouveaux à accepter la succession d'un membre de ce pouvoir ne nous apportent-elles pas tout un thème de considérations sur la lente et sûre transformation des lois sociales? Sans doute, nous ne nous permettrons pas d'inférer de là que la question pécuniaire constitue l'unique motif des déterminations de ces messieurs, mais il est à peu près hors de doute que, si les fonctions dont on les honore étaient raisonnablement rémunérées, bien des motifs étrangers d'apparence à cet ordre pécuniaire se trouveraient *ipso facto* éliminés.

Oui, libre à nous de le déplorer ou pas, il n'est plus le temps où, par le seul fait d'un héritage ou d'une alliance, tel ou tel était vissé pour le reste de ses jours à quelque fauteuil dont sa descendance, après lui, revendiquait la propriété.

A cette période déjà estompée

dans les lointains horizons, a succédé celle de la chasse aux fonctions, conséquence inévitable de la pléthore des juristes et de l'anémie des professions techniques. Durant toute cette période, dont nous sortons à peine, ou mieux d'où nous sentons à peine la nécessité de sortir, les intelligences de tout ordre, hautes, moyennes, médiocres et faibles se sont couchées en travers de toutes les avenues du pouvoir, où, sans avoir tout à fait la prétention de dormir sans nourriture, à l'instar des marmottes de nos Alpes, elles s'appliquaient du moins à vivre d'un simple morceau de pain, afin de prolonger la quiétude des jours à couler.

Mais l'ère de la vie par l'effort personnel devait bien s'ouvrir un jour. Elle s'est lentement levée comme le soleil des grands jours d'été et, déjà, elle embrase notre ciel.

Or, comme il est de toute logique qu'on n'aille pas chercher, pour en faire des conseillers d'Etat, les oisifs, les fruits secs et les inutiles, il devient compréhensible que l'homme actif se dérobe à des fonctions insuffisamment rétribuées, ou que, tout au moins, il ne consente pas à s'éterniser dans un fauteuil qui lui fasse regretter les fruits de son activité passée. Aussi, notre pays qui pratique pour volontiers cette économie

trompeuse qui consiste à se faire servir pour rien va-t-il bon gré mal gré revenir sous peu de ses faux calculs. Déjà, au bas de l'échelle, l'instituteur, qui a tout à donner et rien à recevoir, pousse son cri ininterrompu depuis deux ans sans que le doigt de vin qu'on essaie de lui verser sur la langue suffise à tromper longtemps sa soif. Voici maintenant que, du haut de l'échelon supérieur, un cri analogue perce l'air comme une faible note de flûte. Il serait, selon nous, prudent d'y prêter l'oreille tout de suite si l'on veut éviter un concert général de plaintes du haut en bas de l'échelle.

Que ferions-nous si, à cette grève d'instituteurs dont, jusqu'à ce jour, nous n'avons subi que la menace, venait brusquement s'ajouter une grève de conseillers d'Etat?

Ce système, de la part d'un Etat ou d'une commune, de se faire servir à bon marché est plein de dangers et l'on ne saurait crier trop haut qu'il est le plus faux des calculs. Il n'est pas plus aisé à un peuple qu'à un simple bourgeois d'être mieux servi qu'il le mérite. Et comme de toute part, aujourd'hui, on voit les hommes s'incliner plus ou moins devant leurs semblables selon que ces derniers ont été plus ou moins habiles à empiler, il est compréhensible

sible que les citoyens que nous choisissons, comme les plus dignes par leur intelligence et les plus capables par leurs lumières de régir un pays, ne soient pas précisément charmés de s'entendre dire chaque jour par le premier commis voyageur en mou-tarde venu :

« Je gagne par année trois fois autant que vous ! »

POUR TOI

C'est un rêve étrange,
Un rêve insensé,
Ecoute, ô mon ange,
Ce qui s'est passé !

.....
Et la voix s'éteignit, me laissant seul dans l'ombre.
Avais-je bien compris ? Oui, je pouvais choisir,
Parmi les ambitions et les rêves sans nombre
D'ici-bas. Je pouvais formuler un désir
Qui serait accompli. Gloire, honneurs ou richesse,
La puissance du tzar, les trésors fabuleux
Qui dorment sous les flots, l'éternelle jeunesse,
Ou bien la mort. Non, non, je veux pour être heureux
Mille fois plus encore, et mon rêve est immense.

Je voudrais être beau comme la fleur de mai,
Aussi beau que l'aurore ; être dans ma démence
Cent fois plus beau qu'un dieu, et me sentir aimé
Comme on n'aïma jamais personne sur la terre,
Voir se tordre à mes pieds, dans un transport
[d'amour,

Les beautés d'Italie et celles d'Angleterre,
Des duchesses venir m'avouer chaque jour
Leurs plus doux sentiments, des femmes affolées
Mourir de jalousie et s'entre-déchirer.
Tel est mon seul désir. Alors, mon adorée,
Je les dédaignerais toutes pour mieux t'aimer.

C'est un rêve étrange
Que j'ai raconté.
C'est pourtant, mon ange,
La réalité.

Bulle, mai 1897.

J.

Li trimardeux de la Tor de Babel

On bon paysan de la montagne que l'avai pas vouïro zu iu d'âtro layvro que la bibla, se treuve-te pas on dzo dein on café de Saint-Mori ein face de trei z'ovrey que denàvon avoui tzaqu'on leu baluchon contre leu. On de ceux gaillards l'ire Italien, l'âtro Espagnol et l'âtro Al-lemand, de sorta qu'y avai pas moyen de se compreindre et se rognatchi-von su la sopa, su lo pan, su li ra-

chon, tzaqu'on creyay que perday son dray et se pensai à sa monda.

Ein vaieint ce breinle-bas, tot lo mondo riay écepté lo vieü de la montagne que s'est levo po lieu fire on esplicachon et lieu dit : :

« Steü trey luron, selon me, sont di z'ovray que travaillivon à la construchon de la Tor de Babel, ù lo Bon dio l'a confondu li langue po fire arritâ li travaux et, de çâ façon, son aytô ubledja de s'éparpillé pe lo mondo po gagner leu pan et vo z'yte chûr que tui trey ve-gnont di lé ein trimardeint. »

ROMANCE

Refr. : C'est le printemps, le soleil brille,
Les arbres verts sont plein de voix,
Viens, ma gentille,
Au fond des bois !

I

Je te cueillerai des pervenches
De la couleur de tes beaux yeux,
Et des anémones blanches
Pour couronner tes blonds cheveux.

II

Tu fouleras la fraîche mousse
Tressillante sous tes pas,
Tu presseras ta main si douce
Frisonnante sur mon bras.

III

Je te dirai des poésies
Sous l'ombre épaisse des rameaux,
Nous mèlerons nos mélodies
Aux chants suaves des oiseaux.

IV

Je te dirai de telles choses
Que ton cœur devra tressaillir,
Comme on voit tressaillir les roses
Au mois de mai sous le zéphyr.

V

Je te dirai combien je t'aime
En te l'affirmant sur le front,
Et tu me répondras de même !
A l'unisson nos cœurs battront !

Refrain.

C'est le printemps, le soleil brille,
Les arbres verts sont plein de voix,
Viens, ma gentille,
Au fond des bois !

Zurich, mai 1896.

KOLA.

LE VALAIS D'AUTREFOIS

Nous commençons aujourd'hui sous ce titre la publication de quelques fragments des lettres composant les relations de Voyage en Suisse

de M. de Lantier, chevalier de saint Louis, membre de l'Académie de Marseille, publiées en 1826. Nos lecteurs y découvriront bien des inexactitudes, telles qu'on en trouve dans les récits de tous ceux qui parcourent un pays en le jugeant sur des impressions brèves et momentanées. Nous en respectons le texte et nous conservons aux mots „ écorchés “ l'orthographe que leur adjuge l'auteur.

On y parle beaucoup de crétinisme, mais nous sommes si bien accoutumés à rire de cette fable que nous ne nous en étonnons pas. Au surplus, nous avons même supprimé plusieurs pages tout entières consacrées à cette infirmité dont nous ne sommes pas autrement désolés, puisque nous la ressentons si peu.

Sion est situé sur un coteau, à quelque distance de la rive du Rhône, dans une belle plaine, Sa situation est riante ; sa vue s'étend sur deux vallées ; elle a en face, au-delà du Rhône, une montagne couverte de belles maisons de campagne, rangées en amphithéâtre ; et les propriétaires, sans sortir de la ville, jouissent de l'aspect de leurs possessions. Les maisons sont assez bien bâties ; on peut distinguer celles des chanoines, et la cathédrale. Ce qui blesse l'œil dans cette ville et inspire le dégoût, ce sont les fumiers, les immondices de toute espèce, qui pavent les rues et infectent l'air.

Sion nous a paru un mélange de militaires et d'ecclésiastiques. Hier, dimanche, nous sommes allés à l'église ; après la messe, les hommes s'assemblèrent avec leurs armes. Le capitaine étoit en grande perruque et en habit noir, et les autres bigarrés de diverses couleurs ; ils partirent en ordre, tambour battant, pour se rendre au tirage, où tous les dimanches ils vont s'exercer. Blanche trouva les femmes jolies : elles ont le teint beau, les cheveux blonds, la taille haute, de beaux bras ; leurs mouvements sont doux, et leurs grâces point affectées. Elles paroissent avoir plus de gravité que de vivacité. Les unes portent de petites coiffes sur leurs tresses, qui sont relevées par des agrafes d'or ou d'argent ; d'autres les laissent flotter, et se contentent d'un petit chapeau d'étoffe, orné de rubans. Blanche a conversé avec plusieurs de ces dames, et a trouvé leur caractère plein d'aménité et de modestie.

Mais, pour voir la différence des

mœurs des Valaisans, il faut s'élever sur les hauteurs ; c'est là qu'on trouve dans les hameaux, dans les villages, les mœurs pastorales : des hommes simples et doux, ignorant notre luxe et nos arts, occupés de leurs troupeaux, de leurs travaux rustiques, y coulent en paix une vie laborieuse et saine, et ne connoissent pas même la ville de Sion qui est à leurs pieds.

Je finirai cette lettre par l'histoire d'un simple paysan de Briq, dont les possessions actuelles surpassent, dit-on, les domaines de plus d'un prince. Ce paysan se nomme Storkhalber ; l'origine de la fortune de sa famille remonte à la quatrième génération : on attribue son immense richesse à la découverte d'un filon d'or dans le Haut-Valais. Le bisaïeul de Storkhalber avoit des forges ; c'étoit peut-être là sa mine d'or. Il parvint en peu de temps à une opulence considérable, et il obtint, en répandant quelque argent, l'entreprise de la fourniture des sels, ce qui, sans doute, accrut ses trésors. Il eut bientôt les plus belles possessions du Haut-Valais ; et l'on assure que, de Sion à Milan, il pouvoit marcher de ferme en ferme toujours dans ses domaines. Ses descendans jouissent encore de la plus grande partie de sa fortune, malgré les différentes persécutions qu'ils ont essuyées. On raconte que son fils fut condamné par le peuple assemblé, comme jadis Aristide, à une amende considérable, à cause de ses richesses ou de ses opinions religieuses. La régence d'alors penchoit vers la réforme ; d'autres disent qu'il s'étoit rendu suspect par un dépôt d'armes que l'on trouva chez lui, ou par le nombre d'hommes qu'il occupoit dans ses terres, et qui alloit jusqu'à six mille. Storkhalber étoit le Cimon du Valais. On ajoute qu'il eut l'adresse d'affoiblir cette demande par une ruse que lui suggérèrent les jésuites. On avoit exigé de lui la déclaration de ses biens, et un serment comme il disoit la vérité. Obligé de porter sur l'autel ses titres, ses contrats et ses effets précieux, il en cacha une partie dans une cavité pratiquée au-

dessous. En prononçant le serment, il étendit sa main sur le monceau visible, et jura, avec une restriction mentale et que tout cequ'il possédoit étoit sous sa main.

Ce qui peut faire croire à cette tradition, c'est que, depuis, il fit élever dans Briq une église particulière qu'il confia à six jésuites, et sa famille continue d'y en maintenir un pareil nombre, même depuis la suppression de l'ordre : ils ont un logement commode, des jardins, des champs séparés, et des troupeaux entretenus aux frais des fondateurs ; et de plus, 600 livres d'honoraires, somme considérable pour le Valais.

Je ne vous fatiguerai point de toutes les fables et de tout le merveilleux dont on embellit l'histoire de cette famille puissante. Nous n'avons point vu le Storkhalber actuel ; mais on nous assure qu'avec les biens de ses pères il a hérité de leur simplicité ; le luxe n'a point pénétré dans ses foyers ; rien, dit-on, ne le distingue des paysans aisés de la contrée, si ce n'est son église, son clergé, le titre de *monsieur* que le peuple donne aux mâles de cette famille.

Nous saluons, nous révérons, embrassons *la nostra carissima zia*.

LETTRE D'UNE VALAISANNE

Nous trouvons dans le *Traducteur* de La Chaux-de-Fonds la lettre suivante citée par ce journal comme ayant obtenu le premier prix à l'un de ses concours de composition. Cette lettre est due à une de nos jeunes compatriotes :

Sion, le 21 janvier 1897.

Bien chère Amie,

Bien que j'eusse préféré ne t'annoncer dans mes lettres que de joyeuses nouvelles, aujourd'hui je viens te faire part d'un bien triste événement.

Tu connais, l'ayant souvent admirée avec moi, la coquette maisonnette aux volets verts faisant face à notre vieille demeure. La mignonne a disparu. Des murs en ruines, des monceaux de décombres la remplacent.

Dans la nuit du 19 au 20 janvier,

le feu éclata au rez-de-chaussée et, avec une violence inouïe, embrasa bientôt toute la maison. Quel spectacle horrible et grandiose à la fois !

Des torrents d'une fumée noire et épaisse alourdissaient l'atmosphère ; des langues de feu, sortant de toutes les ouvertures, cherchaient, avides, une nouvelle proie ; des crépitements sinistres se faisaient entendre. Bientôt la toiture s'enflamma, et au bout de quelques instants un bruit effroyable annonça que l'élément destructeur avoit accompli son œuvre malfaisante.

Malgré le dévouement des habitants accourus en foule, rien n'a pu être sauvé. Tous les efforts ont tendu à préserver les habitations voisines.

La maisonnette appartenait à un honnête père de famille, qui l'avait bâtie avec ses économies. C'était sa joie, son orgueil, l'enfant de ses œuvres, et la voilà disparue pour jamais, puisque, par une négligence impardonnable, il ne l'avait pas assurée.

Le désespoir du malheureux fendoit l'âme. C'étaient tantôt des gestes désespérés, tantôt un muet abattement, plus pénible à voir encore. Sa femme essayait de le consoler par des paroles de tendresse, mais il sembla ne pas les entendre. Leurs quatre enfants se pressaient autour d'eux, cherchant à obtenir une caresse ; les malheureux ne les voyaient, ne les sentaient pas.

Il n'avaient d'yeux que pour le doux nid qui s'écroulait, ensevelissant sous ses décombres joie, aisance et bonheur.

Bientôt le vide se fit sur le lieu du sinistre. J'emmenai chez moi la famille si éprouvée, et je tâchai de remonter le moral des affligés, en leur disant que tous les efforts seraient faits pour leur venir en aide.

Je pense organiser une collecte, puis, avec quelques personnes charitables, nous donnerons un concert suivi d'une vente aux enchères.

Comme je connais ton bon cœur, je compte mettre à contribution tes talents pour rehausser la séance musicale. Si tu me réponds affirmative-

ment, je te donnerai plus de détails sur mes projets.

En attendant le plaisir de te revoir, je t'embrasse de cœur et reste ton amie affectionnée

CÉCILE DE LAVALLAZ.

GLANURES HISTORIQUES

Nous trouvons dans une publication du commencement de ce siècle la notice suivante relative à Félix Platter, savant naturaliste valaisan, fils du célèbre Thomas Platter qui, après avoir été chevrier dans la vallée de Viège devait gravir l'échelle sociale jusqu'à illustrer son pays d'origine et l'Université de Bâle :

De Thou, naturaliste français, ayant, en 1759, conduit son frère aîné à Plombières (Vosges) profita de cette occasion pour visiter une partie de la Souabe et de la Suisse. Venant d'Augsbourg par Memmingen et Lindau à Constance, il suivit le Rhin, de cette dernière ville jusqu'à Bâle, où il visita Félix Platter *), docteur en médecine, logé dans une grande et agréable maison où il fut reçu amicalement. Platter lui montra, dans son écurie, un élan. C'est un animal de la grandeur d'un mulet de Toscane ou d'Auvergne ayant un poil hérissé de couleur jaunâtre, un corps ramassé sur de longues jambes, la corne du pied fendue comme celle d'une biche, mais plus grande. Il lui fit également voir un rat de montagne, vulgairement appelé « marmotte », de la grandeur d'un gros chat, renfermé dans une cage de bois. Comme il avait passé l'hiver sans manger, cet animal était encore très engourdi. Platter avait aussi la collection fossile de Conrad Gessner, venant de Zurich, dans une armoire, telle qu'elle est gravée à la tête d'un de ses livres et qui contenait beaucoup de raretés, grand

*) Félix Platter, né à Bâle en 1536 et mort en 1614, professeur de médecine, jouissait dans sa patrie et à l'étranger de la réputation la plus étendue et la mieux méritée par ses nombreuses et brillantes cures. Il établit à Bâle le premier jardin botanique. Il acheta le cabinet minéralogique de Conrad Gessner et l'augmenta considérablement.

nombre de jeux de la nature et un grand nombre d'insectes peu connus que de Thou examina à loisir avec une grande curiosité, aidé d'Amerbach qui s'y entendait très bien.



FOLK-LORE

Diction du temps :

Se pleü lo dzo de saint Médâ,
(8 juin)
Pleü sat sepannes sin manquâ
Se saint Branâ revoque pas.
(15 juin)

BLOC-NOTES

Petite psychologie de l'héritier, (trouvée dans un vieil almanach). —

Les sentiments de l'héritier et sa façon de mettre à profit le bienheureux magot varient à l'infini, selon la classe de la société à laquelle il appartient :

L'aéronaute se porte aux nues.
L'anatomiste prend un air crâne.
Le boucher se tord les côtes.
Le chauffeur mène grand train.
Le commissionnaire se montre aux courses.
Le chiffonnier s'intéresse aux rentes sur *les tas*.
Le chansonnier se donne des airs.
Le charcutier fait le grand seigneur.
Le chemisier se pousse du col.
La culottière arrive à doubler ses fonds.
Le filateur quitte le métier.
Le fabricant de crayons change de mine.
Le fruitier fait sa poire.
L'imprimeur change de caractère.
Le marin ne se laisse plus aborder.
Le métreur se met à vous toiser.
Le tanneur se paye du bon *tan*.

Bébé joue avec d'autres. Tout à coup, il se met à pleurer, il vient de recevoir une gifle d'un de ses camarades.

— Il fallait la lui rendre, dit sa bonne.

— Oh ! réplique Bébé, je la lui avais rendue avant.

Dans le monde :

— Il paraît que ce pauvre X... a épousé une femme horriblement laide ?...

— Oui... mais il a obtenu des parents cinq cent mille francs de domages-intérêts...

Sur le passage du roi de Siam :

— Eh bien, vous l'avez vu, hein ?

— Oui, mais la reine...

— Sa femme, elle sera restée là-bas.

— A Bangkok !... Alors il est douteux qu'elle ait la patience d'attendre....

— Oh ! il y a longtemps que la chose est connue, puisque *Chul a longues cornes* !

ÉPHÉMÉRIDES

1640, 30 mai. — On joue à Martigny la *Vie de Saint Bernard*, par J.-L. Liabot, prieur de cette ville.

CASSE-TÊTES

DOUBLE ACROSTICHE N° 33.

Solution :

V e d a S
A d i e U
L u l l I
A g n è S
I n f u S
S a u l E

Ont deviné : Un vice-caporal, Char-rat. — Gribouille, Fribourg. — Char-don-Bleu, Vouvry. — Yagi, Monthey. — Folle-avoine, Vouvry. — Vénitienne, Bulle.

ENIGME N° 35.

A la candeur qui brille en moi
Se joint le plus noir caractère,
Il n'est rien que je ne tolère
Mais je suis méchant quand je bois.



15 JUIN 1897

DEUXIÈME ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N° 36

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — L'abbé Gremaud, L. C. — Dans les Vernes, CH. MEIRY. — *On amou d'ereindjâ* (patois de Nendaz). — Origine des noms de localités. — Le Valais d'autrefois, LANTIER. — Réflexions d'un gendre, KOLA. — Bloc-notes. — Ephémérides. — Cassetêtes.

NOS HISTORIENS

L'abbé Jean Gremaud

Le Valais, dont l'histoire est si riche de faits, mais si pauvre d'amateurs, vient de laisser disparaître avec une indifférence qui serait impardonnable à d'autres que des Valaisans l'homme qui l'a doté de la plus considérable et à la fois la plus précieuse des œuvres historiques qui ait jamais été consacrée à ce canton.

Non seulement la presse, occupée des vétilles du présent, et le Grand Conseil, alors en session et occupé d'autres vétilles, n'ont pas eu quelques lignes ou quelques mots pour Jean Gremaud ni pour ses huit énormes volumes de *Documents pour servir à l'histoire du Vallais*, mais, aux obsèques de ce vieillard, nous nous sommes vainement haussés sur la pointe des pieds, pour découvrir un représentant de ce canton auquel M. Gremaud a consacré tant d'années d'un labeur soutenu.

Assurément, M. Gremaud n'était pas un enfant du Valais, mais son œuvre n'eût-elle pas dû, par cela même, éveiller de notre part d'autant plus de reconnaissance qu'elle a été précieusement toute spontanée.

Plusieurs histoires du Valais ont déjà été publiées sans que les plus récentes aient marqué, soit par une nouvelle prise de points de vue, soit par l'apport de nouveaux matériaux, quelque notable ambition de compléter celles déjà parues. Mais si jamais, dès ce jour, quelque nouvel historien devait surgir, soit du sein du peuple valaisan, soit du dehors, il trouverait, à l'heure d'édifier son œuvre, des fondements tout préparés, et, pour mieux dire encore, toute

une charpente solidement échafaudée dont il ne lui resterait qu'à garnir les espaces, à décorer l'ensemble et à couronner le faite.

Il nous sera donc bien permis de donner à nos lecteurs valaisans une notice sur cet historien dont ses travaux devraient avoir fait pour eux un vrai concitoyen.



L'ABBÉ JEAN GREMAUD *)
D'après une ancienne photographie

Le mardi 25 mai, le petit village de Riaz, à 2 kilomètres de Bulle, assistait aux funérailles les plus solennelles qui eussent jamais été célébrées dans son église, démesurément trop petite ce jour là, celles de M. l'abbé Jean Gremaud, l'un de ses enfants.

Né dans ce même village de Riaz, le 21 janvier 1823, Jean Gremaud

*) La notice ci-après a paru dans la *Patrie suisse*, journal illustré paraissant à Genève dont le No 97, récemment paru, contient en outre : 1. le portrait de M. F. Julien, vainqueur du match international de tir de Lyon et proclamé " champion d'Europe " ; 2. le roi de Siam et le président de la Confédération ; 3. les personnages officiels siamois et suisses à Plongeon, etc., etc.

fit ses études au collège et au séminaire de Fribourg. Il fut ordonné prêtre en août 1847, au beau milieu de cette période d'agitation dont son canton plus que tous les autres a gardé et garde encore avec ténacité le souvenir. Mais, loin d'y recueillir un levain d'intransigeance, le futur historien a plutôt emporté du spectacle de ces luttes fratricides, qui déchirèrent si violemment alors sa patrie, une sorte de morale dès faits.

Peut-être même est-ce bien cette grande leçon des événements qui aiguilla le jeune prêtre sur la voie de l'histoire. Car M. Gremaud n'eut jamais d'autre passion que celle du livre. Il était « né prêtre », s'il est permis de s'exprimer ainsi en présence d'un homme qui ne renonce au monde ni par nécessité, ni par résignation, mais avec l'intime conviction qu'en s'enfonçant parmi les souvenirs du passé on arrive aisément à se détacher des joies factices de son temps.

Gremaud a été successivement vicair à Cressier-Landeron et à Surpierre, curé à Gruyères, à Sâles, à Echarlens et à Morlens. En 1856, la chute du gouvernement radical entraîna la disgrâce de l'éminent historien Daguët, professeur d'histoire au collège Saint-Michel. Bien qu'on ne puisse louer le pouvoir d'alors de cet acte d'ostracisme à l'égard d'un homme de la valeur de Daguët, l'appel qu'il fit de M. Gremaud pour lui

succéder excuse en partie cette faute. Dès 1870, M. Gremaud accepta en plus la direction de la Bibliothèque cantonale, qui prit en ses mains un développement suivi et où on le voyait encore travailler avec son ardeur habituelle deux jours avant que la mort le fût venu faucher. En 1888, il avait quitté l'enseignement au collège pour accepter une chaire d'histoire dans la jeune Université de Fribourg.

Jean Gremaud était d'une simplicité proverbiale dont tout en lui témoignait : sa tenue, son langage, le cigare qui se balançait éternellement au bord de ses lèvres et qu'il laissait s'éteindre sitôt allumé, pour le rallumer quelques heures plus tard, sans avoir songé à le poser une seconde.

Ses œuvres historiques ont été fort dispersées dans des revues et publications diverses, mais il faut espérer qu'elles seront réunies un jour. On lui doit surtout une *Notice historique sur la ville de Bulle*, une revue périodique : le *Mémorial de Fribourg*, le *Nécrologe de la Chartreuse de la Lance* et le Livre des anciennes donations d'Hauterive.

Mais son œuvre capitale a été vouée au canton du Valais, à l'histoire duquel il laisse huit gros volumes de documents, publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, et qui consistent en une collection de chartes, actes, etc., patiemment et judicieusement coordonnés, laquelle permettra à quelqu'un de nous donner une histoire du Valais infiniment plus développée que toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour.

Malheureusement ce grand œuvre qui prend source dans les lointains les plus obscurs de l'histoire n'a pu, malgré ces huit gros volumes, arriver en deçà du XV^e siècle. Aussi M. Gremaud le poursuivait-il toujours avec son infatigable persévérance.

L'an dernier, il me disait de cette œuvre : « J'en suis à la fin du XV^e siècle, je tâcherai d'aborder le VI^e... et puis il me restera plus de siècles à faire que d'années pour les faire. »

La mort n'a que trop bien réalisé

cette prophétie énoncée avec philosophie par l'infatigable vieillard.

L. C.

DANS LES VERNES

Vaguement, flottent sur les eaux
Boueuses et pleines de fanges
Les reflets jaunes et étranges
De la lune dans les roseaux.

Tout est sombre, sauf ces mélanges
De lumières sur les ruisseaux ;
Et dans les vernes les oiseaux
Dorment sous le regard des anges.

Mais parmi les pâles rayons,
Les genêts d'or, les fleurs de rouille
Ont passé de frêles frissons,

Ce sont, enchantés de leurs fouilles,
Deux petits pêcheurs de grenouilles
Qui glissent à travers des joncs.

CH. MEIRY.

ON AMOU DEREINDJA

(Patois de Nendaz.)

L'an passà, d'aouton, si aytà inà
u mahein po trovà Madehéne.

Si arrovà inà de ni, et, quand io
si eintrà, lo père s'est levà fierameint
ein creheint que l'ire eintrà on larre.
L'a tzartchià de motzettes, ma n'ein
a rein trovà ; Madehéne le z'avay
catchià. Adonc lo viou l'a creà :

*Sorci!... se trouvo pas de motzettes,
io foto o foa an baraquà!*

Et me, que iro catchià dari la
porta du mahein, si feguà foura de
pouire et si trottà tot bas sein radà
ein dari, tot chagrenà d'avay pas
possu badenà avoui la blonda à
Djan Penà.

Traduction littérale :

UN AMOUR DERANGÉ

L'an passé, en automne, j'ai été
en haut au mayen pour trouver Madeleine.
Je suis arrivé en haut de nuit,
et quand je suis entré, le père
s'est levé fièrement en croyant qu'il
était entré un voleur. Il a cherché
des allumettes, mais il n'en a rien
trouvé ; Madeleine les avait cachées.
Alors le vieux a crié :

*Sorcier!... si je ne trouve pas d'allumettes,
je flanque le feu à la baraque!*

Et moi, qui étais caché derrière
la porte du mayen, je me suis élan-
cé au dehors de peur et j'ai trotté
tout en bas sans regarder en arrière,
tout chagriné de n'avoir pas pu badiner
avec la blonde à Jean Penard!

Origines des noms de localités. *)

Nos abonnés de l'année écoulée
se souviennent sans doute qu'un
chercheur nous a fait poser un jour
la question : *D'où vient que la plu-
part des frontières entre le Valais,
le Pays de Vaud et la Savoie ont
le mot « Morge » comme racine ?*
Aucune réponse ne nous étant par-
venue, nous avons alors clos le débat
sans solution.

Toutefois nos recherches faites
depuis n'ont pas absolument été
vaines. Nous ne savons si le « cher-
cheur » aura lieu de se déclarer sa-
tisfait, mais, du moins, trouvons-nous
dans les œuvres de Gatschet l'ex-
plication suivante de l'origine du
mot Morge et de tous ceux que
l'auteur y rattache, tels Morcles, et
Mœrell.

Le sommet de la Dent de Mor-
cles, nous dit Gatschet, près de St-
Maurice, à l'est du Rhône tient son
nom du village assis à ses pieds
(*terrula Morcles cum alpe Martinæ*
1043 ; *Joh. de Morasclis* page 391
Mem. & Doc. XVIII.) *Morcles* est
une forme diminutive du mot sim-
ple *Morgia*, *Morge* du nom d'un
grand nombre de torrents parmi les-
quels la *Morge* à l'ouest de Lausanne
avec le bourg fortifié par les ducs
de Zähringen *Morges*, en allemand
Morsée, et la *Morge* à l'ouest de
Sion déjà signalée vers 1348 sous
ce nom : *aqua Morgie, apud Mor-
giam*, etc

Morges et Morcles sont d'origine
germaine et renferment le radical *muor*
dans la forme adjectivale *muordg* ma-
récageux, humide. Le village de
Morcles est ainsi nommé à cause du
voisinage d'un site marécageux. Les

*) Nous poursuivrons dans les Nos suivants, et
toujours d'après Gatschet, cette étude sur les
origines des noms d'un certain nombre de lo-
calités du Valais et des régions limotrophes.

torrents nommés *Morge* doivent ce nom à des bourbiers ou marais auprès desquels ils coulent ou ont pu couler.

Moerel dans le Haut-Valais est appelé dans les documents *Morgi* et doit aussi son nom à un lieux fan-geux : *Ecclesia de Glinuruel* (Gren-giols) *cum capella de Morgi* 1228.)

LE VALAIS D'AUTREFOIS

Chi va lontan della sua patria, vede
Cose de quel che già credea, lontane;
Che narrondole poi, non se gli crede;
E estimato bugiardo ne rimane.

Mais j'espère que ma chère tante croira à ma véracité. Nous voilà de retour de nos pérégrinations, pleins de santé et de vie. Blanche a résisté à toutes les fatigues ; sa santé paroît même s'être fortifiée depuis sa maladie. Voici un extrait de voyage jusqu'à Sion, que je viens de mettre au net pour vous.

La variété des sites, des climats, de température locale et des productions de la Suisse, s'offrent, dans le Valais, dans un cadre plus resserré que dans les autres cantons. Tantôt c'est une succession rapide et variée de tableaux et de points de vue ; tantôt les sommets glacés des Hautes-Alpes qui, dominant des rochers d'une hauteur effrayante, étonnent les voyageurs. Bientôt cette situation magique disparoît, cachée par un bois touffu ou un coteau agréable : aux ombres d'une forêt succède une prairie riante ; au détour d'un chemin se présente une colline isolée, entourée de terres cultivées, ou des horreurs d'un désert sauvage ; plus loin, au-dessus d'un vignoble, un torrent impétueux, qui semble prendre sa source dans les nues, s'é-lance, se brise de rochers en rochers, arrive tout écumant aux pieds des précipices ; se repose ensuite, et promène tranquillement ses flots à travers le vallon ; des pâturages couverts de troupeaux, et éclairés d'un beau soleil, sont opposés à une montagne de glace ; enfin, tous les contrastes des objets les plus imposans, les plus horribles, ou les plus agréables.

Les montagnes qui bordent des deux côtés cette vallée sont très-élevées, et leur sommet inaccessible est couvert de neiges en hiver et de glaces en été. La hauteur de ces montagnes et la dépression de l'arc diurne du soleil l'empêchent d'y pénétrer trois semaines avant le solstice d'hiver, et trois semaines après. Le milieu de ces montagnes ne porte que des productions tardives, telles qu'on les trouve dans les pays les plus infertiles du Nord ; mais dans les vallées où sourit la fécondité, les productions y sont excellentes et si précoces, que la moisson finit ordinairement avant l'expiration du mois de mai. Les vignobles sont très-riches, et les vins, de qualité supérieure. Les habitans du Valais sont pauvres, si l'on peut appeler pauvre celui qui ne désire rien. La rusticité de leurs mœurs, l'ignorance, bornent leurs désirs ainsi que leurs besoins. Indifférents aux jouissances, aux commodités de la vie ; ils sont engourdis par la paresse : leur malpropreté est repoussante. L'ivrognerie est leur vice dominant ; ils sont doux, obligeans, mais très-superstitieux et très-âpres pour leurs intérêts ; de plus, difficiles et entêtés.

La race de ces montagnards, si l'on en excepte les cantons attaqués de cretinisme, est forte et vigoureuse. On y trouve des vieillards robustes, heureux effet d'une vie laborieuse, frugale, et du calme de leur esprit.

Félix Plater, médecin célèbre de Bâle, dont le père, Thomas Vater (*sic*), étoit originaire du Valais, parle dans ses écrits, de son aïeul maternel, Jean Summermatten, qui à l'âge de cent ans épousa une fille de trente, et en eut un fils dont il fit les noces vingt ans après. Il dit à Thomas Plater, six ans avant sa mort, qu'il connoissoit six hommes du canton de Fisp, plus âgés que lui. Dans le Haut-Valais jusqu'à Sion, le peuple parle l'allemand-suisse, mêlé quelquefois d'un italien lombard : au-dessous de Sion commence l'idiome français très altéré.

Nous avons fait un petit détour pour voir Bex, où nous avons couché, Bex est

assis au pied d'une colline environnée de champs, de prairies, de bocages et d'eaux pures et salubres : c'est un des cantons les plus agréables de la Suisse ; les aspects en sont variés, les troupeaux y abondent, et le bonheur paroît y habiter. Milord fut très-satisfait de la bonne chère qu'on y fait. On nous servit des truites du Rhône, des perdrix, des grives délicates, quantité de fruits, framboises, fraises, poires, prunes : cependant ces fruits sont peu savoureux. Mais ce qui excite l'admiration des voyageurs, ce sont des salines souterraines dans une montagne voisine qu'on connoissoit à peine il y deux cents ans. On y voit des puits de six cents pieds de profondeur, des rouages, des pompes pour élever les eaux salées, des réservoirs pour les contenir, et des soupiraux de trois cents pieds de hauteur. Nous montâmes, pour sortir d'une galerie creusée dans le roc, par une échelle taillée dans la montagne : sa roideur et le nombre des marches nous obligeoient souvent de nous arrêter pour respirer.

Au sortir de Bex, nous trouvâmes un vénérable vieillard qui nous salua d'un air très-agréable ; sa politesse étoit simple ainsi que ses gestes, et sa physionomie paroissoit l'image de la sénérité et du bonheur : il étoit bien vêtu. Nous lui demandâmes d'où il venoit ainsi paré ? « D'une noce. — Et que fait-on dans cette noce ? — On boit, on mange, on danse, on rit, on plaisante, et le reste va de lui-même. — Etes-vous heureux, tranquille dans ce pays ? — Sans doute, nous avons les montagnes pour nos troupeaux, les plaines pour nous, et nos maisons contre l'hiver. — Avez-vous des pauvres ? — Pas un. — Et des riches ? — Fort peu. — Vos femmes sont-elles sages ? — Que nous importe ! — Croyez-vous aux démons, aux sorciers, aux esprits ? — Non. — Croyez-vous à l'existence de Dieu ? — Autant que nous pouvons. — Et vos seigneurs de Berne ? — Nous n'en entendons pas parler. Quand vous mourez ?... — On nous enterre, nous dit-il en riant.

Adieu, le soleil va se coucher, ma femme, mes enfans et mon souper m'attendent. » La route de Saint-Maurice est belle et ombragée des deux côtés par de grands arbres. Le rire, la gaieté, les chansons nous suivoient; et quand nous arrivâmes à l'auberge, l'astre au front d'argent, l'étoile éclatante de Vénus, et tout le cortège céleste s'étoient levés pour nous voir passer; c'étoit du moins ce que je disois à Blanche.

Le Rhône auprès duquel on voyage, forme de petites îles couvertes de bois; deux montagnes se présentent à l'entrée du Valais. Au delà du fleuve, à une très-grande hauteur, est l'aiguille du midi, offrant un pont couvert de glaces, qui contraste singulièrement avec les moissons et les prairies. La gauche est dominée par la Morcle, qui s'élève droite comme une tour. C'est non loin de cette montagne, aux bailliages de Rougemont et de Chassenai, que l'on fait les fameux fromages de Gruyères. Ce fut en traversant ces paysages agrestes et rians, que nous atteignîmes le passage de Saint-Maurice, la porte du Valais: cette gorge est presque toute envahie par le Rhône. Tandis que nous contemplions son pont superbe, qu'on dit l'ouvrage des Romains, nous vîmes arriver un radeau conduit par deux hommes qui descendoient le fleuve. A peine l'eûmes-nous aperçu, qu'il se précipita sous le pont et disparut. Blanche jeta un cri qui retentit au loin, répété par les échos: elle crut ces malheureux engloutis dans le sein du fleuve; mais leur prompt apparition sur la surface la rassura bientôt.

Réflexions d'un gendre.

Le bon Dieu qui régît la terre
A fait un saint commandement:
Il dit: « Chéris tes père et mère
Si tu veux vivre longuement! »
Mais, étant la Justice même,
Nulle part, dans aucun moment,
Il ne dit à l'homme qu'il aime
Forcément sa belle-maman.

KOLA.

BLOC-NOTES

Au bonheur des dames.

Mlle Paola Lombroso, fille du cé-

lèbre aliéniste italien, vient d'ouvrir une enquête sur le bonheur chez la femme. Un certain nombre de représentantes du beau sexe ont répondu à son questionnaire et la *Revue des Revues* a publié leurs réponses. Quelques-unes sont intéressantes. Celle-ci, entre autres:

« La femme a beaucoup plus de chances d'être heureuse que l'homme.

» Un certain bonheur, et même un bonheur assez complet, peut être facilement atteint par la femme, tandis que la proportion des femmes complètement malheureuses reste minime.

» Le mariage d'amour et la maternité sont les éléments essentiels, décisifs, pour atteindre au bonheur.

» Le mariage contracté dans la fleur de la jeunesse est celui qui a le plus de chances d'être heureux.

» La maternité joue également un rôle très important, car aucune femme mère n'est complètement heureuse sans enfans, et les femmes qui n'ont pas d'enfans donnent la plus forte proportion des femmes malheureuses.

» Une fortune médiocre est un facteur du bonheur, plus même qu'une grande fortune.

» L'intelligence et la beauté sont des éléments presque indifférents pour le bonheur.

Gageons pourtant que beaucoup de femmes feront leurs réserves sur ce dernier point.

On propose à un jeune fermier normand fort riche une héritière généreusement dotée quant à l'argent, mais effroyablement pauvre quant à l'esprit.

— Enfin, pourquoi n'en veux-tu pas? lui dit son père.

— Parce que... je ne veux pas manger de la dinde le matin et de l'oie le soir!

— Justine, allez dire à monsieur qu'il descende pour déjeuner!

Justine va prévenir monsieur et le trouve en train de se brosser les dents.

— Madame, monsieur ne peut pas

tarder à venir manger. Il est en train de *s'aiguïser* les dents.

— Quel âge aviez-vous, grand'mère, lorsque vous vous êtes mariée?

— Je ne sais pas au juste, mon enfant, mais sûrement je n'avais pas l'âge de raison.

Un neveu envoie chaque semaine à son oncle, dont il est l'héritier impatient, un panier de champignons.

— Je les crois bons, racontait-il hier, mais enfin, une fois, on n'aurait qu'à se tromper.

ÉPHÉMÉRIDES

1628, juin. — Le village de Muraz est à peu près détruit par un torrent.

CASSE-TÊTES

La prime du 7^e concours fermé dans le N^o 34 est échue à « Un vice-caporal », Charrat.

Comme nous avons omis dans le N^o 35 de signaler l'ouverture d'un 8^e concours, les solutions de l'énigme N^o 35 seront encore reçues pour le prochain N^o.

AVIS

Les services postaux étrangers ne se chargeant pas des bulletins de remboursement, nous prions nos abonnés hors de Suisse de nous adresser le montant de leur abonnement en mandat postal.

ATELIER DE PEINTURE
E. Mangisch

6, PLACE DU PONT, 6, LAUSANNE

Téléphone 467

Enseignes en tous genres.

Drapeaux soignés pour sociétés.

Tableaux dorés sous verre.

Dorure. — Décor. — Bronze.

1^{er} JUILLET 1897

DEUXIÈME ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N° 37

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Chronique, L. C. — Origine des noms de localités, GATSCHE. — Processions de juin, RAITIF DE LA BRETONNE — La plus résolue (nouvelle), L. COURTHION. — Le Valais d'autrefois, LANTIER. — Chanson. Folk-Lore. — Bloc-notes. — Ephémérides. — Casse-têtes.

CHRONIQUE

Se passe-t-il un seul jour sans qu'un de nous — pour ne pas tout à fait dire « tous à la fois » — n'entende pousser à travers un soupir de regret ce petit axiome :

Si jeunesse savait,
Si vieillesse pouvait !

Il est même à remarquer que la plupart des êtres qui soupirent de la sorte sont des vieillards de 25 à 30 ans, fâchés de voir qu'ils n'ont pas su suivre telle ou telle inspiration, tel ou tel projet, tel ou tel coup de tête de leur prime jeunesse.

Patience ! Patience ! jeunes vieillards ! Poursuivez toujours l'existence que vous êtes en train de dévider, puis viendra l'heure où l'on vous gratifiera d'une autre pelote que vous serez libres alors de dévider dans le sens inverse.

Ne nous annonce-t-on pas, en effet, qu'un certain M. Bouvery vient de publier un livre sur le *Spiritisme*, où il cite, entre autres, un intéressant récit donné comme preuve de la

pluralité des existences; il a été rapporté par M. Isaac G. Foster :

Il y a douze ans, dit celui-ci, j'habitais à Ill, comté d'Effingham. J'y perdis une enfant, Maria, au moment où elle entrait dans la puberté. L'année suivante, j'allais me fixer à Dakota, que je n'ai plus quitté depuis. J'eus, il y neuf ans, une nouvelle fille que nous avons appelée Nellie, et qui a persisté obstinément à se nommer Maria, disant que c'était son vrai nom, duquel nous l'appelions autrefois.

Je retournai dernièrement dans le comté d'Effingham, pour y régler quelques affaires, et j'emmenai Nellie avec moi. Elle reconnut notre ancienne demeure et bien des personnes qu'elle n'avait jamais vues, mais que ma première fille, Maria, connaissait très bien.

A un mille se trouvait la maison d'école que Maria fréquentait; Nellie, qui ne l'avait point vue, en fit une exacte description et m'exprima le désir de la revoir. Je l'y conduisis, et une fois là, elle se dirigea directement vers le bureau que sa sœur occupait, me disant :

— Voilà le mien !

On dirait un mort revenu du tombeau, mais sa mère ne veut pas l'admettre; elle dit que Dieu lui a donné deux enfants et qu'il ne lui en reste plus qu'une. Quant à moi, je n'essaie pas d'expliquer le fait.

Ainsi donc sachons nous consoler de nos erreurs de jeunesse en entrevoyant une nouvelle vie où il ne tiendra qu'à nous de ne pas recommencer, si, de même que la petite Nellie Foster, nous revenons à cette vie toute neuve doués d'une mémoire comme la sienne.

Cette méthode de concevoir l'immortalité de l'âme n'est peut être pas du goût de tous les croyants, mais elle sera bien moins encore du goût

de messieurs les matérialistes impénitents. Cependant, que tous nous pardonnent, notre intention n'est point de contrarier ici soit les uns soit les autres, elle se borne à considérer combien il serait doux à un grand nombre d'entre-nous de pouvoir tableur sur la théorie de M. Bouvery.

Qui nous dit que ces hommes nés avec des facultés pratiques inconnues à d'autres n'ont point payé déjà dans une vie antérieure, leur tribut à la poésie ingrate, à l'art aride et à la stérile naïveté ?

Pourquoi ne seraient-ils pas, ces roués, ces spéculateurs, ces usuriers de la vie actuelle, des simples, des généreux, des « trop larges » d'une vie lointaine et effacée, que la leçon instructive de leurs déboires de cette autre vie a décidés à ne pas reprendre le même chemin dans celle-ci ?

Mon hypothèse serait quelque peu décourageante pour qui s'obstine à croire à la perfectibilité de l'espèce humaine, mais comme, parmi les meilleurs d'entre nous, il en est beaucoup qui se lamentent plutôt sur la déchéance morale du siècle de la vapeur, de l'électricité et des pneu vélocipédiques, ils voudront bien ne pas voir dans ces réflexions une apologie de la tendance qu'a l'homme incompris dans ses vertus à substituer

la dureté à la bienveillance et le vice à la vertu.

Au surplus, il y aurait aussi en tel cas, à côté du passage du bien au mal, celui du mal au bien. Tel qui aurait eu à souffrir, dans sa vie n° 1, de son inconduite — car il y a de temps en temps de ces phénomènes — se reprendrait, dans la vie n° 2, grâce à la virginité que lui procurerait le troc de son ancien corps pourri contre un petit corps tout neuf, caressant et potelé, à se montrer bon fils, bon père, bon chrétien et bon citoyen.

Et puis, ô suprême avantage de la pluralité des existences. Tel ou tel qui aurait passé sa vie à convoiter un siège de suppléant au Grand Conseil sans y parvenir jamais, renaîtrait vers 1963 et réussirait certainement, étant donné le peu d'ardeur que mettront dans cent ans nos futurs concitoyens à occuper ces fonctions, à être bombardé d'emblée au fauteuil convoité.

Origine des noms de localités.

Evolène. — **Yvonand.** — *Evolène* au fond de la vallée valaisanne d'Hérens renferme sur son territoire des sources dont s'échappe une eau douce et savonneuse : d'où le nom patois *ivoue léna* — (*aqua lenis*, eau douce ou lente). — *Yvonand*, village vaudois à l'embouchure de la Mantue dans le lac de Neuchâtel, avec des ruines romaines, est désigné dans des documents de 1011, au Musée Matile, *Euonant* ; en 1228, *Evonant*, *décima de iuonant*. Ce mot renferme le mot *ivoue*, eau, et le mot germanique *nant* qui sert, dans le sud-ouest de la Suisse, à désigner un torrent ou un cours d'eau impétueux.

Yvonand ou *Yvonand* désigne par conséquent le lieu arrosé par la Mantue.

Massongex — dans le Bas-Valais, non loin du lac de Genève, appelé *Maxiniacum* dans les archives du Chapitre de Sion, *a Massona superius* (1237) représente une forme inu-

sitée de *molendinum*, c'est-à-dire meule de moulin, en italien *macigno*, en latin *machina*, ayant pour origine le verbe grec *massein*, broyer, pétrir.

Processions de juin.

L'aurore est pleine de cantiques
Et, les mains jointes dans l'azur,
D'humbles fronts, rêveurs d'extatiques,
Passent à l'angle du blé mûr.

Pas un épi de blé ne bouge,
Et les champs, bénits et dévots,
Où chaque robe est un point rouge,
Semblent envahis de pavots.

RAITIF DE LA BRETONNE.

CROQUIS PITTORESQUES

La plus résolue.

L'habitation du père Griveau se composait de deux pièces vastes et mornes, chambre et cuisine, avec des murs lézardés, des portes détraquées et une longue rampe extérieure d'escaliers en dalles inégales courant en travers du mur pour atteindre une porte enfumée. Il ne lui restait que cet étage supérieur de la maison bâtie autrefois par son grand-père, en même temps que le moulin auquel elle était adossée. L'ensemble lui-même formait d'ailleurs un de ces coins de tableau que leur délabrement, leur pittoresque disposition rendent à la fois admirables sans beauté, autant que riches et précieux par leur misère et leur dénuement ; un de ces croquis qui eussent fait les délices d'Alexandre Calame, surtout par l'aspect de cette grande roue habituellement immobile, égarée dans la verdure des saules et des ormes qui bordent le torrent.

Adrienne et Hermance y vivaient comme tout à fait seules. Le vieillard, tombé dans une sorte de léthargie morale, passait tout son temps sur son escabeau, dans une perpétuelle torpeur, muet, immobile, comme si sa masse inutile eut dû faire partie intégrante du mobilier. Rien de ce qui pouvait se dire ou se pas-

ser en sa présence n'avait le don de l'arracher à cette mystérieuse apathie.

Moulin, étage inférieur, verger et autres dépendances, tout lui avait jadis appartenu, mais, chargé d'une famille nombreuse, il avait eu le malheur de perdre sa femme lors de la naissance d'Hermance, son neuvième enfant.

Les chagrins, compliqués d'un profond découragement, avaient marqué le point de départ des difficultés financières et emporté rapidement le modeste patrimoine des Griveau.

De tous ces enfants, les trois aînés avaient quitté la maison paternelle dès les premiers revers, se promettant de ne jamais remettre les pieds dans cette contrée où ils n'avaient que faire, où les voisins triomphaient avec arrogance de les voir amoindris. Trois autres, deux fils et une fille, avaient été emportés par une épidémie ; le plus jeune des garçons s'était noyé dans la « meunière » en jouant autour, si bien que les deux cadettes, nées aux jours critiques, forgées à cette existence pénible, résignées, étaient seules restées dans cette mesure branlante, sous ce toit de désolation pour voir tomber successivement le rez-de-chaussée, le moulin, le verger, et enfin la vache, entre les mains du recouvreur.

Ainsi, vieilli dans les déboires, l'abandon des siens, l'oubli et l'insouciance du public, Griveau avait senti son état moral s'obscurcir, puis s'affaiblir graduellement et, depuis plusieurs années déjà, il avait pris place sur cet escabeau qu'il ne quittait qu'à l'heure de passer au lit.

Pourtant, quiconque l'eût observé avec une longue assiduité, une constante attention, eût pu saisir, par rares instants, certain signe furtif, trahissant quelque excitant effort, quelque brusque révolte de cette apparente résignation ; c'était lorsque, dans l'habituel silence de la campagne, à peine troublé par le frisson des arbres feuillus, et le ronronnement agité du torrent, la roue du moulin, grinçant sur son axe, fouettait l'écume blanche de ses palettes.

Quant aux jeunes filles, elles vivaient là à l'écart, modestement, s'efforçant d'oublier le voisinage qui s'occupait le moins possible d'elles ; elles causaient, lavaient, tricotaient ou teillaient du chanvre pour le compte des aisés du village, à l'abri de toute amoureuse intention de la part de leurs fils. Souvent, l'hiver, près de l'âtre, dans un coin de la pièce vide, beaucoup trop vaste pour elles, entre quatre murs aux angles lézardés, leurs yeux sentaient fuir une larme timide à la pensée des fortunées des environs chez qui les jeunes gens venaient à la veillée.

Une matinée de janvier, sous un soleil pâle, affaibli, nimbé par les brouillards, aussi impuissant à adoucir l'air qu'à altérer les festons de glace bordant le torrent, Adrienne, agenouillée à deux pas en amont du moulin, était occupée à laver du linge. Un sac replié préservait ses genoux des écorchures de la terre durcie pendant que, de ses doigts rougis, elle battait bruyamment la planchette ruisselante de savon. A deux pas, la grande roue, l'écluse, les arches et le chenal formaient une masse immobile, comme paralysée par les glaçons qui pendaient, cà et là faibles, isolés, ainsi que de minces sucres d'orge ; ailleurs, entassés, formant comme une draperie géante, détachée de quelque statue de cristal, ou bien encore légèrement espacés, prolongés en flûte et pendant jusqu'à terre, pareils à d'immenses tuyaux d'orgue.

Dans le silencieux désert de neige, l'oreille ne se sentait distraite que par le bruit de quelque moineau frôlant du bout des ailes les rameaux nus des pommiers, par le clapotis du modeste cours d'eau et par le souffle irrégulier de la laveuse alternant avec les coups de battoir.

Tout à coup, la jeune fille entendit grincer la neige sèche derrière elle. C'était... l'instituteur.

— Vous devez souffrir à laver par ce temps froid ? dit-il.

— On s'y habitue. Pensez donc, le monde aime à rester au chaud, ce qui fait pour moi une augmenta-

tion de travail. J'en profite comme d'une occasion trop rare.

— N'importe, ce doit être bien pénible.

— Oh ? que non... un peu les mains...

Et elle montrait ses doigts allongés, sillonnés de crevasses, où la limpidité de l'eau courante mettait des transparences de chair vive.

Elle venait de se lever aux derniers mots de ce court entretien qui se poursuivait bientôt plus intime et surtout plus long.

A tour de rôle, ils passèrent ingénûment en revue les moindres détails de leur vie quotidienne ; l'instituteur avait son domicile à trois lieues ; durant la saison scolaire, qui commence à la Toussaint pour se clore la semaine après Pâques, il se rendait tout au plus deux fois par semaine chez lui, les jours de vacances. Les autres soirs, il couchait à la maison d'école.

La conversation dura des heures ; les gens de l'endroit ne surent en déduire autre chose qu'une simple remarque basée sur le fait qu'à partir de ce jour le jeune homme ne cessa, durant le reste de l'hiver, de venir veiller chez les Griveau.

(La fin au prochain numéro.)

LE VALAIS D'AUTREFOIS

La ville de Saint-Maurice est entre le Rhône et la montagne, au pied d'un énorme rocher couronné de beaux arbres : elle est traversée par un ruisseau. Le lendemain, nous nous rendîmes au couvent, et nous trouvâmes à la porte monsieur le gouverneur, trainant à ses côtés une longue épée, le cou entouré d'un gros mouchoir rouge ; il achetoit une bague de verre, dont sans doute il vouloit décorer le doigt de sa divinité champêtre.

L'opinion du massacre de saint Maurice et de la légion thébaine qu'il commandoit a fondé le monastère de ce nom. Il est encore très riche, quoiqu'il ait perdu une partie de ses biens. La maison de

l'abbé et des chanoines est une des plus belles de la ville, et leur église passe pour la plus grande du pays.

Nous liâmes conversation avec un des chanoines, auquel milord donna de l'humeur en révoquant en doute le massacre des six mille hommes, et lui disoit que l'empereur Maximilien auroit pu, dans cette gorge, les faire envelopper par ses troupes et les désarmer sans les massacrer. Mais le chanoine lui répondit qu'ils avoient une preuve victorieuse de l'existence de saint Maurice ; c'étoit son épée dans une gaine d'argent que possède l'abbaye. Doutons, mais ne troublons pas le plaisir de ceux qui aiment à croire.

Le costume des Valaisannes est leste et joli : elles portent un corset à manches, presque toujours de couleur rouge ; un mouchoir flotte sur leurs seins : un chapeau très-petit, garni de rubans, est incliné avec élégance sur des cheveux nattés : souvent leurs bras ne sont couverts que des larges plis de leurs chemises. Cependant, malgré les tableaux exagérés de Jean-Jacques, cette contrée n'est pas l'asile de la beauté et des grâces.

Le Valais forme une partie des Alpes-Pennines. Il renferme non-seulement les plus hautes montagnes des Alpes, mais encore une des plus longues vallées de l'Europe, puisqu'elle a trente-quatre lieues depuis Saint-Maurice jusqu'à la source du Rhône. Sa largeur s'étend d'une demi-lieue jusqu'à une lieue et demie. Dans ces deux grandes chaînes, au nord et au midi, s'élèvent ces murs inaccessibles, ces rochers coupés à pic, et ces vallons horribles où les siècles ont accumulé le dépôt éternel des neiges et des glaces. La chaîne du Nord sépare le Valais du canton de Berne ; et celle du Midi, de la Savoie, du Piémont et du Milanais. Le grand Saint Bernard conduit dans le Piémont, et le Simplon dans le Milanais.

L'Aurore, cependant, au visage vermeil, Ouvroit dans l'Orient les portes du Soleil, lorsque, debout, maîtres, valets et guides, nous partîmes pour Martigni : le chemin nous parut si agréable,

que nous restâmes six heures en route. Nous mettions souvent pied à terre : Blanche, sa canne à la main, marchoit à côté de notre guide, qu'elle interrogeoit sans cesse ; ce qui lui fit dire : « Je n'ai jamais conduit de femme plus curieuse, et qui marchât plus lestement. »

A une petite distance de Saint-Maurice, nous contemplâmes avec ravissement le magnifique détroit d'où nous sortions. Devant nous étoit la perspective de la vallée de Martigni et celle des montagnes chargées de glaces. Le soleil les éclaircit, et embrasoit de ses rayons les gorges où il parvenoit ; dans l'autre partie, la plus large de la vallée, l'œil est réjoui par d'agréables prairies, ornées d'habitations. Bientôt nous entendîmes le bruit effrayant de la cascade nommée *Pisse vache* : on lui donne huit cents pieds de hauteur *. Je ne sais si on exagère ; mais sa chute est superbe, sa nappe immense, et ses flots, perdus dans les airs qu'ils agitent, se résolvent en vapeurs, et forment un bel arc-en-ciel, lorsqu'ils sont pénétrés des rayons du soleil. L'eau tombe en ligne verticale et se brise sur un rocher incliné. Ces grands accidens de la nature portent au fond de l'âme des sentimens de tristesse et d'effroi qui furent bientôt effacés par les environs de Martigni, décorés de prairies verdoyantes, de ruisseaux limpides qui serpentent à travers les fleurs, et de vergers couronnés des fruits de la saison. Cette ville étoit considérable. Sous l'empire de cette Rome,

Veuve d'un peuple-roi, reine encore du monde, nombre de citoyens opulens, fatigués des révolutions, vinrent y chercher un asile, cultiver les champs et l'olivier de la paix. C'est une opinion du pays, que ces souverains de l'univers connu y plantèrent la vigne de la Marque et de Coquempin, dont les vins sont fort estimés,

* Des voyageurs ne lui donnent que cent pieds de hauteur.

CHANSON

Vous qui prenez femme jolie.
Ecoutez bien cette leçon :
Chassez l'humeur, la jalousie,
Logez les ris dans la maison.

Cultivez bien, sur toutes choses,
Le champ qu'Hymen vous a donné ;
L'épine naît, au lieu de roses,
Dans un terrain abandonné.

Ne faites pas chez vous le maître,
A notre humeur ce ton déplaît ;
Contentez-vous de le paraître,
Si votre femme le permet.

Ne cueillez point, hors du ménage.
Des fruits qui paraissent plus doux ;
Quand vous glanez au voisinage,
Souvent l'on moissonne chez vous.

FOLK-LORE

Lorsque les pâturages de montagnes se couvrent de brouillards humides, les enfants crient, comme pour les chasser :

*Tseniay fouis, fouis,
St-Martin te va aprî
Avoué ona dzerba de palhe
Por te borlà la coralhe,
Ona dzerba de fin
Por te borlà li reins,
Ona tséna de fè
Por te mettre cin infè.*

Brouillard, fuis, fuis,
St-Martin te va après
Avec une gerbe de paille
Pour le brûler la coralhe
(région du cœur),
Une gerbe de foin
Pour te brûler les reins,
Une chaîne de fer
Pour te conduire en enfer.

BLOC-NOTES

L'écraseur en correctionnelle :
Le président. — Cet accident est dû à votre manière de conduire votre cheval.

Le cocher. — Mais non : ce sont les passants qui sont plus bêtes que les bêtes.

Le président. — Comment ?

Le cocher. — Tenez, la chaussée est pleine de moineaux ; est-ce que vous en avez jamais vu un se faire écraser ?

ÉPHÉMÉRIDES

1622, juillet. — Une pauvre Valaisanne enceinte et mère de trois enfants, cédant à un accès de désespoir, jette deux de ses enfants dans le Rhône, du haut du pont de Branson (Fully). Comme le troisième s'enfuit, elle le poursuit, l'atteint et revient le jeter dans le fleuve ; puis, voyant venir un homme, elle s'y précipite à son tour. Vu la hauteur des eaux, il n'a pas été question de chercher à les sauver.

CASSE-TÊTES

Solution de l'énigme No 35.

PAPIER

Ont deviné : Elzear, Zurich. — L. E., au Nord, Lausanne. — Beau temps, Sion. — La bête vole, Berne. — Un vice-caporal, Charrat.

Un vice-caporal, Charrat, est prié de donner son adresse exacte pour l'envoi de la prime.

ÉNIGME

Je suis eau sans être liquide,
Je suis une poussière humide
Qui se forme chez Jupiter,
Ma froideur échauffe la terre
Et quand je la viens visiter
Elle ne craint point le tonnerre.

ATELIER DE PEINTURE

E. Mangisch

6, PLACE DU PONT, 6, LAUSANNE

Téléphone 467

Enseignes en tous genres.

Dorure. — Décor. — Bronze.

Tableaux dorés sous verre.

Drapeaux soignés pour sociétés.

1^{er} JUILLET 1897

DEUXIÈME ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N° 38

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — La cherté de la vie, L. C. — Le soldat mourant, E. SEURETTE. — Francey Cognoud (Patois de Liddes), TZARLE REPPAN. — La plus résolue (suite et fin), L. COURTHION. — Le Valais d'autrefois (suite), LANTIER. — Bloc-notes. — Ephémérides. — Casse-têtes.

La cherté de la vie.

La vie est chère !... La vie devient toujours plus chère !... avons-nous de tout temps entendu proclamer, tout d'abord par les commères s'attardant auprès de nos mamans, lorsque celles-nous traînaient accrochés à leurs jupes, plus tard par les économistes de pensionnat et, depuis, par nos maîtresses de pension ou par nos gracieuses épouses.

Or, rien n'est moins fixe que cette éternelle croyance... j'allais dire « éternelle vérité ». Un fonctionnaire parisien à qui, de même qu'à tous les fonctionnaires français, on pourrait poser pour question ces quatre vers de Grenet-Dancourt :

Ça te convient, pauvre employé,
De t'en aller au ministère
Pour rester des heures ployé
Sur ton pupitre... à ne rien faire?...

M. Bienaymé, utilisant les heures où il devait rester « ployé sur son pupitre à ne rien faire », s'est ingénié à faire quelque chose de curieux, sinon de bien utile. Il a eu l'idée d'établir, à l'aide des registres de deux grands établissements de Paris, l'Hôtel Dieu

et le lycée Louis-le-Grand, la série des prix des divers objets d'alimentation générale. L'Hôtel-Dieu possède presque la série continue des prix qu'il a payés pour ses approvisionnements de 1732 à 1791 (sans parler de documents beaucoup plus anciens, mais espacés) et des comptes financiers bien établis depuis 1803. Le lycée Louis-le-Grand a, outre ses comptes depuis le commencement du siècle, des chiffres très complets de 1688 à 1793, si bien qu'on peut recueillir dans ces deux séries de documents et dans d'autres moins complets, des renseignements sur les cours, durant deux siècles, de la viande, du vin, des volailles, gibiers, poissons, œufs, beurre, fromage, etc.

Prix de la livre de viande.

1790	1815	1850-1880	1880-1895
0.50 c.	0.38 c.	hausse continue	baisse continue

Prix de la 1/2 livre de beurre.

1825-1860	1865-1880	1880-1895
baisse	hausse	baisse

Les œufs, le pain, l'huile à brûler, le vin, le bois, les pommes de terre baissent de 1880 à 1895. D'une manière générale et en éliminant certains produits, comme en tenant compte de certaines circonstances pouvant donner une précision scientifique et une valeur aux calculs, on peut dire que le XVIII^e siècle s'est clos sur des chiffres qui ne sont guère plus

forts que ceux de son début. La moyenne des prix en notre siècle est, il est vrai, légèrement supérieure à celle de 1790, Mais la moyenne de 1820 est la plus basse du siècle. En 1830, les prix remontent à peu près au niveau de 1805. De 1840 à 1860, on voit apparaître les chiffres les plus élevés et, depuis 1865, on les voit poursuivre leur ascension jusqu'à 1880, point culminant de la hausse. A cette date, les chiffres ont presque doublé depuis 1820. Mais ils commencent à redescendre et cette baisse ne s'est pas encore interrompue.

« Des premières aux dernières années du XIX^e siècle, conclut M. Bienaymé, les cotes ont presque doublé. Les plus grandes hauteurs sont entre 1855 et 1880. Dans les années plus récentes s'est établie une baisse qui paraît continuer. »

La viande de boucherie, qui avait doublé de prix au cours du siècle dernier a encore doublé au cours du siècle actuel. Elle a donc quadruplé en deux cents ans. La valeur de la chair de porc, autrefois assez inférieure à celle de la viande de boucherie, s'en est rapprochée et oscille depuis un certain nombre d'années tantôt en dessus, tantôt en dessous.

Les volailles et le gibier ont presque doublé depuis trente ans, mais

il convient de tenir compte des perfectionnements de l'élevage qui ont augmenté le poids des pièces et relevé la qualité.

Pour les œufs, on a de très anciens documents. En cinq à six siècles, leur prix a augmenté à plus de trente reprises; en 300 ans, il a presque quadruplé. En prenant pour point de départ le premier tiers du XVIII^e siècle, on trouve qu'ils ont plus que triplé en 1880. Mais les œufs d'aujourd'hui sont plus gros et, avec deux, nous avons une plus belle omelette que nos grands pères avec trois.

Il importe donc de bien distinguer que :

1^o Si l'on suit une longue étape d'années passant par dessus les générations, il est incontestable que les objets comestibles ont augmenté, mais il convient de mettre en parallèle cette constatation avec plusieurs autres, notamment avec celle-ci que l'argent, devenu un facteur plus actif et plus répandu du commerce, n'a plus la rareté d'autrefois.

2^o Si l'on prend, au contraire, une petite étape d'années, vingt, trente, quarante et même pour certains objets, davantage, on reconnaît que le sempiternel adage sur le renchérissement de toute chose est un produit de notre imagination, ou mieux de cette manie qui nous est devenue un peu nécessaire de nous plaindre de tout.

Il n'avait par conséquent pas raison ce chevalier d'industrie qui, correctement vêtu, répondait cyniquement à son tailleur venant lui présenter sa note qui *s'enflait* à vue d'œil :

— Il faut en prendre son parti, de notre temps tout *augmente* !

L. C.

Le soldat mourant.

Si je pouvais enfin me lever !... vain effort !
Ah ! ce qu'ils m'ont mis là, je le sens, c'est la mort.
Au cœur, un poids m'étouffe et la fièvre m'altère !...
Viendront-ils ? Comme elle est dure et froide
[la terre

Au loin le canon gronde... Oh ! qu'ont-ils fait
[là-bas ?
Ils sont vainqueurs peut-être... et je ne le sais pas !
Que je souffre, mon Dieu ! mon sein brûle...
[Oh ! la guerre !
Quoi ! mourir sans secours ! mourir ici ! Ma
[mère !...

Tu partirais, je crois, sans attendre un instant.
Mère, si tu savais qu'il est là, ton enfant.
Oh ! tu me guérirais ! que n'as-tu pu me suivre ?
Mourir à vingt-deux ans ! j'aurais tant voulu
[vivre !

Vous qui par charité relevez les mourants,
Emportez-moi... je souffre... est-ce vous que
[j'entends ?
Un peu d'eau... j'ai bien soif ! un lit... tout
[m'abandonne.

Il faut mourir ici... Mourir ! O mon Yvonne !
O ma lande fleurie, ô mes champs, mon vil-
[lage !

Jardin que j'ai planté plein de fleurs et d'ombrage,
Mes bœufs et mes brebis... oh le repas du soir,
Quand après la fatigue il fait si bon s'asseoir !
Les compagnons joyeux... et ma petite sœur
Qui d'un coquelicot me fit la croix d'honneur !
Ma vie eût été belle, et la voilà finie.
Clocher de mon pays, sonnez mon agonie...
Mon Dieu qui me voyez, mon Seigneur et
[mon Maître,

A votre jugement bientôt je vais paraître
Et je vous oubliais quand je n'ai plus que vous.
Hélas ! j'ai tant péché ; mais vous m'avez absous.
Ouvrez-moi votre sein... Je meurs pour ma patrie !
Ma mère brûle un cierge à la vierge Marie ;
La médaille d'Yvonne, elle est là... sur mon
[cœur.

Où suis-je !... Ah ! l'ennemi... le tambour... il
[s'avance !

Présent, mon général ! Marchons ! vive la France !
Je me lève... attendez... l'ennemi... gare à toi !
Attendez... je ne puis... qui me tient ? laissez-moi !
Mais non ! je vais mourir et c'est Dieu qui
[m'appelle.

Mes amis, vous prirez pour moi dans la cha-
[pelle.

Je ne vous verrai plus... ma mère... Yvonne...
adieu !

Là-haut mon heure sonne, et me voici, mon Dieu.
ETIENNE SEURETTE.

FRANCEY COGNOUD (Patois de Liddes.)

Dein la commona vesena tié d'an
fi ona édeyse neüva, d'an assebin
volu refondre li z'ordie, mi leu neu-
vala mositie s'est trovàie fite ein sys-
tème allemand. Cin fi tie fadiève itre
malin por la fire allé.

Pè bonhou tié Francey Cognoud
de pè d'amon Poncet l'est passò par
intié, lui tié d'est toti aïtò on fort
diablo por mositié et poi tié de s'est
onco lordameint perfechonò ein al-
leint porté lo femi et fossoré li vé-

gnes bas pè lo canton de Vaud, l'ire
pas eintrepray por fire dzohié li
z'ordies ein allemand.

D'an poi convenu tié d'allàve
môtré commein on fi martcié cein.
Arrovò devant li z'ordies, l'a rein
trovò malénò de fire gonflé lo sof-
flet, mi sleu boyatzon tié creyan
qu'on peü fire allé ci instromein tot
sollet l'aï dion :

— Te faut dzohié donc !

Adonc, mon Cognoud tié l'est
asset dégordi por repondre tiet por
dzohié leu dit :

— Tieigié-vò, simplo tié vo-ite !...
Veyde vo pas qu'on peü pas fire
allé cein sollet. Io voaï preu dzohié,
mi me n'ein faut onco von por fire :
tchirouli... tchirouli... !

Adonc, d'an poay compray, son
aytò fà, et di intié se sont tzapou
trià d'affiro.

TZARLE REPPAN.

(Traduction au prochain No.)

PROQUIS PITTORESQUES

La plus résolue.

(Suite et fin.)

Le printemps vient de pénétrer
sur la vaste scène de la nature avec
toute la pompe dont il est capable
de s'entourer, ses légumes embau-
mées, ses épais bouquets d'arbres
flouris, le bouillonnement plus sourd
et plus abondant des ruisseaux, au
milieu du concert infini des oiseaux,
des insectes et de ces mille rien qui
emplissent la contrée de parfums, de
joie et d'harmonie.

La mésange, le merle et le pin-
son, en fête dans les vergers en-
guirlandés de fleurs et d'émeraude,
viennent en voletant effleurer les
roses ou les capucines des balcons
et éveiller jusque dans leur demeure
les amours assoupies par l'hiver.

Tout ruisselait de sève dans cet
immense réveil de la nature, Pâques
était passé et, en ouvrant à l'écolier
impatient les portes de la campagne,
l'instituteur allait lui-même s'appêtrer
à l'universelle agape de l'amour.

Il languissait dans son isolement
et, durant les heures qu'il passait

auprès des deux jeunes filles, son regard errait indécis du profil d'Adrienne à la naissance du cou d'Hermance sans s'attarder ici plutôt que là.

Il était perplexe : un seul nuage, nuage léger, mais gênant, obscurcissait ses projets. Laquelle choisir ?... Adrienne ou Hermance... Hermance ou Adrienne ?... Chercher des prétextes d'âge, de qualités, de caractère, de force, d'élégance... Impossible !

Voyez plutôt. — Age : deux ans d'intervalle, il n'y avait vraiment pas de quoi ; il avait lui-même une année de moins que l'une et autant de plus que l'autre !... — Qualités : aussi affables, aussi empressées la première que la seconde... — Caractère : vives et ingénues, Hermance comme Adrienne ; un peu de légèreté de plus chez la cadette, mais l'intervalle d'âge à parcourir nivellerait tout... — Physique : hum ! hum ! elles se ressemblaient encore davantage. Alors, qui choisir ? laquelle préférer ?

A force de chercher, Marcel crut avoir trouvé ; la logique ! parbleu ! Logiquement l'aînée doit se marier avant. Respect à la logique puisqu'il n'existe aucun autre prétexte ! prenons Adrienne ! prenons l'aînée !

Vers la mi-juin, tout était prêt pour l'union de Marcel et d'Adrienne.

Ce choix de la part d'un jeune homme de « bonne maison » souleva une tempête de cancons, puis, petit à petit, les langues des commères firent comme les oiseaux dans les arbres, elles sautèrent à d'autres branches.

Le soir du dimanche qui précédait la publication des bans, Marcel s'appropriait vers le crépuscule à regagner son hameau.

— Qui vient me tenir compagnie jusqu'au delà du village ? dit-il.

A ce moment, toute la population se reposait des fatigues de la journée, les femmes en jacassant au seuil des portes, les éphèbes en allant et venant en quête de prétextes à s'arrêter au seuil de la porte de leurs rêves, les hommes mariés en brûlant des pipées devant les raccards des petits carrefours.

Décidément, en pareille occasion,

c'était téméraire pour une jeune fille accoutumée à sa modestie d'ombrageuse villageoise... N'était-ce point courir au-devant des commentaires de tout genre ? En tout cas, Adrienne hésita. Sans malice aucune, Hermance, moins suspecte aux commentaires, eut une résolution et prit le bras de l'instituteur.

Encore sous le coup des tâtonnements qui avaient présidé à son choix, Marcel vit un prétexte dans cet acte de décision.

— Une qualité de plus ! c'est quelque chose. S'il était temps !... Eh oui, parbleu, le premier choix n'est pas irrévocable, le jugement n'est pas sans appel... La plus résolue !! Demain, je serai ici au lever du soleil pour modifier les inscriptions légales.

Bien loin au-delà du village ils se séparèrent en échangeant un baiser et un regard de mélancolique tendresse, l'un et l'autre songeaient à la déception d'Adrienne, et Hermance, bien que flattée et ravie de son bonheur, était visiblement embarrassée d'une préférence qui sacrifiait sa sœur comme elle avait été sacrifiée au début. Elle retraversa le village toute pensive. Au moment de poser le pied sur la première marche du long escalier, l'appréhension redoubla et elle fit plusieurs fois le tour de la mesure avant de se sentir le courage de cette révélation décevante pour Adrienne.

Hélas, Adrienne lui avait déjà tout pardonné...!

Au moment où Hermance, maîtresse enfin de ses appréhensions, franchit le seuil, elle ne vit qu'un cadavre éclairé de la blafarde et lugubre lueur que la cime des monts du levant parvenait à jeter à travers les vitres jaunies du pauvre logis.

Le fou avait appris — il était impossible de savoir depuis quand — que Marcel était le fils du recouvreur, et ne voulant pas que sa fille passât là où était déjà passé le moulin, il s'était posté derrière la porte, puis, au moment où Adrienne était rentrée, l'avait saisie dans l'étau de ses mains électrisées par la force nerveuse du délire.

Ensuite saisi d'épouvante à la vue du sang répandu, il avait disparu.

Alors, dans le noir silence de la chaumière isolée, à peine altéré par le chant de la brise à travers les châssis des fenêtres, ou eût pu surprendre, dans un effort d'agonie, ces mots hâchés, échappés d'une gorge sèche et comprimée par la douleur :

— Ah !... s'il m'avait laissé le temps de lui recommander Hermance !

A la baisse des eaux, vers le commencement de l'automne, on retrouva le cadavre du vieillard, tout vêtu, ensablé dans un canal venant de la rivière.

L'union de l'orpheline et de l'instituteur rétablissait le patrimoine des Griveau.

L. COURTHION.

LE VALAIS D'AUTREFOIS

A une petite distance de St-Maurice, nous contemplâmes avec ravissement le magnifique détroit d'où nous sortions. Devant nous étoit la perspective de la vallée de Martigni et celle des montagnes chargées de glaces. Le soleil les éclairait, et embrasoit de ses rayons les gorges où il parvenoit ; dans l'autre partie, la plus large de la vallée, l'œil est réjoui par d'agréables prairies, ornées d'habitations. Bientôt nous entendîmes le bruit effrayant de la cascade nommée *Pisse-vache* : on lui donne huit cents pieds de hauteur⁴⁾. Je ne sais si on exagère ; mais sa chute est superbe, sa nappe immense, et ses flots, perdus dans les airs qu'ils agitent, se révoltent en vapeurs, et forment un bel arc-en-ciel. lorsqu'ils sont pénétrés des rayons du soleil. L'eau tombe en ligne verticale et se brise sur un rocher incliné. Ces grands accidents de la nature portent au fond de l'âme des sentiments de tristesse et d'effroi, qui furent bientôt effacés par les environs de Martigni, décorés de prairies verdoyantes, de ruisseaux limpides qui serpentent à travers les

⁴⁾ Des voyageurs ne lui donnent que cent pieds de hauteur.

fleurs, et de vergers couronnés des fruits de la saison. Cette ville étoit considérable. Sous l'empire de cette Rome,

Veuve d'un peuple-roi, reine encore du monde, nombre de citoyens opulents, fatigués des révolutions, vinrent y chercher un asile, cultiver les champs et l'olivier de la paix. C'est une opinion du pays, que ces souverains de l'univers connu, y plantèrent les vignes de la Marque et de Coquempin, dont les vins sont fort estimés.

Du haut de la montagne de Trian, la vue des environs de Martigni est très riante : la vallée ressemble à un jardin coupé par des canaux ; les principaux sont le Rhône et la Dranse. La gorge de Saint-Blanchier, d'où descend la dernière, est piquante par ses contrastes : on voit des vignes sous des rochers écroulés, des prairies, des bois sous des coteaux chargés de moissons. Ces oppositions d'objets affreux et rians distinguent aussi les gens du pays : on y trouve, plus qu'ailleurs de belles femmes et des créatures hideuses, et des imbéciles qui ont des femmes aimables. Ces unions bizarres sont très-communes ; les femmes ici gouvernent les hommes, et ils se trouvent bien de l'empire de ce sexe. Les maisons où elles règnent sont celles où il y a le plus de fortune et de bonheur. Les hommes, même ceux qui sont attaqués du goître, y jouissent d'une constitution vigoureuse.

Nous logeâmes, à Martigni, chez une femme qui nous étonna. En nous recevant, elle nous parla français ; un moment après, elle adressa la parole à son mari en allemand. Je l'écoutois avec plaisir, et j'allois la féliciter de ce double talent, lorsqu'un voyageur italien entra dans l'auberge, et voilà notre hôtesse qui lui répond en très-bon italien : c'est alors que notre admiration redoubla ; mais nous devions aller de surprise en surprise. Nous aperçûmes un clavier, et Blanche lui demanda très ingénument s'il étoit à vendre ? « Non, madame, je m'en sers quelquefois pour mon amusement. » Blanche rougit de son erreur ; je priai aussitôt cette singulière femme d'en toucher en attendant le diner. Elle

et consentit de très-bonne grâce, et s'accompagna un air italien qu'elle chanta avec beaucoup de goût. Tant de talens réunis nous enchantoient, et nous lui prodiguâmes les éloges. Je lui demandai par quelle bizarrerie du sort, avec une éducation si brillante, elle étoit reléguée au milieu des montagnes, et femme d'un aubergiste. « C'est que j'ai été la maîtresse de choisir mon mari : je l'ai pris dans cette classe, parce qu'il étoit bon, honnête et qu'il m'aimoit : je le préférerois à un ministre de Genève, savant en théologie et dans les langues grecque et latine, dont je n'avois que faire, qui m'auroit négligé pour ses livres, et qui, en sa qualité de savant, auroit prétendu la supériorité sur moi. » Mais voici le dernier trait qui finit le portrait de cette femme philosophe, dans la véritable acception du terme ; car aux talens aimables, elle joignoit des connaissances en politique et en histoire. A notre départ, nous demandâmes notre compte à son mari, homme fort ordinaire et qui lui étoit très-soumis : il nous le donna, et nous payâmes. Quelques minutes après, sa femme entra dans notre chambre et jeta trois écus sur la table, en nous disant : « Pardon, messieurs, mon mari s'est trompé dans son compte à votre désavantage ; nous faisons ce métier pour vivre honnêtement, et non pour pressurer les étrangers. Je sais qu'en France la classe des aubergistes est avilie et ignorante ; mais en Suisse, ce sont des citoyens honnêtes qui exercent cet état ; et si vous avez voyagé dans nos pays, vous aurez trouvé des magistrats-aubergistes, hommes instruits et très-bien élevés. » Milord n'osa pas lui dire que, parmi ces aubergistes bien élevés, il avoit rencontré force fripons, ou du moins de grands usuriers.

BLOC-NOTES

Dialogue : — Lorsqu'on songe depuis combien de semaines on parle de Numa Droz comme gouverneur de la Crète, je ne m'explique pas qu'on ne sache pas en finir.

— C'est que, tu comprends... Numa est plus ou moins suspect de turcophilie.

— Et pourquoi ?

— Parce que c'est comme s'il étoit Grec, puisqu'on a toujours dit *Droz l'Attique*.

Une jeune fille romanesque, tombée à l'eau, fut rapportée comme évanouie chez son père qui possède une charmante maison de campagne.

Revenue à elle, la jeune fille déclara qu'elle veut épouser celui qui l'a sauvée.

— Impossible, répond le père en se grattant anxieusement le crâne.

— Mais je le veux absolument, répond l'impérieuse jeune fille.

— Mais, malheureuse ! dit le père navré, c'est un terre-neuve.

Z..., un bavard enragé, se défendait contre le reproche d'indiscrétion que lui adressait un ami.

— Moi, indiscret ? par exemple, ce qui m'entre par une oreille me sort immédiatement...

— Par la bouche, acheva l'ami.

ÉPHÉMÉRIDES

1610, *juill.* — Grande inondation du Rhône.

CASSE-TÊTES

Solution de l'énigme No 37.

Quelle est cette eau qui n'est pas liquide ?
 Quelle est cette poussière humide,
 Qui se forme chez Jupiter ?
 La *neige* : Ah ! pardon, je l'ai nommée,
 Pour échauffer la terre,
 Elle lui fournit son manteau gelé ;
 Et quand elle viendra vous visiter,
 Le tonnerre, jamais vous ne l'entendrez.

On petiou ristou, Collonges.

Ont aussi deviné : Vénitienne, Bulle. — Un franc, Monthey. — Un vice-caporal, Charrat. — La bête vole, Berne. — Elzear, Zurich. — L. E., au Nord, Lausanne.

MOT EN TRIANGLE No 38

1. Ville suisse.
2. Ville d'Afrique.
3. Officier abyssin.
4. Ennemi du beau sexe.
5. Instrument de géométrie.

6 Pl. du jour

1^{er} AOUT 1897

DEUXIÈME ANNÉE PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N^o 39

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements	Annonces
Pour la Suisse, un an Fr. 3 —	Suisse 0.25 cent. la ligne
six mois " 1 75	Etranger 0.35 " " "
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an	Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — A la mémoire de Charles-Louis de Bons, X. — Chronique, L. C. — François Cognoud (traduction). — Le pigeon voyageur (chanson inédite)... — Origine des noms de localités, GATSCHER. — Le Valais d'autrefois (suite), LANTIER. — Bloc-notes. — Ephémérides. — Casse têtes.

A LA MÉMOIRE DE CHARLES-LOUIS DE BONS.

Ta lyre est donc muette, ô barde valaisan,
Et ton âme, là-haut, libre s'est envolée.
Tes chants n'excitent plus l'écho de la vallée....
Le Valais a perdu son glorieux enfant !

Dans l'antique cité, où te fit naître Dieu,
A l'ombre des grands monts dont l'orgueilleuse cime
Fit vibrer en ton cœur l'amour saint du sublime,
La muse en pleurs t'a dit : adieu, mon fils, adieu !

Mais ton nom n'est pas mort ! Pendant que la Gemmi
Verra sur ses flancs noirs se briser l'avalanche,
Les flots de la Dala verront le nom de Blanche,
Contre l'oubli, donner à ton nom un abri.

Mais ton nom n'est pas mort ! Tant que les grands penseurs,
En beaux vers exprimés, élèveront notre âme
Et la réchaufferont comme une pure flamme,
Ton nom résonnera dans l'écho des rochers.

Au nom de Divicon se trouve uni le tien ;
En chantant le héros, tu partageas sa gloire.
Tu trouveras aussi sa lointaine mémoire
Et les âges futurs resserreront le lien.

Sierre, si mollement étendue au soleil,
Voit de son vieux château miroiter les tourelles ;
Sous ses voûtes, longtemps le champ des hirondelles
Gazouillera ton nom au moment du réveil,

La douleur t'a vaincu ; mais si la pâle mort,
Assise à ton chevet, a pu saisir sa proie,
Ton esprit, s'échappant vers la céleste voie,
A sa faux n'a livré que l'épave du corps.

Quel spectacle, soudain, se révèle à tes yeux :
Des grands mondes errants la croupe frémissante
S'approche du Très-Haut ; sa main toute puissante,
Dociles, les conduit dans l'abîme des cieux.

La foudre est son esclave. En signe de pardon,
Quand l'élément de mort sillonne l'air et gronde,
Il étend l'arc divin qui rassure le monde,
Et la paix reparait dans la création.

Aux globes habités il donne pour flambeau
Sa sainte volonté, fille de son essence.
Tout être est son enfant : L'aile de sa puissance
Accompagne ses jours de l'aurore au tombeau.

Le passé, l'avenir, sont tout un devant lui.
Qui pourrait arrêter ses ordres immuables ?
Qui pourrait pénétrer ses desseins insondables ?
Il veut... le monde naît et la lumière luit.

Des légions d'esprits, reflétant sa grandeur,
Avant qu'il ait voulu s'élancent dans l'espace.
Poète, as-tu trouvé les anciens de ta race
Qui t'attendaient là-haut parmi ses serviteurs ?

Dans l'éther infini, tout ce que Dieu créa
Le chante. Unis ta voix aux voix harmonieuses
Des esprits habitant les sphères radieuses
Pour redire avec eux l'éternel hosanna.

Vallée du Rhône, juillet 1880.

Adieu.

CHRONIQUE

Jamais moment ne saurait être mieux choisi que celui des vacances, des grandes courses, des promenades en break ou sac au dos pour nous rappeler ces bonnes auberges d'autrefois, si poétiquement célébrées par Rodolphe Tœpffer et si difficilement oubliées par les hommes de goût. A lire et relire encore les

Voyages en zigzag, ne ressentez-vous pas tous, poètes, artistes, gourmets de rusticité alpestre ou de bons morceaux — car les gourmets ne sont pas de deux races — l'éternel veuvage où vous voilà désormais plongés ?

Que nous voilà loin du vieux Tobie, le pèlerin, salant son *bouilli* dans une auberge de Sembrancher et de la bonne ménagère savoyarde qui faisait

frir les pommes de terre sur l'âtre rustique du village de Bons.

Oui, la vieille auberge à façade bon enfant a presque disparu ou, si elle existe encore, elle ne souffle que d'un air poussif la bleue fumée de bois odorant de sa vénérable cheminée. Comme on voit bien que la bonne ménagère au bonnet à dentelles, poussive elle-même, est maintenant reléguée sur le banc des

aiëux égrenant son chapelet en attendant, selon le vieux terme pittoresque et plein d'ineffable résignation, « que le Bon-Dieu veuille d'elle ».

La « Pension », l'« Hôtel », le « Grand Hôtel » accaparent désormais toute la place au soleil avec leurs soupiraux de cave d'où s'échappe le cosmopolite parfum de la *sauce fédérale*, car c'est la Suisse qui fournit la sauce classique à l'Université. Un coup de vent a emporté le bonnet de soie noire aux épais ruchés de dentelle et l'a remplacé par le chapeau à la mode — ainsi appelé sans doute parce qu'il n'existe plus de mode et que n'importe quoi, posé sur une tête à chignon, y prend le titre pompeux de « chapeau ».

Eh bien, pourtant, malgré notre grincheuse et quelque peu inopinée sortie contre le « Grand Hôtel » et la *sauce fédérale*, nous avons parfois l'occasion de retrouver ça et là quelque vieille et simple auberge vieux modèle dont le tenancier — ou mieux la tenancière — sert le vin qu'il a vendangé, le jambon du porc qu'il a nourri, la *bouvine* de la bête qui lui a longtemps fourni le lait de ses *câfés*, la pomme de terre de son champ, le chou planté de ses mains en mai dernier et tout un tas de choses savoureuses du crû et du lieu.

Mais si nous voulons sauver ces spécimens déjà trop rares de la gourmandise simple, battue de toutes parts par la gourmandise scientifique, nous aurons toute une croisade à entreprendre. Allons, Messieurs les champions de la saine gourmandise, lequel veut être le Pierre-l'Ermite ou le Godefroy .. du bouillon de chèvre ?

Oui, Messieurs, une vraie croisade ! Et, si le rédacteur du *Valais Romand* s'emballe ainsi comme un chevalier non pas de la « cuiller », mais plutôt de la fourchette parce que ça pique davantage, et part en guerre avec un plat d'étain pour bouclier, c'est qu'il a vraiment de quoi s'indigner.

Si les adversaires de l'auberge à enseigne de fer forgé ou mieux encore de pas d'enseigne du tout étaient les maîtres d'hôtels en favoris Piccadilly et à lèvres en cul de poule, cela s'expliquerait. Dame ! après tout, ces gens-là sont dans leur rôle, il faut bien qu'ils payent leurs devants de chemise, leurs lugubres fracs et toute leur réclame.

Mais savez-vous qu'il est de ces vandales jusque parmi ceux qui n'ont aucune raison de préférer le nouveau au vieux style.

Arrivons au fait.

Récemment, une caravane de touristes, que l'on prenait pour des savants, s'arrête dans un de ces villages de passage, mais dépourvu d'hôtel. Dans ce village se trouve — dame il faut bien que quelqu'un se dévoue — une maison-pinte-auberge comme on en voyait autrefois, meublée en confortable maison de famille avec ses doubles tables à gonds de fer, ses bahuts, ses gros poêles de pierre à patriarcale inscription, ses fenêtres à menues vitres, sa vieille cheminée, son vieux « morbier », ses chats ronronnants et familiers, son bureau-secrétaire coffre-fort, sans compter l'indispensable crucifix et ses images appendues.

Ces gens-là ne vont chercher personne, leur maison n'a pas d'enseigne, leur nom a passé sur bien des lèvres, mais jamais dans les réclames des journaux, ils ouvrent leur maison à ceux qui ont faim, soif ou sommeil, voilà tout. Naturellement, ils ne s'amuse pas à télégraphier dix fois par jour à Picossi et négligent absolument de s'informer si Chevet ou Potel et Chabot ont des succursales sur les rives du Léman ; ils se bornent à vous servir la savoureuse nourriture patriarcale, comme à des membres d'une famille qui s'agrandit et rétrécit au gré des passants, et voilà tout.

Mais voici qu'un des doctes personnalités se scandalise de ce que les tenanciers n'aient pas certaines cho-

ses que l'on trouve, selon lui, dans tous les hôtels « bien tenus ». Il s'emporte, il s'indigne et, probablement, maudit ce pays *en retard* où l'on ne trouve même pas de homard à la maitre d'hôtel ou de bifteck à la tartare.

Nous sentons humblement notre infériorité sur ce point, mais pour Dieu, citoyen, qu'alliez vous faire dans cette galère où tant d'autres ne demanderaient qu'à ramer à votre place avec une fourchette et une cuiller ?

Si encore la note était salée. Mais les prix y sont aussi *boucnfants* que la cuisine et les hôtes. Convertissez-vous au vieux style, monsieur le professeur ou, sinon, passez droit devant la vieille auberge sans en venir frelater les produits sains par de banales exigences.

Ces gens-là ne battent pas la grosse caisse sur la place et ils n'ont de salé que ce qui vient de leur grenier. Laissez se plaindre la badauderie amie de la sauce fédérale et, quant à vous, intellectuels, vous valez mieux que ceux qui voudraient tout banaliser, même le fourneau et le chat familial de la vieille auberge.

L. C.

FRANCEY COGNOUD

Traduction littéraire (Patois de Liddes) — Dans la commune voisine où l'on a fait une église neuve, on a aussi voulu refondre les orgues, mais leur nouvelle musique s'est trouvée faite en système allemand. Cela fait qu'il fallait être malin pour la faire aller.

Par bonheur que François Cognoud, de par en-haut de Poncet, est passé par là, lui qui avait toujours été un fort diable pour musiquer et puis qui s'était encore lourdement (considérablement) perfectionné en allant porter le fumier et fossorer les vignes en bas par le canton de Vaud, il n'était pas entrepris (embarrassé) pour faire jouer les orgues en allemand.

On a donc convenu qu'il irait montrer comment on faisait marcher cela. Arrivé devant les orgues, il n'a pas trouvé de difficulté à faire gonfler le soufflet, mais ces (pignouffes), qui croyaient qu'un homme peut faire aller cet instrument tout seul, lui disent :

— Il faut jouer donc!

Alors mon Cognoud, qui est aussi dégourdi pour répondre que pour jouer leur dit :

— Taisez-vous. simples que vous êtes! Ne voyez-vous pas qu'on ne peut pas faire aller ça seul. Je veux bien jouer, mais il en faut encore un pour faire : tchirouli... tchirouli...!

Alors ils ont enfin compris, ils se sont tus et, depuis, ils se sont doucement tirés d'affaire.



Le pigeon voyageur. *)

O doux et charmant volatile,
Cher confident, beau messenger,
Si pour quelques jours on t'exile,
Reviens vite à ton pigeonnier.
Depuis cinq mois les portes closes
M'ont séparé de tous les miens,
Et pour raconter bien des choses,
Facteur ailé, reviens, reviens.
Vole, vole à tire-d'ailes,
Car le deuil est dans mon cœur,
Apporte-nous des nouvelles,
Petit pigeon voyageur.

Tu raffermis notre espérance,
Et pourtant, mon pauvre petit,
Nous tremblons pour ton existence;
Chaque jour le danger grandit.
Pour une cause juste et sainte,
Tu te fais notre serviteur,
Et tu ne connais pas la crainte,
O mon petit ambassadeur.
Vole, vole à tire-d'ailes, etc.

Lorsque faiblit notre courage,
Nous interrogeons l'horizon,
Attendant un heureux message
Qui brisera notre prison.
Si nous te voyons apparaître,
Nous croyons encore au bonheur;
C'est la délivrance peut-être,
C'est la victoire, c'est l'honneur.
Vole, vole à tire-d'ailes, etc.

*) Cette charmante et touchante poésie, qui pourrait bien être inédite, rappelle quelques-unes des poignantes émotions éprouvées par les habitants de Paris cerné en 1871-72. Elle nous est transmise par une personne habitant Paris, qui l'a trouvée dans des papiers personnels.

Mais tout à coup ton vol rapide
Pour un instant s'est ralenti;
Arrêtant ta course intrépide,
Des sons confus ont retenti:
Vers toi monte comme un tonnerre
Le bruit du canon, du tambour;
Tu vois les horreurs de la guerre,
Toi, le symbole de l'amour.
Vole, vole à tire-d'ailes, etc.

Que vois-je? du sang sur ton aile!
Ils n'ont pas même respecté
De nos malheurs l'ami fidèle,
Le seul que nous ayons gardé.
Victime de la barbarie,
Tu fis jusqu'au bout ton devoir;
Tu meurs en sauvant ta patrie,
Qui plaçait en toi son espoir;
Car tu viens à tire-d'ailes,
Pour consoler notre cœur,
Nous apporter des nouvelles,
Pauvre petit voyageur!

Origine des noms de localités.

Raspille. — Le torrent Raspille, qui descend du Wildstrübel par une déchirure boisée du coteau dans la vallée du Rhône, est désigné dans les documents : *Aqua Raspiliæ*, 1375 (Furrer); *in baillicatu a Raspilia inferius*, 1397. Le mot *raspa* désigne un bois, des broussailles. Raspille est ainsi un torrent dans un lieu broussailleux. Ex. : *quedam raspa que dicitur li boschez*. *Râpes d'Orient* désigne des forêts à l'est de Lausanne, et *râpe* indique en patois français un mauvais terrain en friche ou un site pierreux.

Reschi, Râsse. — Reschi est un petit village à la sortie d'un ravin sauvage latéral à la vallée du Rhône, et indiqué dans les documents : *apud Ressi* et *Rechos* en 1200. Il ne faut pas voir dans ce mot le terme *Rech*, *Reccho*, que l'on retrouve souvent en Valais, tels que *uxor Rechun d'Eschandulin*, mais bien le mot patois *raisse*, *râsse*, *risse*, qui signifie scie, scierie.

La *Râsse*, hameau près d'Evonnaz au débouché du torrent de St-Barthélémy, a la même origine.

Naters, dans le Haut-Valais, en dessus de Brigue, est appelé dans les documents de 1100 : *in Natrensi villa*; en 1074 et 1116 *curtis Naters* et plus tard (1355) *Naterz*, *pons Natricæ*, et enfin, en 1417, *de Conches*

usque ad Narres. Dans Naters (prononcez Natersch) se trouve la racine *natter*, vipère venant d'une herbe (*lysimachia nummularia*) dite herbe de vipère.

On attribue la même origine aux noms de Nax (Hérens) et de Naz dans le canton de Vaud.



LE VALAIS D'AUTREFOIS

Au sortir de Martigni, nous entrâmes dans la vallée de Bagnes, ainsi nommée jadis des bains célèbres. Sa longueur est d'environ sept lieues, et sa largeur de trois, sur un plan incliné. Des deux côtés de cette plaine s'élèvent en amphithéâtre de belles collines très-bien cultivées; des hameaux assis sur les penchans animent ce charmant paysage. Cette vallée fertile produit du froment, du seigle, de l'orge et toute espèce de légumes. Elle doit cette fertilité à de hautes montagnes qui l'abritent contre les vents du nord; ses pâturages sont aussi les meilleurs du Valais, et les moutons passent pour les plus délicats de la Suisse.

La nourriture ordinaire des habitants du Valais sont les viandes salées, les légumes et le laitage : le vin y est rare; on le supplée par le cidre que l'abondance des fruits de la vallée rend commun. S'ils avoient du sel et de la sagesse, ils pourroient se passer du reste du monde; mais le luxe, précurseur de l'indigence et des faux besoins, a pénétré dans ces pays agrestes : sans cet actif poison, les Valaisans, isolés dans ces aimables retraites, seroient les plus heureux des hommes; leurs bestiaux leur fourniroient des habits, du mets et du laitage.

Heureux qui vit en paix du lait de ses brebis, Et qui, de leur toison, voit filer ses habits; Qui ne voit d'autre mer que la Marne ou la Seine, Et croit que tout finit où finit son domaine.

Les bains de Bagnes ont été engloutis par des avalanches de neige; ils étoient très-fréquentés, et on y avoit bâti des maisons commodes et agréables. On attribua la ruine de ces bains à ces édifices, parce que, pour les construire, on avoit abattu des forêts qui servoient de barrière

à ces torrens de neige. Un duc de Savoie, Amédée III, abbé de Saint-Maurice, et seigneur de cette vallée, troqua ces bois contre une table d'or du poids de soixante marcs pour subvenir aux frais de la seconde croisade dont il étoit.

Les montagnes qui cernent la vallée de Bagnes présentent les aspects les plus beaux et les plus pittoresques. A l'est, on voit le Mont-Blanc et son front couronné de glaces éternelles; à ses pieds, de riches pâturages et des forêts superbes. Le midi offre le tableau sauvage des rochers brisés, renversés et nus, de vastes déserts et d'immenses foyers de glaces. Milord voulut aller reconnoître ces solitudes agrestes et romantiques, et nous pria de l'attendre à Bagnes. Blanche, qui se douta que je n'étois pas de la partie à cause d'elle, voulut absolument suivre milord; nos craintes, nos objections ne l'arrêtèrent pas, et nous cédon.

Le lendemain, lorsque

Ancor dubbia l'aurora, ed immaturo
Nell'oriente il pauto era del giorno,

nous partimes, montés sur des mulets. Je fis suivre Blanche par un chasseur vigoureux et déterminé; moi même, j'avois toujours les yeux sur elle. Nous avions des provisions pour trois jours, attendu qu'au dernier chalet où nous devions coucher, on n'a, pour toute nourriture, que du lait et du fromage. L'horizon étoit pur; le soleil se levoit éclatant de rayons d'or; l'air étoit frais et doux. Sur la route, nous fûmes frappés de la confiance et de la bonne foi des habitans, qui laissent leurs toiles neuves, leur linge, leurs chemises dans les fontaines, le long des chemins, et pendant la nuit, sans que jamais on leur ait volé la moindre chose. Ainsi les pays pauvres sont l'asile de l'innocence et des mœurs, et nous rappellent cet âge d'or, si chanté, si regretté et si fabuleux!

A Luttier, nous vîmes des ruines, des maisons éparses, tristes monumens de la fureur des avalanches, fréquentes dans ce pays. En 1759, une de ces avalanches emporta dans la rivière, en deux minutes, une

vingtaine de maisons: un habitant qui étoit descendu, la veille, au marché de Martigni, trouva, le lendemain, à son retour, à une lieue de chez lui, le comble de sa maison emporté par la rivière.

BLOC-NOTES

Que dirait Jean-Jacques s'il savait que nos petits Emile d'aujourd'hui commencent à boire des liqueurs fortes à l'âge de deux heures environ? Oui, à peine un enfant, né à la fin du dix-neuvième siècle, est-il âgé de deux heures, moins encore, d'une heure ou d'une heure et demie, qu'il absorbe une certaine quantité d'alcool. Ce breuvage lui est versé par l'intermédiaire de sa nourrice, dont le lait en contient une proportion appréciable... surtout pour un bébé.

M. le docteur Vallin, dans la *Revue d'hygiène et de police sanitaires* a fait, à ce sujet, une enquête des plus intéressantes, dont voici les principaux éléments:

Une famille aisée de Paris donne, par jour, aux nourrices, un litre de vin à peu près, et un litre de bon vin, sous prétexte de la fortifier. En général même, on permet de la bière, voire de la bière allemande, très chargée d'alcool, et la nourrice en absorbe, en moyenne, deux bouteilles quotidiennement. Sans que « le petit verre soit toléré, il n'est pas excessif de supposer que la dite nourrice ne s'en prive pas absolument et qu'une larve d'eau-de-vie s'introduit de temps en temps dans son organisme.

Une partie de l'alcool contenu dans ces diverses boissons passe dans le lait et revient ainsi à l'enfant, qui s'alcoolise lentement, mais sûrement, par ce procédé imprévu et détourné.

M, le docteur Vallin et plusieurs autres hygiénistes ont fait, là-dessus, des expériences qui ne laissent aucun doute. Ils attribuent à l'alcool, tout bonnement, beaucoup des accidents nerveux que l'on observe chez les enfants en bas âge.

Pour en revenir au regretté Jean-Jacques, nous aimons à nous figurer,

avec l'ami Graindorge, son éloquente indignation s'il apprenait qu'on nous prépare une génération de jeunes pochards pour qui l'alcool n'aura plus de surprises à trois ou quatre ans, et que ce sont nos mères de famille elles-mêmes qui créent cette situation bizarre.

Les économistes les plus pessimistes, ceux qui attachent la plus grande importance aux ravages de l'alcoolisme, auraient-ils imaginé qu'un jeune bon citoyen ou une jeune citoyenne de la bourgeoisie aisée en arriveraient à prendre leur première « cuite » à dix-huit mois.

ÉPHÉMÉRIDES

1612, août. — Représentation à St-Maurice d'une chronique de Bérودي intitulée: *La querelle de Mars et d'Apollon*.

CASSE-TÊTES

Solution du mot en triangle No 38.

M O R A T
O R A N
R A S
A N
T

Ont deviné: L. E., au Nord, Lausanne. — Kiki et Zouzou, Vouvry. — Vénitienne, Bulle. — Chardon Bleu, Vouvry. — La bête vole, Berne. — Elzéar, Zurich. — Va-nu pieds, Bulle.

ÉNIGME N° 39

J'enseigne sans parler et le mal et le bien
Et je fais tout savoir, pourtant je ne sais rien
Je suis belle quoique fort noire,
Je suis tutrice de la gloire.

ATELIER DE PEINTURE E. Mangisch

6, PLACE DU PONT, 6, LAUSANNE
Téléphone 467

Enseignes en tous genres.
Tableaux dorés sous verre.
Drapeaux soignés pour sociétés.
Dorure. — Décor. — Bronze.

15 AOUT 1897

DEUXIÈME ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N° 40

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Chronique. — Pensionnat pour jeunes demoiselles, CH. MEIRY. — Lo Coriatzon (table en patois). — La Voile (poésie), E. ROUX. — La Péquignotte, MARIO***. — Le Valais d'autrefois (suite). — Folk-Lore. — Bloc-notes. Casse-têtes.

CHRONIQUE

Toute une génération a déjà mûri et germé à son tour depuis que la loi nous a mutilé les légendaires « fêtes d'août ». Dès bien longtemps déjà, nous n'avons plus que la « fête d'août » et, St Théodule, notre premier évêque s'est effacé dans la coulisse, refoulé par le bélier du positivisme envahissant.

A quoi bon discuter avec son temps? Nous avons déjà, avec notre entretien sur les vieilles auberges, failli nous faire traiter de rétrograde et ne voudrions nullement consacrer aujourd'hui pareille imputation en demandant le rétablissement de la fête chômée de ce patron du Valais. N'importe! On ne saurait s'empêcher de songer à la joie avec laquelle cette date était attendue naguère par nos paysans qui en profitaient pour s'offrir le luxe d'une excursion. Trois jours de fête en pleine belle saison, cela ne se rencontre plus guère. Nous disons trois jours, car la plupart du temps le dimanche tombait infailliblement à deux jours avant ou après les deux fêtes fixes, si bien

que les « sacs de côté » se garnissaient de victuailles, que les gourdes militaires avec une croix fédérale barbouillée sur le cuir étaient mises à réquisition, que les caravanes de paysans semblaient aller disputer aux « Ingliches » l'accaparement de la haute montagne et le monopole des dégringolades dans les fissures des glaciers ou sur les pentes rocheuses où fleurit l'edelweiss.

A côté de ce touriste rural, avide d'émotions sublimes, il y avait le promeneur curieux, car, grâce à Dieu, nos campagnards ont encore un peu de curiosité. Cela n'est pas pour nous déplaire, car la curiosité est un stimulant de l'instruction et qui sait si, sans la curiosité, le Valais se serait si brillamment signalé l'an dernier dans les examens des recrues? Donc, les curieux (la curiosité n'a jamais empêché l'économie) passaient les cols, toujours le sac poilu sur le dos, pour aller voir Nendaz, Isérables, Salvan, et surtout Hérémenche. Car on profite de tout faire à la fois, lorsqu'on est bon père de famille et maint promeneur à destination de cette dernière localité emportait dans le coin du sac, enveloppé de papier, le flacon qu'il fallait se garder de confondre avec celui de l'eau-de-vie.

Et, au retour, c'était pour chacun

une pérégrination trois jours durant à travers le village où, tout en se reposant, on guettait toute occasion de conter, avec tout un luxe de détails, les péripéties du voyage.

Une seule catégorie de promeneurs et non la moins nombreuse, demeurait généralement muette, écoutant sans intérêt, mais dans un silence résigné, les aventures des autres. C'était la catégorie des promeneurs-soupeurs, ceux qui, sous prétexte de goût pour le bétail, d'intérêt pour les belles reines, rôdaient d'alpe en alpe, où une fois arrivés ils concentraient plus aisément leur attention sur les écuelles et les *dietzettes* que sur la reine du troupeau.

Chaque vallée, de ce temps là, tenait la cote des soupeurs, absolument comme le *bookmaker* tient la cote des *outsider* sur les pelouses de Longchamp et d'Auteuil.

On assure que le record de la racle en Valais a porté un de nos magistrats à l'Assemblée fédérale. Que de fois, dans nos vallées, celui qui tenait le record du nombre d'écuelles a été bombardé président en raison de son incontestable capacité!

Ah! oui, ces vieilles fêtes d'août! Deux maisons en Valais doivent surtout les regretter: l'Hospice du Grand St-Bernard et l'ermitage de Longeborgne. Ici, c'était la liquida-

tion de tout le miel de l'année ; là-haut, c'était la cuisine gargantuesque, les chaudières débordantes de bouillon gras, les plats fabuleux de riz à l'huile, tout un arsenal culinaire capable de faire croire un instant que les géants, irrités de leur insuccès à l'assaut de l'Olympe, se seraient vengés de Jupiter en escaladant sa propre montagne pour s'y faire goberger.

Pensionnat pour jeunes demoiselles.

C'est la saison des fleurs nouvelles,
Des fleurs au parfum si subtil.
C'est six heures. Les demoiselles
Du pensionnat, terre d'exil!

S'amuse aux „ quatre coins “ entre elles ;
Dans ce jardin, ce soir d'avril,
Comme de charmantes gazelles,
Elles folâtraient, semble-t-il...

...En passant, à travers les grilles
Je jette des regards pensifs
À ce groupe de jeunes filles :

Leurs jeux d'enfants, quoique très vifs,
Tout au fond me semblent moroses...
— Pensent-elles à d'autres choses ?...

CHARLES MEIRY.

LO CORIATZON

(Imitation en patois de la fable du *Héron*.)

On dzo, l'a débarquô on tot biô coriatzon
Fiaï comme on empereu que vegnay bas de Chon.

Fallay lo veyre an gâra :

Fegnolâve toton comme ceû longs Anglé
Que vegnon rofatâ tantou cê, tantou lé
S'attenday mimameint à veyre la fanfâra
Veni por lo reçaydre comme ein deseint : —
[Monseu !

„ Lo président que n'èin l'est rin-que on fâreceu
„ Veude vô de sa place ?
„ Fide-no vè ça grâce ! “

Lui s'èin fotay pas mau, deseint : „ Ci pouro
[mondo !

„ Va-té pas se mousâ que io, coriâ, m'ècondo
„ Avoui li payezans pe dedein la comona ?

„ Faudrait preû que la lona
„ Fasse onco quâque tots pe su nontre mon-
[montagne ! “

L'an d'apri, quâqu'on li dé : „ Coriâ,
„ Sède-vo peûdzehié ?... Veude-vo nos ariâ
„ Ein vegneint receveu ? “... On pelhi de tzâtagne
L'aray pas fi pié bro por refosâ cein net.
— Adonc, quie vo faut-té ? la place de préfet ?
— Regardez-moi z'un peu, que leu dé ein francé.
Ci bougro d'orgolheu, ... soyez un peu sensé !
Vindran li z'élechon du Conset Nacionale
Et pouay la demechon de Mochou Lachenale.

— Adonc, qu'esperâ-vo., passa pe su li z'âtro ?
Y'è fi dou z'ans de dray ! Compreinde-vo ?
[eimplâtro !

Bin sù que di ci dzo

Tsacôn s'est conteintô de li dére : „ Bondzo ! “
Lo pouro coriatzon l'a pas zu d'acto à fire
Et cin li l'a durô mi de dié z'ans de tire.
Enfin, li dzein l'an dé : „ Y'a d'élechons ci-an
„ Por l'i fire playzi, mettein-lo suppléyan. “

Vaut rin d'itre tant mauljâ.

Et ci que, pou u preu, l'a fan du râtelay
Day appreindre partot, tinque dein lo Valay
Que faut pas fire l'eingrindziâ
Por ravay li z'osés qu'on a essarvadziâ.

VOIX DU LAC

LA VOILE

Comme une étoile
Du lac d'azur,
Brille la voile
D'un éclat pur.

Sur la gondole,
Quand vient le soir,
Son blanc s'envole
Sur l'épais noir ;

Et comme un cygne
Géant d'amour,
S'avance digne
Ou folle, court.

L'onde se grise
De sa blancheur,
Comme la brise
De sa fraîcheur.

Dans le silence
Des tièdes nuits,
Elle cadence
De faibles bruits.

La lune verse
Sa gerbe d'or,
Le flot se berce
Et l'eau s'endort.

Sur le Léman. le 20 juillet 1897.

La voile glisse
Sur les remous,
Comme un caprice
De cœur jaloux.

Son ombre grêle
Sur le saphir,
Promène frêle
Comme un soupir.

La voix plaintive
Des vents du soir,
Chante craintive
Des airs d'espoir.

La blanche toile
S'emplit de bruit,
Et sous la voile
La barque fuit.

Le flot clapote
En sourd grelot
La lente note
Du matelot.

Et comme un rêve
De douce mort.
Près de la grève
La voile dort.

EMILE ROUX.

Vieux souvenirs.

LA PÉQUIGNOTTE

C'est ainsi qu'on avait coutume de l'appeler. Pourquoi ? — Pas plus que moi, personne n'aurait pu le dire, tant il était d'usage, dans le vieux temps, de se donner des surnoms entre gens du même village.

La Péquignotte. Un type qui eût été bien curieux à étudier. Mais alors nul n'y songeait, l'habitude n'étant point encore venue de se creuser la cervelle en études psychologiques et

autres. On se bornait à constater les faits, et c'était tout.

C'était la messagère du village. De Lucens, son lieu natal, elle se rendait chaque semaine au marché de Moudon, la hotte sur le dos, un panier au bras, quelquefois deux. Pendant trente-quatre ans de sa vie, sans y manquer plus de deux à trois fois, elle fit tous les samedis le même trajet.

C'était son principal gagne-pain, le moyen de gagner quelques batz — à cette époque on ne parlait pas encore de sous, — car à elle seule incombait le soin de pourvoir à l'entretien des siens, un mari perclus et un fils idiot. Le premier, qui avait toujours été malingre, terrassé dans son âge de paralysie, gisait racorni, atrophie au fond de son lit. Le fils, à sa naissance aussi bien doué que quelque enfant que ce fût, avait été, dans sa troisième année, atteint d'une de ces maladies qui laissent peu d'espoir. Il en avait réchappé, mais son intelligence y avait sombré.

Tel était l'intérieur. Pas gai, on peut le croire, mais tant d'ordre, tant d'honnêteté y régnaient, que dénué comme il était, ce pauvre logis inspirait du respect.

Et c'était pour soutenir ces deux pauvres êtres que, tout du long de l'année, la Péquignotte travaillait ferme et dur.

Au surplus, par ses courses régulières à la ville, elle rendait de si bons services à la localité qu'il semblait qu'on n'aurait pu se passer d'elle, — c'est pourquoi chacun l'estimait et lui faisait bon visage, sans compter que tous ceux qui le pouvaient glissaient de temps en temps dans son panier, soit une bouteille de vin, soit du sucre ou du café, ou quelque autre petit cadeau, tant pour la reconforter que pour réjouir le cœur de ses deux infirmes.

Dire que parfois l'existence ne lui pesât pas lourd, serait mentir. Au dehors, toutefois, elle n'en laissait rien paraître, tant elle avait à honneur de ne pas faiblir. Une femme forte, tête saine dans un corps sain, l'énergie même. Tout ouvrage lui était bon dès qu'il y avait quelque

chose à gagner ; — filer, tailler le chanvre, sarcler, bêcher, aider aux fenaisons, aux moissons, glâner en la saison, — rien ne la rebutait. N'avait-elle pas trois bouches à nourrir ?

De taille moyenne, osseuse, tannée, les traits durs, l'œil noir et franc, je crois la voir encore, le front trempé de sueur sous le mouchoir qui l'abritait du soleil, arpenter la grande route d'un pas robuste et pressé. De peu de discours, avec le parler un peu brusque de ceux qui n'ont pas le loisir de se perdre en sornettes, elle allait droit son chemin.

La tête, pleine de commissions, — chacun lui en donnait — elle n'en oublia jamais une. Achats, commandes, consultations, messages de toutes sortes, tout cela logeait dans sa mémoire comme dans un casier. Que d'allées et de venues ! Du teinturier, il lui fallait aller chez le marchand de sabots, du docteur chez l'apothicaire, de la modiste au confiseur, de l'épicier chez le tailleur... que sais-je encore ? cela n'en finissait pas.

Toute autre qu'elle en fût revenue bredouille. Le plus fort était que jamais dans ses comptes elle ne commit la plus petite erreur, ni ne se trompa d'un kreuzer.

C'était un cerveau mathématique. Bien qu'elle ne sût ni lire, ni écrire, pour ce qui était du calcul, elle en eût remontré à un professeur d'arithmétique, aussi s'en rapportait-on à son dire, sachant que ses additions étaient toujours justes.

Lui arrivait-il de traverser le marché ? On l'accostait.

— *Dis-me voir* un peu, la Péquignotte, combien ça fait quinze mesures de froment à dix-neuf batz et demi?... lui demandait, en la tirant à l'écart, quelque compagnard que cette multiplication embarrassait.

Elle s'arrêtait une minute :

— Ça fait tant.

— Grand merci.

Un autre s'approchait :

— *Dis-me voir* combien font vingt-quatre fois quinze ?

Et ainsi de suite.

— Elle a la *chiffre* écrite dans la tête, disait-on ?

C'était vrai. Le calcul lui était un jeu. Aussi tous ceux qui dans l'arithmétique ne voyaient que du grimoire avaient recours à elle.

— Faut aller chez la Péquignotte, — se disait, en se grattant le front, l'écolier à tête dure, quand il n'arrivait pas à trouver la solution d'un problème. Et, l'ardoise sous sa veste, il se glissait furtivement pendant la veillée chez la vieille messagère.

Combien de gamins, grâce à elle, ont été préservés des oreilles d'âne et de la gaule du maître !

— Ah !... si j'en savais autant, soupirait plus d'un. La belle chose que de savoir calculer...

— Une sorcière, — pensaient les moins respectueux.

— Qui t'a mis tout cela dans la tête ? lui demandait-on souvent.

— Personne autre que le bon Dieu, répondait elle simplement. Faut croire qu'il l'a voulu ainsi.

— Pauvre Péquignotte... La pensée ne lui vint jamais que, dans son genre, elle était un phénomène.

(Avec autorisation spéciale.) MARIO***.

LE VALAIS D'AUTREFOIS

Du village de Luttier, nous commençâmes à monter un chemin rapide, pavé de grosses pierres, au haut duquel la vallée semble être fermée ; la Dranse seule s'y ouvre un passage : elle rouloît au-dessous de nous, à la profondeur de quatre-vingts pieds ; le bruit des rochers qu'elle entraîne et roule avec ses flots porte l'effroi dans l'âme des voyageurs. Nous voyions sur notre tête, comme Phlégius aux enfers, des rochers qui nous inspiroient une juste terreur*). Un de nos guides nous dit qu'il n'y avait plus de danger dans ce passage depuis qu'on l'avoit mis sous la protection d'un crucifix qu'il nous montra. Nous fûmes de son avis, et nous continuâmes notre ascension jusqu'à ce que, par-

*) Phlégius était fils de Mars, roi des Lapithes et père d'Ixion. Ayant appris que Coronis sa fille avoit été insultée par Apollon, il mit le feu au temple de ce dieu, qui le tua à coups de flèches, et le précipita aux enfers où il voit un énorme rocher toujours prêt à l'écraser.

venus au niveau de la Drance, nous la vîmes s'élançer de si haut, qu'elle paroissoit tomber du ciel. De cette gorge magnifique et terrible [nous entrâmes dans une vallée délicieuse, où s'étendoit un pâturage embelli par les bois et les rochers qui l'entouraient. La nature semble avoir préparé cet asile pour inviter les voyageurs à s'y reposer. Nous nous rendîmes à cette invitation : un gazon frais fut notre lit de repos et la table où notre déjeuner fut étalé ; l'appétit l'assaisonna. Nous fîmes nos libations à Bacchus avec du vieux vin de Chypre qui nous fit oublier nos peines.

Et longa oblivia potant.

Blanche aussi sacrifia à ce Dieu, et s'endormit sur le gazon, et les vents et les hommes respectèrent son sommeil.

Nous traversâmes la rivière sur un pont si élevé, que nous frémissons en jetant la vue sur les précipices qu'il domine ; nous étions entourés de merveilles ; nous mesurions des yeux un grand bassin fermé de tout côté par des rochers inaccessibles, tapissés de la plus belle verdure et environnés d'un bois touffu. Mais ce qui excitoit notre admiration et notre surprise, c'est l'aspect des troupeaux de chèvres et de moutons qui paissent tranquillement sans bergers et sans chiens. Nous ne pouvions concevoir par quelle issue ils arrivoient dans cette enceinte. Notre guide s'amusa de notre étonnement et nous apprit que l'on descendoit et remontoit ces bestiaux avec des cordages, et qu'ils restoient là, pendant deux mois, à l'abri de la voracité des ours et des loups : ils n'ont à craindre que la chute assez rare de quelques rochers. Un loup, alléché par la proie, osa risquer d'y descendre ; Dieu sait quelle vie il auroit faite dans ce bercail ; c'eût été le rat retiré dans un fromage de Hollande : mais il glissa, et paya sa témérité de sa vie. Les rocs qui cerrent cette enceinte sont agréablement découpés, et il en jaillit de petites cascades qui vont abreuver les troupeaux.

Gravissant toujours de rochers en

rochers, nous fûmes étonnés de voir la Drance, si longtemps abaissée sous nos pieds, rouler alors ses flots sur notre tête. Quelque temps après, nous atteignîmes l'entrée du grand désert, nommé le Plan du Rain, ou plaine qui dure.

Nous avions alors sept heures de marche; accablés de chaleur et de fatigue, nous fîmes une seconde halte. Nous attaquâmes le flacon de vieux vin de Chypre, et les restes d'un pâté.

Il n'est de vrais plaisirs qu'avec les vrais besoins.

Depuis long temps les arbres nous fuyoient, les pâturages disparaissoient. Nous étions sous l'étoile polaire, et marchions à travers les glaces et les rochers. Cependant nous n'avions pas fait la moitié du chemin pour arriver au châlet où nous devons passer la nuit. Blanche soutenoit la fatigue et la chaleur avec le courage de ces anciennes héroïnes qui couroient le monde sur de grands palefrois; souvent elle plaisantoit milord, chargé de son embonpoint, et lui offroit son bras pour le soutenir.

Il étoit déjà trois heures après midi, et le désert paroissoit se prolonger sous nos pas: tantôt nous traversions l'obscurité d'un précipice, et bientôt après nous étions perchés sur des ruines. Du sommet des rochers que nous gravissions, les objets se développoient; nous commençons à dominer les glaciers qui nous avoient paru toucher au ciel. L'azur d'un horizon immense répandoit autour de nous un éclat imposant, et donnoit aux glaciers une beauté nouvelle. Cependant nous aspirions au châlet, lieu de notre repos; et notre imagination ne pouvoit concevoir un asile habité au milieu d'un océan de glace. A dix pas de lui, nous le cherchions encore, quand tout à coup nous eûmes sous les yeux les plus beaux tapis de verdure et ce châlet si désiré. Quel changement de décoration! Nous vîmes enfin des êtres vivans, après avoir marché tout le jour à travers une solitude vaste et silencieuse. Nous étions au milieu de quelques familles qui cultivoient paisiblement cette région hyperborée. Il étoit temps d'arriver;

L'attelage suoit, souffloit, étoit rendu.

Blanche avoit mis pied à terre pour soulager son cheval en lui disant: « Pauvre bête, que je te plains! repose-toi ». Ce tapis de verdure étoit dessiné en talus, coupé par des monticules, par des nappes d'un cristal liquide, et de petits vallons, les uns dans l'ombre, les autres dorés des rayons d'un beau soleil couchant. Au milieu de ces merveilles on trouvoit une petite cabane, haute de quatre pieds, revêtue de murs à jour, et qui, pour meubles et ornements, avoit un lit d'herbes étendues sur la terre. On dit cette prairie élevée de onze cents toises au-dessus du lac de Genève.



FOLK-LORE

JEUX MONTAGNARDS¹⁾

Jeu de la lune (*Se joue par les enfants sur les places publiques ou dans les vergers*). — Les deux joueurs présumés les plus forts se placent en face l'un de l'autre, tenant devant eux, des deux mains, un bâton.

Ils décident secrètement lequel des deux sera le « soleil » ou la « lune ».

Les autres joueurs, formant chaîne en se tenant par le pan du paletôt ou les plis de la jupe, serpentent à l'entour en chantant :

Fis-me on beutzon,

Creya, creya, ma beutzeta²⁾,

puis la caravane vient passer sous l'arc formé par les mains du soleil et de la lune tenant le même bâton. Au moment où celui qui tient la queue de la chaîne va passer, le soleil et la lune baissent le bâton et le retiennent. Le passant est invité à opter pour l'un des deux astres, pendant que la chaîne, qui ne doit rien entendre, tournoye à distance en répétant les paroles citées ci-dessus. Une fois le captif placé derrière le soleil ou derrière la lune — qu'il a désigné à voix basse afin que les autres continuent d'ignorer le nom des astres respectifs — le serpent des joueurs repasse sous les bras

1) Voir le No 29 du *Valais Romand*.

2) Fais moi une petite étable. — Crève, crève ma vieille étable.

tendus des deux astres qui retiennent toujours le dernier passant. Dès que la chaîne est épuisée et que tous ceux qui l'ont composée se sont enfin rangés derrière le champion de leur choix — soleil ou lune — chacun sangle de ses mains la ceinture de celui qui est devant lui et les chaînes formées derrière les deux astres tirent chacune de son côté et de toutes ses forces jusqu'à ce que l'un des deux chefs de chaîne, contraint de lâcher prise, tombe en arrière avec toute sa bande.

BLOC-NOTES

Sur le trottoir :

— Tu vois où il en vient, ton Falb... aux prédictions duquel tu croyais si volontiers, il y a quelques années.

— Eh quoi donc ?

— Et bien, ne s'amuse-t-il pas, comme tant d'autres imbéciles-poseurs, à nous prédire la fin du monde. Cette fois ci, ça y serait... pour le 13 novembre 1899.

— Mais je le trouvais très sensé alors, ce bon Falb.

— Cependant, avoue que tu ne sais plus aujourd'hui ce que *Falb a là*.

CASSE-TÊTES

Solution de l'énigme No 39.

ENCRE

Ont deviné : Une hirondelle chez sa grand'mère, Vevey. — Va-nu-pieds, Bulle. — L. E., au Nord, Lausanne. — La bête-vole, Berne. — Un vice-caporal, Charrat.

Ont rempli les conditions du concours : L. E., au Nord. — La bête-vole. — *La prime est échue à La bête-vole.*

CHARADE N° 40 (9^e CONCOURS)

Qui songerait à remplir mon premier
Avec de l'eau de mon dernier
Pour l'emporter à mon entier ?

(*Cette charade est composée de deux mots et forme le nom d'une paroisse du Valais.*)

1 SEPTEMBRE 1897

DEUXIÈME ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N° 41

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

— Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois „ 1 75
Union postale, (payable d'avance) „ 4 50 par an

— Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 „ „ „
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE — L'herbe mystérieuse (légende du Simplon) L. COURTHION. — La mode (satire) M^{me} BESSE-DE LARZES. — « *Lo Manuel du tourneu* » (patois). Mouvement de la population du Valais au XIX^e siècle. — Origine des noms de localités GATSCHEF. — Glanures historiques. — L'hymne de la Mort (Poésie) KOLA. — Folk-Lore. — Bloc-notes. — Ephémérides. — Casse-têtes.

L'herbe mystérieuse. (LÉGENDE DU SIMPLON)

Lorsque, par les ordres du Premier Consul Bonaparte, la main fut mise à la grande œuvre de la route alpestre du Simplon, un forgeron attaché aux travaux de cette construction avait dû s'installer vers le point culminant du col et s'y construire une hutte qui lui servit à la fois d'habitation et d'atelier.

Afin de ne pas se séparer de sa famille, il résolut d'y installer tout son ménage, un simple et modeste ménage de petit artisan villageois faisant vivre toute sa famille de son salaire, ajouté au lait de deux chèvres entretenues sur les biens communs, de même que le porc destiné à sa boucherie annuelle.

Tout son train de maison fut ainsi transféré sur la célèbre montagne où, tandis qu'il faisait retentir son marteau sur l'enclume, sa femme cuisinait, racommodait, tout en soignant le porc, régulièrement attaché aux abords de la cabane. Quant aux enfants, de même que tous les marmots bergers du Haut-Valais, ils par-

taient dès le matin, provisions en poche, paître les deux chèvres pardessus les rochers et à travers les abîmes.

Un matin de mi-juillet, la femme retint auprès d'elle sa fillette et l'emmena avec elle sur un petit plateau, où elle allait couper avec sa faucille de l'herbe à ajouter à la pitance liquide du porc. Sa fillette tournait entre les doigts, depuis la veille, une petite fleur jaune qu'elle finit par laisser tomber dans l'herbe coupée, dont la mère emplissait son tablier, ce dont celle-ci ne se préoccupa pas autrement. Dès qu'elles furent de retour à leur demeure, la fillette fut envoyée chercher un baquet d'eau au torrent. La mère y jeta quelques poignées de l'herbe coupée, puis saupoudra abondamment ce mélange de farine et de sel.

Mais les porcs sont des bêtes capricieuses et délicates avec lesquelles on ne saurait user de trop de prudence. Aussi, s'ingénia-t-elle de chauffer cette soupe, décidément trop froide, à l'aide d'une tige de fer rougie au feu.

Précisément, la petite tirait de toutes ses forces la chaîne du soufflet de la forge, où son père faisait chauffer à blanc une lourde et épaisse barre d'acier.

L'homme empoigna la barre dont il plongea la partie rougie dans le baquet et agita quelques secondes le liquide.

Mais à son grand étonnement, en

voulant poser la barre refroidie dans un angle de l'atelier, car un autre travail plus pressant l'attendait, il observa que toute la partie plongée dans le liquide luisait comme de l'or.

Il n'en croyait pas ses yeux et, ne pouvant s'expliquer cette transformation, il en vint à se demander si le métal ne s'était point doré que de surface. Ayant pris la lime, il put se rendre compte, en entamant les bords, que l'intérieur luisait aussi. Après cela, ayant taillé en plusieurs bouts la partie transformée de la barre, et constaté que c'était de l'or massif, il résolu de se rendre à Domo d'Ossola, voir un chimiste, car décidément il ne pouvait croire à tant de bonheur.

Ne disposant pas de la somme nécessaire à son petit voyage et n'ayant pas, comme bien l'on pense, la patience d'attendre le jour de la paye, notre forgeron s'adressa à un camarade sans toutefois le mettre en possession de son secret, puis enfin non sans avoir recommandé à son épouse une discrétion absolue, il prit le chemin de Domo.

Il ne trouva aucun chimiste dans cette petite ville, et crut devoir se rendre chez un bijoutier qui reconnut ses lingots pour de l'or pur et consentit à lui en prendre au prix courant tant qu'il en apporterait. En attendant, il lui aligna sur le comptoir une somme considérable en écus. Le forgeron en était si chargé qu'il

dut se demander s'il pourrait effectuer sans peine son retour.

Mais, à son arrivée et une fois débarrassé des écus qui le chargeaient, il lui restait, en dépit des fatigues de la marche, une telle agilité nourrie par les projets fantastiques qui se bousculaient dans son imagination qu'il se mit à sauter comme un cabri dans sa forge puis à enlacer sa femme dans une farandole incohérente et échevelée que les enfants émerveillés de cette joyeuse folie s'efforçaient d'imiter.

Cependant la saine réflexion devait venir reprendre le dessus, amenée par mille conjectures sur les causes de cette étonnante transformation.

Il se hâta donc, malgré l'heure tardive, de préparer une nouvelle ration pour le porc, avec quelques poignées de l'herbe en question (soigneusement mise de côté à la suite de la merveilleuse aventure); il en prit même une poignée dans la main, pour examiner attentivement chaque brindille, puis après avoir jeté tout l'assaisonnement dans le baquet, il y plongea la barre d'acier rougie au feu. En dépit de tout le soin pris à la lasser dans le liquide aussi longtemps qu'à la première épreuve, l'acier en fut retiré aussi noir qu'il y avait été plongé.

Dès ce jour, la vie ne fut pour lui qu'une suite de tribulations. Après avoir renouvelé son expérience en épuisant la provision d'herbe apportée par sa femme, il se fit reconduire par celle-ci là où elle l'avait coupée. On en coupa de nouveau, on passa de longs jours et bien des nuits à répéter la même opération, mais toujours en vain.

Jugeant alors que la fleur jaune apportée par la fillette au retour des sommets était bien la plante à laquelle il fallait attribuer tant de vertu, le forgeron se mit à parcourir, suivi de sa famille, tous les coins inexplorés de la montagne, à cueillir toutes les fleurs jaunes qui se montraient. L'hiver arriva, il essaya de travailler en attendant le printemps pour se remettre en quête de l'herbe mystérieuse.

Il y passa toute la bonne saison de l'année suivante, mais toutes ses recherches furent inutiles, si bien qu'il finit par être renvoyé par les chefs du chantier mécontents de lui, et qu'il dépensa en peu de temps cette belle somme qui eût suffi à le rendre heureux s'il avait eu le bon sens de s'en contenter.

L. COURTHION

(Extrait de la *Patrie Suisse*)

LA MODE.

SATIRE.

Au progrès, en ces mots, la Mode nous invite :

„ Un habit bien taillé, tel est le vrai mérite,
 „ Parez et vernissez, d'un beau vernis, ces chairs
 „ Où les passions grouillent, où pullulent les vers;
 „ Consacrez à ce but arts, progrès et science,
 „ Et des siècles passés la longue expérience.
 „ A moi ! littérateurs, académiciens,
 „ Poètes, orateurs, peintres, physiiciens,
 „ Que vous sert de pâlir pour écrire un beau livre ?
 „ Je suis la Mode et viens pour vous apprendre
 [à vivre.

„ Cessez d'interroger la nature et les cieux ;
 „ Au siècle de lumière ouvrez enfin les yeux.
 „ Inventez-moi corsets, jupons et percalines,
 „ Pommades, blancs de tard, perruques, crino-
 [lines,

„ Et les rois, l'œil fixé sur vos inventions,
 „ Feront pleuvoir sur vous les décorations.
 „ La nature radote, étouffons la nature ;
 „ Élargissez les flancs et serrez la ceinture.
 „ Imités des tonneaux les gracieux contours,
 „ Femmes ! rivalisez d'ampleur avec les tours. “
 1857 M^{me} BESSE DE LARZES.

Lo « manuel du tourneu »

Dein lo tein que li dzein passàvont la grossa partià de l'hivè sein rein fire, u à pou pri rein, surtout du bié de Sarvan, de Figniou, comme asse bin de l'Eintremont, tsaque gaillà tant se pou indzenieu rofatave tin que trovàve quàque bôgraleri po tiuà lo tein.

Ceù que l'avan tant se pou d'idé d'i quatre règles, se mettivont à fire concurrence i regent, cà tsecon peu pas se fire affaytieu, menujé u bin cordagniè.

Çopreyein du Borné, que l'ire bon z'ami avoui l'incorà de Figniou, va te pas ein peinchou avoui lui ino pe ces cotzes iò li parteculié sont oble-dza de farrà li dzenelhies !

L'incorà de Figniou, que l'ire on

prayre d'attaque, li fasay sarvi la messa — cin li l'allàve rin tan bin à Çopreyein — mi se rattrappàve ein appreinseint à dzohié li z'ordies. et à releyé li layvro.

A bot de dou may, lo Çopreyein l'ire venu asse bon releyeu que l'incorà et cisse liatte se meslève pas mi de ça manigance.

Volà qu'on dzo on parteculhié que passave li dzornive à tornehié, que fasay de guerlettes po li bosset, de sarles po li cordagniè et de dièlles por demeurà li z'einfants, vint te pas li portà releyé on layvro que l'ire marcò dessus : *Encyclopédie Roret*. — *Manuel pratique du tourneur*.

— Vo vindray lo tsartis apri-de-man ! que l'ay repond Çopreyein.

Bon ! Dou dzo apri, lo tourneu l'arrive et, à première yuva, l'est tot conteint de veyre son layvro se bin arreindjà. Mi, ein folateint, remarque-tre pas que la meytià di padzes sont reinvarsàyes la tita ein bas ein sorta qu'ein liseint, faillive à tsaque mo-meint veri lo layvro devant se. Ma fay, l'est zu tallemaint contrarià que volliève pas payi la reliura.

Mi Çopreyein l'est pas zu einbar-rachà po se pou :

— De quiet vo plaine vo ? que l'ay demande. — De veri et reveri lo bouquin. Eh bin, l'est te pas d'in-se : *Manuel pratique du tourneur*.

MOUVEMENT DE LE POPULATION EN VALAIS au XIX^e siècle

Le *Conservateur Suisse* de 1795 admettait pour le Valais une population de 90.000 âmes, chiffre qui avait déjà été constaté en 1765 par les registres ouverts dans toutes les paroisses du pays.

Toutefois nous voyons ce chiffre tomber brusquement à 60,051 en 1802. Les guerres de la Révolution et de l'Empire ont tout bouleversé et la jeunesse abandonne les idées de mariage, prête qu'elle est, à chaque instant, à prendre les armes. De 1802 il y a cependant augmentation jusqu'en 1811, qui donne 63,533. Ce chiffre retombe cependant avec la fortune de l'Empire à laquelle celle du pays de cesse de demeurer

attachée de plus ou moins près, et 1816 nous donne 62,909.

Durant sa réunion à la France, le Valais doit fournir annuellement de 7 à 800 recrues. Un bien petit nombre de ces soldats étaient rentrés dans leur pays en 1816.

Cependant, avec le retour de la paix en Europe, le chiffre de la population valaisanne ne cesse de s'élever rapidement, même à travers des séries d'années troublées par la guerre civile. Le tableau qui suit en témoigne :

1817 - 1827 - 1837 - 1844 - 1850
67000 - 70000 - 76590 - 79069 - 81559

Ces chiffres sont approximatifs pour les deux premières dates et fixes pour les trois autres.

En 1850, on comptait dans le Valais 1688 étrangers dont 1204 Suisses d'autres cantons et 128 heimatloses. Etaient absents du pays 964 personnes dont 767 hommes et 197 femmes.

D'après ce recensement de 1850, 57 182 Valaisans parlaient le français; 24 377 l'allemand. Il y avait en Valais 463 protestants, pas encore de juifs.

Cette population de 81 559 habitants se répartissait par district de la manière suivante :

1 Entremont	9843	habitants
2 Martigny	8617	»
3 Monthey	8267	»
4 Sierre	7385	»
5 Sion	6287	»
6 Conthey	6043	»
7 Hérens	5862	»
8 St Maurice	5817	»
9 Viège	5471	»
10 Loèche	4940	»
11 Rarogne	4739	»
12 Brigue	4236	»
13 Conches	4102	»

En 1888, cet ordre est sensiblement modifié et l'Entremont qui tenait la tête en 1850 est tombé en 38 ans au cinquième rang :

1 Martigny	11555	habitants
2 Sierre	10138	»
3 Monthey	10119	»
4 Sion	9911	»
5 Entremont	9760	»
6 Conthey	8363	»
7 Viège	7010	»

8 Hérens	6521	habitants
9 St-Maurice	6517	»
10 Loèche	6441	»
11 Rarogne	5912	»
12 Brigue	5566	»
13 Conches	4192	»

Origine des noms de localités.

Zermatt. — Borgne. — Borney.

— Nous ne mentionnons ici le nom de *Zermatt*, dit Gatschet, qu'en raison de la forme antique prise par la préposition allemand *Zu* (*za, se, zi, suo*) qui s'y rencontre.

Situé dans une prairie fertile à l'extrémité de la vallée de St-Nicolas, Zermatt est composé de *Zer Matte* c'est à dire « près de la prairie ». En français ce village est appelé « Praborgne ». (*Praz* désigne dans diverses parties de la Suisse romande une étendue de prairies et correspond au mot allemand *Matte*). Quant à la terminaison *borgne*, elle n'est qu'un dérivatif ou une corruption du terme *borny*, *borné* qui signifie, selon les régions, une source ou une fontaine publique ainsi que nous le voyons plus bas.

(On trouve dans les documents : *unacum vallibus de Liech, de Chausun et de Pratiborney* 1348. — *T. Stenier de Pratiborney* 1400. — *dom Jac. de Pratiborney* 1410 Furrer III). Derrière Zermatt se dresse le Matterhorn (Mont Cervin). La particule *Zen*, *Zer* n'est d'ailleurs pas rare dans le Haut-Valais. Il y a *Zenhäusern* dans la commune de Grengiols; *Zenschmieden* dans celle de Stalden; *Zerpletschen* dans celle de Tourtemagne; *Zeschflinden* dans celle de Stalden et, en plus, les noms de famille Zen-Ruffinen (c. à dire *bei den Ruffinen, alle Ravine* (ital.), *Zum-Offen*, etc.

Borgne, le nom d'un hameau de Nendaz et de la rivière qui descend de la vallée d'Hérens, vient de *borni*, *bornic*, etc. représentant une eau courante (de l'allemand *born*). Longeborgne doit également son nom à la rivière sur le parcours de laquelle cet ermitage est situé, et *Borgne* est, en outre, le nom français d'un torrent ou ruisseau des environs de Zermatt.

GLANURES HISTORIQUES

La Société des recherches historiques du Haut-Valais a publié il y a quelques mois son second recueil de documents dont nous détachons la lettre qui suit, adressée par les communes de Troistorrens et Illiez au gouverneur de Saint-Maurice et datée du 14 février 1536. (On sait que, cette année-là même, le mandement de Monthey a été conquis par les Valaisans sur la Savoie, de même que celui d'Evian. — Ce dernier a été plus tard retrocédé à la maison de Savoie :

Troistorrens, 14 février.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR.

Nous avons reçu votre lettre et lu en le contenu de cella. Et touchans ces que dites que tenons garnison et sommes en armes et que nous genz corrent et font violances tam es neyres que aultre part. Touchans le prymier nous vous assurons que ne sommes pas en armes en mauveyse entention, sy non contre les ennemis de nostre tres redupte sig^r. De quoy ne monsig^r. de syon ne messieurs les paysan ne vous tenons d'un nombre, vu l'amitie alliance et confederation que sont entre nostre dit tresredupte sig^r. Pour regard den secon disant que aulcunn des nostres on fayt violence et euvre de fayt en juridant et donant menasses ad ceux de Monthey. Nous croyons que votre signiorie soyt mal enformee. Car ces sont cas et actes que ne voudryont permettre estre fayt. Et si nous pouvons savoir ne adpersevoir les delinquans, il en seront punys de telle sorte que aures cause de bons contente vous prions auxi deffendre au voustre de ne nous fayre que ayons cause ne occasion de nous deffendre. Et quand il vous playraz en quelquel chose nous employer nous trouveres pres ad vous fayre suivre Aydant notre sig^r., auquel pryont vous done bonne vie et longue a pres nous estre tam den melliers amis que fayre povons a vostre bonne grace nous rendre.

De trestorrent le XIII de fevrier.
Par les tous vos bon amys.

Les capytannes banneres syndiques et conseillers de trestorrent et de Illiez.

[A tergo :] Ad mons^r le gouverneur de saint maurys nostre bon amys.

Hymne de la Mort

C'est moi qui suit la Mort :
Puissante souveraine
De l'Est et de l'Ouest et du Sud et du Nord,
Le Très-Haut me fit Reine,
Reine de ce qui dort !

Triomphant mon char roule
A travers l'univers !
A moi tout obéit, quand je passe tout croule !
O Mort ! sous tes éclairs
Comme tremble la foule !

Quelles belles moissons !
Que de têtes superbes !
Jette les yeux là-bas, vois déjà quels frissons
Circulent dans les herbes :
Dépêchons-nous, passons !

O vieillesse, ô jeunesse,
Bouquets frais ou fanés !
Quand je vous vois tomber sous ma faux qui
[vous presse,
Tranchés, fauchés, minés,
Pour moi, quelle allégresse !

Les fleurs sont mon plaisir,
Les douleurs sont mes charmes,
Mon souverain honneur c'est d'entendre gémir,
C'est de ravir des larmes,
Voilà mon seul désir !

J'aime à voir un bon père
S'abimer dans son deuil ;
Mais plus suave encore est de voir une mère
Embrasser un cercueil
Qu'on mène au cimetière !

J'aime entendre les mots,
Les derniers de la vie !
Alors je fais craquer mes os contre mes os !
Pour moi ma seule envie
Est le bruit des sanglots !

Epouse délaissée,
Qu'il m'est doux ton chagrin !
Pleure, jeune orphelin, ta mère trépassée !
Pleure, pleure sans frein,
Aimable fiancée !...

C'est moi qui suit la Mort !
Puissante souveraine
De l'Est et de l'Ouest, et du Sud et du Nord,
Le Très-Haut me fit Reine
Reine de ce qui dort !

KOLA.

Sion décembre 1893.

FOLK-LORE

JEUX MONTAGNARDS.

Feu du plomb.

N'est guère usité que dans les soirées montagnardes.

Un joueur parcourt les rangs des autres et demande à chacun :

— Voulez-vous acheter du plomb avec moi ? — *Réponse.* — Combien

de livres ? *Réponse.* — Et bien, quand le marchand de Lyon qui m'envoie vendre le plomb viendra recouvrer son argent, vous ne direz ni que *oui*, ni que *non*, ni *chat* ni *chatte*, ni *Monsieur* ni *Madame*, ni trois fois le même mot.

Cette formule répétée à chaque joueur, le marchand de plomb recommence sa tournée en réclamant le paiement ; il dira à diverses reprises : « Payez moi ! » mais on se gardera de répondre trois fois de la même manière, de même que de prononcer les mots défendus.

Le joueur qui est pris (et souvent ils finissent tous par l'être) doit donner en gage un objet : mouchoir, couteau, porte monnaie, etc, après quoi, pour en rentrer en possession, il sera tenu de faire une pénitence : embrasser une personne qu'on lui désigne à voix basse ; aller crier quelque bêtise au dehors ; appeler au secours et mille autres fantaisies de goût varié.

Voir les Nos 29 et 40.

BLOC-NOTES

TRAITEMENT DU DIABÈTE.

MM P. Marie et Le Goff ont signalé, à la Société médicale des hôpitaux, un cas remarquable de suppression absolue du sucre chez un diabétique, après injection du bleu de méthylène. Ce diabétique avait quarante cinq ans, et il était malade depuis huit ans. On dosait dans son urine environ 40 grammes de sucre par litre, MM. Marie et Le Goff lui firent prendre 60 à 120 centigrammes de bleu de méthylène par jour. Le sucre diminua progressivement, et disparut complètement au bout de six semaines.

Il est clair qu'on ne peut accueillir cette guérison que sous réserves. Un cas unique ne saurait permettre de conclure. Mais, comme le sujet était malade depuis huit ans, que l'amélioration et la guérison ont coïncidé complètement avec l'administration de la matière colorante, on doit tout de même appeler l'attention sur les effets du bleu de méthylène et souhaiter qu'on l'expérimente pour

savoir si, chez d'autres diabétiques, il amènera aussi vite la disparition du sucre.

CHAMPIGNONS CULTIVÉS SANS COUCHE.

Le *Jardin* sous la signature de M. Rivoire, nous apprend comment, dans le département du Rhône, un horticulteur avisé cultive le champignon sans couche, l'agaric avec autant de facilité que des simples poireaux ou de la salade. Dans ce pays, dit le spécialiste en question, les fougères croissent en abondance, et l'on s'en sert comme litière pour les animaux. Si l'on veut faire la culture des champignons, on la laisse pourrir sous les animaux pendant deux ou trois mois. C'est généralement dans les bergeries que ces fougères sont placées comme litière, mais sous des chevaux elles seraient encore meilleures.

La fin de l'hiver arrivée, on l'enlève et on la mélange avec du terreau, puis on la mêle avec des balayures de rues. On en fait ensuite un tas dans un coin du jardin en plein soleil, et, dès le mois de juillet, a lieu une abondante végétation de champignons.

ÉPHÉMÉRIDES

1611. *Septembre.* — La vinée est si abondante que les vases manquent et que le setier de vin ne coûte qu'un florin.

CASSE-TÊTES

Solution de la charade No 40.

Ont deviné : Andréluc, Vionnaz, — Vénitienne, Bulle. — F. T., Orsières. — Chouette, Moutier. — Yagi, Monthey. — Mal aux pieds, Bulle. — La bête vole, Berne. — Jérôme et Ernestine.

Problème No 41.

Un musulman mourut, laissant à ses trois enfants 19 chameaux. D'après sa volonté, les chameaux ne pouvaient pas être vendus avant le partage. L'aîné en devait avoir la moitié, le cadet le quart et le plus jeune le cinquième. Ne sachant comment prendre leur part, ils se rendirent devant le cadi et lui exposèrent leur embarras.

Quelle fut la sentence du cadi pour ordonner le partage ? (Hors concours)

15 SEPTEMBRE 1897

DEUXIÈME ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N° 42

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

OMMAIRE. — Chronique. — La Bataie a di fâyes, J. REYMONDEULAZ. — Les Bagnards (chanson historique), LOUIS GARD. — Etat nominatif du clergé valaisan en 1775. — Mes vingt ans, G. LORÉTAN. — Ephémérides. — Casse-têtes.

CHRONIQUE

Il a été fait assez de bruit autour de certain récent sermon prononcé par M. le pasteur Secrétan du haut de la chaire de la cathédrale de Lausanne pour que nous sachions considérer quelque peu ici combien il est maladroit de flatter un peuple. Flatter un homme, passe, car les fats et les sots s'en vont vite, bien qu'on les remplace sans cesse, tandis que les peuples restent.

Aussi, bien que nous ayons quelque intention de parler ici des examens des recrues de 1896, ce n'est pas que le moins du monde nous nous trouvions guidé par l'idée de trop féliciter le Valais. Tout réjouissant qu'il soit pour nous de constater la longueur de chemin parcouru sur la piste commune par notre canton en laissant après lui ses plus tenaces railleurs de la veille, nous estimons que partir de ce fait pour triompher bruyamment et célébrer nos progrès, encore si incomplets, serait une souveraine maladresse.

Mais la presse de divers cantons et surtout du canton de Vaud s'est

à tel point émue du revirement accompli que, depuis quelques semaines, tous les journaux lausannois s'évertuent à rechercher les causes évidemment multiples de cette intervention de rang entre leur canton et le nôtre. On a constaté le long du littoral nord du Léman que la mappemonde avait penché une fois de plus, mais cette fois-ci du côté du Bouveret et que tout le flot de science infuse amenée par la baie de Montreux, la Veveyse, le Flon, la Venoge et autres affluents venait d'être refoulé vers la Bataillière pour que notre Rhône, digne émule du Jourdain, reflût vers la Furka :

Rhodanus conversus est retrorsum.

Que nos bons voisins de Vaud se tâtent donc le pouls, se consultent recherchent, enquêtent, constatent ceci ou cela, c'est leur droit et ridicule serait quiconque y trouverait à redire. Toutefois, nous nous permettons, nous Valaisans, d'exiger que ces censeurs basent leurs conclusions sur des faits sensés et sur des théories acceptables. Certes, nous ne prétendons point infirmer en bloc les allégations sur lesquelles certains parmi les nombreux correspondants occasionnels des journaux vaudois basent leurs appréciations à cet égard, mais il nous est difficile de ne pas relever que la plupart parmi eux

feignent subitement de voir surgir toute une foule de raisons.

Or, si tant est que ces raisons existent réellement, elles ne sont pas absolument nouvelles. On a commencé par dire : « Le mauvais résultat d'un seul district peut faire descendre le canton de deux ou trois échelons » : on a continué en disant : « Les experts changent avec les arrondissements » et on est enfin arrivé avec une foule d'observations bonnes ou mauvaises, souvent mesquines et rarement concluantes.

Si les arguments ci-dessus ont quelque valeur : ils l'ont aussi bien pour les autres cantons que pour celui de Vaud et ne prouvent pas que le retard de ce dernier puisse se justifier aujourd'hui mieux que le nôtre hier ou avant-hier.

Dans cette lutte loyale où, plus qu'aucun autre, notre canton méritait d'avoir sa revanche, nous n'irons pas jusqu'à nous enorgueillir. Qu'ils se relèvent à leur aise, nos voisins, mais qu'ils cessent de venir, par des arguments empruntés, proclamer que la lutte n'a pas eu lieu à armes égales ou qu'il y a eu maladresse, car voilà quelque chose que nous ne souffrirons pas ! Ayant accepté notre rang pour le vrai alors qu'il était humiliant pour nous, nous voulons exiger aujourd'hui que le canton de Vaud,

ni plus ni moins que les autres, accepte comme acquis notre rang nouveau sans chercher des niaiseries qui ne convainquent personne, comme par exemple cette perle lancée par un bon chauvin du drapeau blanc et vert :

« Les jeunes gens ont l'habitude de boire, si bien qu'au moment de l'examen ils n'ont plus l'entière possession d'eux-mêmes. »

Eh brave chauvin ! croyez-vous donc que les jeunes Valaisans ne boivent pas le jour du recrutement aussi bien et autant que vos jeunes Vaudois ?

Si vous n'avez pas d'autre thème pour insinuer que la lutte ne se fait pas à armes égales, ce n'est certes pas vous qui relèverez le rang de votre canton.

Mais, en définitive, rendons grâce, même à ceux qui souffrent de notre avance, car, sans leurs défis persistants, en serions-nous là à l'heure actuelle ?

La baracca di fâyes

Le cône d'alluvions où a été bâti le village actuel de Chamoson a été occupé à l'époque romaine déjà. Preuve en sont les tombeaux découverts aux lieux dits « Les Crêtes » et « Châtelar », les urnes cinéraires trouvées au lieu dit « Trémarières », et les nombreuses trouvailles faites de monnaies romaines. Ces tombes, urnes et monnaies, cachées aux yeux des hommes depuis de longs siècles, ont été mises au jour, à certains intervalles, non pas grâce aux fouilles du chercheur archéologue, mais grâce au pic du cultivateur actif qui occupe la place où ont passé des citoyens du grand empire de Rome ; qui a miné le sol pour transformer les cultures ou pour y jeter les bases d'une habitation, et cela purement par les chances du hasard. C'est au hasard, aussi, que l'on a dû, lors de la pose des tuyaux en grès alimentant les fontaines du village principal, la mise au jour d'un squelette humain, complet, enseveli

à un mètre à peine de profondeur, au lieu dit « Vers-Croix », et de plusieurs pièces romaines au lieu dit « Pomey » ; ainsi que la découverte par un propriétaire, François Ducrey, d'un tombeau, précisément à l'emplacement de ses caves attiguës à sa maison. Trop souvent les objets trouvés ont été détériorés ou brisés par les outils du manœuvre, quelquefois, les monnaies frottées jusqu'à complète usure, pour la reconnaissance du métal (*Auri sacra famas*!). Plus souvent, malheureusement, d'ignorants possesseurs de ces curieux objets les ont gardés devers eux jusqu'à complet oubli et les ont égarés, ou, agissant d'une manière coupable, eu tout cas d'une façon peu patriotique, les ont remis à moindre prix à des marchands d'antiquités étrangers.

C'est de la domination romaine sans doute, et non seulement du moyen âge, qu'a subsisté un vestige aux flancs mêmes du rocher dont l'arête sert de limite aux communes de Chamoson et d'Ardon. Les lieux où est ce vestige s'appellent encore *Le Château*. C'était, il y a plusieurs années, avant que les gamins l'eussent presque complètement détruite, une galerie flanquée à la paroi du roc, dans une certaine longueur au travers de cette paroi, construite avec un mortier dont les maçons contemporains sont loin d'avoir le secret, et percée de bout en bout de petites ouvertures, soit fenêtres, comme si cette galerie eût servi de point avancé de sentinelle de la garde du château. Ce château, le soussigné le suppose avoir existé au pied du rocher, à l'est de la galerie, au point culminant des taillis dominant les vignes des Lumières d'où l'on tire un vin en rapport avec le lieu de situation, et non, comme le croient les gens du lieu, sur le rocher, en dessous de la forêt de *La Ruttschà**). A l'origine, cette galère a dû être moins haute, moins éloignée du sol ; son élévation actuelle est attribuée aux érosions du sol amenées, à la suite de tant de siècles,

*.) Venez tous, aux vendanges, empletter de ce vin pétillant ; il n'a pas son pareil.

cles, par les crues de la Siseranche au moment des pluies. En d'autres temps, ce torrent est à sec.

Ce château, construit à l'époque romaine, maintenu au moyen âge, fut détruit par les troupes savoyardes, lors de l'invasion faite sous Pierre de Savoie, et un détachement de ses troupes s'occupa neuf jours durant à sa démolition complète (1266).

Dans ces temps tourmentés pendant lesquels les nations barbares inquiétèrent l'empire romain, avant de le renverser ensuite, le pays du Valais avait reçu la visite de hordes de quelques-uns de ces peuples. Après avoir parcouru en vainqueurs ou traversés, comme chassées par des hordes de nations rivales, les vallées du pays, ces bandes s'installaient souvent dans des lieux fortifiés et inquiétaient sans cesse les indigènes. Une de ces bandes, désignées sous le nom de Sarrasins, bien qu'elles fussent venues peut-être du fond des steppes asiatiques (car on en vint à baptiser du nom de Sarrasins toutes ces armées composées de peuples à teint noir ou noirâtre ; lors même qu'elles ne venaient pas de l'Arabie ou des peuples africains) prit possession de la forteresse dominant la place de Chamoson et la contrée et fit dans le voisinage des incursions fréquentes, pour se ravitailler, pillant, faisant de nombreux larcins et enlèvements.

Le temps a fait son œuvre ; ces faits ont passé à la légende ou à la tradition. Mais la légende et la tradition disent quelque chose, comme il n'y a pas de fumée sans feu.

D'après elles, ce château a été habité par les fées. La galerie dont il a été parlé s'appelle encore en langue vulgaire : *Baracca-di-fâyes*, soit « baraque des fées ».

Ces fées prétendues, au début, sortaient de leur fort, de jour ou de nuit, et allaient moissonner aux champs, rendre visite aux coteaux couverts de pampres au fruit mûr, et aux greniers des habitations qu'elles rencontraient dans le voisinage, surveillaient les grands chemins, rançonnaient les voyageurs et marchands et arrêtaient des convois.

On vint à bout de les chasser. Lors de leur départ, elles proposèrent de couvrir le Rhône et s'engageaient à le maintenir dans son lit, si on les laissait demeurer au pays. Mais on le leur refusa.

D'après une version, elles étaient réputées enrichir ceux à qui elles voulaient du bien et ruiner ceux qu'elles n'aimaient pas. Leur fuite serait due à un certain monsieur Maret, curé ou vicaire de la paroisse *).

Ces prétendues fées, transformées sous ce nom par la superstition, d'une troupe de bandits réels, soit ceux-ci, ont peut-être disparu déjà lors de l'établissement des Burgondes dans les Gaules et en Helvétie.

8 août 1897. J. REYMONDEULAZ.

*) M. Maret, enterré à Leytron, réputé dans ces lieux pour un saint personnage. Lorsqu'il les aurait chassées, elles lui auraient reproché qu'un jour, gravissant le chemin qui mène d'Ardon à Chamoson, il avait dérobé un raisin dans une vigne. « Oui, c'est vrai, répliqua le saint homme. Mais j'ai mis une monnaie au bout de l'échalas que je fendis pour la faire tenir. »

LES BAGNARDS

(Air du roi Dagobert)

Cette chanson, dont tout le monde dans notre pays connaît au moins les premières paroles, est à tel point disloquée que depuis nombre d'années nous nous étions vainement appliqué à en rajuster les tronçons épars et souvent faussés par les mauvais copistes. Comme elle fait mainte allusion à la situation politique d'une période de nos luttes civiles, elle prend un caractère historique incontesté. Aussi bien avons nous cru devoir la sauver de la poussière où elle serait inévitablement tombée.

Nous la donnons entière, comme un document, les paroles piquantes qu'elle contient n'ayant plus d'autre caractère que de nous faire mieux saisir l'acuité des petites rivalités locales dont se passionnaient nos grands et arrière-grands-pères.

No s'âtro bons Bâgnâs
No sin pas tant de croè seudâs,
On dzo à la Croay du cœu
No no sin djâ tant fi honneu.
Li frare allemans
Son preu de bons infans

L'on l'émardze u tsapé
Et la grata à la pé.
Po li monseu du Bas
N'in djâ dé que n'ein vouein pas,
No voein seu du Semplon
Po remettre l'enquesechon.

No s'âtro Lortierins
No sin pas tant de croè parrains,
N'in lo prayre Matsou
Que no mene tiôé pe le cou ;
Nontro bon présidan
L'est on franc allemand ;
Po se fire montâ
Sa preu bien se corbâ.
De danslié por li ray
Balle preu couman tot paray,
De danslié po i canton
L'est contriro à l'enquesechon.

No z'âtro Tzansserins
No sin pas tiôé de dzein de rein,
N'in noutro prayre Gâ,
Que no mine tiôé pe lo nâ.
Noutra deputachon
Que fi-te pe Chon ?
Ceu leügro de maudyui
No traesson de chui.
I places du pahys
Faut pas mettre de dzein instruis,
Faut mettre de betions
Po sotenî l'enquesechon.

No z'âtro de Brosou
N'ein preu quâque iâdzo rayon
N'ein noutro bon prévô
Qu'est la pertze d'i pay fazô.
Po payié à l'Etat
La tassa du seüdâ
Li preyre an rein d'ardzeint
Etein comme no sein ;
No sarin pas pié bin
Avoué lo pate et lo patin,
La representachon
Contrira à l'enquesechon.

Varbierins, Medierins,
No sin pas tiôé de gros vauréins
Po no menâ pe lo cou
N'in o jésuite Metseou.
Râda ceu de daô
Sont tiôé mô invarnô ;
Sopon rin que d'etiâ
Et no n'in de caillâ,
Sont tiôé pè utor d'i joey
Medzon de z'arbazo rin coay ;
No n'ein de bon bacon
Por ingrichié la religion.

Veletta et Cotter
An djâ on piâ ein einfê.
Leson de croè papay
Deson de mô d'i ray,
Sont tiôé de protestants,
No n'ammin mi li z'allemans.
Lo vieu patay est peu bon
Po remettre l'enquesechon.

No z'âtro Sarreyens
No farein parti li payens,
N'ein lo prayre Perron
Que no commande de tenin bon

No farein derotchiet
Ceu djâblo d'étrandjiet,
No mettrin i liberô
U paradi d'i tzeô.
N'ein on bon Dio d'a pâ
Que sâ preu bin no govárnâ,
Et lo devin d'Ullon
Po retabli l'enquesechon.

No sein de bon chretien,
No faut borlâ tiôé li payens
N'ein preu de prayratzons
Po mettre lo foa i setzons ;
Li z'abbés nontro chefs
Veulon reprendre i fiefs,
Li deniers souverains,
Li diemo d'i coveints,
Pâyein leu jostameint
Trei slein cartânes de fromein
Et quatre vein meutons
Por eingriché la religion.

Etein comme no sein,
No voein pa tant de tzandzemeins,
N'ein onze coriatzons
Et n'ein dize-houé prayratzons,
Li prayre, li coriâ
Veulon pas no manquâ
Po courâ nontr'ardzeint
N'ein preu de braves dzein,
No venien pouro et secs
Avoué de messe et de procets,
No faut soffri on becon
Po sotenî l'enquesechon.

LOUIS GARD.

1835-36.

(Traduction au prochain numéro.)

ÉTAT NOMINATIF OFFICIEL du clergé valaisan en 1775

(Nous tirons ce catalogue d'un agenda de 1776 publié à Sion, chez Sébastien Naterer.)

Sa Grandeur l'Illustrissime et révérendissime FRANÇOIS FRÉDÉRIC AMBUEL, évêque de Sion, Comte et Préfait du Haut et Bas Valais, Prince du Saint Empire Romain, etc.

Messieurs les Chanoines du très-Vénérable et très-ancien Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Sion.

(Chanoines en résidence)

M. François Melchior Zenruffinen,
Doyen et Seigneur de Molignon.
M. François Joseph Andenmatten,
Doyen de Valère.
M. François Joseph Summermatter,
Grand Sacristain. Procureur des
grands Anniversaires.
M. Pierre Joseph Imseng, Chantre
et Procureur Général.

- M. Jean François Produit, Docteur en Droit et Senior.
- M. Bruno Fromentin.
- M. Joseph Xavier Werra, curé de Sion, Pénitencier et Vidomne de Vex.
- M. Jean Félix Pierre Wyss, Bachelier en Théologie, Promoteur au Bas Valais, Vidomne de Cordone et Ansec-Allemand.
- M. Alexis Jérôme Bayard, Vidomne de Mage. P.
- M. François Ignace de Courten.
- M. Etienne Wolff, Vidomne de Pein-Sec à Annivié, Directeur des Fabriques des deux Eglises,
- M. Antoine Blatter, archiministral.
- Messieurs les Chanoines titulaires de la Cathédrale de Sion.*
- M. Jean Ignace Zmillacheren, Surveillant et Prieur de Châtillon.
- M. Jean Chrétien Julier, Curé et Surveillant de Loèche.
- M. Chrétien Kayser, Curé de Gampel.
- M. Pierre Alouis Schiner, à Erne.
- M. Joseph Ignace Roten, à Rarogne.
- M. François Xavier Haguen, Curé d'Erne, Surveillant.
- M. François-Joseph Preux, Curé et Surveillant de Sierre.
- M. François-Xavier Gottspöner, Docteur en Théologie et curé de Sarcane.
- M. Jean-Joseph Riedin, curé de Rarogne.
- M. Augustin de Riedmatten, Recteur à la Ste Trinité dans l'Eglise cathédrale.
- Messieurs les Bénéficiés de la Cathédrale de Sion.*
- M. Alfons Pignat, vicaire dans la Ville et curé hors de Ville.
- M. Antoine Mayer, curé à Saint-George et Saint-Antoine.
- M. François Steffel, recteur à la Tous-Sains.
- M. Maur. Nicol. Pelisier, recteur à Ste Barbe.
- M. Jean Bâstise Bonvin, recteur à Saint-Nicolas, à Valère.
- M. Jean Théodule Genolet, chargé de la première messe, recteur à St-André et à Ste-Marguerithe.
- M. Pierre Bonvin, recteur à Saint-Maurice.
- M. François Joseph Charvet, recteur à Saint-Jacque et Coadjuteur.
- M. Jean-Bâstise Elsener, recteur de Notre-Dame de Pitié.
- M. Pierre Augustin Bonivini, recteur au Ros.
- M. Emanuel de Riedmatten, recteur à l'Ossuaire et St-Michel de la Noble Famille de Riedmatten.
- (De la Cour Episcopale)*
- M. Augustin de Riedmatten, chanoine de Sion, prêtre d'honneur et Recteur à la Ste Trinité dans l'Eglise cathédrale.
- M. Philippe Bruttin, prêtre d'honneur et Secrétaire de Sa Grandeur.
- Messieurs les professeurs au Louable collège de Sion.*
- M. Caspar Seguesser, de Bruneg, principal.
- M. Luc Bœttlin, professeur de la Philosophie.
- M. Stanislas Mayer, professeur de Rhétorique.
- M. Dominic de Bender, Professeur d'Humanité et Syntaxe, directeur de la Congrégation des Hommes.
- M. Antoine Tâzi, professeur de la Grammaire et des Rudiments, directeur de la Congrégation des Femmes.
- Prêtres à Sion*
- M. Barthelémi-Joseph Zurkirchen, régent.
- M. Joseph-Ignace Zimmermann, régent.
- M. Ignace Schueller, directeur de l'Hôpital.

MES VINGT ANS

A Mlle Berthe Defago.

Je suis jeune, jeunesse brille,
J'ai mes beaux ans.
Je suis le plus jeune en famille,
J'ai mes vingt ans.
J'attendais avec impatience,
L'an des amours.
Et j'ai trop passé sous silence
Les plus beaux jours.
Vingt ans, jeunesse est éclosé,
Nous badinons ;
Alors nous cherchons une chose
Que nous trouvons.
Puis nous entrons dans la misère
A nos vingt ans.
Nous quittons notre père et mère...
C'est des cançans.
Vingt ans ne durent qu'une année
Et nous passons,
Nous regardons la fleur fanée
Que nous laissons.

Puis nous quittons la belle vie...

Adieu printemps !

Et nous laissons là notre amie,
Adieu vingt ans !

Val-d'Illiez, le 2 août 1897.

GRATIEN LORETAN.

ÉPHÉMÉRIDES

1643. — Jérôme Farnèse, archevêque de Patras, nonce apostolique, arrive à St Maurice avec une suite de quinze personnes. Il est reçu par l'évêque de Sion et plusieurs des premiers magistrats du Haut-Valais. Il crée trois chevaliers apostoliques, puis va passer quarante jours à Sion, où il rétablit le nombre de vingt-quatre chanoines dans le Chapitre, alors réduit à seize, et nomme quatre chevaliers. Ensuite, il va faire un séjour au Saint-Bernard. De retour à Saint Maurice le 10 septembre, il opère diverses réformes à l'Abbaye, y réintroduit le vœu de pauvreté négligé depuis plus de trois siècles et crée trois protonotaires apostoliques.

CASSE-TÊTES

NB. Le mot de la charade N° 40 était :

OUTRE RHONE

Solution du problème N° 41.

Le Cadi leur parla en ces termes :
Je mets ce chameau, qui m'appartient, dans votre héritage. Cela fait 20 chameaux. Que l'aîné en prenne la moitié : 10 ; le cadet le quart : 5 et le plus jeune le cinquième : 4.

Les dix neuf chameaux sont ainsi partagés entre vous et je reprends le mien.

Ont deviné : Andréluc, Vionnaz.
— J. Baraldini-Martin, Troistorrents.
— Chouette, Moutier. — F. T., Orsières.

MOT CARRÉ N° 42

Mon premier à la main, la gentille bergère
Va puiser l'eau limpide au bord de la rivière ;
Armé de mon second, qu'il ait raison ou tort,
Le plus faible souvent peut vaincre le plus fort ;
Dans les difficultés pour triompher quand même
Un tribun conseillait parfois mon troisième
Traqué par les chasseurs au travers des grands
bois.
Mon dernier se défend quand il est aux abois.

...me sont... Lausanne.

1^{er} OCTOBRE 1897

DEUXIÈME ANNÉE PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS



LE VALAIS ROMAND



N° 43

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Logique humaine (fantaisie en 2 tableaux), L. C. — Midi (poésie). — Les Bagnards, traduction littérale. — Glânu-res historique. — Les Polonais (chanson), LOUIS GARD. — Culture : Le cresson en baquets. — Etat nominatif du clergé valaisan en 1775 (suite). — Bloc-notes. — Cas-têtes.

Logique humaine.

1^{er} TABLEAU

Le 1^{er} avril 1897 dans un hôtel de petite ville de la Suisse romande.

PERSONNAGES. — M. DURAI-FORT, patron de l'hôtel. — M. BRAN-CARD, marchand de bois. — M. FOR-MALITÉ, avocat. — M. DUSOMMIER, voyageur en poudre insecticide. — M. FOUETTARD, voiturier. — M. TROGNON, courtier en vins. — M. BOBÈCHON, voyageur en lampes à esprit de vin. — M. ALCOOLIK, voyageur en tisanes.

M. DURAI-FORT. — Ah! tiens!... M. Brancard. Et vous allez bien, Monsieur.... Que dit-on par là-bas? M. BRAN-CARD, tout étonné. — Comment? vous ignorez encore....

Les convives arrivent, par un, par deux ou par trois.

M. FORMALITÉ, ayant posé sa ser-viette d'avocat et dépliant sa serviette de dîner. — Sa'ut messieurs... Eh bien, cette fois-ci en voilà une im-portante cause pénale...

M. BRAN-CARD. — Quel coup! hein... C'est égal, c'est triste pour la Suisse.

M. DUSOMMIER. — C'est tout de même bleu, n'est-ce pas...?

M. FOUETTARD. — Il faut quand même un toupet, une audace. Tom-ber comme cela sur un pauvre em-ployé : Pan!

M. TROGNON. — Oui, elle est forte!

M. ALCOOLIK. — C'en édre un guet abens apominâple!

M. DURAI-FORT. — Mais enfin, Messieurs, s'agit-il d'une plaisanterie de premier avril?... Quelque poisson?...

M. BOBÈCHON. — Un bien triste poisson.

M. FORMALITÉ. — Un cas inté-ressant, s'il en fut jamais, de procé-dure pénale... J'ai appris cela de l'huissier, comme j'entrais au Café du Tribunal rejoindre une de mes clientes.

M. BOBÈCHON. — Moi, du com-missionnaire qui cire les souliers en face de la gare de Lausanne.

M. ALCOOLIK. — Moi en zordant tu gafé Demberance te Bayerne.

M. DUSOMMIER. — Mais c'est af-freux!... Et dire que pas un journal n'en souffle mot... Ah il faut dire que les journaux qui arrivent ici avant midi étaient déjà imprimés lorsqu'on a fait le coup.

M. ALCOOLIK. — C'est d'écal; ils

auraient gand même pién bu en tire quelque jausse.

M. FORMALITÉ. — Mais songez Messieurs, que le crime ayant, selon toutes les probabiliés, été commis sur le parcours fribourgeois...

M. ALCOOLIK. — Gu'est-ce que ça beut faire te plusse?...

M. FORMALITÉ. — ...que, de ce fait, il résulterait que les tribunaux fribourgeois se déclareraient compé-tents. .

M. ALCOOLIK. — Gompétans te Vripourg ou te Perne, c'est guif-guif pouricaud

M. FORMALITÉ. — Pardon, la peine de mort.... l'assassin tomberait sous le coup de l'article 366756 du code pénal fribourgeois....

M. DURAI-FORT. — Mais enfin, messieurs, de quoi s'agit-il?

M. BRAN-CARD. — Tout ça doit être raccourci.. Tchiac!

M. FOUETTARD. — Il faut recon-naitre qu'il ne l'aurait pas volé...

M. ALCOOLIK. — Il être sûr te faire gonnaizance te la killotine.

M. DUSOMMIER. — Sous le cou-peret! paf! Sitôt pris, sitôt pendu.... N'est ce pas, M. Duraifort?

M. DURAI-FORT. — J'aimerais à savoir de quoi et de qui vous par-lez, mais malgré que vous n'arriviez pas à me le dire, je ne suis pas pour la peine de mort....

M. ALCOOLIK. — Goment?,.. En brérence d'une forfaite adrosse, apominâple? Fous êdes ritigule!

M. TROGNON. — Quoi, M. Durafort, vous osez soutenir...

M. DUSOMMIER. — Avoir pitié d'un pareil scélérat!... Pour moi, qui tue doit être tué...

M. FORMALITÉ. — Songez donc que le fait incriminé se complique de préméditation, ce qui tombe sous le coup de l'article 999 999 du code de procédure pénale fribourgeois; d'effraction jugée passible de travaux forcés par le code Napoléon; de guet-apens, prévu par les articles 25547, 48, 49, 50, 51 et 52 du code d'instruction criminelle; et, en plus, d'attentat à un agent dans l'exercice de fonctions publiques qui fait l'objet de peines spéciales prévues par les codes divers de pays divers... Juridiquement, vous avez tort, M. Durafort.

M. DURAFORT. — C'est égal, je vous dirai que la peine de mort...

M. ALCOOLIK. — Le beine te mort il defê êdre rédapli bardout. Che ne gombrendre pas bourgeois le Gonvétérazion il até voulu apolir ça.

M. BRANCARD. — Cette abolition est une honte pour la Suisse. Oui, M. Durafort, si vous vous mettez à soutenir les assassins...

M. ALCOOLIK. — T'apord, moi, che ne fené blu z'ici.

M. BOBÈCHON. — Tout ça doit être raccourci... Tchiac! Aussi bien ceux qui les soutiennent que ceux qui font le coup.

II^e TABLEAU

(Dans le cas où la peine de mort aurait été appliquée.)

Le 1^{er} novembre 1897. Dans le même hôtel, à la même heure. Les mêmes personnages.

M. DURAFORT. — Alors cette fois c'est fait... il est exécuté.

M. FORMALITÉ. — Le jugement est exécuté. La loi a suivi son cours normal.

M. BRANCARD. — C'est simplement dégoûtant.

M. DUSOMMIER. — La peine de mort.... un vestige de la vieille barbarie.

M. TROGNON. — En effet, on a beau dire, si perspicace que soit la justice, un homme peut n'être pas coupable et... Vous voyez d'ici les conséquences.

M. FORMALITÉ. — C'est peut-être vrai, mais songez que cela entraînerait toute une révolution dans la rédaction des codes, attendu qu'il n'existe pas de code pénal fédéral.

M. BOBÈCHON. — Raccourcir un homme-là. Tchiac!... Je ne m'explique pas que l'on en soit encore là, à la fin d'un siècle comme le nôtre... C'est bien comme vous dites... un vestige de la barbarie.

M. ALCOOLIK. — C'être ignoble. Aussi, bourgeois le Gonvétérazion il laisse rédapli après afoir apoli... Tout ça c'est à gausse tes chéssevites!

M. FOUETTARD. — J'en connais un, moi, qui ne voudrait pas voir ça.

M. BRANCARD. — J'ai vu cela une fois à Paris. C'est dégoûtant, honteux, ignoble dans une société comme la nôtre...

M. BOBÈCHON. — Je ne m'explique même pas comment on peut encore trouver des gens disposés à accomplir une aussi sale besogne...

M. DURAFORT. — Voilà, du moment où la peine de mort était rétablie, c'était pourtant le cas ou jamais....

M. ALCOOLIK. — Gu'est ce que fous dites? Fous êtes donc un chéssevite? Che fous tis que z'est une adrocité. Foilà un maître d'hôtel qui téteste les brocrès tu tix-neufième siècle!

L. C.

MIDI

Il est midi. La rue est pleine.
On sort partout des ateliers;
On court, on part à perdre haleine,
Hommes, femmes et écoliers...

Il est midi, La cloche sonne
Ses joyeux et doux carillons...
On sort, on court, on bourdonne
Comme un essaim de papillons.

J'aime par le soleil la voir,
La rue entière qui s'anime;
On se dit : „ Hé, salut, au revoir,

Bon appétit, mon cher intime!
J'aime par un jour attiédi
Voir la rue aux coups de midi.

CH. MEIRY.

LES BAGNARDS

(Traduction littérale.)

1. Nous autres bons Bagnards — Nous ne sommes pas tant de mauvais soldats, — Un jour à la Croix-du Cœur — Nous nous sommes déjà tant fait honneur. — Les frères Allemands — Sont bien de bons enfants. — Ils ont l'image au chapeau — Et la gale à la peau. — Pour les messieurs du Bas ¹⁾ — Nous avons déjà dit que nous n'en voulions pas, — Nous voulons ceux du Simplon — Pour remettre l'inquisition.

2. Nous autres Lourtériens ²⁾ — Nous ne sommes pas trop de mauvais *parrains* ³⁾, — Nous avons le prêtre Machoud — Qui nous mène tous par le cou; — Notre bon président — Est un franc allemand — Pour se faire monter — Il sait bien se courber — De danser pour les rois — Il donne bien permission tout de même, — De danser pour les cantons — Est contraire à l'inquisition.

3. Nous autres Chanserrains ⁴⁾ — Ne sommes pas tous des gens de rien, — Nous avons notre prêtre Gard — Qui nous mène tous par le nez. — Notre députation — Que fait-elle par Sion? — Ces bougres de maladroits — Nous trahissent à coup sûr. — Aux places du pays — Il ne faut pas mettre de gens instruits, — Il faut mettre des *betions* ⁵⁾ — Pour soutenir l'Inquisition.

4. Nous autres de Bruson — Nous avons bien quelquefois raison, — Nous avons notre bon prévôt ⁶⁾ — Qui est la perche des pois (*fàsò*) ⁷⁾. — Pour payer à l'État — La taxe du

1) Bas-Valais. — 2) De Lourtier. — 3) Parrain désigne en général un *homme* d'âge mur. — De Champsec. — 4) Diminutif de *bête* désigne surtout un petit porc. — 5) Chef de la maison du Gd-St-Bernard. — 6) Variété de pois.

soldat — Les prêtres n'ont point d'argent, — Restons comme nous sommes ; — Nous ne serons pas plus bien — Avec le chiffonnier et les chiffons, — La représentation — Contraire à l'inquisition.

5. Verbiérins, Mediérins, — Nous ne sommes pas tous de gros vauriens. — Pour nous mener par le cou, — Nous avons le jésuite Michelod. — Regardez ceux d'aval⁸⁾, — Ils sont tous mal hivernés, — Ils ne soupent que du petit-lait — Et nous avons du lait caillé, — Ils sont tous bleus autour des yeux, — Ils mangent des herbages pas cuits. — Nous, nous avons du bon lard — Pour engraisser la religion.

6. (*Manquent trois vers.*) Villette et Cotter — Ont déjà un pied en enfer. — Ils lisent de mauvais papiers, — Disent du mal des rois, — Ils sont tous des protestants, — Nous aimons mieux les Allemands. — Le vieux chiffonnier est assez bon — Pour remettre l'inquisition.

7. Nous autres Sarreyeins — Nous ferons partir les païens, — Nous avons le prêtre Perron — Qui nous commande de tenir bon. — Nous ferons dérocher — Ces diables d'étrangers, — Nous mettrons les libéraux — Au Paradis des chevaux⁹⁾. — Nous avons un bon Dieu à part — Qui sait bien nous gouverner, — Et le devin d'Ollon (de St-Triphon) — Pour rétablir l'inquisition.

8. Nous sommes de bons chrétiens, — Il nous faut brûler tous les païens. — Nous avons assez de *prayratzons*¹⁰⁾ — Pour mettre le feu aux *setzons*¹¹⁾. — Les abbés nos chefs — Veulent reprendre les fiefs, — Les derniers souverains, — Les dimes des couvents ; — Payons-leur justement — Trois cents *quartanes* (mesures) de froment — Et quatre-vingt moutons — Pour engraisser la religion.

9. Restons comme nous sommes, — Nous voulons pas tant de changements ; — Nous avons onze *co-riatzons*¹²⁾ — Et nous avons dix-huit

prayratzons. — Les prêtres, les curiales — Ne nous vont pas manquer — Pour vider notre argent. — Nous avons assez de braves gens. — Nous devenons pauvres et secs — Avec des messes et des procès. — Il nous faut souffrir un peu — Pour soutenir l'inquisition.

GLANURES HISTORIQUES

Anciennes postes.

Vers le milieu du siècle passé, les services postaux (aujourd'hui de plus en plus développés, avec des courriers arrivant quotidiennement aux villages les plus écartés) étaient loin d'avoir une organisation compliquée. Les almanachs du temps, au lieu des longs règlements postaux accompagnés de tarifs, contenaient tout simplement les renseignements qui suivent :

Arrivée des courriers à Sion.

« Dimanche, entre 3 et 4 h. après midi, il (le courrier) arrive de St-Maurice avec les lettres de France, Espagne, Hollande, Angleterre, Allemagne et de toute la Suisse, etc. Il part aussi tout de suite pour Brigue et ainsi le jeudi.

» Lundi et jeudi le soir pendant la nuit plus tôt, ou plus tard selon la constitution du Simplon ou du Lac Major, avec les lettres d'Italie, d'Allemagne et d'Autriche. Et part de-rechef tout aussitôt, la même nuit, pour St-Maurice. »

Arrivée des courriers à St-Maurice.

« Dimanche, de Genève, Piémont, Savoie et toute la Suisse à 9 heures du matin.

» Lundi, de France, Allemagne et toute la Suisse à 2 h. après midi.

» Mardi, d'Italie et tout le Valais à 6 h. du matin.

» Jeudi, comme le dimanche.

» Vendredi, comme le jeudi, d'Italie et de tout le Valais à 8 h. du matin. »

Départs.

« Dimanche, à 9 h. du matin, pour l'Italie et tout le Valais.

» Mardi, à 6 h. du matin, pour la France, Allemagne, Angleterre, Piémont, Savoie et toute la Suisse, Genève, Espagne, etc.

» Mercredi, de même à 6 h. du matin.

» Jeudi, comme le dimanche.

» Vendredi, à 11 h. du matin, pour tous les pays, comme le mardi.

» Samedi, à 6 h. du matin, pour tous les pays, comme le vendredi. »

Prix de quelques denrées durant l'hiver 1775-76, à Monthey.

	Batz. Cr.
Le pot de vin blanc	2 —
L'huile	14 —
L'eau-de-cerise	10 —
La livre de beurre	— 10
Le froment (le bichet)	20 à 22 —
L'orge	10 —
Le seigle (le bichet)	14 à 15 —

LES POLONAIS

Pauvre proscrit, chassé de la patrie,
Un vieux guerrier aux échos du Grutli,
Disait encor d'une voix attendrie :
Suisse, je viens implorer ton appui,
Oubliais-tu que nous sommes tous frères ?
Non, je le sais, tu n'es pas inhumain,
Vois nos malheurs, contemple nos misères,
Les exilés te demandent du pain.

Brûlant d'ardeur dans le champ du carnage,
Je combattais pour notre liberté.
Vieux impuissants ! inutile courage !
A la valeur la force a résisté.
Tous mes amis gisent dans la poussière,
Morts par le fer, ou la peste ou la faim.
Pâtre des monts, ouvre-moi ta chaumière,
Le Polonais te demande du pain.

J'ai vu ma sœur auprès de moi mourante,
Et dans ses bras son enfant étouffé,
Nul ne soutint la Pologne expirante.
Sur nos remparts, le Russe a triomphé ;
J'ai faim, j'ai soif et mon sang coule encore,
Je viens chez toi, Suisse républicain,
Oh que du moins l'humanité l'honore,
Le Polonais te demande du pain.

Soldats martyrs, mes chers compagnons d'armes,
Pour la patrie, épris du même amour,
A votre mort si je donne des larmes
C'est dans l'espoir de vous venger un jour
Si l'Éternel ici veut que je meure
Et de ma mort si l'instant n'est pas loin,
Helvétien, jusqu'à ma dernière heure,
A l'exilé donne, donne du pain.

Un abonné de l'« Echo des Alpes ». *)

*) Probablement Louis Gard, qui avait recueilli un de ces proscrits.

CULTURE

Le cresson en baquets.

M. J.-B. Avignon, professeur d'agriculture à Wassy (Haute-Marne)

8) D'avau, d'aval, c.-à-d. e d. i fond de la vallée.
9) Précipice sous le torrent de Sarreyer. —
10.) Diminutif de *prayre* (prêtre). — 11. Poirs séchées au four. — 12. Diminutif de *curiale* (notaire).

recommande aux amateurs de cresson le mode suivant de culture, d'application facile et qui donne, paraît-il, de très bons résultats.

Un baquet quelconque, un tonneau scié en deux, par exemple, fournit les bassins. Plaçons-les dans un endroit ombragé, de préférence. Remplissons-les d'eau propre. A la surface de cette eau, mettons une claie en osier ou une grille en fil de fer galvanisé (dans ce dernier cas, il faut qu'elle soit accrochée au bord du bassin). Nous n'aurons plus qu'à nous procurer des rameaux de cresson et à les déposer sur la claie ou sur la grille. Quinze jours ou trois semaines après, les racines et les tiges se seront développées. Nos bassins seront couverts de verdure, nous pourrons arracher déjà quelques tendres tiges de cresson.

« Il est inutile de renouveler l'eau, dit M. Avignon, comme je le croyais et le faisais les premières années. L'an dernier, de mai en novembre, je n'ai pas changé l'eau de mes bassins et le cresson était de toute beauté. Bien entendu, il faut entretenir les bassins aussi pleins que possible. »

M. Avignon préconise l'emploi de divers sels qui semblent beaucoup favoriser le développement du cresson.

« Les engrais qui m'ont donné le meilleur résultat, après de nombreux tâtonnements, sont le sulfate d'ammoniaque et le sulfate de fer mélangés (5 grammes de sulfate d'ammoniaque, une pincée, et environ un quart de sulfate de fer par dix litres d'eau et l'on verse ensuite la dissolution dans les bassins.

» Un papillon blanc, la piéride du cresson (*pietris rapae*), dépose ses œufs sur les feuilles de cette plante, et, au bout d'une dizaine de jours, ils donnent naissance à des petites chenilles vertes qu'il faut s'empresse de détruire. Un arrosage au jus de tabac ou de savon noir en a généralement raison. Il y a bien aussi l'altise (*altica oleracca*); mais, en immergeant le cresson de temps en temps, on se débarrasse de cet insecte. »

Le procédé dont parle M. Avignon est bien simple à essayer; il est intéressant. Souhaitons qu'il réussisse partout comme entre les mains du professeur de Wassy.



ÉTAT NOMINATIF OFFICIEL

du clergé valaisan en 1775

(SUITE)

*Messieurs les curés et cures du
L. dizain de Sion.*

SAVIÈZE. M. Jean-Baptiste Loye, curé. — AYENT. M. Dominic Jean, curé. — GRISIMUEN. M. Théodule Zuffrey, curé. — VEX. M. Jean-François Villete, curé. ST-MARTIN. M. Jean-Baur Zenheuseren, curé; M. N.-N. Beitrison, prêtre. — EVOLÈNE. M. Pierre Moix, curé. — MAGE. M. Jean Tabin, curé. — NAX. M. Jacques Moret, curé; M. Etienne Pannatier, prêtre à Vernamièze. — BRA-MOIS. M. Pierre-Joseph Passy, curé.

*Messieurs les curés et cures du
L. dizain de Sierre.*

SIERRE. M. François-Joseph Preux, chanoine de Sierre, curé et surveillant; M. François-Ignace Delovina, vicaire; M. Joseph-Adrien. Maurice de Courten, docteur en théologie, prêtre; M. Jean-Baptiste Albertino, prêtre. — ST-MAURICE-DE-LAQUE. M. Ant. Chablay, curé; M. Joseph-François Rey, coadjuteur; M. Pierre Esseiller, prêtre à Miège. — VENTONE. M. François-Elie Bournier, curé. — ANNIVIÉ. M. Pierre-Etienne Mabillard, curé; M. Joseph-Simon Savio, curé; M. Michel Barthelémy Mabillard, assistant. — LENS. M. Nicolas Magnin, G. R., prieur; M. François Briguet, bénéficié; M. Jean-Nicolas Gerod, assistant. — CHALEY. M. André Bes, curé. — GRANGE. M. Augustin Torrent, curé. — ST-LÉONARD. M. Joseph Hallabarter, curé. — GRONE. M. Joseph-Guillaume Reinard, curé. — VERCORIN. M. Henri Félix Favre, curé.

Le séminaire épiscopal de Gêronde.

M. François-Joseph Arnold, directeur; M. Chrétien Julier, prêtre; M. Jean-Baptiste Holzer, prêtre; M.

Jean-Joseph Rigger, diacre; M. Joseph Schmidhalter, diacre; M. Jacques Alphonse Reiss, prêtre; M. Jean Delavis, diacre. (A suivre.)



BLOC-NOTES

Dialogue entendu sur la Planta :

— Pourquoi diable Frantz expédie-t-il tout son raisin en caissettes? Serait-ce que lui aussi voudrait se faire un apôtre de la Croix-bleue?

— Ah bah! C'est tout bonnement parce qu'il ne veut pas que ses ouvriers entre des *ceps y bussent*.

En chemin de fer, retour des assises de Fribourg :

— C'est égal, Huber méritait bien d'y passer. Je ne sais pas ce qui a retenu le Jury.

— La peur d'être dévorés, puisqu'on dit que Huber avait pour amis des époux *mal hivernés*.



CASSE-TÊTES

Solution du mot carré No 42.

B R O C
R U S E
O S E R
C E R F

Ont deviné: Vénitienne, Bulle. — La bête vole, Berne. — L. E., au Nord, Lausanne. — Elzear, Zurich. — Mal aux pieds, Bulle. — K. Iman, St-Maurice.

Ont rempli les conditions du concours: Vénitienne; La bête vole; Mal aux pieds.

La prime est échue à Vénitienne.

MOT EN TRIANGLE N° 43
(Concours 9.)

1. Au palais du Sultan.
2. Brave le serpent.
3. Note de musique.
5. Arme tranchante.





Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE.— Chronique (*Le Village franco-suisse*). — Le Grand Saint-Bernard (poésie), M. BESSE-DES LARZES. — Le jeune lion à la recherche de l'homme (*légende arabe*), L. COURTHION. — Glâneres historiques. — Etat nominatif du clergé valaisan en 1775. — Bloc-notes. — Casse-têtes.

CHRONIQUE

Le village franco-suisse.

C'est l'ainé et, par bonheur, le cadet aussi du Village suisse, auquel il survivra, nous l'espérons, jusque dans les nuits futures des temps.

Quelques-uns nous diront que St-Gingolph n'est pas l'unique bourgade placée à cheval sur une frontière. Cela peut être vrai, mais ce qui est bien spécial à St-Gingolph et lui donne un agrément introuvable ailleurs, c'est qu'aucune distinction n'y est faite entre les deux parties de la population. La vie y est doublement nationale au même titre pour ceux nés au couchant de la Morge que pour ceux nés au levant. Tout ce qui peut être commun aux deux fractions du village l'est demeuré depuis plus de trois siècles. Sans doute, au point de vue administratif, chaque nation doit y avoir ses rouages, mais, en revanche, les biens bourgeoisiaux y sont demeurés indivis. Comme on le sait, en France, tout le territoire est nationalisé, mais il a été fait à St-Gingolph une sorte d'exception qu'aucune autre com-

mune française ne paraît soupçonner. Les forêts communales du moyen-âge sont restées propriété collective, même après la conquête par le Valais de la moitié du territoire, et ces biens communaux, où qu'ils soient situés, bénéficient d'une neutralisation spéciale. Pour ce qui touche au culte, les deux St-Gingolph forment, sous la juridiction de l'évêque d'Anecy, une seule et même paroisse, dont l'église est située sur la terre française où Suisses et Français vont d'ailleurs pêle-mêle chercher le dernier repos dans l'unique cimetière. Chaque nationalité a ses écoles primaires, mais le Suisse a droit d'envoyer ses enfants à l'école « en France » comme le Français les siens « en Suisse » avec cette différence toutefois que le budget des écoles étant là centralisé, les écoles valaisannes perçoivent une modeste finance, formalité inconnue sur le territoire français.

Le service postal y est double aussi, mais les citoyens du Village franco-suisse bénéficient simultanément des tarifs français ou suisses. La lettre arrivant de Paris affranchie au tarif intérieur de la France sera, sans surtaxe, délivrée au Suisse par le facteur français comme la lettre affranchie à 10 centimes venant de Poliez Pittet ou du Landeron sera

remise au Français par le facteur suisse. Cette combinaison offre un double privilège à la jeunesse féminine du Village franco-suisse, laquelle, non moins rusée ni moins perplexe en matière amoureuse que celle d'autres lieux, pourra à la fois correspondre dans les prix doux avec le voisin à culotte passepoileuse qui soupire à la caserne de la Pontaise, et avec l'autre voisin à culotte rouge suant sous le soleil de l'Algérie, de Madagascar ou du Dahomey.

En attendant le retour de l'un et de l'autre, la vierge du Village franco-suisse n'est d'ailleurs pas à plaindre, n'ayant, en cas de trop grande impatience, qu'à choisir entre les gendarmes valaisans et les maréchaux français, comme entre les douaniers à croix fédérale au képi et les douaniers à grenade flambante d'outre Jura.

Or, dernièrement, ce village, dont les maisons s'alignent vers la base du Gramont, enfilées ainsi que des perles aux deux côtés de la route, célébrait l'inauguration de sa fanfare à la fois locale et internationale. Et rien n'était aussi touchant que ce mariage, intime s'il en fut jamais, des oriflammes suisse, valaisanne, genevoise, vaudoise, avec le grand étendard tricolore, que cette union des plus petites républiques avec la plus

grande. Aussi, n'est-il pas de spectacle plus édifiant ni plus imposant que cette marche du cortège derrière le drapeau aux treize étoiles du Valais et du tricolore dont les porteurs, marchant côte à côte, en tête, ont grand soin de tenir les deux hampes croisées ainsi que dans un enlacement définitif de deux peuples dont le double vœu consiste à n'en bientôt plus faire qu'un seul. A ce défilé, le visiteur se range avec une sorte de recueillement; les maisons sourient de leurs volets entr'ouverts où vient poindre quelque alerte minois sur lequel demain Français ou Suisses viendront à l'envi cueillir des baisers; les embarcations captives exultent en dansant dans la rade, autour de l'ancre protectrice, tandis que les maisons du premier plan, assises au bord inférieur de la route comme autant de vierges blanches au corsage fleuri, baignant leurs pieds dans les ondes expirantes du Léman, semblent, par le balancement d'un drapeau à leur coiffure, convier à la joyeuse kermesse leurs bons voisins de la rive vaudoise. Car il n'est pas d'étrangers pour cette population franco-suisse. Bien que villageoise, elle est de celles dont la bague a dès longtemps fait fléchir les préjugés de lieu, de bourgeoisie, de caste ou d'origine; Bon gré mal gré, elle veut que sa municipalité française et sa municipalité suisse fassent bon ménage. Aussi, dans le banquet en plein air, où tous les convives aspiraient entre deux bouchées la fraîche brise du grand lac, a-t-on célébré une fois de plus l'union cordiale des deux républiques européennes. Aux chants joyeux partis de la verdoyante rive sud, le flot semblait dans chaque murmure rapporter les enthousiastes applaudissements des grandes et opulentes bourgades de la rive du nord.

Car, en dépit de l'émulation ouverte entre elles, les deux rives du Léman se jalourent, en sœurs aussi bellées l'une que l'autre, quoique d'une

beauté différente. Celle du nord, avec ses coteaux chargés de vignes, convoite parfois les immenses ombrages de celle du sud, sa paix sereine, ses solitudes où les têtes vont s'égarer sous les dômes des châtaigniers. Celle du sud envie parfois les vastes horizons, les richesses et le va et vient bruyant de sa sœur, mais sans oublier de se dire que celle-ci est décidément trop mondaine pour savoir jouir de la paix intime, des doux ombrages et des légères caresses de l'onde. Elle la contemple avec intérêt dans son luxe artificiel du milieu de son luxe des choses de la nature en guérissant ses envies intermittentes par cette sage réflexion du grillon :

Il en coûte par trop de briller en ce monde,
Pour vivre heureux, vivons caché.

LE GRAND SAINT-BERNARD

En ces lieux couronnés de neiges éternelles
Le corps est plus léger, et l'âme prend des ailes
Pour voler par delà ces monts majestueux,
Et le cœur se dilate en approchant des cieux.

Heureux qui, loin du souffle et des cours et des villes,
Ces écumeurs essaims d'ambitieux rampans,
Peut contempler un jour, en ces nobles asiles,
Des antiques vertus les généreux élan.

Plus heureux mille fois qui, bannissant le monde
Du trouble de ses sens et des feux de son cœur,
En ce vallon de paix bienfaisante et féconde,
Vient mourir tous les jours pour l'immortel bonheur.

Prêtres de ce couvent, gloire de l'Helvétie,
Bâti tout près du ciel pour redire à jamais
De la foi du chrétien les éternels bienfaits,

Si d'aveugles témoins de votre noble vie,
Cupidés et pétris de colère et d'envie,
Voulaient toucher encore aux gloires de ce mont,
Au fleuron qui rayonne et scintille à son front...

Non! non! ne craignons pas : l'Europe vous
[contemple,
L'Europe veut sauver ce grand et rare exemple
De la foi primitive et de l'humanité
Et de l'oubli du monde et de la charité...

L'impiété vous craint, le sage vous honore;
Des bords de l'Orénoque aux plaines de l'aurore,
Français, Germains, Anglais, par mille et mille voix,
De votre dévouement redisent les exploits.

Construit dans les vieux temps au-dessus des orages,
Votre asile béni traversera les âges,
Superbe d'héroïsme et semant les bienfaits :
Nobles voisins du ciel! vous vivrez à jamais.

25 août 1857. MICX BESSE DE LARZES.

Le jeune Lion à la recherche de l'homme.

(LÉGENDE ARABE)

Un jeune lion venant de quitter depuis peu la maison paternelle se montrait fort préoccupé de savoir ce que c'était que ce fameux « homme » dont ses parents, comme d'ailleurs tout le voisinage, parlaient avec une sorte de haine où se devinait plutôt le respect que le mépris. Il se dit :

— « Maintenant que me voilà libre, apte à la défense et même à l'attaque, pourquoi ne me risquerais-je pas à m'éloigner un peu plus de la forêt natale?... Je suis assez grand pour ne pas me perdre, et d'ailleurs, je reviendrai dès que j'aurai vu l'homme. »

Il partit sans rien dire, voyagea toute la nuit à travers les régions supérieures de l'Atlas, franchissant les rochers, les bois, les torrents et les précipices.

Le matin, il rencontra un chameau :

— Est-ce que vous ne seriez point l'homme, cet être dont on parle avec tant de respect, de considération et de terreur? dit le lion d'un ton légèrement empreint de timidité.

— Moi! répondit le chameau... Je n'ai jamais rêvé pareil honneur, bien que je vive souvent à côté de lui... Tantôt bon, tantôt mauvais pour son serviteur, suivant ses fantaisies, il me donne à manger quand il peut ou quand il veut, et, pour cette nourriture que je me procurerais sans doute aisément sans lui, il me fait mettre à genoux pour me charger d'une foule de choses et ne m'ordonne de me relever que lorsqu'il reconnaît que le poids est assez considérable pour mes forces. Au reste, pour peu que la charge lui paraisse insuffisante, il la régularise en s'asseyant lui-même par dessus. C'est de la sorte qu'il m'emmène avec lui à travers les déserts. Lorsqu'un chameau réussit à se faire vieux sans avoir été étouffé sous les sables, l'homme le tue afin d'exploiter sa dépouille.

— « C'est surprenant, murmura le lion en s'éloignant. C'est donc un colosse, une montagne, un phénomène que cet être appelé homme!

Et il poursuivit sa route avec résignation, attendant une nouvelle rencontre.

Ce fut tout d'abord un animal au corps solidement constitué et appuyé sur des jambes courtes, au torse solide, à la nuque épaisse, nerveuse et trapue. De sa tête massive surgissaient deux cornes superbes.

— N'êtes-vous pas l'homme ?

— Je suis le taureau, un soi disant ami de l'homme, mais un ami bien mal partagé : obligé de traîner la charrue en traçant dans la terre durcie de profonds sillons, il m'enchaîne au lieu de me laisser au moins libre dans ma demeure, il me persécute, me provoque devant de nombreuses assemblées d'où ses semblables acclament avec frénésie toutes les lâchetés dont je suis l'objet de sa part ; ma chair constitue un des éléments principaux de sa nourriture et, dès l'enfance, l'homme me dépouille d'ailleurs sans scrupule du lait maternel.

Le lion s'éloigna et bientôt observa un animal aux membres démesurément allongés, à la peau tachetée, dont la tête perchée au sommet d'un cou à perte de vue cherchait des feuilles à brouter dans l'épaisseur des arbres.

— Pardon, ne seriez-vous pas l'homme ?

— Non ! je suis la girafe, répondit en tremblant le timide animal qui prit aussitôt l'élan pour s'éloigner de cet importun voyageur.

Ce fut alors le tour d'un être bien plus grand, quoique moins élancé ; il avait l'air doux, pacifique, la peau mate, les oreilles larges et pendantes, les mouvements lents. Son nez extrêmement allongé pendait jusqu'à terre entre deux grosses dents comparables à des cornes monumentales.

— Ne seriez-vous point l'homme, interrogea le naïf lion, cet être dont on ne parle qu'avec une crainte mêlée de vénération ?

— C'est à moi que vous parlez, jeune ami ?

Non, hélas, je n'ai pas la puissance de cet homme qui ne rêve que faire de moi un esclave. Quand il y réussit, il m'occupe à transporter différentes choses, à faire ses travaux, voire à lui servir de jouet. Quelque-

fois, mais dans certains pays seulement, il nous vénère, mais il faut pour cela que nous ayons le manteau blanc et d'ailleurs ce privilège n'est dévolu qu'à une infime minorité d'entre nous.

Ce qui l'amuse le plus, c'est de me tuer pour m'arracher les deux dents que vous voyez. Ainsi, la seule arme extérieure que la nature ait donné à l'éléphant sert d'appât à son ennemi.

Et le lion s'éloigna en se disant : Ah cet homme ! cet homme ! quel géant !

Il rencontra une foule d'autres animaux ses inférieurs à qui il dédaigna d'adresser la parole. Toutefois, comme les espèces plus grandes que l'éléphant se faisaient rares, il dut en rabattre et commencer à se dire que l'adresse supplée souvent à la force.

Voyant un animal aux formes harmonieusement dessinées, aux membres découplés, au cou allongé, à la frimousse alerte, il s'en approcha :

— Excusez ma curiosité, mais ne seriez-vous pas par hasard l'homme, cet être si connu, que je suis peut-être seul à ne pas connaître encore ?

— Je suis son compagnon, son ami dévoué, ou pour mieux dire son serviteur. En toute circonstance, je partage son sort. Il voyage avec moi, mais c'est moi qui le traîne ou le porte ; il se bat contre ses semblables, mais pour le faire, il s'assoit sur mon dos, me dirige, me pique, me cingle, me caresse, me fait tourner dans le cirque et quand je ne suis pas mort pour lui ou avec lui sur le champ de bataille, il m'éreinte jusqu'à ce que j'expire misérablement ; après quoi, il proclame que la chair du cheval n'est pas bonne à jeter à vous autres bêtes sauvages.

— « Décidément, se dit le lion, je n'arriverai donc pas à savoir ce que c'est que l'homme ?... Qu'il doit être beau, grand, noble et agile ! Plus je le cherche, plus j'ai hâte de le voir. »

Il marcha encore longtemps sans rien rencontrer qui fut digne de son attention, lorsque, au bout d'une clairière, il aperçut un bûcheron qui, au moyen d'un maillet, fendait un

un tronc de cèdre abattu sur le sol*

— En voilà un, dit le lion, qui a une drôle de tournure. Qu'il est maigre, chétif, et si ce n'était qu'il a une allure étrange je ne ne la questionnerais pas. Essayons pourtant de rire un peu.

Dédaigneusement, dans l'unique but de se distraire, il l'interrogea arrogamment :

— Vous ne connaissez pas l'homme, n'est-ce pas ? Il ferait probablement une jolie bouchée de vous ?

— Excusez, jeune prince des animaux, je le connais intimement, il me traite d'égal à égal et nous sommes solidaires l'un de l'autre, mais puisque vous tenez à le connaître, je vais vous le faire voir. En attendant, reposez-vous, tenez, vous n'avez qu'à poser votre main droite entre ces deux morceaux de bois.

Et il lui montra l'ouverture béante du tronc qu'il s'apprêtait à fendre.

Le jeune voyageur suivit le conseil et, aussitôt, le bûcheron retira la coin. La patte resta prise entre les deux moitiés du tronc comme dans un étai.

Mais presque aussitôt, le jeune animal, à qui la douleur arrachait des rugissements qui ébranlaient la forêt, parvint à se dégager. Alors, bien qu'en boitant, il tenta de se précipiter sur cet insolent ennemi dont il comptait ne faire qu'un morceau. Mais le bûcheron qui s'était approché d'un arbre y grimpa avec agilité et, presque aussitôt, disparut dans les branches.

Cependant, ses premiers rugissements avaient été entendus d'autres lions ; bientôt un géant de la race royale arriva sur les lieux en secouant une lourde et épaisse crinière. Le jeune voyageur lui raconta son aventure.

— Imprudent ! dit le vieux lion ; mais il est particulièrement doux ton agresseur ! C'est que peut-être il n'était pas armé, car voici sa hache là-bas à distance. Eh bien, nous lui ferons payer cher toutes ses perfidies, puisqu'il n'a pas d'arme plus redoutable. Je reste ici ; cours dans la forêt et demande du secours.

L'imprudent s'éloigna en claudicant et en proférant de longs et

plaintifs rugissements, pendant que le vieux lion gardait le pied de l'arbre en promenant à travers les branches et dans l'épaisseur du feuillage un regard menaçant.

Le renfort ne se fit pas attendre : Les lions arrivèrent nombreux ainsi que des représentants de tous les royaumes de l'Atlas.

Le premier se plaça à deux pas du tronc de l'arbre, quatre autres se rangèrent autour, formant ainsi la base d'une haute pyramide animale ; les autres montèrent dessus, s'échauffant avec une symétrie, un ordre qui eût fait rougir d'envie des clowns. La pointe de l'édifice vivant s'élevait jusque dans le sein des branches feuillues et le bûcheron allait devenir la proie commune lorsqu'on le vit se glisser vers l'extrémité d'une branche, s'y suspendre et s'élancer à terre. Distract, oubliant son rôle, l'un des lions placés à la base, le voyant presque à portée de ses griffes, voulut se jeter sur lui, mais la pyramide déséquilibrée s'écroula avec fracas et, dans cette indescriptible mêlée, tous les animaux furent étourdis ou blessés. Le bûcheron avait disparu.

On entendit alors le jeune lion murmurer :

— En effet ! c'est peut-être bien lui... l'homme ! L. COURTHION.

GLANURES HISTORIQUES

Nous trouvons dans les papiers privés d'un citoyen montheysan du XVIII^e siècle la note suivante :

— La Chapelle de Notre Dame de Compassion, vers les jeux de quilles, a été construite et achevée en 1776 jusqu'au pavé, fini en 1777. Il reste à faire l'autel et les portes. L'autel a été commencé en 1779.

En février 1693 a été brûlée la ville de St-Maurice, on dit que le feu se prit au four de la Baye (*sic*) de St Maurice, le vent porta des enserles allumées en l'air jusqu'au Palluz où il a brûlé une grange dont les murailles subsistent encore à côté du sentier.

— Monsieur le Banneret Dufay, (je dis le Bann... général) a fait bâtir sa maison paternelle en 1776 sur un

nouveau plan bien différent de la vieille.

ÉTAT NOMINATIF OFFICIEL du clergé valaisan en 1775 (SUITE)

MM. les curés et cures du L. Dixain de Loèche.

LOÈCHE. M. Jean Chrétien Julier, curé, surveillant et chanoine de Sion ; M. Jean Josse Imwinkelried, vicaire ; M. Jean Chrétien Decombis, recteur ; M. Joseph Melbaum, régent. — TURTEMAGNE, M. Jean Diot, curé ; M. Jean-Joseph Zimmermann, vicaire. — SARCANA. M. Franç.-Xavier Gottsponner, docteur en Théologie, chanoine de Sion, curé. — AUX BAINS. M. Ignace Arnold, curé. — ALBINEN. M. Etienne Gottet, curé. — ERSMATT. M. Bernard Zuffrey, curé. — EMS. M. Claude Putalaz, curé. — GAMPEL. M. Chrétien Kaiser, chanoine de Sion, curé. — INDE. M. François-Joseph Dossenbach, administrateur.

MM. les curés et cures du L. Dixain de Rarogne.

RAROGNE. M. Jean-Joseph Riedin, chanoine de Sion, curé ; M. Jos.-Ignace Roten, chanoine de Sion et recteur de la Noble famille de Roten ; M. Pierre Jos. Willisch, vicaire à St-Germain. — BAS CHATILLON. M. Jos.-Ignace Zmilacheren, chanoine de Sion, surveillant et prieur. — LETSCHEN. M. François Biner, prieur ; M. Martin Hasler, recteur. — MEREL. M. Jean-Joseph Andenmatten, curé ; M. Joseph Clément Huser, curé ; M. Joseph de Castonay (*sic*), chargé de la première messe. — ANBETEN. N. Gaspar-Maurice Metzger, rect. — UNTERBEC. M. Joseph-Ignace Zurkirchen, curé. — GRENGIOL. M. Joseph Imahorn, curé. — EYNCHAUL. M. André Murman, curé.

(A suivre.)

BLOC-NOTES

A propos des coryzas que déterminent les premiers froids de l'automne, il n'est point sans actualité de parler du mouchoir de poche.

Émpruntons quelques détails à l'*Écho du public*. Le premier mouchoir

de poche connu fut porté en Europe, il y a trois cent cinquante ans. La femme qui fit faire ce grand pas à la civilisation était une belle Vénitienne à laquelle son *fazzoletto* valut un légitime succès.

L'Italie est donc le berceau des mouchoirs de poche ; bientôt, ils passèrent les Alpes et se répandirent en France, où ils furent adoptés par les seigneurs et les dames de la cour de Henri II.

Le mouchoir de cette époque, fabriqué avec les tissus les plus coûteux, orné de précieuses broderies, était un objet de grand luxe. Sous Henri III, on eut l'idée de le parfumer.

Ce n'est guère qu'en 1580 que l'Allemagne se familiarisa avec cet objet de toilette. Il ne servait qu'aux princes, aux personnes très riches. C'était aussi un cadeau que l'on faisait aux fiancés illustres. Il fut l'objet de lois somptuaires, et un édit, publié à Dresde en 1595, en interdit formellement l'usage aux gens du peuple.

Depuis, il s'est beaucoup vulgarisé, heureusement.

Il convient donc, dit notre confrère, de rendre grâces à la belle Vénitienne qui inventa le mouchoir. N'est-il pas pénible, en effet, de songer que les beautés les plus célèbres du moyen âge ne connurent pas cet utile petit morceau d'étoffe, et que la Béatrice de Dante, par exemple, et la Laure de Pétrarque se mouchèrent peut-être dans leurs doigts?...
—

CASSE-TÊTES

Le mot en triangle N° 43 a été incomplètement posé et mal placé. Le voici dans son ordre normal :

1. Arme tranchante.
2. Note de musique.
3. Exercice à feu.
4. Brave le serpent.
5. Au palais du sultan.

MOT EN CARRÉ N° 44

1. Utile au jeu.
2. Muse.
3. Narcotique.
4. Prisonnier.
5. Mariage.



Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Chronique, L. C. — *Lo René et la lemace* (fable en patois). — Le Beef-teack d'ours, ALEXANDRE DUMAS. — Automne (poésie), L. C. — Sobriquets de communes et villages. — Etat nominatif officiel du clergé valaisan en 1775 (suite). — Bloc-notes. — Ephémérides. — Cassé têtes.

CHRONIQUE

Il ne se passe plus guère de jour sans que de nombreuses personnes — notamment des pères et mères — se lamentant à leur manière sur l'évolution du régime économique du présent et surtout du passé ne vous viennent dire :

« J'ai un fils (quelquefois deux et même davantage) ; il est intelligent et promet beaucoup. Jusqu'ici, j'ai fait comme tout le monde ; je l'ai mis au collège où il s'est fait remarquer ; il en est revenu plus d'une fois avec des prix, mais voici poindre l'heure de le diriger vers une carrière et je ne constate en lui aucune disposition particulière, aucun goût spécial pouvant servir à une orientation. Au reste, à parler en toute franchise, je ne saurais trop m'étonner de son indifférence ou de son indécision à cet égard, tant je vois difficilement moi-même vers quel point cardinal de la vie active je le pourrais orienter. Examinons les carrières dites libérales :

1° *Prêtre*... Mon Dieu, n'en parlons pas ! il aime par trop rentrer à

une heure du matin et... enfin, vous comprenez bien sans que j'en dise davantage.

2° *Notaire*..., *avocat*... — Je suis loin de dire que cela ne lui conviendrait point, mais voilà des carrières bien usées partout, pour ne pas parler que de notre Valais où les notaires et avocats sèchent sur pied avant leur développement, comme les plantes dans une forêt toute drue, poussée trop serrée et d'un même jet. Sans compter que la nouvelle loi sur le notariat limite leur nombre, lequel eût même dû se limiter sans cela, par la force seule des choses, depuis que cette carrière était devenue presque nulle.

Quant au barreau, il n'est pas certain qu'il n'y ait pas encore quelque chose à y faire, mais combien qui commençant leur carrière à l'audience la vont clore au café ? Et puis, sans être spécialement doué, servi par un bel organe, sans aller compléter ses études dans une université étrangère, on n'est bon qu'à contrecarrer certain proverbe et à ne prophétiser que dans son propre pays.

3° *Médecin*. — Mais, à songer que cela lui plût, voilà près de dix années d'université en perspective, ce qui, à 2500 fr. par an — chiffre qui suffit à vous convaincre que mon fils est raisonnable — va me faire

un total arrondi de 25 000 fr. Sa part d'héritage y passera et, lui, que sera-t-il après ? Dieu table ou cuvette... En tout cas faudra-il, pour récupérer cette jolie somme, qu'il en soigne des douzaines de rhumes et de pleurésies, surtout dans nos contrées montagneuses où les gens ont l'audace d'être plus solides que des troncs de poiriers et, sur un aplomb, de n'avoir pas d'argent à jeter aux médecins.

Sur ce, ces parents perplexes termineront en sollicitant de vous un conseil qu'ils auront garde de suivre, car tel est le cas de ceux qui cherchent des conseils. Au surplus, ils n'ont pas tort. Il n'existe qu'une catégorie de gens plus ennuyeux que les quémandeurs d'avis, ce sont ceux qui en distribuent en toute occasion. D'ailleurs, un conseil de cette nature applicable à un seul individu risquerait trop de dévier par l'effet et le mal est moins du côté de tel et tel que du côté de notre Société elle-même, ainsi que le fait froidement sentir un économiste français, M. Demolins, dont M. Valbert examine en les termes suivants la théorie dans une étude sur la *Supériorité des Anglo-Saxons* parue récemment dans la *Revue des Deux Mondes*. Cette sortie est par elle-même toute une réponse aux doléances dont nous parlons :

Il (M. Demolins) ne désespère pas de nous, écrit M. Valbert, mais pour que nous valions notre prix, quel qu'il soit, il faut qu'on nous élève autrement, que les maîtres et les parents s'occupent de former des hommes, d'éveiller dans notre jeunesse l'esprit d'initiative et d'entreprise, qu'au lieu de lui farcir la tête d'inutiles connaissances ils la préparent à la « vie sérieuse ». Peut-être ferons-nous quelque figure dans le monde (M. Demolins parle de la France) le jour où nous ne croirons plus « que la sagesse suprême consiste à se soustraire autant que possible aux difficultés et à tous les aléas de la lutte pour l'existence, le jour où il n'y aura plus de pères et de mères disant à leurs fils : « Mon cher enfant, compte d'abord sur nous, tu vois comme nous économisons pour assurer ton avenir. Compte ensuite, pour faire ton chemin, sur nos proches et alliés, sur nos amis, qui se feront un devoir de te pousser, de te recommander. Compte surtout sur le gouvernement qui dispose d'une quantité innombrable de places; il faudrait véritablement jouer de malheur pour n'en pas attraper une. Mais comme l'Etat rétribue chichement ses fonctionnaires et qu'il est bon d'avoir du beurre à étendre sur le pain, tu devras épouser une femme riche; nous en faisons notre affaire, repose-toi sur nous de ce soin, nous te la chercherons, nous te la trouverons. Et, là-dessus, ce jeune homme si bien endoctriné, imbu de si sages principes, s'oriente vers la vie tranquille, et son esprit s'émousse et sa volonté s'endort, et il ne sera ni pionnier, ni *settler*, ni *squatter*; il ne sera rien du tout et il sera heureux et fier de n'être rien; son incurable médiocrité fera ses délices; il passera son temps à promener son ombre au soleil et son ombre lui paraîtra charmante.

Cette hardie sortie contre notre routine continentale nous rappelle un autre article paru, il y a un peu plus de deux ans dans le *Figaro* où, à propos de la distribution des prix dans les collèges, M. Urbain Gohier s'écriait :

« A son entrée dans la vie, la dot est le premier souci du bourgeois contemporain.

» Avec cela, on est sûr de ne pas faire fortune, mais on est sûr de ne pas mourir de faim.

» Pour compter sur une vieillesse médiocre, l'élite des jeunes Français, ou du moins ce qui prétend être l'élite, se condamne à la plus médiocre existence...

» C'est une extraordinaire conception de la vie que de la sacrifier tout entière à la tranquillité des derniers jours. Une vieillesse incertaine ne mérite pas que l'homme se prive

de vivre tout ce qui vaut d'être vécu dans l'âge de l'action...

» Ils sont contents de ne rien gagner pourvu qu'ils ne risquent rien. »

Et cette conclusion :

« Plus de dot et plus de retraite, alors on se rappellera qu'on est au monde pour jouir du monde, que le véritable but de la vie est la vie elle-même avec ses incertitudes, ses chances et ses risques. Les énergies gaspillées, perdues aujourd'hui, se ressaisiront pour une œuvre féconde. »

Tout cela est écrit pour la France, mais combien la France ressemble à notre pays, n'est-ce pas ?

Lo rénâ et la lemace. *)

On dzo, Mocheu Rénâ que jamay de vestelhies
L'ère z'u entrepray

A yu qu'ère pas tot de robâ de dzenelhies
Et per on lemaçon s'est-te pas yu sorpray ?

— « Mon pouro lemaçon, dit ça biite sarvâdze,
To vis sin nion tormeint comm'ona bouba sâdze,

Ma cin me fî pediâ de te veyre trêna
Ta trace mocachuâ sin jamay morronâ. »

— « Vo tormeintâ pié pas de ma deûsle pacheince
No sein, li lemaçons, conteints de vivre d'ainse
Ein no débeneint, no-mimo, Esseleince !

Repond le mocachu... Io vouay gadgié on pot
De fire ein rein de tein mi de tsoin que vot... »

— « D'accoô !... dit lo Rénâ

Ein faseint comme cé que veû rire du nâ,
Eh bin. hardi !... » Et pouay, setô su l'herba

Breinlâve lo sondzon de sa cavoua soperba.
Lo lemaçon, tsâpou, malice de morrianda,

Râpetze sû sta cé. Lo Rénâ, à vouaranda
Fot la lemace loin, rin que d'on'écôthiâ

Et pouay li crie adonc : « Yô diâblo i-tô catchiâ
Gadzo que t'-i i i ceresoues ? »

Aprî tot cein, lo bon Rénâ se loue
De ça valleince li, quand, de loin, la lemace

Li dé : « Payié-pi voutro pot,
Mocheu Rénâ, y'è fi mi de tsoin que vot

Et tot cein li d'on coup, sin lachié niona trace.
(Traduction au prochain numéro.)

*) Fable mise en vers d'après le récit verbal du nonagénaire Etienne Gabud, à Ve-se-gères (1895).

LE BEEFSTEAK D'OURS

Qui n'a entendu parler du beefsteak d'ours mangé à Martigny par Alexandre Dumas. Toutefois, nous croyons que, malgré cela, bien peu de nos lecteurs ont été chercher les menus détails de ce récit dans les *Impressions de voyage* du grand romancier et tiendront à les lire une fois.

J'arrivai à l'hôtel de la poste de

Martigny vers les quatre heures du soir.

Pardieu ! dis-je au maître de la maison en posant mon bâton ferré dans l'angle de la cheminée, et en ajustant mon chapeau de paille au bout de mon bâton, — il y a une rude trotte de Bex ici.

— Six petites lieues de pays, monsieur.

— Oui, qui en font douze de France à peu près. — Et d'ici à Chamouni ?

— Neuf lieues.

— Merci. — Un guide demain à six heures du matin.

— Monsieur va à pied ?

— Toujours.

Et je vis que si mes jambes gagnaient quelque chose en considération dans l'esprit de notre hôte, c'était certainement aux dépens de ma position.

— Monsieur est artiste, continua mon hôte.

— A peu près.

— Monsieur dine t-il ?

— Tous les jours, et religieusement.

En effet, comme les tables d'hôte sont assez chères en Suisse, et que chaque diner coûte quatre francs, prix fait d'avance et sur lequel on ne peut rien rabattre, j'avais longtemps, dans mes projets d'économie, essayé de rattraper quelque chose sur cet article. Enfin, après de longues méditations, j'étais parvenu à trouver un terme moyen entre la rigidité scrupuleuse des hôteliers et le cri de ma conscience : c'était de ne me lever de table qu'après avoir mangé pour une valeur comparative de six francs ; de cette manière, mon diner ne me coûtait que quarante sous. Seulement, en me voyant acharné à l'œuvre et en m'entendant dire : *Garçon, le second service* — l'hôte marmottait entre ses dents : Voilà un Anglais qui parle fort joliment le français.

Vous voyez que le maître de l'auberge de Martigny n'était pas doué de la science physionomique de son compatriote Lavater, puisqu'il osait me faire cette question au moins impertinente : — Monsieur dine-t-il ?

Lorsqu'il eut entendu ma réponse affirmative : — Monsieur est bien tombé aujourd'hui, continua-t-il ; nous avons encore de l'ours.

— Ah ! ha ! fis-je, médiocrement flatté du rôti. — Est ce que c'est bon, votre ours ?

L'hôtelier sourit en secouant la tête avec un mouvement de haut en bas, qui pouvait se traduire ainsi : Quand vous en aurez goûté, vous ne voudrez plus manger d'autre chose.

— Très bien, continuai-je. Et à quelle heure votre table d'hôte ?

— A cinq heures et demie.

— Je tirai ma montre, il n'était que quatre heures dix minutes. — C'est bon, dis-je à part moi, j'aurai le temps d'aller voir le vieux château.

— Monsieur veut-il quelqu'un pour le conduire et pour lui expliquer de quelle époque il est ? me dit l'hôte répondant à mon *à parte*.

— Merci, je trouverai mon chemin tout seul ; quant à l'époque vers laquelle remonte votre château, ce fut Pierre de Savoie, surnommé le Grand, qui, si je ne me trompe, le fit élever vers la fin du douzième siècle.

— Monsieur sait notre histoire aussi bien que nous.

Je le remerciai pour l'intention, car il était évident qu'il voulait me faire un compliment.

Oh ! reprit-il, c'est que notre pays a été fameux autrefois ; il avait un nom latin, il a soutenu de grandes guerres, et il a servi de résidence à un empereur de Rome.

— Oui, repris je en laissant, comme le professeur du *Bourgeois gentilhomme*, tomber négligemment la science de mes lèvres ; oui, Martigny est l'*Octodurum* des Celtes, et ses habitants actuels sont les descendants des Vénagriens dont parlent César, Pline, Strabon, et Tite-Live, qui les appellent même demi-Germains. Cinquante ans environ avant Jésus-Christ, Sergius Galba, lieutenant de César, y fut assiégé par les Séduois : l'empereur Maximien y voulut faire sacrifier son armée aux faux dieux, ce qui donna lieu au martyr de saint Maurice et

de toute la légion Thébéenne ; enfin, lorsque Petronius, préfet du prétoire, fut chargé de diviser les Gaules en dix-sept provinces, il sépara le Valais de l'Italie, et fit de votre ville la capitale des Alpes Pennines, qui devaient former, avec la Tarentaise, la septième province viennoise. — N'est-ce pas cela, mon hôte ?

Mon hôte était stupéfait d'admiration. — Je vis que mon effet était produit ; je m'avançai vers la porte, il se rangea contre le mur, le chapeau à la main, et je passai fièrement devant lui, fredonnant aussi faux que cela m'est possible :

Viens, gentille dame,
Viens, je t'attends !..

Je n'avais pas descendu dix marches, que j'entendis mon homme crier à tue-tête au garçon :

— Préparez pour monseigneur le n° 3. — C'était la chambre où avait couché Marie-Louise lorsqu'elle passa à Martigny en 1829.

Ainsi mon pédantisme avait porté le fruit que j'en espérais. Il m'avait valu le meilleur lit de l'auberge, et depuis que j'avais quitté Genève, les lits faisaient ma désolation.

C'est qu'il faut vous dire que les lits suisses sont composés purement et simplement d'une paille et d'un sommier sur lequel on étend, en le décorant du titre de drap, une espèce de nappe si courte, qu'elle ne peut ni se replier à l'extrémité inférieure, sous le matelas, ni se rouler à l'extrémité supérieure, autour du traversin, de sorte que les pieds ou la tête en peuvent jouir alternativement, il est vrai, mais jamais tous deux à la fois. Ajoutez à cela que, de tous côtés, le crin sort raide et serré à travers la toile, ce qui produit sur la peau du voyageur le même effet à peu près que s'il était couché sur une immense brosse à tête.

C'est donc bercé par l'espérance d'une bonne nuit que je fis dans la ville et dans les environs une tournée d'une heure et demie, espace de temps suffisant pour voir tout ce qu'offre de remarquable l'ancienne capitale des Alpes Pennines.

Lorsque je rentraï, les voyageurs étaient à table : je jetai un coup d'œil rapide et inquiet sur les convives ; toutes les chaises se touchaient, et toutes étaient occupées, je n'avais pas de place !.. (A suivre.)

AUTOMNE

Feuilles, n'êtes-vous point de nos illusions
De l'Avril à l'Avent l'image la plus nette ?
Soit pout elles ou vous dans la nature en fête
Tout odorant un œuf écloit dans les bourgeons.

Tant que le rossignol note votre cadence
Au zéphir on vous voit vibrer à l'unisson,
Soupirer et danser dans un pareil frisson
En l'uniforme vert — couleur de l'espérance.

Mais, lasses d'avoir vu dans le tout clair matin
Renaître trop longtemps et s'enfuir les aurores,
Vous vous décomposez en tons multicolores
Du pourpre au mordoré, du violet au châtain.

L'automne aussi la voit en robe disparate
Votre éternelle sœur, la frêle illusion,
Se travestir au vent de la réflexion
Et d'un long vol partir, sans souci, cette ingrante.

Démentes, ne songeant au regret qui vous suit,
Tantôt par tourbillons et tantôt par cohortes
Vous fuyez elle et vous, mes pauvres feuilles mortes,
Esclaves de Borée, où ce dieu vous conduit.

C'est alors qu'on surprend toutes vos courses folles
Autour des arbres nus ou le long des chemins,
Sans vous voir soupçonner qu'avant le lendemain
Le dieu vous va semer au milieu des rigoles,

Ni qu'à peine en sommeil sur le miroir durci
Vous frôlera du pied la gente patineuse,
Fille d'illusions, la veille encor riieuse
Pour qui vous marquerez l'aurore du souci.

27 octobre 1897.

L. C.

Sobriquets de communes et villages.

Il y a fort longtemps déjà que des collectionneurs folk-loristes nous ont sollicité de recueillir les sobriquets attribués aux villages du Valais. Dans les autres cantons romands, des travaux de cette nature ont été accomplis depuis longtemps. Les *Mélanges l'audois* de Louis Favrat contiennent une belle collection — on pourrait même dire un vrai dictionnaire — des surnoms de communes vaudoises. Mais les Vaudois sont loin d'être aussi susceptibles que nous autres Valaisans et chacun d'eux se fait un plaisir, et parfois même un devoir, de fournir à une publication populaire ces petites originalités d'autrefois.

Quoi qu'il en soit, nous commençons aujourd'hui à collectionner les surnoms de localités. Ceux de nos lecteurs qui voudront bien adresser ce qu'ils connaissent, avec les explications si possible, nous feront grand plaisir.

Nous trouvant encore dans l'impossibilité de donner, avec ces surnoms, l'explication de l'o-

rigine de chacun d'eux, nous nous bornons, pour l'heure, à les énumérer.

<i>Troistorrents</i>	Li Chorgue
<i>St-Gingolph</i>	Li Coadzou
<i>Va-l'd'Illicz</i>	Li Tzetrin
<i>Isérables</i>	Li Bedyui
<i>Eviionnaz</i>	Li Guillot
<i>Massongex</i>	Li Renaillou

En Entremont, toutes les communes sont surbaptisées en tirade et l'on dit, dans l'ordre suivant :

Meütons de *Bagné*. — Gotreü de *Vollaidzo*. — Trabetzt de *Sabrcintchié*. — Botzelon d'*Orsayre*. — Peca fâva de *Lede*. — Rofatieü du *Bò* (Bourg de St-Pierre). — *Saint Barnà* reçay tot.

Brognons. — Dans la vallée de Bagnes, on appelle ainsi les habitants du village de Sarreyer.

Tacs. — Dans le district de Monthey, on donne ce surnom aux habitants de Martigny et du district d'Entremont.

Il convient également, quoique leur origine émane d'une idée plus noble, de faire rentrer sous ce chapitre, les surnoms ou attributions décernés aux sept anciens dixains du Haut-Valais :

Gomesia catholica, Conches la catholique. — *Briga dives*, Brigue la riche. — *Vispia nobilis*, Viège la noble. — *Raronia prudens*, Rarogne la prudente. — *Lcuka fortis*, Loèche la forte. — *Sicrrum amicum*, Sierre l'agréable. — *Sedunum caput*, Sion la capitale.

ÉTAT NOMINATIF OFFICIEL

du clergé valaisan en 1775

(SUITE)

Messieurs les curés et cures du
L. Dizain de Viège.

VIÈGE. M. Jean-Théodule Aufdenblatten, curé ; M. Jean-Michel Amos, vicaire ; M. Barthélémy Zimmermann, recteur. — SAAS. M. Jean-Barthélémi Antammatten, curé et notaire apostolique ; M. Jean-Pierre Andenmatten, vicaire ; M. Etienne Murman, bénéficié ; M. Jean-Pierre Supersax, recteur à St-Théodule. — ST-NICOLAS. M. Ferdinand Rothermel, curé ; M. Jacque Schmid, vicaire ; M. Benoit de Schalen, bénéficié. — ZER-

MATT. M. Jean-Arnold Biderbosten, curé ; M. Chrétien Berto, vicaire. — TESCH. M. Martin Aufdenblatten, curé. STALDEN. M. Pierre Joseph Ruppen, curé et surveillant ; M. Joseph Hsinzmann, vicaire. — TERBINEN. M. Jean-Baptiste Eggs, curé ; M. Joseph Mathieu Müller, recteur. — GRECHEN. M. Joseph Schwend, curé. — TERBEC. M. Chrétien Zehneren, curé. — RANDA. M. Joseph Gasser, curé. — EGGEN. M. François-Joseph Andenmatten, curé. EMD. M....

Messieurs les curés et cures du
L. dizain de Brigue.

NATERS. M. Jean-Joseph Biderbosten, curé ; M. André Antoine Taffiner, vicaire. — GLYSE. M. François-Joseph Theiler, surveillant et curé ; M. Joseph-Ignace Kempfen, vicaire. — BRIGUE. M. Jean-Christophe Storno, régent ; M. François-Xavier Falcin, prêtre. — SIMPLON. M. Antoine Arnold, curé. — M. François-Joseph Arnold, vicaire. — MONT. M. Pierre-Antoine Delovina, curé. — THERMEN AU MONT DE BRIGUE. M. Béat-Ignace Niderberger, recteur ; M. Antoine Bieler, librement résigné vicaire d'EGGEN.

Professeurs au Louable collège
de Brigue.

M. Ignace Venez. — M. Ignace Feinler. — M. Jacques Bridevaux. — M. Henri Gyon. — M. Alexis Lauber. — M. Ignace Wegmann.

BLOC-NOTES

Entre anglo-mans :

— Songez donc que Sa gracieuse Majesté avait tout au plus dix-huit ans lorsqu'elle a été appelée à régner.

— Appelée *araignée* et par qui ?

— Par le vœu populaire.

— Eh bien, le Vœu populaire est bien malhonnête.

ÉPHÉMÉRIDES

« Le 16 novembre 1776 il est arrivé des comédiens, médecins, chirurgiens et dentistes à Monthey. On

fait la comédie gratis à la tombée de la nuit. Ils se nomment de Languet, ils sont au nombre de neuf, dont six hommes et trois femmes, y compris un peintre. Le 15 décembre, pendant la Diette, il est venu l'ordre de Sion à ne plus comédier pendant l'Avent. »

(Tiré textuellement de documents contemporains.)

CASSE-TÊTES

Solution du mot en triangle No 43.

H
L A
T I R
L I M E
H A R E M

Solution du mot carré No 44.

J E T O N
E R A T O
T A B A C
O T A G E
N O C E S

Les devinants sont les mêmes pour les deux : Buisson d'épines, Monthey. — La bête vole, Berne. — Vénitienne, Bulle. — Elzear, Zurich.

DOUBLE ACROSTICHE N° 45

Arranger les périphrases suivantes de manière à ce que les mots qu'elles représentent forment avec les premières lettres une contrée de l'Europe et avec les dernières une des villes principales de cette contrée.

Personnage biblique. — *Remarquable rivière d'Amérique.* — *Roi de Bourgogne.* — *Petite ville de Provence (conserves de légumes).* — *Amiral anglais.* — *Ville d'Italie.* — *Favorite d'Henri IV.* — *Famille et localité de France (Drôme).* — *Nom de femme.* — *Personnage biblique, connu du premier.*

ANNONCES

La Montagne

(REVUE SUISSE D'ART ET DE LITTÉRATURE)

Paraît chaque mois

à Genève, 8, Boulevard des Tranchées.

Directeur :

M. VALENTIN GRANDJEAN.

Prix pour un an : Suisse . . 5 fr.
» » » Etranger . 6 »

15 NOVEMBRE 1897

DEUXIÈME ANNÉE

PARAIT LE 1^{er} & LE 15 DU MOIS

JOURNAL
DE
LITTÉRATURE
POPULAIRE
ET
NATIONALE

LE VALAIS ROMAND

N° 46

Adresser toutes communications à
L. COURTHION, rédacteur, Bulle (Suisse)

Abonnements

Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
six mois " 1 75
Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces

Suisse 0.25 cent. la ligne
Etranger 0.35 " " "
Rabais sur annonces répétées.

SOMMAIRE. — Novembre au Moléson, L. C.
— *La cueillette des pommes* (poésie) Joséphine
DELOSAN. — Le renard et la limace (traduc-
tion). — Le Beefsteak d'ours, ALEXANDRE
DUMAS. — Le poisson d'avril (chanson his-
torique), Louis GARD. — Glânares histori-
ques: *Le coup de l'étrier*. — Etat nominatif
officiel du clergé valaisan en 1775 (suite). —
Ephémérides. — Casse têtes.

Novembre au Moléson.

L'importance du Moléson n'est pas précisément dans son altitude de 2005 mètres, un chiffre que non seulement surpassent une infinité de pointes ignorées de nos Alpes, mais qu'atteignent aisément de simples pâturages.

Le rôle si spécial de ce cône est dû à son avancement devant la ligne de bataille que forme en face du Jura, par dessus le plateau suisse, le premier rang de ce soubassement des Alpes qui, s'élevant de Vevey, se dirige vers le nord-est, par Lucerne, le Righi et le Säntis. Dégagé du massif alpestre comme un officier de sa compagnie, il porte sa vue tout au loin devant lui jusqu'à la ligne sombre du Jura, encore une autre ligne de bataille si vous voulez, ligne d'une régularité froide et austère qui fait rêver aux immenses régiments de Guillaume II lorsqu'ils ont déposé le casque à pointe pour la plate casquette.

Mais à quoi bon tant de soin à présenter au public ce Moléson de lui si connu? Ce qui nous amène à en parler ici aujourd'hui, c'est moins la perspective que cette montagne offre par elle-même à ses innombrables touristes d'été que la surprise y préparée à ceux qui tentent de la gravir par ces jours trop rapides de novembre qui commencent à huit heures du matin pour se clore à cinq de l'après-midi.

Dès les premières étapes au flanc des coteaux dominant l'établissement des Bains de Montbarry, ce rendez-vous favori des graves familles anglaises qui y trouvent une incomparable vue et un doux repos, l'on entre dans l'opacité du blanc brouillard dont la plus grande partie du plateau suisse est inondée dès le début de l'automne. Mais à peine a-t-on gravi les premières pentes que déjà la tête, se dégageant de la poussière blanche et impalpable de l'immense nuée, en mesure toute l'étendue. Tout le bassin de la Gruyère jusqu'à La Roche, au Gibloux, à Vaulruz et à Charmey donne le spectacle réel d'un grand lac dont les flots épars vont lécher la lisière inférieure des bois, caresser la base des haumeaux supérieurs et plonger jusque dans les replis les plus secrets des vallées, comme pour y aller décou-

vrir un port abrité pour les frêles nacelles hasardées à sa surface. Mais, en fait de frêles nacelles, nous en distinguons tout au plus deux, légers points noirs, égarés à peu de distance l'un de l'autre sur la blanche nappe et indiquant à peu près la place d'où s'élançaient naguère le clocher et la Tour du Château de Bulle, maintenant disparus sous le linceul. Non loin de là, une fumée blanche semble traverser l'onde et rouler en spirale au dessus d'elle, trahissant l'éveil de la petite cité que nous allions croire engloutie sous les flots blancs, de même que toutes les bourgades qui l'avoisinaient. Entre les emplacements où « furent » Bulle et Echarlens, surgit une ancienne colline maintenant transformée en un riant petit îlot où rêverait Jean Jacques s'il était encore de ce monde. Ici, plus près de nous, l'archaïque cité de Gruyères émerge aussi des eaux, vrai Mont-St-Michel placé là pour surveiller l'entrée du golfe qui s'engouffre au midi vers Albeuve et Montbovon.

Mais, à mesure que nous nous élevons, sans cesser de nous retourner pour le contempler, le paysage lacustre s'altère, le niveau des eaux baisse, découvrant tout d'abord de nouveaux îlots, puis des forêts, puis des pignons de toits et enfin une

ville et des villages que l'on eût pu croire enfouis depuis des siècles et que l'on semble stupéfié de voir se ressusciter dans le bruit et la fumée.

Mais dès qu'après avoir parcouru encore durant trois à quatre longues heures des pelouses jaunies, veuves des tant de fleurs charmantes qu'on se plaît à y voir semées, l'on escalade les dernières pentes du Moléson dont les flancs ne recèlent d'autre écho que celui de notre halètement ou celui du choc de nos pieds contre les cailloux et dont les bancs gazonnés ne suffisent plus au chamois obligé de se montrer sur les entablements inférieurs, dès lors apparaît un autre panorama, non moins étrange, non moins imposant.

Au pied de la longue bande noire du Jura, un seul grand lac court en écharpe déployée des lointains vapeureux du ciel de Bâle et de Soleure jusqu'au-delà de la Faucille où il va opérer sa jonction avec la nappe surélevée et élargie du Léman étalée sur des cités disparues. Ce n'est plus une région lacustre qui est maintenant devant nous, c'est toute une époque préhistorique et nous avons bien la nette vision de ce que furent nos aïeux, les ancêtres de Diviko, dont seuls les monts du Chablais, du Jura et, plus près, le Jorat et le Gibloux ont connu les exploits. Il est vrai qu'à nos pieds l'onde se fait plus transparente, mais elle l'est juste assez pour nous laisser soupçonner, sous ses profondeurs, des bois, des collines, des villes englouties et comme des silhouettes d'animaux monstrueux dont seule une imagination vagabonde et excitée peut fixer l'image.

Si l'on se retourne à l'orient pour embrasser le cortège des Alpes géantes, la vision devient plus tenace encore à ce nouvel aspect. Dans le ciel clair, elles se dressent toutes plus originales les unes que les autres, ces cîmes tailladées par le hasard comme des faisceaux d'armes sauvages reluisant au soleil. Depuis

le Titlis, en passant par le Niesen, le Wildstrübel, le Cervin, la Dent Blanche, le Grand-Combin, la Dent du Midi, le Mont Blanc, jusqu'à la pointe dauphinoise nommée *Pic du Doigt percé du Reposoir*, chacune d'elles sans notion du temps, des années, ni même des siècles, préside à ce silence majestueux et grave, insoucieuse du sommeil léthargique des cités ensevelies, muettes sous le linceul gazeux de l'automne.



LA CUEILLETTE DES POMMES

Les fleurs du printemps sont tombées,
Et les branches se sont courbées
Sous le poids des fruits grossissant;
Et de satin rouge habillées,
Dans les branches éparpillées,
Sous les brises se balançant,
Les pommes attendent coquettes
Le moment béni des cueillettes.

Soudain, dans l'herbe se glissant,
Chantant des rondes bien connues,
Des jeunes filles sont venues
Dans le clos tout plein de soleil;
Puis, de leurs mains roses et blanches,
Elles ont cueilli, dans les branches,
Le fruit savoureux et vermeil
De couleur pareille à leur bouche.
Alors a fui l'oiseau farouche
Que leur pas a mis en éveil.

JOSÉPHINE DELOSAN.



Le renard et la limace.

(Voir n° 45.)

TRADUCTION LITTÉRALE

Un jour, maître Renard qui jamais de malices — S'est trouvé embarrassé — A vu que ce n'était pas tout que de voler des poules — Et par un limaçon n'a-t-il pas été surpris? — « Mon pauvre limaçon, dit cette bête sauvage, — Tu vis sans nul tourment comme une fille sage; — Mais ça me fait pitié de te voir traîner — Ta trace muqueuse sans jamais *marronner* (se plaindre). » — « Vous tourmentez bien pas de ma douce patience, — Nous sommes, les limaçons, contents de vivre ainsi — En nous débrouillant nous-mêmes, Excellence! » — Répond le *nocassu* (morveux)... Je veux parier un pot — De faire en rien de temps plus

de chemin que vous... » — « D'accord, dit le Renard — En faisant comme celui qui veut rire du nez, — Eh bien, hardi!... » Et puis, assis sur l'herbe — Il branlait le bout de sa queue superbe. — Le limaçon, lentement, malice de *morrianda* (femme méchante, rusée et désagréable), — Grimpe sur celle-ci. Le Renard à *vouaranda* (jeter à vouaranda signifie jeter au loin, au hasard, à l'aventure, sans regarder) — Jette la limace loin rien que d'un élan — Et puis lui crie alors: « Où diable es-tu cachée — Je parie que tu es aux *ceresous*? » (terme équivalant à *au diable*, *au diable vaouvert*, etc.) — Après tout ça, le bon Renard se loue — De cette vaillance-là quand, de loin, la limace — Lui dit: Payez maintenant votre pot, — Monsieur Renard, j'ai fait plus de chemin que vous — Et tout cela d'un coup, sans laisser nulle trace.



LE BEEFSTEAK D'OURS

(Suite.)

Un frisson me courut par tout le corps. Je me retournai pour chercher mon hôte. Il était derrière moi. Je trouvai à sa figure une expression méphistophélique. — Il souriait.

— Et moi, lui dis-je, et moi, malheureux!...

— Tenez, me dit-il en m'indiquant du doigt une petite table à part; — tenez, voici votre place; un homme comme vous ne doit pas manger avec tous ces gens-là.

— Oh! le digne Octodurois? — et je l'avais soupçonné!...

C'est qu'elle était merveilleusement servie, ma petite table. — Quatre plats formaient le premier service, et au milieu était un beefsteak d'une mine à faire honte à un beefsteak anglais!... Mon hôte vit qu'il absorbait mon attention. Il se pencha mystérieusement à mon oreille: — Il n'y en aura pas de pareil pour tout tout le monde, me dit-il.

— Qu'est-ce donc que ce beefsteak? —

— Du filet d'ours, rien que cela! —

J'aurais autant aimé qu'il me laissât croire que c'était du filet de bœuf.

Je regardais machinalement ce mets si vanté, qui me rappelait ces malheureuses bêtes que, tout petit, j'avais vues, rugissantes et crottées, avec une chaîne au nez et un homme au bout de la chaîne, danser lourdement, à cheval sur un bâton, comme l'enfant de Virgile ; j'entendais le bruit mat du tambour sur lequel l'homme frappait, le son aigu du flageolet dans lequel il soufflait ; et tout cela ne me donnait pas, pour la chair tant vantée que j'avais devant les yeux, une sympathie bien dévorante. — J'avais pris le beef-steak sur mon assiette, et j'avais senti, à la manière triomphante dont ma fourchette s'y était plantée, qu'il possédait au moins cette qualité qui devait rendre les moutons de mademoiselle Scudéry si malheureux.

Cependant j'hésitais toujours, le tournant et le retournant sur ses deux faces rissolées, lorsque mon hôte, qui me regardait sans rien comprendre à mon hésitation, me détermina par un dernier : *Goûtez-moi cela, et vous m'en donnerez des nouvelles.*

En effet, j'en coupai un morceau gros comme une olive, je l'imprégnai d'autant de beurre qu'il était capable d'en éponger, et, en écartant les lèvres, je le portai à mes dents plutôt par mauvaise honte que dans l'espoir de vaincre ma répugnance. Mon hôte, debout derrière moi, suivait tous mes mouvements avec l'impatience bienveillante d'un homme qui se fait un bonheur de la surprise que l'on va éprouver. La mienne fut grande, je l'avoue. Cependant, je n'osai tout à coup manifester mon opinion, je craignais de m'être trompé ; je recoupai silencieusement un second morceau d'un volume double à peu près du premier, je lui fis prendre la même route avec les mêmes précautions, et quand il fut avalé : Comment ! c'est de l'ours ? dis-je.

— De l'ours.

— Vraiment ?

— Parole d'honneur.

— Eh bien ! c'est excellent.

Au même instant on appela à la grande table mon digne hôte, qui,

rassuré par la certitude que j'allais faire honneur à son mets favori, me laissa en tête-à-tête avec mon beef-steak. — Les trois quarts avaient déjà disparu lorsqu'il revint, et, reprenant la conversation où il l'avait interrompue :

— C'est, me dit-il, que l'animal auquel vous avez affaire était une fameuse bête. — J'approuvai d'un signe de tête.

— Pesant trois cent vingt.

— Beau poids ! Je ne perdais pas un coup de dent.

— Qu'on n'a pas eu sans peine, je vous en répons.

— Je crois bien ! — Je portai mon dernier morceau à la bouche.

— Ce gaillard-là a mangé la moitié du chasseur qui l'a tué.

Le morceau me sortit de la bouche comme repoussé par un ressort.

— Que le diable vous emporte, dis-je en me retournant de son côté, de faire de pareilles plaisanteries à un homme qui dine !...

— Je ne plaisante pas, monsieur, c'est vrai comme je vous le dis.

Je sentais mon estomac se retourner.

— C'était, continua mon hôte, un pauvre paysan du village de Fouly, nommé Guillaume Mona. L'ours, dont il ne reste plus que ce petit morceau que vous avez là sur votre assiette, venait toutes les nuits voler ses poires, car à ces bêtes tout est bon. Cependant il s'adressait de préférence à un poirier chargé de crassanes. Qui est ce qui se douterait qu'un animal comme ça a les goûts de l'homme, et qu'il ira choisir dans un verger justement les poires fondantes ? Or, le paysan de Fouly préférerait aussi, par malheur, les crassanes à tous les autres fruits. Il crut d'abord que c'étaient des enfants qui venaient faire du dégât dans son clos ; il prit en conséquence son fusil, le chargea avec du gros sel de cuisine, et se mit à l'affût. Vers les onze heures, un rugissement retentit dans la montagne. — Tiens, dit-il, il y a un ours dans les environs. Dix minutes après, un second rugissement se fit entendre, mais si puissant, mais si rapproché, que Guillaume pensa qu'il n'aurait pas le temps de regagner sa

maison, et se jeta à plat ventre contre terre, n'ayant plus qu'une espérance, que c'était pour ses poires et non pour lui que l'ours venait. Effectivement, l'animal parut presque aussitôt au coin du verger, s'avança en droite ligne vers le poirier en question, passa à dix pas de Guillaume, monta lestement sur l'arbre, dont les branches craquaient sous le poids de son corps, et se mit à y faire une consommation telle qu'il était évident que deux visites pareilles rendraient la troisième inutile. Lorsqu'il fut rassasié, l'ours descendit lentement, comme s'il avait du regret d'en laisser, repassa près de notre chasseur, à qui le fusil chargé de sel ne pouvait pas être dans cette circonstance d'une grande utilité, et se retira tranquillement dans la montagne. Tout cela avait duré une heure à peu près, pendant laquelle le temps avait paru plus long à l'homme qu'à l'ours. (*A suivre.*)

CHANSON HISTORIQUE

Le poisson d'avril. *)

Aujourd'hui ce premier d'avril (*bis*)

Nos libertés sont en péril (*bis*)

Trois mille Hauts-Valaisats

Soldats et paysans

Veulent entrer en danse.

Vive le son, (*bis*)

Commençons la cadence

Vive le son du canon (*bis*)

Nos Baillifs, ces maitres pervers (*bis*)

Prétendent nous river des fers (*bis*)

Mais leurs meneurs fameux

Après deux ou trois feux

Comme de vils esclaves,

Vive le son (*bis*)

Fuyent devant nos braves,

Vive le son du canon (*bis*)

Croisons bayonnette, en avant (*bis*)

Tambour battant, drapeaux au vent (*bis*)

Nos anciens conquérans

Qui se croyaient si grands

Au bruit de nos tonnerres,

Vive le son (*bis*)

Nous proclament leurs frères,

Vive le son du canon (*bis*)

Abandonné de ses meneurs (*bis*)

Le peuple les croit imposteurs (*bis*)

Et dans son grand courroux

Frappant d'horribles coups

Il massacre ses maitres,

Vive le son (*bis*)

C'est le destin des traitres

Vive le son du canon (*bis*)

*) 1840.

A Sierre nous avons campé (*bis*)
 Le bois de Finge est occupé (*bis*)
 Pour l'acte du trois août
 Tout le peuple est debout ;
 Au bourg de Tourtemagne
 Vive le son (*bis*)
 Terminons la campagne
 Vive le son du canon (*bis*)

Amis, portons une santé (*kis*)
 Aux soldats de l'égalité (*bis*)
 Que ces braves guerriers
 Rentrent dans leurs foyers
 Conduits par la victoire
 Vive le son (*bis*)
 La liberté, la gloire,
 Vive le son du canon. (*bis*)

L. GARD

GLANURES HISTORIQUES

Nous tirons du *Dictionnaire d'Anecdotes suisses*, ouvrage imprimé à Versailles en 1823, contenant diverses choses tantôt historiques, tantôt purement fantaisistes et jusqu'à des boutades, les unes charmantes, les autres lourdes et sans saveur, le récit suivant, dans lequel on croirait voir l'origine de l'expression *Boire le coup de l'étrier* :

Le maréchal de Bassompierre fut envoyé en ambassade en Suisse ; il s'acquitt bientôt l'estime des treize cantons par la manière noble et aisée dont il s'enivrait pour le service de son roi. Il tenait tête aisément aux plus francs buveurs de la Suisse et même les surpassait quelquefois.

Le jour qu'il reçut son audience de congé, les députés des treize cantons l'invitèrent à un festin magnifique où tout le monde but largement. Après le repas, le maréchal monta à cheval en présence des députés et on proposa de boire le coup de l'étrier. Les députés envoyèrent chercher leurs grands verres et chacun des treize but à la France.

Mais Bassompierre estima que, si la Confédération buvait treize verres à la France, celle-ci se trouverait démesurément ravalée à ne boire qu'un seul verre à la Suisse. Il convenait tout au moins, par galanterie diplomatique, de se tenir dans des rapports de stricte égalité. Alors Bassompierre tira l'une de ses bottes et pria les députés de remplir à nouveau chacun son verre et de le verser dedans.

Et l'ambassadeur but alors la *bottle* comme un seul verre à la prospérité des treize cantons.

Après cet exploit, le maréchal partit et laissa en Suisse la plus brillante réputation.

Si M. Barrère songeait jamais à nous quitter, ainsi qu'on en a dernièrement répandu le bruit, qu'il se souvienne du moyen de ne pas se laisser oublier de nous, car les Suisses sont un peu les mêmes sous Félix Faure que sous Richelieu, avec cette seule différence qu'au lieu de treize verres, la botte en devrait contenir 22. Et comme l'on ne porte plus d'assez grosses bottes, même dans les ambassades. M. Barrère ferait bien de commander dès ce jour, à la verrerie de Monthey, un verre monumental.

ÉTAT NOMINATIF OFFICIEL

du clergé valaisan en 1775

(SUITE)

*Messieurs les Curés et Cures
 du dizain de Conche.*

ERNE. M. François-Xavier Haguen, chanoine de Sion, curé et surveillant ; M. Alois-Pierre Schinner, chanoine de Sion ; M. Barthelemi Jost, vicaire ; M. Eugène Kreig, recteur à St-Antoine, chargé de la première messe. — MUNSTRE. M. Antoine Binner, curé. — BYNN. M. Antoine Rickbach, curé. — HAUT-CHATILLON. M. Jean-Baptiste Barmettler, curé. — BIEL. M. Jean-Ignace Venger, curé. — NIEDERWALDE. M. Ignace Eex, curé. — RECKINGUE. M. Jean-George Carlen, curé ; M. Jean Blatter, prêtre. — BELLWALDE. M. Fr.-Joseph Stein..., curé. — ULRICHEN. M..... (pas de nom !). — GLURINGUE. M. Jean-Baptiste Holzer, recteur. — LAXE. M. Pierre Stockmann, recteur.

*Le Vénérable Clergé et Cures
 du Bas-Valais.*

ARDON. M. George Challant, docteur en théologie, curé, surveillant ; M. Jean-Chrysostôme Balley, vicaire ; M. N. Caro, prêtre à Chamoison. — NENDA. M. Pierre-Simon Emery, curé. — ST-SEVERIN. M. Pierre-Joseph Udri, curé. — VETRE. M. Joseph-Cocatrix, C. R. Prieur de Vetre et curé de Bas-Contei — RIDE. M.

George Denier, curé. — LEYTRON. M. François-Etienne Torney, curé. — SAILON. M. Pierre Girod, curé. — FULLY. M. Joseph Maurice Bochatay, curé. — SAXON. M. Jean-Baptiste Maret, curé. — MARTIGNY. M. Pierre-Maurice Guisoland, C. R. prieur et surveillant ; M. Jean-Etienne Frossard, C. R. vicaire ; M. Nicolas Champlot, C. R. curé résigné de Boverny ; M. Pierre Nicolas Gay, directeur de l'hôpital. — BOVERNY. M. Jean-Etienne Lui, C. R. curé. (*A suivre.*)

ÉPHÉMÉRIDES

En novembre 1777, par un ordre du Conseil du gouvernement, à l'occasion d'une prétendue maladie en Savoie, on a convenu, pour prévenir l'entrée des bêtes à cornes de Savoie, que chaque paroisse enregistrerait toutes les bêtes à cornes chez les particuliers et la visite s'en fera chaque mois.

A Monthey, on a trouvé tant vaches, génisses que veaux . . . 518
 A Outre-vièze 346

CASSE-TÊTES

Solution du double acrostiche n° 45.

A b r a h a M
 N i a g a r A
 G o n t r a N
 L a m b e s C
 E x m o u t H
 T a r e n t E
 E s t r e e S
 R e m u z a T
 R o s a l i E
 E l i é z e R

Ont deviné : Yagi, Monthey. — Vénitienne. — La bête vole, Berne. — St Kopp, Genève.

MOT EN LOSANGE N° 46

1. Avant personne.
2. Héros de tragédie.
3. Arme ancienne.
4. Titre de noblesse.
5. Que l'on rencontre deux fois en été.



Pour des motifs résultant du déplacement de la rédaction, nous avons dû réunir en une seule feuille nos deux numéros de décembre. Le journal recommencera dès le 1^{er} janvier à paraître à date fixe, régulièrement et sous une forme quelque peu modifiée.

SOMMAIRE. — *Pro domo*, LA RÉDACTION. — Hymne à la crèche (poésie de Noël), M^{lle} BESSE DES LARZES. — Glanures historiques (Election d'un banneret à Monthey au XVIII^e siècle). — Le beefsteack d'ours (*fin*), ALEXANDRE DUMAS. — Géographie en rimes de la Suisse. — *Ona fjarce de capotzin*. — Etat nominatif du clergé valaisan en 1775 (suite). — Romance. — Sobriquets de quelques communes du centre du Valais. — Folk-lore. — Bloc-notes. — Bulletin bibliographique. — Petite Poste. — Casse-têtes.

PRO DOMO

A dater du 10 décembre, la rédaction du *Valais Romand* sera transférée à Genève.

Nous profiterons de ce changement, ainsi que de ceux qui en devront résulter dans l'impression de ce journal, pour apporter quelques légères améliorations dans le fond comme dans la forme de cette petite revue nationale que l'élite intellectuelle du Valais voulut bien accueillir il y a deux ans avec un intérêt inattendu de nous-même.

Sans doute, tous nos souhaits ne se sont pas expressément réalisés et c'est là un motif de plus pour que

nous sachions gré de leur fidélité aux amis du *Valais Romand*. Chacun d'entre eux a bien voulu comprendre que, confiné comme nous l'étions par nos occupations essentielles dans une ville plus ou moins lointaine, dépourvue de colonie valaisanne, il nous était véritablement impossible, à moins que de sortir du cadre de nos ressources matérielles, de faire plus et mieux que ce qui a été fait. Si l'intérêt de nos articles a pu faiblir par instants, c'est qu'il nous fallait, depuis la fondation du *Valais Romand*, aller respirer l'air ambiant du pays natal par des voyages coûteux et par conséquent trop rares et trop brefs.

Bien que le destin semble s'ingénier à nous retenir loin du canton auquel nous avons voué cette publication, une foule de difficultés insurmontables jusqu'à ce jour se trouvent éludées par le fait de notre installation à Genève. En tout premier lieu, mieux placé pour suivre le mouvement artistique et littéraire, nous éprouverons moins de difficultés à varier nos chroniques d'actualité et nous pourrons ainsi faire du *Valais Romand* non seulement un journal destiné à remettre au jour les choses du passé, mais aussi à jalonner par des piquets de forme originale et plus ou moins colorés les étapes de la vie courante.

En second lieu, sans y vivre tout à fait dans son foyer propre, le *Valais Romand* trouvera à Genève, ne fût-ce que parmi les nombreux abonnés qu'il y compte déjà, une colonie valaisanne capable de réveiller en lui des échos du vieux pays, des sources de documents et surtout le beau fleuve dont l'onde semble chanter en battant les bases de la Tour de l'Île tous les exploits de notre grande histoire, en même temps que de faire miroiter devant notre imagination les mille tableaux rustiques de l'Alpe du pâturage, du vignoble et du foyer rustique.

Une des lacunes que l'on a pu reprocher au *Valais Romand* avant ce jour est, nous le savons, la pauvreté relative en collaborateurs attirés. Quelques-uns de ceux qui auraient pu lui prêter leur concours n'ont pas encore perdu leurs bonnes dispositions à son égard, mais la douce quiétude en laquelle le vin doré qui mûrit à la base de nos monts berce nos fils comme nos pères ne paraît pas encore avoir trouvé le pont qui conduit des rivages féconds du rêve à ceux de la terre chaude où se transplante pour fleurir longuement le germe de ce rêve. Nous continuerons encore d'être un peuple amateur, pas mal épris de nouveauté, riche en idées, mais à qui manque

Abonnements
 Pour la Suisse, un an Fr. 3 —
 six mois " 1 75
 Union postale, (payable d'avance) " 4 50 par an

Annonces
 Suisse 0.25 cent. la ligne
 Etranger 0.35 " " "
 Rabais sur annonces répétées.

la persévérance de l'application. Nous avons le magnifique jardin potager, d'autant plus magnifique que chaque plante y répand des senteurs fraîches et sauvages, mais nous n'avons pas encore la constance de poursuivre le gibier dans la préparation duquel seront utilisées tant d'herbes odorantes.

En outre, un journal aussi modeste de format que le *Valais Romand* — du moins tel qu'il fut jusqu'à ce jour — ne saurait subsister sans un certain esprit de sélection. Ayant construit la maison à nos risques, nous n'y accueillerons que selon la place dont nous disposons et ce n'est pas parce que nous dirons un jour à un passant : « C'est au complet » qu'il en devra déduire que la porte lui est à jamais close.

Le *Valais Romand* profitera donc de cette ère nouvelle pour grandir d'un ou deux doigts et pour s'attacher des collaborations variées selon le hasard des rencontres. Tout en demeurant valaisan, il n'a pas l'intention d'exclure les produits du dehors, des cantons romands surtout.

Il continuera à s'occuper de temps en temps de la chose publique, surtout par les côtés touchant le développement du Valais, et sans pour cela toucher aux points trop délicats.

LA RÉDACTION.

HYMNE A LA CRÈCHE

Vrai fils de l'Éternel, plus ancien que les ans,
Dans le temps engendré, tu fus avant les temps.
Toi-même l'ouvrier, toi-même ton ouvrage,
Dans tes œuvres toujours tu gravas ton image.
Infini, tout puissant, immuable, éternel,
Tu daignas te couvrir des langes d'un mortel.

Toi devant qui les cieux, les mers, la terre tremble,
Qui voit comme un néant tout l'univers ensemble,
Toi qui créas les temps et qui ne peux finir,
Toi que tout le monde entier ne saurait contenir,
Toi qui pouvais, d'un mot, réduire l'homme
[en poudre,
Tu laissas là, pour lui, ta grandeur et ta foudre.

Tu laissas tes palais, tes anges radieux ;
Pour lui, tu déposas les éclairs de tes yeux,
Et, volant de ton front l'éclatante lumière,
Tu devins faible enfant dans le sein d'une mère,
Et, d'une auguste vierge, un adorable flanc
Porta neuf mois un Dieu sous les traits d'un enfant.

O femme ! O Vierge-Mère ! O mystère ineffable !
De grossiers animaux, dans une pauvre étable,
Ont frémi tout à coup de saints frémissements,
Et l'Enfant-Dieu naquit et ses vagissements,
Attestant que pour l'homme il s'offre, humble
[victime,
Ont fait rugir Satan au fond de son abîme.

Et les anges ravis, dans les splendeurs des cieux,
Accourent adorer leur Maître glorieux.
Le jour s'est écoulé .. la nuit étend son voile,
Et les mages, suivant l'intelligente étoile,
Trouvent leur Dieu naissant au sein de la douleur,
Une mère en ses bras tenant son Créateur.

Et l'astre, sur le toit s'inclinant en silence,
Adore son auteur, puis, dans l'espace immense,
Va dire, en tressaillant, aux globes radieux
Qui, dans l'immensité, planent majestueux :
" En un petit réduit d'une pâle planète,
" Qu'agitent les autans, qu'insulte la tempête,
" Le pilote suprême a voilé sa grandeur,
" Et d'une Créature est né le Créateur. "

Et les astres géants, dans la céleste voûte,
Chantent un hymne immense et suspendent
[leur route,
C'est toi qui, des forfaits dégageant les pécheurs,
Changes en saints pensers les monstres de leurs
[cœurs ;
De la foi de tes saints tu pénètres l'impie,
Et dans les corps éteints tu fais rentrer la vie.

Et les morts étonnés, au fond de leur tombeau,
Ont senti dans leurs flancs couler un sang nouveau ;
Que ta foi dans mon cœur soit à ma dernière heure ;
Homme-Dieu ! tu parus dans la sombre demeure ;
Pour appeler les tiens au palais éternel,
Dans le règne des morts tu marchas immortel ;

Et l'ange de la nuit qui veillait là, sans trêve,
Accourut sur tes pas en abaissant son glaive
Et saluant le roi du triomphe à venir,
Tu nais sans commencer et finis sans finir ;
Secouant du tombeau les impuissantes chaînes,
Tu commandes au sang de rentrer dans tes veines !

Et le sang dans ta chair à ta voix a coulé,
Et d'effroi, devant toi, la Mort a reculé.
Puis, versant sur tes pas des fleuves de lumière,
Tu remontas aux cieux, à côté de ton Père ;
A celui qui t'engendre en sa divinité,
Seul égal, trois fois un, triple dans l'unité !

M^{me} BESSE-DES LARZES (père).

25 décembre 1852.

GLANURES HISTORIQUES

Election d'un banneret à Monthey au siècle dernier *).

Le 27 May (1776) on a tenu Conseil du gouvernement pour le sujet à sçavoir s'il étoit bon ou non de faire descendre le colonel Rotten pour établir un nouveau banneret

*) Tiré textuellement et directement d'un agenda ayant appartenu à un magistrat montheysan du milieu du XVIII^e siècle.

général et celui des élections, le Conseil de Monthey qu'ouy que c'étoit une ancienne pratique, tous les environs avaient accordés et cabalés qu'il fallait envoyer ceux qui seroient élus devant le seigneur collonel pour se faire reconnaître, et cela, disoient-ils, en évitation de grands frais sur le public. Mais Monthey s'est tenu à l'usage.

Le 8^e juin 1776 on a renouvelé les deux élections en Conseil et publié icelles avec la généralité le 9^e suivant et les dittes sont averties à se préparer pour l'arrivée du colonel à 1 heure après midi le 12^e courant de juin. Ce qui a été exécuté et ce sont les deux fils du seigneur collonel qui sont arrivés vers 6 h. du soir et le fils cadet ci-devant gouverneur à St-Maurice a été chargé de la fonction du père. Le 13^e il y a eu tant de volontaires qu'autres 7 rang de grenadiers de Monthey et dont deux rangs avaient des bonnets rond à plaque de lotton empruntés à Bex qui leur ont coûtés 20 batz d'emprunt et leur ont servi pour les 3 jours. Ces grenadiers étoient en partie des élections et d'autres volontaires, on a donné à ces derniers à chacun pour récompense 15 batz.

Le même jour 13, les deux élections du gouvernement sont arrivés icy, malgré qu'il pluvoit bien et se sont mis tous autour de la place sur les toids le long des maisons et les cérémonies de l'oficiant ont été faites sous le toid des bans neufs contre la maison de Madame Ducroix et dans cette situation on faisait les décharges générales et autres. Les grenadiers ont été admirés pour leur régularité égale dans leurs décharges séparées aussi bien que les fusiliers et après eux ceux de Vouvry étoient remarqués tant par la propreté des habits que par l'exercice et le bon ordre de leur sergent, M. l'oficier Pot.

Noble Louis Dufay fût fait banneret général, aussi a-t-on fait beaucoup d'honneur de toute part, il a fait toutes les élections et donné à manger pain et fromage à chacun un gros quartier.

Noble Guillaume Dufay son cousin fut fait banneret des élections et d'union avec son cousin, ils ont contentés tous les officiers et soldats.

Enfin, sur le soir, les troupes se sont retirés chez eux et crainte qu'il arrive du désordre aux cabaret d'icy les grenadiers ont fait la ronde vers les 9 heures du soir.

On a monté la garde au château pendant que le colonel y a séjourné. Les grenadiers ont servis durant les 3 jours, ils ont été loués et remerciés par les seigneurs fils du colonel.

Le 13^e à 7 heures du matin, les députés pour les élections des deux bannerets ont été rassemblés chez M. le capitaine Devantéry.

La vallée d'Illiez en a fourni 6 a rate d'égance.

Troitorrent en a fourni 5, Monthey 3, avec les trois officiers ordinaires qui font six et les autres paroisses selon leur rate.

Chaque député donne sa voix sur 4 à chaque élection et la pluralité est tombée sur les devant nommés.

Pour le banneret général il y a eu M. le banneret régnant M. le capitaine Devantéry, M. le major Dufay, M. Ladvocat Galley et M. Ladv. Guerraty.

Pour le banneret des élus, il y a le banneret établis, M. Galley et les deux frères Guerraty dont M. Fabien a eu une voix. M. Lieutenant Monney, M. le châtelain Dognier, M. Derivaz, et M. Pot de Lyon nommé châtelain à Vouvry depuis environ un mois.

Il y a eû des fortes cabales, menées par le curial Dufour de Vionnaz pour tirer hors des bourgeoisies les bannières peut-être pour luy-même. Mais il n'i a pas réussi du tout et n'a eu aucune voix.

Enfin, tout étant achevé en conseil, Monthey a demandé aux environs qu'on leur accorde un acte par lequel la charge de capitaine et banneret général restera comme de pratique d'un tems immémorial et depuis l'institution elle a toujours restée à Monthey et cela sans préjudicier aux droits que les environs pourraient avoir, à quoi il les prie

de faire recherche et font proteste là dessus.

Les autres députés surtout Lavallée d'Illiez et le curial Dufour n'ont pas consentis, et veulent que Monthey fasse voir ses droits ou que les choses soient comme de pratique, au moyen de quoi ils ont aussi contreprotestés ce qui est écri au livre.

Le curial Dufour de Vionnaz de ce qu'on fournissoit des grenadiers pour faire honneur et que cela pourroit devenir une conséquence et qu'on seroit dans le cas de les fournir à l'avenir, il demande que Monthey aye à s'en charger, à quoy les députés dudit Monthey que c'étoit par pur honneur à ces seigneurs et sans autres conséquences.

Tous les députés de chaque endroit ont été diné au château excepté M. le lieutenant Guerraty et moi. (Je dis le lieutenant du châtelain). M. son frère lieutenant gouvernal y étoit aussi en qualité de député pour Monthey. Ces messieurs ont témoigné au château pendant le repas beaucoup de contentement et de reconnoissance des honneurs que la troupe leur a fait et qu'ils en feroient leur rapport au colonel.

Ils sont partis d'icy le 14^e juin suivant, vers les 3 ou 4 heures du soir.

La troupe de Monthey campée vers le pont leur a fait deux décharla 1^e lorsque la voiture vers la maison de Sautier, la 2^e lorsqu'ils furent passés le pont.

A. Dieu.

J'ai porté la bannière de la Bourgeoisie le mercredy pour les recevoir et le vendredy pour leur départ.

LE BEEFSTEAK D'OURS

(Suite.)

Cependant, l'homme était un brave... et il avait dit tout bas en voyant l'ours s'en aller : C'est bon, va-t'en ; mais ça ne se passera pas comme ça ; nous nous reverrons. Le lendemain, un de ses voisins, qui le vint visiter, le trouva occupé à scier en lingots les dents d'une fourche. — Qu'est ce que tu fais donc là ? lui

dit-il. — Je m'amuse, répondit Guillaume.

Le voisin prit les morceaux de fer, les tourna et les retourna dans sa main en homme qui s'y connaît, et, après avoir réfléchi un instant : Tiens, Guillaume, dit il, si tu veux être franc, tu avoueras que ces petits chiffons de fer sont destinés à percer une peau plus dure que celle d'un chamois.

— Peut être, répondit Guillaume.

— Tu sais que je suis bon enfant, reprit François. — C'était le nom du voisin. — Eh bien ! si tu veux, à nous deux l'ours : deux hommes valent mieux qu'un.

— C'est selon, dit Guillaume ; et il continua de scier son troisième lingot.

— Tiens, continua François, je te laisserai la peau à toi seul, et nous ne partagerons que la prime *) et la chair.

— J'aime mieux tout, dit Guillaume.

— Mais tu ne peux pas m'empêcher de chercher la trace de l'ours dans la montagne, et, si je la trouve, de me mettre à l'affût sur son passage.

— Tu es libre. — Et Guillaume, qui avait achevé de scier ses trois lingots, se mit, en sifflant, à mesurer une charge de poudre double de celle que l'on met habituellement dans une carabine.

— Il paraît que tu prendras ton fusil de munition, dit François.

— Un peu ! trois lingots de fer sont plus sûrs qu'une balle de plomb.

— Cela gâte la peau.

— Cela tue plus raide.

— Et quand comptes tu faire ta chasse ?

— Je te dirai cela demain.

— Une dernière fois, tu ne veux pas ?

— Non.

— Je te prévien que je vais chercher la trace.

— Bien du plaisir.

— A nous deux, dis ?

— Chacun pour soi.

— Adieu, Guillaume !

— Bonne chance, voisin !

Et le voisin, en s'en allant, vit Guillaume mettre sa double charge

de poudre dans son fusil de muniton, y glisser ses trois lingots et poser l'arme dans un coin de sa boutique. Le soir, en repassant devant la maison, il aperçut, sur le banc qui était près de la porte, Guillaume assis et fumant tranquillement sa pipe. Il vint à lui de nouveau.

— Tiens, lui dit-il, je n'ai pas de rancune. J'ai trouvé la trace de notre bête; ainsi je n'ai plus besoin de toi. Cependant, je viens te proposer encore une fois de faire à nous deux.

— Chacun pour soi, dit Guillaume.

C'est le voisin qui m'a raconté cela avant-hier, continua mon hôte, et il me disait: — Concevez-vous, capitaine, concevez-vous ce pauvre Guillaume? Je le vois encore sur son banc, devant sa maison, les bras croisés, fumant sa pipe, comme je vous vois. Et quand je pense enfin!...

— Après? dis je, intéressé vivement par ce récit, qui réveillait toutes mes sympathies de chasseur.

— Après, continua mon hôte, le voisin ne peut rien dire de ce que fit Guillaume dans la soirée.

A dix heures et demie, sa femme le vit prendre son fusil, rouler un sac de toile grise sous son bras et sortir. Elle n'osa lui demander où il allait; car Guillaume n'était pas homme à rendre des comptes à une femme.

François, de son côté, avait véritablement trouvé la trace de l'ours; il l'avait suivie jusqu'au moment où elle s'enfonçait dans le verger de Guillaume, et, n'ayant pas le droit de se mettre à l'affût sur les terres de son voisin, il se plaça entre la forêt de sapins qui est à mi-côte de la montagne et le jardin de Guillaume.

Comme la nuit était assez claire, il vit sortir celui-ci par la porte de derrière. Guillaume s'avança jusqu'au pied d'un rocher grisâtre qui avait roulé de la montagne jusqu'au milieu de son clos, et qui se trouvait à vingt pas tout au plus du poirier, s'y arrêta, regarda autour de lui si personne ne l'épiait, déroula son sac, entra dedans, ne laissant sortir par l'ouverture que sa tête et ses deux

bras, et, s'appuyant contre le roc, se confondit bientôt tellement avec la pierre par la couleur de son sac et l'immobilité de sa personne, que le voisin, qui savait qu'il était là, ne pouvait pas même le distinguer. Un quart d'heure se passa ainsi dans l'attente de l'ours. Enfin, un rugissement prolongé l'annonça. Cinq minutes après François l'aperçut.

Mais, soit par ruse, soit qu'il eût éventé le second chasseur, il ne suivait pas sa route habituelle: il avait au contraire décrit un circuit, et au lieu d'arriver à la gauche de Guillaume, comme il avait fait la veille, cette fois il passait à sa droite, hors de la portée de l'arme de François, mais à dix pas tout au plus du bout du fusil de Guillaume.

Guillaume ne bougea pas. On aurait pu croire qu'il ne voyait pas même la bête sauvage qu'il était venu guetter, et qui semblait le braver en passant si près de lui. L'ours, qui avait le vent mauvais parut, de son côté, ignorer la présence d'un ennemi, et continua lestement son chemin vers l'arbre. Mais au moment où, se dressant sur les pattes de derrière, il embrassa le tronc de ses pattes de devant, présentant à découvert sa poitrine que ses épaisses épaules ne protégeaient plus, un sillon rapide de lumière brilla tout à coup contre le rocher, et la vallée entière retentit du coup de fusil chargé à double charge et du rugissement de l'animal mortellement blessé.

Il n'y eut peut-être pas une seule personne dans tout le village qui n'entendit le coup de fusil de Guillaume et le rugissement de l'ours.

L'ours s'enfuit, repassant, sans l'apercevoir, à dix pas de Guillaume, qui avait rentré ses bras et sa tête dans son sac et qui se confondait de nouveau avec le rocher.

Le voisin regardait cette scène, appuyé sur ses genoux et sur sa main gauche, serrant sa carabine de la main droite, pâle et retenant son haleine. — Pourtant, c'est un crâne chasseur. Eh bien! il m'a avoué que dans ce moment-là il aurait autant aimé être dans son lit qu'à l'affût.

Ce fut bien pis quand il vit l'ours

blessé, après avoir fait un circuit, chercher à reprendre sa trace de la veille, qui le conduisait droit à lui. Il fit un signe de croix, car ils sont pieux, nos chasseurs, recommanda son âme à Dieu, et s'assura que sa carabine était armée. L'ours n'était plus qu'à cinquante pas de lui, rugissant de douleur, s'arrêtant pour se rouler et se tordre le flanc à l'endroit de sa blessure, puis reprenant sa course.

Il approchait toujours. Il n'était plus qu'à trente pas. Deux secondes encore, et il venait se heurter contre le canon de la carabine du voisin, lorsqu'il s'arrêta tout à coup, aspira bruyamment le vent qui venait du côté du village, poussa un rugissement terrible, et rentra dans le verger.

— Prends garde à toi, Guillaume, prends garde, s'écria François en s'élançant à la poursuite de l'ours et oubliant tout pour ne penser qu'à son ami; car il vit bien que, si Guillaume n'avait pas eu le temps de recharger son fusil, il était perdu; l'ours l'avait éventé.

Il n'avait pas fait dix pas qu'il entendit un cri. Celui-là, c'était un cri humain, un cri de terreur et d'agonie tout à la fois; un cri dans lequel celui qui le poussait avait rassemblé toutes les forces de sa poitrine, toutes ses prières à Dieu, toutes ses demandes de secours aux hommes:

— A moi!!!!

Puis rien, pas même une plainte ne succéda au cri de Guillaume.

François ne courait pas, il volait; la pente du terrain précipitait sa course. A fur et à mesure qu'il approchait, il distinguait plus clairement la monstrueuse bête qui se mouvait dans l'ombre, foulant aux pieds le corps de Guillaume et le déchirant par lambeaux.

François était à quatre pas d'eux, et l'ours était si acharné à sa proie qu'il n'avait pas paru l'apercevoir. Il n'osait tirer, de peur de tuer Guillaume, s'il n'était pas mort; car il tremblait tellement qu'il n'était plus sûr de son coup. Il ramassa une pierre et la jeta à l'ours

L'animal se retourna furieux contre son nouvel ennemi; ils étaient si près l'un de l'autre, que l'ours se dressa sur ses pattes de derrière pour l'étouffer; François le sentit bourrer avec son poitrail le canon de sa carabine. Machinalement, il appuya le doigt sur la gâchette, le coup partit.

L'ours tomba à la renverse, la balle lui avait traversé la poitrine et brisé la colonne vertébrale.

François le laissa se traîner en hurlant sur ses pattes de devant et courut à Guillaume. Ce n'était plus un homme, ce n'était plus même un cadavre. C'étaient des os et de la chair meurtrie, la tête avait été dévorée presque entièrement*).

Alors, comme il vit au mouvement des lumières qui passaient derrière les croisées, que plusieurs habitants du village étaient réveillés, il appela à plusieurs reprises, désignant l'endroit où il était. Quelques paysans accoururent avec des armes, car ils avaient entendu les cris et les coups de feu. Bientôt tout le village fut rassemblé dans le verger de Guillaume.

Sa femme vint avec les autres. Ce fut une scène horrible. Tous ceux qui étaient là pleuraient comme des enfants.

On fit pour elle, dans toute la vallée du Rhône, une quête qui rapporta sept cents francs. François lui abandonna sa prime, fit vendre à son profit la peau et la chair de l'ours. Enfin chacun s'empressa de l'aider et de la secourir. Tous les aubergistes ont même consenti à ouvrir une liste de souscription, et si monsieur veut y mettre son nom...

— Je crois bien! donnez vite.

Je venais d'écrire mon nom et d'y joindre mon offrande, lorsqu'un gros gaillard blond, de moyenne taille, entra: c'était le guide qui devait me conduire le lendemain à

Chamouny, et qui venait me demander l'heure du départ et le mode du voyage. Ma réponse fut aussi courte que précise.

— A cinq heures du matin et à pied.

FIN

GÉOGRAPHIE EX RIMES DE LA SUISSE *)

Dedans la Suisse nous comptons
Premièrement treize cantons;
Après viennent leurs alliés
A l'entour d'eux tous situés.
De ces cantons les protestans
Sont Zurich et Berne puissans;
Bâle et Schaffhouse aussi en sont,
Qui sur le Rhin assises sont.
Sous Berne Lausanne est soumise,
Auprès du lac Léman assise;
Il y ha (*sic*) une académie;
La ville en musique est bâtie.
Les catholiques sont Fribourg;
Lucerne est ville; Zug est bourg;
Soleure, Unterwald, Schwitz...
Mais qui pourrait rimer en witz?
Les cantons Appenzell et Glaris
En religion sont mi-partis.
Ces pays sont tous montueux;
Leurs gens robustes, vigoureux:
Ils ont beaucoup de pasturages,
Force beurre, force fromage;
Des bœufs et chevaux à foison,
Et dans leurs lacs, force poisson.
A Bade ils font leurs assemblées
Où sont les choses décidées;
Les différentes religions
Causent chez eux des divisions.
Ils ont aussi des alliés,
En religions divisés.
Comme le sont les trois lîgues grises,
Maifeld, Coire et Trons y sont mises,
Qui tiennent sous eux à grand'peine,
Bormio, Valdine et Chiavenne.
Près de là sont les Valaisans,
Peuples rudes et turbulents:
Leur principale c'est Sion:
Des autres je ne fais mention.
Quelques évêques leurs voisins
A ces cantons se trouvent joints:
La ville de Saint-Gall en est;
Rothweil et Mulhouse on y met;
Bienne et Neuchâtel on y voit,
Mais surtout Genève paroît
Ville belle, forte, assez grande,
Pleine d'étrangers et marchande.

*) Fragment d'un manuscrit de 1662.

Ona fârce de capotzin.

Tsacôn sa dzà que li capotzin ein grössa partiâ l'an la garguetta finna por dégustâ lo vin. Tot paray mî-

mamein eintsi leu, comme à l'écoula, li règle l'an de z'essepchons. Et pouay quand mimo y'ein aray on u dou su melle que manteindrîn pas leu reputachon de buveu, cin li einpatze pas de bîn fire leur vacachon, de confessa adray li dzovènes amouayreï ses et de fire la tyita du blò, de la lâna et du vin.

Le reveran pire Tyudelo l'ire pas di pié fin degustateu du coveint, mîn pe contre, passâve por on tarriblo brise fê pe son toupet quan faillive fire la tyita por lo vin, à Follié. L'arrevâve te pas à fire façon di pié dâmnò flamaçons du pahy. Quand ci-ce u cé l'ire eingrindzâ et que reponday de la mima façon que li tray quâ de ça mauvise clêqua li, pe de sottises que l'an yu su li crouè papay, lo pire Tyudelo, toti de bonhimeu, leu tapâve-te pas su lo veintro ein tzanteint et ein predzeint bon patué, tot comme se fosse jamay sortay bas d'ino pe ces cotze iò que faut farrâ li dzenelhies.

Y'ein avay que ion su tot Follié que Tyudelo l'avay jamais possu fire capitulâ; l'ire lo gro pintié de Bagne, vos cognette preü cé de la grossa barba bliantse, on monstro de mecréyant. Ce li l'ire lo pié mauvi de tota la fornò de l'infè. Et portant ci bougro de reveran pire savay tellameint bin lo preindre que l'abordâve tsaque coup ein li deseint:

« Vo z'ite pas vargogneu, on a poteinslora d'impie comme vô de portâ ona barba de capotzin! »

Et lo pintié barbu criave ein tuteyeint:

« Vin vai cé, parayzeü! Te véso abera io! Adonc te faut mettre bas la breinda; io ballò rein por portâ viâ! mi por mettre bas pe lo cou tant que te porri ein einfornâ dézo li mostatso! »

Et lo capotzin, pas pié fou que cein, profaytiève adi.

On dzo, l'an passò, que l'ay a zu ona respettâbla prayza, mi de vin troblo comme la metzance, l'i z'âtro capotzin du coveint que l'àmon li finnes gottes se son dé:

— Atieütâ vè; No faut dzohié ona fârce à Tyudelo, veüde-vò? L'est jostameint allo orâ eintsi lo grò

*) J'affirme que je ne fais point ici de l'horreur à plaisir et que je n'exagère rien: il n'y a pas un Valaisan qui ignore la catastrophe que je viens de raconter, et lorsque nous remontâmes la vallée du Rhône pour gagner la route du Simplon, on nous raconta partout, avec peu de différence dans les détails, cette terrible et récente aventure.

retzà de Branfon, ci payein de Dzo zet, on gaillà que veüt rin ni veyre ni einteindre di capotzin mi que baille vito ona bôna breindo por se debarra-chi, et baille jamay que du mellieu que l'a. Et bîn, quand Tyudelo ar-reveret celiâ atot la breinda, no faut agota lo vîn et tui fire ona retsegna. De ça magnière li no l'einpatzin de meccliâ lo bon de ci dâno de Dzo-zet avoui lo pouro vin di bônnes âmes.

L'est pas on abus, beügro que d'avay à min ona gotta de bon on croay an comme ci an !

Li-dessus, Tyudelo l'arreve tzardzà comme ona mula et que sohlève de cò dezo la breinda.

— L'est-te bon, que l'i dé ion di farceu apri que lo pire Tyudelo l'est zu detzardzà.

— L'i pas agotà, que repond Tyudelo, mi faudret tant se pou vo môfiâ, l'est de ci d'on flamaçon.

— Agotin adi !

Et verson li, su on bosset et pouay trinquin.

— Quinta bougra de tsassoteri t'an te ballia inque ? criont tui einseinblo ein retsegnein comme de sîndzo, on se lasse pâ éingueuji de ça manière.

Et Tyudelo se met à agotà assebin.

— Y a pas manca de tant retsegni, que leu repond, se l'est pas du vin l'est à min de brînga, de brînga de fran rosò.

Li rusò l'an poay fotu lo vin du flamaçon din on petiou bossaton ein dessein : « Faut quand mîmo pâ lachié pèdre, l'est bon po li pouro. » Et de tein ein tein, quand Tyudelo l'a li sandales veriès, van tabochié lo tsoyon por bayre à la santé de ci monstro de Dzozet.

ÉTAT NOMINATIF OFFICIEL

du clergé valaisan en 1775

(SUITE)

SEMBRANCHER. M. Jean-George Frossard, curé ; M. Pierre-Antoine Luy, recteur ; M. Joseph Ribordi, prêtre. — VOLLEGE. M. Joseph-Etienne Willa, CR, curé. — BAGNES. M. Antoine Revil, CR, curé ; M. Joseph

Riondet, CR, vicaire ; M. François-Joseph Preux, chapelain ; M. Joseph Gard, régent. — ORSIÈRES. M. Jacques Bastian, CR, curé. — LIDDES. M. Jérôme Darbeley, CR, curé. — BOURG DE ST-PIERRE. M. Jean-Joseph Joris, CR., prier. — SALVÂN. M. Pierre-Joseph Salzman, CR, curé ; M. Charles Cotter, vicaire. — FINS-HAUT. — M. Pierre Bourban, CR, curé. — OUTRERHONE. M. Henri Joseph Cocatrix, CR, curé. — ST-MAURICE D'AGAUNE. M. Jean Pierre Amadé de Torneri, CR, curé ; M. Georges-Maurice Eey, recteur à St-Jacques. — MASSONGEX. M. N. Bruchon, curé. — CHEX. M. Gaspar Bernardin de Kalbermatten, CR, curé. — MONTHÉY. M. Xavier de Torneri, curé ; M. N. N. Landri, recteur ; M. N. N. Tronchet, prêtre. — TROIS-TORRENT. M. Maurice Bruttin, curé ; M. Jean Trombert, recteur. — VAL D'ILLIÈS. M. Claude-Sylvestre Chappey, prier et surveillant ; M. Joseph-Henri Silvestri, vicaire. — CHAMPÉRY. M. Jean Maurice Clément, adminis-trateur ; M. Alexis Rey, prêtre. — COLLOMBAY. M. Jean Louis Berut, curé ; M. Jean Claude Torma, aumônier des RR. Dames Religieuses ; M. Jean-Claude Jandet, prêtre. — MURA. M. Jean-Pierre Thurin, curé. — VIONNA. M. Jean-Bâstiste Fournier, curé ; M. N. Bochatay, régent. — VOUVRY. M. Christophe Bruchez, CR, curé. — PORT VALLAIS. M. Antoine Moche, curé.

ROMANCE

Une histoire, arrivée il y a plus de cinq cents ans dans le pays grison, fut recueillie par un officier espagnol, qui faisait la guerre en Val-teline, au commencement du siècle dernier. Il en fit le sujet d'une romance castillane, que l'on cite comme modèle de naïveté. Elle fut traduite en France et passa de la France en Suisse. Cette romance est en partie dialoguée ; nous la rapportons ici :

Bonjour, la belle Claire !
Est-il ici, Fernand ?
Preux chevalier est parti pour la guerre,
Trois mois passés : reviendra ne sait quand.
Fernand sera volage ;
Quelque autre il aimera.

De son amour il m'a laissé pour gage
Ce nouveau-né qu'à son retour verra.

Prenez-moi, belle Claire,
Pour votre serviteur.
Preux chevalier, Fernand doit setil me plaire.
Il a ma main, mes serments et mon cœur :
D'aimer on peut se faire :
Vers vous viendrai de nuit.
J'ai deux témoins sans qui rien ne puis faire ;
Dieu qui nous voit et mon cœur qui me suit.

J'en mourrai, belle Claire,
Si me tenez rigueur.
Preux chevalier, vaut mieux être sous terre,
Qu'être dessus, le remord dans le cœur.
Dites-moi, cruelle,
D'amour puis-je guérir ?
Je n'en sais rien, de cela ne se mêle :
Mais il vaut mieux en guérir qu'en mourir.

Belle Claire, une grâce ;
Voudrais vous demander ;
Ni mon devoir ni mon pouvoir ne passe,
Preux chevalier, je veux vous l'accorder.
Prêtez-moi, vous supplie,
Vos trois anneaux dorés :
Prêter ne peux : jamais pendant ma vie
De mes trois doigts ils ne seront tirés.

Je vous jure, la belle,
Que je les rendrais demain.
Fernand m'a dit : Je te crois infidèle
Si mes anneaux quittent jamais ta main.
Adieu, cruelle Claire,
Rien ne puis-je obtenir ?
Quand vous voudrez chose que puisse faire,
Preux chevalier, vers moi faut revenir.

Le chevalier colère
Sort la fureur au sein :
De se venger de la fidèle Claire,
Aurait-il donc le barbare dessin ?
Plus dur qu'il ne fut tendre,
Le monstre n'aime plus ;
Chez l'argentier tout d'abord s'en va prendre
Trois anneaux d'or pour punir ce refus.

Le lendemain se jette
Sur son puissant cheval,
Les trois anneaux portant dans sa pochette ;
O chevalier ! tu vas faire du mal.
Le premier qu'il avise,
C'est le brave Fernand,
Qui retournait après la ville prise,
A son châtel voir la mère et l'enfant.

Tous deux quittent la selle,
Causant en bons amis.
M'apportes-tu quelque douce nouvelle,
Franc chevalier, de Claire et de mon fils ?
Ta Claire est toujours belle,
Le beau garçon va bien.
Mais, dis-moi, Claire est-elle fidèle ?
Vois ces anneaux, ne t'apprennent-ils rien ?

Sur son coursier s'élançait,
Le malheureux Fernand,
Baisant son casque et brandissant sa lance ;
Meurs ou me tue, ô chevalier méchant !
Se bat à toute outrance,
L'un et l'autre guerrier.
Enfin Fernand, par trop juste vengeance,
Perce le cœur du félon chevalier.

Galopant ventre à terre,
Arrive le jaloux.
Oh! levez-vous, Claire, ma fille Claire,
Je vois venir mon gendre et votre époux.
Dites-moi donc, ma mère,
Revient-il en chantant?
Non, chère fille, il semble être en colère,
Et n'a point l'air d'un homme bien content.

Ma mère, il faut m'apprendre
A calmer son courroux.
Dans son berceau le nouveau-né vais prendre,
En le voyant comme agneau sera doux.
Quel nom*veux-tu qu'il porte?
Mon fils voilà le tien.
De le nommer, madame, peu m'importe;
N'est pas à moi, bâtards ne me sont rien.

Vers Claire, en sa chambrette,
Fernand court furieux:
En le voyant, Claire à son col se jette;
Mais le cruel la prend par les cheveux.
Dans sa cour il l'entraîne,
L'attache à son coursier,
Et sans mot dire, en sa rage inhumaine,
Au galop part le jaloux chevalier.

Claire qui se déchire,
Pousse cris:
Mais le bourreau se plait dans son martyre,
Et sans pitié voit ses membres meurtris.
Tout le long de la route,
De son sang innocent
Chaque rocher, chaque buisson dégoutte,
Et de cheveux la dépouille en passant.

Mais trompant la colère
De ce barbare époux,
Le lien rompt, et pour maudire Claire,
De son cheval saute en bas le jaloux.
De quoi suis-je coupable
Au nom de Dieu, Fernand?
Les trois anneaux, épouse détestable,
Qu'au doigts portait, où sont-ils maintenant?

Dieu soit béni! j'espère
De mourir sans regrets:
Si tu veux voir les trois anneaux de Claire,
Tire mon gant, car l'ôter ne pourrais.
Il le tire, et près d'elle,
Par terre, tombe en plûrs:
Relève-toi, ta Claire fut fidèle:
Je te le prouve, et contenté je meurs.

Lors de sa longue lance
Fernand veut se percer:
Arrête donc, tu vois mon innocence.
Tu dois, Fernand, vivre pour l'annoncer.
Dieu, grâce va me faire:
Ne me manque plus rien...
Plus rien qu'un drap pour y coudre de Claire
Le corps brisé; car son âme est à bien.

De ma propre furie,
O mort, viens me sauver!
Non, tu vivras, Claire en mourant t'en prie,
Pour notre enfant il faut te conserver.
S'il demande sa mère,
Que lui dirais-je? hélas!
Tu lui diras qu'elle s'appelait Claire...
Qu'elle t'aimait... et mourut dans tes bras.

SOBRIQUETS DE QUELQUES COMMUNES DU CENTRE DU VALAIS

Bougis ou peca-trepa	Savièze
Bletzets	Grimisuat
Bacounis	Vex.
Cosîns	Mase
Ronollîes	Granges
Saîats	Evolène
Modzons	St Martin
Vernats	Agettes
Mâtzerâ	Nax
Pansards	Héremence
Tzats	Ayent
Merda viêlhiè *)	Vernamièze

FOLK-LORE

Vallée des Ormonts. — *Oraisons funèbres.* — Les habitants des Ormonts ne ressemblent presque en rien aux Suisses des autres cantons. Leur manière de vivre, leurs mœurs, leur patois même ont un caractère particulier. Ils sont très hardis et grands chasseurs. Ils ne peuvent avoir de demeure fixe. Habitant sur des montagnes, exposés sans cesse aux avalanches et au débordement des torrents, ils ont la précaution de se construire un très grand nombre de cabanes, et il n'est pas rare de les voir changer d'habitation huit à dix fois dans l'année.

On rencontre souvent, dans ces vallées, des familles qui émigrent d'un endroit à un autre; des mères, le berceau sur la tête, le vase à lait sur le dos, et un tricotage à la main, marchant lestement dans les sentiers les plus difficiles.

Les habitants de ce pays ne cuisent que deux fois l'an, et pour conserver leur pain, ils le font fumer à la cheminée: ce pain devient dur comme la pierre; ils le mangent émietté dans du petit-lait.

Lorsqu'un Ormonin meurt, son corps est placé dans un traîneau, et conduit ainsi jusqu'à la fosse, près de laquelle on voit souvent des mères qui allaitent leurs enfants. L'éloge du mort est prononcé par un de ses

parents ou amis, qui adresse ensuite une petite exhortation aux assistants.

Un de ces orateurs de circonstance prononça un jour ce singulier discours: « Mes amis, les uns disent du mal de celui que nous enterrons, les autres en disent du bien: » Croyez moi, laissons le mort et allons faire le *chatamot*. » (Repas après les funérailles *).

Procession. — Dans le bourg de Munster, en Argovie, on fait une procession assez bizarre tous les ans le jour de l'Ascension. Des cavaliers, au nombre d'environ deux cents, ouvrent la marche. Ils sont précédés d'un chapelain sonnante de la trompette et suivis d'une foule innombrable de gens à pied. Ils font ainsi cinq stations, pendant lesquelles les possesseurs des fermes voisines sont obligés d'offrir une tartine de beurre à chaque cavalier. Celui-ci la donne au premier pauvre qu'il rencontre. Ensuite le chapelain fait une espèce de sermon ou discours dont il prononce la moitié à cheval, et l'autre moitié dans une chapelle. La cérémonie se termine par l'élévation d'une statue du Christ, qu'on fait monter jusqu'à la voûte par le moyen d'une poulie.

L'origine de cette procession vient d'un vœu que firent les paysans de cette contrée, à l'occasion d'une épi-zootie qui détruisait les troupeaux. Ce sont les fermes qui furent exemptes de cette calamité qui doivent les tartines dont nous avons parlé.

BLOC-NOTES

Influence de la matière colorante sur la fermentation des vins. — MM. Carles et Nivière ont fait récemment toute une série d'expériences relatives à l'influence de la matière colorante sur la fermentation des mouts très colorés. Il en résulte que le sucre est incomplètement transformé; cette transformation com-

*) *Repose* uniquement sur une grossière consonnance.

*) *Chatamot*, en patois vaudois, est composé de deux mots hébreux, dont l'un signifie *boire* et l'autre *mourir*.

plète est due exclusivement à la matière colorante ; l'acidité est étrangère à ce phénomène.

La matière colorante du moût paralyse l'action des microorganismes de la fermentation à cause des propriétés antiseptiques dont elle est douée et qui sont analogues à celles du tanin, dont elle se rapproche par sa constitution chimique.

L'acide tartrique, ajouté aux vins rouges colorés, n'influe pas sur la fermentation, ou, s'il agit, ce n'est qu'indirectement, en empêchant la précipitation de la matière colorante qui agit sur les *saccharomyces*.

La structure de la grêle. — La *Revue scientifique* rend compte des observations faites par M. Hodgkinson sur la structure de grêlons recueillis au cours d'un orage qui s'a battit le 5 août dernier sur Wilmslow (Angleterre). Les grêlons avaient jusqu'à 0 m. 02, leur forme générale était plus ou moins conique avec des bases convexes. Quant à la structure intérieure, M. Hodgkinson la décrit ainsi : un noyau de grosseur variable existe dans chaque grêlon, il est entouré d'une couche de glace transparente. Dans quelques-uns des plus gros, il existait une zone intermédiaire de glace légèrement opaque, quoique plus transparente que le noyau.

Sous le microscope, avec un grossissement d'environ 20 diamètres, la structure du noyau apparaît cristalline, les cristaux étant séparés par de nombreuses petites bulles d'air, comme cela arrive fréquemment dans les spécimens de quartz. La zone intermédiaire est constituée par des vacuoles analogues, mais plus petites, sans qu'aucune structure cristalline ne soit perceptible. La couche extérieure est formée de glace pure sans structure spéciale sous le microscope ; pourtant, à l'œil nu et en faisant varier l'incidence de la lumière, on constate des radiations comme si la glace était composée de cristaux grossiers. La couche extérieure et la couche intermédiaire sont isotropiques, mais les cristaux individuels du

noyau donnent lieu nettement à la double réfraction.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AU FOYER ROMAND, Etrennes littéraires pour 1898. — Lausanne, F. Payot.

Ce petit livre est toujours le bienvenu, parce qu'il représente peut-être ce que nous avons de plus romand et de plus national dans notre modeste littérature et que pourtant les écrivains qui y collaborent sont généralement des artistes soucieux de bien faire, désireux et capables de donner mieux que l'écœurante nouvelle rustique, où quelques formules du langage villageois tiennent lieu d'observation et croient simuler la vie. Après une chronique copieuse et intéressante de M. Gaspard Vallette, voici venir le cours de collaborateurs habituels... M. Philippe Godet poursuit cette veine de conteur aimable et fin qu'il semble réserver pour le *Foyer romand* ; M. V. Rosset nous donne une adaptation très libre d'*Enoch Arden*, le beau poème de Tennyson ; M. Ceresole, une page vivante d'histoire vaudoise. Notre ami Cornut élève nos âmes par le spectacle d'une douleur stoïquement acceptée. Plus loin vous retrouverez le docteur Châtelain qui nous avait fait faux bond l'an dernier. Mais, le croiriez-vous, lui, chasseur, noircit son papier à médire des chiens. Ce serait à n'en pas croire même la signature, si l'on pouvait se tromper à la spirituelle bonhomie du narrateur. Poursuivez : une curieuse figure de village de M. Courthion ; un amusant coin du Japon, dû à la plume alerte de M. Seippel ; quoi encore ? un paysage de Rod, pas besoin d'épithète, n'est-ce pas ; des nouvelles de Mlle Pradez, de M. Philippe Monnier ; un proverbe de Mlle Vadier, quelques pages sur la jeunesse de Vinet, dues à M. le professeur Combe, de charmants souvenirs d'A.-M. Gladès : *Jean-Jacques vu à travers un cerveau d'enfant*, une causerie scientifique, adressée aux travailleurs de l'esprit par un docteur d'esprit ; des

ve.s... Je m'arrête, ayant conscience d'un peu trop tourner au catalogue. Mais à quoi bon définir des talents que chacun connaît chez nous ? Je voulais dire seulement qu'ils se retrouvent ici, chacun avec sa note personnelle et que cela suffit pour ajouter, à tout ce qui rend ce volume recommandable ; l'agréable élément de la variété. H. W.

(Semaine littéraire.)

PETITE POSTE

Yagi. — Merci de nous avoir signalé cette erreur. — Le N° 1 du *Valais Romand* est épuisé depuis longtemps, de même que le N° 8. Nous le regrettons et nous sommes toutefois à votre disposition pour le remplacement de tout autre numéro.

CASSE-TÊTES

Par une erreur fâcheuse, le mot en losange N° 46 avait déjà été donné il y a quelques mois, ce qui nous empêche de le compter dans le concours.

CHARADE

Fort connu, mon premier, rôdant sur chaque
Part, tour à tour grossier, discret ou passionné.
Il rapproche les cœurs ou bien les effarouche.
C'est un pronom choisi de l'être peu gêné.
Mon dernier, du Lapon, le compagnon fidèle
Est, au pays du Nord, le plus digne animal.
Emule de Condé, à Bayard presque égal,
Du vrai guerrier mon tout est l'accompli modèle.

ANNONCES



La Montagne

(REVUE SUISSE D'ART ET DE LITTÉRATURE)
Paraît chaque mois
à Genève, 8, Boulevard des Tranchées.
Directeur :
M. VALENTIN GRANDJEAN.

Prix pour un an : Suisse . . . 5 fr.
 Etranger . . . 6 »



